INSTITUT D'HISTOIRE UNIVERSELLE „N. IORGA"

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

XVIII

BUCAREST
1941

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

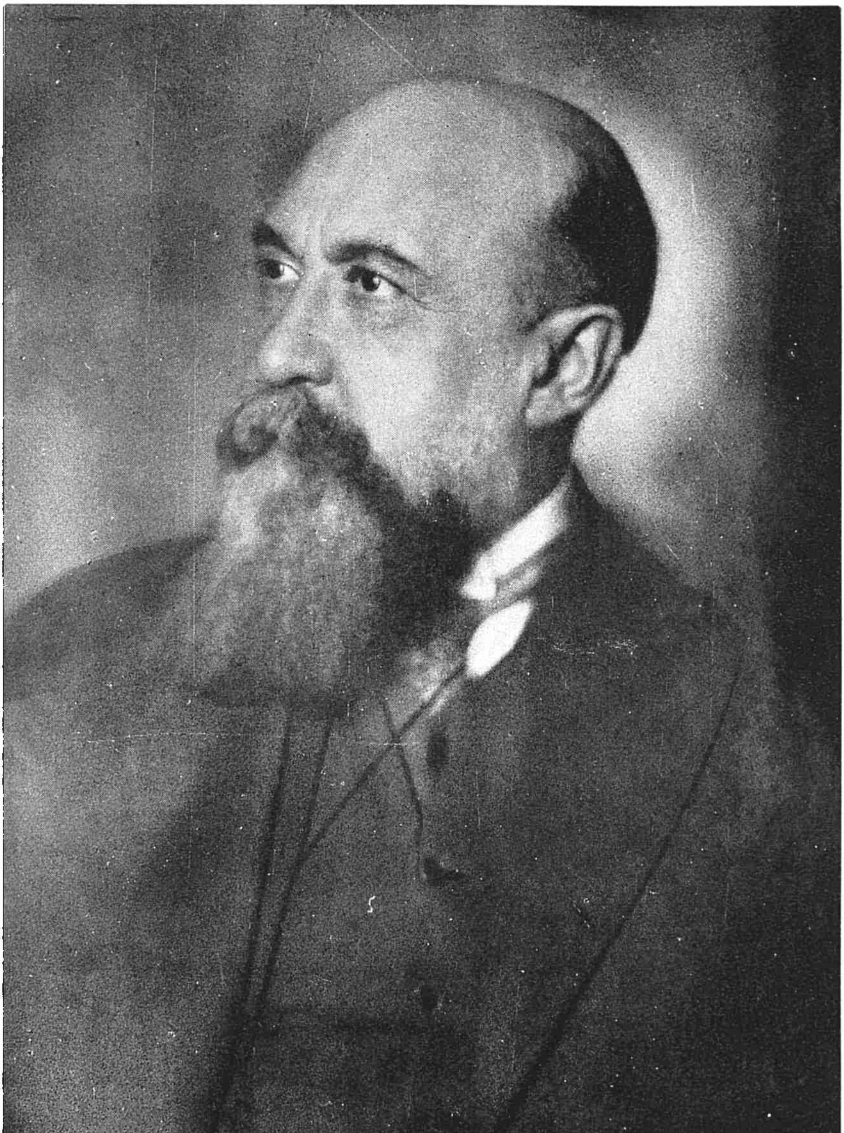
FONDÉE PAR
XVIII-E ANNÉE N. IORGA 1941

COMITÉ DE DIRECTION:
I. NISTOR
N. BĂNESCU

DIRECTEUR:
G. I. BRATIANU
SECRÉTAIRE: M. BERZA

SOMMAIRE

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN
XVIII



† Nicolas Iorga (1871—1940).

NICOLAS IORGA
ET
LA REVUE HISTORIQUE DU SUD-EST EUROPÉEN

Le moment n'est pas encore venu de porter un jugement d'ensemble, ainsi qu'il le conviendrait et qu'elle l'exigerait, sur la vie et l'œuvre immense de Nicolas Iorga. *La tragédie qui l'acheva est encore trop récente et la place qu'il laisse dans la vie intellectuelle et scientifique de la Roumanie trop considérable, pour que l'on en puisse traiter dès maintenant avec une entière objectivité et en pleine connaisance de cause. L'Académie Roumaine l'a bien compris, qui n'a pas tenté de le remplacer.*

Nous publions plus loin les pages émues lues par M. Mario Roques à l'Académie des Inscriptions, en décembre dernier ; c'est jusqu'ici, à notre connaissance, l'essai le plus complet et le plus synthétique qui ait été consacré à la mémoire du fondateur de la Revue historique du Sud-Est Européen par un savant étranger, si toutefois son auteur peut être considéré comme tel en Roumanie. D'autres témoignages d'admiration et de respect pour l'homme et pour l'œuvre ont été recueillis dans tous les pays qu'il avait parcourus et dont il avait étudié l'histoire ; c'est dire qu'ils comprennent presque l'ensemble de la planète. Il n'y a pas jusqu'à la Nouvelle Revue de Hongrie de janvier, qui ne lui ait consacré quelques pages, dont il aurait sans doute

apprécié la courtoisie. Il est bien douloureux de constater qu'à cette date, aucun Roumain ne pouvait encore prononcer son nom; depuis, heureusement, réparation a été faite à cet outrage du silence et l'éloge prononcé par M. Bănescu a su pleinement combler cette lacune [1].

Nous n'avons pas l'intention de le refaire ici ni de tenter l'esquisse forcément incomplète et sommaire d'une vue d'ensemble des travaux vraiment innombrables du grand historien. Il nous suffira d'évoquer quelques-uns de ceux qu'il a publiés dans les colonnes de cette revue, dont il fut à la fois, pendant dix-sept années entièrement révolues, le fondateur et l'animateur, le directeur et le collaborateur le plus actif.

La Revue *fut fondée en 1924 et son premier fascicule distribué à l'occasion du premier Congrès international des études byzantines, que l'initiative de* Nicolas Iorga *avait réuni à Bucarest. Elle succédait au* Bulletin, *qui paraissait depuis 1914 et dont les vicissitudes de la grande guerre n'avaient pu interrompre la suite. L'une et l'autre publication exprimaient le grand intérêt que l'historien de la vie byzantine et de l'empire ottoman avait toujours témoigné à cette Europe du Sud-Est, dont il fut l'un des premiers à découvrir et à définir la solidarité, faite de tant d'éléments communs de la terre, de la race, des usages et même du parler. C'est d'ailleurs en étudiant l'histoire des peuples balkaniques et leurs multiples relations avec le bassin carpathique et danubien, qu'il était arrivé à renouveler l'histoire roumaine. Le grand progrès qu'il fit réaliser aux études d'histoire nationale fut justement de faire cesser l'isolement dans lequel se maintenaient ses prédécesseurs*

[1] L'Institut d'Histoire Universelle « N. Iorga » a consacré à la mémoire de son fondateur la séance de réouverture qui eut lieu le 6 décembre 1941.

et de considérer la place des Roumains dans l'histoire générale de l'Europe du Sud-Est, avant de tenter de la définir dans l'histoire universelle. Ce double point de départ l'a amené à examiner les grands faits de l'histoire dans leurs rapports spéciaux avec cette région géographique, carrefour de tant de peuples divers, de tant d'influences et de civilisations différentes. Le temps apportera sans doute bien des retouches à l'œuvre historique de I o r g a, *comme il l'a déjà fait à tant d'autres ouvrages ; la partie qui concerne le Sud-Est de l'Europe demeure néanmoins l'une des plus fécondes et ses conclusions, souvent neuves et hardies, sont parmi les plus durables de celles qu'il a formulées.*

Son activité à la Revue historique du Sud-Est européen *peut se diviser en plusieurs chapitres. Tout un groupe d'articles concerne l'histoire de l'empire byzantin, l'ancêtre commun de l'Europe balkanique et danubienne des temps modernes. Citons, par ordre chronologique: La littérature byzantine, son sens, ses divisions, sa portée, conférences données à l'Université de Genève en 1925* [1]; *une nouvelle histoire de l'empire byzantin, à propos du IV-e volume de la Cambridge Medieval History* [2]; *Ramon Muntaner et l'empire byzantin* [3]; *l'avenir des études byzantines* [4]; *origine et développement de l'idée nationale, surtout dans le monde oriental* [5]; *l'homme byzantin, Byzance en Occident, deux conférences sur la vie byzantine données en Hollande* [6]; *la vie de province dans l'empire byzantin, communication au V-e Congrès des études byzantines de Rome* [7].

---

[1] II, 1925, pp. 370—397.
[2] *Ibid.*, pp. 1—41.
[3] IV, 1927, pp. 325—355.
[4] X, 1933, pp. 52—66.
[5] XI, 1934, pp. 1—23.
[6] XIII, 1936, pp. 313—333.
[7] XIV, 1937, pp. 1—25.

Mais Iorga *est aussi l'historien des Croisades et de l'Orient Latin, dont il a enrichi la connaissance par tant de travaux et d'éditions de textes et de documents inédits. La Revue a publié ses études sur les narrateurs de la première croisade* [1]*; la France de Terre Sainte, conférences données en Sorbonne* [2]*; Rhodes sous les Hospitaliers* [3]*; France de Constantinople et de Morée* [4]*; deux siècles d'histoire de Venise* [5]*, et Venise à l'époque moderne* [6]*, sans compter les documents concernant la domination vénitienne en Orient* [7]*.*

Le Sud-Est proprement dit — c'est-à-dire l'histoire des nations balkaniques — devait assurément figurer en bonne place dans un périodique qui lui était consacré. On peut grouper ainsi divers travaux sur la création religieuse du Sud-Est européen [8]*; l'époque et le caractère de l'établissement des Slaves dans les Balkans* [9]*, ou les éléments de communauté entre les peuples du Sud-Est européen* [10]*; la pénétration des idées de l'Occident dans le Sud-Est de l'Europe aux XVII-e et XVIII-e siècles* [11] *fait partie d'un autre cycle, car ce travail a été suivi par d'autres études sur la Révolution française et le Sud-Est de l'Europe* [12] *et le Romantisme dans le Sud-Est de l'Europe* [13]*. Quelques chapitres*

---

[1] V, 1928, pp. 1—31, 105—133, 185—213.

[2] XI, 1934, pp. 177—249, 297—337.

[3] VIII, 1931, pp. 32—51, 78—113, 169—187.

[4] XII, 1935, pp. 81—105, 177—217, 324—356.

[5] IX, 1932, pp. 1—59.

[6] X, 1933, pp. 156—179, 209—286.

[7] XI, 1934, pp. 150—51, 152—66; XII, 1935 pp. 217—25. Cf. également *Un prince portugais croisé en Valachie au XV-e siècle*, III, 1926, pp. 8—13.

[8] VI, 1929, pp. 101—161.

[9] VII, 1930, pp. 1—17.

[10] XII, 1935, pp. 107—125.

[11] I, 1924, pp. 1—36, 102—138, 250—296.

[12] X, 1933, pp. 342—366.

[13] I, 1924, pp. 301—401.

complémentaires à la Geschichte des Osmanischen Reiches, parus récemment, s'intitulent «Entre la Turquie moderne et les empires chrétiens de récupération» [1]. *Mentionnons enfin les conférences sur la France et le Sud-Est de l'Europe* [2], *les voyageurs orientaux en France* [3] *et une vingtaine de voyageurs dans l'Orient européen* [4]. *L'histoire roumaine, qui ne peut être détachée de celle du Sud-Est, est également représentée par la communication faite à l'Académie des Inscriptions en 1924 sur le problème de l'abandon de la Dacie par l'empereur Aurélien* [5]; *par une réplique faite «pour éclairer M. Domanovszky par les siens»* [6], *des études d'histoire littéraire sur les écrivains réalistes en Roumanie, comme témoins du changement du milieu du XIX-e siècle* [7] *et la société roumaine du XIX-e siècle dans le théâtre roumain* [8], *et un essai d'histoire diplomatique: Comment la Roumanie s'est détachée de la Triplice, établi «d'après les documents austro-hongrois et des souvenirs personnels»* [9]. *Mentionnons également un essai sur «la psychologie du roumain»* [10], *et quelques travaux sur les révolutionnaires roumains du début du XIX-e siècle* [11]. *D'autres articles sur l'esprit français en Autriche au XVIII-e siècle* [12], *Frédéric II roi de Prusse et l'influence fran-*

[1] XV, 1938, pp. 142—168, 227—269.

[2] XIII, 1936, pp. 21—68, 105—172.

[3] IV, 1927, pp. 1—25, 73—108, 161—203.

[4] V, 1928, pp. 288—354; Cf. aussi IX, 1932, pp. 62—82.

[5] I, 1924, pp. 37—58.

[6] XVI, 1939, pp. 34—43. Notons également deux articles sur *la Moldavie et la Pologne au commencement du XVII-e siècle*, VI, 1930, pp. 139—49 et *Sobieski et les Roumains*, X, 1933, pp. 287—306.

[7] II, 1925, pp. 199—272, 297—342.

[8] III, 1926, pp. 98—110, 189—231, 288—321.

[9] IX, 1932, pp. 233—307.

[10] XV, 1938, pp. 1—33, 97—112.

[11] XVI, 1939, pp. 201—250.

[12] VIII, 1931, pp. 191—223.

çaise[1]*), ou la communication au Congrès International d'histoire deZurich sur les permanences de l'histoire*[2]*) dépassent les limites de l'histoire du Sud-Est de l'Europe et représentent le point de vue de* I o r g a *sur quelques grands problèmes d'histoire générale.*

Toutes ces études sont d'ailleurs loin de représenter l'ensemble de la contribution personnelle du fondateur de notre Revue[3]*) ; il trouvait le temps, parmi ses multiples occupations, d'écrire aussi la plupart des compte-rendus, dont beaucoup sont de véritables articles, et de rédiger ces « chroniques » si vivantes, où il notait en quelques traits rapides ses impressions sur presque tous les ouvrages et les articles parus dans l'intervalle d'un trimestre. On trouvera la dernière de ses contributions bibliographiques et critiques dans le présent numéro de la Revue.*

Cette œuvre doit être continuée; l'institut d'histoire universelle, qui porte le nom de N i c o l a s I o r g a, *a entrepris de poursuivre la publication de la Revue historique du Sud-Est Européen. Il entend l'assurer dans les limites mêmes que le maître lui avait tracées. Sans doute, nous avons modifié l'aspect de la revue ; elle ne paraîtra plus que deux fois par an et comprendra à l'avenir des indications bibliographiques plus complètes et mieux ordonnées, dans la mesure où il sera posible de se tenir au courant des publications. Les articles pourront être-consacrés non seulement à l'histoire des régions balkaniques et danubiennes, mais également à des questions d'histoire générale : ils seront publiés dans les quatre langues de circulation internationale adoptées par*

---

[1]) XI, 1934, pp. 81—102 et XIII, 1936, pp. 277—92.

[2]) XV, 1938, pp. 205—222.

[3]) Cf. jusqu'en 1933 la *Table générale* du Bulletin de l'Institut pour l'Étude du Sud-Est Européen, 1914—1923 et de la Revue Historique du Sud-Est Européen, 1924—1933, rédigée par M-me V. Vasiliu Sacerdoţeanu, Bucarest 1935.

les congrès scientifiques avant 1939: allemand, anglais, français et italien. Des chroniques périodiques tiendront le lecteur au courant des ouvrages les plus importants de chaque pays du Sud-Est de l'Europe ou de chaque domaine d'intérêt général. A l'heure où les vicissitudes de la guerre ont supprimé ou interrompu tant de publications intéressantes, la Revue de Nicolas Iorga *se doit de maintenir le flambeau qu'elle a toujours porté et d'évoquer la fière devise qui fut jadis celle de l'œuvre typographique d'un monastère moldave et devrait rester le symbole de toute civilisation:* « Non solum armis ».

Juin 1941.

(Discours de M. Mario Roques, de l'Institut, professeur au Collège de France, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 6 décembre 1940).

Un communiqué du Conseil des Ministres de Roumanie transmis à la presse le 29 novembre a fait connaître ceci: Le soir du 27 novembre le professeur Nicolas Iorga a été enlevé de son domicile à Sinaïa. Les mesures prises rapidement pour retrouver l'ancien premier ministre et pour le libérer furent sans succès. Le 28 novembre, des gendarmes du district de Prahova ont découvert le corps de M. I o r g a «percé de six balles de revolver». Le 30 novembre une autre dépêche de Bucarest annonçait que les obsèques du professeur I o r g a avaient eu lieu en présence d'une assistance considérable dans laquelle on remarquait, avec de nombreuses personnalités politiques et universitaires, le chargé d'affaires de France.

La nouvelle de l'assassinat de notre confrère nous était arrivée, par voie radiophonique, dès le jeudi 28 novembre; nous avions voulu conserver l'espoir qu'elle pouvait être encore démentie et nous n'en avions pas fait état à notre séance du lendemain. Notre espoir était illusoire: ni l'âge de I o r g a, presque septuagénaire, ni les cinquante années de son labeur scientifique et national, ni son patriotisme si sincère et si ardent, ni la courageuse dignité de sa vie civique, ni l'éclat qu'il a donné dans le monde savant au nom roumain ne l'ont préservé des hideuses violences où sont entraînées les frénésies de vengeance politique.

* * *

Les jeunes nations dans leur course hâtée pour monter au même niveau de culture intellectuelle et d'exigence morale, au même plan d'organisation politique et sociale que les états de formation

ancienne, ont parfois le bonheur de trouver en elles-mêmes des guides qui éclairent leur route, des chefs qui assurent leurs pas. La conscience nationale se forme à travers des hésitations et des retouches: lentement dégagée des incertitudes, elle reste longtemps exposée à se dévoyer et à se corrompre si des hommes de sagesse, de sens large et de foi ne la ramènent pas sans cesse au principe de liberté dont elle est née, ne lui rappellent pas sans cesse la fin dernière de progrès humain où elle doit tendre.

Nicolas Iorga a été un de ces hommes des temps épiques, initiateurs, conducteurs, directeurs de la nation, qui doivent inlassablement tout comprendre de leurs pays, tout apprendre, mais aussi tout démêler, trier, adapter de ce que les autres nations peuvent lui fournir, tout essayer chez eux, tout commencer, tout organiser, plus tard tout vérifier, corriger et souvent tout reprendre à la base. Les hommes de cette sorte tiennent nécessairement une grande place, excessive au goût de certains: leur activité multiple, rapide, vive, brusque quelquefois, trouble les esprits lents, blesse les vues trop basses, inquiète les âmes timorées et bouscule tant d'intérêts étroits, que l'opinion va pour eux de l'enthousiasme au sarcasme, de l'affection à la haine. Tout cela, Nicolas Iorga l'a vécu, ressenti, subi.

Il était merveilleusement armé pour cette carrière héroïque. Ce Moldave (il était né le 5/17 juin 1871, à Botoşani) n'avait rien de l'indolence gracieuse et un peu sceptique que l'on prête aux gens d'entre Pruth et Carpathes. Grand malgré sa tendance à se voûter, avec une endurance voulue à la fatigue, qui arrivait à suppléer une résistance physique moins certaine, il avait une puissance de travail, une continuité dans la préoccupation du travail, faites pour étonner les plus laborieux, les plus vigoureux d'entre nous. En Roumanie ou à l'étranger, à la ville ou à la terre, en tournée dans le pays ou en voyage à travers l'Europe, jamais Iorga n'a cessé de lire, de transcrire, de composer, de dicter. Je ne pense pas que le mot de vacances ait eu pour lui un sens, et peut-être non plus le mot de repos: je ne l'ai jamais rencontré, où que ce soit, et même dans la rue, qu'il n'ait eu à m'expliquer, à me montrer ou me démontrer le travail auquel il se donnait à ce moment-là même, la trouvaille qu'il avait faite, l'idée qui lui était venue, le système qu'il construisait, le projet qu'il établissait. Ses visites

aux bouquinistes juifs de Bucarest ou de Iassi ou aux boîtes de nos quais n'étaient pas plus des flâneries que ses séances dans les bibliothèques ou les archives étrangères, mais une perpétuelle recherche menée par un esprit aussi curieux qu'averti de tout ce qui a été action ou pensée humaine; et dans les longues heures de ses voyages vers l'Italie ou la France ou la Pologne, quand il avait épuisé les forces de ses compagnons de wagon à les faire écrire sous sa dictée, il s'accordait le divertissement d'écrire des scènes de quelqu'un de ses drames d'histoire nationale.

En effet, l'activité de N. Iorga pouvait se manifester sous des formes diverses: il a fait des vers, il a composé pour le théâtre, en vers et en prose et il a imprimé de gros recueils de documents anciens; il a tenté de larges synthèses d'histoire orientale ou d'histoire universelle et broché de rapides aperçus historiques; il a écrit des études très spéciales sur des questions obscures d'histoire roumaine et rédigé des manuels d'enseignement ou des brochures de vulgarisation, il a enseigné les étudiants de Bucarest, mais aussi les officiers des écoles militaires, le public de Paris et les auditeurs ruraux ou les touristes étrangers du village de Vălenii-de-Munte; il a prononcé de grands discours au Parlement roumain et dans les cérémonies officielles et il a donné presque quotidiennement à ses journaux de brefs et mordants articles de critique politique. Il a abordé chacun de ces genres si divers avec le même allant, la même confiance en son intelligence, sa valeur, son talent, qui était une grande force pour lui et une nécessité de sa nature. Ce qu'il avait appris ou compris, aperçu ou construit dans son esprit, il était incapable de le conserver en lui, de le réserver pour lui seul ou de le laiser se décanter, prendre du corps et de l'âge: il lui fallait le jeter immédiatement au public, le répéter, le multiplier: aussitôt su, aussitôt dit et fixé par écriture, dictée ou sténographie; aussitôt fixé, aussitôt imprimé, bien ou mal, et distribué largement avec l'aide de l'Académie, du Roi, du Ministère ou du Service des Écoles, par la Ligue Culturelle ou les journaux qu'il avait crées, ou par Iorga lui-même, à ses frais. Il est arrivé à avoir une imprimerie à lui, à Văleni, non pour son profit certes — et il a dû peiner pour la faire vivre, — mais à son usage, comme le porte-voix nécessaire de l'orateur ou plutôt de l'apôtre qu'il a toujours été, et il suffisait pour ne pas laisser chômer ses typographes.

Pour être orateur, il lui manquait la souplesse et le dramatique de la voix, du geste, je dirais de la pensée; mais c'était un inlassable explicateur, un surprenant montreur de soudains points de vue. Sous le déroulement rapide, heurté, mais continu de se parole aux sonorités monotones, insistantes, corrosives, l'on était emporté — parfois un peu étouffé, — vers la conclusion que Iorga, en parlant, semblait toujours, par-delà son public, regarder de ses yeux noirs, brillants, dilatés comme pour la fasciner, la saisir et la jeter toute chaude aux pieds des auditeurs harassés.

Et son style était sa parole même, plus insistant que passionné, plus entraînant que limpide, ne décourageant pas les objections par sa sûreté, les nivelant plutôt par son élan et sa masse.

Les bibliographes qui se sont risqués à tenter de dresser la liste des publications de N. Iorga comptaient déjà, il y a 7 ou 8 ans, 800 volumes grands et petits et plus de 10.000 articles. Puissance de travail, facilité de parole ou d'écriture, besoin de s'exprimer n'expliqueraient pas ces chiffres, si l'on ne savait pas l'extrême rapidité d'information et d'adaptation de l'auteur. Iorga s'était très vite donné un précieux outillage de polyglotte; vous avez jugé de sa connaissance du français et nous ne saurions oublier qu'une grosse partie de ses ouvrages, et des plus importants, est écrite dans notre langue; il s'est servi de même, bien plus rarement, de l'allemand et de l'italien; il pouvait user pour sa documentation du grec moderne, du hongrois et des langues slaves.

Il avait aussi de bonne heure acquis une pratique suffisante des moyens auxiliaires de la recherche historique, tels que paléographie ou diplomatique, dans les domaines byzantin ou slavon aussi bien que latin. Il s'était donné sur l'histoire des pays de l'Europe centrale et orientale une information parfois rapide, mais souvent de première main, et qui embrassait les institutions, les faits économiques, les arts, les lettres et le folklore aussi bien que les faits politiques, diplomatiques ou militaires. Pour la Roumanie, c'était merveille de le voir saisir, recueillir, enregistrer dans sa mémoire autant que dans ses notes, les matériaux les plus disparates, les faits les plus aberrants, pour les replacer dans un ensemble ou plutôt pour y agréger presque instantanément d'autres faits, d'autres matériaux analogues qui transformaient d'emblée un minime détail en un embryon d'histoire et aboutissaient toujours

à un article, une brochure, un livre ou un recueil: ici une inscription, là une lettre privée, là encore un livre de comptes ou le carnet d'échantillons de quelque marchand transylvain, un fragment de manuscrit ou de livre liturgique, une tapisserie, un portrait, une croix. Et l'on comprenait que ce qui, chez Iorga, paraissait à certains improvisation s'était en réalité dégagé spontanément de la collection de faits et d'observations ramassées sans relâche, conservées et organisées dans une mémoire sans défaillance.

Ce n'est pas davantage une improvisation ou une poussée d'ambition qui, en 1907, a jeté Iorga dans la vie politique. Histoire nationale, culture nationale, politique nationale, tout se tient en lui. Historien, il a dégagé la tradition héroïquement obstinée des Latins d'Orient; critique des institutions et des mœurs, il a reconnu la nécessité pour le peuple roumain de garder intacte son originalité propre, de ne pas la sacrifier à l'imitation d'aucune autre civilisation, fût-ce de la civilisation française si tentante, si aimée et si proche de l'esprit roumain; chef de parti ou homme d'État, il a voulu une politique non pas étroitement, mais essentiellement nationale, toute dirigée vers le progrès de l'esprit, de la culture, de la valeur du peuple roumain et qui prendrait son ferme point d'appui chez le paysan et non dans l'instabilité morale du cosmopolitisme des villes. Je ne veux juger ni ce programme, ni les efforts de Iorga pour le réaliser, mais je puis dire que, dans sa vie politique comme dans toute son activité, Iorga a apporté la même puissance de labeur et le même oubli de soi, et je ne saurais taire qu'il y a gardé sa dignité personnelle, sa liberté d'opinion, et aussi sa pauvreté. Il a disposé au cours de sa vie de beaucoup de ressources; elles lui ont valu beaucoup de jalousies: rien ne lui en est jamais resté, ni aux siens; il a fallu que la reconnaissance et l'amitié lui donnent à Bucarest une maison digne de lui et de ses collections, pour qu'il puisse sortir d'un médiocre logis trop étroit pour sa famille nombreuse et son multiple travail; la vieille maison de boyard qu'il habitait à Văleni, lui avait été remise par ses admirateurs et avant de disparaître lui-même il l'avait vu détruire par le tremblement de terre; tout le reste, il l'avait donné toujours, ou légué, pour la culture nationale.

Ne croyez pas pourtant que je veuille vous représenter Iorga comme ayant uniquement vécu un incessant et douloureux sacrifice,

jusqu'à ce suprême supplice du 27 novembre. Sans doute en cinquante années d'action ou de vie politique il a éprouvé bien des amertumes, qu'il confiait rarement à des amis très sûrs; il en a gardé des rancunes, il n'est jamais apparu qu'il en conservât des rancœurs bien cuisantes. C'est qu'il avait le goût inné de la lutte, la jouissance de la riposte, chez lui toujours prompte et coupante, et que, bon escrimeur, le coup porté effaçait pour lui le coup reçu. Il avait le besoin de se mettre en avant, d'être au premier rang, toujours, mais il avait le courage d'en courir les risques, et le succès public lui était une volupté, à peine troublée par les irrésistibles mais brèves crises de jalousie que lui causait le succès d'autrui. Il avait surtout l'âme et les joies des fondateurs. Il a inscrit en tête d'un des volumes de sa grande *Histoire des Roumains* ce sous-titre: *Les Fondateurs d'État;* j'imagine qu'il a mis dans cette tournure sa plus ardente sympathie: commencer quelque grande entreprise, préparer le sol où se fondera quelque établissement national ou humain conçu pour de grands desseins qui s'y réaliseront peut-être, cela a été la permanente tentation, sans doute la plus grande satisfaction de N. Iorga. La Ligue Culturelle roumaine, le parti national-traditionaliste, plusieurs journaux, ont été les plus vastes, mais les plus éphémères de ses fondations. Voici les entreprises scientifiques plus durables, les *Notes pour servir à l'histoire des Croisades au XV*e *siècle,* les *Actes et fragments relatifs à l'histoire des Roumains, rassemblés dans les dépôts de manuscrits de l'Occident,* le recueil roumain des *Études et Documents* dont Iorga a publié lui-même 30 volumes avant de le faire adopter par l'Académie roumaine comme une série régulière de ses publications, et la *Revue Historique* roumaine et le *Bulletin de la Commission des Monuments Historiques.* Voici maintenant des établissements, non pas seulement ceux de Văleni où les jeunes enseignants roumains et étrangers devaient prendre contact dans l'étude commune des choses de Roumanie et d'Europe, mais à l'étranger, cette *École Roumaine en France,* établie à Fontenay-aux-Roses sur les conseils de notre confrère Ferdinand Lot et par où sont passés les meilleurs des professeurs de l'enseignement supérieur roumain, l'*École Roumaine de Rome* qui, plus jeune, a déjà à son actif des publications méritoires; en Albanie, initiative hardie, l'*Institut Roumain d'Archéologie* de Santi-Quaranta, et en Roumanie l'*Institut pour l'étude de l'Europe*

Sud-Orientale, avec son *Bulletin*, puis sa *Revue Historique du Sud-Est Européen*, la *Commission Historique de Roumanie* et sa collection de textes. L'on pourrait allonger cette liste; elle suffira à tous ceux qui, dans l'espoir ou la peine, ont pu fonder quelque œuvre viable, pour mesurer la volonté et l'intensité des efforts de Nicolas Iorga, pour estimer la grandeur de son rôle, pour sentir la puissance des joies qu'il a pu y trouver.

Ces fondations scientifiques nous ramènent aux préoccupations normales de notre compagnie. Je m'excuserais bien volontiers de m'en être trop longuement éloigné, si vous ne pensiez pas comme moi que, dans les circonstances où nous avons à déplorer la mort de notre confrère roumain, le grand citoyen qu'il a été méritait plus de respect encore que l'historien. Je n'oublie pas cependant que c'est l'historien et non l'homme politique que vous avez accueilli le 8 Janvier 1932 comme votre associé étranger, en remplacement de Kr. Nyrop et que ses titres vous ont été exposés ici par deux historiens, Charles Bémont et M. Charles Diehl. Ils vous ont dit fortement, brillamment, — comment en auriez-vous perdu le souvenir? — que N. Iorga este resté sans cesse un historien, que son œuvre historique considérable est, dans sa diversité, souvent excellente et toujours illuminée d'intelligence; ils vous ont, l'un et l'autre, donné un sommaire aperçu de ses ouvrages historiques principaux.

Vous me permettrez de me borner à dire très brièvement quels traits marquent pour moi le travail d'historien de N. Iorga. C'est d'abord le souci de la recherche documentaire, bien naturel chez un élève de notre École des Hautes Etudes; il se manifestait déjà largement dans la thèse présentée par Iorga pour le diplôme de l'École, sur *Philippe de Mézières et la croisade au XIV[e] siècle* (1896); il s'est affirmé de plus en plus, non seulement dans les séries documentaires dont je vous ai rappelé la fondation ou dans les milliers de pages des sept énormes volumes qu'il a ajoutés de 1897 à 1913 à la collection Hurmuzachi des *Documents concernant l'histoire des Roumains*, mais plus encore dans le nombre infini des monographies insérées dans des revues, des journaux, des mélanges, ou dans les *Annales* de l'Académie Roumaine, et consacrées à des documents isolés ou en petits groupes. Ces documents ne sont pas toujours des documents d'archives, mais aussi bien

des informations commerciales, des témoignages de voyageurs, des monuments figurés, des inscriptions, des objets d'art, des correspondances privées, des documents humains.

La conception de l'histoire qui s'est affirmée chez I o r g a est en effet très large: c'est, pour la Roumanie, toute la civilisation, toute la vie qu'il a voulu étudier et restituer. A côté de ses diverses *Histoires du peuple roumain*, sans cesse reprises et accrues, et pour es préparer ou les compléter, il a composé toute une série d'histoires partielles, non d'une époque, mais d'un aspect de la vie du pays: histoires de l'église et de la vie religieuse en Roumanie (1908, 1929, 1932), histoires de l'armée roumaine (1910, 1919, 1929), de l'enseignement en Roumanie (1928), de la presse (1922), des industries (1927), du commerce (1914, 1923, 1925), de l'agriculture, histoire de la vie des femmes roumaines (1930), du costume et des modes, histoire des diverses familles de princes ou de boyards (1902), histoire des villes (1899), histoire des Juifs en Roumanie (1914), histoire de la littérature roumaine ancienne et moderne (1902, 1904, 1907, 1926, 1930) et de l'art roumain ancien (1922), autant d'ouvrages distincts, souvent considérables, plusieurs revus et encore développés et entourés d'une multitude d'articles de détail; trouverait-on pour beaucoup de pays des ensembles aussi divers et aussi étendus?

Terre de passage, champ de bataille, provinces disputées, soumises, démembrées, le pays roumain n'est pas une unité historique qui se suffise, et il est de même à des degrés divers de la plupart des états balkaniques, carpathiques ou danubiens qui enserrent la Roumanie. C'est un des mérites de I o r g a d'avoir mis en une nette lumière cette interdépendance des développements et des transformations historiques dans l'Europe sud-orientale, d'avoir poussé les travailleurs de son pays à l'étude commune de tous les peuples et de tous les groupements nationaux de cette région, et de leur avoir fourni les moyens, en même temps que l'exemple de cette étude. Ses articles, brochures ou livres sont nombreux où il a fait l'histoire des relations des provinces roumaines avec les nations voisines, Serbes, Bulgares, Grecs, Hongrois, Russes, Polonais, Tchécoslovaques. Il a directement tracé l'histoire de plusieurs de ces nations, en de courts résumés parfois, comme pour l'Albanie, la petite Arménie, la Bulgarie, la Hongrie, ou pour les peuples dispersés, Roumains sud-danubiens ou Tziganes, sous une forme plus ample pour

les Turcs dans les 5 volumes de son *Histoire de l'Empire Ottoman* (1908—1913), parue en langue allemande à défaut d'éditeur français, ou dans ses diverses *Histoires des états balkaniques* (1913, 1914, 1924), fragments déjà poussés d'histoire générale. C'est à l'histoire générale, au moins de l'Europe orientale, que Iorga aboutissait quand il étudiait dans des conférences, des communications, des mémoires, *La survivance byzantine dans les pays roumains* (1913), *Les formes byzantines et les réalités balkaniques* (1923), *Le caractère commun des institutions du Sud-Est de l'Europe* (1929), *La création religieuse du Sud-Est européen* (1929) ou encore *L'histoire du commerce de l'Orient* (1923—1925), *Les premiers essais de fédération dans le Sud-Est européen* (1931), ou *Les origines des idées d'indépendance balkanique* (1927).

Les influences à distance ont joué dans l'histoire du Sud-Est européen un rôle que Pompiliu Eliade avait déjà bien marqué dans ses livres sur *L'influence francaise et la formation de l'esprit public en Roumanie.* N. Iorga à son tour a insisté sur l'importance de *la pénétration des idées de l'Occident dans le Sud-Est européen* (1924) et il a jugé nécessaire d'écrire en 1919 pour nos compatriotes une *Histoire du peuple français,* où ils devaient apprendre la raison et le sens de leurs aspirations propres et, suivant la formule, le « secret de la culture française ». L'histoire générale de l'Europe s'était ainsi amorcée dans les enseignements de Iorga et il en a traité des chapitres importants: *Question du Rhin* (1912), *Question de la Méditerranée* (1914), *Question des Océans* (1919) même, qui le faisait tourner autour du globe, en même temps qu'il esquissait des vues d'ensemble: *La Latinité d'Orient* (1921), *La conception de latinité* (1923), *Histoire des Roumains et de la Romanité d'Orient* (1937), *Les croisades et leurs fondations en Terre Sainte* (1924) et, plus larges encore, le *Développement des institutions politiques et sociales en Europe* (1920—1922), l'*Histoire des littératures romanes dans leur développement et leurs rapports* (1920) ou *Les éléments d'unité du monde médiéval, moderne et contemporain* (1921—1923).

Là, c'est de l'histoire universelle qu'on atteint, et N. Iorga y tendait de tout son esprit d'historien, de toute son ambition de penseur et de conducteur d'hommes. Dès 1905—1907, il avait composé pour l'enseignement roumain une *Histoire du monde*; de 1926 à 1929 il publia en 4 volumes l'*Essai de l'histoire de l'hu-*

manité, essai hasardeux sans doute, mais riche d'idées, ébauche d'une grande œuvre.

A l'époque où il publiait ce vaste *Essai*, Iorga imprimait à Văleni un petit livre en roumain, *L'évolution de l'idée de liberté* (1928). Il avait toujours été préoccupé de la valeur morale de l'histoire, de l'aide qu'elle peut apporter à la marche chancelante de l'humanité; que son examen de l'histoire des hommes ait abouti à des réflexions sur la liberté, cela prend devant le crime qui l'a frappé comme une horreur tragique, mais cela reste aussi pour nous dans l'état présent du monde un symbole d'espoir.

UNE NOUVELLE HISTOIRE DE L'EMPIRE BYZANTIN[1]

Voulant donner un Manuel de la vie byzantine sous tous les rapports, l'auteur du « Handbuch der Altertumswissenschaft » a cru devoir s'adresser pour ce qui concerne l'État, avec tous ses problèmes politiques, économiques et aussi religieux à M. Ostrogorsky, si avantageusement connu par ses études aprofondies sur différentes questions de l'organisation intérieure byzantine, des « essais » plutôt que des chapîtres d'histoire. Il nous fait attendre un volume sur « le pays, la nation et la langue », où M. Dölger s'est associé à M. Fels et un autre sur l'histoire de l'art.

M. Ostrogorsky commence par des appréciations parfois amicales, parfois moins aimables, pour ne pas dire haineuses, sur ses prédécesseurs sur ce terrain qu'il n'a connu par des études personnelles que partiellement, ce qui lui donne dans certains cas une autorité discutable. Mais il n'a guère l'intention de faire lui-même le travail difficile qui serait l'analyse des sources même, comme nous l'avons entrepris pour notre *Byzantine Empire*, publiée il y a bientôt quarante ans et reprise pour donner les renvois qui n'existaient pas dans cette première rédaction française, publiée en anglais (traduction de M. Powles), — pour M. Ostrogorsky ceci signifie travailler hâtivement *(flüchtig)*, la révision elle-même nous ayant demandé un labeur acharné de deux ans —; n'étant pas habitué à travailler « flüchtig », il préfère s'adresser surtout aux histoires antérieures de Byzance et à un certain nombre d'articles, et il faut dire que pour

---

[1]) Georg Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates (Byzantiniches Handbuch im Rahmen des Handbuchs der Altertumswissenschaft*, herausgegeben von Walter Otto, Erster Teil, Zweiter Band, Münich, C. H. Beck, 1940.

avoir mis à profit la contribution des chercheurs russes et slaves en général, il a rendu un grand service à ceux des lecteurs qui ne connaissent que le grec et les langues de l'Occident. Cette manière de travailler fixe donc, à l'avantage ou au désavantage de l'auteur, une différence essentielle entre lui et d'autres historiens des choses byzantines. On me permettra de dire que pour ma part toute présentation d'un sujet historique sans recourir en première ligne aux sources ne peut pas donner l'impression de la vie, devant rester donc une simple compilation sans couleur et sans cette vibration qui ne peut venir que du seul contact avec le témoignage contemporain. En tout cas on peut pardonner des erreurs de fait, s'il y en a, à ceux qui cherchent avant tout l'impression générale et, en bonne critique, il ne faut pas s'étonner tant *(erstaunlich)* sur ces erreurs, réelles ou prétendues, qui n'ont pas été signalées pendant presqu'un demi-siècle, que si on est bien sûr de n'en avoir pas commis soi-même bien d'autres qu'un esprit de camaraderie, comme entre savants qui s'estiment, m'empêchera de qualifier de tout aussi « étonnantes » [1]).

Nous présenterons tour à tour quelques lacunes dans l'information, puis des *Sachfehler*. On comprendra ce qui reste surtout pour les institutions et l'Église pour le simple lecteur et pour l'érudit de ce livre d'une si vaste et si noble ambition. Ce ne sera pas, en tout cas, une synthèse qu'on n'a pas voulu même tenter.

Dès le début, dans l'introduction (p. 1), il est faux de dire que par Byzance seule la Renaissance a pu connaître l'antiquité: je croyais qu'on est revenu depuis longtemps sur l'illusion qu'on a appris le grec chez Chrysoloras et Argyropoulos. Et le schysme ne pouvait pas empêcher l'intérêt pour Byzance avec laquelle il y avait plus que des relations de commerce et des rapports d'art: toute une symbiose comme celle des Vénitiens et des Génois, des seigneurs latins de la Morée, de la Thessalie et de l'Épire, des Iles. Je ne vois pas aussi quels sont les Byzantins qu'auraient édité les imprimeurs de la Renaissance à côté des classiques. Les

[1]) Le pauvre Hopf s'en tire, du reste, plus mal: son travail, d'une si extraordinaire érudition, est « grotesque » (p. 5) et Gfrörer est fantastique *(ibid.)*. La présentation de l'histoire byzantine, si intelligente, par Gelzer est aussi injustement rabaissée (p. 7). Et on passe trop facilement sur la contribution de Heisenberg.

lettrés de la fin du XVI^e siècle n'appartiennent pas à cette autre époque [1]).

Dans l'analyse des sources, autant qu'il se croit obligé de la donner, l'auteur n'est pas très heureux: Ammien Marcellin serait « un payen tolérant » (sic) et une espèce de continuateur de Tacite (p. 14), alors que c'est un militaire, écrivant des mémoires. Procope serait un « conseiller » de Bélisaire pendant ses campagnes (p. 15). Les bornes que s'imposent Agathias et Simokattas sont plus larges que ne le dit M. Ostrogorsky *(ibid)*. Rien sur l'intérêt, si particulier, de la chronique de Malalas (p. 16).

Il faut opposer à ce point de vue, si borné, l'opinion de M. Walter Otto: « en tout cas cet État byzantin et sa civilisation ne doit pas être compris seulement comme une continuation de l'antiquité, mais en même temps, comme une formation indépendante, existant par elle-même, comme une unité culturelle » (p. VII). Mais cet autre juge de la valeur de ce qui est « byzantin » part, ainsi qu'il le dit lui-même, de sa « conception de l'histoire générale » qui manque totalement à l'érudit russe. Invoquons aussi, du même, la définition que, de fait, l'Empire byzantin ne commence qu'avec Justinien, mais qu'on peut traiter aussi du quatrième et cinquième siècle, bien que seulement comme « point de départ pour le développement ultérieur », et en tenant compte de ces proportions qui n'exercent aucune influence sur la méthode de M. Ostrogorsky (p. VII).

Pour les idées générales sur le sens de Byzance il ne serait pas sans profit de lire les considérations générales que nous avons données dans la *Byzantinische Zeitschrift* et qui ont été reprises dans nos *Études byzantines*, parues récemment: la comparaison prouve certaines similitudes (voy. p. 17). Le titre d'« *Imperium romanum* christianisé » ne correspond pas: l'Orient a aussi sa part; l'auteur lui-même le dira (p. 20). L'unité de l'Empire malgré le partage théodosien avait été affirmée dans les Mélanges Lamprecht par l'auteur de cet article (cf. p. 30). Je me permettrais aussi de renvoyer pour l'attitude de l'Empire devant les royautés germaniques à un opuscule qui s'appelle *Orient et Occident au moyen-âge* (il est compris maintenant dans nos *Etudes byzantines*). Sur l'iconoclasme des rapports ont été établis en Orient musulman et en

[1]) Faut-il lire parmi ces éditeurs Pierre Poussine (p. 2)?

Extrême Orient, dans les communications faites au premier congrès d'études byzantines à Bucarest. Dans la liste des ouvrages les plus importants pour la première croisade manque celui de Röhricht, ainsi que la mention de son « Histoire des croisades » et ses autres travaux sur cette offensive de l'Occident. D'autres ouvrages récents sont restés oubliés. Pour les Hongrois on ne peut pas s'en tenir à l'ouvrage, si vieilli, de Sayous.

Pour les détails, où les erreurs sont inévitables, même pour un critique aussi acerbe, M. Ostrogorsky parle d'une invasion des « Saxons et des Irlandais » *(sic)* en Grande Bretagne au IV^e^ siècle *(sic)*, de la présence sur le Danube, à la même époque, des Sarmates et des Quades *(sic)*, qui furent, comme il est presqu'inutile de le dire, avec les Marcomans, les adversaires de Marc-Aurèle au II^e^ siècle. Les Huns auraient suivi au-delà du Danube les Wisigoths, qui auraient été « soutenus » à la bataille d'Andrinople par les Ostrogoths eux-mêmes (p. 28). Il n'y eut pas d'établissement wisigoth sur la rive droite du Danube avant leur poussée vers Andrinople *(ibid.)*. On ne peut pas parler d'incursions d'Attila dans « toute la péninsule des Balcans »: elles s'étendirent sur un territoire restreint et bien déterminé, et le rôle du Khan hun méritait autre chose que quelques lignes; il n'y eut pas en Italie une « terrible visite » d'Attila qui cherchait bien autre chose qu'une proie (p. 33). On lit avec cet « étonnement » dont parle M. Ostrogorsky que les Isauriens qui n'étaient pas tous des pirates et des bandits étaient inférieurs en fait de civilisation aux Goths, « auxquels les trésors de la civilisation gréco-romaine s'étaient révélés depuis longtemps », au V^e^ siècle déjà (p. 37). Pour l'installation de Théodoric en Italie deux seules lignes et une note, un peu plus loin, paraissent suffire (pp. 38, 42, note 1). Justin n'était pas précisément un « paysan macédonien » (p. 42), donc Justinien non plus « le fils d'un paysan macédonien ». La théorie de la restitution byzantine par le grand empereur me paraît assez entamée: on voit bien d'où partent les campagnes d'Afrique, d'Italie et d'Espagne (voy. p. 43). Narsès pourrait bien être un « diplomate habile » (mais où sont les preuves?); cependant personne jusqu'ici n'a découvert dans cet eunuque un « stratège génial » (p. 43). Les rapports entre les Avars dominateurs, et les Slaves, leurs sujets, ne sont pas indiqués aux pages 49—50: sans l'initiative avare il

n'y aurait pas eu de raids slaves dans les Balcans. Pourquoi Phocas, quelle que fût son éducation et sa valeur morale, serait-il un « demi-barbare » (p. 50)? L'établissement de Constance II en Sicile n'est pas un simple épisode de l'histoire byzantine (p. 77); le texte même de Théophane, cité par l'auteur, le dit: « Βουληθεὶς ἐν Ῥώμῃ τὴν Βασιλείαν μεταστῆσαι ». L'information est insuffisante aussi pour la révolution impériale de Charlemagne (p. 126 et suiv.). On pourrait admettre difficilement la reconnaissance officielle de Charlemagne comme empereur par les envoyés byzantins en 812 (pp. 136—138). On serait revenu ensuite sur cette concession à cause de la faiblesse momentanée des Carolingiens (pp. 137—138). On ne voit pas assez ce que pouvait être ce « *nouvel* empire universel à la place de l'ancienne Byzance » qu'aurait voulu établir la génialité supposée de Siméon, ce barbare frotté de civilisation byzantine comme jadis Théodoric (p. 184). Dans la carte qui suit on s'« étonne », pour employer l'expression même de M. Ostrogorsky, de voir la domination d'Isperich s'étendre sur toute la plaine valaque, l'Olténie ayant le privilège d'en être détachée. Aussi pour le couronnement de Siméon par le patriarche byzantin et pas par son patriarche à lui et sur son caractère, encore indécis, s'il était de ce fait non seulement « empereur de Bulgarie », mais désigné pour partager la puissance impériale avec Constantin VII. Siméon aurait demandé après l'élévation de Romain Lékapénos « la déposition de son heureux rival »... (pp. 187—188). Cf. aussi le projet d'union du Bulgare avec une princesse byzantine de la famille de Lékapénos (pp. 188—189). Hypothèses qui ne pourront pas être vérifiées. M. Dölger l'a, récemment, reconnu. En échange, la byzantinisation d'Othon III par l'influence de sa mère Théophano, méritait d'être signalée. Manque aussi la définition, qui aurait été nécessaire, de la base ethnique sur laquelle à l'Ouest des Balcans fut établi, après le massacre des Bulgares sur la rive de la Mer Noire, l'État de Samuel (pp. 213—214). Il serait difficile d'admettre qu'une lettre authentique d'Alexis Comnène, demandant — dans cette forme? — des mercenaires à l'Occident eut préparé la falsification de l'appel qu'on a si souvent rejeté (p. 249; mais cf. p. 255, note 2). M. Ostrogorsky admet une initiative d'Urbain II pour la croisade, acte populaire spontané, que de fait le Pape sut exploiter pour les intérêts du Saint Siège

(p. 254) [1]. Sur la nationalité des fondateurs du second Empire bulgare l'opinion de l'auteur qui s'appuie aussi sur les dénégations de M. Moutaftchiev paraît être restée indécise (p. 287, note 3). On lit avec « étonnement »: « Walachen, die Vorfahren der heutigen Rumänen » (p. 287) — quand donc se serait formée cette nation si retardataire?. Au XIII^{e} siècle on pouvait voir quatre empereurs, mais pas concevoir aussi quatre Empires (p. 309). On ne peut pas dire que « aussitôt après l'établissement de Soliman à Kallipolis commença la conquête systématique des pays des Balcans par les Turcs » (p. 387): leur « dromocratie » première se continua par une participation à la vie chevaleresque des princes balcaniques; l'idée impériale est de beaucoup postérieure à Bajazet. Le prince de Valachie, Mircea, fut *le premier* à payer le tribut au Sultan et il ne fut pas battu à Rovine; ce n'est pas comme une suite de cette bataille que les Turcs s'établirent dans la Dobrogea (p. 395). La bataille de Nicopolis ne fut pas perdue par le manque d'entente des croisés avec le roi Sigismond de Hongrie (p. 396). Jean Hunyadi ne porta pas le titre romain de Corvinus, que s'attribua, à cause du corbeau valaque dans les armes de la famille, son fils, le roi Mathias (p. 406). A Varna ne fut pas détruite toute l'armée chrétienne (p. 407).

N. IORGA

[1]) Lire Clermont et pas Clairmont *(ibid.)*.

[DEUX OUVRAGES SUR LES CROISADES[1])]

ENCORE UN OUVRAGE DE CROISADE

Dans le rare ouvrage *Dell'origine, conservatione et decadenza de gli Stati, dove sono trattate molte notabili questioni circa lo stabilimento de gl'Imperij et monarchie, del signor Renato di Lusinge, signore d'Alimes, Consigliere di Stato del Sereniss. di Savoia, et suo ambasciatore ordinario nella Corte Christianissima, tradotto dal s. Girolamo Naselli dalla lingua Francese nell'Italiana, con un discorso del s. conte Horatio Malaguzzi sopra i Cinque Potentati maggiori del Mondo, In Ferrara, appresso Benedetto Mamarello, M. D. XC*, il est question souvent du problème turc, que l'auteur veut élucider. Le jugement sur ces conquérants est le plus sévère dans la Préface même. Sur leur mépris pour les arts et tout ornement (fol. 3). L'auteur note que les fortifications faites, au XV^e siècle, par Mahomet II à Otrante, servirent de modèle aux chrétiens (fol. 3 v^0). Mais ce Sultan et ses deux successeurs étaient des lecteurs assidus de l'histoire et des «mathématiques». Bajazet II et Korkonel, bien que lettrés, manquèrent de courage (fol. 4). Le bon choix des soldats et leurs exercices chez les Turcs (fol. 14—14 v^0). Mention des deux millions d'écus dans l'héritage de ce «Mahomet Bassà», qui est Sokoli. Les Sultans turcs les plus munificents furent le conquérant de Constantinople et Sélim. Sur la discipline: «non si ritrova che i Turchi habbino mai perduto battaglia alcuna per disordine, nè meno abbandonata impresa alcuna per ammutinamento de soldati». En échange les batailles perdues par les chrétiens pour ce motif sont nombreuses, en commençant par celle de Nicopolis.

---

[1]) Nous publions sous ce titre deux articles de N. Iorga, restés inachevés. N. de la Réd.

Sur la bataille de Varna: « Ladislao, re di Polonia, non fu anch'egli rotto a Varna per i disordini delli vescovi di Strigonia et di Varadino, quali, per seguitare inconsideratamente i nemici, ch'erano disordinati in un corno della loro battaglia, quali fuggivano, et essi si sbandarono per caricarli, et cosi, lasciando l'ordine loro, fecero entrata al nemico, il quale, valendosi dell'occasione, venne co'l resto del suo essercito à caricarlo dalla banda che aveano lasciata cosi aperta, di maniera c'hebbe vittoria con miserabile rotta di tutti i nostri » (fol. 16 v⁰). Le nombre des soldats turcs est grand, mais aussi leur ordre parfait. Dans le siège de Castelnuovo et la guerre de Chypre les chrétiens commirent des erreurs fatales (fol. 18—18 v⁰). On ne recueillit pas les effets de la victoire de Lépante. La troisième année de cette guerre don Juan resta à Messine, contre les Français (cf. aussi fol. 41 v⁰) et Venise conclut la paix (fol. 18 v⁰—19). Sur la bataille de Varna, aussi fol. 22 (avec la critique de l'empressement du roi Vladislav à recommencer la guerre). Mention de la loyauté du Sultan Soliman qui délivre « Mercurino de Gatinari et i citadini di Castro,... stati fatti prigioni alla restitutione che fecero della piazza contra la fede promessagli » (fol. 22 v⁰). Dans le chapitre VIII, sur les capitaines ottomans, mention de la bataille de Mohács (fol. 23—23 v⁰). Suivent les mêmes erreurs commises pendant la guerre de 1537. Mention des meilleurs commandants turcs. Les Sultans « ne font pas de sauts » et ne s'attachent pas à des entreprises médiocres (chap. X). Tout est minutieusement préparé (fol. 30). Pendant la guerre de Chypre, ils ne s'arrêtèrent pas à Césines, mais poussèrent droit vers Nicosie (fol. 30 v⁰), mais ils perdirent leur prudence dans l'attaque contre Malte. On saisit toutes les occasions, comme le schisme oriental (fol. 33). Mention des prisonniers gagnés à Nice et en Corse (fol. 33 v⁰). Hommage à la résistance des rois de Hongrie (fol. 34 v⁰). Sur l'entreprise d'Essek (fol. 40) et encore une fois sur celle de Varna (fol. 40 v⁰). Les Sultans conduisent eux-mêmes les armées (surtout fol. 46). Ils observent la meilleure saison (fol. 48 v⁰—49). Ils ne divisent pas leurs forces (chap. XVI). Ils ne s'arrêtent pas trop sur le même ennemi (chap. XVII).

Le second livre montre de quelle façon ils conservent ce qu'ils ont gagné. Sur les rapports avec les sujets (chap. II—III). Des renseignements sur les catégories des soldats au chap. V. Personne

n'a d'autorité que le seul maître (chap. VI). Mesures envers les voisins (chap. VII).

Dans le livre III, sur les raisons de la ruine des États (surtout chap. III). Mais « l'imperio del Turco s'avvicina al suo fine » (chap. IV). Les ennemis qui peuvent leur tenir tête (fol. 71 v°). Ceux qui peuvent contribuer à la catastrophe: roi de Fez, « prêtre Jean », le Souphi, les Moscovites, les Allemands, les Vénitiens, le roi d'Espagne (chap. V). Mention des cas où les chrétiens eurent le dessus (chap. VI). Mais les ligues chrétiennes ne réussissent pas (chap. VII). La critique revient sur celles de 1537 et de 1571 (chap. VIII). On pourrait en organiser de meilleures (chap. IX). Suit l'exposé des forces ottomanes (chap. X). L'auteur cherche à découvrir les meilleures façons de les attaquer (chap. XI); on a les meilleurs ports, les forces de terre les plus abondantes.

(Le manuscrit s'interrompt ici).

SUR LA CROISADE AU XVII[e] SIÈCLE

Dans les souvenirs de croisade de Meister Iohann Dietz, barbier du Grand Electeur *(Meister Iohann Dietz, des Grossen Kurfürsten Feldscher und Königlicher Hofbarbier, nach der alten Handschrift in der Königlichen Bibliothek zu Berlin, zum ersten Male in Druck gegeben von dr. Ernst Consentius, Ebenhausen bei Münich)*, est présentée l'armée de Hongrie contre les Turcs en 1686. Engagé comme médecin de campagne, il traverse les villages de Pologne aux cabanes n'ayant que des fenêtres de vessies, et pleines de poux et de barils d'eau-de-vie. De Prusse (Breslau) il avance vers Frencsen et les bourgades de Bohême jusqu'à Gran, dans une région où on habite sous la terre, « se nourrissant du produit de la chasse et de la pêche, comme les Tatars, mangeant, à ce qu'il lui semble, de la viande pourrie, comme les Tziganes » (p. 52) auxquels ils appartiennent, se laissant employer dans les deux camps, et une description est donnée de ces « hordes », au milieu desquelles surgissent des conflits terminés par les morts qu'on laisse en chemin. « La jadis belle Hongrie » est déserte. Les chemins sont pleins de chiens errants qui s'attaquent aux passants et déterrent les cadavres pour s'en nourrir. « Vacz, la belle petite ville, était totalement détruite et brûlée, les habitants traînés en captivité. Neuhäusel (Ujvár), à peine

conquise, mais pas encore reconstruite ». On avance sur le Danube, en dépit des Turcs qui tirent sur les deux rives.

Bude est assiégée par les Impériaux et les Bavarois, auxquels sont mêlés des Français, des Suédois, des Wallons et le barbier assiste au duel d'artillerie et aux attaques. Toute l'horreur de la guerre est décrite dans ces pages d'une compassion sincère et naïve. Les assauts bruyants des Turcs sont repoussés. Il lui semble que ces Infidèles craignent par dessus tout les gens de l'Électeur, qui se jettent contre l'ennemi: « avancieret, avancieret wieder, Brüder ! »: ce sont, du reste, une nation « forte, disciplinée *(untersatztes)*, laborieuse ». Il voit l'explosion du principal magasin des défenseurs de la forterese. On aurait pris Bude sans la discorde entre le duc de Lorraine et « les généraux » (p. 61).

Deux frères Dohna sont parmi les victimes (p. 62). Et voici la grande attaque de toute l'armée ottomane, « comme une ruche d'abeilles, ...avec un épouvantable cri, comme ils en usent, confus, sans ordre », un viel aga en tête, sabre au clair. On finit par les forcer à la retraite, les morts tombant comme des mouches. A peine six cents peuvent se sauver entre les murs. Il décrie le massacre impitoyable, les corps mutilés, décortiqués, dont la graisse est brûlée, les sacs pleins de débris humains, de « mumies », pendant qu'on cherche dans les intestins les ducats avalés. Une atmosphère empestée s'en dégage. Des paysans hongrois, des talpaches sont forcés d'ensevelir ces tristes débris (p. 67). Il paraît regretter de ne pas avoir détroussé deux pachas qui tombèrent morts devant sa tente. D'autres en eurent le gain, dit-il en soupirant.

Heissler et Dünewald poursuivent les vaincus. Mais après trois jours il faut livrer bataille à toute l'armée, « de l'autre côté du camp » (p. 68 et suiv.). On employa autres trois jours à des escarmouches. Le quatrième les Turcs durent se retirer vers les hauteurs. On voit « un vieux Tatar à longue barbe » agoniser sous le poignard d'un Allemand.

Il fallut cependant passer par un second engagement. Cette fois aussi on put « victorisieren » (p. 72). Le témoin prend part au dépouillement des cadavres richement vêtus lorsqu'ils furent surpris par les cavaliers ennemis, Turcs et Tatars.

Après onze semaines Bude n'était pas encore prise. Une surprise au moment où, à midi, les Turcs prenaient leurs repas, devait

décider, malgré une dernière défense opiniâtre à laquelle participent aussi « les femmes et enfants turcs et aussi les Juifs, dont il y avait beaucoup dedans ». On n'épargna personne, ouvrant le ventre aux femmes enceintes et écrasant les petits enfants contre les murs (pp. 75—76). Pires, dit-il, que les bêtes.

Deux des chefs avaient été tués; un troisième, désarmé, fut pris près d'une mosquée.

Pendant deux jours, la citadelle résista encore. Tout brûle sans qu'on puisse savoir qui avait mis le feu à la ville. Une belle ancienne église saute par l'explosion d'une mine. Le jeune médecin peut sauver une femme avec ses deux filles: il fallut bien les céder au général Schönick, qui les mène à Berlin, où, baptisées, elles trouvèrent de bons maris (p. 77). Encore une fois, le regret de n'avoir gagné personnellement que quelques pierres à demi précieuses.

Il est émerveillé de la beauté des bains turcs, dont il montre le fonctionnement. Il admire la piété, l'hygiène, l'honnêteté des Turcs et raconte une histoire, horrible, sur les effets de leur jalousie (pp. 80—81).

Par delà Essek les vaincus sont poursuivis jusqu'à Belgrade, après quoi on revient à Komorn, avec les généraux Schönick, Barfus et Marwitz.

(Le manuscrit s'interrompt ici).

N. IORGA

LA MÉDITERRANÉE ET L'EUROPE ORIENTALE

Il vient un moment dans les travaux des historiens où les études partielles et le souci de précision dans le détail ne suffisent plus à l'esprit. On cherche à secouer l'emprise de l'érudition pour essayer de combler l'abîme entre savoir et comprendre. On tente de légitimer l'effort des recherches minutieuses par l'assemblage des morceaux épars du puzzle historique et d'obtenir un tableau d'ensemble que l'on croit exact. Car il n'est de science que du général.

Les généralisations historiques sont à leurs débuts encore incertains. Elles se bornent pour la plupart à des juxtapositions plus ou moins rationnelles et complètes. Les causes intrinsèques et extrinsèques des évolutions sont recherchées d'habitude dans les limites tracées par la tradition. Cet état de choses peut justifier tout essai, même restreint, de mettre en lumière quelque enchaînement de causes à effets passé inaperçu ou négligé auparavant. Sans avoir la prétention d'enrichir le savoir historique, un essai de cette nature est susceptible d'aider à mieux comprendre les phénomènes déjà connus.

Telle est la raison d'être du schéma très sommaire qui suit. Il a pour but de suggérer au lecteur avisé des réponses possibles, non encore envisagées par les historiens, à de nombreux pourquoi que peut susciter l'étude de l'évolution historique de l'Europe orientale. L'influence des événements qui se déroulaient dans la Méditerranée sur les destinées et les civilisations des peuples de l'Orient européen mérite, semblerait-il, l'attention des esprits désireux d'apporter plus de clarté dans l'explication des phénomènes historiques.

LES CIVILISATIONS ANTIQUES

Si le commerce est, à juste titre, considéré comme créateur premier de toute civilisation évolutive, la mer fut de tout temps la route commerciale la plus facile, la moins onéreuse, permettant

un trafic massif et des échanges ininterrompus. C'est pourquoi le rôle de la Méditerranée dans la formation des civilisations antiques fut incontestablement décisif.

Les puissants foyers d'activité humaine constitués en Egypte, en Crète, en Grèce, en Italie, dans l'Afrique phénicienne, se sont propagés ainsi, en jonction les uns avec les autres, grâce au trait d'union méditerranéen. C'est grâce à cette mer providentielle que s'est établie la liaison millénaire entre le bassin méditerranéen et les civilisations les plus anciennes de l'Asie: la Mésopotamie, les Indes et le lointain Cathay, depuis lors dénommé Chine. L'expression la plus unifiée de toutes ces civilisations antiques — l'empire romain — sortit du creuset méditerranéen où fusionnèrent les éléments matériels et spirituels de toutes ces contrées.

Le Moyen Âge dans l'Occident européen s'ouvre à la chute brusque de cette civilisation.

L'INVASION ARABE

Henri Pirenne, dans sa géniale conception de *Mahomet et Charlemagne*, a mis fin à la légende qui expliquait l'écroulement en Occident de la civilisation dite romaine par les invasions des barbares germaniques et asiatiques. Le démembrement de l'empire des césars ne porta guère d'atteinte à la civilisation matérielle ou spirituelle du monde romain. Les barbares vivaient, s'habillaient, mangeaient à la romaine; les villes, régies par le droit romain, continuaient à prospérer par leur commerce; la foi chrétienne triompha des conquérants et la cursive romaine continuait à couvrir le papyrus dans les chancelleries administratives aussi bien que dans les entreprises commerciales, les abbayes ou les officines de copistes.

Le tableau change dès le VIII^e siècle. Le commerce se meurt, les villes se dépeuplent, le travail de la terre devient la principale, sinon l'unique source des moyens d'existence, isole les intérêts, limite la solidarité sociale et morcelle les pays en une infinité de cellules se suffisant à elles-mêmes. Dans les us de la vie quotidienne, la grosse toile et la bure remplacent la soie introuvable, les épices disparaissent de la cuisine, la monnaie d'or devient rarissime; le parchemin, très cher, parcimonieusement utilisé, restreint l'usage de l'écriture, où l'onciale laborieuse supplante la cursive; le droit

romain, inapplicable dans les conditions de vie nouvelles, cède le pas à la coutume en formation.

La raison d'un tel effondrement de la civilisation léguée par Rome, il faut la chercher dans l'emprise arabe sur la Méditerranée. L'étau de la conquête islamique, bien que bloqué, à l'Est, par la résistance inébranlée de Byzance, à l'Ouest, par la victoire de Poitiers, se ferma sur la mer. Infestées par les pirates arabes, les voies millénaires du commerce méditerranéen en devinrent impraticables; les repaires sarrazins se multiplièrent sur la côte française et en Sicile, ne laissant à l'abri de leurs incursions que l'étroite Adriatique; l'Egypte, la Syrie, la Mésopotamie et la Perse entre les mains des Arabes, les ports et les routes caravanières menant vers l'Orient asiatique furent fermés au commerce des Roumis chrétiens.

Rien n'arrivait de l'Orient vers les ports d'Italie ou de France: le papyrus et l'huile d'Égypte, les perles et les pierres précieuses, l'or et les épices des Indes, la soie de la Chine disparurent de la circulation, arrêtés par le barrage arabe; rien des produits occidentaux ne s'écoulait plus vers l'Est. L'effondrement de toute l'économie commerciale s'ensuivit, et, de ce fait, l'Occident européen, se repliant sur lui-même, plongea dans le Moyen Âge.

L'EMPIRE BYZANTIN

La résistance victorieuse de Byzance aux assauts des Arabes ne préserva pourtant pas le commerce byzantin d'une crise très grave. Certes, l'hostilité politique et religieuse n'empêchait pas les commerçants grecs de fréquenter les ports syriens et de s'y approvisionner chez des marchands arabes; mais, outre que ces intermédiaires musulmans prélevaient la part du lion sur les bénéfices possibles, l'envergure des échanges ne pouvait de loin être la même qu'aux temps où Constantinople régnait sans conteste sur les marchés orientaux. Les Arabes, vieille nation de trafiquants, tendaient ouvertement à monopoliser les échanges avec l'Asie et l'Afrique, en ruinant le commerce de leurs concurrents roumis. Le trafic avec l'Europe occidentale, la « Grande Grèce » de l'Italie méridionale y comprise, était lui-même terriblement entravé par la piraterie arabe; et ce n'est qu'assez tard, à partir du X^{e} siècle, que la cabotage de l'Adriatique fit naître une cité marchande

importante, Venise, devenue bientôt le principal entrepôt pour le commerce occidental de Byzance.

La bourgeoisie commerçante de Constantinople ne devait pas se résigner facilement à la ruine. Les empereurs eux-mêmes étaient les plus gros négociants de l'empire, et le trésor de l'État était également intéressé à plus d'un titre à la prospérité du commerce. Un effort s'imposait donc pour la création de routes marchandes nouvelles, échappant au contrôle des Arabes. Or, les vieilles colonies chersonésiennes existaient toujours et les bassins du Borysthène et du Rha à demi classiques leur étaient bien connus. Ces colonies devinrent des auxiliaires tout naturels dans la nouvelle orientation du commerce byzantin, et les relations entre la Grèce et les lointains pays du Nord et de l'Est (relations qui existaient déjà du temps d'Hérodote) se ranimèrent rapidement. Au VII^e siècle, les empereurs byzantins négligèrent les propositions des Turcs de servir de caravaniers au trafic grec: à l'époque, ces propositions ne présentaient pas d'intérêt, les voies du commerce byzantin étant bien tracées et gardées. Mais, au IX^e siècle, partant de la Crimée, traversant le Don, la Volga et se dirigeant vers la Bactriane, les marchands grecs ne dédaignaient plus les services des Turcs sur les routes caravanières de Balkh vers les Indes.

Sur cet immense parcours, les commerçants byzantins entraient en contact avec des peuples nouveaux. Les Slaves orientaux dans le bassin du Dnièpre furent bientôt entraînés dans le trafic avec la Chersonèse. Les Khazars, fixés dans les steppes entre le bas Dnièpre et la Volga inférieure, virent apparaître dans leurs centres des marchands étrangers, et leur capitale, Itil, devint un important marché international où se coudoyaient, dès le VIII^e siècle, les Grecs, les Slaves, les Juifs et les Arabes venus par le Caucase, les Scandinaves descendus par la Volga. Ainsi les influences de la civilisation byzantine pénétrèrent dans la plaine orientale de l'Europe, restée jusqu'alors en marge de l'histoire.

LES SLAVES DE LA BALTIQUE

Un autre contre-coup de l'invasion arabe se produisit au Nord-Ouest de l'Europe. Il serait difficile, en effet, de voir une simple coïncidence dans l'essor remarquable du commerce maritime de la Baltique juste au moment où ce commerce se mourait dans la

Méditerranée. Toute une série de ports surgirent au VIII^{e} siècle le long des rives méridionales de la Baltique: Stargrad (aujourd'hui Oldenbourg), Lubka (Lubeck), Volin (Julin), Stettin, tous fondés par des Slaves occidentaux occupant à l'époque tout le territoire entre l'Elbe et l'Oder. L'envergure du trafic passant par ces cités marchandes devint rapidement surprenante, puisqu'il fournissait aux pays scandinaves et à l'Angleterre des produits des Indes et de la Chine. Les joyaux d'or, les perles, les pierres précieuses, les épices et la soie (appelée dans les langues scandinaves et anglaise d'un nom slave: silk) abondaient dans ces contrées pendant les siècles où le Sud-Ouest européen en était complètement privé. La description enthousiaste que fit du port de Volin (« le plus grand et le mieux aménagé de toute l'Europe, pouvant amarrer en même temps 300 grands vaisseaux ») un homme d'affaires rassis qui l'avait visité (Ibrahim-Ibn-Iakoub, 965), nous donne l'idée précise de l'importance du commerce slave dans la Baltique, même à l'époque où la concurence pillarde des Danois et des Normands lui portait déjà des coups ruineux.

La liaison des ports slaves de la Baltique avec les marchés asiatiques se faisait, de toute évidence, par la plaine de l'Europe orientale, avec la grande voie fluviale de la Volga. L'escale et le transbordement se faisaient, de très bonne heure probablement, à Novgorod (Ostragard des Scandinaves), ville des Slaves orientaux, dont le port sur le Volkhov était accessible aux navires venant du golfe de Finlande. D'autres ports surgirent nécessairement le long de la Volga, ce qui explique l'appellation scandinave: Gardarik, « pays des villes », de toute cette contrée, ainsi que l'auréole de richesse fabuleuse dont l'imagination populaire des Nordiques entourait le pays slave de l'Est.

La prospérité du commerce slave dans la Baltique se maintint jusqu'au XI^{e} siècle, quand l'agression conquérante des Germains y mit fin, exterminant la population slave et s'emparant des ports florissants pour passer ensuite à la ligue hanséatique l'héritage de leur organisation commerciale.

LES SCANDINAVES

Appâtés par les richesses que les marchands slaves apportaient de l'Orient, les Scandinaves ne se contentaient pas du pillage des ports de la Baltique ou des navires en pleine mer. Partant de Birka

(dans l'île de Björkö) et ensuite de Gottland, les Normands explorèrent à leur tour les voies du commerce balto-caspien, où l'on constate leur apparition dès le VIII^e siècle. Des colonies « varègues » se fondèrent autour des lacs de Ladoga et d'Ilmen, ainsi que sur la Volga moyenne et inférieure.

Sur le confluent de la Volga et de la Kama, les Normands entrèrent en contact avec les Bulgares Blancs, débris de la horde des Huns, dont la capitale, Grands-Bolgares, présentait un centre important d'échanges avec les marchés asiatiques. En effet les Bulgares exportaient en Orient des cuirs travaillés, du bois de construction, des cordages, des poteries et étaient en relations suivies avec la Chine.

Un autre courant commercial ne tarda pas à faire la jonction avec le trafic venant de la Baltique: les Arabes, ayant conquis la Perse, explorèrent la Caspienne, nouèrent des relations avec les Khazars, et leurs marchands remontèrent la Volga jusqu'à Grands-Bolgary. De leur côté, les Normands, en descendant le cours de la Volga, aboutirent à Itil, la capitale khazare, où ils rencontrèrent des marchands de toute race pratiquant le commerce oriental.

Ce n'est probablement que plus tard, dans la première moitié du IX^e siècle, que les Normands découvrirent la route du Dnièpre menant à la mer Noire et à Byzance. On les y rencontre depuis lors en qualité de mercenaires au service des empereurs grecs, aussi bien que dans le rôle de trafiquants plus ou moins doublés de pillards.

Les tentatives des Normands d'imposer leur domination à la région novgorodienne furent repoussées par les Slaves indigènes. Par contre, ils eurent à jouer ensuite le rôle d'organisateurs de la défense dans tout le pays des Slaves orientaux, depuis le golfe de Finlande jusqu'à la mer Noire et du Dnièpre à la Volga inférieure, toute cette vaste contrée ayant été amenée à prendre une part très active au commerce intercontinental passant par ces fleuves.

LES SLAVES ORIENTAUX

C'est depuis le VI^e siècle que les Slaves orientaux, en partant des Carpathes et du Dniestre, colonisaient la grande plaine orientale jusqu'aux golfes de la Baltique, au bassin de la haute et moyenne Volga, au Don et à la mer d'Azov. Tout se prêtait dans cette région pour assurer aux nouveau-venus l'évolution calme et pacifique d'un

peuple agricole primitif: terres très fertiles, espaces infinis libres de tout occupant, innombrables rivières navigables reliant les points les plus excentriques, voisins paisibles et faibles au Nord et à l'Est.

C'est pourtant vers les industries forestières: la chasse aux fourrures et l'apiculture, ainsi que vers le commerce d'exportation que se tourne l'activité principale de ces Slaves à partir du VIII^e^ siècle; l'agriculture ne joue plus, depuis lors, qu'un rôle secondaire dans leur économie. Cette contradiction remarquable entre les conditions naturelles de l'habitat ainsi que les traditions agricoles des Slaves, d'une part, et l'orientation de leur activité productrice, de l'autre, trouve son explication dans l'ambiance historique où les colons slaves sont entrés par leur expansion dans les bassins du Dniépre, du Don et de la Volga.

Les nouvelles routes du commerce intercontinental, créées au VIII^e^ siècle, entouraient de toutes parts le territoire des Slaves orientaux et le pénétraient de plus en plus par des ramifications multiples. Déjà les Slaves occidentaux, en établissant la liaison entre leurs ports et l'Asie, traversaient de bonne heure le pays habité par leurs frères orientaux qu'ils initiaient aux avantages des échanges; l'organisation des points de transbordement et des escales le long de la Volga nécessitait une collaboration active des habitants. Les voisins des Slaves orientaux, les Khazars au Sud et les Bulgares Blancs à l'Est, leur donnaient également l'exemple de l'activité commerciale. Les Grecs de la Chersonèse et de Byzance apparurent ensuite dans le Midi; les Scandinaves supplantèrent les Slaves occidentaux sur la Volga et le Dniépre et sur les marchés khazars. Tout ce mouvement de trafiquants internationaux sollicitait le concours des Slaves orientaux et les incitait à y prendre part.

Entraînés par ces courants commerciaux, les Slaves orientaux s'y adaptèrent si vite et si bien que toute l'activité économique de cette nation naissante fut en fin de compte déterminée par les exigences des marchés extérieurs. Le Midi, comme l'Orient, demandaient des peaux, du miel, de la cire, ainsi que des fourrures, fort à la mode à la cour de Constantinople et ensuite à Bagdad. Les agriculteurs slaves se firent chasseurs et apiculteurs.

La civilisation des Slaves orientaux se développa dès lors d'une façon remarquable et prit un caractère nettement urbain. Un simple emplacement de foire périodique aux fins de troc entre les mar-

chands étrangers de passage et les producteurs slaves avoisinants devenait vite un entrepôt de marchandises pour la région. Pour le protéger contre le pillage, il fallait entourer l'entrepôt d'un rempart: Il devenait un bourg, une cité marchande fortifiée. Plus de vingt-cinq villes de cette origine existaient déjà chez les Slaves orientaux au début du XIe siècle.

Deux de ces villes, apparemment les plus anciennes, devinrent, aux deux extrémités de la grande route fluviale, de principaux centres économiques et ensuite politiques: Novgorod-le-Grand et Kiev. La situation géographique en faisait comme deux portes par où entrait et sortait le commerce international. D'autres villes jalonnaient les voies commerciales du Nord au Sud (Staraïa Roussa, Smolensk, Lubetch, Tchernigov, Péréiaslav, etc.) et de l'Ouest à l'Est (Pskov, Polotsk, Minsk, Tourov, Tcherven, Béloozéro, Rostov, Souzdal, Iaroslavl, Riazan, etc.); c'étaient des centres économiques régionaux tout prêts à jouer un rôle organisateur plus général, politique, administratif et militaire, au fur et à mesure du développement historique d'une nation en formation.

L'ÉTAT NOVGORODO-KIÉVIEN

C'est la nécessité de défendre ces voies commerciales qui cristallisa au IXe siècle les éléments politiquement épars et amorphes du futur peuple russe.

Le commerce d'exportation et de transit était devenu la source essentielle du bien-être pour les Slaves orientaux, Or, depuis le début du IXe siècle, les incursions des Scandinaves au Nord et l'apparition des Petchénègues dans les steppes du Sud compromettaient la sécurité du pays et de son activité économique. D'autre part, Byzance était de tout temps, pour les marchands septentrionaux, un marché exploiteur, contre la rapacité, la déloyauté et souvent les brutalités duquel il fallait également se défendre.

Le contact des Slaves orientaux avec les Scandinaves, mi-marchands mi-guerriers, incita ceux-là à recourir aux services de ceux-ci pour l'organisation du pays et de son commerce. Des chefs scandinaves avec leur trustes apparurent, vers le milieu du IXe siècle, dans le rôle très net d'organisateurs militaires et ensuite politiques. L'unification se fit rapidement. L'effort défensif se tendait avant tout contre les nomades asiatiques de la steppe qui menaçaient

les voies vers la Grèce et l'Orient: outre de fréquentes expéditions guerrières, un système de points fortifiés avançait progressivement vers le Sud et le Sud-Est. Par ailleurs, les relations avec Byzance se régularisaient, à la suite des conflits armés (entre 865 et 1043), par des traités de commerce et même des alliances. Ces rapports amicaux furent raffermis à la suite de la christianisation du pays novgorodo-kiévien par les prêtres grecs en 988.

La formation de l'État national fut dès lors un fait accompli, et son essor fut remarquable.

LA CIVILISATION DE LA RUSSIE PRIMITIVE

L'unité de la vie économique basée sur le commerce intercontinental; la solidarité des intérêts entre les cités marchandes de tout le pays; l'identité de la langue et des moeurs; l'Église chrétienne unificatrice, avec son autorité morale; enfin, une seule et unique famille de princes établis dans les villes et assumant la défense extérieure et intérieure du pays dans son ensemble, tels furent les facteurs qui assurèrent un développement harmonieux et rapide de la civilisation chez ce peuple, connu, dès la fin du X^e^ siècle, sous le nom de Russes.

Cette civilisation fut nettement commerciale et urbaine. Le négoce russe atteignait jusqu'aux Indes et à la Chine, en passant par la Perse et par Bagdad; Byzance et, par son truchement, l'Italie d'un côté, les pays de la Baltique jusqu'aux Flandres de l'autre, ensuite la Pologne et l'Europe centrale entretenaient des échanges réguliers avec le marché russe. Les marchands russes pénétraient dans les pays lointains: on les rencontraient à Bagdad déjà dans la première moitié du IX^e^ siècle, à Prague, Ratisbonne et Rafelstetten au X^e^ siècle, sans parler des pays scandinaves et des ports baltiques. Les villes russes avaient des quartiers scandinaves, allemands, des marchés juifs, arméniens, hongrois, gothiques. La prépondérance du commerce dans l'économie nationale réservait aux villes le rôle décisif dans la vie du pays. La même raison déterminait le caractère bourgeois et démocratique de l'organisation urbaine.

Celle-ci avait pour base l'assemblée communale composée de tous les chefs de famille possédant un immeuble. L'administration élue par l'assemblée comprenait un maire, un chef de la milice municipale (en même temps juge pour le « menu peuple »), des chefs de quar-

tiers et de rues, des doyens de guildes marchandes, des syndics de corporations d'artisans, etc.

L'autorité des princes de chaque cité s'harmonisait avec celle du maire et du chef de la milice. Sous l'autorité suprême de l'assemblée communale, chacun d'entre eux avait une compétence judiciaire et administrative bien définie; dans le domaine de la défense extérieure, le prince apparaissait comme commandant en chef régional, tandis que l'aîné de la famille princière, établi à Kiev, assumait le rôle de chef suprême des forces armées.

La justice était régie par le droit coutumier où la tradition slave subissait des influences scandinaves et byzantines. Le premier coutumier russe connu date du début du XI^e^ siècle; amplifié par la suite, il donne, dans sa rédaction étendue, une image détaillée de la civilisation novgorodo-kiévienne. Le crime, envisagé avant tout comme une lésion des intérêts économiques, était frappé d'une double amende: réparatoire et fiscale. Le droit civil distinguait associations, commandite, crédit simple, emprunt amical et à intérêts, commission, concours de faillite malheureuse et frauduleuse, priorité des créances étrangères. Le droit de famille avantageait les citadins: la fille d'un bourgeois sans descendants mâles héritait de tous les biens paternels et pouvait continuer ses affaires, tandis que la fille d'un campagnard n'héritait dans ce cas que des biens mobiliers, les immeubles allant au prince.

Les principes du droit international s'élaboraient dans les traités conclus par la Russie novgorodo-kiévienne avec ses voisins depuis 907 et tout le long des X^e^—XIII^e^ siècles. Le renoncement au droit de l'épave, la protection des biens étrangers en cas de naufrage ou de mort, rachat des prisonniers de guerre vendus en esclavage, juridiction locale pour les étrangers, passeports pour les ambassadeurs aussi bien que pour les marchands, telles en sont les normes établies dès le X^e^ siècle.

Les relations commerciales mettant la Russie en contact avec le monde civilisé de l'époque, les rapports diplomatiques se développaient parallèlement. Les empereurs byzantins, comme Basile II, Michel VII, Manuel Comnène ou Andronic Comnène, concluaient volontiers des alliances avec les princes russes aux moments des difficultés militaires. Les liens dynastiques des princes de Kiev les alliaient aux empereurs grecs et allemands, aux rois d'Angleterre,

de Suède, de Norvège, de Hongrie et de France. En même temps, la Russie devint une terre d'asile pour les princes étrangers exilés, et le fameux héros national scandinave, saint Olaf, fut, entre autres, au service des princes kiéviens.

Imprégnée d'influences extérieures, mais conservant toujours un caractère original national, la civilisation russe de cette époque produisit une poésie populaire remarquable par sa richesse et par la perfection de ses formes, une littérature écrite variée, aussi bien religieuse que laïque, et un art religieux sublime et riche, dont les chefs-d'oeuvre merveilleux restent trop peu connus en Occident.

Tout paraissait présager des destinées brillantes à cette civilisation hautement développée. Son essor vigoureux se trouva pourtant brisé, et le XIII^e^ siècle vit l'effondrement quasi-total et de l'État novgorodo-kiévien et des fondements mêmes de sa civilisation.

LES CROISADES

L'activité commerciale de l'Est européen pénétrait peu à peu l'Europe occidentale. Les marchands juifs, colporteurs des civilisations, venaient des pays musulmans, parcouraient le continent depuis l'Espagne, à travers la France, l'Italie, l'Allemagne, les pays slaves, jusqu'à la Caspienne, pour continuer vers l'Orient asiatique. Byzance étendait ses échanges vers le Nord-Ouest par l'entremise de Venise. Les Russes s'infiltraient avec leur négoce à Cracovie, Prague, Enns, Vienne, Ratisbonne. Les relais des conquêtes normandes reliaient le Nord-Ouest à la Méditerranée où la maîtrise de la mer échappait ainsi aux Arabes.

La puissance arabe périclitait dans le morcellement de l'empire islamique. La population de l'Europe occidentale s'accroissait en même temps de siècle en siècle, et l'économie agricole primitive de la féodalité n'arrivait pas à assurer la subsistance de nombreuses bouches en surnombre. Les dangers sociaux du surpeuplement se faisaient sentir gravement.

Les marchandises étrangères développaient des goûts de vie plus luxueuse dans les classes possédantes. Une bourgeoisie marchande se formait peu à peu dans les pays occidentaux. La population en surnombre mettait des forces nombreuses à la disposition de chefs militaires entreprenants. Les richesses fabuleuses de l'Orient excitaient les imaginations et allumaient des convoitises. L'étincelle

d'une idée religieuse: libération du Saint-Sépulcre, souda ces éléments divers et mit en mouvement les forces accumulées par l'Occident pendant le Moyen Âge. Ce furent les croisades.

Leur résultat fut avant tout la libération de la Méditerranée en tant que voie maritime. L'œuvre commencée par les Normands fut ainsi parachevée. La faiblesse des Arabes permit aux Latins de mettre pied sur le rivage de l'Asie Mineure et de rétablir ainsi l'antique liaison méditerranéenne avec les routes vers l'Orient asiatique. L'installation des croisés à Constantinople marquait le début de la déchéance définitive de l'empire byzantin en tant que puissance commerciale; toute son organisation marchande servit désormais les trafiquants d'Occident. Venise, Gênes, d'autres cités méditerranéennes accaparaient le commerce du Levant; la Méditerranée redevenait la route des épiciers, des soyeux et des diamantaires et le resta malgré les vicissitudes des croisades.

L'Europe occidentale vit dès lors ressusciter les anciennes villes romaines où le négoce prospérait de nouveau, le droit romain renaissait et la bourgeoisie s'affirmait en force. Le triomphe des armées féodales dans les croisades clôturait ainsi l'époque médiévale et frappait à mort la féodalité.

L'ÉCLIPSE DE L'ÉTAT RUSSE

Pour l'Est européen, et plus particulièrement pour la Russie, ce triomphe apportait la ruine. La déviation du trafic commercial tarissait les ressources économiques du pays novgorodien-kiévien; l'installation des Latins à Byzance supprimait même les échanges avec la Grèce; le monopole des Vénitiens et des Génois évinçait les marchands russes du trafic avec l'Orient. Novgorod-le-Grand s'accrochait à son commerce séculaire de la Baltique et étendait, aux fins d'exportation, ses colonies du Nord et du Nord-Est; mais la Hanse germanique, fille cadette des croisades, s'emparait en maîtresse du commerce nordique et réduisait bientôt la fière cité russe à une vassalité économique complète, tandis que les Teutoniques s'installaient dans la Prusse et le golfe lithuanien où ils fondaient Riga.

Réduites à la misère par la mort du commerce, les autres villes russes se dépeuplaient. Les nécessités matérielles forçaient la population à chercher la source de sa subsistance dans le travail de la terre. Les intérêts, par suite, se localisaient et l'unité nationale

s'effritait dans le morcellement économique. Les forces de défense s'affaiblissaient par l'isolement des régions agricoles. L'État novgorodo-kiévien tenait naguère en respect les Khazars, les Hongrois, les Petchénègues, les Polovtsi; dorénavant, les nomades de la steppe battaient en brèche les places fortes aux garnisons affaiblies, s'attaquaient aux villes et à Kiev elle-même, poussaient jusqu'au Dniestre leurs razzias ravageuses et tuaient les dernières tentatives de maintenir le trafic commercial. A l'Est, l'invasion mongole dans la Perse et le Khorassan rendait impraticables les routes vers les Indes.

La désolation des contrées méridionales poussait leur population à chercher ailleurs et sur d'autres bases les possibilités d'une vie plus tranquille. Les marches éloignées du Sud-Ouest, la Volynie, la Podolie, la Galicie, et surtout du Nord-Est, la Souzdalie abritée par ses forêts immenses, attiraient le peuple russe désolé et ruiné des campagnes et des villes méridionales. Kiev, avec sa région dépeuplée, perdait non seulement son ancienne prospérité, mais son rôle de centre politique et économique.

Le coup de grâce fut donné à la civilisation novgorodo-kiévienne par l'invasion des Tatars. La poussées brusque et formidable des Asiatiques trouva devant elle non pas une force unie de l'État russe, — ce bouclier qui protégeait l'Europe depuis le IXe siècle, — mais un pays divisé, affaibli, appauvri, incapable d'une défense efficace. La ruée des Tatars dévasta la Russie entière et transforma en désert la région de Kiev.

Le joug mongol s'abattit sur la Russie presque entière pour plus de deux siècles, et la civilisation russe se trouva ruinée et isolée du reste de l'Europe. Cette Russie dont les magnificences et les richesses étaient chantées par les troubadours et trouvaient leur écho jusque dans la Chanson de Roland, devint pour l'Occident un pays inconnu, barbare, en marge et en dehors de l'histoire européenne.

Le choc de l'invasion mongole disloqua définitivement l'État russe. La Volynie, la Podolie et la Galicie, après une existence d'un siècle comme principautés indépendantes, passent au XIVe siècle sous la domination polonaise. Le bassin du Dnièpre servit à la formation d'un nouvel État, la principauté de Lithuanie, créée par le contrecoup des conquêtes teutoniques. Ainsi toute la partie occidentale de la Russie primitive se trouva depuis lors dans la sphère d'influence de l'Ouest germanique; l'activité économique, l'organisation sociale

et l'évolution des institutions dans ces provinces russes s'en ressentirent profondément.

Le gros de la population russe se regroupa cependant au Nord-Est, dans cette Mésopotamie russe que forment la haute Volga et l'Oka, où s'étendait la principauté de Souzdal. Cette région devient, depuis le XIIIe siècle, la scène des événements historiques d'où sortit ensuit un nouvel État russe.

L'ouragan de l'invasion passa par le pays souzdalien en 1236—1237, laissant derrière lui la désolation et la terreur. Le lourd fardeau du tribut scella pour des siècles la sujétion résignée des princes, défenseurs défaillants du pays, à la domination du nomade asiatique. Le peuple cependant surmonta le désastre. Opiniâtre, endurante, la rude gent de rustres domptait la nature marâtre au climat dur et au sol ingrat, triomphait des adversités et reprenait son travail constructeur, en réédifiant les bases mêmes de sa civilisation. Cette civilisation s'en trouva profondément changée. La nation survivait par l'effort acharné et inlassable du paysan agriculteur, mais elle entrait dans une époque historique nouvelle. Au moment où l'Occident européen brisait les entraves de la féodalité, en libérant la Méditerranée, l'Orient russe entrait dans son Moyen Âge.

LA CHUTE DE BYZANCE

Des siècles passèrent, et ce fut la conquête turque. Byzance, battue en brèche, abandonnée par ses concurrents économiques et spirituels de l'Occident, succomba. L'empire byzantin disparu, c'est toute la partie orientale de la Méditerranée qui se trouva sous le contrôle des Osmanlis et fut fermée au commerce ghiaour. La Némésis historique vengeait la trahison de l'Occident: l'Italie prospère se ruinait, Venise et Gênes imprévoyantes, étouffées dans le vase clos de la mer fermée, tombaient en décadence. Le négoce occidental fut obligé de chercher d'autres accès vers l'Orient asiatique. Vasco de Gama découvrait une voie bien longue et périlleuse que les Portugais gardaient avec une jalousie féroce, car elle leur assurait un monopole fort lucratif. Colomb buta contre l'Amérique, introduisant ainsi un facteur nouveau dans l'histoire du monde sans que le problème de la route des Indes en fût résolu. Quelques lustres plus tard, un autre génois entreprenant, le centurion Paolo, s'avisait de reconnaître la route vers les Indes à travers la Russie. Sans

l'opposition du prince de Moscou, le Génois aurait vraisemblablement réussi à aboutir en Afghanistan, la Caspienne y étant à l'époque reliée par l'Oxus.

Les jeunes nations maritimes du Nord-Ouest européen s'activaient de leur côté. Les Anglais et les Néerlandais cherchaient à établir des communications indépendentes avec l'Asie, en passant par l'Océan arctique. À la suite d'une tentative dans ce sens, le bateau désemparé de Richard Chancellor accosta en 1553 à l'embouchure de la Dvina septentrionale et établit la liaison maritime entre l'Occident et la Russie moscovite. Quelques années plus tard, les Néerlandais suivirent leurs concurrents britanniques dans leur pénétration en Moscovie.

L'OCCIDENT ET LA MOSCOVIE

Ces étrangers furent reçus très favorablement à Moscou, devenue depuis peu capitale d'un nouvel État national russe. Pour son essor, ce jeune État avait un besoin instant des rapports directs et libres de toute entrave avec les pays occidentaux; les princes moscovites cherchaient avec persévérance à établir de tels rapports, mais ils se heurtaient à l'hostilité des voisins immédiats à l'Ouest: la Pologne, la Lithuanie, les villes hanséatiques de Reval et de Riga suscitaient des difficultés systématiques à la libre entrée en Russie des marchandises et des techniciens: l'assimilation par les Russes de la technique militaire et de l'armement occidentaux paraissait trop redoutable aux détenteurs des anciens territoires russes. Dans ces conditions, les marchands étrangers important librement toute marchandise nécessaire à la Moscovie étaient les bienvenus.

De leur côté, les Anglais comme les Néerlandais considéraient la Russie comme une étape vers leur but suprême: l'établissement des routes maritimes ou terrestres vers l'Asie et surtout vers la Chine. Des efforts continus dans ce sens étaient faits à l'époque par les uns et par les autres, et la liaison avec la Perse fut réalisée dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. Cependant, les explorations de l'Océan arctique n'aboutirent point. Le résultat qui demeura fut la reprise du trafic de plus en plus animé avec la Russie et, à travers celle-ci, avec l'Asie occidentale tout au moins. Ce commerce ranimé contribua grandement au dévelopement de l'État moscovite, dorénavant rentré sur la scène historique de l'Europe.

LE NOUVEL ÉTAT RUSSE

La chute de l'empire byzantin eut pour la Russie souzdalo-moscovite des conséquences extrêmement importantes, non seulement sur le plan économique, mais également au point de vue politique et religieux.

Déjà l'adhésion du patriarche de Constantinople et de Jean VIII Paléologue à l'union de Florence compromit gravement l'autorité de l'Église byzantine aux yeux des Russes qui y voyaient « l'apostasie de la vraie foi ». La prise de Constantinople fut ensuite interprétée comme « punition céleste de l'hérésie florentine ». Moscou, gardienne fidèle de la pure orthodoxie, remplaçait désormais, pour la chrétienneté de la vraie foi, ce « centre déchu de l'Église universelle » et devenait « troisième Rome ». Le prince de Moscou, de ce fait, s'érigeait en protecteur suprême de l'Eglise; son pouvoir héritait de l'essence divine du pouvoir des empereurs byzantins. Le peuple russe était un «nouvel Israel», appelé à faire triompher sur la terre le royaume du Christ; la Russie était un pays sacré, la « sainte Russie ». Ainsi naquit le premier messianisme russe.

Le mariage d'Ivan III de Moscou avec la nièce du dernier empereur byzantin, Zoé-Sophie Paléologue, fit du prince russe l'« héritier de Byzance », « le tsar de l'univers chrétien », le monarque absolu devant lequel tout devait s'incliner. La monarchie absolue fut ainsi consacrée au moment où la Russie sortait de son Moyen Âge.

L'affaiblissement de la Horde d'Or dominatrice, morcelée en trois khanats ennemis vers le milieu du XV^e^ siècle, assurait à la Russie moscovite l'indépendance politique. Un siècle plus tard, la conquête des khanats de Kazan et d'Astrakan par Ivan IV mit tout le cours de la Volga sous le contrôle de Moscou et facilita grandement le négoce avec l'Orient asiatique. La conquête du khanat de Sibérie en 1582 ouvrit la route à la colonisation rapide de tout le Nord de l'Asie et, en 1632, les Russes s'établissaient sur la rive du Pacifique.

L'alliance avec le khanat de Crimée raviva le commerce avec Caffa et rendit possibles les communications avec la Hongrie, l'Allemagne et l'Italie. Après le mariage d'Ivan III avec Sophie Paléologue, cette route fut utilisée par des marchands, des techniciens,

des artistes étrangers attirés en Russie par la politique habile du prince moscovite. Des marchands russes faisaient de grosses affaires à Constantinople, à Brousse et à Tocata. Cependant, les communications méridionales étaient trop à la merci des Tatars de Crimée et des Turcs, tandis que les frontières polono-lithuanienne et livonienne restaient presque continuellement fermées à cause de la politique hostile de ces voisins. Seule la mer Blanche ouvrait à la Moscovie l'accès libre à l'Europe occidentale.

Toutefois, la diplomatie moscovite cherchait, depuis Ivan III, à marquer la place du souverain russe parmi les princes européens. Rome, Milan, Venise, la Hanse baltique, le Danemark, la Hongrie étaient en rapports politiques avec Ivan III; Maximilien I^er^ demandait la main de la fille du prince russe et concluait une alliance avec Moscou. Le même Maximilien et Charles-Quint servirent de médiateurs entre la Lithuanie et Basile III de Moscou. Les papes Léon X et Clément VII renouaient les relations avec le « protecteur suprême de l'orthodoxie » en lui promettant le trône de Lithuanie et l'appui de Rome pour la conquête de Constantinople, héritage légitime du fils de Sophie Paléologue; mais ils demandaient en retour la reconnaissance de la primauté du Saint-Siège par l'Église russe. Grégoire XIII intervenait dans la paix entre la Moscovie et la Pologne en 1582. Les rapports entre l'Angleterre et les Pays-Bas d'une part et l'État moscovite de l'autre étaient de plus en plus étroits depuis Ivan IV. Des tractations politiques et commerciales s'engageaient entre Henri III de France et le tsar de Moscou.

La renaissance du commerce avec son économie monétaire enrichissait le fisc russe et permettait de multiples mesures pour le développement des forces armées du jeune État moscovite. Ivan III jeta les bases d'une armée permanente équipée à l'occidentale et amorça une ceinture puissante de places fortes sur toutes les frontières menacées. La politique géniale d'Ivan IV le Terrible paracheva l'armature militaire de la Moscovie définitivement unifiée et élargit les frontières bien protégées vers l'Est. Une évolution ininterrompue accomplie par l'État moscovite depuis la chute de Byzance conduisit la Russie rénovée à l'empire de Pierre le Grand, qui ramena définitivement la plaine russe dans l'ensemble économique et politique de l'Europe et du monde.

L'ATLANTIQUE ET LA MÉDITERRANÉE

La découverte de Colomb détrôna la Méditerranée en tant que reine du commerce international. L'Atlantique devint le grand chemin de l'expansion européenne. Le prodigieux essor du Nouveau Monde changea profondément l'évolution de l'Europe. Le bassin méditerranéen, berceau des civilisations, paraissait écarté pour toujours des grandes routes du trafic devenu planétaire. Les peuples des Balkans, débris misérables de la superbe nation byzantine, stagnaient dans l'oubliette turque.

Il fallut que Ferdinand de Lesseps reprît l'oeuvre oubliée des antiques pharaons pour que la Méditerranée revînt au premier plan de la scène historique. Le canal de Suez redonna l'importance internationale à la partie orientale du bassin méditerranéen. L'aspiration séculaire de la Rusie nouvelle: possession de Constantinople et de la passe des Dardanelles, prit une vigueur accrue. L'Égypte, Bagdad, la Mésopotamie attirèrent des convoitises ressuscitées. Le barrage de l'empire ottoman fut battu en brèche par les forces diversement combinées des puissances modernes. La Méditerranée redevint un foyer de luttes et le reste toujours. Les historiens futurs se pencheront avec une attention particulière sur les événements méditerranéens de notre époque pour comprendre les évolutions ultérieures des peuples y prenant part. Car il n'est nul doute que l'issue des luttes en cours n'affecte profondément et particulièrement l'avenir de cette partie du monde. La Méditerranée continue, à travers les millénaires, de décider des destinées de l'Europe orientale.

ALEXANDRE ECK

LA FIN DU RÉGIME DES PARTIS À BYZANCE ET LA CRISE ANTISÉMITE DU VII-e SIÈCLE

COMMUNICATION DESTINÉE AU VI-e CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDES BYZANTINES

C'est en commentant une inscription retrouvée sur les murailles de Constantinople et publiée récemment par M. Lietzmann dans son petit recueil épigraphique, que M. Grégoire a été amené à préciser, de déduction en déduction:

que l'inscription est du régne de Constantin III, et notamment du début de ce régne, en 641;

que la dernière ligne, effacée à coups de marteau, associait la faction des Bleus à la fortune de l'empereur;

et enfin, pour le citer en propres termes, « si c'est le nom des Bleus qui a été effacé, cela signifie que l'empereur, ou son successeur, s'est brouillé avec ce parti, ou encore qu'il a rougi de l'association de son nom avec celui d'une faction. C'est un fait qu'après 641 on ne trouve plus aucune trace du rôle politique des couleurs du Cirque; elles avaient fait trop de mal: l'Empereur autoritaire qui défendait de parler de « volonté » et d'« énergie », à propos du Christ, est peut-être aussi celui qui raya de la politique les Bleus et les Verts »[1]).

Je n'aurai pas la présomption de discuter la technique de la restitution du texte, dûe à l'éditeur des *Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure;* ce dernier recueil contient en effet, d'autres exemples d'inscriptions, où le nom d'une faction a été martelé, pour être remplacé par celui du parti adverse [2]).

---

1) *Notules épigraphiques*, I, *Une inscription au nom de Constantin III ou la liquidation des partis à Byzance*, *Byzantion*, XIII, p. 175.

2) Cf. Y. Janssens, *Les Bleus et les Verts sous Maurice, Phocas et Héraclius*, *Byzantion*, XI, p. 526.

Le fait d'ailleurs, n'a rien qui nous puisse étonner, et la lutte des partis en régime démocratique comporte encore de nos jours des méthodes toutes semblables; seule la matière n'en est plus épigraphique et, partant, moins durable, puisque la règle du « jeu » consiste à arracher simplement une affiche ou à la recouvrir par celle du parti opposé (laquelle n'est pas moins éphémère) ou bien encore à passer au badigeon de couleur les *graffiti* électoraux, ce qui n'est guère à l'avantage de la propreté des murs.

Je retiendrai seulement la remarque de M. Dölger, à propos de l'hypothèse de « la liquidation des partis à Byzance », qu'il est difficile de conclure, de l'effacement présumé du nom de la faction des Bleus à la dissolution de ce parti et au renversement total du système politique, dont les partis du Cirque avaient été les facteurs principaux jusqu'au début du VII-e siècle [1]).

Mais peut-être est-il permis de supposer que l'hypothèse de M. Grégoire ne se fonde pas sur ce seul témoignage; si j'ai bien compris son interprétation, l'effacement du nom des « Bleus » à une date postérieure au règne d'Héraclius, est un indice de plus qui confirme le déclin du rôle politique des factions à cette époque; mais il est sans doute exagéré d'en faire une « liquidation »; un décret de dissolution des puissantes organisations de l'hippodrome, dont le rôle « constitutionnel » avait été non moins considérable que celui du Sénat ou de l'armée, aurait laissé des traces plus évidentes dans la mémoire des contemporains. Il n'est du reste pas tout à fait exact qu'après 641 « on ne trouve plus aucune trace du rôle politique des couleurs du Cirque ». Il est vrai qu'il n'est fait aucune mention des dèmes ou des μέρη lorsque le peuple de Constantinople s'oppose, après 660, au départ de la famille impériale pour la Sicile, où s'était établi l'empereur, ni en 695 à l'occasion d'un soulèvement populaire contre Justinien II [2]). Il n'en est pas davantage question dans le récit du patriarche Nicéphore, où l'on voit non seulement les Βασιλικοὶ ἄρχοντες, mais le peuple de Byzance, réuni en assemblée, refuser à l'impératrice Martine le premier rôle dans l'état et désigner Constantin comme premier

---

[1]) Cf. le c. r. de l'article de M. Grégoire par F. Dölger, *Byz. Zeitschr.*, X, XXXVIII, pp. 582—583.

[2]) G. Manojlović, *Le peuple de Constantinople*, *Byzantion*, XI, pp. 683—684.

empereur [1]). Pourtant s'il est un exemple frappant du rôle constitutionnel du peuple de la Capitale réuni en *ekklesia*, en assemblée à l'Hippodrome c'est bien cet épisode, autant que celui de la décision toute semblable qui écarte définitivement du trône Martine et ses enfants, en septembre de la même année [2]): « dans tout l'esprit de cette procédure constitutionelle, nous dit à ce propos M. Manojlovic, on sent vraiment l'esprit du peuple-roi, qui a pleinement conscience de son but et de son passé, lequel d'ailleurs n'est pas si lointain. Ce qui frappe le plus, c'est la situation elle-même. A l'importante et grave époque qui suit la mort d'Héraclius, le pouvoir constitutionnel décisif dans l'État est le δῆμος » [3]).

Il y a cependant un texte qui atteste d'une manière péremptoire l'existence et la fonction des démes dans le gouvernement de l'empire, bien après l'année 641 et le régime autoritaire de Constant II. C'est la lettre adressée au pape par Justinien II, le 17 février 687 [4]), au sujet des actes de la grande assemblée de révision du VIe concile œcuménique. Cette assemblée avait le caractère d'une véritable représentations populaire; elle comprenait les délégués de tous les « États », de l'empire. « Elle était composée en effet des apocrisiaires du pape, du patriarche de Constantinople, du Sénat et des hauts dignitaires, des métropolitains et des évêques présents dans la ville, des représentants de la garde impériale (scholes, excubiteurs), *des dèmes urbains*, de l'armée des thèmes (Opsikion, Anatoliques, Thracésiens, Arméniaques, Italie, Sicile, Afrique) et même de la flotte impériale (Karabisianoi). L'armée et les membres des dèmes (anciennes factions du Cirque) tenaient la place du peuple » [5]), tout comme ils l'avaient fait en 641, en écartant du pouvoir Martine et sa descendance. On cite généralement ce document comme une preuve de la nouvelle organisation des

---

[1]) Nicéphore, 'Ιστορία σύνομος, éd. De Boor, p. 27. En 613, lors du mariage d'Héraclius avec sa nièce, il mentionne cependant le mécontentement qui se manifestait à l'hippodrome: « même les démotes de la faction verte », *ibid.*, p. 14. Cf. Janssens, *ibid.* p. 533 et H. Grégoire, *Byzantion*, XIII, p. 396.

[2]) Kornemann-Ostrogorsky, *Doppelprinzipat und Reichsteilung*, p. 163—64.

[3]) *Ibid.* p. 701 M. Grégoire, *Byzantion*, XIII, p. 396, croit à une révolution *bleue*, mais Nicéphore ne mentionne pas cette faction.

[4]) Dolger, *Regesten*, I, n. 254,

[5]) L. Bréhier, dans Fliche-Martin, *Histoire de l'Église*, V. p. 192.

thèmes, les gouvernements militaires des provinces [1]), mais il ne présente pas moins d'intérêt pour l'histoire des *dèmes* et de leur rôle politique dans les assemblées présidées par l'empereur. Rôle déjà tout de figuration et d'apparat, dira-t-on sans doute, et non sans raison, mais qui suffit tout de même à écarter l'hypothèse d'une « liquidation » administrative de ces organisations traditionnelles, comme celà s'est vu de nos jours dans certains pays. Il reste néanmoins la certitude d'un déclin des dèmes et de leur importance politique et sociale, à l'époque des successeurs d'Héraclius, et ce n'est pas un des aspects les moins caractéristiques des grandes transformations qui se sont produites au VII[e] siècle, dans la vie et le gouvernement de l'empire d'Orient. Cette question vaut d'être examinée dans tous ses détails.

II

Il convient en effet de noter certaines coïncidences, qui éclairent jusqu'à un certain point l'évolution intérieure de l'empire à cette époque et la régression politique des puissantes factions du cirque. L'organisation de la plèbe urbaine en dèmes et partis était un héritage de la cité gréco-romaine, telle que le Bas-Empire l'avait léguée à Byzance. Mais en même temps que ces groupements, à la fois corporatifs, politiques et sportifs, l'ancienne Rome avait également transmis à la nouvelle son système d'approvisionnement et d'assistance publique. *Panem et circenses*, le pain et les jeux, telle était déjà la règle de la vie quotidienne à Rome, à l'apogée de la puissance impériale [2]) ; or il était évident que l'un n'allait pas sans l'autre. Nous n'avons pas pour Byzance les statistiques qui permettent d'évaleur à 175.000, pour Rome, sous Septime Sévère, le nombre des bénéficiaires de l'assistance publique, et les fouilles entreprises à Constantinople n'ont pas découvert jusqu'ici les traces des grands entrepôts, successeurs et rivaux des *horrea* de Rome ou d'Ostie [3]). Mais nous savons l'importance qu'avait au VI[e] siècle, qui est sans concredit l'âge d'or des factions de l'hippodrome à Byzance, le service de distributions alimentaires de la Capitale. « Depuis que Constantinople était devenue la résidence impériale,

[1]) Ch. Diehl, *Études byzantines*, p. 285.

[2]) J. Carcopino, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, p. 31.

[3]) Carcopino, *ouvr. cité*, p. 209.

les blés d'Égypte perçus pour l'*annone* avaient cessé d'être envoyés à Rome. Dès lors, chaque année « l'heureux transport » (ἄισια ἐμβολή) quittait Alexandrie pour faire voile vers le Bosphore [1]). Ajoutons que depuis 302, cette dernière ville jouissait également du privilège de l'*alimonia*, de la distribution du grain aux citoyens nécessiteux.

Il devait en être de même pour les autres grandes villes des provinces orientales, où l'organisation des spectacles et des factions n'était pas moins développée qu'à Rome ou à Byzance. On a beaucoup insisté sur l'origine militaire du service de l'annone et les nécesités du ravitaillement de l'armée, qui en ont déterminé l'extension et le développement vraiment tentaculaire, au cours du III[e] siècle [2]); il ne faut pas négliger cependant l'importance de l'annone civile, de ce privilège alimentaire très ancien de la population des villes imperiales, qui était un problème essentiel du gouvernement de l'empire. « Que le blé d'Egypte vint à faire défaut, ou que son arrivée fût seulement retardée, et la populace de Byzance, prompte à l'émeute, créait au palais de lourdes inquiétudes » [3]).

Or, depuis le début du VII[e] siécle, le service de l'annone égyptienne était devenu toujours plus précaire. En 618, les Perses victorieux avaient occupé l'Égypte; il fallut, du coup, suspendre les distributions de pain à Constantinople et frapper d'un impôt supplémentaire, de trois sous d'or, ceux qui y avaient droit. Ce fut sans doute pour Héraclius l'occasion de supprimer l'institution des « pains politiques » [4]), entendons les pains destinés à la population de la capitale, qui constituait justement la clientèle des factions. En 626, il n'est déjà plus question que du pain des scholes, donc de l'approvisionement de la cour et de l'armée [5]). Il y a tout lieu de supposer que lorsque l'Égypte tomba aux mains des Arabes, vingt ans après, le régime des distributions alimentaires quotidiennes dut être définitivement abandonné. Procope rapporte il est

---

[1]) G. Rouillard, *L'Administration civile de l'Égypte byzantine*, p. 121.

[2]) D. van Berchem, *L'annone militaire dans l'empire au III[e] siècle, Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1934, pp. 199—201.

[3]) G. Rouillard, *ibid.*, p. 122.

[4]) Dolger, *Regesten*, I, No. 174 et *Beiträge zur Gesch. der Byz. Finanzverwalt.*, p. 58.

[5]) Cf. mes *Études Byz.*, p. 135 et *Chron. Paschale*, éd. Benn, pp. 715—16.

vrai, qu'au temps de Justinien l'on pratiquait en Thrace, en Bithynie et en Phrygie un système de réquisition pour suppléer au défaut éventuel de la flotte frumentaire, mais ce ne pouvait être qu'un expédient et non un système régulier et traditionnel, tel qu'on le pratiquait depuis des siècles dans la vallée du Nil [1]). Il est donc un fait bien établi: à partir d'Héraclius, dans l'empire diminué par les conquêtes musulmanes, la population des villes fut soumise à un régime différent, nous dirions aujourd'hui, réduite à un autre *standard* d'existence. Je ne sais si nous devons établir un lien direct entre l'organisation des factions et celle de l'approvisionnement gratuit, mais la corrélation du pain et des jeux est une tradition toute romaine.

La population urbaine vit également se modifier, peut-être à la même epoque, en tout cas dès le début du siècle suivant, son régime fiscal. Les empereurs l'avaient ménagée jusque-là; ils évitèrent, autant qu'ils le purent, de mécontenter les populations urbaines. Une politique prudente les empêcha d'étendre aux *praedia urbana* l'impôt foncier, et par conséquent l'ἐπιβολή; l'observation est de Henri Monnier [2]). Il est évident que cette politique devait tenir compte du facteur puissant qu'était la population des villes, encadrée dans les dèmes des quartiers, qui correspondaient en quelque sorte aux corporations [3]). Mais depuis la fin du VIIe siècle l'ἀερικόν s'est mué en un impôt foncier plus onéreux, et les *tributs politiques*, abolis par Irène et rétablis par Nicéphore Ier, s'ajoutent à des charges sensiblement plus lourdes. J'avais tenté d'établir un rapport entre cette aggravation du régime fiscal et la perte des libertés municipales, qui était sans doute consommée bien avant que Léon le Sage l'eût marquée dans ses Novelles [4]); mais il n'est que logique de rapprocher cette politique nouvelle moins favorable aux villes, du déclin des groupements et des milices urbaines qui avaient maintenu jadis leurs privilèges.

Aussi bien faut-il considérer la situation générale de l'empire tel que les guerres d'Héraclius l'ont laissé à ses successeurs. La

---

[1]) Procope, *Hist. secrète*, XXII, 6.

[2]) *Études de droit byzantin*, *Nouv. revue hist. de droit fr. et étr.*, XVI (1892), pp. 505—506.

[3]) V. là-dessus mes *Études byzantines d'hist. économique et sociale*, p. 109.

[4]) Cf. *Privilèges et franchises municipales dans l'empire byzantin*, p. 97 et suiv.

perte de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte lui a enlevé ses principales métropoles, cette plèbe toujours railleuse ou insurgée, des grandes cités orientales, d'Antioche et d'Alexandrie, où se recrutaient les légions turbulentes des Bleus et des Verts. Un ferment perpétuel d'agitation religieuse, sociale et politique se trouvait ainsi retranché de la communauté byzantine. L'empire, réduit au littoral de l'Égée et de l'Adriatique, harcelé en Europe par les Avars et les Slaves, refoulé en Asie par le flot montant de l'invasion arabe, doit se soumettre à la loi du salut public. La dictature militaire des Héraclides et des Isauriens ne peut plus tolérer dans le gouvernement de l'État, d'autre volonté que la sienne.

La transformation de l'empire, à l'époque où l'*imperator* œcuménique devient un *basileus* grec, est non seulement ethnographique, administrative ou culturelle [1]; elle est avant tout d'ordre constitutionnel, mais réside moins dans la théorie que dans l'exercice du pouvoir. Le Sénat et le peuple n'ont pas cessé de figurer dans les assemblées, mais leur influence effective s'efface toujours davantage; dans les rangs de l'armée qui soutient l'empereur et gouverne les provinces, c'est l'élément paysan et féodal qui prend sa revanche sur la démocratie des villes. C'est une évolution sur laquelle il serait aujourd'hui inutile d'insister, après tant de travaux qui l'ont rendue évidente.

III

Il est cependant une autre coïncidence qu'il nous faut relever, et qui accentue singulièrement la ressemblance du régime totalitaire ou tout au moins autoritaire, à Byzance, au VIIe siécle avec ceux des états qui l'appliquent de nos jours: le déclin des partis et l'avènement du pouvoir absolu a été marqué à cette époque par une crise violente d'antisémitisme. Le fait en lui-même n'aurait rien de remarquable puisque les manifestations de ce sentiment d'hostilité aux Juifs ont été fréquentes au Moyen Âge, aussi bien à Byzance qu'ailleurs. Mais il s'agit cette fois d'une persécution systématique et raisonnée, qui ne s'est pas limitée à l'empire byzantin, mais a tenté, et d'ailleurs réussi, à entraîner dans la même voie les autres états chrétiens, riverains de la Méditerranée. Ces

[1]) Ch. Diehl, ds. l'*Hist. du Moyen Âge*, coll. Glotz, t. III, p. 212 et suiv.

événements, qui précèdent de peu la conquête arabe, ne sont certainement pas restés sans conséquences pour l'avenir économique et social de cette région de l'Europe; il y a d'autre part, dans cette tendance nouvelle de la politique d'Héraclius, un contraste assez évident avec celle des factions, sous ses prédécesseurs immédiats, pour que l'on ne puisse plus négliger cet aspect de la question.

On a souvent étudié, à des points de vue divers, la situation des Juifs dans l'empire byzantin. Andréadès lui avait consacré, dans les dernières années de sa vie laborieuse, toute une série de travaux [1]). Après avoir longtemps hésité au sujet de l'impôt spécial de capitation, appliqué aux Juifs dans l'empire byzantin, comme il l'était à peu près partout au Moyen Âge, il a fini par se rallier, sur ce point, à l'hypothèse de M. Dölger, qui semble en effet plus logique [2]). Il n'en reste pas moins vrai qu'à considérer les choses dans leur ensemble, la situation des Juifs apparaît meilleure dans l'empire d'Orient que dans tous les autres pays chrétiens au Moyen Âge. Mais cette conclusion s'impose plus nettement pour d'autres époques de l'histoire byzantine, que celle qui fait l'objet de nos recherches; en réalité, ce régime semble avoir subi de grandes variations au cours des siècles. Rome, après les crises sanglantes des guerres juives, du Ier et du IIe siècles, avait marqué une large tolérance à l'égard des communautés de Palestine et de celles, désormais plus nombreuses, de la *diaspora:* la synagogue imposante, découverte dans les ruines de Doura Europos, en est un témoignage irrécusable. Mais lorsque l'empire romain devint, à partir de Constantin, un empire chrétien, la tension entre l'État et le rite mosaïque s'accrut de toute l'opposition de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'Iran, sous les Sassanides, s'érigeant alors en rival de la domination romaine et prétendant à réunir dans ses frontières toutes les conquêtes des Achéménides, devait tenter de tirer profit de ce contraste; les rois perses étaient d'autant plus disposés à ménager les Juifs et même à les attirer dans leurs états,

---

[1]) V. surtout *Les Juifs et le fisc dans l'empire byzantin*, *Mélanges Charles Diehl* I, pp. 7—29 et *The Jews in the Byzantine Empire*, *Economic History*, III (1934), pp. 1—23.

[2]) F. Dölger, *Die Frage der Judensteuer in Byzanz*, *Vierteljahrschr. f. Soz. u. Wirtschaftsgesch.*, XXVI (1933), pp. 1—24.

qu'ils se montraient plus hostiles au culte de leur ennemi, le César [1]). Ceci n'allait pas évidemment, sans leur attirer la suspicion des autorités de Constantinople. A tout celà s'ajoutait le vieux levain d'antisémitisme des autres peuples du proche Orient: Grecs, Égyptiens, Syriens, dont le motif était économique autant que religieux. L'autorité impériale avait eu jadis bien du mal à les contenir, et à réprimer les excès de fanatisme, de part et d'autre.

Pour l'empereur chrétien de Byzance, l'exaspération des luttes religieuses rendait plus lourde la tâche de l'autorité civile; c'est ainsi qu'au début du Ve siècle, un soulèvement populaire dirigé par le patriarche Cyrille, mit fin à l'existence de l'ancienne et florissante colonie juive d'Alexandrie [2]). Force fut donc aux Juifs de chercher aide et protection dans la rivalité des factions, qui se partageaient la population des grandes cités de l'empire, où d'ailleurs ils résidaient eux-mêmes. Depuis une époque trés reculée, les Verts, qui ont toujours fait figure de parti avancé et démagogique et se recrutaient principalement dans les dèmes de l'artisanat et de la plèbe urbaine [3]), se sont érigés en fauteurs de l'antisémitisme; Malalas nous rapporte leurs excès à Antioche dès le règne de Caligula [4]). Par contre dans la même ville, les Bleus recevaient les Juifs sur leurs gradins à l'hippodrome: sous l'empereur Zénon, ceci devait provoquer de nouveaux troubles et un véritable progrom, dirigé évidemment par les Verts. Cet incident semble indiquer un rapprochement des Juifs de la faction bleue, qui représentait plutôt l'aristocratie, les classes aisées et les gens qui vivaient dans leur dépendance; au point de vue social, cette alliance paraît assez logique.

Elle est d'ailleurs confirmée par ce texte si curieux, que des ouvrages récents nous on fait mieux connaître: la *doctrina Iacobi nuper baptizati*, la confession d'un juif récemment converti, sous Héraclius, et qui avoue les méfaits qu'il a commis envers les chrétiens sous les règnes précédents, et principalement sous celui de Phocas. « Et lorsque les Verts, sous Kroukis, brûlèrent la Mésé et furent ensuite si mal en point: comme Bleu, dit-il, je tourmentais de

---

[1]) A. Christensen, *L'Iran sous les Sassanides*, p. 261 et suiv.

[2]) H. I. Bell, *Juden und Griechen im Römischen Alexandreia*, Leipzig 1926, p. 46 et suiv.

[3]) Cf. Manojlović, *ouvr. cité*, *Byzantion*, XI, p. 644 et suiv.

[4]) Malalas, éd. Bonn., p. 244.

nouveau les chrétiens, les traitant de Verts, d'incendiaires et de manichéens »[1]). Cet événement se placerait en 603. Cela n'empêche d'ailleurs pas le même Jacob, lorsque les Verts ont le dessus, de tourner casaque et de continuer à poursuivre les chrétiens de sa haine, mais cette fois, dans leurs rangs. « Et lorsque Phocas régnait à Constantinople, je livrais les chrétiens aux Bleus, comme Verts (dit-il) et je les traitais de juifs et de fils de p... Et lorsque Bonose à Antioche, châtiait les Verts et les tuait, je me rendis à Antioche et je battis beaucoup de chrétiens, comme Verts, et je les traitais de rebelles, dit-il, étant Bleu et partisan de l'empereur. Et lorsque les Verts, à Constantinople, traînèrent Bonose par les rues, je le traînai avec eux, y allant de tout coeur, car il était chrétien ! »[2]). Et enfin, pour finir, ce dernier trait, de la même source: « Ce Jacob est un oriental, comme il me l'a affirmé. Il a fait beaucoup de mal aux chrétiens. Et dans la ville de Rhodes, comme Vert, avec les ouvriers en toile à voile, il faisait du mal aux Bleus, qui s'étaient enfuis d'Orient et il les livrait aux ouvriers en toile à voile, comme partisans de Bonose, et ils étaient battus »[3]).

Pour comprendre ces divers épisodes de la confession de Jacob, il faut se rappeler la guerre civile que les excès de Phocas avaient déchaînée dans tout l'empire, à la fin de son règne. Il est curieux de voir les Juifs dans les provinces orientales, où ils étaient plus nombreux et plus puissants, soutenir les Bleus et l'empereur orthodoxe, alors qu'ils avaient autrefois partie liée avec les Ariens hérétiques[4]). Mais combattant les Verts monophysites, ils combattaient cette fois la faction antisémite par excellence. Il est cependant fort probable que la lutte s'était exaspérée au point de confondre toute notion politique et sociale et que seule subsistait, à la fin, l'opposition confessionelle. Le fait est particulièrement évident lorsque les Perses envahirent, en 614, la Syrie et la Palestine. Il est incontestable que les Juifs prirent alors fait et cause pour les envahisseurs et contribuèrent à la prise de Jérusalem[5]). Admettons que l'on ait exagéré le nombre des chrétiens, qui auraient été

[1]) Y. Janssens, *Les Bleus et les Verts*, *ibid.*, p. 520.
[2]) *Ibid.*, p. 530—531.
[3]) *Ibid.*, p. 529.
[4]) Bell., *ouvr. cité*, p. 46.
[5]) Cf. L. Bréhier, dans Fliche-Martin, *Hist. de l'Église*, V. p. 81.

rachetés et massacrés par eux, à cette occasion [1]), mais leurs excès furent tels, que Chosroès soucieux de rétablir l'ordre et la paix, dut ordonner leur expulsion du territoire de Jérusalem [2]). Leur hostilité à l'égard de l'état romain et de l'église chrétienne était donc arrivée au point où elle paraissait inconciliable.

D'autre part cette population essentiellement urbaine, établie dans la plupart des grandes villes orientales, constituait un facteur d'agitation et de trouble qui ne pouvait qu'entretenir et exciter la rivalité des factions. Persécutés et persécuteurs, lorsque l'occasion s'en présentait, rendant, dès qu'ils leur était possible, œil pour œil et dent pour dent; affolés par la haine qui les entourait et l'augmentant encore de leur propre fanatisme, les Juifs en étaient arrivés à séparer complètement leur destin de celui de l'empire. Il est également évident qu'ils avaient trouvé dans le régime des dèmes et les luttes violentes des partis le seul terrain qui était favorable à leur politique séculaire de division et d'usure des forces ennemies.

Aussi le retour triomphant d'Héraclius, après la victoire sur les Perses et la restitution de la Vraie Croix, fut-elle pour les Juifs le début d'une nouvelle ère de persécution. Mais cette fois, ils ne se trouveraient plus en présence du tumulte des factions et de leurs agitations désordonnées. Le danger de la double invasion avait été trop grand; on avait vu trop longtemps les Avars et les Slaves menacer la Corne d'Or et les Perses camper à Chalcédonie. La Syrie était restée dix-huit ans sous l'occupation ennemie et l'Égypte douze; Chosroès avait pu présider à la Porte Royale de Ctésiphon un concile d'évêques, pour la plupart jacobites, et habituer les populations à une autre domination que celle de l'empire qui représentait la tradition romaine. Héraclius avait pris part, au début, aux luttes des factions; il avait pris le pouvoir avec l'aide des Verts et fait brûler, aussitôt après son avènement, l'étendard des Bleus en place publique. Mais dans sa lutte contre l'invasion, il s'était élevé au-dessus des partis et avait sans doute imposé une trêve à leur rivalité. Toujours est-il que pendant les guerres contre les Perses et les Barbares du Danube qui emplissent la première partie de son règne, il n'est plus fait mention du conflit des Bleus et des Verts [1]).

---

[1]) C'est l'avis de I. Parkes, *The conflict of the Church and the synagogue*, Londres, 1934, p. 260.

[2]) Y. Janssens, *ibid.*, p. 532.

Victorieux, l'empereur ne pouvait avoir d'autre politique. L'expérience des guerres civiles du temps de Maurice et de Phocas était encore récente: il lui fallait rétablir à toute force l'unité de l'empire, et il devait lui sembler naturel de l'imposer avant tout dans le domaine religieux.

Si l'on considère les événements à ce point de vue, tout s'enchaîne parfaitement: suppresion, à la faveur de l'état de siège et de l'invasion, de la distribution des pains politiques à la plèbe des villes; armistice imposé aux factions, dont les milices devaient garder les murs contre l'envahisseur perse ou avare; enfin, après la victoire, mesures pour fondre en une seule unité religieuse les peuples de l'empire, trop divisés par les luttes des confessions qui étaient devenues celles des partis. Voilà aussi pourquoi l'édit sur le baptême forcé des Juifs, de 634, n'a pas nécessairement le caractère d'une revanche contre ceux qui avaient pactisé avec l'ennemi. Nous savons seulement que l'empereur interdit aux Juifs, selon le témoignage de Théophane, d'habiter à moins de trois milles de Jérusalem [1]). L'édit de conversion porte l'empreinte de la raison d'État, telle qu'Héraclius pouvait la concevoir, au lendemain d'une guerre où s'étaient manifestées, selon lui, les conséquences funestes de la diversité des cultes et des croyances.

Sans doute, l'application de l'édit devait donner lieu à quantité d'abus et d'excès.

Nous en avons conservé l'écho dans la *Doctrina Iacobi* et dans une leçon des *Grandes Ménèes de Constantinople,* où l'on décrit les violences de Georges, le nouvel exarque d'Afrique. D'ailleurs en 634, il était déjà trop tard; les Arabes venaient de remporter leurs premiers avantages et commençaient aux confins de la Syrie et de l'Irak leur foudroyante offensive, sous le signe nouveau de l'Islam. « Le résultat le plus clair de l'édit d'Héraclius fut d'augmenter encore la haine des Juifs contre l'Empire et d'en faire les alliés des Musulmans. L'auteur de la *Doctrina Jacobi* décrit la joie des Juifs de Carthage à la nouvelle des premières défaites de Sergius, duc de Palestine, et mentionne la présence des Juifs dans les rangs des Arabes. Les chroniqueurs fourmillent de détails sur les indications données par les Juifs aux Musulmans pour faciliter leur

---

[1]) L. Brehier, *ouvr. cité,* p. 109.

marche, leur servant d'espions et même de courtiers, en leur donnant de l'or en échange de leurs prisonniers de guerre ou de leur butin »[1]).

Il n'en est pas moins curieux de constater que l'empereur fit de cette mesure de conversion obligatoire un point essentiel de sa politique générale. On retrouve dans Frédégaire, le chroniqueur mérovingien, la légende expliquant l'édit de conversion des Juifs par quelque songe ou prédiction astrologique, qui aurait annoncé à Héraclius la destruction de l'empire par un peuple circoncis. Mais il est certain qu'à l'occasion de la paix perpétuelle, conclue avec le roi franc Dagobert, il obtint de lui, dès 629, d'obliger les Juifs de son royaume à choisir entre la conversion et l'exil[2]). L'empereur appliquait déjà cette politique dans ses relations extérieures, avant de l'imposer définitivement à l'intérieur de ses états.

On a souligné également certains rapports entre l'antisémitisme des rois wisigoths d'Espagne et leurs négociations avec l'empereur byzantin.

À vrai dire, les premières mesures contre les Juifs sont antérieures à ces événements. Déjà le concile de 589 avait demandé au roi Reccared d'interdire aux Juifs d'avoir une chrétienne pour femme ou pour concubine, d'exercer des fonctions publiques leur permettant d'appliquer des sanctions aux chrétiens, enfin d'avoir des esclaves chrétiens et de leur imposer les rites judaïques[3]). Mais ce ne sont là encore que des prohibitions défensives; l'antisémitisme actif, qui contraint au baptême les Juifs d'Espagne, date de Sisebut et suit de près la conclusion du traité de 616, par lequel Héraclius restitua aux Wisigoths la plupart des possessions byzantines de la péninsule ibérique. Il avait trop à faire sur ses frontières orientales pour ne pas se désintéresser de ces provinces éloignées. De là l'hypothèse, qu'en échange de ces concessions territoriales, l'empereur aurait obtenu de Sisebut ce qu'il devait demander plus tard à Dagobert: le ralliement à sa politique religieuse de conversion forcée au christianisme.

Quoi qu'il en soit, le roi wisigoth, malgré les reproches d'Isidore de Séville, mit tout son zèle à « convoquer par la force des Juifs

---

1) L. Brehier, *ouvr. cité*, p. 111.

2) R. Barroux, *Dagobert, roi des Francs*, p. 157.

3) Bréhier, *ouvr. cité*, p. 238, n. 4.

à la foi du Christ », selon l'euphémisme de l'Anonyme de Cordoue; le concile de Tolède, tout en désapprouvant en théorie les mesures de contrainte, allait tout de même les ratifier en pratique [1]). Ce fut le point de départ d'une longue série de persécutions méthodiques et féroces qui allaient atteindre à la fin du siècle leur point culminant, sous les règnes d'Ervige et d'Egica. Comme le dit fort bien M. Parkes, « pour certaines raisons particulières, l'Espagne a toujours été le pays d'Europe de la plus grande prospérité et aussi de la plus profonde tragédie juive. Les Marrans de la fin du Moyen Âge et de l'époque suivante ont eu leurs prototypes dans les Juifs des temps wisigoths. Les uns et les autres paraissent avoir fait preuve d'une égale fidélité à leurs traditions et d'une égale habileté à éluder les dispositions destinées à les exterminer. Qu'à la fin, les Juifs sujets des Wisigoths firent bon accueil à l'envahisseur arabe et peut-être même l'incitèrent à venir, ce ne fut que la conséquence naturelle du traitement auquel ils avaient été soumis » [2]).

Voici donc, à l'autre extrémité de la Méditerranée, exactement la même situation qu'en Syrie byzantine: les mêmes méthodes de conversion obligatoire qui jettent définitivement les Juifs dans le camp de l'ennemi de la foi. Sans doute, une atmosphère hostile existait déjà avant la nouvelle politique d'Héraclius et ses accords, réels ou présumés, avec les monarchies chrétiennes de Gaule et d'Espagne. Dès 536, si l'on en croit Grégoire de Tours, l'évêque de Clermont aurait contraint au baptême cinq cents Juifs de sa cité, et en 580 ou 582, le roi Chilpéric entreprenait déjà de convertir de force les Juifs de son royaume [3]). Mais c'étaient là des initiatives isolées et sans doute sans lendemain; il n'est pas sans intérêt de souligner sur ce point la réserve de la Papauté. En 638, le pape Honorius I^{er} s'élévera contre les pratiques abusives et le zèle excessif du concile de Tolède et dans sa réponse l'évêque espagnol Braulion l'accusera d'avoir permis aux Juifs, baptisés par force, de revenir aux superstitions judaïques [4]). Mais dans la première moitié du VII^{e} siècle, l'antisémitisme des gouvernements laïques est un

---

1) *Ibid.*, p. 241, n. 5.

2) Parkes, *ouvr. cité*, p. 368.

3) F. Lot, *Hist. du Moyen Âge*, coll. Glotz, I, pp. 354—355.

4) Bréhier, *ibid.*, p. 246.

phénomène d'un ordre général: il s'agit d'une politique commune à tout le bassin de la Méditerranée, dont le signal semble bien avoir été donné par Byzance.

IV

Bien que la question juive ait toujours eu un côté économique très développé et qu'une des raisons de l'hostilité qui entourait les communautés était leur richesse et leur activité commerciale, il est probable que les motifs proprement économiques n'ont pas déterminé la persécution d'Héraclius et de ses contemporains; il faut en rechercher les origines dans la tendance d'unification religieuse et politique qui devait mettre fin en Orient aux discordes de l'empire, et aboutit, en fin de compte, à faciliter les conquêtes de l'Islam. Mais le fait même de cette intolérance dans le domaine religieux n'a certainement pas été sans exercer une influence considérable sur celui de l'économie.

C'est dans la deuxième moitié du VIIe siècle, que, selon Pirenne, la navigation chrétienne dans la Méditerranée occidentale a été interrompue par les corsaires arabes. C'est à partir de ce moment que les épices, le papyrus, la circulation de l'or disparaissent des marchés occidentaux et que l'isolement des régions occidentales du commerce de l'Orient entraîne la régression économique des temps carolingiens. Cette thèse est aujourd'hui trop connue pour qu'il y ait besoin d'insister [1]). Il semble pourtant que la piraterie musulmane ne soit pas en elle-même une explication suffisante [2]); les corsaires ont fréquenté de tout temps les côtes barbaresques, sans empêcher pour cela absolument les relations commerciales, dont ils augmentaient les risques et aussi parfois le gain. D'autre part, les guerres entre chrétiens et Musulmans ont toujours donné lieu à un trafic plus ou moins clandestin, d'armes et d'esclaves.

Il faut certainement tenir compte d'autres circonstances, dont l'importance ne saurait être contestée. C'est d'abord le champ qu'ouvraient aux marchands orientaux l'extension rapide des conquêtes arabes en Asie. Le commerce de l'Asie Centrale et des Indes, qui allait rejoindre à Bagdad celui de la mer Noire et de la

---

[1]) H. Pirenne, *Mahomet et Charlemagne*, p. 145 et suiv.

[2]) Cf. F. L. Ganshof, *Notes sur les ports de Provence du VIIIe au Xe siècle*, *Rev. historique*, t. CLXXXIII, 1938, pp. 28—37.

Caspienne, leur offrait, dans les états du Khalife, des ressources beaucoup plus considérables et un autre volume d'affaires que celui qu'ils trouvaient dans les royaumes germaniques de l'Europe occidentale [1]). Il y avait aussi des villes nouvelles, qui surgissaient à la suite des conquêtes de l'Islam et qui devaient attirer les négociants. Il faut aussi considérer le nombre et l'importance des communautés juives dans l'empire musulman; bien avant le voyage de Benjamin de Tudèle, auquel nous devons la plupart de nos renseignements statistiques, des sources du X[e] siècle nous montrent des colonies surpeuplées établies dans les villes principales de l'Irak et de l'Iran. Des villes entièrement juives — *Jehuddah* — surgissent près d'Ispahan ou de Merw; il y aurait en Khorassan et en Médie beaucoup plus de Juifs que de Chrétiens [2]). On est tenté de supposer que les Juifs, contraints au baptême ou à l'exil dans l'empire byzantin, en Gaule et en Espagne—et à peu près simultanément — ont émigré en grand nombre dans les pays conquis par l'Islam, où ils se sentaient au contraire protégés et libres d'exercer leur culte. Lorsque les croisés fondèrent en Palestine leurs seigneuries quelques siècles plus tard, et que les colonies des marchands italiens s'établirent dans les Échelles du Levant, le nombre des Juifs y diminua dans des proportions qui ne laissent aucun doute sur l'attitude des nouveaux maîtres à leur égard. Benjamin de Tudèle ne trouve au XII[e] siècle que quatre Juifs à Jérusalem et le rapport du baile Marsilio Zorzi de Tyr, en 1243, n'en signale que neuf dans l'établissement vénitien [3]). Pour le VII[e] siècle, nous manquons complètement de statistiques; d'ailleurs même pour une époque plus récente, celle de l'émigration juive d'Espagne et du Portugal au XVI[e] siècle, les renseignements, quoique plus nombreux sont tout de même contestables. On connaît la théorie de Sombart sur l'émigration des Juifs au début des temps modernes et leur influence prépondérente sur la formation et le développement de l'esprit capitaliste, en Angleterre, en Hollande ou même en France [4]). Ce serait une trop longue digression que de rappeler

---

[1]) Moss, *The Birth of the Middle Ages*, p. 167.

[2]) A. Mez, *Die Renaissance des Islams*, Heidelberg, 1922, p. 34.

[3]) *Ibid.*, p. 33.

[4]) W. Sombart, *Die Juden und das Wirtschaftsleben*, München-Leipzig, 1920, pp. 15—16.

ici les discussions auxquelles ces vues ont donné lieu et je ne voudrais pas encourir les reproches d'exagération adressés à l'économiste allemand, dont l'hypothèse était pourtant fondée sur des sources plus nombreuses et plus précises que n'en offre l'histoire du VIIe siècle. Mais la réaction naturelle des Juifs aux persécutions religieuses s'est toujours manifestée sur le terrain économique [1]). Il n'est pas du tout impossible que leur riposte aux édits de contrainte ait été une sorte de boycottage des états chrétiens qui les persécutaient, et le détournement de leur activité vers l'empire musulman et ses nouvelles voies commerciales. M. Lambrechts a fort bien mis en lumière qu'au Bas-Empire, le commerce gaulois est devenu un monopole presque aux mains d'étrangers [2]). et que les marchands syriens et juifs remplacent presque entièrement les négociants gaulois, encore si nombreux et entreprenants avant la grande crise du IIIe siècle. Il y a là un fait extrêmement intéressant et qui confirme ce que nous savions déjà de la supériorité économique de l'Orient dans la division même de l'empire romain [3]). Ce monopole, tout au moins pour certaines branches du commerce a continué à l'époque mérovingienne; Grégoire de Tours l'atteste presque à chaque page [4]). Or, si depuis la fin du VIIe siècle, les relations commerciales avec l'Orient subissent une interruption notoire et le nombre des marchands orientaux diminue sensiblement, n'est-il pas logique de supposer que la persécution des Juifs y a été pour quelque chose? Ce n'est sans doute pas la seule explication, et il serait absurde de vouloir l'imposer comme telle, mais il y a là pourtant un facteur que l'on ne saurait négliger.

Il serait non moins absurde de prétendre que les Juifs ont entièrement disparu du marché occidental à l'époque carolingienne. Dans les capitulaires, le mot *judaeus* apparaît continuellement accolé au mot *mercator*, et c'est Pirenne qui en a fait la remarque [5]).

---

[1]) Cf. mon article *La fin du Monde Antique et le triomphe de l'Orient*, *Rev. belge de phil. et d'histoire*, XVIII (1939), p. 265.

[2]) P. A. Lanbrechts, *Les thèses d'Henri Pirenne sur la fin du monde antique et les débuts du Moyen Âge*, *Byzantion*, XIV; cf. *Gallie en de Middellandsche zee*, *Tijdschrift voor Economie en Sociologie*, IV (1938), p. 61 et suiv.

[3]) V. mes *Études byzantines d'hist. écon. et sociale*, p. 85.

[4]) F. Kloss, *Geldvorrat u. Geldverkehr im Merowingerreich*, Vienne, 1929, p. 75.

[5]) *Mahomet et Charlemagne*, p. 233.

Le régime des Juifs s'est même beaucoup amélioré, et ils semblent de nouveau avoir bénéficié jusqu'à l'approche des Croisades d'une certaine tolérance. Je crois qu'il faut voir là l'influence de l'Église et surtout du Saint Siège, qui n'a jamais eu, à leur égard, l'attitude résolument hostile de l'empereur Héraclius ou des rois mérovingiens et wisigoths du VI^e et du VII^e siècle. Aussi curieux que celà puisse sembler, l'antisémitisme de cette époque est un phénomène essentiellement laïque. C'est le fait d'un régime autoritaire: d'une dictature militaire comme celle d'Héraclius et des ses successeurs, ou en Gaule d'une monarchie barbare, appuyée par l'aristocratie terrienne. L'Église d'Espagne a pris une part plus active à la persécution, mais Rome ne l'y a pas encouragée. Sous les Carolingiens par contre, les évêques furent les premiers personnages de l'empire; « l'élément ecclésistique apparaît comme prépondérant dans l'État »[1]). Il y a tout lieu de croire que dans leur désir de s'assurer les *preciosissima vestimenta*, dont l'inventaire a été établi avec tant de soin par M. Sabbe [2]); ces prélats ont dû ménager bien davantage les quelques marchands orientaux qui trafiquaient encore dans le Nord et l'Ouest de l'Empire. Il est d'ailleurs notoire que même plus tard, les « Juifs du Pape » furent mieux traités à Rome et en Avignon qu'ailleurs. De même, dans l'empire byzantin, l'avènement des Isauriens et le mouvement iconoclaste paraissent avoir mis fin à la persécution. En 650, selon Michel le Syrien, sous Constant II, de nouvelles mesures de rigueur furent édictées pour contraindre les Juifs au haptême, [3]), tandis que l'une des accusations le plus fréquentes contre les empereurs ennemis des images était d'en avoir dépouillé les églises, sous l'influence des Juifs. La politique de contrainte ne devait être remise en vigueur que sous les premiers Macédoniens, Basile I^{er} et Léon le Sage.

Il serait sans doute risqué, sinon tendancieux, de trop rapprocher ces événements les uns des autres et d'ériger en système ce qui n'était peut-être qu'une tendance. Mais même à ce titre, l'on ne saurait méconnaître l'intérêt qu'il y avait, pour la politique byzantine, à faire d'Israël le bouc emissaire des malheurs de l'empire

[1]) L. Halphen, *L'idée d'État sous les Carolingiens*, *Revue Historique*, t. CLXXXV, 1939, p. 12.

[2]) *Revue belge de philologie et d'histoire*, XV (1935), p. 811—49 et 1261—89.

[3]) Parkes, *ouvr. cité*, p. 263 et suiv.

et à détourner l'énergie des factions, trop longtemps divisées, vers la poursuite des Juifs qui avaient profité jadis de leur rivalité. À l'époque qui précède l'invasion arabe, l'unité méditerranéenne était encore intacte: le retentissement des édits d'Héraclius en Gaule et en Espagne en est une nouvelle preuve. Et s'il est vrai que la conquête musulmane est un des facteurs essentiels de la régression économique de l'Occident, il n'en faut pas accuser uniquement les corsaires sarrazins. Le départ des marchands juifs, dont beaucoup auront sans doute préféré l'accueil des Arabes à la poursuite des chrétiens, a sans doute contribué, en une certaine mesure, à rendre cette évolution plus rapide et plus complète.

G. I. BRĂTIANU

SUR LE VOYAGE EN FRANCE DU PAPE JEAN VIII (878)

Les grandes thèses pirenniennes sur les origines du Moyen Âge occidental continuent de démontrer leur fécondité par les recherches de détail toujours plus nombreuses qu'elles suscitent. Parmi celles-ci, un article de M. Ganshof recueillait, peu avant le début de la présente guerre, les preuves d'une fréquentation des ports de Provence à l'époque carolingienne [1]). Nous y trouvons citée [2]), entre autres, la traversée de Jean VIII. Ce grand pontife de la fin du IX^e siècle, amené à se rendre en France, débarqua, en effet, à Arles, le 11 mai 878 [3]).

Nous ne voulons pas discuter le bien-fondé des différentes preuves apportées par le savant belge pour démontrer l'existence d'un traffic maritime ayant comme but les ports de la France méridionale. Nous voulons insister seulement, dans cette note, sur le sens du voyage du pape Jean VIII touchant les relations par mer entre la France et l'Italie, vers la fin du IX^e siècle. Et, comme nous avons dû parcourir, en vue d'un autre travail, le registre de ce pape, qui est l'une des sources les plus importantes surtout pour les années 876—882, nous croyons que ce ne sera pas dépourvu d'intérêt de voir si l'on y trouve encore d'autres indications de voyages par mer à cette époque. Car, en fin de compte, ce n'est que le dépouillement systématique de toutes les sources contemporaines qui pourra mettre à la disposition des historiens les données complètes nécessaires pour clore — si jamais clore se pourra — un débat

---

[1]) F. L. Ganshof, *Notes sur les ports de Provence du VIII^e au X^e siècle. Revue Historique*, T. CLXXXIII, juillet-septembre, 1938, p. 28 et suiv.

[2]) P. 33-34.

[3]) *Ann. Bertin.*, a. 878, éd. Waitz, *SS. rer. germ. in usum schol.*, p. 140.

si attachant par l'importance des thèses qui s'affrontent et des notions qui sont en jeu.

Pendant les dix années de ce pontificat, et surtout lorsque l'Empire fut détenu par Charles le Chauve, bon nombre d'ambassades furent échangées entre le pape et les rois de France. Le Siège pontifical entretint une active correspondance avec l'Épiscopat des Gaules [1]). Le chemin de Rome fut souvent pris afin de quérir la rémission d'un péché grave, ou pour se disculper des accusations dont on avait été l'objet [2]).

Ce qui frappe dès l'abord en parcourant les lettres pontificales, c'est que jamais on n'y trouve mention d'un voyage par mer entre l'Italie et la France, effectué soit par un émissaire, soit par un pélerin. Il est vrai que pour la plupart des cas on n'indique même pas la route suivie. Nous aurions aimé connaître, par exemple, la voie choisie par tous les porteurs des lettres pontificales — car, chose connue de tous, il n'y avait pas à cette époque un service de poste régulier — ainsi que celle parcourue par les envoyés des divers

[1]) Voilà l'explication donnée par le pape de la nomination d'Ansegise de Sens comme vicaire apostolique pour les Églises de Gaule et de Germanie: « pro alleviandis multiplicibus oneribus ecclesiasticis, quibus quotidie satis abundeque deprimimur, quibus maxime super negotiis ex Galliarum et Germaniarum partibus nobis assidue destinatis artamur, constituimus Angesisum, etc. ». M. G., *Ep.* T. VII (*Ep. Karol. Aevi*, V), Epp. pass. coll., no. 3, p. 316, du 2 janvier 876. Nous citerons toujours, dans le cours de cette note, l'édition d'une si haute valeur scientifique de E. Caspar (pour les Epp. pass. coll., l'édition a été menée à terme par G. Laehr).

[2]) De la seule indiction IX (1er sept. 876—1er sept. 877), année qui ouvre la partie conservée du registre de Jean VIII, sur un total de 62 lettres, 20 sont envoyées en Gaule. Il est vrai que parmi celles-ci il arrivait quelquefois que plusieurs fussent envoyées par un seul émissaire. Mais il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'une année extrêmement critique pour le pape, où les attaques des Arabes et la pression du duc de Spolète et du marquis de Toscane rendaient déjà très difficiles les communications avec la France. D'ailleurs, bien que pour les années 876—882 nous n'ayons pas affaire à des extraits du registre pontifical, mais au registre même (cf. A. Lapôtre, *L'Europe et le Saint Siège à l'époque carolingienne.* I. *Le pape Jean VIII*, Paris, 1899, p. 15 et suiv.; E. Caspar dans *Neues Archiv*, t. XXXVI, p. 79 et suiv.), nous ne possédons pas la totalité des lettres émanées de la chancellerie pontificale. Voy., par ex., des allusions à des lettres que nous n'avons plus, dans les epp. n-os 75 (p. 71, l. 35), 87 (p. 83, l. 15), 103 (p. 97, l. 5), 109 (p. 101, l. 30). Une allusion à des lettres de Jean VIII qu'on n'a plus, aussi dans les *Ann. Bertin.*, a. 876, éd. Waitz, p. 129.

souverains ou évêques, qui portaient des missives aujourd'hui malheureusement perdues, mais dont nous trouvons la mention dans les réponses du pape [1]).

Nous aurions, de même, aimé connaître quelques détails sur le voyage de tant de personnes, de différentes catégories sociales, que nous trouvons mentionnées dans le régistre de Jean VIII. Ainsi, nous aurions voulu savoir quel fut l'itinéraire suivi par cet Aito ou Atto, qui, vers la fin de 872 ou le début de 873, était allé se plaindre au pape de ce qu'on lui avait enlevé sa fiancée [2]), ou celui des *proceres Anglorum* qui se trouvaient vers 874 à Rome [3]). C'est toujours en 874, ou vers le début de 875, que se présenta au Saint Siège l'évêque Audgaire, pour se disculper de certaines accusations dont il avait été l'objet [4]). A la même époque nous trouvons à Rome plusieurs moines bretons, parmi lesquels Resgaulon et Gorbili, ordonnés par un abbé Heclocarus, qui n'en avait pas le droit [5]), et un prêtre du diocèse de Narbonne, qui était venu en appeler au Souverain Pontifie d'avoir été suspendu de son office [6]). En octobre 877, un certain Leontardus, excommunié par l'évêque du Puy [7]) invoquait la clémence pontificale. L'année suivante, 878, on rencontrait à Rome un certain nombre de moines de St. Denis [8]), de

---

[1]) Chaque fois que le pape fait allusion aux lettres auxquelles il répond, l'éditeur se voit obligé de mettre invariablement cette note qui nous désole: « quae non exstant ». Il y a certainement très peu de chances que d'heureuses fouilles d'archives puissent encore porter au jour les lettres originales, ou les copies qu'on en a dû garder au moment de l'envoi.

[2]) Fragm. Reg., ep. no. 13, p. 280, à Rostagne, archevêque d'Arles.

[3]) Fragm. Reg., ep. no. 36, p. 294, aux archevêques de Canterbury et de York, datée entre 873 et 875. Caspar suppose (*ibid.*, p. 294, n. 3) qu'ils seraient venus accompagnant Burgred, roi de Mercie, chassé par les Danois en 874 et qui alla finir ses jours à Rome. Asserius, *De rebus gestis Aelfredi*, Mon. Hist. Brit., I, p. 478, texte qui m'a été inaccessible. Cf. Matth. Paris. *Chron. Maj.*, Rer. Brit. SS. I, p., 408, où l'on n'indique pas l'itinéraire suivi.

[4]) Fragm. Reg., ep. no. 42, p. 298, à l'archevêque d'Embrun, et ep. no. 43, p. 299, à Boson, comte de Vienne.

[5]) Fragm. Reg., ep. no. 44, pp. 299—300, à l'archevêque de Dol en Bretagne.

[6]) Fragm. Reg., ep. no. 45, p. 300, à Sigebod, archevêque de Narbonne.

[7]) Ep. no. 85, pp. 80—81, à Guy, évêque du Puy. Cet évêque serait même mort en route vers Rome; *ibid.*, p. 80, n. 1, sans indication de source.

[8]) Ep. no. 152, p. 127, à Eudes, évêque de Beauvais.

même que des diocésains de l'évêché de Mende [1]). En 879 nous voyons à Rome un certain Bicbertinus, du diocèse de Lyon, qui encourait le risque d'être excommunié [2]) et un Étienne, du diocèse de Limoges, qu'on voulait séparer de sa femme, pour avoir, en l'absence du prêtre, baptisé lui-même son fils qui se mourait [3]). Vers la fin de ce pontificat, enfin, nous rencontrons un évêque de la Gaule, dont le nom ne nous a pas été transmis par les copistes, et par le moyen duquel Jean VIII assurait les jeunes héritiers de Louis le Bègue, Louis III et Carloman, de sa protection et de sa bienveillance [4]).

Il va sans dire que ces quelques noms que nous avons relevés dans les lettres papales ne représentent pas tous ceux qui vinrent à Rome pendant les dix années du pontificat de Jean VIII. Beaucoup d'autres personnes durent y aller, sans qu'on nous en ait gardé le souvenir. Des évêques ou d'autres représentants du clergé, convoqués [5]), ont du s'y présenter, car il n'y avait pas que des récalcitrants dans l'Église du IX^{e} siècle [6]). Des ambassades pontificales et royales, outre celles dont on va parler par la suite, ont dû être échangées. Et cela sans parler des simples croyants, qui durent aller se prosterner devant les tombeaux des apôtres.

Mais en nous tenant seulement à ces quelques noms que nous avons relevés dans les lettres pontificales, force nous est de reconnaître que nous ne savons rien sur la route suivie par les personnes qu'ils représentent, et de regretter que le pape ait omis, par un laconisme bien expliquable par ailleurs, de nous transmettre des

---

1) Ep. no. 158, p. 131, à Aginulphe, évêque de Mende. Il s'agissait probablement de prêtres du diocèse, car ils se plaignaient que « plebem suam eisdem sublatam ». Ces derniers, ainsi que les moines de St. Denis, ont pu se présenter au pape aussi pendant qu'il se trouvait en France, car on n'a pas réussi à préciser à quelle époque de l'année appartiennent les lettres citées.

2) Ep. no. 170, p. 138, aux archevêques de Lyon, de Vienne et de Besançon.

3) Ep. no. 195, p. 156, à Anselme, évêque de Limoges.

4) Ep. no. 301, p. 262, à Louis III et Carloman.

5) Nous citerons, comme exemples, les cas d'Aripert, archevêque d'Embrun (ep. no. 80, p. 76), ou d'Otramne, archevêque de Vienne (epp. n-os 299, pp. 260—261; 303, p. 263; 306, pp. 265—266).

6) Les cas furent assez fréquents où le pape dut convoquer deux, et même plusieurs fois, des évêques en Cour de Rome, quelquefois sans résultat, ce qui attirait l'excommunication papale. Voy., par ex., le cas d'Anspert, archevêque de Milan.

informations qui nous auraient été d'un grand prix pour la solution du problème qui nous préoccupe. Mais, Pirenne le remarquait déjà pour les temps des derniers Mérovingiens[1]), si on trouve encore parfois mentionnés par les sources des *maritima itinera*, c'est précisément parce que prendre la voie de mer était un fait bien insolite. Les autres, les voyages dont on n'indiquait pas la route suivie, se faisaient naturellement par voies de terre. Nous pourrions affirmer avec une quasi-certitude la même chose pour l'époque qui nous intéresse. Mais, le silence des sources n'étant tout de même qu'une preuve négative, nous allons glaner les quelques preuves positives offertes par les lettres de Jean VIII.

En octobre 1876, Jean VIII intervenait auprès de Charles le Chauve et de l'impératrice Richilde en faveur d'un certain Madelgerius, qui, ayant tué un nommé Odelricus, était venu se prosterner *ad limina apostolorum*. Un des motifs qui avaient déterminé l'intervention du pape était que *pro tanti itineris labore durissimo, quem veniendo perpessus est, sicut credimus, aliquantulum de peracto scelere indulgentiam meruit*[2]). Une autre lettre pontificale concernant le même cas, envoyée, celle-ci, à l'évêque de Chartres, Gilbert, dans le diocèse duquel s'était accompli le méfait, nous montre Madelgerius venant à Rome *per longa itinerum spatia*[3]). Il est certain que ce voyage auquel fait allusion le pape dans ses lettres avait été entrepris par voie de terre, car le pape n'aurait pas manqué cette fois-ci, tel que nous le connaissons par sa correspondance, d'évoquer aussi les périls de la mer.

Les moines Rodoaldus et Warlemus avaient pris toujours la route de terre, mais en sens inverse, quatre ans plus tard, en 880. Ils appartenaient au monastère de Pouthières, du diocèse de Langres, consacré à Saint Pierre par son fondateur, le comte Gérard de Roussillon[4]). Après avoir passé quelque temps à Rome, les deux moines étaient en train de rentrer à leur couvent, en France,

---

[1]) *Mahomet et Charlemagne*, Bruxelles, 1937, p. 148, n. 1.

[2]) Ep. no. 12, p. 11.

[3]) Ep. no. 15, pp. 13—14.

[4]) Pour ce monastère voy. aussi les lettres n-os 218—221, pp. 195—197. Le moine Rodoaldus, ne serait-il pas le Radoldus auquel on envoie, ainsi qu'à Hugues, abbé de St. Germain d'Auxerre, l'ep. no. 220 (p. 196)? En ce cas il aurait pu être abbé du monastère de Pouthières.

lorsqu'ils furent saisis et mis en prison par ordre de l'évêque de Milan, ce qui suscita l'intervention papale, demandant qu'ils soient relachés [1]).

La légation extraordinaire envoyée par le pape à l'assemblée de Ponthion (été 876), ayant à sa tête les évêques Léon de Gabii et Pierre de Fossombrone, passa, en allant vers la France, par l'Italie du Nord. En effet, Jean VIII remercia le beau-frère de Charles le Chauve, Boson, alors duc de Lombardie, d'avoir permis à ses légats de traverser en bonnes conditions les territoires qui se trouvaient sous sa dépendance [2]). Le chemin du retour fut le même, quoique le pape eût grande hâte de revoir ses ambassadeurs, qui devaient lui rapporter les décisions prises à Ponthion et les nouvelles tant attendues sur l'aide qu'il espérait recevoir de la part de l'empereur, contre les Sarrasins et contre ses ennemis italiens [3]). Pour rendre plus longue son attente, les envoyés pontificaux furent retenus quelque temps à Pavie [4]).

---

[1]) Epp. n-os 264, p. 234, à Anspert, archevêque de Milan, et 265, p. 234, à Salomon, procurateur de Pavie.

[2]) Ep. no. 1, p. 1, du 1er septembre 876, à Boson: « missis apostolice nostre sedis facilem aditum perveniendi ad serenissimi domini Karoli semper augusti spiritualis filii nostri presentiam non indebite tribuisti ».

[3]) Ep. no. 7, p. 6, de septembre 876, adressée aux évêques Léon et Pierre, qui tardaient à Pavie: « Dum vobis innumerabiles huius Dei ecclesie necessitates non minus quam nobis sint cognite, pro quibus compescendis vos ad piissimum cesarem destinatos sub magna velocitate sensistis, miramur vos tanto tempore, nobis in tanto periculo constitutis et Saracenorum incursionibus undique laceratis, ad nos remeare usque hactenus neglexisse... ». De même dans l'ep. no. 8, p. 8, envoyée probablement en même temps que la précédente (voy. aussi la note suivante): « cum enim nos illos pro multiplicis ecclesie nostre necessitatibus sub nimia festinatione miserimus, etc. ». Il faut peut-être ajouter qu'il s'agissait du mois de septembre, époque favorable à la navigation.

[4]) Le pape, qui n'était pas suffisamment informé sur les causes de ce retard, accusait ses légats de mauvaise volonté, les supposant influencés per le parti des formosiens (ep. no. 7): « Neque enim vos alicuius violentia magis quam vestra neglegentia credimus retardatos, qui nescimus sub quibus argumentosis ingeniis, consiliis tamen a nobis anathematizatorum ac fraudulentiis, more corvi tempore diluvii ad mittentem se minime revertentis, ita legationis vestre usque nunc obliti fuistis, ut a Papia per tot dies Romam repetere minime studeretis ». Mais, en même temps il demandait compte du retard à Boson aussi, qu'il supposait mêlé à cette affaire (ep. no. 8). Boson avait dû retenir chez lui les envoyés pontificaux à l'aller aussi. Car c'est toujours à cette légation que doit se référer la dernière

Depuis la légation de Léon de Gabii et Pierre de Fossombrone, qui rentraient de France en septembre 876, on ne rencontre plus d'ambassade papale allant vers la Cour de France jusqu'au nouvel envoi du second Pierre, accompagné par Pierre de Sinigaglia, en février 877 [1]). Les dernières lettres pontificales adressées à Charles le Chauve étaient du mois de novembre 876 et envoyées par les ambassadeurs impériaux en Italie, Ansegise, archevêque de Sens, et Adalgaire, évêque d'Autun [2]). Depuis trois mois, donc, le pape

---

phrase de la lettre envoyée aux évêques Léon et Pierre: « Si vero aliquis vos impedierit, violentia, quam patimini, cunctis Christicolis valeat propalari nobisque continuo revelari, quatinus in eo, quod contra morem gentium apostolice sedis legatio ecce secundo naufragium passa est, citissimum consilium confortante nos Domino preparemus ». Le dernier éditeur du régistre pontifical, E. Caspar (*ibid.*, p. 7, n. 2), y voyait une allusion à la légation de Jean d'Arezzo et Jean de Toscanella, qui avait suivi de près le retour de Charles le Chauve en France. Quoique ces deux évêques aient dû parcourir la même route (en février 876 ils assistaient au synode de Pavie, où l'on élisait roi d'Italie Charles le Chauve—Mansi, *Coll. Concil.*, XVII, col. 329; pour cette légation voy. aussi *Ann. Bertin.*, a. 876, éd. Waitz, p. 128 et suiv. et Joh. VIII epp. passim coll., n-os 5-8, pp. 317—326) ce n'est pas d'eux qu'il s'agit, puisque le pape le dit clairement dans sa lettre précitée à Boson: «... ceterum dilectionem tuam miramur legatos nostros retinuisse, Leonem episcopum, karissimum nepotem nostrum, apocrisiarium et missum apostolice sedis, atque Petrum eque episcopum, qui cum festinantes per vos ad divinitus protectum augustum mitterentur, a vobis et tunc detenti sunt et modo nichilominus non merito retinentur ». C'est ainsi que s'explique, peut-être, pourquoi ces envoyés extraordinaires du pape n'arrivèrent à Ponthion que le 10 juillet (*Ann. Bertin*, éd. cit., p. 130), quoique les séances de l'assemblée fussent inaugurées depuis le 21 juin (M. G. *Capit.*, II, p. 347, no. 279). Le « facilis aditus » de la lettre du 1er septembre à Boson ne doit pas faire illusion. Le pape avait besoin de Boson, qui était le beau-frère de l'empereur et son représentant en Italie, et qui surveillait la route par où devaient passer les troupes promises par Charles le Chauve. Il voulait, donc, passer élégamment sur l'incident, du moment que, en fin de compte, ses légats avaient pu poursuivre leur voyage (cf., par ex., les termes affectueux de la lettre no. 23, p. 21, à Lambert de Spolète, que le pape décrivait dans les lettres à Charles le Chauve comme tout aussi terrible que les Sarrasins).

[1]) Epp. n-os 31—33; pp. 29—33; ils se présentèrent à Charles le Chauve à Compiègne, pendant les fêtes de Pâques, 877 (*Ann. Bertin*, a. 877, éd. Waitz, p. 134).

[2]) Epp. n-os 22, pp. 19—21; 24, pp. 22—23; 25, pp. 23—24; 27, pp. 25—26, à l'impératrice Richilde, et probablement aussi les epp. n-os 28 et 36, aux évêques des Gaules. L'une de ces lettres (no. 25) dut être confiée en secret au seul évêque d'Autun, car on y trouve de graves plaintes contre l'archevêque de Sens. Pour cette ambassade voy. aussi *Ann. Bertin*, a. 876, éd. cit., p. 131. Adalgaire

n'avait plus envoyé d'émissaire en France, pour s'enquérir du sort des troupes promises contre les attaques des Arabes. L'attente dut lui paraître longue, car la nécessité était toujours plus pressante, de faire face tant aux ravages des Mécréants, qu'à ceux de ses grands ennemis chrétiens, les marquis Adalbert de Toscane et Lambert de Spolète. Si le pape garda le silence pendant si longtemps, c'est qu'il y fut contraint. Il l'avoue d'ailleurs lui-même, et dans des termes qui sont trop éloquents, touchant la possibilité de navigation entre la côte italienne et la France en ce moment, pour ne pas les reproduire en entier [1]:

« Cum nos in ecclesiasticis curis instantia cotidiana constringeret et hinc inde populi nobis commissi continuus dolor, qui cuncta nostra interiora perculit, perturbaret, illud, ut ita dixerim, inter alia flevimus, quod nunc usque tam per terram quam et navigio ad vos nostrum missum dirigere summo desideravimus studio, ut nobis vestram prosperitatem desiderantibus et anxie sitientibus renuntiaretur citissime sanitas tua; sed omnino nequivimus. Hinc fateor, fili karissime, tanta per utrumque iter impedimenta timuimus, quantum et per paganos et per iniquos Christianos sine respectu divini timoris generari mala, que etas nostra non meminit, deploramus ».

Le même jour, et dans des termes tout aussi explicites, il se plaignait de même à l'impératrice Richilde [2]: « Multo peracto iam tempore tam ad spiritualis filii nostri augusti quam ad vestram invisendam clementiam missos apostolice sedis destinare desideravimus, quatenus et de utriusque sospitate letiores efficeremur, et nobis commisse, sancte scilicet matris vestre, Romane ecclesie calamitates atque oppressiones, quas a paganis et ab iniquis Christianis sine cessatione patitur, ad memoriam reducentes ab eodem augusto consolationem et optatam opem, sicut sperabamus, tandem aliquando consequi mereremur. Sed omnium viarum aditibus a malis obsessis hominibus plus nos compulit dolor lacrimas fundere, quam locus pateret ad vos nostros missos dirigere, quia ex uno, sicut

---

fit aussi un second voyage à Rome, en février 877, envoyé par Charles le Chauve au devant duquel il allait à Orba, lors du dernier voyage de l'empereur en Italie. *Ann. Bertin.*, a. 877, éd. cit., p. 135.

[1] Ep. no. 31, p. 29, du 10 février, envoyée par Pierre de Fossombrone et Pierre de Sinigaglia.

[2] Ep. no. 33, p. 32, du 10 février, envoyée en même temps que la précédente.

diximus, Christiani, ex alio pagani ita nos crudeliter persecuntur, ut solis menibus Urbis relictis omnia in circuitu longe lateque consumpta habeant et in solitudinem prorsus redacta ».

Ces textes nous préparent à mieux voir les circonstances dans lesquelles se fit ce voyage de Jean VIII, qui, à première vue, paraît infirmer tout ce que nous savons par ailleurs sur la circulation maritime entre la côte italienne et les côtes françaises au temps de ce pontificat. Nous laisserons parler surtout les textes, qui feront partager au lecteur, croyons-nous, notre propre impression que ce voyage eut le caractère d'une exception qui confirme une règle.

La mort de Charles le Chauve en septembre 877 avait enlevé au pape son seul soutien. La vacance du trône impérial aidant, l'inimitié déjà vieille avec Lambert de Spolète et Adalbert de Toscane [1]) arriva à son point culminant: pendant le mois de mars 878, Rome se trouva aux mains des ennemis du pape [2]). Pour remédier à cette situation intenable, une fois libre Jean VIII se décida d'aller en France, afin d'y convoquer une assemblée des successeurs de Charlemagne et de chercher ensemble les moyens pour rendre la paix à l'Église romaine et au Siège pontifical. A l'âge très avancé de Jean VIII [3]), l'entreprise était pour le moins difficile. Il fallait la grande énergie de ce pontife et son courage indomptable pour prendre cette décision [4]) hardie. Il y avait du désespoir aussi dans l'idée d'un tel voyage.

[1]) La plus ancienne lettre que nous ayons où le pape se plaigne contre Adalbert de Toscane et Lambert de Spolète est du 15 novembre 876 (ep. no. 22, pp. 19—21, à Charles le Chauve). A cette date, l'inimitié ne pouvait durer depuis longtemps, car Lambert, auquel Louis II avait enlevé le duché de Spolète, n'avait obtenu de nouveau ses possessions que vers la fin de 875, lors du 1er voyage de Charles le Chauve en Italie, et justement par l'intervention de Jean VIII. Cf. Lapôtre, *ouvr. cité*, p. 256 et l'ep. no. 25, p. 23 et n. 4.

[2]) Voy les epp. n-os 73, pp. 68—69 et n. 8, p. 68; 74, pp. 69—71 et n. 2, p. 70; 107, pp. 99—100, et, en général, les lettres envoyées par Jean VIII au moment du départ pour la France. Pour la discussion sur la date, voy. Caspar, dans *Neues Archiv*, t. XXXVI, p. 147, n. 1.

[3]) En 872, lorsqu'il fut élevé au trône pontifical, Jean VIII avait déjà été pendant au moins 20 ans archidiacre de l'Église romaine. A. Lapôtre, *ouvr. cité*, p. 30.

[4]) Nous ne parlons pas seulement de l'énergie morale, qui fut grande chez ce pontife dont le règne fut tellement dramatique, mais aussi de l'énergie physique, qui, au fond, ne dérivait que de la première. Ne se trouvait-il pas, en 875,

C'est au début du mois d'avril 878 que nous voyons pour la première fois Jean VIII exprimer l'intention de se rendre en France. Il a choisi déjà son itinéraire, qui est par voie de mer. Mais il ne manque pas de nous révéler les motifs de son choix: « quia per terram ire nequimus, per marinum iter Deo propitio Franciam proficisci debemus »[1]). Nous retrouvons la même intention, exprimée dans une autre lettre, écrite à peu de journées d'intervalle,

---

quoique vieillard, à la tête de ses hommes, pour donner la chasse aux Sarrasins qui infestaient les côtes de l'État pontifical? « Cum reversi fuissemus, omnia littora nostra depredata, etiam et in Fundis et in Terracina velut in domo propria multos Sarracenos invenimus residere; pro quibus non plus quam quinque diebus in Urbe manentes, quamvis corporis non modica detineremur molestia, exivimus cum fidelibus nostris, quorum Deo adiuvante cepimus naves decem et octo. Sarraceni autem multi occisi sunt, captivos autem fere sexcentos liberavimus ». Fragm. Reg., ep. no. 49, p. 303, à Louis II et à l'impératrice Engelberge.

D'ailleurs Jean VIII, malgré la vieillesse et les maladies dont il se plaignait souvent, ne s'épargna jamais la fatigue des voyages. Sans avoir la prétention de dresser la liste complète des déplacements du pontife, nous en noterons quelques-uns, pour faire encore mieux voir que son insistance sur les difficultés de son voyage en France n'était pas celle d'un sédentaire. En 873, il allait rencontrer Louis II à Capoue (*Ann. Bertn.* a, 873, M. G. *SS.* I, p. 495); en 874, nous le trouvons à Vérone, en compagnie de Louis II et de Louis le Germanique (*Ann. Fuld.*, a. 874, M. G. *SS*, I, p. 388); nous ignorons le but du voyage accompli vers la fin de 874 (ep. no. 47, p. 301 et aussi l'ep. no. 49, p. 303, s'il s'agit du même voyage, comme le suppose Caspar, *ibid.*, p. 303, n. 1); en 875 il se rend de nouveau à Capoue, pour consacrer Athanase II, évèque de Naples (Petri Gesta Ep. Neap. *SS. rer. lang. et it.*, p. 436); en 876, il se rend de nouveau à Capoue et il va aussi à Naples (Erchemp., c. 39, M. G. *SS. rer. lang. et it.*, p. 249; en juin 877 il allait à Traetto, où il convoquait une réunion des chefs des petits États de l'Italie méridionale (epp. n-os 51—53, pp. 48—49; pour la date du congrès de Traetto, l'ep. no. 61, p. 55 et n. 2); rentré de Traetto, il se rend en juillet à Ravenne, pour y présider un synode, (Mansi, *Coll. Concil.*, XVII, col. 337); en octobre de la même année 877, il allait au devant de Charles le Chauve à Verceil, ils entraient ensemble à Pavie, et puis il l'accompagnait jusqu'à Tortone (*Ann. Bertin.*, a. 877, éd. Pertz, p. 508); l'année suivante, 878, est l'année du voyage en France et au retour il tient encore un concile à Pavie; en 879, il se rend à Capoue (*Catal. Com. Capuae*, M. G. *SS. rer. lang. et it.*, p. 499); en janvier 880 il rencontrait à Ravenne Charles le Gros (ep. no. 224, p. 199 et *Monachi Augiensi Cont. Erchanberti*, M. G. *SS.* II, p. 329); en février 882 il présidait de nouveau un concile à Ravenne (ep. no. 297, p. 259).

[1]) Ep. no. 73, p. 69, aux archevêques de Ravenne et de Milan, au patriarche d'Aquilée et à l'évêque de Pavie.

et adressée au roi Louis le Bègue [1]). Voilà la manière dont le pape envisage son voyage: « pro qua re, domine fili karissime, contra nova et inaudita in Christianis mala novum iam fessus et fatigatus certaminis laborem, navalis scilicet periculi fluctusque maris assumere iter desiderans me tantis periculis ad vos veniendo pro ecclesiarum sanctarum omnium liberatione, iuxta apostolum 'non faciens animam meam pretiosiorem quam me'. Et ecce, quantum ad mei ministerii regimen spectat, non recuso pro Christi domini ovium ope eius liberatione mori detrimentumque sufferre ».

La même manière d'envisager son voyage par mer nous la retrouvons dans une autre lettre, adressée au même Louis le Bègue et à Louis III, fils de Louis le Germanique, et envoyée de Gênes, où le pape faisait escale au début du mois de mai 878 [2]): « Nos, fili karissime, pro Domini ecclesia eiusve ovibus animam ponere cupientes ecce marinos fluctus undasque salis ad vos veniendo perdifficile iter assumpsimus ».

Dans la lettre écrite à la même époque au roi Carloman [3]), le pape donne la même explication que nous avons encore rencontrée en ce qui concerne le choix de l'itinéraire. Après avoir flétri les méfaits de Lambert de Spolète et d'Adalbert de Toscane [4]), le pape ajoute: « Nobis enimvero ad vos inter cetera mala iter clausere venire cupientibus; qua necessitate compulsi navale, animam pre manibus habentes, assumpsimus laboriose periculum et commodum duximus Franciam ire vestramque fraternam conpagem in pacis et unianimitatis vinculum consolidare, vestre matris sepedicte liberationem sancte Romane ecclesie necessarie querere ».

A son retour de France, Jean VIII ose rentrer par voie de terre, parce que accompagné par Boson [5]). Mais, dans les lettres qu'il enverra de Turin ou de Pavie, il aura toujours soin

---

[1]) Ep. no. 87, p. 83.

[2]) Ep. no. 88, p. 84.

[3]) Ep. no. 89, p. 85.

[4]) Qui d'ailleurs prétendaient avoir agi par ordre de Carloman (epp. n-os. 74, p. 70, et 88, p. 84; *Ann. Fuld.*, a. 878, éd. Kurze, *SS. rer. germ.*, p. 91).

[5]) *Ann. Bertin* a. 878, éd. Waitz, p. 144; *Ann. Vedast.* a. 878, éd. B. v. Simson, *SS. rer. germ., in usum schol.*, pp. 43, et surtout l'ep. no. 121, pp. 110—111: « qui (scil. Ludovicus Balbus) nobis hunc Bosonem principem, virum consultissimum sibique ex omni parte coniunctum, dedit, ut nos salvos sine impedimento maledicti Lamberti in Urbem mitteret, etc. ».

de mentionner les circonstances qui l'avaient amené à choisir, au départ, la voie de mer, et d'insister sur le caractère extrêmement difficile d'une telle entreprise.

Dans une lettre adressée a l'archevêque de Milan, Anspert, écrite probablement à Turin vers la fin du mois de novembre 878 [1]), il raconte de la manière suivante les difficultés de son voyage: « Quapropter, quantum ex divina gratia in nobis fuit et est, ex quo nos superna miseratio sue ecclesie prefecit, anime nostre numquam pepercimus, numquam dura pericula declinavimus; sed die noctuque, estu et gelu exusti, ne quid captum a bestia aut dilaceratum Domino ostenderemus, marinos fluctus pertulimus pro omnium vestrum liberatione atque salute, etc. ».

Dans une autre lettre, écrite probablement à Pavie dans le courant du mois de décembre 878, et adressée à Béranger de Frioul [2]), il explique encore le choix de son itinéraire, et cela dans des termes que nous avons déjà rencontrés: « Ecce enim pro quibus et pro omnium vestrum salute anime nostre non parcentes iam, quia per terram pro predictis persecutoribus ad vos viciniores, ut res expetierat, venire nequimus, marinum iter accepimus et in Franciam ivimus querentes tranquillitatem atque auxilium, ubi nostri antecessores quesiere pontifices ».

Et même presque une année après le voyage, dans la lettre par laquelle il convoquait l'archevêque de Milan et ses suffragants au synode qui devait avoir lieu à Rome le Ier mai 879 [3]), Jean VIII n'oubliera pas d'évoquer les périls de son entreprise: « Pro quibus nimirum malis sedi apostolice ab inimicis nequiter illatis per procellas et periculosa maris itinera ire et defensionis auxilium nos quaesisse mecum pariter scitis ».

---

[1]) Ep. no. 108, p. 100; voy. aussi la n. 4. Dans une lettre écrite au comte Suppon vers les mois d'octobre-novembre 878 (ep. no. 116, p. 106), le pape dit: « Quia nos, in quibus Deo dispensante fines seculorum devenerunt, pro sanctarum Dei ecclesiarum statu variis motibus ducimur diversisque fluctuum procelis impellimur, sed tamen non destituimur, propter eum, qui nos confortat, Christum Iesum, servata predecessorum nostrorum fide proli Francorum ad Gallias properantes idcirco venimus, ut pacis atque unitatis vinculo regum corda conecteremus ». Suppon, représentant de Carloman dans l'Italie Nordique, va tenter de barrer au pape le chemin du retour (ep. no. 121, pp. 110—111).

[2]) Ep. no. 109, p. 101.

[3]) Ep. no. 163, p. 133.

Des textes que nous avons reproduit ci-dessus, ressort clairement, croyons-nous, le caractère pour le moins insolite du voyage maritime de Jean VIII. En premier lieu nous avons l'affirmation catégorique et souvent répétée qu'il avait été obligé de prendre la voie de mer, parce que l'autre, celle à travers la péninsule et les Alpes, lui était interdite. Il ne choisissait pas, par conséquent, entre deux routes également libres. S'il avait eu le choix, il n'aurait pas hésité à prendre la route de terre, comme tout le monde, ajouterions-nous [1]. Ce n'est qu'en désespoir de cause, comme dernière ressource pour atteindre son but, qu'il se décida à partir par mer. Voilà le premier fait qui témoigne du caractère anormal de ce voyage. L'insistance du pape, qui ne se fatigue jamais de mentionner la route suivie, en serait un second indice. Les termes employés par Jean VIII en parlant de son entreprise, enfin, démontrent également combien peu on était habitué à son époque à un tel genre de voyages. Pour le pape c'est un « perdifficile iter » celui « per procellas et periculosa maris itinera » et qu'on fait « animam pre manibus habentes ». Si un voyage par mer avait été chose habituelle pendant la seconde moitié du IX^e^ siècle, le pape n'aurait, certes, pas tant insisté ni sur le fait même de voyager par mer, qu'il répète à satiété, ni sur les conditions extrêmement difficiles d'un tel voyage. C'est un langage, nous ne dirions pas d'homme qui n'a pas de contact avec la mer, mais qui voit en celle-ci plutôt un chemin d'invasion, que les avantages d'une voie de communication.

On pourrait nous répondre que toute cette insistance du pape n'avait comme but que l'intention de susciter un vif ressentiment contre Lambert de Spolète et Adalbert de Toscane, qui avaient ajouté aux autres méfaits celui d'avoir obstrué la route au pontife. Nous sommes d'accord. Mais c'est justement parce qu'il considérait un voyage par mer comme une chose extrêmement difficile et insolite même, que le pape se servait de cet argument pour déclencher un mouvement d'inimitié contre ses ennemis et pour impressionner ses correspondants, en les faisant s'émouvoir par les épreuves qu'il avait dû subir, parmi lesquelles le voyage par mer n'était pas la moindre [2].

---

[1] D'ailleurs n'est-il pas le sens du *ut res expetierat* de l'ep. no. 109?

[2] Ce voyage fit beaucoup d'impression sur les contemporains, et même sur des générations beaucoup plus tardives. *Ann. Bertin*, a. 878, éd. Waitz, p. 140: « Iohannes papa irascens contra Landbertum et Adalbertum comites, quia villas

Voyons maintenant brièvement les circonstances générales dans lesquelles se fit ce voyage. Pour qu'à l'époque de Jean VIII il y ait eu un trafic maritime entre l'Italie et la France, il aurait fallu qu'il existât une marine commerciale pour desservir cette ligne, et, naturellement, si pas une marine militaire aussi, du moins une marine commerciale assez forte pour assurer sa propre protection dans une mer où les périls fourmillaient. Où trouver cette marine? Les deux seules flottes italiennes sur lesquelles nous ayons des connaissances étaient, à cette époque, la flotte de Venise et celle des villes de la Campanie. Venise, bien que son développement maritime et commercial fût assez avancé vers la fin du IX^e^ siècle, n'envoyait pas ses navires dans la Méditerranée occidentale. Si des marchandises orientales, arrivées par mer à Venise, étaient exportées vers la France, c'était à travers les Alpes qu'elles étaient conduites. Quant aux villes de Campanie — Gaète, Naples, Sorrente, Amalfi —,

et civitatem eius praedati sunt, eos horribiliter excommunicatos, Roma exiit et navigio Arelatum in die sancto pentecostes appulit, etc. ». L'auteur de la partie respective des Annales de Fulde, Méginhard, qui était encore moins bien disposé envers Jean VIII que celui des Annales de Saint-Bertin pour cette époque, Hincmar, parle lui aussi du voyage maritime du pape. *Ann. Fuld.*, P. III, a 878, éd. F. Kurze (*SS. rer. germ. in usum schol.*), p. 91: « Memoratus autem pontifex conscensis navibus per mare Tyrrenum regnum Karoli introivit, ibique per totum pene moratus est annum ». Les Annales de St. Vaast, parlent elles aussi du voyage, sans indiquer toutefois l'itinéraire suivi. *Ann. Vedast.*, a. 878, éd. B. v. Simson p. 43: « Iohannes papa ab Lantberto, duce Spolitanorum, iniuriatus, Franciam venit, etc. ». Le même texte se retrouve dans les *Annales Lobienses*, M. G. *SS.* III, p. 233. *Adonis Archiep. Vienn. cont. prima*, M. G. *SS.* II, p. 325: « Quo tempore Iohannes papa in Gallias venit, et apud civitatem Trecas diu moratus est, etc. ». Nous retrouvons le souvenir de ce voyage même dans des chroniques beaucoup plus tardives, comme par ex. le *Chron. Suevicum Universale*, M. G. *SS.* XVIII, p. 65: « Papa Iohannes in Franciam venit », ou les *Annales Floriacenses breves*, qui pour plus de quatre siècles (625—1044) ne donnent que 26 informations, M. G. *SS.* III, p. 87: « Iohannes papa in Gallias venit ». (Voy aussi les *Ann. Sangallenses Maiores*, M. G. *SS.* I, p. 77, ou les *Ann. S. Columbae Senonensis*, *ibid.*, p. 103). L'écho du voyage se retrouve aussi dans la poésie de l'époque, dans ce *Carmen de Adalhardo*, M. G. *Poetae lat. carol. aevi*, III, p. 694 (voy aussi p. 693):

« Plangit et caelum populusque caeli
« Praesulem summum dominumque papam
« Roma Iohannem rabie repulsum
« Daemonis atra ».

rien ne nous laisse supposser que leur activité commerciale pouvait arriver à cette époque jusqu'en France. Pour la plus importante de ces villes du point de vue commercial, Amalfi, nous avons des informations d'une expansion en Italie nordique à peine pour la seconde moitié du X-e siècle. Il est vrai qu'alors ce commerce ne pouvait pas être á son début, mais encore ignorons-nous si les marchands amalfitains y arrivaient par mer, ce qui est probable, ou par terre. En tout cas, pour une époque où nous ne pouvons pas affirmer avec précision que les Amalfitains arrivaient avec leur expansion commerciale jusqu'en Italie nordique, il serait peut-être osé de prétendre qu'ils fréquentaient aussi les ports de la France méridionale. S'ils visitaient à cette époque les marchés de l'Afrique du Nord, et certainement aussi celui tellement important de Constantinople, il faut toujours tenir compte du fait que leur activité commerciale n'était pas arrivée à un tel degré de développement que les débouchés offerts par l'Italie ne leur suffisent plus.

Sur d'autres flottes italiennes, nous n'avons pas de nouvelles. De Gênes ou de Pise, on ne peut pas encore parler. Si les textes du début du IXe siècle parlent encore de flottes appareillées en Italie — et encore ne peut-on savoir combien on peut s'y fier —, nous ne trouvons plus rien de semblable quelques dizaines d'années plus tard. Louis II, qui se donna tant de peine à défendre l'Italie contre les Arabes, n'avait pas de flotte. Il dut guerroyer sur terre, et, lorsqu'il eut besoin d'une flotte, il dut faire appel à son rival de Byzance. Au IXe siècle, la seule flotte qui surveille les côtes italiennes et donne la chasse aux Arabes est la flotte byzantine — sauf à de rares moments, comme par ex. en 846—849, lorsque les villes campaniennes renoncent à leurs fructueuses relations avec les Infidèles pour coopérer à la défense de Rome. Et encore la flotte byzantine, malgré ses louables efforts, n'a d'action ni suffisante ni continue. Or, le IXe siècle, surtout depuis le commencement de la conquête de la Sicile, est le siècle où une bonne partie de l'Italie vivait dans l'angoisse de l'invasion arabe. C'est bien facile pour nous de juger aujourd'hui, qu'au fond la force de l'expansion arabe était arrivée à ses limites et qu'il ne s'agissait pas d'un plan systématique de conquête. Mais il aurait fallu demander aux contemporains s'ils pensaient de même.

Pour nous maintenir dans les limites que nous nous sommes imposées — les dix années du pontificat de Jean VIII — il faut reconnaître que la situation se montrait souvent intenable. Il suffit de parcourir les lettres de Jean VIII, d'un accent si touchant, pour se rendre compte des ravages faits par les Arabes. Même si nous voulions accuser le pontife d'exagération rhétorique, il y aurait toujours les autres sources contemporaines pour le confirmer. Laissons-le un moment parler dans son style qui ne manque pas de grandeur [1]: « Ecce enim dominicarum ovium ab Agarenis, qui sunt filii fornicationis, necnon et ab his, qui solo sunt nomine Christiani, alie gladio trucidantur, alie fame pereunt, alie vero in predam et captivitatem ducuntur; sed et pastores earum, reverendi episcopi, profugi et vagi huc illucque palantes omni penitus egestate tabescunt. Redacta est terra in solitudinem et ablatis ab illa hominibus ferarum saltus effecta est; civitates, castra et ville subverse nec, ubi earum fuerint edificia, innuunt; sed et venerabilia loca destruentes altaria Domini suffoderunt, ministros et servos eius occiderunt. Facti sumus secundum psalmistam in derisum et contemptum his, qui in circuitu nostro sunt, dum illi aut vicinorum auxilio potiuntur aut saltem pacto secundum apostolum tempus redimunt, quoniam dies mali sunt. Seminamus pedetemptim, quamvis in lacrimis, nec recolligimus, immo iam nec seminandi facultas suppeditat. Sedet in tristitia domina orbis, mater ecclesiarum, magistra gentium, consolatio tristantium et non est qui adiuvet, non est qui consoletur eam, nisi tu solus, o bone Deus, etsi non re propter iniquitates nostras, sed spe, que secundum apostolum non confundit » [2].

Pour affronter ce péril, le pape eut au début de son règne un allié italien, ou, mieux, il se rallia à l'entreprise que celui-ci poursuivait déjà depuis bon nombre d'années. Nous voulons parler de Louis II, empereur d'Italie, comme il a été nommé par dérision. Le pape a voulu prendre une part active à cette lutte, non seulement par des exhortations pontificales, mais en armant lui-même des navires. Déjà au début de son pontificat il avait dû renoncer à l'aide de la flotte de Gaète — sans doute parce que celle-ci ne se

[1]) Nous n'avons pas à nous occuper maintenant par qui était dictée chaque lettre. Elles correspondaient en tout cas aux directives, aux idées et aux sentiments du pontife.

[2]) Ep. no. 36, p. 35, aux archevêques et évêques du règne de Charles le Chauve.

montrait pas trop enthousiaste au travail [1]) — et préparer par ses propres forces une petite flotte en vue de la défense des côtes de l'État pontifical. Mais un bout de phrase du fragment de lettre pontificale qui nous fait connaître ces préparatifs — et ipsos animos hominum preparantes — ne voudrait-il pas signifier combien peu étaient habitués les gens de l'État pontifical, sinon à la navigation, du moins aux combats navals? [2]) S'aida-t-il de cette flotte vers la fin de 874, lorsqu'il remporta sa victoire contre les Sarrasins, qui se solda par la prise de 18 navires arabes et la délivrance de six cents esclaves chrétiens [3]). Le fait est que nous ne rencontrons plus aucune mention de cette flotte pontificale et tous les indices concourent à nous faire croire que la tentative du pape a dû échouer [4]).

L'inexistence d'une flotte mise aux services des Chrétiens explique aussi bien les efforts suivis du pape pour détacher les villes de la Campanie de l'alliance sarrasine, que ses démarches répétées auprès des basileis en vue d'obtenir l'aide de la seule vraie puissance navale de l'époque, qui était Byzance. Mais si les résultats du côté des villes campaniennes furent en général négatifs, ceux obtenus par les flottes byzantines qui croisèrent dans la mer Tyrrhénienne furent insuffisants. Nous ne pouvons pas refaire ici l'histoire

---

[1]) A cette époque, l'hypate de Gaète, Docibilis, était excommunié par le pape. Fragm. Reg., ep. no. 4, p. 275.

[2]) Fragm. Reg., ep. no. 11, p. 279, à l'impératrice Engelberge, datée de la fin de 872 ou du début de 873 donc des premiers temps de ce pontificat, qui commença en décembre 872: « Siquidem cum virtute Dei melius quam Kaietani, que nostra sunt, defendemus et illorum in nullo penitus indigemus, dromones scilicet cum ceteris navibus construentes et cetera vasa bellica et apparatus, quin potius et ipsos animos hominum preparantes et adversus hostiles incursus indesinenter armantes ».

[3]) La date de cette victoire, fin 874, a été fixée par Dümmler, Gesch. d. os'fränkischen Reiches III, 2-e, éd., p. 25, n. 2. V. le texte de la lettre pontificale annonçant la victoire, ci-dessus, p. 77 en n.; cf. aussi Ioh. Diac., *Vita Gregorii I*, lib. IV, c. 97, P.L. t. LXXV, col. 239.

[4]) En tout cas, même au début de 875 il croyait davantage aux forces terrestres qu'à la flotte, puisqu'il demandait à l'empereur, dans la lettre même où il lui annonçait sa victoire, des hommes en bon nombre pour assurer la garde des côtes: « Ideo vobis venientibus necesse valde est, ut talis in littoribus marinis fortitudo virorum remaneat, quorum virtute nostra omnia salva consistant et ea, que nondum depredata sunt loca, non depredentur ».

de la lutte menée par Jean VIII pour défendre l'Italie, qui détermina en bonne partie sa politique envers l'Empire carolingien, et même celle envers Byzance. Le fait est que le péril sarrasin dura autant que ce pontificat et que nous ne voyons aucune flotte italienne ayant pris part à la lutte. Charles le Chauve, tout comme Louis II, se préparait à la guerre terrestre lors de son second voyage en Italie, qui finit par la mort de cet empereur, et nous ne savons de nulle part qu'on ait fait des préparatifs pour une campagne navale. De même pour le règne italien de Carloman et le début de celui de Charles le Gros, qui correspond aux dernières années du pontificat de Jean VIII.

Pour assurer la défense continue des côtes de l'État pontifical, le pape voulut recourir aux forces navales amalfitaines, que, s'il ne parvenait pas à détacher de l'alliance musulmane par des exhortations et des menaces, il croyait pouvoir au moins gagner par l'offre d'une paye assez importante. Mais en cela, malgré le pacte conclu en bonne et due forme, il ne réussit pas plus que dans ses autres efforts.

Les lettres de Jean VIII, témoignage d'une lutte désespérée pour la sauvegarde de l'État pontifical, sinon de l'Italie entière, sont intéressantes aussi quant à la circulation dans la mer Tyrrhénienne dans le sens qu'elles nous font voir *toutes* les forces qui auraient pu coopérer à une action contre les Arabes. Or, à part les forces terrestres des empereurs et rois d'Italie, à part les forces navales de Byzance et des villes campaniennes, nous ne voyons aucune autre signalée par les lettres pontificales. Il est certain que le pape, qui n'était jamais las de revenir à la tâche pour gagner les villes de la Campanie, n'aurait pas hésité à solliciter n'importe quelle autre collaboration possible. Mais, s'ils n'y avait pas de flotte de guerre, on peut être sûr qu'il n'y avait point non plus de flotte de commerce. Car, à cette époque ces deux notions se confondaient presque et les bateaux de commerce servaient aussi au combat. Cela va sans dire que nous ne tenons pas Jean VIII pour un explorateur. On n'avait, certes, pas perdu le souvenir du contour de la mer Tyrrhénienne et il a dû toujours subsister un cabotage d'un point à l'autre de la côte.

Pour clore cette note avant de risquer qu'elle devienne plus longue qu'elle ne le mérite, nous voulons signaler encore deux faits concernant à la fois le voyage du pape Jean VIII, et, en général,

les possibilités de circulation dans la mer Tyrrhénienne. Pour effectuer son voyage, le pape fit appel à Naples, c'est-à-dire justement à l'une de ces villes de Campanie qui entretenaient de vieilles relations avec les Sarrasins [1]). Le second fait est qu'au moment du départ Jean VIII avait conclu une trêve avec les Arabes, auxquels il s'était vu contraint de payer un tribut [2]).

Exécuté dans de telles circonstances, par un homme qui voyait dans la visite en France l'unique moyen d'échapper à une situation intenable, et qui n'avait pas le choix entre deux routes, le voyage du pape Jean VIII ressemble plutôt à une tentative éperdue de quelqu'un qui risque le tout sur une carte, qu'à une preuve de circulation normale, par mer, entre l'Italie et la France.

M. BERZA

---

[1]) Auxilii *in defens. Formosi*, C. 4, ap. Dümmler, *Auxilius und Vulgarius*, p. 63. M. Ganshof, *ibid.*, p, 34, est d'avis que le fait d'avoir eu recours à des navires napolitains, et en nombre de trois, ne porte pas. Nous nous permettons de croire que, regardé dans l'ensemble de la situation, l'argument ne manque pas de valeur.

[2]) Ep. no. 89, p. 85, envoyée de Gênes au roi Carloman. Le tribut était de 25.000 « mancusi » d'argent par an. L'importance de la somme peut être jugée aussi d'après le fait que le pape offrait aux Amalfitains pour la défense des côtes seulement 10.000 « mancusi ».

L'AVÈNEMENT OFFICIEL DE TIBÈRE EN ÉGYPTE

C'est un fait connu qu'en Égypte romaine l'usage se soit maintenu, qui voulait que dans le comput des règnes l'on tînt compte uniquement des années pleines et l'on négligeât les mois ayant suivi le premier jour de l'année officielle. Ces mois étaient comptés comme première année du règne du successeur, de sorte que l'année commençant le 1er Thoth (29 août) après l'avènement passait pour la deuxième du nouveau souverain [1]).

A cette règle, pratiquée déjà du temps des Lagides et respectée pour le moins jusqu'au IIIème siècle de notre ère [2]), on ne connaît qu'une exception notable, et c'est le cas de Tibère, dont le règne — censé débuter à Rome le 19 août 14 — ne commence en Égypte qu'au 1er Thoth qui suivit son avènement, c'est-à-dire le 29 août 14. Dans ces conditions, l'année qui passe pour la première de cet empereur est celle qui normalement aurait dû compter pour deuxième, et celle-ci ne commence qu'au 1er Thoth de l'année suivante, soit le 29 août 15.

Cette anomalie ne pouvait passer inaperçue [3]). Aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui qu'on a tenté de l'expliquer, en supposant notamment que le peu de temps disponible entre la mort d'Auguste et le commencement de l'année égyptienne n'aurait pas permis à

---

[1]) Mitteis-Wilcken, *Grundzüge u. Chrestomathie der Papyruskunde* I, 1 (Leipzig 1912), p. LVIII.

[2]) H. Gauthier, *Le Livre des rois d'Égypte*. Tome V: *Les empereurs romains* (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, XXI), Le Caire, 1917, p. 26, n. 3.

[3]) Elle a été relevée pour la première fois par J. Krall, *Ein Doppeldatum aus der Zeit der Kleopatra u. des Antonius*, *Wiener Studien*, V, 1883, p. 313—318, suivi de près par F. G. Kenyon, *Greek Papyri in the British Museum*, vol. II (London, 1898), p. 149. Cf. Wilcken, *Archiv f. Papyrusforsch.*, I, p. 153.

la nouvelle d'arriver jusqu'aux bords du Nil [1]). Lorsqu'elle y serait parvenue, — quelque temps après le 29 août 14, — une nouvelle année égyptienne étant commencée, il aurait été trop tard pour se conformer à la règle. Les dix jours de l'année précédente auraient été sacrifiés, et le règne du nouvel empereur aurait officiellement commencé avec une année de retard.

J'ai à peine besoin d'ajouter que si cette explication a trouvé bon accueil, c'est parce qu'on n'en voyait pas d'autre. Les objections qu'elle appelle sont pourtant sérieuses, et il ne sera certainement pas inutile de s'y arrêter, avant d'en chercher une meilleure.

Et d'abord, rappelons brièvement quelques faits. Auguste meurt à Nole, en Campanie, le 19 août 14 [2]). Le jour même, Tibère fait parvenir aux armées et aux provinces la nouvelle du décès [3]). Par ailleurs, l'année officielle égyptienne commence le 1er Thoth, soit le 29 août d'après le calendrier romain. Entre une date et l'autre il y a donc un intervalle de dix jours, et la première question qui semble devoir se poser est celle de savoir si cet intervalle pouvait à la rigueur suffire pour que le courrier impérial arrivât à Alexandrie. Ce petit problème a toujours été résolu par la négative, bien que je ne voie pas pour quelles raisons. N'oublions pas, en effet, que nous sommes en plein été, époque où la navigation en Méditerranée est particulièrement sûre [4]). De plus, il s'agit d'un message officiel de la dernière importance, ce qui n'aura pas peu contribué à la hâte du porteur [5]). Sur la durée probable de la traversée, nous

---

1) C. Wessely, *Das erste Jahr des Tiberius in Aegypten*, *Wiener Studien*, XXIV, 1902, p. 391—393; Mitteis-Wilcken, *op. cit.*, p. LVIII; Gauthier, *op. cit.*, p. 26, n. 3.

2) Suet., *Aug.*, 100.

3) Tac., *Ann.*, I, 7, 8; Dion LVII 2, 1.

4) Cf. Flav. Veget., *Epit. rei militaris* IV, 39: « Pachone decurso, id est post ortum Pliadum, a die VI. kal. Iunias usque in Arcturi ortum, id est in diem VIII. decimum kal. Octobres, secura nauigatio creditur, quia aestatis beneficio uentorum acerbitas mitigatur ».

5) Que ce soit d'après le modèle perse, comme le pensait E. Hudemann (*Geschichte des römischen Postwesens während der Kaiserzeit*², Berlin, 1878, p. 14), ou égyptien, comme le veut M. E. J. Holmberg (*Zur Geschichte des Cursus Publicus*, Uppsala, 1933, p. 40), la poste impériale venait précisément d'être réorganisée par Auguste. Cf. Suet., *Aug.*, 49, 3 et les observations de A. M. Ramsay, *The speed of the Roman Imperial Post*, *Journ. of Rom. Studies*, XV, 1925, p. 60—74.

sommes malheureusement mal renseignés. Le peu que nous en savons est cependant loin d'infirmer la supposition qu'elle ait pu se faire dans l'intervalle du 19 au 29 août. Pline l'Ancien cite les noms de trois voyageurs ayant effectué le parcours Italie—Égypte en moins de dix jours [1]), et les calculs les plus autorisés des modernes permettent d'affirmer qu'il ne s'agit pas là de performances inégalables [2]).

Devant ces faits, quelle créance accorder à l'explication qui veut que la mort d'Auguste et l'avènement de Tibère, « survenus à Rome le 19 août » — pour parler avec M. Gauthier — n'aient pas été connus en Égypte avant le 29 août? — Aucune, à mon avis. Et je me permettrai d'ajouter qu'alors même que la nouvelle en question ne serait parvenue à Alexandrie qu'après le commencement de l'année égyptienne, — dans les premiers jours de septembre ou vers la moitié de ce mois, — rien n'aurait dû empêcher les autorités locales de rattacher le règne incipient au règne précédent, en tenant compte du temps écoulé depuis la proclamation officielle du nouvel empereur et en se conformant, pour le reste, à la tradition du pays. S'il n'en a pas été ainsi, c'est, à n'en pas douter, pour une raison sérieuse, et cette raison je n'hésite pas à la reconnaître dans les circonstances dont, à Rome même, a été entourée la première transmission du pouvoir impérial.

Ouvrons Suétone au chapitre 24 de la *Vie* de Tibère:

« Principatum, quamuis neque occupare confestim neque agere dubitasset, et statione militum, hoc est ui et specie dominationis assumpta, diu tamen recusauit, impudentissimo mimo nunc adhortantis amicos increpans ut ignaros quanta belua esset imperium, nunc precantem senatum et procumbentem sibi ad genua ambiguis responsis et callida cunctatione suspendens, ut quidam patientiam

---

[1]) Plin., *N. H.*, XIX, 1, 3: «...quodue miraculum maius, herbam esse quae admoueat Aegyptum Italiae in tantum, ut Galerius a freto Siciliae Alexandriam septimo die peruenerit, Balbillus sexto, ambo praefecti, aestate uero post XV annos Valerius Marianus ex praetoriis senatoribus a Puteolis nono die lenissimo flatu? ».

[2]) Cf. W. Riepl, *Das Nachrichtenwesen des Altertums..*, Leipzig, 1913, p. 167 et suiv.; L. Friedländer, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, 10. Aufl. besorgt von G. Wissowa, I (Leipzig, 1922), p. 340; H. de Saussure, *De la marine antique à la marine moderne*, *Rev. arch.*, X, 1937, p. 97.

rumperent atque unus in tumultu proclamaret: aut agat aut desistat! alter coram exprobraret ceteros, quod polliciti sint tarde praestare, sed ipsum quod praestet tarde polliceri. tandem quasi coactus et querens miseram et onerosam iniungi sibi seruitutem, recepit imperium; nec tamen aliter, quam ut depositurum se quandoque spem faceret. ipsius uerba sunt: « dum ueniam ad id tempus, quo uobis aequum possit uideri dare uos aliquam senectuti meae requiem ».

De ce tableau, dont les détails s'accordent pour l'essentiel aux informations fournies par Tacite et Dion [1]), la première chose qui doive retenir l'attention, au point de vue du problème qui nous intéresse, c'est l'affirmation selon laquelle, entre la mort d'Auguste et l'avènement de Tibère, il se serait écoulé un temps indéterminé. « Diu... recusauit » écrit le biographe [2]), confirmé par des textes explicits de Velléius et d'Ovide [3]).

Je laisse de côté la question de savoir si le refus de Tibère était sincère ou simulé, s'il est même permis de parler de refus ou s'il faille plutôt penser à un ajournement [4]). Ce « problème », qui a fait couler beaucoup d'encre, et autour duquel, depuis trente ans, tibériens et anti-tibériens se sont livré d'âpres batailles, n'a pas à nous préoccuper, pour la bonne raison que même les détracteurs les plus acharnés du prince, parmi lesquels une place de choix doit être réservée à M. Fabia, n'ont jamais pensé à nier que la transmission officielle des pouvoirs ait eu lieu, dans le cas de Tibère, avec un appréciable retard. J'en dirai autant des tentatives faites pour reconstituer dans le détail les séances du Sénat au cours desquelles se sont déroulées les scènes décrites par Suétone. Les indications des sources sont si vagues, leur confusion si grande, qu'il faut désespérer de jamais arriver à une conclusion satisfaisante. Tout ce qu'on

---

[1]) Tac., *Ann.*, I, 11—13; Dion LVII 2.

[2]) Cf. *Tib.*, 25, 1: « Cunctandi causa erat metus undique imminentium discriminum... ».

[3]) *Hist. Rom.*, II, 124, 2; *Ex Ponto*, IV 13, 27—28. Cf. également Tac., *Ann.*, I 7: « nusquam cunctabundus nisi cum in senatu loqueretur »; I 46: «...dum patres et plebem... cunctatione ficta ludificetur... ».

[4]) Ainsi M. Fabia, *L'avènement officiel de Tibère*, *Rev. de Philologie*, XXXIII, 1909, p. 30: « Tibère n'a jamais dû commettre la maladresse de refuser catégoriquement, même pour la forme, toute participation au pouvoir impérial ». Cf. les justes remarques de H. Nohl, *Woch. f. klass. Philologie*, 1909, col. 835—36.

en peut tirer, ce sont quelques points de répère chronologiques. Aussi devraient-ils nous suffire pour la recherche que nous poursuivons.

A cet égard, un fait qu'il convient de signaler sans tarder, c'est l'affirmation de Tacite selon laquelle, dans la première séance du Sénat convoquée après la mort d'Auguste, Tibère n'aurait pas permis que l'on s'occupât d'autre chose, si ce n'est des funérailles du défunt: « nihil primo senatus die agi passus est nisi de supremis Augusti » [1]. Cette première indication est confirmée par certains détails fournis aux chapitres 10 et 11 du I^er^ livre, d'où il ressort que ce n'est effectivement qu'après la cérémonie funèbre et l'apothéose d'Auguste qu'il s'est ouvert au Sénat le débat sur le sort de l'Empire: « ceterum sepultura more perfecta templum et caelestes religiones decernuntur. Versae inde ad Tiberium preces». Avec cette dernière précision, nous marchons pour la première fois sur un terrain solide. On sait en effet que le jour de la consécration nous est connu par plusieurs calendriers (c'est le 17 septembre 14 [2]), et il suffira de le prendre pour base de nos raisonnements pour qu'insensiblement s'éclaire l'histoire de ces semaines obscures.

Il ne saurait entrer dans mon intention de reprendre ici un travail fait — et excellemment fait — par M. Lang d'abord [3]), par M. Hohl plus récemment [4]). Je ne reviendrai donc pas sur ce qu'a pu être l'emploi du temps des autorités romaines depuis la mort d'Auguste jusqu'à sa consécration, ni sur la date probable de l'avènement de Tibère. En me contentant d'observer que le débat ouvert au Sénat le 17 septembre a dû se prolonger nécessairement jusque vers la fin de ce mois, peut-être dans les premiers jours d'octobre [5]),

---

1) *Ann.*, I 8.

2) Les textes chez J. Gagé, *Le calendrier d'Auguste*, appendice à son édition des *Res Gestae*, Paris, 1935, p. 181.

3) Arno Lang, *Beiträge zur Geschichte des Kaisers Tiberius*, Jena, 1911, p. 5—26.

4) E. Hohl, *Wann hat Tiberius das Prinzipat übernommen?*, *Hermes*, LXVIII, 1933, p. 106—115.

5) Tacite, *Ann.*, I 7 et Dion LVII 7 s'accordent avec Suétone, *Tib.*, 25 pour faire dépendre l'acceptation de Tibère de l'apaisement des troupes mutinées en Pannonie et sur la frontière du Rhin. Or, grâce à l'éclipse mentionnée par Tacite, *Ann.*, I 28, il a été possible de calculer que la réduction à l'obéissance des légions de Blaesus n'a pu avoir lieu qu'après le 27 septembre (Ginzel, *Spez. Kanon der Sonnen- u. Mondfinsternisse*, Berlin, 1899 p. 197). Quant aux légions du Rhin, leurs troubles semblent s'être prolongés au-delà de cette date.

je ne fais qu'adopter une date jugée acceptable par la critique la plus prudente [1]).

Il n'en faut pas plus pour s'apercevoir que, du moment où à Rome on ne peut correctement parler de transmission de pouvoirs avant un mois ou deux à partir de la mort d'Auguste [2]), à plus forte raison il n'en saurait être question dans le reste de l'Empire. L'Égypte n'a pas dû constituer à cet égard une exception, et, si aucun document ne nous permet d'affirmer qu'il ait existé dans les ères des provinces asiatiques un décalage comparable à celui attesté par le calendrier égyptien, c'est peut-être que nous n'en savons rien. Qu'il s'agisse d'ailleurs d'un fait isolé ou d'une situation commune à toutes les possessions de l'Empire, au cours de la vacance d'autorité allant du 19 août aux premiers jours d'octobre 14, ce qui me paraît certain c'est que le retard avec lequel l'avènement de Tibère est enregistré par les documents égyptiens ne saurait s'expliquer par les raisons traditionnellement invoquées. Le temps court et l'éloignement de l'Italie auraient tout au plus fait que les Égyptiens apprissent un peu plus tard la nouvelle de la mort d'Auguste; ils ne les auraient jamais empêché d'ajuster leur calendrier ou de refaire leurs calculs, en mettant au compte de Tibère, ainsi que le voulait l'usage, non pas les dix jours seulement, qui séparent le 19 août du commencement de l'année officielle, mais tout le temps écoulé depuis le 1er Thoth 13, soit une année entière, qui aurait dû être la première de ce prince. S'ils ne l'ont pas fait, ni alors, ni plus

---

[1]) Lang, *op. cit.*, p. 22, 25; A. von Premerstein, *Vom Werden u. Wesen des Prinzipats* (Abhdl. der Bayer. Akad. der Wiss., Philos.-hist. Abteilung, N. F. Heft 15), München, 1937, p. 58.

[2]) Comme j'ai eu l'occasion de le noter (*supra*, p. 89), c'est l'erreur que commet, entre autres, M. Gauthier, en faisant dater l'avènement de Tibère du 19 août 14; c'est aussi l'erreur de M. Blumenthal, qui va jusqu'à supposer que Tibère aurait été proclamé empereur à Nole, par les prétoriens de la garde, le lendemain de la mort d'Auguste (*Das ägyptische Kaiserkult*, *Archiv f. Papyrusforsch.*, V, 1913, p. 339). En s'autorisant de cette première supposition, ce savant en fait par la suite une seconde, d'après laquelle le 27 Tybi (= 20 août d'après le calendrier romain), — jour férié sous Tibère, sans qu'on puisse rien affirmer quant à l'événement qu'il commémorait, — aurait été le *dies imperii* de ce prince. Il suffit cependant d'observer que M. Blumenthal ne tient pas compte du retard avec lequel commence l'ère égyptienne de Tibère, pour faire comprendre le caractère hasardueux d'une hypothèse qui contredit à tout ce que nous savons par ailleurs de l'attitude constitutionnelle du successeur d'Auguste.

tard [1]), c'est que, pour l'Égypte aussi bien que pour les autres provinces, il ne pouvait y avoir d'empereur avant qu'il n'y en eût à Rome. Ce n'est par conséquent qu'à partir des premiers jours d'octobre qu'il pouvait être question pour les Égyptiens d'un nouveau maître, et ce n'est qu'alors qu'ils s'empresseront de lui témoigner leur loyalisme, en faisant porter au mois d'Hathyr le nom de Νέος Σεβαστός [2]).

Ma note pourrait finir sur cette conclusion, s'il n'y avait profit à relever l'intérêt qu'à des dégrés divers, mais également notables, l'explication qu'on vient de lire présente pour l'histoire de Tibère, aussi bien que pour l'histoire constitutionnelle de Rome. A moins de m'abuser, il me paraît en effet qu'elle n'est pas sans éclairer d'un jour révélateur « le débat sans loyauté » au cours duquel, à en croire certaine critique, dans les fameuses journées de septembre, se seraient affrontés l'hypocrisie du prince et le servilisme du Sénat. «Lorsque, sa prise de possession pleinement accomplie à Rome et dûment notifiée au dehors, — écrit M. Fabia [3]) — empereur de fait, il s'oppose dans le Sénat à une formalité d'investiture, comment faut-il qualifier son attitude? » A cette question, il nous est maintenant permis de répondre qu'une prise de possession « dûment notifiée au dehors » ne semble pas avoir existé avant l'investiture officielle. Et la même réponse vaut pour tous ceux qui, de Schiller [4]) à M. Homo [5]), oublieux du fait qu'il s'agit de la première transmission du pouvoir impérial et méconnaissant la nature de ce pouvoir, raisonnent comme si la succession d'Auguste avait dû revenir à

---

[1]) D'après la liste d'Oxyrhynque, rédigée au milieu du III-ème siècle, sous l'empereur Décius, Tibère aurait regné 22 ans: Τιβέρειος (ἔτη) κβ (*The Oxyrh. Papyri*, I, London, 1898, no. 35 verso, l. 3). Le compilateur anonyme faisait donc commencer son règne le 1-er Thoth 14, tout en laissant de côté, conformément à la règle exposée au début de cette note, les mois postérieurs au 1-er Thoth 36.

[2]) Le nom apparaît pour la première fois sur un papyrus de Tebtynis daté du 29 octobre 14: ἔτους α Τιβερίου καίσαρος *Σεβαστοῦ* μηνὸς Νέου *Σεβαστοῦ* (*The Tebtunis Papyri*, vol. II, p. 321). Il restera inchangé pour le moins jusque vers le milieu du II-e siècle. Cf. K. Scott, *Greek and Roman honorific months*, *Yale Classical Studies*, II, 1931, p. 243—244.

[3]) *Op. cit.*, p. 54.

[4]) *Geschichte der röm. Kaiserzeit*, Gotha, 1883, I, p. 253.

[5]) *Le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 182 et suiv.

Tibère par voie d'héritage. Aux uns et aux autres, la situation révélée par les documents égyptiens vient opportunement rappeler qu'en théorie tout au moins la dignité princière passait pour avoir été créée à l'intention d'Auguste et pour une durée limitée; que, toujours en théorie, après la mort du premier empereur, il appartenait au Sénat et au peuple romain d'abolir cette dignité ou de l'offrir à quelqu'un d'autre; enfin que, respectueux des privilèges d'un corps dont, une fois empereur, il n'hésitera pas à accroître l'importance, Tibère était tenu — même en dehors de ses répugnances personnelles — à une attitude de réserve absolue [1]).

Qu'il ait observé cette réserve non seulement en paroles, on pouvait jusqu'ici le soupçonner. Il n'est peut-être pas excessif de penser qu'on a maintenant la preuve qu'il lui a conformé sa conduite également.

D. M. PIPPIDI

[1]) Voir les observations judicieuses d'Eduard Meyer, *Kleine Schriften* ², I, p. 459—460. Cf. également F. B. Marsh, *The reign of Tiberius*, Oxford, 1931, p. 45.

FACTIONS ET JEUX DE CIRQUE À ROME
AU DÉBUT DU VIe SIÈCLE

Maître incontesté de l'Italie en 493, Théodoric le Grand n'en fut pas moins préoccupé durant tout son règne à se ménager les sympathies romaines. Vagues et sans portée pratique, les honneurs dont il combla le sénat ont rehaussé en quelque sorte le prestige de la curie romaine, réduite en fait au rôle d'un simple conseil municipal. Ses proclamations ainsi que ses décrets témoignent d'autre part de sa constante sollicitude pour la population de l'ancienne capitale de l'Empire, à laquelle il continua à assurer les distributions de vivres et surtout les amusements populaires des anciens temps: jeux de cirque et pantomimes, courses et combats, qu'aucun danger n'aurait pu faire oublier à la plèbe romaine [1]).

Toutefois ce n'est pas seulement pour rappeler tout cela que nous écrivons ces lignes. C'est que des études plus ou moins récentes ont mis en pleine lumière le caractère social et politique des factions de cirque des grandes villes d'Orient et surtout de la nouvelle capitale de l'Empire. A Constantinople comme à Antioche, en Palestine comme en Égypte, les partis des Verts et des Bleus ont polarisé intérêts et haines des classes sociales rivales, dont les réunions à l'hippodrome ou à l'amphithéâtre n'étaient plus qu'un prétexte, sanglant, il est vrai, pour donner libre carrière à des passions qui n'avaient plus rien de sportif. C'est le mérite de G. Manojlović d'avoir relevé le changement profond qui était survenu au Bas-Empire dans la constitution des anciennes factions romaines. Son étude, écrite il y a plus de trente ans en croate, n'attira pour-

[1]) Cf. F. Lot (dans Lot, Chr. Pfister et Fr. Ganshof), *Histoire du Moyen Âge*, I, *Les destinées de l'Empire en Occident*, Paris, 1925, p. 45.

tant pas l'attention des historiens, avant que la version française de M. H. Grégoire ne l'eût mise en valeur [1]).

La plèbe de la nouvelle Rome eut maintes fois l'occasion de manifester ses sentiments à l'égard des autorités impériales et surtout des classes riches autrement que par des cris ou des applaudissements, depuis que le désastre d'Andrinople et la menace d'une invasion gothique avaient obligé en 378 la population de la capitale à prendre elle aussi les armes [2]).

Groupée autour du parti des Verts — τὸ δῆμος τῶν Πρασίνων — la plèbe constantinopolitaine constituait une menace permanente pour les classes riches de la capitale, dont était formé le parti des Bleus — τὸ δῆμος τῶν Βενέτων — L'exemple fut suivi par toutes les grandes villes de l'Orient méditerranéen, qui ajoutèrent parfois à cette rivalité générale des éléments spécifiquement locaux. Tel, par exemple, l'antisémitisme manifesté par les Verts d'Antioche [3]).

Il ne s'agit donc plus de simples manifestations plus ou moins sportives, telles qu'elles eurent lieu à Rome durant les premiers siècles de notre ère. Les querelles avaient dégénéré en rixes sanglantes, auxquelles les courses à l'hippodrome en offraient assez souvent le prétexte. Les événements qui avaient obligé la plèbe à prendre les armes, donnèrent à cette passion, que Rome avait connue jusqu'aux derniers temps, un caractère beaucoup plus grave.

Considéré de ce point de vue-là, le problème des factions de cirque à Rome au début du VIe siècle offre plus d'un aspect qu'on n'a pas encore suffisamment apprécié. L'intérêt manifesté par Théodoric le Grand ne s'explique pas seulement par son désir d'assouvir la passion pour les spectacles de la population romaine, qu'une longue tradition avait habituée aux plaisirs de l'hippodrome ou de l'amphithéâtre. Il y avait mieux que cela dans cette politique du roi goth.

---

[1]) *Carigradski Narod (Le peuple de Constantinople)*, tirage à part de la revue *Nastavni Vjesnik*, Zagreb, XII, 1904, pp. 1—91; la version française publiée dans *Byzantion*, XI, 1936, pp. 617—716. Cf. aussi l'étude de M. G. Brătianu, *Empire et « démocratie » à Byzance*, *Byz. Zt.* XXXVII, 1937, pp. 86—111, republiée dans ses *« Études d'histoire économique et sociale »*, Paris, 1938, pp. 95—124.

[2]) G. Manojlović, *ouvr. cité.*, *Byzantion*, p. 633.

[3]) *Ibid.*, p. 636—7.

Rome continuait à être divisée à cette époque entre deux factions rivales. Elles portaient toujours leurs noms grecs: Les Verts réunis dans la *pars prasina*, les Bleus dans la *pars veneta* [1]). Mais, tout comme à Constantinople, le nom de *factio*, qu'on donnait aux premiers siècles aux divers partis de cirque, est maintenant remplacé par celui de *pars* et de *populus*, correspondant aux noms grecs de μέρος et de δῆμος [2]).

Autour de ces deux factions rivales s'étaient groupées les diverses catégories sociales de la population romaine: la plèbe remplissait les rangs des Verts, les couches supérieures de la cité ceux des Bleus. Un passage de Cassiodore est catégorique à cet égard. Rappelant l'enthousiasme manifesté par les spectateurs des courses, il écrit dans les *Variae*: «Transitur prasinus, pars populi moeret, praecedit venetus et potior, turba civitatis affligitur» [3]).

Ce détail, auquel on n'a pas encore accordé toute l'attention qu'il mérite, confirme pleinement les conclusions auxquelles est arrivé G. Manojlović dans son étude sur les factions constantinopolitaines. A Rome aussi, les rangs des Verts étaient remplis par

---

[1]) Cassiodore, *Var.*, III, 51.

[2]) *Ibid.*, I, 20: « partis itaque prasini insinuatione (quoniam hoc introductum est ut populi de colore vocitentur) ». Cf. au sujet des factions romaines pendant l'Empire, L. Friedlaender, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, VIIe éd., II, Leipzig, 1901, p. 30. Plus récemment M. R. Goosens, *Note sur les factions du cirque à Rome*, *Byzantion*, XIV, 1, 1939, p. 206 et suiv., commentant le mémoire de G. Manojlović, insiste sur le caractère politique des factions romaines, surtout pendant les troubles du Ier siècle de notre ère. Un passagé de Juvénal (XI, 197 ss.), un autre de Martial (X, 48, 21 ss.) et surtout un troisième de Suètone (*Vitellius*, IX) paraissent suffisamment clairs à ce sujet. Les travaux de M. W. Gordziejew, *Zur Entstehung und Organisation der Zirkusparteien in Rom*, dans *Chartisteria Gustavo Przychocki a discipulis oblata*, Varsovie, 1934, pp. 156—174 et de M. J. Carcopino, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1939, p. 255, ne relèvent pas cet aspect que présentent les factions romaines pendant cette époque. Cf. pour Martial et les textes concernant les factions, J. E. B. Mayor, dans son commentaire de Juvénal: *Thirteen Satires of Juvenal with a commentary*, II, Londres, 1900, p. 216 et suiv. Ce fut tout de même seulement à l'occasion des troubles politiques du Ier siècle que la plèbe romaine manifesta un peu plus bruyamment ses sentiments. Il faut attendre quelques siècles avant que le conflit entre les Verts et les Bleus revête un caractère si aigu.

[3]) *Ibid.*, III, 51.

les couches inférieures de la population, tout comme à Constantinople ou à Antioche.

Et pourtant, il n'y eut jamais à cette époque à Rome des mouvements sociaux et politiques d'une certaine ampleur, tels qu'ils eurent lieu dans ces deux cités, bien que les motifs de mécontentement ne manquaient pas, surtout dans une ville qui était exposée depuis plus de deux siècles à tant de vicissitudes. La cause réside, selon nous, dans le fait que bien qu'assiégée et saccagée à plusieurs reprises au cours des V^e^ et VI^e^ siècles, Rome ne fut jamais défendue par ses habitants. La plèbe romaine ne reçut pas d'armes ni durant le siège d'Alaric en 410, ni avant le sac de Genséric, en 455. Elle n'en sortit pas avec la conscience de son pouvoir et surtout en possession d'un instrument de lutte, contre l'ennemi barbare d'abord, mais qui aurait pu être employé ensuite contre le riche concitoyen. Et c'est à cause de cela que, durant le règne de Théodoric le Grand, donc pendant une époque où l'Italie fut assurée contre tout coup de main, la plèbe romaine fut toujours en infériorité politique dans la lutte des deux factions. Les Verts furent toujours ceux qui ont subi plus de coups qu'ils n'en ont donnés. C'est là un second aspect et l'un des plus intéressants que présente la rivalité des factions romaines au début du VI^e^ siècle, telle que nous la connaissons grâce aux *Variae* de Cassiodore.

En effet, celui-ci rappelle plus d'un conflit surgi à Rome entre les Verts et les Bleus, conflits dans lesquels les premiers eurent toujours le dessous. On ne saurait affirmer que la plèbe reste muette. Elle crie, elle profère des injures. Mais, contrairement à ce qu'avait lieu à Constantinople ou à Antioche, à Rome ce sont les Bleus, donc les riches, qui sont agressifs. Ceux-ci, dont l'organisation en tant que faction était de beaucoup la plus forte, étaient sans doute les seuls à posséder des armes. Aux Verts, il ne reste donc plus que de faire appel à Théodoric qui prend, au moins en apparence, leur parti. En apparence puisque, même s'il donne un avertissement sévère à quelques sénateurs qui s'étaient fait remarquer par leur attitude agressive [1]), même s'il ordonne au préfet de la ville de prendre des

[1]) *Ibid.*, I, 27: «Si exterrarum gentium mores sub lege moderamur, si iuri Romano servit, quicquid sociatur Italiae: quanto magis decet ipsam civilitatis sedem legum reverentiam plus habere? Ut per moderationis exemplum, luceat gratia dignitatum. Ubi enim quaeratur modestus animus, si foedent violentia patricios?»

mesures contre ceux-ci [1]), il n'oublie pas de rappeler à la plèbe le respect qu'elle doit aux pères conscrits. De plus, il donne au préfet de la ville l'ordre de punir sans ménagements ceux qui auraient dépassé la limite en insultant les « Bleus » [2]).

Il prend le parti du plus faible, parce qu'il désire avant tout prévenir le désordre. Il entend faire des dépenses pour les courses et les pantomimes — il paye des appointements aux seuls cochers et mimes du parti des Verts, comme par exemple à ce Thomas, venu d'Orient pour offrir à la population romaine le spectacle de sa virtuosité ou à ce Helladius, le mime « en titre » de la faction verte [3])— et cela seulement pour éviter un conflit qui aurait pu très facilement naître entre les deux factions rivales [4]). C'est dans ce même but qu'il ordonne aux deux sénateurs, Albinus et Albienus, de prendre le patronnage du parti des Verts, tout en leur enjoignant de ne pas considérer cette charge comme une offense. « Putari enim, dit-il, non debet iniuria populos regere, ac gubernare Romanos » [5]).

Il le dit d'ailleurs lui-même dans un passage de Cassiodore, avouant qu'il s'intéresse moins à la punition des coupables, qu'aux causes qui peuvent engendrer les désordres [6]). Il conseillait aux sénateurs de ne pas accorder trop d'importance aux injures de la plèbe et de ne pas offrir le prétexte du scandale [7]). Il attire en même

---

[1]) *Ibid.*

[2]) *Ibid.*,: « Sed ne forsitan magnificos viros loquacitas popularis offenderit, praesumptionis huius habenda discretio est. Teneatur ad culpam quisquis transeunti reverendissimo senatoris iniuriam praetervus inflixit ». Cf. aussi I, 21: « Atque ideo edictali programmate definimus, ut si atroces injurias in quempiam senatorum vox iniusta praesumpserit, noverit se a praefecto urbis legibus audiendum, ut pro facti qualitate discussa excipiat promulgatam iure sententiam ».

[3]) *Ibid.*, III, 51; I, 20.

[4]) *Ibid.*, I, 32: « Ideo enim tot expensarum onus subimus, ut conventus vester non sit seditionis strepitus, sed pacis ornatus ».

[5]) *Ibid.*, I, 20.

[6]) *Ibid.*, I, 30: « Benigni principis est, non tam delicta velle punire, quam tollere ».

[7]) *Ibid.*, I, 27: « Mores autem graves in spectaculis quis requirat? Ad circum nesciunt venire Catones. Quidquid illic gaudenti populo dicitur, iniuria non putatur. Locus est qui defendit excessum. Quorum garrulitas si patienter accipitur, ipsos quoque principes ornari mostratur ».

temps leur attention sur l'attitude agressive de leurs serviteurs envers «le peuple»[1]). Ceux des «patrons» qui ne mettraient pas tout de suite le coupable à la disposition de la justice, encourront le risque d'une forte amende et, ce qui plus est, celui de s'attirer la colère du roi[2]).

En dépit de ces avertissements, les conflits ne manquèrent pas et nous en connaissons quelques-uns grâce à Cassiodore. Un des plus graves fut celui surgi en 509: deux sénateurs, membres de la faction des Bleus, le patrice Théodoric et le consul Importune, secondés sans doute par leurs partisans — *iniuriarum ministri* — avaient attaqué les Verts.

Il y eut dans les rangs de ces derniers une victime. Les Verts invoquèrent l'appui de Théodoric, qui crut de son devoir d'embrasser la cause du plus faible et d'ordonner une enquête[3]). Nous n'en connaissons pas le résultat, mais on peut bien douter du succès d'un simple avertissement royal auprès d'une faction consciente de sa force. Il est d'ailleurs probable que ce n'étaient pas seulement les injures qui entretenaient l'attitude agressive de l'aristocratie romaine et de leurs partisans «bleus».

---

[1]) *Ibid.*, I, 30: «Deplorat enim pro spectaculorum voluptate, ad discriminis se ultima pervenisse, ut legum ratione calcata, desperate persequeretur innoxias servilis furor armatus». *Ibid.*, I, 27: Quod nos, si ita est, pro facti sui acerbitate commovit, ut innoxiam plebem furor persequeretur armatus quam fovere civicus debuisset affectus». «Circumspicere te (*i. e.* praefectum urbis) decet, ne qua in spectaculis seditionem causa nascatur: quia tuum praeconium est, populus quietus. Sit insultandi consuetudo moderata et nec libertati pereat honesti licentia, nec desit moribus disciplina».

[2]) *Ibid.* I, 30: si cuiuspiam senatoris famulus in ingenui caede fuerit fortasse versatus, eum tradat legibus impetitus: ut facti qualitate discussa, proferatur iure valitura sententia. Si vero tanti facinoris reum fide mala dominus iudiciis praesentare distulerit, noverit se decem librarum auri dispendio vulnerandum et nostrae ingratitudinis, quod multo gravius est, pericula subiturum». Cf. aussi un peu plus bas: «intersit igitur inter splendorem vestrum, moresque mediocres, refugite tales familiares, qui sint iniuriarum ministri: qui honori vestro nitantur adscribere quod delinquunt».

[3]) *Ibid.*, I, 27: Sed quia conditio minorum regnantis aequabiliter implorat auxilium, supra memoratos illustres viros (*i. e.* Theodoricum et Importunum) admoneri praesenti iussione censemus, ut ad Caeliani Agapiti illustrium virorum vel ad aeque iudicium instructas destinare non differant, te instante personas: quatenus legibus examinata cognitio, eorum sententia terminatur».

Les quelques informations que nous possédons à l'égard de ces deux factions rivales à cette époque, ne nous permettent d'ajouter aucun autre détail sur l'évolution ultérieure du conflit. Ce qui se passait à Constantinople ou à Antioche nous fait pourtant en deviner la suite.

Ce furent donc seulement les conditions de la vie politique qui firent que la rivalité des factions romaines, dont l'organisation ressemblait à tous les points de vue à celle des grandes villes d'Orient, ait évolué dans un tout autre sens. Ce furent les Verts qui reçurent les coups et cela parce que la plèbe manquait d'armes. Les avertissements de Théodoric le Grand n'ont pas rendu plus conciliables les Bleus, dont l'attitude resta toujours agressive.

La situation paraît avoir changé seulement vers la fin du VI[e] [1]) et surtout vers le milieu du VII[e] siècle. C'est à cette époque-là que les textes contemporains font pour la première fois mention d'une nouvelle classe de la population romaine: l'*exercitus romanus*. Un passage du *Liber Pontificalis* rappelant une révolte qui eut lieu à Rome en 640, ne permet plus aucun doute sur les éléments qui composaient cette nouvelle catégorie sociale. Ce n'étaient pas les anciens *milites* de la garnison byzantine, mais bien des habitants de la ville de Rome, depuis les jeunes gens jusqu'aux vieillards en état de porter les armes: « *omnes armati qui inventi sunt in civitate Romana, a puero utque ad senem* » [2]). Ce sont des éléments de la plèbe romaine armée qui constituent ce « *florentissimus et felicissimus Romanus exercitus* » [3]). Cette fois-ci la plèbe romaine savait sans doute mieux répondre et d'une manière différente aux provocations ou à l'attitude arrogante des anciens Bleus.

Malheureusement, nous ne possédons plus aucune information sur l'évolution ultérieure de la rivalité des factions romaines de cirque. C'est bien probable que les circonstances politiques chaque jour plus difficiles que traversa l'ancienne capitale de l'Empire après l'effrondrement définitif de la domination byzantine en Italie, n'ont

---

[1]) Greg. Magn., *Ep.*, VI, 31.

[2]) *Lib. Pontif.*, 171; cf. aussi Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'Exarchat de Ravenne* (Bibl. des Éc. fr. d'Athènes et de Rome, 53), Paris, 1888, p. 305 et suiv.

[3]) *Lib. Diurn.*, 113, 119; *Lib. Pontif.*, 153.

plus permis le luxe des réjouissances publiques que Théodoric offrait encore à la population romaine. La Rome des Papes suivait peut-être elle aussi l'exemple de la capitale des *basileis* byzantins, où les anciens partis des Verts et des Bleus perdaient chaque jour plus de l'importance qu'ils avaient connue autrefois, n'en laissant plus qu'un simple souvenir, dont l'écho se retrouve dans les « Livres des Cérémonies » du Moyen Âge byzantin.

EM. CONDURACHI

LES INSCRIPTIONS BYZANTINES DU CHÂTEAU d' 'ΑΝΑΚΟΥΦΉ AU CAUCASE (XI[e] siècle)

V. V. Latychev a publié, il y a trente ans, en russe, une étude intitulée: *Sur l'histoire du christianisme au Caucase. Inscriptions grecques du monastère du Nouvel Athos.* Pétersbourg 1911. Après une introduction consacrée à la situation du monastère, fondé en Abasgie en 1876 par des moines russes du couvent athonite de Saint Pantéléïmon, l'auteur nous décrit le château byzantin en ruines situé tout près de ce monastère, sur la cime dite le « mont Ibérien ». Plusieurs savants (Dubois de Montpéreux, Mouraviev) ont identifié ce château avec la Tracheia de Procope (*De bello goth.* IV, 9); Latychev prouve que ce ne peut être qu'Anacopia, l' 'Ανακουφή des Byzantins, au Sud-Est de l'Abasgie, près de Sotérioupolis. Des voyageurs modernes y ont encore trouvé les murailles massives de l'ancienne forteresse; ils y ont pu voir, dans la vaste enceinte intérieure, une citerne et les ruines d'une église byzantine.

Après une esquisse historique sur les Abasges et leurs rapports avec l'empire byzantin, le savant russe s'arrête à quelques inscriptions qui furent trouvées à l'intérieur de la forteresse et avaient déjà été décrites par l'archimandrite Léonide (1884), dans son travail concernant le monastère du Nouvel Athos.

Deux de ces inscriptions présentent un intérêt historique, ce qui a poussé notre auteur à les étudier en particulier, en présentant une série de corrections au texte grec, examiné par d'autres avant lui. Mais malheureusement il commet lui-même beaucoup d'erreurs dans la transcription et l'interprétation de ces inscriptions, comme

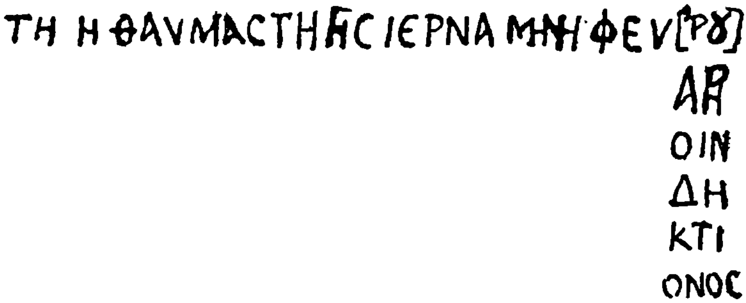
on peut s'en convaincre à l'examen des photographies qui accompagnent son étude. Nous allons donc présenter dans les pages suivantes les remarques qu'impose une rigoureuse mise au point.

I. L'inscription reproduite par Latychev sous le No. 2 (p. 21) est gravée sur une pierre rectangulaire, entourée d'un cadre en relief. La pierre présente au bas une entaille en demi-cercle, et porte gravée au milieu une croix à bras égaux. Deux figures d'animaux à mi-corps accostent les bras latéraux: à gauche un lion, à droite un boeuf, symboles des Evangélistes S. Marc et S. Luc. Une inscription exécutée par un graveur ignare (il commet beaucoup de fautes d'orthographe) couvre la surface de la plaque, en deux colonnes, des deux côtés de la croix. L'espace n'étant pas suffisant pour contenir toute l'inscription, celle-ci est continuée le long de la bordure du cadre et même au-dessous, pour monter au-dessus et finir en descendant à droite, entre le cadre et la marge de la plaque. Des deux côtés du bras supérieur on avait gravé, avant d'exécuter l'inscription, les sigles $\overline{\text{HC}}$—$\overline{\text{XC}}$, qui restent maintenant intercalés entre les caractères ou les lignes de l'inscription. Cela prouve que la plaque, d'un caractère ornemental religieux, appartint primitivement à une église et a été ensuite employée à la construction ou restauration du monument mentionné dans l'inscription que Latychev transcrit comme suit:

† 'Εκαλλιεργήθη προνοίᾳ θ(εο)ῦ καὶ τῆς θ(εοτό)κου καὶ τῇ μεγάλῃ εὐτυχίᾳ Κωνσταντίνου μεγάλου βασιλέως καὶ αὐτοκράτορος 'Ρωμαίων τοῦ Μονομάχου διὰ συνδρομῆς Εὐγενίου πρωτοσπαθαρίου <ο> τοῦ Δεσπότου καὶ Θεοδώρου ταξιάρχου Κασῆς τοῦ Β<ι>αλάντη [αὕ]τη ἡ θαυμαστὴ . . . ἔτους [,ςφ]νδ', μηνὶ Φευ[ρουα]ρίῳ, ἰνδικτ[ι]ῶνος ιδ'.

Il faut d'abord remarquer que dans le texte original au lieu de Βιαλάντη on doit lire ΒΒΑΛΑΝΤΗ. On a répété par méprise le lettre initiale. On constate ensuite que dans la transcription de la dernière ligne l'auteur commet toute une série de fautes qui obscurcissent le sens de la phrase. Afin de pouvoir juger de sa méprise, il est nécessaire de transcrire exactement le texte de cette dernière ligne, gravée au-dessus du cadre et en marge, à sa droite.

La syllabe AV termine la ligne d'en bas, qui continue en haut comme suit:



Latychev estime qu' « après l'adjectif ἡ θαυμαστή on a omis le nom déterminé par cet adjectif » (p. 24) et plus loin, dans les éclaircissements qu'il ajoute (p. 26), il déclare que le nom omis ne pourrait être que οἰκοδομή, supposition absolument superflue, car, on le verra, on n'a rien omis dans cette phrase. L'auteur transcrit ensuite, après θαυμαστή, le mot ἔτους, qui n'existe point dans l'original. En lisant plus loin dans le texte IEPNA, mot dans lequel il cherche à découvrir l'indication de l'année, il suppose que le graveur a écrit, par méprise IΘPNA pour ϚΦΝΔ (= 6554). Enfin l'indiction par laquelle finit la phrase ne se voit pas dans l'original: Latychev transcrit toutefois ιδ' (= 14), parce que cette indiction correspond à l'an 6554 et parce qu'il trouve la même indiction dans une autre inscription (donnée par lui à la suite sous le No. 3), qui fait mention des mêmes personnes, ce qui permet à notre auteur de lui attribuer faussement la même date.

Mais la chose est beaucoup plus simple, comme le prouve un coup d'œil sur la photographie ajoutée au texte: il faut lire: αὔ|τη ἡ θαυμαστὴ γηστέρνα, où seule la barre du T dans le mot γηστέρνα a été rognée par les intempéries, ce qui donne au caractère T 'aspect d'un I.

Il s'agit donc d'une citerne, construite par le protospathaire Eugenios et par le taxiarque de Κασή, Theodoros, sous le règne de Constantin IX le Monomaque. Cette lecture s'imposait à l'auteur d'autant plus qu'il déclare lui-même que, désireux de connaître la provenance de la pierre en question, il s'est informé auprès de l'higoumène du monastère, l'archimandrite Hiéron. Ce personnage lui a affirmé

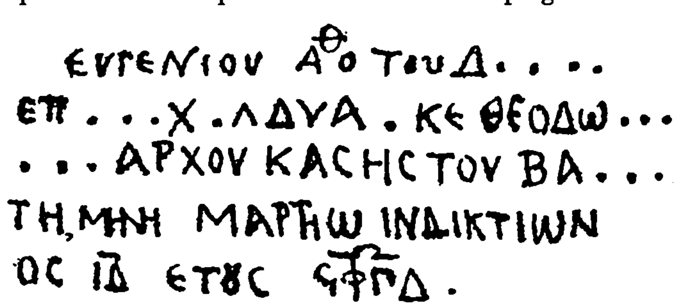
que « la pierre a été tirée du mur de la citerne destinée à recueillir l'eau de pluie qui s'écoulait par l'ouverture (l'incision en demicercle), dans le voisinage de l'église qui s'y trouvait autrefois » (p. 22).

Nous devons rectifier encore une faute de l'auteur, concernant l'expresion ὁ τοῦ Δεσπότου qui accompagne le nom du protospathaire Eugenios. Le savant russe croit que ces mots « remplacent l'adjectif βασιλικοῦ qui, comme on le sait, est mis à côté du terme de protospathaire » (p. 28). Mais il est évident que τοῦ Δεσπότου fait ici fonction de patronyme.

II. L'inscription consignée chez Latychev sous le No. 3 et qu'il met à contribution pour éclaircir la précédente, a été aussi transcrite faussement, et sa date est entièrement inventée. Nous donnons la transcription de l'auteur:

> . . . αὐτοκρ]α[τ]όρων [? διὰ συνδρο-
> μῆς?] Εὐγενίου (πρωτοσπαθαρίου) τοῦ Δ[εσπό-
> του . . .] ΑΝΔΙΑ(?) καὶ Θεοδώ[ρου]
> τα[ξι]άρχου Κασῆς τοῦ Βα[λαν-
> τ]η, μηνὶ Μαρτίῳ ἰνδικ[τιῶν]-
> ος ιδ', ἔτους [,ς]φ[ν]δ'.

Au milieu de la plaque qui porte cette inscription on remarque le bras inférieur d'une croix gravée et une ligne en prolongation de ce bras. Toute la partie supérieure de la plaque a été emportée; le reste présente l'inscription suivante sur cinq lignes:



Donc la transcription exacte doit être comme suit:

> Εὐγενίου (πρωτοσπα)θ(αρί)ο(υ) τοῦ Δ[εσπότου]
> ἐπ[ὶ τῆς] Χ[αλ]δία[ς] καὶ Θεοδώ[ρου] | [ταξι]άρχου
> Κασῆς τοῦ Βα[λάν]τη μηνὶ Μαρτίῳ 'Ινδικτιῶν|ος
> ιδ' ἔτους ,ςφπδ'.

Il ne peut y avoir aucun doute sur la date; elle est gravée en toutes lettres, et la supposition de Latychev, d'après laquelle le signe Γ, transcrit aussi par Farmakovski, « quoique détérioré, doit être pris pour un N », n'a aucune valeur.

Cette inscription qui, à l'occasion de la restauration de quelque autre monument de la forteresse, rappelle les mêmes personnes qui sont mentionnées dans l'inscription de l'époque du Monomaque, a été gravée en 6584 (= 1076). Le protospathaire Eugenios Despotes se trouve à cette date avoir la qualité de stratège ou duc de Chaldia, ce qui explique son intervention à Anakouphé voisine.

'Ανακουφή — ὀχυρώτατον φρούριον l'appelle Kedrenos — située sur la rive du Pont, à la frontière de l'Abasgie, avait été cédée en 1034 par la reine 'Αλδή à l'empereur Romanos Argyros, qui éleva, à cette occasion, son fils Démétrius au rang de magistros [1]). M. Honigmann l'identifie avec l'antique Apsaros, l'actuelle Ḫopa, à l'embouchure du fleuve du même nom [2]). Cela confirme parfaitement la lecture ἐπὶ τῆς Χαλδίας de la seconde inscription. Le terme de πρωτοσπαθάριος accompagne ordinairement dans les formules ce titre de gouverneur de province. Eugenios se trouvait donc à la tête de la Chaldia à la date de la restauration de ces quelques monuments d'Anakouphé.

Quant à Κασή, qui sous Léon VI avait été détachée, au dire du Porphyrogénète, du thème de Cappadoce pour être attachée à celui de Charsianon, nous y trouvons deux fois Théodore, comme taxiarque. M. Honigmann identifie cette ville avec l'actuelle *Gesi*, à 13 km N-Est de Césarée; elle est appelée aujourd'hui par les Grecs Νέα Κασιανή [3]). Théodore, qui apparaît dans la première inscription aussi, à côté d'Eugenios, avait certainement des relations avec ces endroits dont il n'était pas trop loin, ce qui explique sa contribution aux restaurations qui s'y exécutèrent.

Ce qui peut étonner, c'est de trouver les deux personnages, plus de vingt ans après leur première mention sous Constantin le

---

[1]) Skyl.-Kedrenos, II, 503, 11 (Bonn).

[2]) *Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches von 363 bis 1071.* Bruxelles, 1935, p. 166, n. 7.

[3]) *Ibid.*, p. 51, n. 9.

Monomaque, aux mêmes endroits. Mais la date de l'inscription est sûre, et elle nous oblige de l'admettre.

Ces inscriptions, trouvées dans l'enceinte d'une forteresse à l'extrémité de la Chaldie, prouvent une fois de plus l'action constante de Byzance au Caucase, confirmée par les données de l'histoire, durant le XIe siècle. Elles nous révèlent aussi le nom d'un nouveau *duc de Chaldia*, dans la personne du protospathaire *Eugène Despotes*, pendant le règne de Michel VII Dukas.

N. BĂNESCU



Fig. 1.



Fig. 2.

LA SERBIE ENTRE BYZANCE ET LA HONGRIE

À LA VEILLE DE LA QUATRIÈME CROISADE

La fin du douzième siècle marque pour les Balkans le début des grandes réalisations nationales; Serbes et Bulgares s'agitent alors pour recouvrer une liberté depuis longtemps perdue et s'organiser en états souverains. Mais leur essor vers l'indépendance risquait d'être comprimé par deux puissances, le royaume hongrois et l'empire byzantin, intéressées diversement à le voir avorter. Devant cette poussée des deux peuples asservis comment réagirent leur maître et leur voisin? D'entente, par action combinée ou juxtaposée? En rivaux, pour une nouvelle redistribution du pays entre alliés ou le maintien du statu quo?

La rareté [1]) et le laconisme des sources aujourd'hui accessibles n'ont pas retenu les historiens d'en scruter les données nécessairement complexes. Mais l'absence d'informations pertinentes a fait construire [2]) un système d'une simplicité engageante et troublante

---

[1]) Le fait est mis en relief, du point de vue hongrois, par Holtsmann dans les *Ungarische Jahrbücher*, VI, 1926, p. 397 et suiv. Les efforts que le prof. G. Moravcsik a voulu consentir pour consulter à mon intention les grands recueils de sources de l'histoire hongroise se sont soldé par une constatation de pénurie documentaire qu'il avait au reste lui-même déjà signalée dans ses études sur la même époque; cf. *Byzantion*, VIII, 1933, p. 555. Cet obligeant confrère a bien voulu lire en vue de ce travail les ouvrages de Homan et de Deer dont la lettre m'est malheureusement close, l'étude de Marczali et la collection diplomatique de Knauz que je n'ai pu atteindre. Les rares fois où il y sera renvoyé ce sera à travers les notes de l'aimable savant qui voudra bien trouver ici l'expression publique de ma vive gratitude.

[2]) Notons qu'il eût été impossible de s'imaginer une réalité différente. Voir pour les grandes lignes G. Pauler, *L'histoire de la nation hongroise sous le règne des Arpad* (en hongrois), I, Budapest, 1899, pp. 326—328; J. Deer, *La politique*

à la fois. Le principe en est une fidélité, jamais démentie, de Béla III, roi de Hongrie (1172—1195), à la cause d'Isaac II l'Ange (1185—1195); fidélité de parent [1]) dont le basileus avait spontanément recherché l'alliance et fidélité surtout de prétendant dont la résurrection des états serbe et bulgare devait ruiner le grand rêve en l'isolant du Bosphore où il ambitionnait de ceindre les deux couronnes de saint Étienne et de Constantin. Le sentiment et l'intérêt s'alliaient ainsi pour amener à une collaboration active deux puissances qui, durant une bonne décade de ce même siècle, s'étaient âprement combattues. L'empereur grec, pour son compte, aurait, comme il convient, mené le jeu dans le cadre d'une utopique restauration de la monarchie universelle [2]). L'allié et parent danubien, tout en poursuivant ses buts nationaux, serait resté le partenaire idéal, aussi empressé qu'attentif. En protégeant ou fortifiant Byzance, le prince hongrois aurait d'ailleurs agi en artisan d'une prospérité et en gardien d'une puissance dont, en fin de compte, il espérait un jour disposer.

Il y a toutefois lieu de se demander si la perspective, lointaine, et, somme toute, chanceuse, de cet héritage politique était de nature à conseiller en tout et partout un conformisme rigoureux. Si le problème balkanique ne changea guère de données durant le règne de ces souverains, à Budapest on en put parfois juger autrement qu'à Constantinople. Nous pouvons même ajouter, sur la base d'un document officiel [3]), que la question serbe divisa les cours amies

---

extérieure de la confédération des tribus et de la royauté patrimoniale (en hongrois), Kaposvar, 1926, pp. 155—156; B. Homan, *Histoire de Hongrie* (en hongrois), I, Budapest, I, 1928, p. 416; Al. Domanovszky, *Die Geschichte Ungarns*, München u. Leipzig, p. 31. Même aspect dans les études particulières signalées ci-dessous p. 111 n. 1.

[1]) On sait qu'Isaac I-er l'Ange épousa, à peine monté sur le trône, la fille de Béla III. Voir ci-dessous p. 118.

[2]) Pour ce point voir mon article: *Rome et Byzance sous le pontificat de Célestin* III (1191—1198), que l'on trouvera dans les *Échos d'Orient* 1940 dès que la situation internationale permettra de les distribuer.

[3]) Copie unique d'une main du XIII[e] siècle dans les marges du cod. *Halk. monast.* 33, f. 149 r—150 v. Il s'agit d'une lettre inédite de l'empereur Isaac l'Ange au pape Célestin, non recensée dans Fr. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565—1453*, II Teil., *1025—1204*, p. 96 et suiv., quoique signalée par A. Papadopoulos-Kérameus, dans la *Revue de l'Orient*

au point de les amener aux bords d'un conflit armé. L'information, absolument inédite, brise, à la vérité, l'image de fidèle collaboration à laquelle l'historiographie s'est habituée. En revanche, l'épisode — car ce ne fut qu'un phénomène passager — l'épisode paraîtra normal à qui se rappelle ce qui avait opposé ces alliés de fraîche date dans un passé tout proche, à qui surtout juge sainement de la situation créée, entre l'Adriatique, le Danube et le Bosphore, par les soulèvements indigènes et les réactions contraires des deux impérialismes rivaux. Le point de heurt de leurs politiques se situe toutefois loin de la ligne de leur ancienne querelle, mais il s'y relie à sa manière, en sorte que ce qui eût dû n'être qu'un incident mit en danger une harmonie si profitable à la cause grecque. Sans vouloir reprendre l'histoire des relations hongaro-byzantines [1]), il paraît nécessaire de préciser d'abord les conditions de cette alliance pour y déceler mieux le germe du conflit dont nous aurons à rechercher et la nature et la portée.

1. BYZANCE ET LA HONGRIE SOUS BÉLA III

Le premier rapport qui s'établit au XII^e siècle entre les deux états fut un rapport de force. La race, la culture, la religion [2]) et

---

latin, I, 1893, 541. Description plus récente du même codex par l'ancien métropolite de Paramythia, Mgr Athénagoras dans Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν X, 1933, pp. 274—275. Analyse et datation du texte au début de mon article précité.

[1]) Lignes générales esquissées en divers articles, spécialement en ceux de I. Tefy, Συνάφεια Ἑλλήνων καὶ Οὔγγρων, dans le Syllogue littéraire grec de Constantinople, XVIII (Appendice), 1888, 92—95; de J. Darko, Ἑλληνοουγγρικαί, σχέσεις κατὰ τοὺς βυζαντινοὺς καὶ κατὰ τοὺς μετὰ ἅλωσιν χρόνους dans Νέα Ἑστία V, 1931, 120—125, 195—198. Pour une période plus restreinte, celle des croisades, lire J. Moravcsik, *Les relations entre la Hongrie et Byzance à l'époque des croisades*, dans la Bibliothèque de la Revue des Études hongroises, IX, 1934, 8 p. ou encore dans la *Revue des Études Hongroises*, VIII—IX, 1933, pp. 301—308. Enfin, pour l'époque qui nous occupe ici, l'exposé le plus complet est celui de G. Moravcsik, *Pour une alliance byzantino-hongroise (seconde moitié du XII^e siècle)* dans *Byzantion*, VIII, 1933, pp. 555—568. Autres travaux d'un intérêt moins immédiat pour notre sujet recensés et décrits par G. Moravcsik dans *Byzantion*, VI, 1931, pp. 657—702 (spécialement p. 690) et XIV, 1939, pp. 459—496, passim.

[2]) Ceci est dit pour l'ensemble de la nation, mais il ne peut y avoir de doute que les parties méridionales du pays subirent une hellénisation progressive, au moins en certains centres, et cela à partir du X^e siècle. L'opinion exprimée

l'orientation politique, tout les opposait l'un à l'autre. Néanmoins, bien que depuis la ruine du premier empire bulgare leurs frontières fussent communes, aucune grande guerre ne les avait encore divisés, quand Manuel II s'avisa de préluder à sa restauration de l'ancien empire romain par la conquête et l'absorption de la Hongrie. Idée singulière à première vue, puisque, d'une part, c'était convoiter des terres qui, à l'exception de quelques districts, n'avaient jamais été du ressort de Constantinople, et c'était, d'autre part, abandonner pour une proie incertaine les revendications classiques et pleinement justifiables sur la péninsule italique. En réalité, cette action préliminaire était pleinement de saison, à ce point que sa réussite conditionnait toute poussée ultérieuse à l'ouest.

La dynastie arpadienne n'avait certes pas de visées agressives sur les territoires proprement byzantins, quoique des bandes magyares les eussent à maintes reprises sillonné dans le passé. La cour de Budapest se trouvait au reste, quoique de confession différente, dans la mouvance spirituelle de celle des basileis qui, en guise de suzeraineté, avait eu la subtile initiative de faire présent de somptueuses couronnes [1]) à ses anciens rois. Ce lien d'allégeance répondait à ce sentiment, vulgarisé et accrédité par ses écrivains dans le public grec [2]), que, depuis les guerres de Manuel Comnène, l'état hongrois était vassal de Byzance. Il traduisait d'ailleurs, sur le terrain ecclé-

---

par J. Karacsonyi, *L'origine des catholiques grecs hongrois* (en hongrois) dans le *Katholikus Szemle*, XXXVIII, 1924, pp. 385—396 et 419—460 (cf. *Byzantion*, VI, 1931, p. 692) ne me semble pas devoir être prise en considération. G. Moravcsik, *Monastères de langue grecque au temps de saint Etienne* (en hongrois), dans l'Album publié à l'occasion du neuf centième anniversaire de la mort du roi saint Étienne, I, 1938, pp. 387—422, a solidement prouvé que l'épiscopat byzantin s'installa en Hongrie vers 950 avec le titre d'évêque de Turquie(cf. *Byzantion*, ibid., pp. 482—483). J'espère faire connaître dans un prochain article quelques uns des titulaires du siège qui fut certainement au cours du XI[e] siècle érigé en métropole.

[1]) La plus célèbre est la couronne même de saint Étienne, offerte au roi de Hongrie Géza I (1074—1077) par Michel VII Ducas. Il s'est publié récemment à son sujet plusieurs études et discussions (recensées dans *Byzantion*, XIV, 1939, pp. 493—495). Le symbolisme du geste byzantin est très heureusement mis en relief par E. Darko, *Die ursprüngliche Bedeutung des unteren Teiles der ungarischen heiligen Krone* dans *Seminarium Kondakovianum*, VIII, 1936, pp. 63—77.

[2]) Cf. M. Gyoni, *Ungarn und das Ungartum im Spiegel der byzantinischen Quellen*, Budapest, 1938, pp. 26—29, 117.

siastique tout au moins, un état de fait en rapport avec la juridiction que l'Eglise byzantine exerçait depuis plus d'un siècle sur certains groupements confessionnels de la Hongrie méridionale. Or, tout protocolaire qu'il put néanmoins paraître, il s'était encore fortifié par des unions matrimoniales [1]). Aussi, depuis Constantin Monomaque († 1054), existait-il une communauté de sentiments hongaro-byzantins que l'intérêt politique, sourd aux appels du sang ou de l'amitié, était seul à même de troubler. Or, à l'accession de Béla III sur le trône de saint Étienne, ce rapprochement, imposé par la diplomatie et entretenu par le sentiment intéressé, avait, après le coup que lui avait porté la récente agression byzantine, retrouvé toute sa consistance sous l'effet de deux facteurs décisifs, la parole jurée et l'intérêt politique.

Les serments ont de tout temps joué un très grand rôle [2]) dans la vie publique des Grecs. Manuel Comnène, au moment de prendre congé de son parent, appelé à régner sur la Hongrie, avait précisément plusieurs raisons d'en échanger avec lui. Le séjour du prince hongrois à Constantinople risquait en effet d'abord de ne lui laisser que le souvenir d'une amère déconvenue. N'avait-il pas, une décade durant, caressé, dans le cadre excitant des pompes impériales, l'orgueilleux espoir — un espoir couronné et sanctionné par d'augustes fiançailles — qu'il régnerait un jour sur une monarchie dualiste allant du Danube à l'Euphrate? Les campagnes de 1163/67 n'avaient même été entreprises — on affectait de le dire — que pour en amorcer la réalisation. Mais l'échec de cette tentative armée et la naissance, bientôt survenue, d'un héritier mâle détournèrent le basileus lui-même de poursuivre ce rêve qu'il n'avait au fond caressé que parce qu'il comptait le réaliser d'abord à son profit. En retirant à Béla la main de sa fille mise dans la sienne depuis si longtemps, Manuel, dans le légitime souci de sauvegarder les droits de sa lignée soudain renaissante, barrait au gendre éconduit l'accès

[1]) Ainsi tandis que le basileus Jean II Comnène († 1118) épousait une princesse hongroise, un frère de Géza II prenait pour femme une proche parente de Manuel Ier, Marie Comnène.

[2]) Les empereurs byzantins y avaient recours soit dans les tractations internationales, soit plus communément quand ils voulaient assurer de l'impunité ou de leurs bonnes grâces certains hauts personnages un moment suspectés et forcés à l'exil que l'on voulait faire revenir, ou reprendre en service.

du trône impérial. Ce mécompte était de nature à blesser profondément le prétendant disgracié. A vrai dire, celui-ci, loin de quitter avec éclat une capitale si perfide, sembla se résigner [1]) et il est quasi certain que son destin de prince médiatisé se fut joué sur place à l'ombre du trône, où la soupçonneuse police des Comnènes eut réussi à le faire végéter dans une position subalterne. Ce n'était plus là qu'un seigneur entre tant d'autres étrangers [2]) que Byzance comblait d'égales faveurs, lorsque la mort d'Étienne III (1172) et l'appel de la noblesse magyare lui conférèrent soudain une importance également propre à réjouir et à alarmer son hôte indélicat.

A une époque où l'empire germanique, sollicité par les Bulgares et les Serbes, de s'intéresser à la question balkanique, armait pour la troisième croisade, il importait que la Hongrie restât neutre ou bienveillante, dès lors qu'on n'en pourrait tirer plus. Or il était possible que le prince évincé, entre les mains de qui se concentraient inopinément les ressources d'un état en pleine expansion, n'aurait pour règle de gouvernement que son ambition déçue. Mais celle-ci n'avait changé ni d'ampleur ni d'objet. En Béla III survivait le prétendant au trône de Constantin et l'on pouvait aisément conjecturer qu'au cas où le Saint-Siège déciderait ou favoriserait la création d'un état latin sur le Bosphore, c'est à lui qu'iraient ses faveurs de préférence au roi de Sicile ou à l'empereur germanique. C'est pourquoi, dans le désir de neutraliser chez le partant toute idée d'usurpation directe ou d'aide à une tierce puissance agressive, Manuel Comnène exigea de lui qu'il jurât solennellement [3]) « de ne jamais porter atteinte aux droits des Romains et de ne jamais perdre de vue leurs intérêts ».

Aux dires des historiens grecs contemporains, le prince se serait ainsi engagé à une stricte fidélité envers Byzance. On exagérerait à coup sûr en prétendant que l'avenir de tout un pays pût ainsi être hypothéqué dans la chaleur des adieux. Néanmoins si ces auteurs

---

[1]) Il n'avait au reste où aller, car le pouvoir, dans son pays, était alors aux mains de la faction hostile aux grecs.

[2]) Voyez à ce sujet L. Halphen, *Le rôle des latins dans l'histoire intérieure de Constantinople à la fin du douzième siècle*, dans les *Mélanges Charles Diehl*. I, 1930, pp. 141—145.

[3]) Kinnamos, ed. Bonn pp. 286—287 et Nicétas Choniatès, ed. Bonn pp. 220—221. La réalité de ce serment est officiellement confirmée par l'extrait de lettre d'Isaac que nous publions en appendice. Cf. Moravcsik, *Pour une alliance...*, *loc. cit.* p. 558 n. 1; du même, *Relations...*, p. 5.

n'ont pas à desseindé mesurément grossi la réalité, c'est que les intérêts vitaux des deux états convergeaient en ce moment. En effet, bien que leurs zones d'influence respectives ne furent pas rigoureusement délimitées, les deux puissances tendaient à former bloc [1]) pour enserrer les Balkans en ébullition dans une servitude pour eux si profitable. La chose peut à première vue sembler paradoxale, car les Magyars n'y exerçaient alors aucune suzeraineté effective et leur attitude ne profitait qu'aux Byzantins. On doit même ajouter que la Hongrie, à qui les Comnènes avaient laissé de durs souvenirs, ne chercha, tant que vécut Manuel, à lui disputer ni la domination ni l'influence qu'elle s'était assurées dans le sud-est européen. L'entente resta complète entre le basileus et son gendre évincé et l'on ne tarda pas à en avoir un signe non équivoque. En effet, Béla éconduit, les Grecs eussent dû perdre gros, à savoir la principauté dalmato-croate [2]) apportée en dot. Or, selon toute apparence, ce fief important resta à l'empire après le retour sur le Danube du nouveau roi, sans que la moindre tentative fût faite pour la récupérer ou affirmer sur elle des droits en voie de prescription. La condescendance de Béla alla même jusqu'aux extrêmes limites de l'assistance militaire, puisqu'en 1176 un de ses corps de troupes se battit contre les Turcs à Myrioképhalon.

Une fidélité jamais démentie suppose quelque attache à toute épreuve. Ce ne saurait être ici le sentiment réchauffé au souvenir d'une civilisation brillante ou d'amitiés pieusement entretenues, car Béla, capable de grands projets utopiques, faisait de la politique à froid. Si donc son loyalisme envers Manuel ne se démentit point, c'est qu'il y trouvait ou croyait y trouver un intérêt supérieur. L'attitude qu'il adopta bientôt sans faiblir autorise à croire qu'il

---

[1]) Cette attraction était naturelle puisque l'émancipation des deux peuples asservis rappait durement l'impérialisme byzantin et arrêtait net l'expansionnisme hongrois. En dehors des études citées plus haut, on pourra aussi se référer pour une orientation générale à l'article de Ph. Mouraty, *Manuel Comnène et ses rapports avec Béla III et ses prédécesseurs* (en grec), dans Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, XI, 1935, pp. 283—290, quoique ce travail retarde sur ce qui s'est écrit peu avant lui.

[2]) Cf. H. Marczali, *Les relations de la Dalmatie et de la Hongrie du XI^e au XIII^e siècle*, dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, 1899. La domination hongroise sur la Dalmatie aurait repris en 1180 et duré jusqu'en 1195.

emporta [1]) intact dans sa patrie le rêve de grande domination qu'il avait longuement caressé à Byzance. Le vieil empereur lui donna-t-il quelque gage ou quelque conseil en ce sens? L'héritier de souche impériale, tard venu, sortait à peine du berceau et la régence pouvait être fatale à la légitimité. On voudrait croire que la tragique éventualité, si ordinaire au Grand Palais, d'une déposition par un usurpateur fut envisagée et que le magyar en partance fut sollicité de veiller sur les intérêts de la dynastie. S'il en fut ainsi, les historiens n'en ont rien su ou ne nous en ont rien dit. Au reste, pareille invite a pu ne pas effleurer l'esprit de l'ombrageux basileus, l'étranger, qui eût eu jouissance d'un pareil mandat, risquant de prendre l'initiative d'une action encore plus préjudiciable à l'État. Le secret de la fidélité de Béla me semble plutôt devoir être un dessein nourri secrètement dans l'attente de prochains troubles faciles à prévoir. Il poserait, non en prétendant — il n'en avait plus le droit — mais en défenseur bénévole de la légitimité et saurait concilier son rêve avec cette attitude de parfaite correction.

La mort de Manuel († 1180) ramena la capitale [2]) aux plus noires phases de son histoire. Une conspiration se monta contre l'impératrice régente et son conseiller favori, Alexis Comnène, où trempèrent les ambitions les plus contraires écloses au sein de la famille impériale. Ces compétitions domestiques éveillèrent — on le comprend — l'attention de Béla sans lui fournir toutefois, tant que la situation resta confuse, une occasion propice de s'immiscer dans les affaires byzantines. Il s'empressa néanmoins d'en tirer un profit capital en récupérant, dès le premier moment, cette province dalmato-croate

[1]) Il est vraisemblable toutefois qu'en quittant Byzance, Béla n'avait à cet égard que des velléités auxquelles la mort de Manuel et ses suites tragiques donnèrent soudain corps. Le mérite d'avoir deviné ces dispositions et précisé ce calcul revient à G. Moravcsik, *Relations*..., p. 5 et *Pour une alliance*..., p. 562.

[2]) Ces tristes événements ont été peints sous des couleurs peut-être un peu trop sombres par F. Cognasso, *Partiti politici e lotte dinastiche in Bisanzio alla morte di Manuele Comneno* dans les *Memorie della Reale Accademia delle scienze di Torino.* Serie seconda. LXII, 1912, p. 213—317. L'opinion publique, prostituée à tous les régimes, descendit plus bas encore que les événements. Lire dans M. Bachmann, *Die Rede des Johannes Syropulos an den Kaiser Isaak II Angelos (1185—1195) nebst Beiträgen zur Geschichte des Kaisers aus zeitgenossichen rhetorischen Quellen*, München, 1935, pp. 43—54, une courte anthologie de tout ce que, pour complaire à Isaac II, les écrivains patentés déversèrent sur son prédécesseur de haine et d'ignominies.

si libéralement laissée au défunt basileus. Il est certain qu'en s'en revenant chez lui après l'échec de son aventure byzantine, le prince magyar n'avait pas osé, si même il l'eût pu, ressaisir ce fief patrimonial apporté en dot d'un mariage qui avait si malencontreusement tourné court. Ce faisant, il rentrait, à la faveur d'une heureuse conjoncture, en possession de son bien propre. Une action directe contre les terres d'empire et, le cas échéant, contre la capitale elle-même eût servi au mieux ses projets d'impérialisme. Mais si le désir lui en restait, les moyens comme les raisons d'une action à rendement durable lui faisaient totalement défaut. D'ailleurs Byzance, qui hésitait entre plusieurs partis nationaux, n'eut pu longtemps supporter un usurpateur étranger. Pour se faire accepter comme aux jours de Manuel, il lui eût fallu être grec ou accéder au trône par les voies de la légalité. Or la présence du jeune empereur lui fermaient celles-ci. En conséquence, satisfait d'une récupération territoriale qu'il avait à cœur, il semble bien être resté pendant près de deux ans [1]) témoin attentif mais neutre de cette terrible révolution de palais. L'initiative d'un contact avec l'ancienne cour vint de celle-ci. En effet, lorsque l'usurpateur Andronic eût accentué sa pression et menacé directement la capitale, la régente entra [2]) directement en rapports avec le roi de Hongrie pour négocier son concours contre le rebelle. Le prince ainsi mandaté ne se laissa pas prier et fit prompte campagne en direction du Bosphore.

La pointe extrême atteinte [3]) par son armée semble avoir été Sofia, au delà de laquelle il ne progressa pour ainsi dire pas. La

---

[1]) On ne signale en effet aucune action contre le territoire byzantin avant l'usurpation d'Andronic Ier (printemps 1182). Ceci ne veut pas dire qu'en rentrant en possession de la Dalmatie, Béla n'ait fait aucune incursion en pays serbe, voire même en Bulgarie. Si elles eurent lieu, ces opérations de simple police furent essentiellement transitoires.

[2]) Le chef d'accusation invoqué pour son exécution sera précisément d'avoir secrètement fait appel au roi de Hongrie, tuteur moral de la dynastie. Cf. Nic. Choniates, p. 347; autres références dans Moravcsik, *Pour une alliance...* p. 561 nn. 1 et 2.

[3]) Cf. K. Jirecek, *Istorija Srba*, I, Beograd, pp. 1922, 194—195; voir à nouveau Moravcsik, *loc. cit.*, pp. 561—562. L'auteur est porté à attribuer l'armistice à un deuil (mort de femme de Béla). Était-ce là une raison péremptoire pour arrêter une campagne que le retrait précipité des troupes byzantines en Asie Mineure facilitait singulièrement?

raison de cette suspension subite des opérations paraît assez mystérieuse. Ce ne fut en tout cas pas l'annonce du supplice infligé au jeune basileus (septembre 1183) ou à sa mère (fin 1182), car ce double événement, qui eut un effet déprimant sur les troupes loyalistes, ne fit qu'affermir son dessein en excitant sa vieille ambition. Il exerçait alors par droit de conquête le contrôle absolu sur une bonne partie du territoire grec d'Europe. Il pouvait se prévaloir, pour se hausser sur le trône vacant des basileis, du choix encore récent que Manuel avait fait de sa personne. Au lieu d'agir brutalement, il crut mieux faire en recourant à la diplomatie. La trêve des armes fut en effet consacrée à une délicate négociation, sa prétention étant de donner un fondement dynastique à ses prétentions.

De la nombreuse famille de Jean II une fille survivait, Théodora, déjà deux fois mariée [1]), que le cloître avait sauvé des coups de son parent régicide. Sa propre femme étant morte presque opportunément (c. 1184), c'est la main de cette princesse quinquagénaire — il n'avait lui que trente cinq ans — que Béla sollicita avec insistance dans un dessein patent de se créer un titre plus ferme à la couronne de Constantin. La tentative échoua par la volonté de l'Église qui refusa de rendre la religieuse à la vie séculière [1]). D'autre part, sur ces entrefaites, une nouvelle révolution amenait sur le trône un prince si chaleureusement acclamé par le peuple excédé qu'il ne lui restait plus qu'à s'effacer ou à tenter le coup de force. Il opta pour un compromis qui lui octroyât comme un droit de regard et de patronat sur les affaires byzantines. A l'heureux occupant du trône qu'il convoitait il donna [2]) sans tarder sa fille en mariage (1185).

---

[1]) Avec Manuel Anémas et Andronic Lapardas. Voir la preuve du fait dans *Échos d'Orient*, XXXI, 1932, pp. 338—344; Moravcsik, *ibid.*, pp. 562—563. Moravcsik, *ibid.*, p. 566 semble admettre que le patriarche accueillit favorablement la demande de Béla, tandis que le synode, qui eut le dernier mot, la combattait. À mon avis, le chef de l'Église et ses collaborateurs ne pouvaient hésiter devant un refus catégorique, car il s'agissait de troisièmes noces interdites ou comportant une note infamante. En les permettant à une religieuse, exclaustrée à cet effet, le scandale eut vraiment été trop grand.

[2]) Marguerite, qui n'avait pas plus de dix printemps (Nicétas, I, 4; P. G., CXXXIX, p. 730 B) alors qu'Isaac atteignait la trentaine. Un épithalame composé à cette occasion par Nicétas Choniatès nous est parvenu; édité par G. Moravcsik dans *Egyetemes philologiai kozlony*, Budapest, 1923, pp. 80—82 avec commentaire (en hongrois). Voir, en outre *Byzantion*, VIII, 1933, p. 566 n. 3.

L'enfant de cette union toute politique — l'écart des âges est encore ici révélateur — reçut avec le nom symbolique de Manuel les gages du plus glorieux avenir. Ce petit-fils réaliserait le rêve auquel son grand parent se sentait comme obstinément attaché.

Ce renoncement ne laissait pas d'être méritoire, car il profitait surtout à l'empire byzantin qui, en reconnaissance d'un état de fait et de droit — la possession de la Dalmatie par les Magyars — non seulement se voyait rétrocéder [1]) toutes les conquêtes de Béla, mais encore garantir sous la foi du serment ses droits historiques sur l'ensemble des territoires balkaniques. Il se conclut d'ailleurs à cette occasion un traité d'alliance dont ce n'était là que le côté négatif. Les clauses positives en sont restées inconnues, mais la courbe des événements postérieurs montre clairement que les deux états s'associèrent pour assurer le statu quo au sud du Danube, en concluant une manière de pacte de garantie et d'assistance.

Il serait vain de rechercher comment celui-ci joua dans une conjoncture politique rendue excessivement complexe par l'insurrection bulgaro-serbe et par le passage de la troisième croisade. Toutefois si les données trop fragmentaires ne permettent pas de brosser un tableau d'ensemble, il s'en dégage néanmoins une impression saisissante de dévouement poussé à fond au service de l'empire. Certes, comme on le verra bientôt, cette condescendance n'était ni aveugle ni inconditionnée. Elle valut néanmoins aux Grecs des avantages essentiels dont les plus marquants furent, en dehors du mariage précité, qui liait la fortune et le sang de deux dynasties, le concours sauveur que Béla prêta à son gendre lors des graves incidents soulevés par les troupes en transit de Frédéric Barberousse (1189/90) et l'arrangement in extremis (1195) par lequel les deux souverains se mirent d'accord pour une campagne commune contre les Bulgares. Entre ces deux moments décisifs, se place (1190) la rencontre des deux parents sur la Save, rencontre qui dut non seulement sceller une amitié cimentée par le service rendu, mais encore mettre au point le plan d'entraide que réclamaient les circonstances. Ces visites et échanges solennels sont de

[1]) Sur les événements militaires et politiques de cette fin de siècle, l'étude fondamentale est celle de F. Cognasso, *Un imperatore bizantino della decadenza, Isaacco II Angelo*, publiée dans *Bessarione*, XIX, 1915, pp. 29—60 et 247—289. Voir pour le point ici touché p. 255 et suiv.

toute évidence l'indice d'une entente soigneusement entretenue. Or c'est à égale distance de l'entrevue de Belgrade et de l'accord militaire de Sofia que se place l'incident qui est à l'origine de cet article. Il se présente donc à première vue comme l'effet d'un désaccord essentiellement passager. C'est ce qu'après cette rapide esquisse des événements contemporains, il nous faut examiner.

2. LA QUESTION SERBE

Au moment de l'accession au trône d'Isaac I^er^, la plus grande partie de la Serbie était aux mains des Hongrois depuis plusieurs années. Or la possession de ce pays n'avait jamais été un de leurs buts de guerre. La mainmise sur la côte dalmate et l'arrière pays croate leur assurait l'accès qu'ils jugeaient de leur intérêt vital à l'Adriatique. L'extension à l'est avait perdu sa valeur stratégique du jour ou les deux états voisins avaient ajusté leur politique. Elle se heurtait en outre au droit souverain des Grecs établi par une longue possession. On saisit dès lors comment Béla, autant pour avantager sa fille que pour satisfaire à l'appel d'une prudente justice, ait sans difficulté restitué les terres serbes à leur suzerain légitime. Il fit plus; il s'engagea solennellement [1]) par la même occasion à ne plus intervenir dans cette région qu'avec l'autorisation formelle du basileus.

Cette abstention fut préjudiciable aux Grecs qui, occupés par la révolte bulgare, furent débordés par les troupes d'Étienne Némanija [2]), assez heureux pour chasser l'envahisseur de presque toutes ses terres. Mais le moment vint où cette guerre, de libération porta ombrage aux Magyars, quand les Serbes, maîtres de Nich et passant le Timoc, se dirigèrent au nord vers leurs frontières. La poussée

---

[1]) Voir la lettre de l'empereur au pape Célestin ci-dessous, pp. 129—130.

[2]) Il existe une étude qui a le double mérite d'être récente et très poussée sur la position de la Serbie durant cette délicate période. Cf. M. Paulova, *La part des Serbes dans la troisième croisade*, parue en tchèque dans le *Seminarium Kondakovianum*, V, 1933—1934, pp. 235—301. Les conclusions en semblent neuves à maints égards. Malheureusement la langue dans laquelle écrit l'auteur m'interdit soit d'en contrôler le bien fondé, soit d'en faire un autre usage que celui que permettent la lecture du résumé français et la consultation des notes. Voir aussi sur les relations serbo-byzantines le trop court chapitre de Bachmann, *op. cit.*, pp. 65—67.

slave allait être comprimée par l'offensive hongroise, quand Byzance soupçonneuse, qui n'avait rien permis, intervint pour rappeler Béla à la foi jurée. Docile, ce prince opéra son repli non sans arrière-pensée de retour. Cette condescendance profita avant tout au grand zoupan qui étendit ses conquêtes auxquelles l'apparition des croisés allemands allait donner une vigoureuse impulsion.

Avant même que Frédéric Barberousse [1]) se fût mis en marche, Serbes et Bulgares l'avaient sondé en vue d'une action commune contre l'oppresseur grec. Ils se rendaient compte que l'indépendance chèrement achetée ou ardemment convoitée serait toujours à la merci d'une Byzance fortement réorganisée. Dans cette conjoncture, Némanija [2]) n'avait pas hésité à changer d'obédience en s'offrant au potentat germanique comme vassal et allié dans son entreprise orientale, à la condition qu'il garantît ses conquêtes contre un retour offensif d'Isaac Comnène. La diplomatie allemande, sans se prêter officiellement aux vues de peuples étrangers à sa culture et à sa zone d'influence, lui témoigna néanmoins avec quelque empressement une sympathie avisée. Elle était en effet sur le point de préparer, pour son compte, une action contre Constantinople qui avait emprisonné ses ambassadeurs et conclu une alliance avec Saladin, l'ennemi à combattre. Les avances slaves fournirent ainsi opportunément un élément d'intimidation. De la sorte, s'il ne s'établit pas de collaboration réelle entre Germains et Slaves, ces derniers servirent aux premiers d'instrument de pression. La menace d'une insurrection généralisée, qui eût eu pour soutien les meilleures forces de la troisième croisade, aida puissamment les difficiles négociations avec Constantinople.

Les Grecs s'aperçurent enfin qu'il était de leur intérêt de laisser au plus tôt s'écouler le flot allemand. Avant eux, Béla, que leur présence inquiétait tout autant, l'avait compris et c'est à son instigation [3]) qu'Isaac Comnène accepta leurs conditions. Excités par l'indépendance de fait que leur valait le séjour prolongé de l'armée

---

[1]) Sur le différend germano-byzantin consulter surtout K. Zimmert, *Der deutsch byzantinische Konflikt vom juli 1189 bis februar 1190* dans la *Byzantinische Zeitschrift* XII, 1903, pp. 42—77.

[2]) Cf. Pavlova, *loc. cit.*, p. 302.

[3]) Cf. K. Zimmert, *Die Friede zu Adrianopel* dans *Byzantinische Zeitschrift*, XI, 1902, p. 303 et suiv.

croisée, dans l'appréhension de voir à jamais prescrire leur liberté, les Serbes se jetèrent dans l'aventure et poussèrent jusqu'à Skoplje et le Vardar supérieur qu'ils occupèrent au début de 1190, englobant ainsi une partie de la Bulgarie. Mais quand le départ des germaniques eut laissé les mains libres aux Grecs, leur réaction, sous le commandement personnel du basileus, fut prompte et les insurgés se trouvèrent bientôt acculés au désastre [1]) de la Morawa (été 1190).

Intéressé au plus haut chef par ces événements qui ramenaient une dernière fois l'empereur byzantin sur les bords du Danube, Béla n'aurait pas eu, durant toute leur durée, une attitude absolument franche. C'est du moins le sentiment de Nicétas Choniatès. L'historien, fait panégyriste [2]), laisse entendre qu'Isaac eût poussé sa campagne en Hongrie s'il avait eu ses arrières assurés; ce qui amena le roi à la rencontre du basileus, ce fut moins une raison de parenté que la crainte d'une punition méritée. Cette dernière insinuation tendrait à laisser croire que, durant le conflit serbo-grec, le beaupère avait manifesté des intentions ou pris une attitude contraires à ses engagements. Il faut sans doute faire en cela la part d'une indiscrète rhétorique, que les poètes de cour [3]) ne se firent au reste pas faute d'amplifier. Force est néanmoins de reconnaître que les intérêts de la monarchie danubienne heurtaient ouvertement ceux des Byzantins, en ce qui concernait la question serbe.

On trouve en effet celle-ci à l'origine du conflit qui opposa les deux peuples sous Manuel Comnène. A plusieurs reprises, les Slaves du sud furent sollicités de reconnaître la suzeraineté de leurs voisins du nord au détriment de Byzance qui guerroya pour prévenir l'emprise magyare. Budapest fut naturellement porté à considérer le

---

[1]) L'importance de la défaite serbe et la date à laquelle se produisit la bataille de la Morawa sont fort discutées. Je m'en tiens à la démonstration et aux conclusions de Bachmann, *op. cit.*, pp. 68—72. C'est également à l'automne 1190 que Dölger (cf. *Kaiserurkunden*, II, n. 1605) fixe le traité de paix qui termina cette campagne d'Isaac.

[2]) Voir le discours officiel par lequel il salua l'empereur victorieux à son retour à Byzance; éd. dans le *Recueil des Historiens des Croisades, Grecs*, II, pp. 737—741; voir à ce sujet Bachmann, *op. cit.*, pp. 68—71.

[3]) Cf. *Recueil des Historiens des Croisades, Grecs*, II p. 617 où le poétastre montre dans une savante autant que plaisante hiérarchie le Dace se faisant esclave, le Dalmate et l'habitant de l'Illyricum multipliant leurs bassesses, *le hongrois se soumettant* et le germain acceptant de traiter.

pays en litige comme zone complémentaire du système défensif qui lui assurait, avec la possession de la Dalmatie et de la Croatie, un profitable débouché sur l'Adriatique. Ses troupes l'avaient occupé, son souverain l'avait rendu aux Grecs quitte à encourager sous le manteau le mouvement nationaliste de Némanija suivant les exigences momentanées de sa politique. En réalité, on n'y désirait voir, sur le Danube, ni un état complètement indépendant tel que le sera bientôt celui des Némanides, ni une présence trop effective de la puissance byzantine. En outre, la constellation politique plaçait Grecs et Hongrois, presque à leur insu, en des camps opposés. Ainsi la pression allemande avait déterminé l'alliance de ces derniers avec les Normands de Sicile et les Français d'Occident [1]). Cette orientation devint encore plus nécessaire lorsque Venise, également intéressée au sort de la Dalmatie, s'accorda avec Byzance pour la sauvegarde de leurs intérêts à l'ouest. Le traité de mars 1187 [2]) avantageait surtout la République parce que les Grecs s'engageaient à la défendre contre les Magyars fraîchement réinstallés à Zara. En cette occasion, Isaac Ier n'hésita pas, en échange d'une assistance navale dont il avait un impérieux besoin, à lâcher avec un parfait cynisme, un beau-père dont, au demeurant, il suspectait et craignait les initiatives. Rien de plus typique sous ce rapport qu'une clause acceptée, cinq ans plus tard, en juin 1192 [3]) par les députés de Raguse, selon laquelle ceux-ci s'engageaient à ne s'allier avec aucun voisin, y compris le roi de Hongrie, principale force en cette région.

En se saluant aux bords de la Save, les deux monarques avaient, dans ces conditions, d'égales raisons d'être mécontents l'un de l'autre. Certes l'alliance des premiers jours subsistait officiellement et se renforçait même par moments du besoin chronique que les deux états avaient l'un de l'autre [4]). Toutefois comme les Byzantins

---

[1]) Cf. Moravcsik, *Les relations*. . ., p. 4. La tendance occidentale de sa politique trouva force et renouvellement dans le mariage de Béla avec la fille de Louis VII, Marguerite de France, qu'il épousa en 1186.

[2]) Cf. Fr. Dölger, *Kaiserregesten*, II, n. 1578 (très long résumé).

[3]) *Ibid.*, n. 1610.

[4]) Les Hongrois furent successivement sollicités d'intervenir contre tous les rebelles ou ennemis du nord, Bulgares, Coumans ou Vlaques (cf. pour ces derniers N. Choniatès, *Chronicon*, III, 8; P. G., CXXXIX, p. 818 B.).

étaient surtout demandeurs, en premier lieu dans l'affaire sans cesse renaissance des Bulgares, des Vlaques et des Coumans, Béla s'arrogeait tout naturellement une plus grande liberté d'action, là où son partenaire était moins actuellement intéressé. Seulement, dans l'impuissante où il se sentait de défendre partout également ses droits, ce dernier accumulait contre un allié si peu scrupuleux des rancunes, là où il ne pouvait user de force. Et c'est de cette animosité endémique que les orateurs et les poètes officiels se sont fait les interprètes véhéments.

L'alliance des premiers jours, destinée dans l'esprit de Béla à faire le compromis entre le grand rêve d'union des deux états et la mouvante réalité, avait reçu maintes atteintes chaque fois que la question serbe s'était posée. Devant les conquêtes toujours plus étendues du grand zoupan et la carence réelle du basileus trop occupé en Asie ou sur les Rhodopes, Béla dut manifester quelque intention de substituer sa suzeraineté à celle de son gendre. Il n'en pouvait être autrement si l'on songe à la menace qu'eût été pour les possessions dalmates l'existence d'un tiers état en voie d'expansion. A la vérité, pareille saisie n'aurait pas témoigné d'un loyalisme absolu, mais la nécessité est la suprême excuse des conquérants.

Certes il ne paraît pas qu'en cet automne 1190 les ambitions hongroises, que certains mouvements de troupes avaient dû faire suspecter, se fussent traduites dans les faits. Et c'est sans doute pour cela qu'Isaac feignit de ne pas lui en tenir rigueur. Au reste, la campagne foudroyante des armées impériales rendait chanceuse leur réalisation. Et c'est pourquoi la réconciliation des deux parents sembla se faire dans le cadre d'une cérémonieuse et fastueuse rencontre [1]). Du point de vue byzantin, cette présence de l'autocrator à l'extrême limite de l'empire avait double portée aux yeux de ses courtisans et dans les desseins de sa politique; elle prenait valeur d'une démonstration militaire aux fins d'intimidation et marquait chez le basileus passant le Danube l'intention d'affirmer une suzeraineté sans autre appui que l'exhibition d'une force provisoire.

Satisfait de cette mise en scène et des preuves de loyalisme que son beau père ne manqua pas de lui prodiguer, Isaac s'en revint

---

[1]) Sur l'entrevue voir l'exposé et la discussion chronologique de M. Bachmann, *Die Rede* pp. 68—72, 90—92. Elle dura un certain nombre de jours.

dans sa capitale. On ne saurait dire comment évoluèrent leurs rapports dès ce moment, mais il est à présumer que deux ans durant les choses traînèrent sans rupture ouverte jusqu'au moment où Béla, pesant les risques, jeta ses armées sur la Serbie dans l'espoir de s'en emparer sans coup férir. La conjoncture la plus favorable à ce coup de force se place au cours de l'hiver 1192—1193 durant lequel Isaac l'Ange, occupé en Asie par sa campagne contre les Seldjoucides [1]), ne pouvait guère contrecarrer son action. Et c'est bien aussi, comme nous l'avons souligné ailleurs [2]), l'époque qui convient le mieux à la rédaction de la lettre en son entier.

Mais l'affaire turque, où l'or eut plus d'effet que les armes, se régla assez rapidement, plus tôt sans doute que ne l'avait prévu et ne l'aurait désiré le monarque hongrois. Le basileus, informé de l'agression de son parent, se hâta d'envoyer [3]) une partie de ses troupes au secours d'Étienne Némanija. L'envahisseur fit un mouvement de repli, mais refusa de lâcher prise. La guerre eût dû s'ensuivre si le basileus, se refusant à verser le sang chrétien, et trop bon parent pour ne pas épuiser les moyens pacifiques, n'eût écrit à Béla pour l'adoucir, le faire rentrer chez lui et le prier de se tenir dans les limites de ses terres. Autrement il se promettait bien de lui faire éprouver la puissance de ses armes[3].

Pour se préparer à cette dure échéance, il tenta de raffermir des rapports toujours incertains avec la Serbie en recourant une fois encore à l'appât toujours opérant de la politique matrimoniale [4]). Les basileis n'ont jamais manqué de se gagner par ces sortes d'arrangements sentimentaux leurs voisins remuants ou des vassaux en rupture de fief. L'union d'une nièce de l'empereur avec le fils du grand zoupan vint à point [5]) renforcer une alliance que la menace hongroise voulait à toute épreuve. Mais la collaboration gréco-slave fut impuissante à prévenir l'occupation magyare et le basileus,

---

[1]) Cf. M. Bachmann, *op. cit.*, pp. 55—58.

[2]) En tête de l'article cité ci-dessus, p. 110 n. 2.

[3]) Voir le document transcrit en appendice.

[4]) Isaac usa largement de cet expédient sentimental en épousant une fille du roi de Hongrie, en mariant sa cadette à Tancrède de Sicile, une de ses nièces à Étienne Nemanija et enfin sa seconde sœur à Conrad de Montferrat. Sur ces diverses unions voir Bachmann, *op. cit.*, pp. 103—107.

[5]) *Ibid.*, p. 106.

lui-même, pris ailleurs, n'eût, au premier moment, contre cette agression subite d'autre arme que l'intimidation.

Quelqu'état qu'il fît de sa force, Isaac devait hésiter à s'en servir contre une nation puissante à laquelle se rallierait, sans coup férir et nonobstant les serments les plus sacrés, Bulgares, Coumans et cette tourbe mal définie que les sources qualifient de Scythes. Au reste, le pape était-il en mesure d'apprécier ce que cette menace désespérée dissimulait de forfanterie et de bluff? A défaut de rapport circonstancié, l'obséquieux appel du basileus était à lui seul de nature à faire pressentir l'embarras d'un prince dont les atermoiements dans la question de l'union des Églises faisaient depuis trois ans apprécier le caractère retors et mégalomane. Mais le Saint-Siège, dans l'espoir d'un impossible retour à l'unité spirituelle, ne cessa jamais d'être envers les Grecs d'une téméraire faiblesse. Isaac, qui le savait bien, qui devinait peut-être aussi que Célestin III, vieux et inconstant, ne lui ferait pas un crime majeur de ses faux-fuyants, osait, dans le même document, solliciter son aide et critiquer amèrement [1]) les croisades auxquelles la Curie le conviait avec insistance. Le prince grec qui se refusait à collaborer contre l'Islam et ne reparlait, dans la plus grande hypocrisie [2]), de l'union des Églises que pour se faire mieux écouter, s'enhardissait jusqu'à formuler des exigences et à se faire le théoricien véhément de l'unité chrétienne idéale.

Celle-ci devait avant tout assurer, entre Byzantins et Occidentaux, une paix qui laissât aux premiers la facilité de régler ses différends avec chacun de ses voisins séparément. Sous ce rapport, il n'est nullement exclu que les ouvertures faites à Rome peu de temps auparavant par l'intermédiaire du prince de

---

[1]) Cf. cod. *halk. monast.* 33, f. 149 v, 150 r. Après avoir affirmé fortement son attachement à la cause des Lieux Saints, l'empereur explique l'insuccès des croisades par l'ambition, la cupidité, les rivalités et l'insubordination des chefs occidentaux.

[2]) L'empereur dosait en effet son langage suivant ses correspondants. Prudent et conciliant en matière d'union des Églises dans ses lettres au pape, il en dissertait avec désinvolture dans celles qu'il destinait à des personnalités moins en vue, par ex. à l'archevêque d'Esztergom, Job. Voir mon autre article à paraître également dans les *Echos d'Orient* 1940: *Une lettre dogmatique de l'empereur Isaac l'Ange au primat de Hongrie.*

Capoue [1]) aient eu pour fin secrète de ménager ses bonnes grâces au moment où l'attitude de la catholique Hongrie s'avérait contraire. L'idée d'agir sur un parent récalcitrant en faisant jouer les censures ecclésiastiques était naturelle après les grands exemples dont avaient été victimes au cours du siècle précédent maints potentats germaniques. En l'occurrence, y fut-il donné suite?

Un seul fait apparaît certain: la menace de guerre agitée par le basileus contre sa voisine du nord ne vint jamais à exécution. Faut-il attribuer l'arrangement des parties à une pression comminatoire du Saint Siège? Il y a lieu d'en douter. Certes, les registres des papes étant perdus pour cette époque, il serait téméraire d'arguer du silence des sources pour soutenir qu'aucune suite ne fut donnée à la requête des grecs. Mais il est de soi bien plus probable que, suivant l'usage de sa chancellerie, Rome formula quelque conseil, mais point d'ordre. D'ailleurs les relations [2]) de Béla III avec la papauté furent parfois tendues à l'extrême. Sous Alexandre III elles étaient restées franchement mauvaises en raison de l'interprétation froidement régalienne, inspirée du césaropapisme le plus strictement byzantin, qu'il donnait à la charte ecclésiastique de 1169. La mesure qu'Isaac sollicitait équivalemment qu'on appliquât à son beau-père avait été une première fois envisagée lorsque, dans l'affaire d'André de Kalocza, il fut question d'excommunication et de bannissement. La Curie, qui s'en croyait le droit et s'en sentait la force, eût donc pu sévir comme l'en requérait Isaac. Or il ne dut pas le faire parce que sa politique orientale lui prescrivait à cet égard la plus extrême réserve.

La mort tragique de Frédéric Barberousse et l'avènement d'Henri VI remit au premier plan ce que l'on a appelé avec le plus grand sérieux académique [3]) la haute mission de l'impérialisme allemand.

---

[1]) L'information nous est fournie par une lettre au pape rédigée par le métropolite d'Ephèse Tornikès Georges au nom de l'empereur. Début publié dans le *Bessarione*, V, 1899, pp. 43—44 en note.

[2]) Je n'ai pu consulter le livre semble-t-il essentiel de Fraknoi Vilmos, *Magyarorszag egyhazi es politikai inezkotteteser a romai Szent Szekkel*, I, Budapest, 1901. En revanche, les relations du Saint Siège avec la Hongrie sont, pour l'époque immédiatement antérieure à celle qui nous occupe, traitées dans l'article déjà cité de W. Holtsmann, *Papst Alexander III und Ungarn* dans *Hungarische Jahrbücher*, VI, 1926, pp. 397—426.

[3]) Cf. W. Norden, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903, p. 123.

Le père avait hésité par sentiment religieux et honneur chevaleresque à asseoir sa domination sur le trône des basileis. Le fils, lui, ne se fit aucun scrupule de donner au projet de conquête de sa Maison la plus ambitieuse ampleur. Son plan incluait au préalable l'absorption de la Sicile, base indispensable d'opérations maritimes et terrestres vers le Proche Orient. Ses visées immédiates heurtaient ainsi les intérêts vitaux de l'Église romaine qu'elles inclinèrent vers Byzance dans l'espoir d'un hypothétique appui militaire. Le sentiment d'être utile et peut-être nécessaire put faire croire [1]) au basileus que l'aide pontificale lui serait toujours acquise sans qu'il lui en coutât plus que des assurances prodiguées avec chaleur. La raideur de ses observations et l'audace de ses exigences pourraient, dans une certaine mesure, s'expliquer par là.

Toutefois, en tout état de cause, Byzance avait plus à attendre de Rome que Rome ne pouvait escompter d'elle. Contre la menace occidentale, attachée à son destin comme une nécessité, la Papauté avait souvent été et ne pouvait pas manquer d'être le bouclier qui protège et qui sauve. D'autre part, vers ce même temps sa puissance spirituelle était ou allait être sollicitée contre les intérêts temporels des grecs. Les tzars bulgares, désespérant de se faire jamais couronner à Byzance, dépêchaient [2]) à Rome des négociateurs qui, par chance, purent être interceptés. Mais que l'un de ces courriers réussît à atteindre le Tibre, et l'ingérence de la Curie risquait de peser lourdement sur le statut politique des Balkans. Le danger, bien connu d'Isaac, en paraissait d'autant plus grand que les récentes intrigues de sa diplomatie alarmaient Célestin III. En effet, quelqu'appréhension qu'il éprouvât de l'hégémonie allemande, le pontife était par dessus tout préoccupé de la collusion qui venait d'unir Isaac et Saladin contre les latins, au moment où, pour faire face aux progrès de la controffensive arabe, il faisait prêcher la croisade à outrance. Or le document même qui implorait son aide était proprement de nature à exaspérer ce sentiment, car tout en lui demandant de sévir

[1]) Selon Norden, *loc. cit.*, p. 132, le basileus aurait été si convaincu que l'aide du pape lui venait spontanément sous l'effet d'une impérieuse nécessité politique qu'il se garda bien, n'en ayant nul besoin, de soulever la question religieuse. J'ai montré dans mes deux articles susmentionnés qu'il n'en fut rien et que le premier thème des conversations reprises fut la classique union des Églises.

[2]) Cf. Jirecek, *op. cit.*, p. 233.

contre un prince chrétien, il s'y abandonnait à une âpre critique des grandes expéditions d'outre mer dont il se déclarait cyniquement d'autant moins solidaire que son alliance avec le sultan lui promettait à ce moment même des avantages immédiats [1]). Rome perçait nettement les intentions byzantines et leurs fins vénales. Dans ces conditions, les seules avances si souvent faites et démenties en vue de l'union des Églises ne pouvaient, à elles seules, décider le pape à faire la délicate pression qui lui était demandée. Du seul point de vue de l'opportunité, la démarche byzantine était donc vouée à l'échec.

L'affaire dut néanmoins s'arranger au gré du basileus, sinon tout de suite du moins dans un délai assez rapproché, car, dès 1195, Isaac et Béla se mirent d'accord [2]) pour attaquer les Bulgares. Par quel compromis se termina l'affaire serbe et qu'elle y fut l'attitude réelle du Saint-Siège? Aucune source ne nous permet de le conjecturer. Il est à noter que l'arrangement fut précaire, car le fils de Béla, Émeric, non seulement détrôna le roi de Serbie, mais s'en donna à lui-même le titre [3]), indice d'une nouvelle occupation du pays. Les causes du conflit survécurent donc à l'entente rétablie entre les parents et produisirent leurs effets après leur mort, sans que Byzance, une fois de plus en mal de révolution et guettée par la catastrophe, eut le pouvoir d'intervenir.

APPENDICE

LETTRE D'ISAAC II ANGE AU PAPE CÉLESTIN III
(Extrait)

Cod. *Halk. monast.*, 33, f. 150 r.

Τοῦτο δὲ τὸ πάθος καὶ τῶν ὅλων ἤδη χριστωνύμων μικροῦ κατεκράτησε καὶ ἐξ 'Αλαμανίας καὶ Σικελίας ἀρξαμένον ἐς 'Ωκεανὸν αὐτὸν ἐπλατύνατο — καὶ γάρ τοι πᾶσαν τὴν σὴν ἀρχήν, ἁγιώτατε, κατ' ἀλλήλων ὁπλίζεσθαι μανθάνει ἡ βασιλεία μου — ἤδη δὲ καὶ 'Ωκεανὸν καὶ

---

[1]) Cf. R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, II, 1936, p. 101.

[2]) Cf. N. Choniatès, *Chronicon*, III, 8, ed. P. G., CXXXIX. Voir Fr. Dölger, *Kaiserurkunden*, II, n. 1620.

[3]) Cf. C. J. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, p. 233.

ʽΡῆνον παραδράμον παρέρρευσε καὶ ἐς τὰ Παρίστρια. Καὶ γὰρ μέχρι καὶ πρὸ μικροῦ <ὁ> περιπόθητος πενθερὸς τῆς βασιλείας μου — Νῦν δὲ οὐκ οἶδ᾽ ὅ τι τοῦτον καλέσει ἡ βασιλεία μου — τῇ γονικῇ αὐτοῦ μὴ ἀρκούμενος μόλις διὰ τῶν τῆς ʽΡωμανίας στρατευμάτων καὶ χρημάτων ἀπέλαβε καὶ τῆς τῆς Σερβίας ἀρχῆς ἐκ πάλαι ὑπὸ τὴν ʽΡωμανίαν τελούσης καὶ μηδ᾽ ἐνί ποτε ἑτέρῳ δουσάσης ἐπεθύμησε καὶ ὅρκων ἐκείνων ἐπιλαθόμενος, ὅσους φρικαλέους τῷ ἀοιδίμῳ βασιλεῖ καὶ περιποθήτῳ θείῳ τῆς βασιλείας μου κυρῷ Μανουὴλ ἐπωμόσατο, ὁπηνίκα εἰς τὴν γονικὴν αὐτοῦ ἀρχὴν τοῦτον παρέπεμψεν, ὅσους αὖθις πρὸς τὴν βασιλείαν μου, ὁπηνίκα τὸ ἐπὶ τῇ βασιλείᾳ μου καὶ τῇ περιποθήτῳ μου Αὐγούστῃ καὶ θυγατρὶ αὐτοῦ συνάλλαγμα συμφωνούμενος ἦν, οἷς πᾶσι τὸ μηδέποτε καὶ τῶν δικαίων τῆς ʽΡωμανίας μηδὲ κατὰ τῆς Σερβίας ἐπιχειρῆσαι αὐτὸν διαλαμβάνον ἦν, ὅπλα κατὰ ταύτης δίχα βούλης τῆς βασιλείας μου κεκίνηκε καὶ στρατεύματα κατ᾽ αὐτῆς ἐξαποστειλὰς ἐξεφόδου ταύτην λαβεῖν ᾤετο.

᾽Αλλ᾽ ἡ βασιλεία μου γνοῦσα τοῦτο, καὶ ἀπομοιραν ἐκ τοῦ ταύτης στρατεύματος τῷ μεγάλῳ ζουπάνῳ τῆς Σερβίας ἐξαποστείλασασα εἰς διεκδίκησιν τῆς χώρας τῆς Σερβίας, παλινόρσους τοὺς παρ᾽ ἐκείνου σταλέντας πεποίηκε φέρεσθαι. Καὶ οὗτοι μὲν πρὸς τὸν στείλαντα οὐκ ἤθελον ἀνθύπεσθαι. ʽΗ δὲ βασιλεία μου τέως μὲν χριστιανισμὸν εὐλαβούμενος, ἀλλὰ καὶ τὰ θείας συγγενείας θεσμὸν αἰδούμενος καὶ τὸ αἷμα δὲ τῶν χριστιανῶν ἐκχέειν ἐκ ψύχης μισοῦσα διὰ γραμμάτων μειλιχίων πρὸς αὐτὸν στελλομένων μαλάττειν τοῦτον ἐπιχειρεῖ καὶ τοῦ πολλοῦ καταστέλλειν τύφου καὶ πρὸς ἑαυτὸν ἐπιστρέφειν καὶ τῶν οἰκείων ἔνδον ἑαυτὸν χηράμενος περισφίγγειν. Τέως δὲ καὶ μὴ πειθομένῳ τὴν ἐκ Θεοῦ δεδομένην αὐτῇ ἐπαπειλεῖται ἰσχύν, ἧς πάντως καὶ σὺν Θεῷ πειραθήσεται, εἰ μὴ φθάσας τοῦ ἀγαθοῦ καὶ χριστιανοῖς πρέποντος γένηται λογισμοῦ.

᾽Αναδιδάσκει οὖν ταῦτα τὴν σὴν ἡ βασιλεία μου ἁγιότητα, ἵνα κατὰ τὴν ἐνοῦσαν αὐτῇ εὐλάβειαν καὶ εὐσέβειαν τῆς αὐτῆς ἀνακρουσαμένη σύριγγα, ἀλλὰ καὶ τὴν ποιμαντικὴν ἀνατειλαμένη ῥάβδον πρὸς μίαν ποίμνην πάντας τοὺς χριστωνύμους συνάξειε . . .

V. LAURENT

DAS SERAI DES IBRAHIM PASCHA AM AT MEIDAN ZU KONSTANTINOPEL

Unter den Palästen der verschiedenen Vezire und Paschas galt der Ibrahims, des Günstlings Suleimans [1]), als einer der prächtigsten. Das mag daran gelegen haben, dass er ganz aus Stein gebaut war, im Gegensatz zu andern Serais [2]), die meist aus Holz errichtet waren und daher bei den vielen Bränden, die Konstantinopel heimsuchten, oft nicht allzulange betanden. Nach Rustem Paschas Chronik baute Ibrahim seinen Palast im Jahre 1521, als er noch Aga war [3]). Jedenfalls ist es dem damals schon übermächtigen Einfluss des Günstlings zuzuschreiben, dass er so dauerhaft und prächtig gebaut werden konnte. Das nötige Baumaterial bot ihm das riesige Trümmerfeld des Hippodroms [4]), dessen letzter Marmor und Säulenschmuck damals verschwand. Trotz seiner Festigkeit ist der Bau heute aber nicht mehr erhalten, wir besitzen jedoch eine kurze Beschreibung, die uns im Tagebuch des kaiserlichen Orators, des hochgebildeten Flamen Cornelius Duplicius Schepper [5]) erhalten

---

[1]) Über den aus Parga im Epirus stammenden Ibrahim vgl. J. H. Mordtmann's Artikel in *Enz. des Islam*, 2, 469 f.

[2]) Nach Th. Smith, *Opuscula* (Rotterdam 1716), 74 waren die Paschahäuser zum Unterschied von den Privatwohnungen bemalt.

[3]) Übersetzt von Forrer, *Türk. Bibl.* 21 (1923), 61; Ibrahim war 1520 bei der Thronbesteigung Sulejmans I şahinçilar agasi geworden.

[4]) J. von Hammer, *Constantinopolis und der Bosporos* 1 (1822), 129.

[5]) 1502 in Nieuwpoorte geboren, † 28. 3. 1555 in Antwerpen; über seine bewegte Tätigkeit vgl. Baron de Saint-Genois et G. A.-Yssel de Schepper, *Missions diplomatiques de Cornelius Duplicius Schepper dit Scepperus* in den *Mém., Ac. roy. des Sciences, des Lettres et des Beaux arts de Belgique* 30 (1857), Heft 6; dort 118 ff. das frz Tagebuch; der offizielle Bericht über seine und des Gesandten

ist, welcher verschiedentlich mit Ibrahim in dessen Serai verhandelte. Schepper war, etwas später als sein Kollege Hieronymus von Zara, am 20. Mai 1533 [1]) in der türkischen Hauptstadt eingetroffen und verliess diese wieder, ohne übrigens viel davon gesehen zu haben, weil seine Bewegungsfreiheit ausserordentlich beschränkt war, nach erfolgreicher Tätigkeit am 16. Juni desselben Jahres. Neben dem amtlichen Tätigkeitsbericht haben wir von ihm noch ein Tagebuch, das zwar gleichfalls auf seine politische Mission Bezug nimmt, daneben aber doch auch persönliche Beobachtungen und Eindrücke enthält. Dieses Tagebuch ist in zwei Fassungen erhalten; die eine, französische [2]), beginnt ziemlich abrupt mit dem 25. Mai und endet mit der Rückkehr Scheppers nach Österreich. Die andere, noch ungedruckte, lateinische [3]), beginnt gleichfalls mit dem 25. Mai und endet mit dem 15. Juni, dem Tag seiner Abreise aus Konstantinopel, mag also vielleicht der Entwurf der französischen Fassung sein. Die lateinische Rezension gibt mit wenigen Varianten und Zusätzen den französischen Text wieder, ist jedoch auch kein Original, sondern Abschrift eines Kopisten, da sie von Fehlern und Missverständnissen wimmelt. Ich gebe sie hier aber trotzdem, weil sie an einer Stelle doch mehr bietet als die französische.

Auf Bl. 57 berichtet Schepper unter dem 27. Mai: *item prope domum* [4]) *Ayas Basseij venimus in planiciem quandam* (Hippodrom) *ad similitudinem fori unius, et est ad meridiem; ibi sunt columna ex aere, ablatae ex Buda, cum imaginibus Herculis* [5]). *Item aliae cum*

Hieronymus von Zara Tätigkeit bei (A. von Gévay) *Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte der Verhältnisse zwischen Österreich, Ungern und der Pforte im XVI. und XVII. Jahrhundert*, 2 (1842), 8—47; vgl. dazu B. Spuler, *Jhrb. f. Gesch. und Kultur d. Slaven* 1935, 318.

[1]) *Mémoires*, a. O., 61.

[2]) *Mémoires*, a. O. 118 f; das damals dem Chevalier Camberlyn gehörige Ms sieht der Herausgeber nicht als das Original an.

[3]) Diese Rezension wird von Saint-Genois, *a. a. O.*, 7, Gévay (Vorwort) und J. Kukuljević-Sakćinski, *Kroatisch-dalmatinische Künstler am Hof des ung. Königs Matthias Corvinus* (Agram 1860), 7 erwähnt; sie befand sich in dem Haus-, Hof- und Staatsarchiv — Wien unter Nr. 9026, jetzt *Symmicta diplomatica* 144, fol. 55—93.

[4]) Ms bietet *dominum*, *Mém.*, a. a. O., 120 *près de la maison d'Aijas Bassa.*

[5]) Siehe darüber Th. Wiegand, *Jb. d. Inst.* 23 (1908), 7

literis, ut mihi a longe videbatur, latinis (Obelisk). *Nam* (Bl. 58) *propius accedere non licuit. In quarum una (sunt autem hae posternae marmoreae) erat imago judicis dicentis, sedentis in cathedra, et utrimque astantium illi magnatum* [1]; *haec area sive forum a meridie habet mare, ab occidente hortum Ibrahimi pasa et ipsius domum, ab oriente Seralium I(mperatoris?) et* (unleserlich) *hoc est septum* [2], *sic enim vocant domos, ubi mulieres servantur et ipsum palatium magni Caesaris. In hac area sunt multa patibula sive furca ad horrorem nocentium erecta* [3]... *Mox ingressi sumus domum Ibrahimi, factam more Italico ex lapide quadrato; ascenditur ad eam per viam lapideam, stratam sublimiter* [4]. *Post ingressum primo porta est locus quidam, siva area* [5], *in qua ingens turba servorum... in ea area descendimus ex equis et ingressi per aliam portam in aliam aream venimus, habentem galeriam unam ad orientem, in qua familiarum magnus numerus et nobilitatis, qualis servorum est apud nos* [6]. Dort sitzen sie *in scamno lapideo cooperto tapetis* und warten bis der Pascha kam. *In aulam primam tum enim vocati ascendimus et ingressi ostium ipsius aulae invenimus similiter magnum numerum*

---

[1]) Hiermit ist eine der vier Darstellungen auf der Basis des Obelisken gemeint, die den Kaiser von der Leibwache umgeben im Sentzon sitzend zeigten; vgl. G. Bruns, *Der Obelisk und seine Basis auf dem Hippodrom zu Kpl* in *Istambuler Forschungen* 7 (1935), Taf. 37. 44. 62. 77.

[2]) Im Text *sextum: p* wird öfters als *x* gelesen!

[3]) *Mém.*, a. O., 119: *Seralio, c'est-à-dire aulcunes maisons où les femmes sont gardées, et le palais du TG.*

[4]) Vgl. Hypselantes, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν. (Kpl 1870), 151; auch Ritter A. von Harff kennt 1499 einen Platz « *umtrent wael mytz in deser stat* », wo der Galgen steht (ed. von Groote (Köln 1860), 208.

[5]) Im Text *plaxide.*

[6]) Diese Treppe war nötig, weil sich der Palast auf der westl. Hippodromstufenreihe erhob und zudem das alte Niveau der Rennbahn noch erhalten war. Die heute über 3 m hohe Aufschüttung besteht nämlich aus *terre, tratte dal fundamente della moschea di Ahmet I* [Cosimo Comidas de Carbognano], *Descrizione topographica dello stato presente di Cpli.* (Bassano 1794), 32; Maurand (*Itinéraire*, ed. L. Dorez, Paris 1901, 234) sah 1544 allerlei Händler auf den Stufen des Obelisken ihre Waren feilbieten. Die « stiege » wird auch von Benedict Curipeschitz, *Itinerarium der Botschaftsreise des Josef von Lamberg und Niclas Jurischitz durch Bosnien, Serbien, Bulgarien nach Kpl 1530,* herausgegeben von Eleonore Gräfin Lamberg-Schwarzenberg (Innsbruck 1910), 59 erwähnt, welchen Hinweis ich F. Babinger verdanke.

nobilium, donec veniremus ad septum [1], *quod est in eadem aula ab occidentali ipsius parte ad orientalem ex ligno, media partis hominis altitudine; pro cuius septi ostium ingressi exhibuimus primos honores. Deinde* [2] *ad tapeta venientes, quibus ab oriente ad occidentem strata erat aula eius, interiore latitudine a septentrione ad meridiem duodecim passuum longitudine longe maiore, aliam honorem ipsi exhibuimus.*

Die Gesandten kamen also durch das Tor der Umfassungsmauer in einen Hof [3], wo sie vom Pferd stiegen, dann in einen zweiten der östlich eine Galerie aufwies und endlich in das mit Teppichen belegte und mit einer Estrade versehene Selamlik des Paschas [4]. Offensichtlich entsprach die Anlage dieses Serais, wenn auch in sehr verkleinertem Massstab, der des kaiserlichen Palastes: dort stieg man ja auch im 1. Hofe ab und im 2. fanden sich gleichfalls Galerien, freilich ringsum laufend und nicht nur auf einer Seite. Jedenfalls war dieses Serai nach dem Sultanspalast der prächtigste Privatbau und wir verstehen es, wenn der 1550 in der Hauptstadt eingetroffene Bruder des Schahs von Persien dort einquartiert wurde [5]. Nach dem gewaltsamen Tode Ibrahims am 15.3.1536 ging das Serai nämlich in kaiserlichen Besitz über, führte aber den Namen des Erbauers weiter, wenigstens finden wir es unter seinem Namen später noch genannt. Als am 8. Juni 1616 Sultan Ahmed « *an seiner new erbauten Kirchen oben am Gewelb den letzten Stein gelegt* », haben sich dabei « *auch der Herr Orator, neben dem Frantzösischen, Englischen, Venetianischen und Niederländischen Pottschafter*

---

[1]) Im Text *sextum; Mém.*, a. a. O.: *jusques à une fourcloture* (balustrade) *qui est en ladite salle, de son costé occidental vers l'oriental, faicte de bois de la hauteur d'ung demi homme.*

[2]) *Mém.*, a. a. O. ist kürzer: *Après, venantz jusques aux tapis, qui estoient tenduz en ladite salle intérieure, lui avons fait ung aultre honneure.* Teppiche « allenthalben auf der wandt, penckhen und erden umbehangen » erwähnt auch Curipeschitz, *a. a. O.*

[3]) *Mém.*, a. a. O., 120: *Après l'entré de la première porte, y avoit une court.*

[4]) *Mém.*, a. a. O., *où semblablement y avoit une bonne quantité de nobles domestiques, desquels tels seigneurs sont illecq accoustumez eux servir.*

[5]) Forrer, 151; Catarino Zeno, *Descrizione del viazo de Cpli 1550*, in: *Starine*, 10 (Zagreb 1878), 229; erwähnt wird der Palast auch in *Hans Dernschwams Tagebuch einer Reise nach Kpl und Kleinasien*, herausg. von F. Babinger (München 1923), 100.

inn einem gegenüberliegenden, von Imrahim Bascha erbauten grossen Sarai befunden und zugesehen» [1]).

Ende des 18. Jhdts. beherbergte unser Bau das Archiv des Defterdar [2]), in den Kellergewölben befand sich dagegen ein Teil der Menagerie des Sultans [3]). Dieses Archiv war nach dem Brand des Jahres 1755, welcher das nahe der Babiâli gelegene Defterhane zerstört hatte [4]), in Ibrahims Palast geschafft worden, der zuvor eine der Pagen- oder Palastschulen beherbergt hatte [5]). Patriarch Konstantius [6]) behauptet zwar, es habe sich zu Anfang des letzten Jahrhunderts dort das Mehterhane befunden, allein das ist wohl nur eine Verwechslung, denn dieses befand sich z. Zt J. v. Hammers (1806) in unmittelbarer Nachbarschaft des Archivs. Heute erhebt sich an seiner Stelle [7]) ein Kleiderdepot (Elbise deposu). Wann der alte Bau abgetragen wurde, ob und welche Reste davon noch vorhanden sind, entzieht sich meiner Kenntnis. Ältere Ansichten des At meidan, welche die Westseite des Platzes und damit auch das Ibrahim-Serai zeigen, gibt es wenige, und selbst darauf ist der uns interessierende Bau nicht mit Sicherheit festzulegen. Am ehesten käme dafür noch der grosse, links mit einem Turm versehene Baukomplex mit vorgelegter Arkadenhalle in Frage, der auf Renouard de Bussières Ansicht [8]) erscheint und offenbar mit dem Arkadenbau auf La Motrayes Hippodrombild [9]) einerlei ist.

---

[1]) A. Wenner, *Ein gantz new Reysebuch von Prag auss biss gen Cpl.* (Nürnberg 1622), 81.

[2]) So Carbognano, *a. a. O*, 33, der es noch näher beschreibt: *in faccia alla moschea di Ahmet I si vede un vecchio edificio, fabbricato di gran pietre quadrate e fornito all' intorno di un ordine di fineslre;* Prokesch von Osten, *Denkwürdigkeiten und Erinnerungen aus dem Orient*, 1 (1836), 406; das Büro des Defterdars dagegen befand sich im 1. Seraihof: J. v. Hammer, *a. a. O.*, 329.

[3]) Prokesch von Osten, *a. a. O.*, 408; A. M. Jahn, *Reise von Mainz nach Egypten, Jerusalem und Kpl.* (1830), Karte.

[4]) Baron de Tott, *Mémoires* (Amsterdam 1784), Bd. 1, 17.

[5]) J. v. Hammer, *a. a. O.*, 330.

[6]) *Constantiniade* (Kpl. 1846), 76 Anm. 1.

[7]) *First report upon the excavations... in the Hippodrom at Cple in 1937* (London 1938), 5 wird es links der Fazli paşa sokak verlegt, aber zu Unrecht, denn alle Reisenden betonen, dass es gegenüber der Sultan Ahmedmoschee gelegen habe.

[8]) *Lettres sur l'Orient* (Paris 1829), Taf. 2.

[9]) *Voyages du Sr. A. de La Motraye* (den Haag, 1 727), Taf. 15.

Dieser loggienartige Vorbau würde nämlich ganz gut zur Beschreibung Scheppers passen, der das Serai ja *more italico* erbaut sein lässt, was wohl nicht nur auf die Verwendung von Quadersteinen zu beziehen ist. Melling [1]) gibt auf Taf. 10 verschiedene Konaks; im Text wird auch erwähnt, dass darunter Ibrahims Palast sei, doch wird er nicht näher kenntlich gemacht.

Göttingen. A. M. SCHNEIDER

[1]) *Voyage pittoresque de Cple* (Paris 1819).

HISTRIA (ISTROS) AU XVI-e SIÈCLE

C'est le Baron Joseph de Hammer-Purgstall [1]) qui montra le premier l'importance de la campagne entreprise par Suleymān le Magnifique, vers la fin de l'été 1538 A. D. (945 de l'hégire), contre Pierre Rareş, voévode de Moldavie, et qui décrivit son cours. J. de Hammer utilisa pour cela le journal malheureusement trop succinct et fragmentaire qu'Ahmed Ferīdoun-Beg [2]) nous a conservé dans ses *muncha'āt es-selāṭīn* [3]). Tous les exposés qui en furent faits ultérieurement, y compris celui de N. Iorga [4]), se basent sur ces données, qui se résument à une simple énumération des lieux traversés par les troupes du sultan de Stamboul jusqu'à Suceava. La plupart de ces relais sont déjà déterminés; il n'y a qu'un très petit nombre qui attend encore à être précisé. Cela fait que le trajet parcouru par l'armée du grand-seigneur dans sa marche sur l'ancienne capitale moldave nous soit parfaitement connu.

Récemment M. Andrei Antalffy [5]) en s'occupant de ce journal identifia encore quelques unes de ces localités, mais évidemment il se trompa sur d'autres. Dans les discussions du Séminaire de l'Institut

---

[1]) V. J. de Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. par. J.-J. Hellert, V (Paris 1836), p. 527.

[2]) V. Fr. Babinger, *Die Geschichtsschreiber der Osmanen und ihre Werke* (Leipzig 1927), pp. 106—108, et, d'après lui, A. Antalffy, *Münşa'at es selātīn ca izvor pentru istoria Românilor* dans *Buletinul Comisiei Istorice a României*, XIII (Bucarest 1934), pp. 5—23.

[3]) Aḥmed Ferīdoun, *Münša'āt es-selāṭīn*, vol. I (Stamboul 1275 h = 1857/8 A. D.), p. 602, *l.* 4 de bas.

[4]) V. N. Iorga, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, II (Gotha 1909), pp. 424—426 et le même, *Cronicile turceşti ca izvor pentru istoria Românilor* (Académie Roumaine, *Memoriile secţ. istorice*, seria III, vol. IX, Bucarest 1928/9), p. 21, note 4, où, toutefois, la plupart de ces noms de J. de Hammer ont été maintenus.

[5]) V. *l. c.*, p. 20 et suiv.

de Turcologie de l'Université de Jassy sur ce même journal, plusieurs autres noms purent encore être fixés. A cette occasion l'étudiant Vlad Zirra posa la question si l'ancien nom Histria (Istros) ne serait pas caché sous la forme استرابا غي (('.strābāghī).

Le sultan avait suivi la route de Baltchiq, Kavarna, Papaslu (= Pazarlu des cartes modernes?), Tatludjaq, Sud-gölu vers استرابا غي et de là se dirigea sur Babadagh, où il visita le mausolée du santon Şary Şaltyq-Dede [1]), qui existait encore à cette époque et qui avait été érigé par son grand-père Bāyazīd II en 1484. D'ici pousuivant sa route par Cataloi vers Isḥaqtche (roum. Isaccea), où il traversa le Danube, il atteignit le sol moldave au village de وامش (*vam.š*) [2]).

Le journal donne pour chaque nom de localité sa signification, ainsi *keuy* = village, *qarye* = bourgade, *qaşaba* = bourg, petite ville, *bazar* = marché. Le nom dont il est question plus haut, se compose, à mon avis, de deux parties, à savoir استرا et باغ, resp. avec le suff. poss. باغي, c'est-à-dire jardin, vignoble d'Histria (Istros).

Étant donné que Sud-gölu (roum. Siud ghiol) ainsi que Babadagh, entre lesquels se trouve placé l'endroit en question, sont tous deux déterminés, il ne peut, selon moi, y avoir aucun doute, que le lieu non encore précisé, ne soit Histria (Istros).

S'il en était ainsi, cela prouverait que le nom d'Istros, Histria, était encore connu et utilisé pendant la première moitié du XVI-e siècle et qu'il ne fut remplacé par un nom turc que plus tard.

---

[1]) V. Fr. Babinger, *Şary Şaltyq-Baba* dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, vol. IV, et J. Deny, *Sari Saltïq et le nom de la ville de Babadaghï* dans les *Mélanges offerts à M. Émile Picot*, vol. II (Paris 1913), pp. 1—15.

[2]) Dans ce toponyme se retrouve évidemment le mot roumain de *vameş*, douanier, de même qu'aujourd'hui l'ancien point-frontière entre la Moldavie et la Valachie (sur la ligne Galaţi-Tecuci) porte encore le nom de Vameş. Le lieu ne peut être situé qur dans le voisinage de Qartal (roum. Cartal), nom que les Ottomans auraient donné à la localité médiévale de Falconara (*qartal*=falco, falcone; faucon) selon la supposition de M. Paul Nicorescu, *Monete moldoveneşti bătute la Cetatea Albă* (Jassy 1927), p 9, note 2.

C'est un fait aujourd'hui notoire (v. E. Desjardins dans la *Revue archéol.*, n. s., vol. XVII Paris 1868, p. 270), que le village de Qara Nasouf (roum. Caranasuf), c'est-à-dire Nasouf (forme populaire pour Naṣouḥ) noir, se trouve dans les environs de l'ancienne ville d'Histria. En tous cas, il me semble évident qu'il nous faut reconnaître dans le nom إستراباي la localité Stravico etc. des portulans italiens du moyen-âge. Mais celle-ci n'ayant pas été établie avec certitude, ne saurait être prise de façon positive pour l'actuel Dunavăţ [1]).

Ce n'est donc pas une simple supposition que l'on puisse retrouver dans ce nom de Stravico — et sa position rend la chose vraisemblable — l'ancienne Histria (Istros) que Corn. Desimoni indiquait déjà comme Istra-vico (Istra-vecchia [2]).

Bucarest

FRANZ BABINGER

[1]) V. N. Grămadă, *La Scizia minore nelle carte nautiche del medio evo* dans *l'Ephemeris Dacoromana*, vol. IV (Rome 1930), p. 243, où les différentes graphies de ce nom ont été données.

[2]) V. C. Desimoni, *Nuovi studi sull'atlante Luxoro* dans les *Atti della Società Ligure di storia patria*, vol. V (Gênes 1868), p. 245.

RUMÄNISCHE WANDERUNGEN AUS SIEBENBÜRGEN

In dem von der Ungarischen Historischen Gesellschaft in August 1940 veröffentlichten Prachtbande « *Siebenbürgen* » wird von namhaften ungarischen Geschichtsforschern unter anderen auch die Frage der völkischen Siedelungen im Lande erörtert, wobei den *rumänischen* Siedelungen eine besondere Aufmerksamkeit gewidmet wird. So behauptet beispielsweise Herr Bálint Hóman in seiner Abhandlung: *Ungarns Mission im Karpathenbecken*, dass in Siebenbürgen die Gehöfte des Ungarntums von *südlichen Ankömmlingen* besetzt und dass die Wälder und Berge Ostungarns bereits im 15. und 16. Jahrhundert vor Türken flüchtenden walachischen, d. h. rumänischen Truppen (!) überflutet wurden, welche dann im 17. und 18. Jahrhundert weiter in die fruchtbaren Gebiete von Szatmár, Szilágy, Bihar, Arad, Fehér, Kolozs zogen und dort die verwüsteten und entvölkerten ungarischen Dörfer besetzten, indem sie die dort noch vorhandenen und von ihren Stammesverwandten verschlungenen ungarischen Familien in sich aufsogen und sie romanisierten. (Seite 36).

Dieselbe Behauptung macht sich auch Herr Ludwig Tamás zu eigen, indem er in seinem Aufsatze: « *Rumänen* » (Walachen) erklärt, dass im 15. Jahrhundert sich ein neuer walachischer Siedlungsstrom nach Ungarn Bahn bricht, ein Vorgang, der noch im 16. u. 17. Jahrhundert fordauerte. Die Tore grossangelegter walachischer Siedelungen in den Tälern der Körös und der Szamos waren durch den Mongolensturm in den Jahren 1597—98 (!) eröffnet worden. Das Zuströmen der Walachen nach Siebenbürgen wäre im Laufe des 18. Jahrhunderts immer stärker gewesen, hauptsächlich während der vom Sultan ernannten Fanariotenfürsten, die die Throne der benachbarten Woiwodentümer Moldau und der Walachei innehatten (1711—1820). Nirgends in der Welt wären die-

Leibeigenen so ausgenützt worden, wie in den beiden genannten Woiwodentümern. Sie wären Sklaven gewesen, die man verkaufen konnte und auf welche unzählige Steuern drückten. Von den im 13. Jahrhundert eingewanderten verschiedenen Nationalitäten angehörenden Elementen, wären die aus den Woiwodentümern flüchtenden walachischen Massen am zahlreichsten gewesen. Der Gesandte des österreichischen Kaisers beim Sultan musste daher Schritte zur Verhinderung der massenhaften Einwanderung unternehmen, die aber keine praktischen Erfolge zeitigten. (Seite 75).

Aus den vorerwähnten Behauptungen der beiden ungarischen Geschichtsforschern Hóman und Tamás wäre nun auf eine starke rumänische Volksströmung zu schliessen, die vom Süden nach Norden aus den Donaufürstentümern nach Siebenbürgen erfolgt wäre und vom 15. bis zum 19. Jahrhundert ununterbrochen gedauert hätte. Als Grund für dieses gewaltige Zuströmen rumänischer Elemente nach Siebenbürgen wird vom Herrn Tamás die unmenschliche Behandlung der Leibeigenen in den rumänischen Woiwodschaften Moldau und Walachei angesehen, wo nach seiner Behauptung die Landsassen als Sklaven behandelt worden wären. Die geschichtlichen Begründungen für diese überraschende Behauptung sind leider ausgeblieben und sie mussten ausbleiben, weil sie eben nicht vorliegen. Denn soweit uns sowohl die urkundlichen, als auch die erzählenden Quellen der Zeit bekannt sind, weisen diese auf eine genau entgegengesetzte rumänische Volksströmung hin, nämlich von Norden nach Süden und nach Südosten, d. h. aus dem rumänischen Stammlande Siebenbürgen nach den stammverwandten rumänischen Donaufürstentümern Moldau und Walachei hin. Die geschichtlichen Belege für diese entgegengesetzte rumänisch-völkische Bewegung hat der Verfasser dieser Entgegnung in drei Abhandlungen vorgebracht [1]). Dazu kamen unterdessen mehrere archivalische Untersuchungen, unter denen die Abhandlung des Arader Professors

---

[1]) Ion I. Nistor, *Emigrările de peste munți*, in den Annalen der Rum. Akad., Bd. XXXVII, Serie II, S. 815 bis 865; derselbe: *Migrațiunea românească in Polonia in secolul XV și XV*, in den Annalen der Rum. Akad., Serie III, Bd. XXI, S. 89—110; derselbe: *Bejenarii ardeleni in Bucovina*, in der Zeitschrift *Codrul Cosminului*, Bd. II, 1925, S. 445—533).

Dr. G. Ciuhandu betitelt: «*Die Rumänen in der Arader Ebene*», eine äusserst gewissenhafte Arbeit, die auf einem sehr wertvollen geschichtlichen Quellenmaterial aus dem Arader Stadtarchiv begründet ist [1]). Es sei uns daher gestattet, aus der reichlichen Fülle dieses geschichtlichen Materials nur einige Belege zur Begründung der rumänischen Volksbewegung aus Siebenbürgen nach den rumänischen Woiwodschaften vorzubringen.

Vor allem muss aber hervorgehoben werden, dass die Herren Hóman und Tamás bei der Abfassung ihrer Abhandlungen von einer falschen Voraussetzung ausgingen und deshalb zu unhaltbaren Schlussfolgerungen gelangen mussten. Sie stehen auf den längst überwundenen Standpunkte der Wandertheorie der Dako-Rumänen, welche ihre Erbansässigkeit auf dem transdanuvischen und dakischen Boden bestreitet. Heute dürfte sich kaum ein vorurteilsloser Historiker der Einsicht verschliessen, dass bei der Auflassung der Provinz Dazien durch die Römer die ganze dako-romanische Bevölkerung aus ihren tausendjährigen Wohnsitzen im karpathischen Donauraum ausgehoben und im süddanubischen Moesien angesiedelt worden wäre. Zurückgezogen wurde das Heer und der Verwaltungsapparat, während die Landbevölkerung in ihren uralten Wohnsitzen verblieb.

Die älteste ungarische Chronik des *anonymen Notars* König Bélas macht keinen Hehl daraus, indem sie erwähnt, dass die Ungarn bei ihrer Niederlassung in Pannonien dort Slaven, Bulgaren und Vlachen vorfanden — quam terram habitarent Sclavi, Bulgari et *Blaccki* ac pastores Romanorum — [2]). Der etwas spätere ungarische Chronist Simon von Kéza erwähnt neben den Slaven und *Vlachen* auch noch die Griechen, Teutonen und Messianier [3]) und zwar die Griechen an Stelle der Bulgaren, deren Reich unterdessen von den byzantinischen Oströmern unterworfen worden war. Das noch spätere *Chronicon Pictum Vindobonense* stellt fest, dass die Ungarn bei der Landnahme daselbst Slaven, Griechen, Vlachen und Teutonen antrafen; von den Vlachen erwähnt er, dass sie in den Bergen — in montibus — wohnten [4]). In der Erzählung fort-

[1]) G. Ciuhandu, *Românii din Câmpia Aradului*, Arad, 1940, 319 Seiten.
[2]) *Anonymi Belle Regis Notarii Gesta Hungarorum*, cap. IX.
[3]) Simon de Kéza, *Chronicom Hungaricum*, cap. IV.
[4]) *Chronicon Pictum Vindobonense*, cap. X.

fahrend, erwähnt die Wiener Chronik, dass zur Zeit Geiza's und Stefans des Heiligen, sowie ihrer arpadischen Nachfolger in Ungarn sich zahlreiche Volkssplitter niedergelassen hatten, wie Böhmen, Polen, Ismaeliten, Bessen, Thüringer, Rheinländer und Kumanen [1]). Von den *Vlachen* erwähnt die Chronik gar nichts, offenbar aus dem einfachen Grunde, weil sie dort erbansässig waren, und nicht erst im 13. Jahrhundert unter der Herrschaft der Arpaden einwanderten, wie die spätere *magyarische Geschichtsschreibung* im offenen Gegensatze zu den Berichten der ältesten *ungarischen Chroniken* feststellt. Ja noch mehr, die Chronik des anonymen Notars erzählt mit einem reichlichen Aufwand von Einzelheiten, dass die Ungarn bei der Landnahme auf dem Boden der drei karpathischen Dazien, nämlich der *Dacia Porolissensis*, der *Dacia Apulensis* und der *Dacia Malvensis*, die im Banat zu suchen ist, *drei einheimische vlachische Fürstentümer vorfanden*, mit denen sie harte Kämpfe zu bestehen hatten [2]). Das uralte Dasein von rumänischen Siedelungen auf dem dakischen Boden Siebenbürgens ist auch urkundlich bezeugt. Schon zur Zeit Stefan's des Heiligen ist von *Szatmár* die Rede, ein aus dem rumänischen *Satu-Mare*, deutsch Grossdorf, hergeleiteter Ortsname. In einer Urkunde Geizas aus dem Jahre 1075 erscheinen die Einwohner eines Fischerdorfes an der Theiss mit ihren rumänischen Namen *Bucur*, *Sorul*, *Rotunda* etc. [3]).

Aus den ältesten ungarischen erzählenden und urkundlichen Quellen ist mithin ersichtlich, dass die Könige aus der Dynastie der Arpaden keineswegs auf die Vernichtung der vorgefundenen Völkerschaften drängten, sondern nach der von den hunnisch-türkischen Völkern ererbten Auffassung sie bei Wahrung ihrer Sprache, ihrer Sitte und ihrer völkischen Eigenart, als Mitglieder ihrer nomadischen Volksgemeinschaft ansahen [4]). Sie blieben stets eingedenk der « Ermahnungen », welche König Stefan der Heilige an seinen Sohn richtete und welche in dem berühmten Satze gipfelten: « *Schwach und gebrechlich ist ein Land, mit einer Sprache und mit einer Sitte* » [5]).

---

[1]) *Chronicon Pictum Vindobonense*, cap. XXX.

[2]) *Gesta Hungarocum*, cap. XX, XXI, XXIV; XXVIII, LI, LII, LVII; X, XXX, XLIV.

[3]) G. Ciuhandu, a. a. O., S. 235.

[4]) B. Hóman, *Ungarns Mission im Karpathenbecken*, a. a. O., S. 26.

[5]) B. Hóman, a. a. O., S. 26.

Es bliebe in der Tat unerklärlich, dass die Ungarn, welche nach der Behauptung Hómans allen grösseren Gruppen der angesiedelten Gastvölker — hospites — Sonderrechte verliehen und diese Gunst nur den vorgefundenen Rumänen versagt hätten.

In Wirklichkeit haben die Ungarn in jener Zeit den erbansässigen Rumänen diese Gunst nicht vorenthalten, denn zur Zeit der Arpaden finden wir, dass die Rumänen als gleichberechtigte Mitglieder des siebenbürgischen Landtages und der Komitatsversammlungen neben den Sachsen und Szeklern an den Beratungen derselben teilnahmen und sich mit ihren nationalen Kontingenten an den kriegerischen Unternehmungen beteiligten. König Andreas III., der letzte aus dem Hause der Arpaden, berief im Jahre 1291 zu den Beratungen des Landtages von Alba-Iulia (Weissenburg) die siebenbürgischen Stände, zu denen auch die Vertreter der Rumänen gehörten — cum universis nobilibus, Saxonibus, Syculis et *Vlachis*, in partibus Transsylvanis apud Albam-Jule —[1]. Zur Bestellung der Äcker und zur Züchtung der Herden war das einheimische rumänische Volkselement von der ungarischen Oberschicht sehr geschätzt und daher im Lande geschützt. In der Belehnungsurkunde des Johanniterordens mit dem transalpinischen Oltlande, wurde den Ordensbrüdern eigens verboten, Landvolk aus Siebenbürgen ohne spezielle Genehmigung des Königs zur Besiedelung aufzunehmen — quod rusticos de regno nostro cuiuscumque conditionis et nationis ac Saxones et Tentonicos de nostro regno non recipiant ad habitandum terras supradictas nisi de licentia regia speciali —[2]. Aus dieser urkundlichen Bestimmung geht klar hervor, dass bereits um die Mitte des 13. Jahrhunderts bei der bodenständigen rumänischen Bevölkerung Siebenbürgens die Neigung zur Auswanderung nach den damals in Gründung begriffenen Donaufürstentümern bestand, und dies gerade zu einer Zeit, in welcher die moderne magyarische Geschichtsschreibung die vermeintliche Einwanderung in Siebenbürgen verlegt, die jedenfalls eine Ungereimtheit in sich birgt.

---

[1]) Kós Károly, *Erdély, kulturtörténeti vázlat* Budapest, 1926, S. 26; Vgl. G. E. Müller. *Die mittelalterliche Verfassungs- und Rechtseinrichtungen der Rumänen des ehemaligen Ungarn*, 1938, S. 11 (Sonderabdruck aus: *Siebenbürgische Vierteljahrsschrift*, 1938, 31. Jahr).

[2]) Theiner, *Monumenta hist. Hung.*, I, S. 209; *Documenta Historiam Valachorum in Hungaria Illustrantia*, ed. E. Lukinich, Budapest, 1941, Nr. 9, S. 20 f.

Die Gründe, welche zu dieser Auswanderung trieben, dürften wohl in der stets zunehmendem Bedrück ng der bäuerlichen Grundholden zu suchen sein. Vergeblich versuchte der ungarische Landtag dem Übel zu steuern durch die im Jahre 1298 erfolgte Verkündigung der Freizügigkeit der Bauern von einem Gutshofe zum anderen [1]). Die Neigung zur Auswanderung äusserte sich immer nachdrücklicher und zwar nicht nur nach dem Süden und Südosten, sondern auch nach dem Norden und Nordwesten. Infolge dieser nordwärts gerichteten rumänischen Volksströmung reichten im 14. Jahrhunderte rumänische Volkssplitter bis nach Mähren, Schlesien und Polen hin, wie dies von Miklosich, Kaluszniacki und Stadnicki festgestellt wurde [2]). Hruszewski und Kadlec haben, auf Grund eines reichlichen urkundlichen Materials, im 15. u. 16. Jahrhundert, und zwar in dem Zeitraume von 1438 bis 1570 nicht weniger als drei mächtige Auswanderungswellen der rumänischen Grundholden aus dem nördlichen Ungarn und Siebenbürgen über die Waldkarpathen nach Polen festgestellt [3]). Die erste Auswanderungswelle erfolgte in den Jahren 1438—1478, in welchem Zeitraume in Polen nicht weniger als 71 Siedelungen nach rumänischem Rechte — jus valachicum, jus et consuetudo Valachorum — gegründet wurden. Gelegentlich der zweiten Auswanderungswelle in den Jahren 1492—1500 entstanden. 14 rumänische Niederlassungen. Im Zeitraume der dritten Auswanderungswelle während der Jahre 1508—1550 kam es zur Gründung von 123 Siedelungen nach walachischem Rechte, welche alle in den polnischen Nachbarbezirken Sanok, Sambor, Przemysl, Lemherg, Halicz und Skala namentlich angeführt erschienen. Diese massive Auswanderung war vornehmlich aus den Komitaten Bistritz-Nassaud, Marmarosch, Sathmár, Szilágy und Bihar, aber auch aus den benachbarten Komitaten jenseits der Theiss, Ugocza und Bereg; denn zu jener Zeit waren die rumänischen Siedelungen weit jenseits der Theiss verbreitet.

[1]) Fejér, VI, 2. S. 145 f.

[2]) Miklosich-Kaluszniacki, *Über die Wanderungen der Rumunen in den Dalmatischen Alpen und Karpathen*, Wien, 1879; Graf Alexander Stadnicki, *O wziach tak zwanich walaskich*, und Zbior *dokumentow tyczácych sie woloskich osiad na polnoczynym stoku Karpat*, Krakau, 1848.

[3]) M. Hruszewski, *Istoria Ukrayny Rusy*, V. Bd. und *Materiali do Istoria Ukrayny*, I. Teil, 1906; K. Kadlec, *Valasii a Valasskie právo*, Prag, 1916.

Die Beweggründe, welche zu dieser weitgreifenden Auswanderung der Rumänen führten, waren innenpolitischer Natur. Im 15. und 16. Jahrhundert war Siebenbürgen von wüsten Thronkämpfen zwischen den Anhängern Zapolyas und denen der Habsburger heimgesucht, zu denen sich in der Folge auch heftige religiöse Kämpfe zwischen den Katholiken, Kalvinern und Orthodoxen hinzugesellten. Die traurigen Folgen dieser inneren Kämpfe hatten in erster Linie die Grundholden — rustici seu jobaggiones — zu tragen. Diese unhaltbaren Zustände führten, wie bekannt, zu den blutigen Bauernaufständen aus den Jahren 1437 und 1514, welche nur in Strömen von Blut unterdrückt werden konnten. Dies führte zur Abfassung der bekannten Strafartikeln gegen die Bauern, deren Freizügigkeit aufgehoben und sie für ewige Zeiten an die Scholle gebunden wurden — glebae adscripti —. Die ungarischen und siebenbürgischen Grundholden wurden durch diese Zwangsartikel zum Eigentum — res — des Grundherrn erklärt. Sie wurden ihres Eigentums entledigt und mussten nun vom Lohne ihrer Arbeit leben nach dem feudalen Grundsatze: rusticus praeter mercedem sui laboris nihil habet.

Angesichts dieser Sachlage ist es kein Wunder, wenn die unglücklichen Grundholden ihr Heil in der massenhaften Auswanderung nach den Nachbarländern suchten. Da infolge der Landesflucht der Grundholden die Felder brach lagen, sah sich die ungarische Regierung veranlasst, an die Nachbarländer und zwar an Österreich, Mähren, Polen und die Moldau Zirkularnoten zu richten und die Regierungen dieser Länder zu ersuchen in Hinkunft keine ungarischen und siebenbürgischen Flüchtlinge mehr aufzunehmen und die dort ansässigen ihren rechtmässigen Grundherren auszuliefern — quia vero plurimi rusticorum in confinibus Regni residentes, ob gravamina et servitia ipsis ab eorum demerita et presenti imposita, ad extera Regna videlice Poloniam, Moldaviam, Morarviamque et Austriam secedere credutur moraturi: quod ut fieri non possit. S. M. Regia ad eadem Regna sic scribere dignetur, ut coloni et rustici illuc transeuntes moraturi, semper redduntur et ad pristina eorum habitacula reducantur, imo potius nec illuc immitatur —[1]).

[1]) *Corpus juris Hungarici*, Tom. I. Budae, 1779, Articulus 70. S. 335. Hurmuzaki, *Documente*, II. 3. Nr. CLXVIII. S. 211.

Zur Massenflucht nach der Moldau griffen selbst die Szekler. Im Jahre 1493 beschwerten sich die Vertreter der sieben Szekler-Stühle Siebenbürgens beim König Wladislav, dass infolge der Verfolgungen seitens des Stefan Báthory die Szekler scharenweise Siebenbürgen verlassen und nach der Moldau und der transalpinischen Walachei auswandern, wo sie die Felder pflügen und anbauen und sich den Fürsten jener Länder unterwerfen — nam nonnulli ex incolis terre Maiestatis Vestre in Moldavia et partibus Transalpinis araverunt et seminaverunt, seque Wajwodis dictorum Regnorum in jobagionem dederent, terram Maiestatis Vestre relinquentes et in dominium Waijwodatuum fugere propter maximas oppressiones Waijevode decreverunt — [1]).

Wenn man bedenkt, dass selbst eine priviligierte Nation Siebenbürgens, wie es die Szekler waren, die mannigfachen Bedrückungen nicht mehr ertragen konnten und zum Wanderstab nach der Moldau und Walachei griffen, so kann man sich leicht vorstellen, wie mächtig der Auswanderungsdrang der rumänischen Grundholden nach den stammverwandten Donaufürstentümern gewesen sein musste.

Im Jahre 1553 intervenierte der Fürst der Moldau Alexander Lăpuşneanu beim Bistritzer Stadtrat mit der Bitte, den erwerbsuchenden Bauern aus ihrer Gegend den Abzug nach der Moldau nicht zu verwehren, weil die Pestseuche tausende von Moldauern hinweggerafft hatte und infolge Mangels an Landarbeitern die Bestellung der Felder ohne auswärtige Hilfe nicht bewerkstelligt werden könne — agriculturam perficere sine auxilio extraneorum vix queamus, ideo obnoxie petimus, tam homines causa questus gratia, quam etiam eos, qui in terra nostra victum acquirere cupiunt, liberos ingredi dimittant — [2]).

In seiner für die Berliner Akademie bestimmten Schrift über die Moldau erwähnt Demetrius Cantemir, dass die Landbevölkerung der Moldau siebenbürgischer Herkunft war — rustici qui reperiuntur transilvanicae aut ut apud nos vocari solent, ungaricae sunt originis — [3]).

---

[1]) Szabó, Székely *Oklevéltár*, I. S. 272. ff. Hurmuzaki, *Documente*, II. 2. Nr. CCCIV. S. 344 f.

[2]) Hurmuzaki, *Documente*, XV, 1. Nr. DCCCCXIII. S. 491 (aus dem Bistritzer Stadtarchiv).

[3]) Dem. Cantemir, *Descriptio Moldaviae*. S. 121.

Angesichts dieser urkundlichen Belege ist es schwer Herrn Ludwig Tamás beizupflichten, der, wie oben erwähnt, im 15. Jahrhundert von einem walachischen Siedlungsstrom nach Ungarn und Siebenbürgen spricht, der im 16. und 17. Jahrhundert noch fortgedauert und im 18 Jahrhundert das Zuströmen noch zugenommen hätte. Ganz im Gegenteil! Im 17. und 18. Jahrhundert erreichte die Abströmungswelle der rumänischen Auswanderer aus Siebenbürgen nach den Donaufürstentümern ihren Höhepunkt.

Zur Begründung unserer Behauptung genügt es auf Belege hinzuweisen, welche von den siebenbürgischen Woiwoden selbst herrühren und deren Glaubwürdigkeit kaum bestritten werden könnte.

Im Jahre 1646 befahl der Fürst Georg I. Rákoczy dem Kronstädter Rat, den Auswanderungen nach den rumänischen Fürstentümern Einhalt zu gebieten, indem er sagte: « So sind wir unterrichtet, dass nicht wenige aus den Reihen der Vitez die Absicht haben, nach den beiden rumänischen Ländern auszuwandern. Dies wollte ich durch diese Zuschrift auch Euch mitteilen und Euch streng befehlen, dass Ihr die Strassen und Fusswege aus Eurem Komitate derart bewachet, dass keiner aus deren Reihen die Grenze nach den rumänischen Ländern überschreite. Desgleichen sollet Ihr der Bevölkerung der Gebirgsdörfer, die in der Nähe der Strassen und Fusswege liegen, den Auftrag erteilen, die Flüchtigen anzuhalten, widrigenfalls sie mit einer Geldstrafe von 500 Gulden zu belegen wegen ihrer Nachlässigkeit »[1]).

Im Jahre 1662 machte Fürst Apáffy den Bistritzern harte Vorwürfe, dass sie die Grenzwache gegen die Moldau nicht mit genügender Strenge versehen, indem er ihnen schrieb: « Ich habe gehört, dass die armen Leute im Begriffe sind, sich massenschaft nach der Moldau durchzuschleichen. Ihr sollt daher auf den Verbindungsstrassen und Schleichwegen ein recht wachsames Augenmerk richten, denn, *wenn alles auswandert, wer bleibt noch zurück zur Zahlung der Abgaben an den mächtigen Kaiser?* »[2], Aber trotz der Wachsamkeit der Grenzwächter dauerte die Auswanderung

---

[1]) Hurmuzaki, *Documente*, XV. 2. Nr. MMCXLI. S. 1151 f. (Aus dem Kronstädter Stadtarchiv. Froniussammlung).

[2]) Hurmuzaki, *Docum.*, XV. 2. Nr. MMCCCCXXII, S. 1317 f. (Aus dem Bistritzer Stadtarchiv).

emsig fort. Denn 20 Jahre später schrieb derselbe Fürst an die Stadträte von Bistritz, dass er glaubwürdige Kunde erhalten habe, wonach träge Landstreicher und nichtswürdige Leute aus der Schar der grundherrlichen Jobagen durch den Grenzzollpunkt nach der Moldau unter dem Titel von Auswanderern zu ziehen beabsichtigen. « Daher befehlen wir Euch allen Ernstes auf der Hut zu sein, damit kein einziger die Grenze überschreite, wenn Ihr keine Kränkung von meiner Seite aus diesem Grunde erleiden wollt » [1]).

Im Jahre 1799 berichtete das siebenbürgerische Gubernium an den Kaiser Leopold I, dass die Landesflucht seitens der Bevölkerung nur mit viel Mühe und grosser Anstrengung verhindert werden könne; und dies aus dem Grunde, weil die Nachbarländer die Jobagen auf ihre Seite verlocken, indem sie ihnen materielle Vorteile versprechen und vor allem die Freiheit — illecebrae ab omnibus nostris vicinis per proclamatam libertatem et transfugarum actualem receptionem plebei oblatae sunt quam periculosissimae — [2]). Im Jahre 1717 berichtete der Grenzhauptmann von Rodna an den Rat von Bistritz, dass die Leute massenhaft nach der Moldau fliehen und dass man ihrem Auswanderungsdrang durch keine wirksamen Massregeln begegnen könne. Um die Auswanderung zu verhindern, erliess Kaiser Leopold I im Jahre 1699 ein formelles Auswanderungsverbot nach den türkischen Ländern sowie nach den benachbarten Fürstentümern Walachei und Moldau — ut plebem ad partes Turcicas et vicina Valachiae et Moldaviae regna transfugientem modis omnibus a tali fuga avertere et coërcere — [3]).

Nach der Niederwerfung der kuruzischen Insurektion des Franz Rákoczy, an welcher die Rumänen Nordsiebenbürgens und der Marmarosch einen tätigen Anteil genommen hatten, wurde die Lage der Bauern immer unerträglicher. Die Unterthansverhältnisse wurden drückender, indem die Grundholden verpflichtet waren, « *wöchentlich ihrem Grundherrn 4 Tage hindurch mit der Handrobboth, durch drei Tage hingegen mit seinem Zugvieh zu dienen* ». Der Versuch der Kaiserin Maria Theresia aus dem Jahre 1742 und 1747, gewisse Erleichterungen zu bringen, scheiterte an dem hartnäckigen Widerstand der herrschenden Klassen, so dass durch die kaiserliche

[1]) Hurmuzaki, *Docum.*, XV, 2. Nr, MMDXLI. S. 1386.
[2]) *Ibid.*, V, 1. Nr. CCCLIV. S. 536.
[3]) *Ibid.*, XV, 2. Nr. MMDCCCCXLV. S. 1562.

Verordnung vom 12. November 1769 die alten Frohndienstverpflichtungen auf 4 Tage wöchentlich für die Taglöhner und auf 3 Tage für die Fuhrwerkbesitzer bestätigt wurden [1]).

Zur selben Zeit wurden in der Moldau und Walachei die Untertansverhältnisse durch den Fürsten Constantin Mavrocordat, der sukzessive in beiden Fürstentümern regierte, die Zahl der Robottage auf 12 Tage jährlich festgesetzt, und zwar je drei für jede Jahreszeit, was einen gewaltigen Unterschied gegenüber Siebenbürgen bedeutete, wo die Zahl der jährlichen Robottage bis auf 200 festgesetzt war. In diesem gewaltigen Unterschiede der Robottage ist wohl der Hauptgrund für das Zuströmen der siebenbürgischen Grundholden nach den rumänischen Donaufürstentümern zu suchen. Wenn daher von einer unmenschlichen Ausbeutung der Leibeigenen gesprochen wird, wie dies Herr Tamás tut, so fand diese unmenschliche Ausbeutung in Siebenbürgen statt, wie das Verhältnis von 12: 200 Robottage anzeigt.

Hiebei muss noch darauf hingewiesen werden, dass in den rumänischen Fürstentümern nur die Zigeuner und die Tataren veräusserliche Sklaven waren, während die Bauern in der Walachei *rumâni* und in der Moldau *vecini* genannt, sich der Freizügigkeit erfreuten und niemals in Leibeigenschaft verfallen waren. Sie hielten fest an ihre althergebrachten Rechte und wanderten aus, wenn diese verletzt wurden, wie dies in der kleinen Walachei der Fall war. Ein offizieller Bericht vom 20. August 1731 erwähnt, dass infolge der durch die österreichische Verwaltung eingeführten Reformen 3.800 Familien auswanderten. Die Auswanderung erfolgte jedoch *nicht nach Siebenbürgen*, sondern nach dem gegenüberliegenden Donauufer im Vilajet von Widin, wo das rumänische Element bis heute zahreich vertreten ist [2]). Dies beweist, dass die Lage der Bauern in den von den Türken besetzten Gebieten keineswegs so schlimm war, wie dies auch aus den Untersu chungen Salamon Ferencze's ersichtlich ist [3]).

---

[1]) A. Bunea, *Episcopii Petru Paul Aron şi Dionesie Novacovici*, S. 403. (Ans dem Blasendorfer Archiv).

[2]) Extract aus *des Herrn Grafensz von Wallis, und Herrn Baron Rebentisch dto Hermannstadt den 20-ten August 1731 erstatteten Wallachischen Vizitationsrelation* in Hurmuzaki, *Docum.*, VI. Nr. CCLXX. S. 478 ff.

[3]) Salamon Ferencze, *Magyarország a török hóditás korában*, Pesth, 1864. S. 280 ff.

Hingegen verschlimmerte sich immer mehr die Lage der siebenbürgischen Jobagen. Armut und unmenschliche Bedrückungen trieben sie zur Auswanderung. Im Jahre 1737 erging an die Sicherheitsbehörden Siebenbürgens der strenge Auftrag, die Grenzwache zu verstärken und die Grundholden an der Auswanderung nach den rumänischen Fürstentümern zu verhindern [1]). In 1746 flohen zahlreiche Grundholden aus dem Bistritzer und Szolnok-Doboker Komitate in die Moldau. Der Militärkommandant Siebenbürgens erhielt den Befehl, die Massenauswanderung zu verhindern [2]). Die Landesflucht der Bevölkerung veranlasste im Jahre 1746 die Kaiserin Maria Theresia eine eigene Untersuchungskommission mit der Bestimmung an Ort und Stelle die Ursachen zu ermitteln, welche die Grundholden zur Landesflucht treiben. Aus dem Berichte dieser Kommission, welcher am 14. September 1746 der Kaiserin vorgelegt wurde, entnehmen wir, dass die Hauptgründe der bäuerlichen Unzufriedenheit in religiösen Verfolgungen und in der unmenschlichen Ausbeutung der Hörigen mit erdrückenden Geldlasten und Frohnarbeiten bestanden. Der Kommissionsbericht schloss mit der traurigen Feststellung, dass man den Grundholden selbst das Mark aus den Beinen presse und dass dieses Schicksal den Forderungen der Menschlichkeit Hohn spreche [3]). Doch die Verordnungen der Kaiserin zu Gunsten der Grundholden blieben auf dem Papiere und deshalb blieb den Unglücklichen kein anderer Ausweg übrig als die Auswanderung.

Diese richtete sich nicht nur nach dem Süden und Südosten, sondern auch nach dem Westen, nach die Arader und Banater Ebene, welche durch die glücklichen Feldzüge Prinz Eugens von Savoyen zu Anfang des 18. Jahrhunderts von der Türkenherrschaft befreit worden waren. Der Andrang der Flüchtlinge im Arader Komitate war so gross, dass am 3. April 1734 die königliche Statthalterei von Pressburg an den Obergespann von Arad den Befehl erliess, keine siebenbürgischen Flüchtlinge mehr im Komitatssprengel zu dulden und die dort ansässigen auszuweisen [4]). In einer

---

[1]) Hurmuzaki, *Docum.*, XV, 2. Nr. MMMLXXXIII. S. 1671.

[2]) A. Bunea, a. a. O. 203 ff.

[3]) N. Iorga, *Sate şi Preoţi din Ardeal*, S. 235.

[4]) *Arader Komitats-Archiv*, Nr. 18 aus dem Jahre 1734, vgl. Gh. Ciuhandu, a. a. O. 113 ff.

Eingabe vom 30. Juni 1744 an die Kaiserin beschwerte sich Freiherr Franz von Wesselényi, dass trotz der kaiserlichen Verordnung vom 20. Julie 1742 im Biharer und Szatmarer Komitate die aus Siebenbürgen geflüchteten Grundholden dort aufgenommen und nicht ausgewiesen werden [1]). Am 26. Mai 1746 berichtete die Komitats-Kongregation von Arad an die ungarische Statthalterei, dass die aus dem Komitatsgebiet ausgewiesenen Grundholden nicht nach Siebenbürgen zurückkehren wollen, sondern weiter nach dem Temeser Banat auswandern [2]).

Der Naturforscher Hacquet, der im Jahre 1763 Siebenbürgen bereiste, gibt uns über die Lage der dortigen Grundholden folgendes erschütterndes Bild:

« Diesem vernachlässigten und gedrückten Volk, ist auch hier sowie im ganzen Lande der schlechteste Boden zu teil geworden. Nicht genug, dass man sie, der Himmel weiss mit was für einem Recht, gegen die übrigen Einwohner dieses Fürstenthums, nur auf wüste und öde Plätze verbannt hat, sondern man hat auch ihre mit vielem Schweiss zu dem benötigten Mass urbargemachten Gegenden, sobald es nur einem Ungarn oder Sachsen einfiel, sich derselben zu bemächtigen, ihnen wieder, wie wohl nach hundertjährigem Besitz, entrissen und die ausgetriebene Familie nach den gebirgichten Gegenden verwiesen, wo nichts als Felsen sind, oder wurden gar gezwungen aus dem Lande zu weichen. Grenzt ein Dorf derselben an einem hungarischen oder sächsischen Distrikte an eines dieser beiden Nationen, so darf sich kein Walach unterstehen, sich demselben weiter als ein Zigeuner zu nähern, sondern er muss, wie ein Auswurf des Menschengeschlechtes, sich einen halben Büchsenschuss weit, öfters mehr oder weniger entfernt halten, das ist ausser den Hecken, die um die hungarischen und sächsischen Dörfer gezogen sind. Es wird mit ihm niemals eine Freundschaft gemacht, und so wird der Walach zu nichts als harten, knechtlichen und niedrigsten Arbeiten stets gebraucht. Niemals geniesst er mit seinen Nebenmenschen weder einiges Gute, noch Freudentäge. Nur dann ist es ihm erlaubt sich einzumischen, wenn der Hungar oder Sachse seine Last nicht ertragen kann, oder ihm zuviel wird, wo

[1]) *Arader Archiv*, Nr. 72, Fasc. 9 aus 1744; vgl. Nr. 105, Fasc. 4 aus 1746.
[2]) *Protokoll der Kongregation vom 26. Mai 1746. Serie 18.*

dann der Walach wie ein Zugthier, das Meiste, wo nicht gar das Ganze für ihm zu leisten hat, und dann ist er auch willkommen, sonst nie. Welche Ungerechtigkeiten müssen nicht bei einer solchen Verfassung, wo nichts als Verachtung und Unterdrückung herrscht, vorkommen, und umsomehr, da der Herr des Walachen, oder besser sein Tyrann, auch zugleich sein Richter ist. Hat wohl derselbe unter einer so hochmütigen Nation, deren Kandschuh ihm stets auf der Haut liegt, ein besseres Schicksal als der Neger in Amerika, der dem weissen Henker, wie ein Zugvieh seine Zuckerplantagen bauen und mit einem elenden Manihot, seinen Hunger so lange stillen muss, bis seine Säfte ganz aufgelöst sind, und der Tod seinem Leben ein Ende macht... Wer hat also den Walachen in Siebenbürgen oder in den österreichischen Staaten so übelgesinnt gemacht? Niemand als der Adel oder der Herr, unter dessen Druck er steht, der aus Absichten nie auf seine Aufklärung gedacht, sondern ihn stets als ein Zugvieh behandelt hat! Ich werde nie die Worte vergessen, die mir ein alter Greis dieser Nation im Jahre 1763 zu Nagyschenk vor seinem Tode sagte: Morim bucuros, nu las nici muere, nici copii în robie: ich sterbe glücklich (oder mit Freude), da ich kein Weib und keine Kinder in der Sklaverei zurücklasse »[1]).

Etliche Jahre später bereiste Kaiser Joseph II. Siebenbürgen, um sich an Ort und Stelle über die Lage der leibeigenen Bauern zu informieren. Von dort richtete er an die Kaiserin folgenden Bericht:

« Diese armen walachischen Untertanen, so doch unstreitig die *ältesten* und *zahlreichsten* Innwohner von Siebenbürgen sind, diese werden von jedermann, seien es Ungarn oder Sachsen, dergestalt geplaget und mit Ungerechtigkeiten überhäuft, dass wahrlich deren Schicksal, wenn man es einsieht, recht erbarmungswürdig ist, und noch zu verwundern ist, *dass noch soviele dieser Menschen vorhanden sind und nicht alle davongelaufen sind*»[2]).

Unter diesen Verhältnissen ist es nicht zu verwundern, dass der Auswanderungsdrang der rumänischen Grundholden nach den Nachbarländern, und besonders nach dem Banate und den stammverwandten Donaufürstentümern stettig zunahm. Die Landesflucht

---

[1]) *Hacquet's Reisen.* S. 112—116.

[2]) C. Sassu, *Rumänien und Ungarn.* S. 144 f.

konnte selbst durch die neukreierten rumänischen und szeklerischen Grenzregimenter nicht verhindert werden. Da in den rumänischen Grenzregimentern nur griechisch-katholische Bauern Aufnahme fanden, wurde die religiöse Kluft zwischen den Orthodoxen und Unierten noch mehr erweitert. Die dadurch genährte religiöse Gegnerschaft begünstigte noch mehr die Auswanderung. In dem vom griechisch-katholischen Klerus im Jahre 1773 an die Kaiserin gerichteten *Bittgesuch* wird hervorgehoben, dass die Bauern zu tausenden nach der Moldau und der Walachei auswanderten, so dass die dort Einheimischen bestürtzt ausrufen: «*Ganz Siebenbürgen kommt zu uns*» — ex hoc populo millia ad exterras regiones sub inde transmigrabant, ut ipsi Moldavi Valachique populi hominum ad se venientium turmis stupefacti vociferari auditi sint: *Tota Transilvania ad nos venit* — [1]).

Die von Roll und Obst verfasste, aus dem Jahre 1777 stammende Musterungsliste stellt offiziell fest, dass im Laufe von 120 Jahren viele tausende rumänische Familien aus Siebenbürgen sowohl nach der Moldau, zu welcher in jener Zeit auch Bessarabien und die Bukowina gehörten, als auch nach der Walachei, nämlich nach der Grossen und Kleinen Walachei, sowie nach gewissen von den Türken beherrschten Gebieten, die sogenannten Rajas, wie jene von Akkerman, von Braila und von Giurgiu und nach dem Temescher Banate ausgewandert waren. So gross war bis in die Zeit Josef II. die Tyrannei in Siebenbürgen, dass die Bauern selbst bei den Türken Zuflucht suchten» [2]).

Das Siebenbürgische Gubernium betrachtete die im militärdienstpflichtigen Alter befindlichen Flüchtlinge als Deserteure und intervenierte bei der Hohen Pforte in Konstantinopol um deren Auslieferung. Die erste diplomatische Intervention dieser Art erfolgte im Jahre 1757 und betraf die Aushebung der siebenbürgischen Flüchtlinge aus den Donauländern, und nicht die vermeintliche massenhafte Auswanderung aus den unter türkischer Oberhoheit stehenden rumänischen Donauprovinzen, wie Herr Tamás irrtümlich behauptet [3]). Die Zahl derselben war auf 96.000

---

[1]) A. Bunea, a. a. U. S. 259.

[2]) Ch. Roll und G. G. Obst, *Musterungsliste vom 20-Mai 1777*, herausgegeben von G. Bariţiu in *Transilvania*, XV. S. 3 ff.

[3]) *Siebenbürgen*. S. 75.

Familien geschätzt. Die Pforte willigte ein und der Hauptmann Bedeus von Scharberg wurde zwecks Aushebung dieser Deserteure nach der Moldau geschickt. Seinem Berichte über seine Tätigkeit vom 14. Mai 1786 fügte Hauptmann Bedeus ein « *Extract der von Zeit zu Zeit aus der Moldau hinausexcortierten k. k. Deserteure und Provincialemigranten* », aus welchen hervorgeht, dass er 2287 derartige Deserteure eingefangen und sie nach der Bukowina instradiert hatte [1]). Das Deserteursaushebungsverfahren in den Donaufürstentümern dauerte fort auch während der ersten Jahrzehnte des 19. Jahrhunderts, wie dies aus den unlängst in der Sammlung Hurmuzaki veröffentlichten Berichten der österreichischenAgentien zu Jassy und Bukarest deutlich genug hervorgeht [2]).

Wie massenhaft die Auswanderung aus Siebenbürgen nach der Moldau war, ist klar ersichtlich aus einer im Wiener Kriegsarchiv erhaltenen und vom Verfasser dieser Abhandlung veröffentlichten « *Consignation, deren in dem Bucoviner District sich aufhaltenden Emigranten*, wie solche vermöge *hoher Generalkommando-Verordnung dato Lemberg 27-er Ianuarii 1788 von den hiezu eigens ausgeschickten Herren Offizieren befunden worden* » [3]). Die Consignation enthält die Namen und den Familienstand von 1.200 Familienhäuptern, insgesamt von 5.018 Seelen, und zwar 2.623 Männer und 2.395 Frauen. Unter den Flüchtlingen befanden sich auch 102 Szeklerfamilien, welche sich in drei bukowiner Dörfern und zwar Hadikfalva, Andreasfalva und Istensegits niedergelassen haben. Die rumänischen und szeklerischen Flüchtlinge rekrutierten sich aus folgenden Komitaten: Bistritz-Nasaud, Maros, Czik, Három-Szék, Marmarosch, Szolnok-Doboka, Klausenburg, Turda, Szatmár, Szilágy und Bihar. Die Flüchtlinge hatten sich in 79 bukowiner Dörfen niedergelassen und bilden bis heute den Hauptstock der dortigen rumänischen Bevölkerung. Ihre Familiennamen zeigen den Ursprungsort ihres siebenbürgischen Heimatsortes, woher sie ausgewandert waren. Zuweilen wanderte die ganze Gemeinde aus mit dem Ortspfarrer, dem Lehrer und den Gemeindehandwerkern.

---

[1]) F. Zieglauer, *Geschichtliche Bilder aus der Bukowina*, II. Bd. S. 56 ff.

[2]) Ion I. Nistor, *Rapoarte Consulare* Bd., XIX, 1. der Ausgabe Hurmuzaki Nr. 125, 147, 153, 173, 177, 181, 184 u. 268.

[3]) *K. u. k. Kriegsarchiv*. Sign. 1778—14—51; vgl. Ion I. Nistor, *Bejenari ardeleni in Bucovina* in *Codrul Cosminului*, II, 1925. S. 445—533.

Und so liesse sich die Zahl der urkundlichen Belege für die rumänische Auswanderung aus Siebenbürgen bis auf unsere Tage ins Unendliche vermehren. Wir glauben aber. dass die oben erwähnten Zeugnisse genügen werden, um jeden einsichtigen und vorurteilsfreien Leser von der südlichen und südöstlichen Orientierung der rumänischen Auswanderungen aus Siebenbürgen zu überzeugen und zugleich die Haltlosigkeit der gegenseitigen Behauptungen genügend und überzeugend dazutun.

ION I. NISTOR

LES DEUX HONGRIES

Au Moyen Âge, on ignorait presque — en ce qui concerne les frontières — les facteurs géographiques, ethniques et économiques. Souvent, ce sont les liens dynastiques, les héritages, les intérêts du prosélytisme religieux ou, tout simplement, l'envie de domination qui ont décidé du sort de tant de pays et de peuples. Les empereurs allemands ont voulu posséder l'Italie, les rois anglais ont essayé d'étendre leur possession sur la France, les Espagnols, sur la Sicile et les Pays-Bas. Cette tendance est encore plus prononcée dans l'action des conquérants mongols. Les Tatars ont persévéré en l'idée d'un empire eurasiatique tandis que les Turcs ont réalisé un État qui s'étendait de la vallée de l'Euphrate jusqu'aux murailles de Vienne. Même les Hongrois — qui étaient moins nombreux — ont eu la prétention de fonder un État « universel » s'étendant des Alpes jusqu'à la mer Egée. Le temps a montré combien ces formations despotiques, fondées sur l'arbitraire et la force, ont été fragiles. Sous une unité apparente vivaient et se heurtaient une diversité d'intérêts, de mentalités, de peuples et de « régions ».

C'est surtout dans les états fondés par les groupes mongols qui ont réussi à pénétrer et à se fixer en Europe que la situation a été intolérable. C'étaient des états de proie, où les conquérants asiatiques vivaient de l'exploitation impitoyable des populations européennes asservies. Par bonheur, ces groupes mongols n'ont pas eu la force numérique nécessaire à une domination effective sur des territoires si étendus. C'est pourquoi, sous « l'ordre » institué par les conquérants asiatiques, les réalités européennes continuèrent à vivre, engourdies quelquefois, mais toujours prêtes à éclater dès que les événements devenaient favorables. Voilà pourquoi, à l'intérieur de ces états hybrides — dont certains n'ont laissé aucune

trace — la paix n'a jamais régné. Les peuples envahis (les régions aussi) se sont défendus et sont restés fidèles à l'ancienne structure physique et spirituelle européenne. A ce propos, l'histoire de la Transylvanie est bien caractéristique — c'est ce que nous tâcherons de démontrer dans les pages suivantes.

*

Entre les deux steppes — la steppe russe et la pannonienne — la couronne carpathique apparaît comme le noyau d'un tout orographique dont les parties s'harmonisent organiquement. C'est pourquoi la Dacie a été considérée de tout temps, comme ayant une individualité géographique indépendante. L'unité indivisible de ce bloc a, du reste, été reconnue par le Dr. Cholnoky Jenö, l'érudit géographe magyar. C'est à cause de ces conditions physiques que l'État médiéval hongrois n'a jamais réussi à incorporer la Transylvanie ni à l'assimiler politiquement dans ses frontières; voilà pourquoi, même sous le régime rigide de l'administration autrichienne, fameux pour sa force unificatrice, la Transylvanie a continué, malgré toutes les rigueurs et toutes les conventions, à demeurer fidèle à ses liens avec les Principautés Roumaines. La tentative faite à l'époque de Marie-Thérèse, pendant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, de faire rentrer l'Ardéal dans le système économique mercantiliste de l'empire — l'isolant du reste des terres roumaines par des rigueurs douanières — a lamentablement échoué. Les rapports élaborés en 1777 1779 par la Chambre Aulique — demandant la suppression immédiate des mesures douanières prises aux défilés des Carpathes — rappellent d'une façon insistante aux autorités de Vienne que *les liens de la Transylvanie avec la Moldavie et la Valachie sont trop étroits et les échanges complémentaires trop vivants et trop anciens, pour que le régime, imposé par les Habsbourg, puisse réussir.* Certains de ces rapports affirment catégoriquement que la tentative de Marie-Thérèse, d'élever une muraille chinoise aux Carpathes est désastreuse pour la Transylvanie [1].

Du reste, la balance commerciale d'une seule année, nous éclaire suffisamment. Alors que la Transylvanie exportait, vers les Principautés roumaines et les provinces de la Turquie, des marchandises

[1] I. Moga, *Politica economică austriacă şi comerţul Transilvaniei în veacul XVIII* (An. Inst. de Ist. Naţ., Cluj, vol. II (1936—38), p. 136 et suiv.

pour une valeur de 2.947.169 de florins, son exportation vers la Hongrie et l'Autriche s'élevait à 64.569 de florins; alors que l'importation de la Transylvanie, provenant des Principautés et des provinces de Turquie était de 4.157.055 de florins, l'importation provenant de la Hongrie et des provinces autrichiennes totalisait seulement 172.408 florins [1]).

Mais il existe encore un élément dont nous devons tenir compte. La région inondable de la Theiss — immense autrefois — a contribué, elle aussi, et dans une très grande mesure, à isoler la Transylvanie de la Hongrie et, non moins, à maintenir son individualité *politique*[2]). Tandis que, pour se rendre en Hongrie, les caravanes ne disposaient que de deux routes à peine — Solnoc et Seghedin — routes longues, mauvaises et grevées de nombreuses obligations féodales, — elles trouvaient, dans le voisinage immédiat, plus de vingt-quatre défilés et cols pour se rendre dans les Principautés roumaines, où ils arrivaient en deux journées. Du centre de la Transylvanie à la Mer Noire il y a environ 400 km., mais du même point à l'Adriatique, il y a plus de 800 km. Le peu d'importance des rapports commerciaux entre la Transylvanie et la Hongrie est encore prouvé par le fait que la Transylvanie a toujours eu une autre monnaie, d'autres poids et d'autres unités de mesure que la Hongrie. En Hongrie, le mark hongrois occupait la première place dans la circulation et, en Transylvanie, le mark de Sibiu. Même sous la domination autrichienne, même sous le régime dualiste, le mark local, — transylvain — a conservé son pouvoir circulatoire [3]).

Séparée de la pusta par les montagnes, séparée aussi par la vallée marécageuse de la Theiss, la Transylvanie ne s'est jamais sentie rattachée à Budapest. Le géographe hongrois déjà cité nous dit:

« *Et en tant que Dacie et en tant que Transylvanie, cette province a toujours eu une histoire différente de celle de la Hongrie* » [4]).

Ainsi on peut dire, que, sous la Couronne de St. Etienne, ont coexisté *deux États*, avec chacun sa propre structure physique et humaine, sa propre organisation politique, avec, enfin, sa

[1]) I. Moga, *L'Orientation économique de la Transylvanie. Revue de Transylvanie*, 1940, p. 96.

[2]) Dr. L. Someşan, *Die Theissebene*, Hermannstadt 1939. pp. 92—101.

[3]) Homan B., *Magyar penzlörténet*, Budapest, 1916, pp. 94—100.

[4]) Apud S. Mehedinţi, *Ce este Transilvania* p. 37.

propre orientation économique. «*Les Szeklers—dit un écrivain hongrois — croient que la Hongrie est tout aussi montagneuse que Ciuc et Trei-Scaune. Ils ne connaissent Seghedin que pour en avoir entendu parler, mais même les enfants qui jouent dans la poussière de la route connaissent Bucarest, Braila, Sinaia...*» [1]). On ne doit pas oublier, non plus, les grandes différences d'ordre spirituel séparant moralement les Hongrois de la Hongrie proprement dite de ceux de Transylvanie. Des représentants marquants de la culture magyare de Transylvanie se sont efforcés de démontrer, par l'étude des diverses manifestations de l'esprit — la musique, la littérature, la danse, et même certaines traditions religieuses — les caractères de la civilisation magyare de Transylvanie, fondamentalement différents de ceux de la Hongrie occidentale. Même l'historiographie hongroise n'a point hésité à reconnaître que le Royaume de Hongrie n'avait jamais réussi à assimiler la Transylvanie, mais au contraire, celle-ci avait réussi à conserver intact, au cours des siècles, son patrimoine politique et spirituel. L'historien hongrois Alexandre Szilágyi affirme catégoriquement dans son traité que «*la Transylvanie et la Hongrie ne se sont jamais confondues et qu'elles ont toujours formé deux pays différents*» [2]).

Ces différences ont même provoqué un antagonisme hungaro-transylvain. L'historiographie magyare ancienne, ainsi que celle de nos jours, avouent cet antagonisme. L'on cite souvent ces lignes du chroniqueur magyar de Transylvanie Mihalyi Cserei, qui critique, avec la plus grande sévérité, le Royaume de Hongrie, le qualifiant de *source des malheurs de la Transylvanie* [3]).

Mais aucune des phases historiques du développement de la Transylvanie n'explique mieux que celle du voévodat les origines de cet antagonisme. Le voévodat est la forme ancestrale de l'organisation politique transylvaine. Cette forme politique spécifique au

---

[1]) Hegedus Lóránt, *A székelyek kivandorlasa Romaniában*, Budapest, 1902.

[2]) Alex. Szilágyi dans *Erdélyország torténete*, Budapest, 1859, I, p. 56. Cf. I. Lupaş, *Réalités historiques dans le Voévodat de Transylvanie*, dans *La Transylvanie*, Bucureşti, 1938, p. 225.

[3]) Cserei Mihály *az Erdély Historiában* ad h. a. «*Le malheur de la Transylvanie est toujours venu de la Hongrie et des Hongrois... C'est ainsi que nous avons perdu notre pays et notre liberté*». Cf. Alexandru Papiu Ilarian, *Independenţia constitutionale a Transilvaniei*, Iassy, 1861, p. 3 et Emerik Lukinich, *Bulletin d' informations des Sciences historiques en Europe Orientale*, t. V, Varsovie, 1933, p. 9.

peuple roumain [1]) — tant en Moldavie qu'en Valachie — s'est maintenue en Transylvanie pendant de longs siècles après l'invasion magyare, jusqu'à la seconde moitié du XVI^e siècle, lorsque, à la suite de la suppression de la Hongrie par les Turcs, la Transylvanie s'est transformée en une grande principauté, entièrement détachée de la couronne de Hongrie. Aujourd'hui, la science objective a démontré que le Voévodat de Transylvanie présente des caractères fondamentaux identiques à ceux du voévodat moldave ou valaque. Tout comme en Moldavie, tout comme en Valachie, le voévode transylvain concentrait, en sa dignité, les attributions militaires, administratives et judiciaires de l'État. Il disposait d'une autorité complète, comme en deçà des Carpathes, avec la seule différence qu'il ne pouvait s'intituler « seul maître » [2]). Le voévodat de Transylvanie dépendait, en une certaine mesure, de la couronne de Hongrie, grâce à l'une de ces formes contractuelles caractéristiques des rapports entre les états au Moyen-Âge. Mais cette dépendance était souvent purement nominale; c'était *une forme* qui ne portait atteinte que par abus au fond entièrement autonome de l'organisation voévodale.

Mais l'origine et les caractères roumains de l'organisation voévodale transylvaine ne peuvent plus constituer, aujourd'hui, l'objet d'une controverse. Nulle part ailleurs, sur le territoire de l'ancien royaume de Hongrie (si étendu autrefois), nous ne trouvons des traces d'une organisation territoriale et politique similaire à celle du Voévodat transylvain [3]). Cette organisation est, sur l'un comme sur l'autre des versants des Carpathes, un produit spécifiquement roumain que la pénétration magyare au centre de notre espace politique n'a pu détruire, en dépit de toutes les tentatives répétées au cours des siècles. Le « comitat » copié selon le système carolingien), était une organisation spécifique à la Hongrie occidentale; *au delà de la Theiss, la grande réalité politique demeurait le voévodat.* Les comitats eurent ici un caractère tout à fait artificiel, fantomatique ; ce furent de simples fictions administratives, sans substance

[1]) Voir I. Bogdan, *Originea voevodatului la Români* (An. Acad. Rom. Série II, Tome XXIV, 1901—1902, p. 191—207.

[2]) I. Lupaş, *op. cit.*, pp. 222—223.

[3]) *Ibid.*

sans racines, une série de lignes conventionnelles sur le bloc des grandes et impérissables réalités historiques.

Un historien hongrois recherchant les causes qui ont empêché la soudure de la Transylvanie avec la Hongrie occidentale dit que *l'aiguille de la boussole transylvaine paraissait fixée vers l'Orient à cause de la population qui appartient en majorité à l'Eglise orientale*, tandis que la Hongrie s'est orientée vers l'Occident, dès l'époque de son premier roi [1]).

Il est incontestable que les liens religieux ont eu, eux aussi, leur importance. Car la population roumaine, étant attachée au monde oriental, a imposé cette même orientation spirituelle au groupe d'invasion magyar, tout comme Clovis et le groupe franc qui voulaient dominer la Gaule ont dû, préalablement, s'assimiler du point de vue religieux. En effet, Gyula, chef des bandes magyares de Transylvanie a dû se rendre à Constantinople pour y faire acte de conversion au christianisme *dans le rite oriental, orthodoxe.* Du reste, en Transylvanie, l'épiscopat orthodoxe était bien anterieur à celui catholique [2]). Longtemps après son installation dans le pays, l'évêque catholique n'avait encore aucune importance.

Mais comment s'explique l'impossibilité, pour les premiers rois magyars, d'assimiler la Transylvanie sous le rapport religieux?

L'explication est simple. L'invasion magyare en Ardéal, au cours des premiers siècles, ne comptait pas quant au nombre. Le chiffre des envahisseurs était si petit qu'ils se virent forcés, non seulement d'embrasser la foi religieuse de la population autochtone, mais encore de conserver tous les cadres de son organisation traditionnelle et d'accepter même la prépondérance de cette population. Les «kneazats» et les voévodats roumains dans le Banat, le Hatzeg, le Bihor, le Fagarasch et le Maramouresch ont librement continué leur existence, conformément aux anciennes traditions religieuses, juridiques et militaires héritées des ancêtres. Il est évident qu'il fallait s'attendre à une réaction de la royauté magyare, afin de rompre le bloc ethnique roumain et de faire triompher l'Eglise occidentale. Mais ceci ne devait se produire que plus tard, grâce aux colonisations bien connues.

---

[1]) I. Lupaş, *op. cit.*, p. 227.

[2]) I. Lupaş, *op. cit.*, pp. 227—229.

Un autre fait qui a empêché l'assimilation de la Transylvanie dans la vie d'État de la Hongrie fut, donc d'ordre démographique: *le peuple hongrois n'a jamais eu la force numérique nécessaire à a réalisation de ce but.*

Les groupes mongols qui sont venus en Europe étaient numériquement faibles: c'est là une vérité généralement connue. C'est ce qui explique la disparition de la plupart d'entre eux. On a entièrement perdu les traces des Huns, des Avares, des Bulgares, des Petchénègues et des Coumans. Les Turcs, les plus puissants du point de vue militaire, ont conquis et dominé de nombreux pays européens (jusque sous les murs de Vienne) et cependant, après tant de siècles de domination, on pourrait croire qu'ils n'ont pas existé. La cause en est leur peu d'importance numérique. Parlant des Hongrois, l'historien magyar Francisc Eckardt, professeur à l'Université de Budapest, affirme, dans un ouvrage publié en 1933, que: « *les envahisseurs commandés par Arpad n'ont pu peupler toute la Hongrie d'autrefois ; la région habitée par eux lors de leur arrivée est à peu près la même que celle à laquelle la Hongrie a été réduite, mille ans plus tard, par le traité de Trianon* »[1]).

En général, le nombre des individus appartenant aux groupes mongols variait entre 30.000 et 200.000 âmes. Les Bulgares étaient parmi les moins nombreux. Parmi les plus nombreux figuraient les Hongrois: 200.000 environ. L'investigateur bien connu, *Kadleč*[2]), qui donne ce chiffre pour la Hongrie, estime toutefois que le nombre des combattants ne dépassait pas 40.000. Il va de soi qu'avec un tel nombre, les rois magyars ne pouvaient faire face aux vastes obligations apostoliques qu'ils avaient assumées. Ils ne pouvaient dominer effectivement ni même assimiler les provinces qu'ils soumettaient. Mais ce nombre fut encore réduit au cours des grandes expéditions des X^e et XI^e siècles qui précédèrent leur installation définitive. Voilà pourquoi les rois hongrois ont dû procéder à des colonisations avec des Szeklers et des Saxons et amener des ordres de moines-chevaliers pour la réussite de la propagande et la défense des Carpathes. C'est pour la même raison qu'ils utilisèrent les organisations militaires roumaines.

[1]) Eckart Ferencz, *Magyaroszàk története*, Budapest, 1933, p. 21.

[2]) Karel Kadleč, *Les Magyars et la Republique Tchéco-Slovaque*, Prague, 1919, p. 6.

Enfin, le développement social et politique de la Hongrie a facilité, dans la pusta, *la formation d'une classe de grands propriétaires*, alors que *la Transylvanie est restée pendant longtemps un pays de propriétés moyennes et petites* [1]). Et voilà donc, également sur le plan social, de sérieux motifs de séparation et de conflit au sein de la Hongrie médiévale. D'une part, une Hongrie occidentale — avec une haute noblesse, très riche et avide, mais anarchique et parasitaire; d'autre part, une Hongrie orientale — la Transylvanie voévodale — avec une petite noblesse, plus nombreuse, travailleuse et héroïque. Dans le Banat, les Roumains gardèrent jusqu'à la prise de Timișoara une puissante organisation militaire fondée sur d'anciennes libertés qu'ils tenaient de leurs aïeux et que les rois hongrois avaient respectées *(« juxta antiquam et aprobatam legem districtuum valahicalium universorum »)* [2]). Les Roumains de Deva et de Hunedoara formaient aussi une région militaire. Ils construisaient des fortifications, défendaient les cités et prenaient part aux expéditions. Le roi Sigismond dit dans un acte que ces occupations étaient une ancienne coutume des Roumains digne d'être louée *(« ...juxta antiquam et laudabilem consuetudinem »)* [3]). Même Antonius Wrancius, l'historien magyar du XVI^{e} siècle, qui déteste les Roumains [4]) reconnaît l'existence de pareilles organisations roumaines à Hatzeg.

Les Roumains d'Omlach conclurent, en 1383, une convention avec les Saxons de Sibiu, par laquelle fut catégoriquement stipulée leur obligation de défendre la frontière et les montagnes, de Talmaci jusqu'à Săliște: « ... *secundus articulus est iste: quid assumpserunt ipsi Valachi custodiam servandam, in omnibus alpibus ad Tolmacz vsque ad magnam villam Valachichalem* » [5]).

De même à Făgărach — l'ancienne Terra Blacorum — les documents concernant les Roumains font mention de la même

[1]) Ce problème a été traité par l'historien hongrois Szekfu Gyula dans *A magyar nagy birtok torténeti szerepe*, dans *Magyar Szemle*, Budapest, vol. II, p. 306. Cf. I. Lupaș, *op. cit.*, p. 230.

[2]) Iuliu Vuia, *Districtus Walachorum, Circurile românești bănățene*. Temișoara, 1929, p. 6 et Gh. Vinulescu, *Privilegiile Românilor din cele opt districte bănățene*. București, 1936, p 4.

[3]) Ioseph Kremény, dans *Magazin für Geschichte Siebenbürgens*, II, p. 315.

[4]) N. Densușianu, *Monumente pentru Istoria Țărei Făgărașului*, p. 22.

[5]) Idem. *Revoluția lui Horia*, București 1884, p. 36.

tradition militaire. La noblesse roumaine y avait gardé l'ancienne dénomination de boyards. Elle avait son propre sceau *(sigillum Boeronum)*, formait une véritable armée permanente et jouissait de larges privilèges *(boeronali praerogativa)* [1]. Quant à la population de Maramuresch, Miron Costin dit: «*Les roumains de Maramuresch sont fiers de ne pas être serfs et de se conduire comme des gens libres, d'après leurs propres lois*».

La Transylvanie, souvent réduite à ses propres moyens pour la défense de ses frontières, s'est constitué naturellement une organisation militaire propre, tout à fait indépendante de celle de la Hongrie occidentale. Les Roumains, avec leurs «kneaz» et leurs voévodes ont occupé, dans cette organisation militaire, une place de premier ordre, dominante même pourrait-on dire. La plupart des charges de la lutte contres les invasions tatares et, surtout, de la défense de l'Occident contre l'invasion ottomane, étaient supportées par cette population dont l'héroïsme, la foi et la fidélité sont prouvées par les actes mêmes de la couronne royale de Hongrie, les nombreux diplômes de privilèges et les fiefs que les rois ont accordé à ceux qui se sont distingués au cours des combats.

Pour comprendre la valeur militaire de ces populations, nous ne devons pas oublier que dans les régions occupées par elles, dans le Banat et la partie sud-ouest de la forteresse carpathique, se trouvait autrefois le centre du système militaire de l'État dace et que cet état — avec sa population respective — a représenté pendant des centaines d'années *l'une des plus puissantes organisations de guerre de l'Antiquité*, — la seule du reste qui ait pu s'opposer au colosse romain pendant le premier siècle de l'ère chrétienne. L'histoire et la littérature romaines reflètent les grands soucis que la force militaire de cette population carpathique avaient provoqués à Rome. Le géographe Pomponius Mella nous dit que les soldats daces étaient les mieux préparés pour marcher à la mort *(ad mortem paratissimi)*.

Les organisations voévodales roumaines ont apparu précisément dans ces régions qui, dans l'antiquité, constituaient les fondements du système militaire dace, c'est-à-dire: le Banat, le Hatzeg, le Bihor, le Pays de la Bârsa, le Fagarasch et le Maramouresch. C'est d'ici aussi que sont parties les énergies qui ont créé l'État moldave et

[1]) Idem. *Monumente pentru Istoria Ţărei Făgăraşului*, p. 220.

consolidé l'État valaque (pendant l'époque moderne, c'est également dans ces régions que les Habsbourg ont fondé les centres militaires de garde-confins).

C'est en 1210 qu' est mentionnée pour la première fois, dans les documents, l'apparition, en Transylvanie, d'organisations militaires roumaines, sous l'étendard de la Sainte Couronne [1]). Le roi André II y fit appel pour participer à une expédition au delà du Danube. Cette organisation militaire — comme le fait très justement remarquer le Prof. Lupaş — ne pouvait être une improvisation. Elle devait avoir des racines bien plus profondes dans le passé de la Transylvanie. [2]). En 1260, nous trouvons les Roumains de Transylvanie dans une expédition contre le roi Ottokar de Bohême. Ils sont mentionnés dans la lettre d'Ottokar au pape [3]).

A mesure que nous avançons dans l'étude du XIV^{e} siècle, le nombre de documents augmente et nous obtenons des informations de plus en plus riches sur les autres districts roumains.

Mais les grandes actions militaires des « kneaz » et des voévodes roumains du sud et du sud-ouest de la Transylvanie se sont déroulées à l'occasion des tentatives faites par les Turcs pour pénétrer vers le centre de l'Europe. Ces milices roumaines du Banat et de la Transylvanie ont défendu avec un grand acharnement les gués du Danube, gagnant ainsi la reconnaissance des rois de Hongrie et de toute la chrétienté. Les premiers qui apprécièrent les mérites des Roumains du Banat et de Transylvanie, dans les combats pour la défense du Danube, furent les rois Louis le Grand et Sigismond. A l'époque de Sigismond, la Diète de la noblese magyare a statué que le devoir de garde-confins contre les Turcs incomberait aux Roumains, aux Serbes et aux Coumans [4]) (1433). Cette décision qui fut longtemps maintenue en vigueur dénonce, une fois de plus, la défectuosité du système militaire féodal. Tandis que la noblesse de l'ouest de la Hongrie se réservait la mission de

---

[1]) Karacsonyi Iános, *Az erdélyi székelyek elsö hadgàrata 1210-ben* (rev. *Szazadok* 1912). I. Lupaş, *op. cit.*, p. 234 et Ilie Minea, *Românii înainte de 1222, Revista pentru Istorie Arheologie şi Filosofie,* Bucarest, 1932, p. 253.

[2]) *Ibid.*

[3]) Nic. Densuşianu, *Revoluţiunea lui Horia în Transilvania şi Ungaria,* Bucureşti 1884, pp. 36—7.

[4]) Pesty Frigyes, *Krasso vármegye története,* vol.fII, p. 214, Budapest 1884.

défendre l'intérieur — villes et places-fortes — la petite noblesse roumaine devait affronter, souvent seule, l'attaque turque.

Un nombre important d'unités roumaines ont participé, sous le commandement du « ban » Nicolas Gara [1]), à la bataille de Cosova. Plus tard, les « kneaz » roumains se rallient, une fois de plus, autour de la couronne hongroise [2]), lors du siège de Galambocz (1428). Quelques-uns meurent même sous les yeux du roi, ce qui autorise un auteur à supposer qu'ils constituaient un corps d'élite, une espèce de garde du roi [3]). C'est dans de pareilles circonstances que les héros se révèlent. De véritables dynasties naissent dans les rangs des « kneaz » roumains, parmi lesquelles nous citerons celles de Petru Viteazul Bizere, Cândea, Măcicaş, Corvin, Pavel Chinezu, Mailat etc.

A mesure qu'ils se distinguaient dans leur lutte pour la défense du Danube, l'importance politique des Roumains transylvains augmentait, surtout celle des familles des « kneaz » qui les commandaient. Un véritable parti militaire est insensiblement créé, constitué par les milices du Banat et du Hatzeg que la petite noblesse roumaine offrait, sans marchander son sang, aux Croisades. Ce parti exprimera, au cours de la seconde moitié du XV^{e} siècle, et de la façon la plus vivante, l'antagonisme qui soulevait l'une contre l'autre les deux Hongries.

Dirigé par des hommes énergiques et braves, ce parti militaire de la petite noblesse de l'est a retardé le processus de dégradation sociale et politique poursuivi par le parti des grands féodaux de l'ouest. Certains passages du diplôme [4]) accordé aux Roumains par le roi Ladislau V, en 1457, sont éloquents à ce sujet.

On peut dire qu'aucun acte magyar n'atteste mieux l'exceptionnelle position militaire et politique qu'avaient les Roumains au XV^{e} siècle dans les États soumis à la Sainte Couronne. Contrainte par de grandes difficultés militaires, Bude confirme aux Roumains leurs anciens privilèges, libertés et prérogatives et

---

[1]) Le Ban Nicolas Gara était, selon G. Popovici (Dr. George Popoviciu, *Istoria Românilor Bănăţeni*, Lugoj-Budapest, 1904, p. 171), roumain. En tout cas il commandait les milices roumaines recrutées des districtes du Banat *(« districtus olachales »)*.

[2]) Hurmuzaki, *Doc.* I, 2-e p., p. 556 et suiv.

[3]) Nicolau T., *Ioan Huniade Corvin*, p. 26, Bucureşti 1925.

[4]) Cet important document a été publié, entre autrés, par G. Popovici, *op, cit.* p. 189 et suiv.

donne une digne consécration au droit coutumier valaque. Une véritable restitution politique et juridique est en train de s'accomplir, au bout de laquelle réapparaît, avec tous ses caractères traditionnels, *le voïvodat.*

La région qui a vu naître cette résurrection politique est constituée par le groupe des huit districts roumains du Banat. Les Roumains y formaient — comme nous venons de le dire — une puissante organisation militaire dont la valeur défensive s'est révélée surtout après l'invasion des Turcs en Europe. Ils ont été — comme le diplôme du roi Louis V l'atteste — les principaux défenseurs du Danube et de la Hongrie (« *et praesertim eo respectu, quod ipsi in confiniis Regni nostri collocati, in custodia et tuitione vadorum Danubii contra crebros, incursus Turcorum...* »).

Louis V reconnaît la fidélité des Roumains dans les luttes contre l'Islam et leur dévouement, non seulement pour les rois qui l'ont précédé, mais aussi pour lui (« ...*tum vero consideratis fidelitatibus, et fidelium servitiorum, meritis, eorundum universorum Nobilium et Kinéziorum, ac caeterorum Valacorum, quibus iidem non solum Praedecessoribus nostris, Regibus Hungariae, sed et nobis se gratos reddiderunt* »). Il leur promet la restitution définitive des anciens droits, libertés et prérogatives, en précisant que cette situation est créée non seulement pour les nobles et pour les « knezi », mais *pour tous les Roumains*, des plus grands jusqu'aux plus humbles (« *authoritate Regia pro eisidem Nobilibus Valachis et Kinezis, caeterisque Valachis praesentibus scilicet et futuris perpetuo valitura roboramus, et confirmamus, eosque et unumquemque eorum sicuti maiorem sic et minorem in omnibus huismodi eorum libertatibus, praerogativis et juribus manutenere et conservare promittimus* »). Il ne s'agit donc pas seulement d'une restitution de privilèges que le roi donnait à un certain nombre de personnes; pas même de la promotion de quelques intérêts de classe. C'est beaucoup plus. Le diplôme du roi Louis V se rapporte à tout le groupe ethnique roumain, à qui — sous le coup de la menace ottomane — il restitue, en pleine guerre, ses anciens droits. C'est le premier pas vers l'émancipation nationale et politique des Roumains. Mais cette tendance se fait voir encore plus nettement dans la prétention qu'ont les huit districts roumains de constituer un tout inséparable (« *Et quod hujusmodi octo Districtus ab invicem non separabimus...* »).

Nous sommes tentés d'y voir le même processus d'unification qu'avaient réalisé, un siècle et demi auparavant, (dans des circonstances bien plus favorables) les «cneazats» des deux rives de l'Olt.

Mais il semble que le royaume de la Sainte Couronne éprouvait de grandes difficultés puisque Louis V admet la demande que dorénavant les rois de Hongrie ne puissent plus faire donation des villages et fiefs se trouvant sur le territoire des huit districts, sans la permission des Roumains.

Cet acte contient aussi d'autres stipulations qui méritent une attention spéciale. On décide, ainsi, que les nobles roumains ne seront jugés par nul autre que leur «comes» élu. S'ils ne sont pas contents, ils pourront interjeter appel au roi *(«Praeterea annuimus eisdem Nobilibus Valachis et Kinesis, et nullus eos judicet praeter comitem eorum pro tempore constitutum cujus judicio contenti sinon fuerint, ad Judicem Curiae nostrae et dehinc in nostrae Majestatis personalem praesentiam possint et valeant causas eorum provocare»).* On y précise encore que ni eux ni leurs sujets ne pourront être poursuivis devant les tribunaux étrangers. Enfin, le même diplôme consacre l'égalité absolue des nobles roumains par rapport aux autres nobles du royaume hongrois *(«Postremo eosdem Nobiles Valachos instar verorum Nobilium Regni nostri»).*

Nous achevons ce commentaire par la remarque faite au début de cet article. L'ancienne structure ethnique, politique et spirituelle européenne ressuscitait à mesure que l'empire de la Sainte Couronne se décomposait sous l'action des facteurs historiques modernes. L'effondrement de la Hongrie à Mohacz (1526) n'est pas tant l'effet d'un coup militaire que le résultat de ce processus de décomposition interne. On peut même affirmer que si la Hongrie n'avait pas été occupée au XVI^{e} siècle par les Turcs, malgré tout elle se serait désagrégée. L'action séparatiste et les velléités d'indépendance des Roumains du Banat auraient pris de l'ampleur et— appuyées sur la permanente émeute des Szeklers — auraient poussé vers les dernières conséquences l'antagonisme magyaro-transylvain. Aussi, la séparation entre l'est et l'ouest se serait-elle produite bien des siècles plutôt. La conquête turque — et les conditions dans lesquelles s'est éffondrée la Hongrie, constituent une preuve péremptoire que le royaume de la Sainte Couronne n'était plus viable.

L'apparition de Jean Hunyadi marque incontestablement l'apogée de cette impressionnante action qui, en d'autres circonstances, eût certainement abouti à la reconstitution politique du peuple roumain de Transylvanie. Issu d'une famille de combattants, Iancou Voda — ainsi que l'on dénommait parfois Hunyadi — groupa autour de lui tout ce qu'il y avait de plus vigoureux dans le mouvement militaire de la Hongrie orientale. Il remporta, sur les Turcs, des victoires éclatantes et mit les chefs des magnats terriens de la Hongrie occidentale en une grande infériorité morale. Tour à tour il occupe les plus hautes dignités, qui lui assureront non seulement la direction militaire, mais encore une prépondérance politique toujours croissante. En 1438 il est « ban » de Severin, en 1441, « comes » de Timish et commandant de la forteresse de Belgrade, — la *Porte de l'Europe.* Mais les victoires se suivent. Corvin ne conduit pas seulement une croisade, mais aussi une grande révolution. Car voilà qu'une année plus tard, le représentant militaire de la petite noblesse transylvaine est *Voévode de l'Ardéal.* Ce fait était doublement important: parce qu'il donnait à la Transylvanie un voévode d'origine roumaine et parce que celui-ci était en même temps désireux de plus de justice. Les Roumains des trois voévodats — Ardéal, Moldavie et Valachie — vivront, maintenant, un moment d'impressionnante unité militaire. Des traités d'alliance seront conclus, des amitiés puissantes se noueront, des plans grandioses seront élaborés.

Dans le traité conclu, le 11 février 1450, entre Iancou Corvin et Bogdan II, Prince de Moldavie, les deux voévodes se promettent une aide fraternelle. «*Que mon pays et ton pays,* écrit le Moldave au Transylvain, *ne constituent désormais plus qu'un seul pays* ».

Après le mort du roi de Hongrie, Iancou Voda atteint au plus haut échelon de sa carrière: il devient régent de la Sainte Couronne, c'est-à-dire qu'il exerce, dans toute leur plénitude, les pouvoirs des rois magyars. On peut dire maintenant que le centre politique du royaume hongrois se déplace de l'ouest vers l'est, c'est-à-dire de Budapest à Alba-Iulia. Désormais les armées des trois pays-roumains sont vues partout ensemble, dans les montagnes, sur le Danube, au delà du Danube et sur les rives de la mer, de Cetatea Albă à Kilia, jusqu'à Belgrade. *Les Roumains défendent, toutes forces unies, les voies vers le centre et l'Occident de l'Europe.*

A la mort du héros, on a pu mesurer la force militaire de la petite noblesse orientale, basée en premier lieu sur les milices roumaines. et sur les Szeklers. Son parti occupait les positions les plus importantes, forteresses et châteaux et comprenait les plus grandes et les plus vigoureuses personnalités politiques et militaires du royaume. Parmi les premières nous citerons Mihail Silaghi, son beau-frère, et, parmi les autres, Pavel Chinezu [1]), vainqueur des Turcs dans la bataille de Câmpul Pânii, un vrai héros, célèbre aussi pour sa force herculéenne (il marchait au combat en brandissant deux épées).

Ce parti était tellement fort à la mort de Iancou Voda que, bien qu'ayant à lutter avec des compétiteurs tels que l'empereur Frédéric III d'Allemagne et le roi Casimir de Pologne, il n'en fut pas moins victorieux, la Sainte Couronne revenant à Mathias, fils de Iancou. Ainsi, grâce à des luttes qui durèrent près d'un siècle en vue de la défense de l'Occident, le mouvement militaire des kneaz de Transylvanie, poussé par la volonté héroïque de quelques grandes familles roumaines — véritables dynasties — a réussi à détenir les postes de commandement politique du Banat, de la Crisana et de la Transylvanie, à réaliser, pour de nombreuses années, *l'unité militaire* avec la Moldavie et la Valachie, pour finir par conquérir la Couronne elle-même.

Tout comme son père, Mathias Corvin fit de grands efforts pour rétablir l'équilibre social de la Hongrie et arrêter le processus d'asservissement, vers lequel poussait aveuglément le parti des grands féodaux. Son souvenir est conservé dans ce proverbe: « *Mathias est mort et, avec lui, la justice* ».

Il n'oublia pas, non plus, ceux du sein desquels s'était élevé son père. A la Diète de Seghedin, il prit une série de mesures destinées à améliorer la position sociale des paysans roumains. En 1479 il affranchit les prêtres roumains du Maramouresh d'obligations fiscales tandis qu'en 1481 il exonérait les Roumains de Hongrie de la dîme et d'autres charges qui leur avaient été imposées par le clergé catholique [2]).

Tout comme les autres rois de Hongrie, Mathias Corvin utilisa les Roumains à la défense du Danube contre les Turcs. Les forteresses et les régions plus menacées furent confiées aux milices transylvaines, c'est-à-dire aux Roumains et aux Szeklers. En 1478 le roi

---

[1]) Dr. George Popoviciu, *op. cit.*, p. 199—205.
[2]) Dr. George Popoviciu, *op. cit.*, p. 200—201.

désigna comme « comes » de Timişoara et « ban » de Severin, le valeureux Pavel Chinezu, le plus remarquable des officiers roumains se trouvant, à cette époque, au service de la Couronne de St. Étienne. Pendant un quart de siècle — jusqu'en 1494 — Pavel Chinezu fut le chef réel du mouvement militaire de l'est. Il mena de nombreuses guerres dans lesquelles il fut, sans exception, toujours vainqueur. Son souvenir est conservé dans de beaux chants populaires et dans les chroniques de l'époque. Parlant de lui, Istvánffi dit: « *Pendant 25 ans il exerça le commandement sur Timisoara et les autres forteresses de la Basse-Hongrie et, chose rare et étonnante, le sort ne lui fut jamais contraire* » [1]).

Après la mort de Mathias Corvin, Pavel Chinezu et les organisations militaires roumaines continuèrent d'assumer la responsabilité de la frontière vers la Turquie. Le parti des Corvin, qui détenait des centaines de cités, villes et bourgs (400 environ) et qui disposait de troupes très expérimentées, continua à dominer la vie militaire de la Hongrie. Le fait que les magnats magyars rejetèrent une fois de plus, par la Diète de 1492, toute obligation de guerre en dehors des frontières du pays, y contribua évidemment. Pourtant, à la mort du roi Mathias Corvin, le parti adverse réussit à empêcher l'accession au trône de son fils Jean et à mettre fin ainsi à la carrière royale de cette dynastie militaire d'origine roumaine. Celui-ci se contenta de la possession des régions comprises entre la Drave et les rives de l'Adriatique où, à cette époque, vivait encore — ainsi que le reconnaît Istvánffi — une importante population roumaine (Erant in eo Illyrici tractu complures Italici atque Romani sangvinis proceres). Il mourut en 1504 — il n'avait que 35 ans — laissant, lui aussi, le souvenir d'un valeureux défenseur de la Hongrie contre les Turcs. Il est juste de souligner que pendant la guerre de 1502 — poursuivie avec l'aide de Venise — l'armée qui défit les Turcs dans les vallées de la Bosnie était composée de troupes du Banat (commandées par le « comes » de Timisoara) et de Transylvanie commandées par leur voévode. La noblesse de l'Occident se réservait pour les intrigues de politique intérieure et pour la vie de confort et de satisfactions subtiles comme à la cour des Princes italiens. Mais le luxe et l'éclat de ceux-ci étaient nourris par une bourgeoisie riche et entreprenante, alors que la noblesse hon-

[1]) Dr. George Popoviciu, *op. cit.*, p. 205.

groise ne disposait que des revenus de la production agricole et de ceux qu'elle levait aux dépens des populations asservies. Ces dépenses disproportionnées aux revenus aboutirent à une fiscalité excessive aux dépens des sujets ; c'est ici que se trouve l'origine de la persécution déchaînée contre la propriété moyenne de l'est — de la Transylvanie et du Banat — surtout contre les propriétés des Seklers et des Roumains. Mais c'était précisément sur les Seklers et les Roumains que la force militaire offensive et défensive de la Hongrie orientale s'était appuyée pendant des centaines d'années.

Ce fut surtout après la mort de Mathias que la persécution sociale ne connut plus de bornes. Des régions entières du Banat et de la Transylvanie, qui avaient sacrifié trois générations pour la défense du Danube, furent frappées sans pitié. Les conséquences de cette action irréfléchie furent terribles. A la veille de la plus grande expédition ottomane contre Bud et Vienne, au début du XVI[e] siècle, un nouvel appel désespéré fut fait aux Roumains et aux Seklers. Mais les masses armées, au lieu de marcher vers les frontières, tournèrent leurs armes contre la grande féodalité. Ce fut la rébellion dite de Dosza, après laquelle — à la première attaque turque — la Hongrie s'effondra. Désormais, la Transylvanie devient une grande principauté et — délivrée de la domination du royaume magyar — elle entretient des liens politiques de plus en plus étroits avec l'État moldave et l'État valaque. Ces liens aboutiront insensiblement — en dépit des différences de race, de classe ou de régime politique — au projet de reconstitution de la Dacie pour la réalisation duquel ont combattu, avec une même ardeur, les plus grands des princes moldaves, transylvains et valaques (Pierre Rareş, Sigismond Bathory, Michel-le-Brave, Radu Mihnea, Gabriel Bethlen et tant d'autres):

La tradition d'indépendance dont ils jouirent dans leurs rapports avec la Hongrie ne s'est jamais éteinte dans l'esprit des Transylvains. Lorsque les Habsbourg eurent défait les Turcs et, supprimant le pachalik de Bude, demandé la restauration du royaume magyar — auquel ils voulaient annexer la Transylvanie — la diplomatie transylvaine s'y opposa de toute son énergie, prouvant avec force que la Transylvanie avait reconnu par le passé — en vue des grands intérêts de la solidarité chrétienne — la suprématie de la couronne de St. Étienne, mais que ce fait ne l'avait pas

empêchée de demeurer un Etat libre, indépendant... (compars regi sed libera).

Tous les traités conclus avec l'Autriche reflètent l'ancien fond d'adversité magyaro-transylvain. Le diplôme de Léopold Ier, en 1691, la résolution de 1693, la Sanction Pragmatique, ainsi que le Décret impérial de 1790, contiennent des articles et des alinéas qui proclament, le plus catégoriquement possible, l'ancienne indépendance de la Transylvanie vis-à-vis de la Hongrie (per se subsistens, et ab alio regno independens Principatus Transilvaniae) [2]. Dans un autre alinéa, très significatif, l'Autriche s'oblige à consulter les Transylvains quant à leurs rapports internationaux et « *notamment à la nomination des agents des deux Principautés* » [3]. C'est une garantie de plus que les Transylvains prenaient afin de s'assurer (pendant leur union avec l'Autriche) les relations normales avec les Principautés Roumaines.

C'est toujours dans les traités conclus avec les Habsbourg que la Transylvanie transmit à l'Autriche ses anciens litiges territoriaux à la frontière de la Hongrie. Il s'agit des districts de la vallée de la Theiss qui avaient été injustement incorporés, autrefois, à la Hongrie: « *Que l'on fasse justice aux justes revendications qu'ont les Transylvains en Hongrie* » [4]. Mais l'union avec l'Autriche inspira aux Transylvains la crainte de ne pas arriver à nouveau sous la suzeraineté magyare. Un article spécial tâchait d'écarter ce danger: « *Que la Transylvanie ne soit jamais obligée d'être incorporée à la Hongrie* » [5]. Si à l'ouest la Transylvanie a gardé avec tant d'acharnement son indépendance, à l'est, au contraire, elle a été constamment disposée à se réintégrer à l'unité de l'ancienne Dacie.

VICTOR PAPACOSTEA

---

[1]) Parmi ceux qui ont contesté les prétentions de la Hongrie sur la Transylvanie — en 1684 — soutenant énergiquement que celle-ci n'avait jamais appartenu à la Hongrie, il faut mentionner le roi polonais Sobieski. Dans son argumentation, le roi exprime fidèlement le point de vue des milieux politiques transylvains. Cf. I. Moga, *Rivalitatea polono-austriacă şi orientarea politică a Ţărilor Române la sfârşitul secolului al XVII-lea,* Cluj 1933, pp. 120—121.

[2]) Al. Papiu Ilarian, *Independenţa constituţională a Transilvaniei.*

[3]) *Ibid.*

[4]) *Ibid.*

[5]) *Ibid.*

AUTOUR DE DEUX RAPPORTS INÉDITS SUR CARAGEÀ ET CALLIMACHY

Les pages qui suivent et qui s'intitulent pompeusement « Rapport » n'ont rien d'un véritable rapport, à moins de désigner ainsi les délations intéressées du Phanar dont l'écho arriva plus d'une fois jusqu'aux bords de la Seine. Par la force des choses ce genre de littérature tient à la fois du plaidoyer et du réquisitoire. Dans les deux pièces [1]) qui nous occupent il s'agirait plutôt d'un réquisitoire, pesant de tout son poids sur le Prince J. Carageà, « homme perfide et ennemi du nom françois », son collègue de Moldavie n'étant accusé que de fautes vénielles en comparaison. Tels quels ces « rapports » sont précieux car ils permettent de surprendre le genre de travail souterrain qui est à la base de bon nombre d'informations officielles, acceptées comme parole d'Evangile par ceux qui ont la superstition du document écrit. Enfin pour qui sait lire entre les lignes ils ne manquent pas d'un certain pittoresque.

La forme en est bizarre. La rédaction pleine de surprises est tantôt aisée, tantôt semée de perles comme celles-ci: « Carageà lui fit le plan pour arriver à son but. Le caractère violent... et la haine... augmentèrent les questions et les menaces d'une manière insolente. L'influence russe a eu lieu sur la Turquie. Les Morouzi ont intrigué auprès de M. Italinsky que (?) peu de temps ensuite Alexandre... écrivit une lettre. Carageà a été employé par Aleth pour aider dans tout ce qu'il pourroit par ses amis les Janissaires. Il garde encore la rancune contre la France. Il insinuoit... des idées défavorables contre la nation. — Haleth quoique publiquement se fasse voir ami des Français, cependant il se joue d'eux... etc. — Il a cherché de se justifier. — La source d'avoir les pièces

[1]) Dépôt des Affaires étrangères (de France), *Mémoires et Documents*, vol. 13. (Fonds Turquie), pièces 15° et 16°, ff. 255 et sqq.

Russes et Anglaises. — Fonton n'a non seulement voulu le recevoir.— On ne peut pas douter d'un seul instant. — Sans dire ni du bien ni du mal pour les Français. — La manière avec laquelle... etc. — Le général lui écrivit une lettre très serrée... — Pour pouvoir traiter lui en personne... Envoyer d'après l'étiquette à remercier... — Ayant été d'après l'usage à complimenter Callimaky... Il... intrigua jusqu'à faire décapiter Suzzo neveu du prince et mari de la femme... » etc.... Le verbe « remplacer » est tantôt pris dans son vrai sens, tantôt dans celui de « remettre en place, réintégrer ». La syntaxe parfois bizarre, l'emploi défectueux du pronom personnel, tantôt absent, tantôt rejeté dans la phrase suivante ou remplacé par un « et » intempestif, le passage si gauche du passé defini au passé indéfini ménagé par d'innombrables « ensuite » destinés semble-t-il à marquer l'écoulement du temps, mais ne réussissant qu'à interrompre le fil du discours en accentuant d'avantage l'hiatus, mille particularités évidentes prouvent abondamment que l'auteur du texte employait une langue qui n'était pas la sienne. Par contre l'existence de passages entiers d'un tour heureux donne fort à penser. L'orthographe des noms propres n'est pas constante. Les noms de Beauchamp et Haleth sont rendus différemment à quelques lignes de distance seulement. Ne peut-on se demander en présence de cette curieuse marqueterie s'il n'y faut voir l'ouvrage de deux personnes distinctes, d'un niveau culturel différent? Il s'agirait donc d'un texte correctement conçu mais annoté et remanié par une plume moins habile, soucieuse seulement de faire entrer dans le texte certaines notes explicatives. Par exemple celles touchant les nominations des princes de 1806, etc. En isolant certaines de ces interpolations on arriverait à une rédaction plus naturelle et plus probable. On verrait donc que toute la première partie du rapport, de beaucoup la plus importante, est une illustration de l'énoncé liminaire: « Carageà... ennemi du nom français... ». On cite à l'appui son rôle dans les persécutions subies par les Français de Constantinople lors de la campagne d'Egypte, et l'épisode Beauchamp dûment dramatisé pour mieux faire ressortir toute la scélératesse du personnage.

A la scène dramatique et vivante succède une sorte d'exposé historique coupé d'innombrables parenthèses, tout en retours et en repentirs, destiné à retracer le cours des evènements, tant en ce

qui concerne les intrigues du Phanar (action des Morouzi, déposition et nomination des Soutzo) que la politique du Général Sebastiani et les deux révolutions du Sérail. Aucune clarté dans cet exposé où l'auteur confond à plaisir les actions d'Ipsilanti, des Morouzi et de Caragea afin d'attribuer à ce dernier toutes les initiatives contraires à la France. Un seul fil d'Ariane dans ce labyrinthe — le dévouement des Soutzo à la cause française. Enfin la troisième partie plus homogène expose les intrigues qui amenèrent la nomination de J. Carageà injustement préféré à Alexandre Soutzo, fidèle ami de la France. Comme pour clore cette démonstration, surgit à nouveau l'axiome initial, rappelé aussi dans l'exposé historique (« Caradja avoit une haine invétérée contre le nom françois ») proclamé triomphalement cette fois: « D'après tout ce récit on ne peut pas douter d'un seul instant (sic) que Caradja ne soit pas ennemi du nom françois ». C'est le « quod erat demonstrandum ». Normalement le mémoire devrait s'arrêter là, d'autant plus que le rapport jumeau concernant Callimachy finit sur la même note. Mais une sorte de post scriptum énumère complaisamment de nouveaux griefs: 1) la correspondance de Caragea avec les agents russes et anglais de Constantinople, 2) ses sentiments pour son prédécesseur C. Ipsilanti, 3) sa lettre présumée au Prince Mavrocordat réfugié en Russie dès janvier 1787. En comparant entre eux les deux rapports on remarque mieux le remaniement subi par le premier qui se trouve enrichi d'un début et d'une fin également postiches. Le but du rapport est évident: desservir les princes de 1812 et rappeler les sacrifices des Soutzo. Mais pourquoi cette composition hybride et à quel moment la situer?

Deux formules peu communes nous donneront le point de départ. Ce sont « ennemi né du nom françois », et « il a fasciné les yeux des ministres ». Ces propres termes ne les retrouve-t-on pas ailleurs, et dans la bouche même des membres de la mission française de Constantinople? M. de La Tour Maubourg chargé d'affaires de France traite dans l'une de ses dépêches l'un des Moruzi d'« ennemi déclaré du nom françois» [1]), s'emportant plus tard contre les «Grecs Morouzi si habiles à fasciner les yeux en Turquie » [2]). Le vice-consul

[1]) Hurmuzaki, *Documente privitoare la Istoria Românilor.* Supl. I², 531 — dép. du 19 Dec. 1808.

[2]) *Ibidem*, p. 559 — dép. du 10 Mars 1810.

de Bucarest J. Ledoulx ne manquera pas à son tour de dénoncer à grands cris « le Voïvode Caradja ennemi né du nom françois *comme le dit M. Ruffin* ». Voilà qui devient intéressant. Car l'auteur anonyme du rapport « en appelle » (lui aussi) « au temoignage de M. Ruffin » en évoquant les mauvais traitements infligés en 1798 aux Français de Turquie. Et le consul Ledoulx avait evoqué ce même temoignage dans son violent conflit avec le prince J. Carageà. Quel est donc ce M. Ruffin qui agit en qualité de Chargé d'Affaires jusqu'à l'arrivée du General Brune, faisant dans plus d'une circonstance figure de chef de mission, et qui aux dires de certains historiens [1]) inspirant la conduite du General Sebastiani « soutint... au moment décisif la fermeté de l'Ambassadeur prête à faillir... et... décida les chefs des uhlémas et des janissaires à repousser les insolentes demandes de l'amiral anglais... » [2]) et qui enfin sut

[1]) Armand Lefebvre, *Histoire des Cabinets de l'Europe, pendant le Consulat et l'Empire*, 1800—1815, II ed., t. 3. p. 51-6 (Arrivée de Sebastiani à Constantinople en 1806). Un homme que tous les historiens, soit légèreté ou ignorance, ont eu le tort de laisser dans l'ombre, M. Ruffin, concourut hardiment aux résolutions hardies de l'Ambassadeur. Un long séjour à Constantinople lui avait donné une connaissance approfondie de tout le personnel du gouvernement turc. Il était initié à toutes les intrigues de Péra et du Sérail. Il avait en quelque sorte le tarif de toutes les consciences, et il savait manier avec la même habileté les affaires et les hommes. Il n'était pas seulement un agent laborieux et plein de zèle: il était sous des apparences modestes un diplomate très pénétrant. Personne ne connaissait mieux que lui la politique du Levant, etc. Il savait à quel point la situation des Anglais à Constantinople était compliquée d'embarras, etc., et il inclinait à penser que la meilleure manière de braver leurs menaces était de les mettre au défi de les exécuter. Lorsque le jeune Général improvisé ambassadeur par Napoléon arriva à Constantinople, ce fut M. Ruffin qui l'entourant des lumières de son expérience guida ses pas à travers le dédale des intrigues qui chaque jour se croisaient en tout sens à Péra. Ce fut lui qui au moment décisif soutint la fermeté de l'ambassadeur, prête à faillir, et décida les chefs des uhlémas et des janissaires à repousser les insolentes demandes de l'amiral anglais.

... Soutenus, enflammés par les excitations de l'ambassadeur de France et de M. Ruffin, Selim et ses ministres étaient décidés à se jeter dans les hasards d'une résistance désespérée. Le Général Sebastiani et M. Ruffin en décidant la Porte a faire bonne contenance, devaient déjouer le hardi dessein de l'amiral anglais, et dans cette circonstance ils ont montré bien plus d'esprit encore que d'audace.

[2]) Il s'agit de l'ultimatum de l'amiral Duckworth et de sa démonstration aux Dardanelles qui eut lieu le 19 février 1807. Pour le détail v. Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reiches in Europa*, VII, p. 429 et sqq.

couronner assez glorieusement sa longue carrière, en arborant au Palais de France le drapeau tricolore à la nouvelle du retour d'Elbe?

A lire la notice qui lui est consacrée dans la Nouvelle Biographie Universelle [1]) qui nous le montre né en 1742 à Salonique, formé

[1]) *Biographie Universelle:* Ruffin (Pierre Jean Marie) diplomate fr. né à Salonique le 17 Août 1742, mort à Constantinople le 19 janvier 1824. Son père, premier drogman de la nation française à Salonique l'envoya de bonne heure à Marseille, puis à Paris où après avoir fait son éducation aux frais de l'état, il apprit les langues orientales sous Petis de la Croix, Cardonne et Legrand. M. de Massiac ministre de la Marine le fit en sept. 1758 attacher à l'ambassade de Cnople. En 1767 il accompagna comme interprète le baron de Tott en Servie; mais il tomba entre les mains des Russes qui le conduisirent dans la citadelle de Petersbourg et l'y retinrent quelque temps prisonnier. Rendu à la liberté, il vint à Paris et fut renvoyé en 1770 à Constantinople en qualité d'interprète du roi, mais en 1774 on le rappela pour remplir dans les bureaux des affaires etrangères les fonctions de secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, et c'est lui qui jusqu'en 1779 fut spécialement chargé de toute la correspondance avec la Turquie, les regences barbaresques et les puissances de l'Inde. Nommé en 1784 professeur de turc et de persan au Collège de France, il reçut en 1787 des lettres de noblesse, et fut chargé l'année suivante de négocier avec les ambassadeurs de Tippo Saïb. Le gouvernement republicain le renvoya en 1794 à Constantinople comme premier secrétaire interprète; mais il se trouvait chargé d'affaires lorsque l'invasion de l'Egypte vint compliquer sa situation. Enfermé au château des Sept Tours le 2 sept. 1798 il y tomba malade et ne dut la vie qu'aux bons soins de sa femme, et de M. de Lesseps son gendre qui avaient obtenu d'être renfermés avec lui. Il ne recouvra la liberté qu'en 1801, et quoique sans caractère public, il rendit de très grands services aux Français et seconda Sebastiani et Brune dans leurs négociations pour ramener la paix entre la Porte et la France. Nommé Conseiller d'ambassade (1804) et premier secrétaire de légation (1805) il parvint à triompher du mauvais vouloir du divan qui dans les communications officielles persistait à refuser à Napoléon les titres de Padischah et d'Imperator. En l'absence de l'ambassadeur il était en 1815 chargé d'affaires quand après le retour de l'île d Elbe il fit arborer le drapeau tricolore sur le palais de l'ambassade. On lui tint rancune de ce fait et il fut disgracié par les Bourbons. Toutefois en 1818 malgré son age et ses infirmités on le rappela aux affaires, et à sa mort il comptait 66 années de services diplomatiques. On ne connait de lui qu'une traduction en Arabe d'une *Adresse de la Convention au peuple fr.* du 18 vend. an III (Paris, 1795 in fol.) mais il existe de Ruffin au depôt des Aff. étr., plusieurs mémoires sur des sujets importants. (L'auteur de la notice se trompe. Ce n'est pas en Serbie mais en Bessarabie qu'il fut envoyé. Malade de la dyssenterie, venu à Iassy pour s'y soigner, il tomba aux mains des Russes qui le prirent prisonnier. V. à ce sujet Hurmuzaki. Supl I, 773, 787, 802-3, 806, 823, 863-4, 902).

à Paris, envoyé comme interprète à Constantinople, puis avec le Baron de Tott en Crimée, prisonnier des Russes à St. Petersbourg, Interprète du Roi à Paris, professeur au Collège de France, en même temps chargé des négociations avec les Ambassadeurs de Tippoo Sahib, enfin renvoyé à Constantinople en 1794 en qualité de premier secrétaire interprète faisant office de Chargé d'Affaires pendant la crise de 1798 [1]), enfermé aux Sept Tours et y attendant trois ans sa délivrance, très au fait des intrigues du Phanar, secondant hardiment Sebastiani, enfin quittant la scène sur un geste de défi, qui ne verrait dans ces vicissitudes les avatars d'un aventurier de forte trempe, menant sa barque au gré de son vouloir? Mais pour qui descend au détail de ces aventures et parcourt sans idées préconçues ses longues dépêches diplomatiques, son image se profile nettement et sans équivoque. Digne, sincère, honnête, aussi entier dans ses idées que dans ses sentiments, plein d'une haute opinion de ses devoirs et de son rôle, ferme dans le malheur et opiniâtre dans ses rancunes, le citoyen Ruffin fut beaucoup plus le jouet des circonstances que l'artisan de son destin. Ses deux captivit's ne le choisirent pas particulièrement pour victime, mais fondirent sur lui par la suite d'une sorte de hasard. Il était aussi peu responsable de sa maladie qui le fit tomber aux mains des Russes à Iassy, qu'il ne le fut de l'expédition d'Egypte qui amena son emprisonnement aux Sept Tours. En arborant le drapeau tricolore au retour de l'île d'Elbe il ne croyait pas sortir de son devoir, mais le suivre à la lettre. Pas un instant sa conduite ne s'égare des voies toutes tracées [2]). Sa bonne foi est si transparente qu'on y suit la trace visible des intrigues agissant sur lui à son insu. Car

[1]) Lors de la campagne d'Egypte et de la guerre franco-turque.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I^3, 403 (Lettre de C. Stamaty au citoyen Méhée attaché aux Affaires Étrangères, 21 dec. 1795). . . . Je t'atteste que Ruffin est un royaliste enragé et catholique jusqu'au fanatisme, qu'il n'a obtenu cette place que pour s'éloigner de France, ne pouvant émigrer comme il le désirait. Le reste de la Légation, particulièrement les petits drogmans méritent un épurement complet. J'observe encore que nos drogmans ne savent pas le grec ou ils le parlent très mal, et on sait que le premier interprète du Grand Seigneur qui est le pivot de la politique, et les Princes de Valachie qui dirigent le conseil des affaires étrangères sont des Grecs et traitent tout dans cet idiome. . .

On dit Verninac très lié avec Mouradgea, arménien de nation, actuellement ambassadeur de Suède auprès du Gr. Seigneur. Est on sûr de Mouradgea?. . .

il n'était ni homme d'action comme Sebastiani, ni homme d'intrigue comme ses collaborateurs, mais homme d'étude. Entre deux catastrophes il travaillait au lexique qu'allait publier un de ses jeunes élèves. Pendant sa captivité aux Sept Tours il se souvint d'être professeur des langues orientales et se mit paisiblement en devoir d'enseigner le turc à son compagnon de captivité — Kieffer — qui allait s'en souvenir avec émotion dans la préface de son dictionnaire [1]. Il faut croire que les disciples étaient rares même dans ces circonstances, car le citoyen Kieffer dut servir également d'élève à son autre co-détenu — Dantan — premier drogman de l'Ambassade de France. Après trois longues années un autre élève, mais du fils de M. Ruffin cette fois, allait apporter aux Sept Tours la nouvelle de la delivrance. Ce fut « M. Negri... le digne secrétaire du prince Callimaky ». Notre Ruffin touché de cette marque de sympathie devait s'en souvenir toute sa vie. Mais avec quelque pédanterie,

---

(Cette dénonciation s'explique par la mauvaise humeur du remuant C. Stamaty qui s'agitait auprès de tous les représentants de la Nation pour être nommé Consul dans les Principautés. Le premier obstacle à ce beau plan était que ce candidat étant « raya » ne pouvait occuper un pareil poste. C. Stamaty invoquait l'exemple de Mouradgea et de M. « Manolake I, drogman de la Prusse et plusieurs autres qu'il serait trop long de rappeler ici ». Sur ses manœuvres et son succès illusoire v. Hurmuzaki, *Suppl.*, I² et Hurm., XVI.

[1]) *Dictionnaire Turc-Français*, p. T.X., Bianchi et J.D. Kieffer, Paris, MDCCCL. Préface, p. IX: « Préparées à Paris par M. Kieffer les feuilles de ce Dictionnaire étaient à toutes les occasions portées par les courriers du Ministère à Constantinople, d'où M. Ruffin alors chargé d'affaires dans cette capitale les renvoyait à Paris avec les corrections et additions qu'il avait jugé à propos d'y faire.

p. X: M. Kieffer partagea en 1798 avec M. Ruffin, alors chargé d'affaires de France, une captivité de trois années au château des Sept Tours. Il s'établit alors entre M. Kieffer et ce respectable Nestor de l'Orient dont les vertus, les talents et les services honorent le plus la diplomatie française dans ces contrées, des rapports journaliers qu'une estime mutuelle rendit de jour en jour plus intimes. Pendant cette captivité les leçons continuelles de M. Ruffin et celles de M. Dantan, l'un des interprètes les plus instruits de l'ambassade initièrent bientôt M. Kieffer à la connaissance approfondie de la langue turque.

p. XV: Plusieurs de ces articles nous ont paru d'autant plus utiles qu'ils sont le fruit du savoir et de la vieille expérience de M. Ruffin, diplomate et homme de bien, dont le nom seul rappelle tant de services à la France, et qu'un séjour de plus d'un demi-siècle en Turquie mit à même d'acquérir une connaissance théorique et pratique si étendue et si approfondie de la langue, des usages et du vrai caractère des Ottomans.

car ses préoccupations didactiques avaient quelque peu déteint sur son style. Au beau milieu de ses dépêches, parfois même en proie aux plus vives émotions son démon se réveillait en lui et lui dictait des phrases comme celles-ci: « Les princes Callimaky... peuvent être cités parmi les Grecs comme *l'exception unique qui en style de grammaire ne fait que confirmer la règle générale* » [1]). En parlant des arrestations de 1798: « Carageà ne figure-t-il pas dans cette scène atroce, non seulement comme simple colporteur d'une mesure de vexation inouïe, et *dont le nom même était un néologisme dans l'idiome turc* » [2]). On comprend moins bien ce qu'il veut dire quand il annonce qu'un certain médecin grec des îles, — Tipaldo — ennemi des Morouzi et rallié à la faction française, poussant ses intrigues dans le Phanar, poursuit sa croisade si agréable à Ruffin « par haine, par instinct d'immoralité » (?) [3]).

En somme, sa détention avait été une simple retraite studieuse. Son arrestation lui avait été notifiée dans des formes assez polies après qu'on lui eût offert une tasse de café turc [4]). Les consuls français de Turquie et des Principautés n'avaient essuyé aucun mauvais traitement quoiqu'en dise le jeune Parant [5]) tout gonflé du sentiment de son importance. Quelques uns avaient été — il est vrai — embarqués un peu vivement pour les villes de la côte d'Asie, lieux d'exil somme toute supportables. Les Français de Smyrne et des Echelles d'Orient avaient été arrêtés sans incidents selon les dispositions prises d'accord par Ruffin et Ipsilanti au début de la crise de 1798 [6]). Mais les malheureux ouvriers enfermés dans la prison de l'Arsenal, ou enchaînés aux galères, et y souffrant mille morts, n'avaient dû leur salut qu'aux bons offices de l'Interprète d'Espagne — le sieur Duval [7]) peut-être le même qui fut soupçonné

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 310.

[2]) Hurmuzaki, *Doc.*, XVI, 987.

[3]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 310.

[4]) N. Iorga, *Geschichte des Osmanischen Reichs*, V, 133: Ruffins Verhaftung war mit ausgesichter Höflichkeit ausgeführt worden: nach Anbietung eines Kaffecs wurde ihm die Kriegserklärung vom 1 Rebiulewel vorgelesen und 800 Janitscharen begleiteten ihn zum Kerker der Sieben Türme. Eine Frau die den giaur... beschimpfen wollte wurde gezwungen davon abzulassen (Pouqueville, II, 70).

[5]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 213.

[6]) *Ibidem*, p. 293-4.

[7]) Hurmuzaki, *Suppl.*, , 566. I²

en 1794 de favoriser les plans du ci-devant Ambassadeur Choiseul Gouffier [1]) et qui put émigrer à sa manière en passant au service de l'Espagne.

La race des drogmans pouvait avoir du bon. Le savant Mouradgea d'Ohson devenu Ministre de Suède au grand scandale de tout Péra qui l'enviait secrètement, demeura fidèle à ses sentiments pour la France. Tel il avait été pour le jacobin Descorches et l'honnête homme que semble avoir été Verninac, tel il se montra à l'égard de Ruffin, s'employant vainement auprès du gouvernement turc sans pouvoir obtenir que les Français de Turquie ne fussent pas inquiétés, malgré toutes ses assertions que l'action d'Egypte n'était pas dirigée contre la Sublime Porte [2]). Mais celle-ci ayant pris son temps pour se renseigner, et n'arrivant pas à mettre d'accord les réponses que lui donnaient le citoyen Ruffin à Constantinople et le trop rusé Talleyrand à Paris [3]), avait enfin pris son parti et déclaré la guerre le 4 sept. Ruffin et la mission française étaient retenus comme otages ou prisonniers, cela revenant au même. Mais ce qui constituait pour Ruffin l'abomination de la désolation, c'était la mainmise du gouvernement turc sur tous les papiers et dépôts précieux de la chancellerie du Palais de France, les saisies sauvages, et le Palais lui-même livré aux mains des Anglais, les nouveaux alliés de la Porte. Les mauvais traitements auraient à la rigueur eu un sens, mais la stupide destruction de ces archives si précieuses à tant de sujets de la République l'emplissait d'une sainte colère. Longtemps après en songeant à ces détestables mesures il écumait

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 88.

[2]) Pour le rôle si important de Mouradgea dans tous les pourparlers entre la Porte et Descorches qui ne put obtenir qu'elle reconnaisse la République v. Zinkeisen, *op. cit*, VI, p. 880 et sqq. Pour son action en 1798 v. *ibidem*, VII, p. 71 et sqq. Pour son rappel demandé par la Porte, p. 755. A la solde de l'ambassade de France *ibidem*. A l'occasion de la saisie des papiers de l'ambassade on en trouve les preuves.

[3]) Ruffin avait expliqué la campagne d'Égypte par la nécessité de punir les vexations commises par les Mamelouks contre les négociants français, et par l'obligation de porter un coup mortel au commerce anglais en lui coupant la route des Indes. Talleyrand eut l'idée de transformer l'expédition de Napoléon en une sorte de croisade contre l'île de Malte qui appartenait comme on sait aux chevaliers de l'ordre, croyant flatter en cela les sentiments de la Porte. Cette contradiction éveilla des soupçons. V. Zinkeisen, *op. cit.*, VI, 884.

encore. On pouvait le mettre en fureur rien qu'en lui parlant de C. Ipsilanti. Car celui-ci avait mis une sorte de zèle à ne point tenir ses promesses, et son agent, I. Carageà entrait pour une bonne moitié dans cette haine. Et non seulement dans la sienne.

La mission de France comprenait outre son personnel supérieur toute une pléiade d'astres mineurs servant d'interprètes, constituant toute une clientèle d'agents plus ou moins avoués, rendant des services assez vagues en échange d'une protection d'autant plus précieuse qu'elle était plus myope à leur égard. Il n'était pas strictement nécessaire d'être né citoyen français pour entrer dans cette confrérie. Les membres se recrutaient parmi cette foule bigarrée [1]) d'où sortaient tous les drogmans d'ambassade et de consulat, nés au Levant de parents levantins, se réclamant du gouvernement français, nourris et élevés à l'ombre des légations pour y remplir certaines missions, mais appartenant de par mille fatalités à cette internationale incertaine et flottante des Francs d'Orient groupés

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I³, 65 sqq. (Mémoires de Langeron). *Projet présenté à l'Empereur Nicolas I* etc. (écrit en 1826). P. 72: Il n'existe pas sur la terre une race de scélérats plus immonde que les Fanariottes. Ce sont les intermédiaires, les fauteurs, les instigateurs, et souvent les exécuteurs de tous les crimes qui se commettent journellement à Constantinople par un Gouvernement sanguinaire où nulle idée de morale ni de religion ne vient tempérer la férocité de ses agents... etc.. On croira difficilement qu'il puisse exister une race de scélérats plus infâme: il en existe cependant une encore plus immonde, ou du moins digne d'être mise en parallèle avec les fanariottes, et cette race existe aussi à Constantinople. C'est celle des Dragomans étrangers des différentes missions européennes. Ce sont des Français, des Italiens surtout dont plusieurs sont établis de père en fils depuis des siècles pour ce métier d'interprète. Ils sont de moitié dans tous les crimes des Fanariottes et ils en font qui leur appartiennent exclusivement. Ces Dragomans adorent Constantinople et les Turcs dont ils tiennent toute leur existence par le besoin que les Ministres des Puissances ont d'eux pour s'entendre avec des barbares qui ne savent et ne veulent savoir aucune langue que la leur. Mais comme ceux qui les emploient ignorent ce qu'ils disent, ils peuvent dire ce qu'ils veulent, et certainement une Puissance qui aurait conjuré la perte des Turcs on qui voudrait traiter avec eux un sujet qui pourrait les y conduire, pourrait être mal servie par son Dragoman toujours plus attaché par intérêt aux Turcs qu'à son Gouvernement. Ces gens perdraient tout si l'on chassait les Turcs de l'Europe. Ils perdraient tout... parce qu'ils ont beaucoup à perdre. Presque tous ont des fortunes énormes et ils y tiennent extrêmément: leur avarice égale leurs autres vices. (Il suffit d'avoir lu les Mémoires de Langeron pour se rendre compte qu'en écrivant ces lignes il songeait aux intrigues des Franchini et à la fortune des Fonton fort riches et avares).

non point en ghetto mais en îlot isolé, mis à l'abri des catastrophes par l'ombre d'un pavillon, peu importe lequel. Il y a une profonde analogie entre ces levantins de Pera et les Grecs du Phanar. Même souplesse, mêmes manœuvres à l'égard des maîtres turcs, souvent même jactance vis-à-vis du troupeau commun. Le but pouvait différer, l'esprit était le même. Pour dépister les tortueuses intrigues des uns, il fallait la lucidité également tortueuse des autres. Tous les moyens leur étaient bons, toutes les consciences étaient à vendre et lorsqu'on se trouvait au-dessus de certaines tentations, on soupirait d'envie de voir chez le voisin le vice récompensé pendant qu'on était tristement condamné à jouer la vertu famélique et punie. A l'instar des Dragomans de la Porte ils étaient constitués en dynasties à l'intérieur desquelles ils se distinguaient par l'appellation d'aîné, cadet etc. Jusqu'à la veille de la campagne d'Egypte l'Ambassade de France avait eu le privilège d'employer la dynastie des Fonton qui remontait jusqu'en 1688. Un de ses membres avait été ce Fonton «à l'esprit délié» vanté par M. des Alleurs dans une dépêche où il narre un trait digne de Gil Blas [1]). Devenu le factotum de l'Ambassade et son premier interprète, il coudoyait les gens en place, échangeait des propos diplomatiques avecle Dragoman de la Porte, et faisait des voyages qui inquiétaient le prince de Moldavie [2]). Il fallait peut-être qu'à la Révolution française un Fonton tournât jacobin. On voit donc Antoine Fonton «le seul drogman qui ne soit pas vendu à la faction russe» [3]), se faire reconnaître la qualité de « chef provisoire de la nation de France » « résister aux insinuations de Choiseul [4]) avec lequel il n'a jamais été d'accord » [5]), enfin sommer

---

[1]) Hurm., *Suppl.*, I[1], 595-6.

[2]) *Ibidem*, 614.

[3]) Hurm., *Suppl.*, I[2], 88.

[4]) Le comte de Choiseul Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, ayant appris les évènements du 10 Août fit savoir à la Porte qu'il ne pouvait plus représenter la France dès ce moment. La Porte secondée par les ministres des « trois Puissances du Nord » le pria de continuer à gérer les affaires de l'Ambassade jusqu'à l'arrivée de son successeur. Mais les Français de Constantinople s'opposèrent violemment à cette mesure, le chassèrent du Palais de l'Ambassade et le réduisirent à demander asile et protection à ses collègues étrangers, finissant même par déménager à Buyukdéré chez M. de Knobelsdorf, Ministre de Prusse. V. Zinkeisen, *op. cit.*, VI, 855 et sqq.

[5]) Hurmuzaki, *Suppl*, I[2], 89.

ce ci-devant ambassadeur de quitter le Palais de l'Ambassade avant l'arrivée de son successeur, et pour tout dire l'obliger de pourvoir à sa sûreté en se réfugiant chez son collègue M. de Knobelsdorff. Par quel mystérieux retour voit-on bientôt après un autre Fonton — Joseph Fonton — passer au service de la Russie en qualité de premier drogman après avoir occupé cette même place à l'Ambassade de France? Le Comte de Langeron [1]), au fait des motifs qui déterminèrent ce geste, n'en semble pas autrement surpris. Tant d'émigrés avaient pris du service en Russie que la présence de ce Français n'avait de quoi surprendre. Au moment des arrestations de 1798 aucun Fonton ne figure sur la liste des agents de France arrêtés par ordre du gouvernement. C'est qu'ils étaient déjà passés avec armes et bagages à l'Ambassade de Russie. S'il faut croire que le changement d'air a une influence bienfaisante sur la santé des individus, combien plus peut-il en avoir sur la prospérité de certaines carrières? Dès leur changement de climat les Fonton (Joseph, Pierre et peut-être Antoine) ne cessèrent de prospérer.

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[3], 155 (Mém. Langeron). Congrès de Iassy.

M. Joseph Fonton, Conseiller d'État fut nommé premier interprète de la Russie et Bézak secrétaire du congrès. Fonton était âgé de plus de 60 ans; il était français — on a vu plus haut les raisons qui l'avaient fait passer du service de France à celui de la Russie.

Personne parmi les drogmans attachés aux missions européennes ne connaissait mieux que lui l'esprit et le caractère des Turcs et des Grecs du Fanar, la manière de traiter avec eux, et ne savait leur langue plus parfaitement. C'était un diplomate sage, prévoyant, instruit, adroit, homme aimable, de bon ton; mais comme tous les drogmans, trop attaché à Constantinople qui l'avait vu naître et où il désirait finir ses jours. Il était, dit-on fort riche et passait — encore comme tous les drogmans pour être très avare. Dans un pays où tout est vénal, et où tous les Grecs ayant besoin de la protection des Cours de France ou de Russie, ne trouvent aucun sacrifice trop fort pour l'obtenir, il est très simple que Fonton ait fait un peu payer ses services: C'est un usage reçu dans les mœurs asiatiques. Mais je l'ai vu l'objet d'une calomnie plus importante. — Je dis calomnie, car je la crois tout à fait telle. Les Princes de Valachie et de Moldavie lui faisaient souvent a-t-on dit des présents considérables pour soigner leurs intérêts à la Porte, si ces deux provinces fussent restées à la Russie, Fonton eut perdu ces branches de revenu. On l'accusa publiquement pendant le Congrès de Iassy et ensuite pendant celui de Bucarest d'avoir plus favorisé le Fanar que la Russie. On a encore assuré que la Porte lui avait promis une somme très forte, lors du Congrès de Bucarest, s'il faisait borner nos frontières au Pruth à la paix. Je rapporte ces bruits quoique je n'y ajoute aucune foi, etc.

Leur appétit s'accrut. Au siècle suivant leur fortune gigantesque [1]) vit s'accréditer de sinistres légendes [2]).

Comme par une juste compensation une fois les Fonton partis, le firmament de la Mission de France s'enrichit d'une constellation rivale — celle des frères Franchini. Constellation jumelle s'il en fut. D'où sortaient ils? Mais de l'ambassade de Russie justement [3]) ou

[1]) Note du vice consul français de Bucarest — J. Ledoulx — au bas de la réponse que lui avait envoyée le Général Koutouzov touchant les contributions exigées des négociants français établis dans les Principautés. « Cette réponse » comme le déclarait Ledoulx « a été rédigée et même écrite par M. Fonton qui saisit toujours avec avidité les occasions où les Français peuvent être lésés... A Constantinople comme en Valachie... c'est un fléau que ce Français dénaturé ». La réponse de Koutuzov posait le dilemme suivant: Il s'agit de savoir si les Français « sont ici propriétaires ou locataires, et si vous voulez considérer la Valachie comme province russe ou ottomane » dans ce dernier cas «les étrangers ne peuvent se porter pour propriétaires immobiliers. La loi mahométane ne permet pas qu'ils le soient et les traités avec la Porte ne les y autorisent pas ». L'argumentation était spécieuse puisque les Principautés n'avaient jamais été des provinces .turques. Mais Ledoulx s'en prit directement à Fonton, notant rageusement: « M. Fonton est le plus fort propriétaire à Constantinople parmi les Européens. Une infinité de négociants de toutes les nations ont des propriétés. C'est donc une fausse allégation ». Hurmuzaki, *Suppl.*, I[3], 917-18.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[3], 136.

(Mémoires de Langeron).

(Mort et supplice d'Ypsilanti).

Les ennemis de l'Ambassadeur de France Sebastiani l'ont accusé d'avoir provoqué les supplices que l'on infligea a Ypsilanti *); et j'ai eu lieu de le croire. Rien ne doit étonner dans ce genre de Mr. Sebastiani.

*) Note datée de 1827. Mr. Franquini maintenant drogman de la mission de Russie et alors de la mission de France, m'a assuré que son Ambassadeur n'avait point contribué au malheur d'Ypsilanti et même avait imploré sa grâce que le Sultan lui refusa. Mr. Franquini ne m'a pas persuadé de la vérité de cette assertion. J'invite le lecteur à lire dans le Journal de la campagne de 1790 ce que je dis des Drogmans Européens à Constantinople. Les Franquini sont les plus immoraux de tous ces horribles intrigants.

C'est aussi Mr. Franquini qui m'a appris que les trésors du vieux Ypsilanti avaient été confiés à Mr. Pierre Fonton et qu'ils étaient le fondement de la fortune gigantesque de ce dépositaire infidèle. Sur ce point je crois que Mr. Franquini a dit la vérité.

[3]) N. Iorga, *Documente privitoare la familia Callimachi*, I, 103 (54), dép. du consul autrichien Timoni. Iassy le 29 août (1797).

... L'interprète russe M. Franchini, destiné à accompagner l'envoyé de Russie, M. de Tamara, vient d'arriver de Constantinople, et M. de Tamara qui a été fait conseiller intime n'attendoit que son expédition pour se mettre en route.

du moins l'un d'eux si pas les deux. Ce qui est certain c'est qu'ils figurent parmi les interprètes français deportés en 1798 [1]). Il n'en fallait pas d'avantage pour en faire des ennemis d'Ipsilanti et des collaborateurs très écoutés du citoyen Ruffin. Ils surent se faire écouter aussi ailleurs, car ils établirent entre eux une de ces bonnes ententes fraternelles qui suffisent parfois à ruiner un empire. L'un des frères — François — dit Franchini Cadet, réussit par un trait de génie à se faufiler au Ministère des Affaires Etrangères de Paris en qualité d'interprète, mais il semble qu'il dut surtout interpréter les messages de son frère Antoine (Franchini l'Aîné) rapidement promu au rang de premier drogman de France à l'ambassade de Constantinople. Franchini Cadet avait-il le don d'ubiquité? En 1803 nous le trouvons presque au même moment à Paris et à Péra. En effet au mois d'août le conseiller de légation de Prusse — Picquot [2])— mandait de Vienne à Berlin que le Prince Ipsilanti était desservi à Paris par le Franchini de Paris. Mais peu après nous trouvons les deux frères à Constantinople, pleins d'un zèle excessif [3]) s'agitant

---

I. 110... dép. de Schilling à Thugut. Iassy, 22 Dec. 1797.

... (la flotille turque ne paraîtra à Galatz qu'en avril).

Dieser Nachricht zu Folge, schickte der russ. General Consul von Severin den 19-ten des Monats den seit drey Monat hier anwesenden Dolmetsch Frankini mit der Post nach Galaz, um wie ich vernohmen, von da nach Sulina zu fahren und zu sehen ob von türkischer Seite bey dem Ausfluss der Donau nicht etwan an Errichtung einiger Batterien gearbeitet, oder Materialien zugeführet werden.

[1]) Hurmuzachi, *Suppl.*, I³, 562; Hurm., *Doc.*, XVI, 988.

[2]) N. Iorga, *Acte şi Fragmente*, II, 388. (Ipsilanti entretenait avec l'agrément du Min. des Aff. Étrangères de Prusse une correspondance suivie avec des diplomates prussiens de second plan. Cela lui servait et leur offrait un avantage pécuniaire).

[3]) A l'occasion d'une intrigue tentée par Ipsilanti, mais éventée à temps par le zèle indiscret des deux Franchini. Toute l'affaire, sensiblement grossie par ceux-ci, agaçait fort le Reis Effendi qui ne s'en cachait pas dans son entretien rapporté plus bas. Il faut savoir que Vidin, siège du fameux Paswan Oglou en révolte déclarée contre l'autorité de Constantinople, était un endroit assez suspect pour tout représentant des puissances étrangères. Chacune à son tour fut accusée d'entretenir ce foyer de troubles. Voici les faits tels que les rapporta le Général Brune, ambassadeur de France à Constantinople: «... la petite Cour de Bucarest se montre fort industrieuse à inventer des perfidies pour miner notre crédit près la Porte. J'ai eu tout récemment une preuve bien évidente de cette mauvaise foi: le *Reis Effendi me fit informer* qu'on lui écrivait de Bucarest que le commissaire Sainte Luce avait demandé officiellement au Prince de faire un voyage à Widdin.

fort pour prendre en faute le prince de Valachie. Cette manœuvre [1]) ne réussit pas sur l'instant, mais l'avenir était là, devant eux. Séparément et conjointement ils firent si bien qu'ils surent se rendre indispensables. Dès sa première mission en Orient, Sebastiani citant ses informateurs — Ruffin, Hangerli, Franchini — qualifiait celui-ci d'« excelent observateur » [2]). Les dépêches de Ruffin sont remplies

---

Une semblable communication était d'autant plus faite pour m'étonner, que je n'avais rien vu dans la correspondance de ce Commissaire qui m'annonçât une pareille démarche, et que je le connaissais trop sage pour l'avoir faite sans m'en prévenir. Cependant je lui demandai des explications précises, et comme je l'avais prévu, il en est résulté que toute cette affaire n était qu'une pure invention du Prince. Non seulement le citoyen Sainte Luce ne lui avait point demandé à faire un voyage à Widdin, mais il ne lui avait même jamais dit un seul mot qui pût faire supposer qu'il en eût le projet: Le Prince a prétendu avoir seulement écrit éventuellement au Reis Effendi pour savoir quelle conduite il aurait à tenir s'il arrivait que le Commissaire français demandât à faire un tel voyage. Malgré un demi désaveu on ne saurait se méprendre sur le but de ce faux rapport lors qu'on voit le Commissaire anglais entreprendre réellement le voyage dont on prêtait le projet au Commissaire français. (Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 289-90).

[1]) *Ibidem*, 291. (Entretien du Général Brune et du Reis Effendi au sujet du voyage de Widdin), 26 Oct. 1803.

Le Gén. Brune... (... intrigues des Anglais, etc.):

Savez vous qu'au moment où l'on vous disait que le Commissaire français de Bucarest voulait aller à Widdin, un Anglais se rendait chez Manau Ibrahim. *Le Reis Effendi.* En vérité je n'en savais rien, mais vous avez pris trop à cœur cette proposition.

Le citoyen Franchini. J'ai fait part au Général que vous m'aviez dit que la demande du Commissaire français avait été faite, et le General ayant fait demander par mon frère si vous en aviez la certitude, V. Exc. tourna la chose en plaisanterie et dit que le Commisaire français avait bien pu avoir cette curiosité, que Passaván Oglou était un Pacha à trois queues, obéissant comme les autres aux ordres de la Porte, et qu'il était naturel d'ailleurs d'aller dans son Pachalik comme on va dans un autre.

Le Reis Effendi. Eh bien, M. Franchini, j'avais raison de dire tout ce que j'ai dit et vous avez trop fait de bruit d'une petite chose. (Il y a un léger désaccord entre ces déclarations de Franchini et les termes de la dépêche du Gen. Brune. Selon celui-ci le Reis Effendi l'aurait averti officiellement de la démarche supposée de S-te Luce, selon cet entretien il semble que Franchini s'empara d'un propos en l'air du Reis Effendi nullement destiné à l'Ambassadeur. Celui-ci laisse d'ailleurs percer une certaine humeur qui ne s'expliquerait pas s'il avait réellement chargé Franchini de transmettre ses paroles à l'Ambassadeur.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 287. Sans date. — Rapport de Sebastiani (lors de sa I-e mission) (il passe par Bucarest). Le Prince grec Michel de Sutzo qui la gouverne aujourd'hui, est un homme sans talents, et qui pour réparer une fortune

des nombreuses et heureuses découvertes de Franchini. C'est lui qui fou de joie vient lui apprendre l'existence à Vienne d'un compte en banque sous un nom d'emprunt, appartenant en réalité à C. Ipsilanti, et qui lui fait hasarder timidement une suggestion riche en possibilités [1]). C'est lui encore qui lui procure mystérieusement un mémoire secret adressé à la Porte par le futur Dragoman Démètre Moruzi [2]), lui toujours qui apprend de la bouche du grand Dragoman

---

dissipée dans les intrigues du Divan, l'écrase de contributions arbitraires et la réduit au désespoir... Le Prince Sutzo est comme tous les Grecs, sans attachement particulier pour aucune des puissances de l'Europe... (population, etc.).

Tels sont les renseignements que j'ai pris et les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Constantinople. Le citoyen Ruffin chargé d'affaires et le citoyen Franchini, Drogman de France, excellent observateur, m'en ont fourni une grande partie. Je dois beaucoup aussi à M. Cancerli, agent du Prince de Moldavie et ami intime du Ministre de l'Intérieur.

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 325 (Dépêche de Ruffin du 25 Dec. 1805).

Mr. Franchini a aussi découvert que les fonds de la maison Ipsilanti étaient placés sur la banque de Vienne sous le nom du Docteur Danammanussy qui était l'homme d'affaires de cette famille. Il serait d'avis que ces fonds fussent séquéstres pour répondre d'une partie des indemnités dues aux Français. Cette mesure de représailles paraîtra peut-être trop sévère à V. E. Ne trouverait elle pas plus équitable que le séquestre fût mis au moins pour une somme de 300 mille francs, savoir 225 mille montant de l'évaluation des dépôts enlevés à la Chancellerie de France à Constantinople lors de la rupture en 7-bre 1798 et 75 mille pour prix des tableaux que le Prince Constantin Ipsilanti, Hospodar actuel de Valachie et Drogman de la Porte à cette époque, n'a jamais voulu restituer. Il a mieux aimé faire des sacrifices au delà de la somme sus dite en présents aux missions de Russie et de Prusse, qu'un acte de toute justice envers les Français.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I³, p. 47.

Pera le 11 Février 1806. (Dép. de Ruffin).

... Monsieur Franchini m'a mis en possession du texte turc de deux mémoires remis à la Porte par Dimitrasko Moruzzi, frère de l'Hospodar de Moldavie. Ce sont des chefs d'œuvre d'audace et de perfidie. Il engage le Divan à faire de grandes démonstrations d'amitié à la France, mais sans se livrer jamais à une dangereuse confiance en elle. Il dit que son frère et Ipsilanti, par le moyen des Français résidents auprès d'eux pourront aider à la déception. Je vois qu'ils ont d'éjà commencé leur jeu, par tout ce que M. Parant m'a mandé des tentatives du Prince Moruzzi.

(pour la traduction du texte de l'une de ces notes v. Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 234-5. En voici les idées principales: ... « la S. P. doit renouveler son alliance avec l'Angleterre comme elle vient de faire avec la Russie pour sa propre sûreté... ... il est essentiel... qu'elle ait l'air de cultiver l'amitié des Français... qu'elle feigne de vouloir leur complaire uniquement...

Ch. Callimaky le nom [1]) de l'interprète désigné pour accompagner en France le plénipotentiaire ottoman allant signer la paix, enfin c'est lui qui lui rapporte les bruits que les Ipsilanti et Moruzi font courir sur eux deux [2]), car Franchini s'associait prudemment son chef dans son rôle nouveau d'innocence outragée, et surtout et avant tout c'est lui qui vient rapporter tous les faits et gestes et même toutes les intentions de cet autre Macchiavel detesté J. Fonton.

Les insinuations nécessaires ainsi que les explications adroites à donner pourraient aussi parvenir à leur destination par le canal des Consuls français qui se trouvent à Iassy et à Bucarest. L'Hospodar de Moldavie mon frère s'empresserait de coopérer à l'accomplissement de ce plan... ».

(Cette traduction fut envoyée par Ruffin le 2 févr. 1806).

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 218.

Dép. de Ruffin du 25 Mars 1802.

...Le citoyen Franchini l'Aîné a appris du prince Callimaki, Drogman de la Porte, que le Grec nommé en cette qualité auprès du Plénipotentiaire Ottoman est le Prince Panayotti Moruzzi, jeune homme de 23 ans, frère de l'ex Hospodar de Valachie et d'un interprète de la Porte du plus grand mérite qui fut tué en 97 à Larnaca en Chypre où j'avais (sic) été exilé. Ce fut sous le Drogmanat de ce dernier que le Divan reconnut la République. En général cette famille a toujours montré de l'attachement pour les Français, et M. de Tamara n'est pas satisfait du choix, tant à cause de cette propension héréditaire des Moruzzi pour nous que par rapport à l'inexpérience du sujet inhabile à l'agence intermédiaire à laquelle il voulait le prédestiner au détriment de M. Alexandre Rally.

(La fin de la phrase n'est pas très claire. Le ministre de Russie était mécontent du choix, mais pourtant il voulait « prédestiner » Pan. Moruzi a cette « agence intermédiaire... au détriment de M. Al. Rally... ». Ruffin se félicitait de cette nomination. Un moment il avait pu craindre de voir envoyer dans cette honorable mission C. Ipsilanti que Fonton poussait de son mieux... En outre les Moruzi étaient fort bien vus alors à l'Ambassade de France).

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 327.

(Dép. de Ruffin du 10 Mars 1806.

...ils (les Ipsilanti et les Moruzi) ont poussé l'effronterie jusqu'à dire qu'ils nous avaient gagnés, Franchini et moi, par des présents du plus haut prix. Ce dernier trait de perfidie a tellement indigné cet habile interprète qu'il a cru devoir saisir l'occasion de s'en procurer et en donner à votre excellence la preuve matérielle.

C'est à quoi il va procéder.

(Dép. du même du 25 Juillet 1806).

Les Moruzzi ont fait une nouvelle proposition pour nous corrompre, M. Franchini et moi. Nous sommes convenus de ne point rejeter ces offres, sauf à déposer la somme en Chancellerie pour avoir en notre pouvoir une pièce de (sic) conviction (*ibidem*, 345).

Détail précieux, c'est lui et non Ruffin ou un autre que les Ipsilanti et Moruzi accusent de les desservir en France [1]) entretenant à leur égard l'atmosphère de soupçon qui pèse sur eux. Même quand il n'est pas expressément nommé on le devine dans l'ombre guidant la plume de Ruffin qui risque assez gauchement une proposition sensationnelle. Pourquoi la France ne se mêlerait elle aussi de faire ou de défaire des Hospodars? Ruffin songeait peut-être à la joie de precipiter la chute fulgurante d'Ipsilanti, mais entre les lignes en transparence nous lisons un autre message [2]). En homme pratique le premier drogman de France songeait sans doute à détourner le Pactole de l'ambassade de Russie où son ancien chef — Tamara — et son rival actuel — Fonton — faisaient tranquillement fortune. Si seulement la France se substituait à la Russie dans son rôle de puissance protectrice, la République et Napoléon auraient du moins servi à quelque chose! De fait l'Europe incendiée servait de décor au duel des Fonton et des Franchini. Une rivalité aigüe animait ces carnassiers si bien faits pour s'entendre Leur antagonisme allait traverser un quart de siècle de catastrophes, sans faiblir. De toutes leurs dénonciations réciproques, un contemporain — le Général de

---

[1]) N. Iorga, *Acte şi Fragmente*, II, 388. Hurm., XVI, p. 726—746.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I^2, 242.

Dép. de Ruffin du 23 Avril 1802.

La nomination aux principautés étant pour les premiers personnages du Sérail, du Divan, et du corps des Uléma une source intarissable de richesses, leur principale attention est dirigée vers cet objet qui donne aux Grecs, ou aspirants eux-mêmes ou partisans de ceux-ci l'accès des plus grandes maisons turques et une influence directe dans le gouvernement. La mission russe... est entrée insensiblement avec les Grands de l'Empire Ottoman en partage des sommes énormes que ces Princes sont sans cesse dans le cas de leur payer. Je suis bien loin d'envier ces moyens honteux d'extorsion à ladite mission mais elle y trouve en outre l'avantage de tenir tous les Grecs à sa disposition, et de mener par eux à leur gré le Divan... Si le Premier Consul témoignait à Ghalib Effendi du mécontentement de l'élévation d'Ipsilanti, il s'en suivrait immédiatement la disgrâce de ce prince... etc. Sans avoir comme cette dernière Cour (de Russie) aux yeux des uns et des autres l'odieuse réputation de faire à beaux derniers comptants les Hospodars de Moldavie et de Valachie, la République serait universellement reconnue en possession de les défaire sans intérêt et pour le plus grand bien de l'humanité.

(Galib Effendi était le plénipotentiaire turc envoyé en France pour la signature du traité d'Amiens. Il fut accompagné par le jeune Panayotti Moruzi. C'est toujours Galib assisté d'un Moruzi le Gr. Dragoman-Démètre, qui négocia la paix de 1812).

Langeron — allait tirer une conclusion inévitable. C'est qu'elles étaient fondées de part et d'autre. Dans leur fiévreuse agitation, les Franchini étaient-ils animés du seul amour de la France? Quand on voit leur carrière décrire une éblouissante parabole, pour se perdre à nouveau dans l'immense mystère russe, et qu'on les retrouve ayant à peine tourné casaque continuant leur même travail sous un maître nouveau, qui se trouve tout de même être l'ancien, et ceci pour des considérations de «haute politique» [1]) on est en droit d'en douter. Mais cette conversion n'aura lieu qu'après 1815, ce qui vaudra aux Franchini presque vingt ans d'activité française.

En quoi allait-elle consister? En premier lieu, et bien avant de se permettre de la diriger ouvertement, à seconder l'action de leur chef direct Ruffin. Celui-ci tout à sa tâche d'obtenir la restitution [2])

---

[1]) M. Ph. Zallony (ancien médecin de Yussuf Pacha dit le Borgne). *Essai sur les Fanariotes*, Marseille. Avril 1824, p. 99.

n. 1. J'ai pourtant connu à Constantinople un diplomate habile nommé Franchini (François) qui a été longtemps et d'une manière distinguée Drogman de l'Ambassade française: c'est peut être de tous les hommes attachés aux légations celui qui a le mieux étudié la diplomatie turque, et qui a exercé le plus d'influence sur les ministres ottomans. Homme profondément versé dans les affaires, il les a souvent dirigées avec une adresse qui a toujours été profitable à son souverain et utile même à la Sublime Porte. Il ne négligeait point les particularités qui liaient les choses aux hommes... insinuant et adroit, il pénétrait dans la pensée même des membres du Divan. Rien n'échappait à sa sagacité, et dès qu'il avait jugé telle mesure nécessaire, il montrait beaucoup de caractère pour en obtenir l'accomplissement.

Il connaissait autant qu'il était possible de les connaître, les Fanariotes et leur politique. Il devinait leurs intrigues et les déjouait avec une extrême finesse quand les besoins de ses relations l'exigeaient.

Cet homme habile n'appartient plus à la légation française depuis quelques années. L'ambassade Russe s'est enrichie de son acquisition. On assure que ce sont de hautes considérations politiques qui ont fait perdre à la France l'appui du savoir et de l'expérience de ce savant diplomate.

Il était parfaitement secondé par M. Pierre (corrigé à la fin du volume en *Antoine*) Franchini, son frère qui élevé à son côté ne lui était inférieur ni en adresse, ni en savoir.

Toute la Turquie connaît les frères Franchini et on ne les cit· jamais dans ces contrées sans rendre hommage à leur mérite.

Je ne prétends point faire par cet éloge la critique des personnes attachées aujourd'hui à l'Ambassade française, au mérite desquelles je rends l'hommage le plus désinteressé. (V. aussi l'édit. de 1830, identique).

[2]) Cette restitution était prévue par les articles de la paix nouvellement conclue.

des papiers et dépôts de l'ambassade[1]) comme aussi des biens

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I³, p. 45.

Pera, 23 avril 1802. (le 5 fructidor an 10). (Dépêche de Ruffin).

... les papiers qui nous ont été rendus n'ayant pas à beaucoup près complété la quantité réclamée, j'ai rappelé cet objet essentiel dans mon nouveau mémoire donné au Reis Effendi, pour redemander tous les dépôts en or, en argent, en bijoux et autres effets. Nos pertes de l'un et de l'autre genre ont été principalement causées par le prince Constantin Ipsilanti, drogman de la Porte au moment de la déclaration de la guerre et dont la prédilection mercenaire pour les cours coalisées et la haine qu'il portait sans motif au nom français avaient devancé la résolution du Divan. Ma correspondance des mois de Prairial et de Thermidor de l'an 6 vous attestera, Citoyen Ministre, toute la délicatesse des sacrifices et les ménagements qu'à cette époque je prodiguais à cet interprète. Toute l'onction des instances et des exhortations que je lui fis pendant 40 jours pour le ramener à des sentiments plus droits pour les humains, pour lui faire sentir la nécessité de n'employer envers les Français que des procédés justes et dont il n'eût pas un jour à se repentir amèrement.

Mon dernier mot quand il m'annonça le 2 fructidor avec un ton de pitié insultante, mon transfèrement en droiture aux Sept Tours fut encore une chaude recommandation de mes concitoyens. J'en appelle à leur témoignage unanime. Quelle barbarie n'éprouvèrent-ils point de la part du prince Ipsilanti, de son substitut Yanco Caradja, et de son homme de confiance Yorgachi. La vengeance est loin de mon caractère... etc. Ce fut lui qui imagina et mit en exécution le projet encore plus insensé que méchant de s'emparer de tous les papiers de nos chancelleries... de les faire charrier à grands frais pour la Porte jusqu'à Constantinople, et de les jeter ensuite sous terre... etc. Mais il avait depuis longtemps résolu d'enlever tous les dépôts qui y étaient enfermés (au Palais de France). Il fit nommer pour présider cette opération le Nichardji Effendi (Garde du scel de l'Empire) mais il lui donna pour procureurs ses propres affidés... Les prisonniers français furent victimes de leurs plaintes ainsi que du pillage qui n'en fut pas moins décoré du beau nom de descente juridique. Ces faits du Prince Ipsilanti sont notoires. Je n'ai pu le dissimuler dans mon office. Le Capitan Pacha, qui en connaît bien d'autres, telles que la déportation de nos agents si odieusement suggérée aux Turcs, si cruellement organisée, la spoliation de nos négociants, la feinte de mettre à l'encan leurs marchandises, leur mobilier, surtout la collection des tableaux du citoyen Floranville, m'a souvent répété que le prince Ipsilanti qui probablement rachetait sous main, devait seul être responsable des restitutions et des compensations justement exigées par le gouvernement français... etc. J'ai suivi cette marche... parce qu'en soumettant le Prince Ipsilanti à l'animadversion bien méritée de Sa Hautesse, elle devient un motif de plus pour la raddiation de ce nom sur la liste des aspirans aux Principautés... la Russie s'efforce de faire Ipsilanti Hospodar de Valachie.

Monsieur Joseph Fonton obsède à cet effet tous les grands de la Porte. Le Colonel Sebastiani n'aura pas oublié sans doute l'insinuation que lui fit le drogman de Russie de faire admettre au Congrès d'Amiens le prince Ipsilanti comme

appartenant aux citoyens français, eut tout à coup un trait de génie. Profiter de cette action en réparation pour paralyser les menées d'Ipsilanti intriguant à ce moment pour obtenir l'une des Principautés vacantes justement par la fuite si bizarre de Michel Soutzo et la déposition ultérieure de son collègue de Moldavie Alexandre Soutzo [1]). Par une manœuvre des plus adroites, Ipsilanti réussit à se faire recommander non point par la Russie, mais par la Prusse, ou plutôt, ce qui est tout de même différent, par le Ministre de Prusse à Constantinople — M. de Knobelsdorf — qui d'une manière quelque peu équivoque engagea la personne du roi son maître dans une initiative prise de son propre chef sans son aveu préalable [2]). Peut-être aussi faut-il voir la main du premier drogman de Prusse Boskovič, que l'on accusera peu après d'être à la solde d'Ipsilanti [3]), peut-être seulement le souvenir déjà ancien des

---

négociateur. (Ruffini a écrit à la Porte... « que le Premier Consul attend de l'amitié de Sa Hautesse qu'elle tiendra éloignés des dignités de l'Empire tous les malveillants connus »... etc.).

[1]) V. Hurm., *Suppl.*, I[2], 223—303, *Acte şi Fragmente*, II, 367.

[2]) N. Iorga, *Acte şi Fragmente*, II, 370. 27 Août 1802.

dép. de M. de Knobelsdorfau Roi.

...la médiation des affaires dans la Valachie exigeant la présence d'un Hospodar très éclairé, qui ait de l'énergie, et surtout qui ait fait preuve de son entier dévouement à la Porte Ottomane, et toutes ces qualités se trouvant réunies dans le personne du prince Ipsilanti, je l'ai recommandé à la Porte Ottomane en ajoutant que son choix ferait plaisir à Votre Majesté qui déjà m'avait autorisé à m'intéresser pour lui. La Porte Ottomane m'a fait répondre que si la recommandation de Votre Majesté avait été en faveur d'un homme inconnu à la Porte Ottomane elle se serait fait un devoir de lui donner la préférence, mais comme son propre choix s'était déjà fixé sur le prince Ypsilanti, elle se félicitait de cette heureuse rencontre et le nommerait certainement.

(Le 17 Août, le Ministre de Prusse qui était très bien vu à la Porte, à cause de son action en faveur de la paix, lors de la première mission du Colonel Sebastiani venu pour les pourparlers préliminaires, avait mandé au Roi):

« C'est actuellement le moment où je pourrai l'intéresser (la Porte) en faveur du prince Ypsilanti. Le dernier Reis Effendi étant contraire à ce prince, j'ai cru ne devoir rien entreprendre à cet égard tant que ce ministre se trouvait en place... ». Il ne s'agissait pas, comme on voit de le recommander pour l'une des Principautés, mais bien de le garantir des conséquences de son attitude de 1798 au moment de la paix avec la France.

[3]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[2], 309. (dép. de Parandier du 10 Mai 1805)

...le Drogman Bozowicz est lié avec le prince de Valachie. On m'assure même qu'il reçoit une très forte pension de ce prince...

rapports furtifs de bon voisinage [1]) entretenus avec tant de mystère par le Ministre de Prusse et l'ancien Interprète de la Porte. La mission russe devait le savoir car il avait dû y avoir du Fonton là-dessous [2]). Tant d'habileté impliquait autre chose que de l'indifférence. Ruffin s'en aperçut et ne put cacher sa mortification, ni feindre un détachement qu'il n'avait pas [3]), ce qui n'empêche pas

---

[1]) N. Iorga, *Acte şi Fragmente*, II, 354. 25 Aout 1796.
M. de Knobelsdorf au Roi.

(C. Ipsilanti venait d'être nommé Grand Dragoman).

...le prince Ypsilanti s'est formé dans l'utile école du malheur un esprit juste et une âme honnête. Il possède toutes les connaissances nécessaires pour bien remplir le poste important qu'il occupe. ... Le prince Ypsilanti est passionnément adonné à V. M... (ce) jugement est fondé sur la connaissance que j'ai de son caractère, le hasard ayant fait que la maison de campagne que j'occupe touche à son jardin et qu'une porte de communication qui s'y trouve ménagée, a fourni l'occasion de nous voir souvent, quoique les princes grecs n'osent publiquement fréquenter les membres du corps diplomatique. Cette localité devient actuellement très intéressante pour lui et pour moi, puisque nous pouvons nous voir sans que personne s'en aperçoive... etc.

[2]) A sa nomination Ipsilanti combla de présents la Legation de Russie. Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 242; v. aussi 230. Pour les rapports de Boskovič et Fonton v. aussi 276.

[3]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 228.

dép. de Ruffin du 28 Août 1802.

M. de Knobelsdorf me dit... que C. Ipsilanti avait réuni les suffrages de la nation valaque, mais j'ignorais que ce ministre prît un si vif intérêt à ce prince grec, et persuadé comme je le suis qu'il était porté pour la Russie je m'expliquai nettement sur l'exclusion que les Français devaient et voulaient lui donner. Je fus tout étonné des efforts que l'envoyé de Prusse fit pour justifier Ipsilanti de tous les torts qu'il pouvait avoir eus envers nous. J'eus beau les exposer dans tout leur jour, M. de Knobelsdorf persista à les rejeter sur la circonstance, à implorer la magnanimité nationale en faveur de son protégé, et à me protester qu'il n'était ni Russe, ni Allemand, ni Anglais. Par justice pour la pureté des intentions de ce ministre avec lequel nous n'avions jamais différé d'opinion, de sentiments ni de démarches, je m'abstins de le contredire davantage, surtout dès que je m'aperçus que la prévention s'en mêlait au point de confondre les personnages et les dates, et de contester les faits. Il attribue par exemple au prince Ipsilanti le mérite d'avoir sauvé le citoyen Beauchamp de la mort ignominieuse que le ministre Smith poussait le Grand Vizir à prononcer contre ce Français comme espion; mais il est positif que le citoyen Beauchamp n'étant arrivé que le 11 Avril 1799 et Ipsilanti ayant été nommé prince de Moldavie le 14 Mars précédent, n'étant plus conséquemment Drogman de la Porte à cette époque, c'est à Alexandre Suzzo qui l'avait remplacé que cette œuvre méritoire est due: J'en fis l'observation

l'honnête M. de Knobelsdorf d'affecter une myopie excessive, et de rapporter à son gouvernement que le Chargé d'Affaires de France n'avait plus aucune objection à ce choix et qu'il se serait même « rétracté avouant qu'il avait été mal instruit sur le compte de ce prince » [1]). Cela au moment où Ruffin dans ses dépêches exposait son plan pour contrecarrer l'action d'Ipsilanti [2]) traité sans cesse d'« ennemi national » [3]). Ne pouvant heurter de front ses puissants protecteurs [4]), il tâchait de l'atteindre d'une manière plus oblique en demandant « que toutes les personnes qui s'étaient ingérées dans le transport, l'examen et la garde des papiers (de l'Ambassade) ne puissent point s'absenter (de Constantinople) où elles devaient comparaître... pour être interpellées... ». Peut-être aussi comptait-il sur le secours du Dragoman de la Porte Gh. Callimaky [5]) mais celui-ci n'était pas un personnage de premier plan, et « son crédit et son courage » étaient « bien déchus » depuis le temps où les Callimaky unis aux Soutzo semblaient tenir entre leurs mains le sort de la Patriarchie, des Principautés et de la politique étrangère

---

à M. de Knobelsdorf, il ne s'y rendit point et je me tus. Mon silence a pu lui paraître un effet de ma conviction, mais elle a si peu opéré que j'ai eu quelque regret de lui avoir fait connaître ce que je pensais du Prince Ipsilanti que je soupçonne avoir été conseillé par l'interprète russe de profiter de ma confiance dans l'envoyé de Prusse pour me pressentir et me dissuader. Après m'être examiné plus sévèrement que jamais sur le vrai motif de mon opposition... je n'y vois que l'accomplissement de mon devoir le plus sacré...

[1]) *Acte și Fragm.*, II, 371. (dép. de Knobelsdorf du 25 Sept. 1802). (le prince Ipsilanti avait été nommé le 29 Août).

...« la Porte a tout lieu de s'applaudir de son choix, quoique au commencement le sieur Ruffin ait représenté qu'il croyait que ce choix déplairait à son gouvernement, il s'est retracté depuis, avouant qu'il avait été mal instruit sur le compte de ce prince... ».

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 229.

[3]) *Ibidem*, 251.

[4]) Le puissant Yussuf Aga (« Kihaya de la Validé ») et Mahmoud qui fut Reis Effendi en 1803 (p. les factions du Sérail voir Hurm., *Suppl.*, I², 255 sqq.).

[5]) *Ibidem*, 233. ... « Par le fait de l'élévation de ce prince nous nous trouvions contrariés le Drogman de la Porte et moi; lui, comme son compétiteur, et moi comme opposant à sa sortie de Constantinople. Cette identité de cause dispose plus que jamais le Prince Callimaki en notre faveur; mais malheureusement son crédit et son courage sont bien déchus ».

de la Porte [1]). On avait changé tout cela. Maintenant le pauvre Prince Callimaky « n'était plus qu'une ombre » s'attendant à être remplacé d'un moment à l'autre [2]). Ruffin essaya donc de renforcer son action en réparation par l'action combinée de tous les créanciers français des familles Ipsilanti, Carageà, Mano [3]), réclamant qui le prix de leçons déjà oubliées, qui son cachet de médecin longtemps après la guérison, qui des frais d'achat et d'envoi de l'Encyclopédie commandée pour Ipsilanti et laissée pour compte [4]) qui enfin la restitution de tableaux précieux [5]) achetés pour un morceau de pain dans des circonstances assez louches par cet amateur éclairé de la philosophie et des arts. Cette fameuse question des tableaux de Florenville [6]) revient sur le tapis avec une inlassable patience qui n'est qu'un autre aspect de la dévorante impatience du citoyen Ruffin. Et le misérable Fonton allait partout disant que c'était sa rancune qui était au fond d'un si grand zèle [7]). Tant d'injustice avait de quoi révolter. En 1804 au cours d'une de ces innombrables conférences autour de cette épineuse question, qui devait encore se poursuivre sans grand résultat (car Ipsilanti était depuis longtemps en Valachie) devant les faux fuyants d'Ali Effendi masqués de

---

[1]) N. Iorga, *Docum. priv. la Fam. Callimaky*, p. 534, no. 205.

Constantinople, 10 juillet 1801. (Dépêche de Herbert-Rathkeal).

Le patriarche Grec et le prince de Moldavie, Ypsilanti viennent d'être déposés: celui-là a pour successeur le Metropolite de Nicée, et celui-ci le Drogman de la Porte, Suzzo qui à son tour a cédé sa place à son beau-frère Ianko Kallimaki tandisque l'autre beau frère Scarlat Kallimaki, Drogman de la Flotte, vient de partir pour la tournée de l'Archipel — commission aussi agréable que lucrative qu'il remplit seul pendant que le Capitan Pacha est retenu en Egypte. De cette façon le vieux prince Kallimaki se trouve tout à coup le plus puissant des Grecs, ayant pour gendre le prince de Moldavie et deux fils revêtus en même temps des fonctions importantes de Drogman de la Porte et de l'Arsenal.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 243.

[3]) *Ibidem*, 265.

[4]) *Ibidem*, 248-9.

[5]) *Ibidem*, 240-1.

[6]) Le citoyen Florenville était le plus important jacobin de Constantinople. V. à ce sujet Zinkeisen, *op. cit.*, VI chap. 3.

[7]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 276 (Dep. du Général Brune du 23 Mai, 1803). Il n'est pas de démarche que le Drogman Fonton n'ait faite pour prouver que c'est l'ancienne haine du citoyen Ruffin contre le Prince Ipsilanti qui nous fait demander ces dépôts.

propos fort raisonnables, Ruffin à bout de patience éclata [1]): Non il ne pouvait oublier le rôle d'Ipsilanti dans les persécutions de 1798. Et quant à sa fausseté comment y penser de sangfroid? Ne s'était on pas entendu amicalement de drogman à drogman, de Franc d'Orient à Grec du Phanar de laisser froidement leurs deux gouvernements s'entredéchirer mais d'avoir eux leur propre petite politique de ménagements et d'égards? Et tout cela était parti en fumée... Leur guerre sourde continuait. Ipsilanti crut habile de se justifier vis-à-vis du Ministère des Affaires Etrangères en présentant les griefs de Ruffin (qu'il ne nommait d'ailleurs pas) comme l'égarement d'un être aveuglé par la rancune. Il fit donc écrire directement par son factotum, le soi disant general (comte) Gaspari Belleval [2]) une lettre où rien ne manque, ni les déclarations sentimentales (« Je lui suis attaché par inclination, par reconnaissance et *parce qu'il aime la France* »), ni les arguments d'une logique singulière (« Il faut pour se faire une idée de l'attachement qu'il leur porte (aux Français) avoir été témoin comme moi de ce qu'il a souffert, à l'époque de la déclaration de la guerre, d'être dans l'obligation comme grand Dragoman de faire exécuter les ordres de la Sublime Porte contre ceux de notre nation... ») ni enfin une mise en garde formelle contre « les clameurs ou de quelque méchant ou simplement

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 294, *Extrait de la Conférence XVII, concernant les tableaux de Florenville.*

Ali Effendi. Soit dit entre nous trois: ce n'est pas le moment d'inquiéter cet Hospodar qui ne le sera pas éternellement.

Ruffin. Et qui veut l'inquiéter? Que les tableaux soient rendus en nature, les dépôts réintégrés au moins en valeur: on oubliera jusqu'au nom d'Ipsilanti. *J'ai été personnellement accusé de trop d'acharnement à le poursuivre.* Ce n'est pas lui que j'ai poursuivi, mais bien les propriétés françaises... etc. J'avouerai néamoins à V. E. que les actes extraordinaires d'inhumanité exercés sur mes compatriotes et qu'il a ou conseillés on exagérés dans l'exécution, tels que l'abandon du Palais de France aux Anglais, la mise au bagne d'artisans paisibles, la déportation des agents commerciaux dans la Mer Noire, l'enlèvement des papiers des négociants, le pillage des chancelleries... etc. m'ont laissé une impression d'autant plus profonde que pendant les 25 ou 30 jours que l'on me tint aux arrêts à Péra avant de me traduire aux 7 Tours, dans les fréquentes visites que l'on me permit de rendre au prince Ipsilanti à Bebek sur le canal, il m'avait formellement promis qu'il ne serait employé envers les Français que des moyens humains et modérés...

[2]) V. à son sujet les *Mémoires du Gén. de Langeron...* Hurm. *Suppl. I*²

de quelque homme aigri par des mauvais traitements auxquels le prince de Valachie est bien loin d'avoir jamais eu la moindre part »[1]). Cet « homme aigri par les mauvais traitements » devait sembler assez redoutable au prince de Valachie pour qu'il revienne sur ce sujet dans sa lettre à Talleyrand [2]): « Je n'ignore point que quelques individus animés contre moi par des motifs de haine ont cherché à me desservir auprès du gouvernement français, soit par leurs propres délations, soit en excitant contre moi des Français déjà aigris par les souffrances qu'ils avaient éprouvées pendant la guerre et dont ils ont eu l'injustice de m'attribuer la cause parce qu'à cette époque j'etais Dragoman de la Sublime Porte, c'est à-dire l'interprète de ses volontés ». Cette fois à côté des « Français aigris » se dessinent nettement les « individus... animés par des motifs de haine » dans lesquels on peut reconnaître l'ombre jumelle des Franchini. Car, moins de trois mois après, Ipsilanti fit écrire au ministre des Affaires Etrangères de Prusse pour lui demander d'intervenir en sa faveur auprès du gouvernement français, après avoir pris la précaution élémentaire de faire précéder ce message d'une pelisse de martre destinée à ce même dignitaire. Sa position était décrite avec une certaine candeur. « Il est vraiment dans une position très délicate, surtout à présent où il ne sait à quel parti il doit se tenir, ou russe ou français... »[3]). Mais surtout, ce qui l'inquiétait c'était « l'ancienne haine [4]) que lui porte le sieur Franchini »[5]). Enfin en 1806 dans son audience accordée à Reinhard

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 252, décembre 1802.

[2]) *Ibidem*, 277, 31 mars 1803.

[3]) N'était ce pas aussi la situation de la Prusse?

[4]) N. Iorga, *Acte şi Fragmente*, p. 388. Vienne, 16 août 1803 (Picquot à Haugevitz).

(Ypsilanti). Il est vraiment dans une position très délicate, surtout à présent où il ne sait à quel parti il doit se tenir, ou russe ou français.

L'ancienne haine que lui porte le sieur Franchini, interprète de l'ambassade française, a su faire entrer son frère à Paris, dans les mêmes idées, et a suscité au prince un nouvel ennemi dans le gouvernement français, en représentant à ce dernier longtemps animé contre lui, combien l'hospodar actuel lui avait été contraire, lors des traités conclus entre la Porte et les Cours de Russie et d'Anglettere (en décembre 1798 et janvier 1799).

[5]) Zinkeisen, *op. cit.*, VII, 251-2.

(Ypsilanti) .., und uberdies hatte der Fürst auch noch die Intriguen zu bekämpfen, welche im Serai zu Constantinopel gegen ihn angesponnen wurden und ihm wie er Herrn v. Bielfeld eingestand schwere Summen kosteten.

fraîchement arrivé de France, c'est encore Franchini qu'il rend responsable des préventions du gouvernement français « en me disant que si je connaissais le caractère des Grecs, ses compatriotes, qui tous étaient ennemis les uns des autres, et qui se nourrissaient d'intrigues et de dénonciations je ne serais pas étonné des efforts que quelques uns d'entre eux (il me nomma particulièrement M. Franchini), avaient fait pour le perdre... » [1]). N'est-ce-pas curieux de voir l'interprète de la mission de France traité de Grec par le prince phanariote? Peut être Ipsilanti songeait-il aux Soutzo, ses ennemis, grands favoris de la mission française en Turquie. Car un élément personnel se mêlait à toutes ces intrigues renforçant de mille suggestions habiles tout un réseau de délations savamment dosées et magistralement conduites. Il suffit d'observer l'étonnante courbe parallèle de la faveur et défaveur des Soutzo et des Moruzi pour démêler une action consciente, et pour tout dire une volonté sous une telle accumulation de mérites et de torts. Les ambassadeurs successifs avaient beau reconnaître dans leurs moments de lucidité qu'à un certain point de vue tous les phanariotes se valaient que leurs buts et leurs méthodes étaient identiques, et qu'aussi dévoués qu'ils soient à la France, une fois nommés ils étaient obligés de brûler ce qu'ils avaient adoré et de faire de la politique russe là où les plaçaient les intérêts français, l'ambiance de Constantinople les gagnait tous, et chacun à son tour ne jurait plus que par ses candidats opposés triomphalement à ceux de l'ambassade rivale.

Quelle était au moment des nominations de 1802 l'atmosphère du Palais de France à l'égard des différents candidats phanariotes?

Sie gingen vornehmlich von Frankreich aus, welches es ihm nicht vergeben konnte, dass er zur Zeit des Ausbruchs des Agyptischen Krieges als Dragoman der Pforte die Papiere der französischen Gesandschaftskanzlei mit Beschlag belegt hatte, und den wachsenden Einfluss Russlands in den Donaufürstenthümmern uberhaupt mit scheelen Augen betrachten mochte. Die Seele dieser Machinationen waren die Brüder François und Pierre Franchini, beide Dragomane in französischen Diensten der eine bei der Gesandtschaft in Constantinopel, der andere bei dem Ministerium der Auswärtigen Angelegenheiten zu Paris. Sie galten mit für die in die orientalische Poilitik am tiefsten eingeweihten diplomatischen Agenten, und sollen namentlich die Schliche und Kniffe der Phanarioten genau gekannt und am besten zu vereiteln gewusst haben. (Zallony, *Traité sur les Fanariotes*, p. 99 (en realité Essai sur les Fanariotes). Marseille, avril 1824.

[1]) Hurmuzaki, XVI, 726. août, 1806.

Une violente animosité vis-à-vis de C. Ipsilanti, une sympathie confiante pour les Moruzi, une indifférence totale pour les Soutzo.

En effet dans un postscriptum [1]) hâtif annonçant la nomination de C. Ipsilanti, Ruffin rapportait les bruits courant sur elle: « On assure que la mission de Russie a reçu d'Ipsilanti un présent de deux cents bourses en retour de son suffrage. Le Capudan Pacha, le Kiaya de la Sultane mère et presque tout le ministère ottoman étaient dit-on contraires à cette nomination » [2]) etc. pour finir par abandonner ce style dubitatif devant une nouvelle directe et certaine: « *Les Callimakis et les Moruzi* [3]) *en sont dans la consternation.* » Car, pour employer le style de M. de Knobelsdorf informant, en 1796 son roi de l'animosité des Moruzi et des Ipsilanti, dans une dépêche qui n'est qu'un long panégyrique de ces derniers, père et fils, « depuis quelques ans il subsiste une haine invétérée entre les Murusis et les Ypsilantes, quoique proches parents, animée par des sœurs mêmes, la mère du prince de Valachie et celle des Murusis... » [4]). En 1802 cette « haine invétérée » avait quelque six ans de plus. La nomination d'Alexandre Moruzi qui se fit un mois après, toujours à la suggestion de la légation russe, de nouveau comblée de présents, fut fort bien accueillie [5]) par le chargé d'affaires de France qui se promit aussitôt de l'envoyer complimenter. Car les Français n'avaient qu'à se louer de la maison Moruzi. Le

---

[1]) Hurm., *Suppl.*, I², 230. 1 sept. 1802.

[2]) V. le rapport du Général Brune du mois de mars 1803. *Ibidem*, 255-6.

[3]) *Ibidem*, 230.

[4]) *Acte şi Fragmente*, II, 355-7 et N. Iorga, *Doc.*, *Familia Callimachi*, II, 524 (Dep. de Herbert Rathkeal).

[5]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 242. (Dépêche de Ruffin du 1 Oct. 1802).

Le Prince Moruzzi vient d'être nommé à l'Hospodarat de Moldavie, et il est public qu'il le doit comme Ipsilanti, à la Légation Russe qu'il a comblée de présents. Les Français n'ont en général qu'à se louer de la maison Moruzzi et je vais envoyer complimenter le nouvel Hospodar. Ce qui me peine est seulement la décadence qui résulte de la fuite malheureuse de Michel Suzzo, prince de Valachie, et du rappel d'Alexandre Suzzo de Moldavie pour les Callimaki leurs alliés et je prévois avec douleur que le Drogman actuel et Bano Khantzerly ne tarderont pas à s'éclipser de la Porte pour y être remplacés par les Caradjà créatures d'Ipsilanti. Cette désagréable perspective me fournit une idée que je soumets à la supériorité de vos lumières. (V. aussi p. 218 leur attachement pour la France; v. la dépêche de Knobelsdorf du 4 oct. 1802. *Acte şi Fragmente*, II, 373. « La France qui a toujours beaucoup affectionné les Morousi applaudira surtout à ce choix »).

sort des Soutzo ne l'émouvait nullement. Ceux-ci d'ailleurs ne jouissaient pas d'une trop bonne presse. La fuite bizarre de Michel Soutzo avait excité de violents soupçons [1]). On avait prêté à son fils l'intention de se réfugier « au palais de M. de Tamara », on le disait racheté par une importante contribution des Grecs du Phanar et par le concours intéressé de la Légation russe, on était également certain que l'ex-prince de Valachie avait « émigré avec sa caisse contenant dit-on 12 mille bourses ». D'autres expliquaient ce geste par la suggestion de son ancien secrétaire Codrika [2]) (ennemi des Ipsilanti, ami des jacobins, soupçonné néamoins d'être à la solde des Russes) qui l'aurait informé d'un futur démembrement de l'Empire turc par lequel la Valachie passerait dans le lot de l'Autriche. Un fait semblait sûr. Sans la fuite de Michel Soutzo la Russie n'aurait pu arracher le Hatisherif de 1802, si favorable à l'influence russe dans les Principautés. Sebastiani lors de sa première mission avait été reçu à Bucarest par Michel Soutzo qui ne lui avait pas fait bonne impression. Mais si la déposition des Soutzo était indifférente à Ruffin, ses conséquences ne l'étaient point et l'idée de voir Callimaki et Hangerli remplacés par Ipsilanti et Carageà constituait une bien « désagréable perspective ».

Ainsi donc agrées par la Russie et bien accueillis par la France les Moruzi semblaient bien augurer de leur fortune. Mais on voit se dessiner l'ombre d'un nuage: « le prince Moruzi à traité assez froidement le citoyen Franchini... envoyé pour le compliment d'usage » [3]) et le bruit court que le jeune Panayoti Moruzi remplacera Ch. Callimaki. Dès ce moment l'avenir se rembrunit pour eux. On reproche à l'un (Al. Moruzi) d'être « une créature d'Ipsilanti et... de fait son lieutenant... » [4]), à l'autre (le jeune Panayoti Moruzi fraîchement rentré de France, d'où il semble avoir rapporté un ton « bien parisien ») de tenir des discours qui « n'étaient que des persiflages grecs contre les Français ». Et le General Brune d'ajouter: « C'est aussi un petit Russe ». C'est du nouveau commissaire français à Iassy que l'ambassadeur attendait des précisions, n'ayant « sur la cour du Prince Moruzzi... que des données incertaines », mais

[1]) Hurm., *Suppl.*, I², 222-3. *Acte şi Fragm.*, II, 366-7.

[2]) Sur Codrika, v. *ibidem*, 234. *Acte şi Fragm.*, II, 358.

[3]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 243.

[4]) Rapport du général Brune, *ibidem*, 256.

persuadé néanmoins d'une forte influence russe car « les Russes ont un tel ascendant en Moldavie, que leur domination y est presque aussi certaine que leur protection ». Il y a tout de même une nuance entre cette supposition et le jugement définitif porté sur Ipsilanti. «C'est un ennemi capital bien fourbe et bien grec». Car c'est ce dernier qui fait tous les frais des dépêches diplomatiques. Le rapport envoyé par le Général Brune peu après sa venue à Constantinople lui est presque entièrement consacré. On y retrouve tous les anciens Griefs de Ruffin: « son dévouement aux Russes... sa haine contre les Français, les persécutions qu'il a fait éprouver à plusieurs d'entre eux, l'enlévement des registres... » etc. C'est une récapitulation complète. Suivent « ses intrigues pour obtenir la Principauté de Valachie, le rôle du bon M. de Knobelsdorf (qui) a été la dupe dans cette affaire mauvaise pour sa cour et pour la France, mais il la soutient toujours par amour propre », puis ses présents magnifiques à ses amis du Divan, les honneurs princiers rendus à Tamara à son passage à Bucarest, enfin ses partisans du Sérail [1]), et les velleités d'énergie du Sultan malheureusement gouverné par la Sultane Validé. Tous les détails du tableau nous sont déjà connus par les dépêches de Ruffin. Mais il est un renseignement cueilli sans doute de la bouche même du Capitan Pacha qui avait reçu l'Ambassadeur « dans son magnifique harem où il ne reçoit que le Sultan » et lui avait

---

[1]) P. 255: Le Prince Ipsilanti a pour partisans au Sérail le Grand Visir, le Kiaïa Bey, la Sultane Validé, Youssouf Aga, Rustam Aga, le Kaffcidgi-Bachi, favori du Sultan et Mahmoud, Reis Effendi actuel. Il les comble de présens... etc.

Ce parti... qui est devoué à la Russie, est contrebalancé par le Capitan Pacha, par Ismeth Bey, par Ibrahim Effendi, et par le chef des Eunuques noirs. Ils seraient les plus forts au Sérail, s'ils n'avaient contre eux Youssuf Aga favori intime de la Sultaine Validé pour qui le G^{r} S^{r} a une aveugle tendresse.

Le Grand Seigneur... voudrait faire tomber la tête d'Ipsilanti; mais les Russes veillent sans cesse. Ils ont enlevé au Prince Callimaki, favori du Capitan Pacha l'ouverture des dépêches. Ils ont fait proscrire le Prince de Suzzo et menacent la tête de Hangerli qui ne l'a sauvée que par la fuite et la confiscation de ses biens Un mot sorti de ma bouche en sa faveur l'aurait fait poursuivre avec plus d'acharnement par les Grecs et les Russes. Il n'eût pas evité le poignard: je me suis tu.

(Hangerli avait été spécialement recommandé à l'Ambassadeur v. ses *Instructions* où on lui recommandait de lui faire obtenir l'une des Principautés en récompense de son dévouement à la France. Ces instructions avaient dû croiser la dépêche de Ruffin proposant à peu près la même chose. v. supra.

[2]) Hurm., *Suppl.*, I^{2}, 253.

insinué qu'il « n'était pas ami des Russes », et ce renseignements ne manque pas d'intérêt: « Le Grand Seigneur ne dissimule pas au Capitan Pacha ses craintes sur la Russie. Il voudrait faire tomber, la tête d'Ipsilanti, mais les Russes veillent sans cesse ». Et les torts continuent de s'accumuler: Ipsilanti ne donne à la Porte que des nouvelles défavorables à la République française [1]). Par le canal de Fonton auquel il tâche d'associer M. de Knobelsdorf (sollicité également par le drogman de Prusse Boskovič) il fait son possible pour discréditer l'action en restitution de Ruffin, en l'attribuant simplement à sa rancune. Conseillé par Fonton il projette d'écrire au Premier Consul une lettre bien soumise dont la réponse constituerait « l'acquit du dépôt des chancelleries qu'il a pris pendant la guerre » [2]). Enfin, comble d'horreur, il envoie par une de ses estafettes « des paquets de Londres... » destinés... « à la mission d'Angleterre » et reçoit mal le citoyen Kieffer interprète de l'ambassade, tandis qu'il se prodigue pour deux Anglais de passage à Bucarest... etc. En réponse à ses dépêches indignées l'ambassadeur reçoit un ordre assez sec de Talleyrand... ». Je vous invite à cultiver les bonnes dispositions de ces deux princes... » [3]). Mais ces bonnes dispositions sont-elles réelles? « Ipsilanti cherche à se rendre indépendant » [4]). Ses premiers Boyards se rendent auprès de l'ambassadeur d'Angleterre et offrent quatre millions à cette Puissance et autant à la Russie si ces Puissances obtiennent de la Porte que la principauté soit héréditaire dans la famille Ipsilanti. Mais l'Angleterre venait justement de rallumer la guerre contre la France. Et l'on se demandait si la triple alliance conclue lors de la campagne

---

[1]) *Ibidem*, 276.

[2]) *Ibidem*, 284. Dep. du Gen. Brune, 18 juillet 1803:

... On m'a assuré que le Drogman Fonton avait conseillé au Prince Ipsilanti d'écrire une lettre soumise au I Consul, et que s'il pouvait obtenir une réponse, ce serait l'acquit du dépôt des chancelleries qu'il a pris pendant la guerre.

Ibidem, 288. Dép. du même, du 20 oct.:

Fonton qui nous déteste d'une manière impossible à rendre, a conseillé au Prince Ipsilanti de jouer un double rôle à l'égard de la France. Il consiste à faire semblant de mettre tout son espoir dans la protection de cette Puissance et de tout faire contre elle dans ses rapports à la Porte. Il lui a insinué de faire beaucoup de présents aux ministres amis de la Russie... etc.

[3]) *Ibidem*, sept.-oct., 1803.

[4]) *Ibidem*, 292.

d'Egypte par le moyen du Grand Dragoman de 1798 n'allait point revivre. Or ce grand Dragoman n'était autre que C. Ipsilanti, et toute accointance avec l'Angleterre prenait aux yeux des Français un aspect des plus sinistres. A toutes ces délations s'ajoutaient les racontars de Bucarest. Le consul de Russie reçoit pour l'ambassade russe de Constantinople le *Courrier de Londres* [1]) qui est «le journal le plus abominable qui ait été fait depuis la révolution et depuis la création du monde... » «appelant l'assassinat sur le Premier Consul... » etc. M. de Sainte Aulaire, le nouveau gouverneur des enfants d'Ipsilanti, ancien officier de l'armée de Condé se permet des propos très indécents sur le Premier Consul. A la cour d'Ipsilanti le pseudo comte de Belleval et lui se traitent réciproquement de « M. le Comte » et « M. le marquis » sans se soucier du représentant de la République. Ce même Belleval aurait dit de lui « Laissez là tous ces Français, ce sont des brigands... » [2]) etc. etc. etc. Mais il

[1]) *Ibidem*, 296.

[2]) *Ibidem*, 298. V. aussi la dépêche de Brune du 23 Oct. 1803 (Hurm., *Suppl.*, I³, 289) pour l'accueil fait à Sainte-Luce « Depuis que le Citoyen Sainte Luce est à Bucarest, il n'est sorte de politesses de prévenances et de déférences qu'il n'ait reçues soit de la part du prince, soit de M. de Belleval son Secrétaire des Affaires Etrangères... ».

Comparer cet état de choses au tableau sinistre tracé par ce même Sainte Luce en 1806.

Hurmuzaki, *Suppl.*, I³, p. 588—90. 17 fevrier 1806.

Sainte Luce, Commissaire en Valachie, se plaint à Talleyrand des « tracasseries continuelles » que lui fait le prince de Valachie Ipsilanti mis de mauvaise humeur par la traduction et la diffusion des bulletins de la Grande Armée. On fait le vide autour de lui:

« Un Grec pour 19 piastres par mois m'enseignait sa langue; défense de venir chez moi... Il (Ipsilanti) a annoncé à ses Boyards, et cela publiquement que toute liaison avec le commissaire de France serait sévèrement punie attendu que les Français étaient au moment d'envahir l'Empire Ottoman. Le projet du Prince est ostensible: il voudrait exciter une émeute contre moi et me faire assassiner... ».

Explication avec le Prince. Il lui demande entre autres de défendre à « cet homme » (Belleval) « qui osait se présenter devant lui avec la croix de St. Louis », ... « un pareil signe de désordre et de scandale... ».

Ipsilanti répondit: « quant à M. de Belleval, il ne savait point s'il portait la croix de St. Louis; qu'il ne connaissait point cette croix. Il finit par me dire qu'il demanderait à M. de Belleval ce que c'était que la croix de St. Louis, et que s'il portait cette croix il lui dirait de ne la plus porter puisque c'était une croix française ».

fallait quelque chose de positif. Jusque là on n'avait que des propos en l'air, des intentions incontrôlables prêtées à Fonton ou à d'autres. Il fallait une vue d'ensemble embrassant toute l'activité du prince de Valachie depuis sa fuite malencontreuse en Allemagne pendant son adolescence, passant par son rôle d'auteur de la triple alliance, jusqu'à ses intrigues plus récentes avec la mission russe, ayant eu pour résultat la fuite de Michel Soutzo, et la déposition des deux Soutzo dont avaient profité Ipsilanti, et son cousin germain, Moruzi. Un rapport anonyme[1]) prêtait aux deux princes, mais en réalité au seul Ipsilanti l'intention « d'intriguer des troubles » (sic) entre les commandants des forteresses turques et la Russie à l'occasion des restitutions de territoire stipulées par le Hatischerif de 1802. Enfin les deux princes et particulièrement celui de Valachie allaient tâcher d'entretenir une grande méfiance à l'égard de la France car « quant à

Sainte Luce à ces mots se sentit « du vitriol couler dans ses veines... ». Début des persécutions ténébreuses « dont les effets sont désespérants pour moi ». Ses domestiques ne trouvent pas de pain, parce qu'ils sont connus, les denrées indispensables ne sont obtenues qu'au quadruple de leur prix...

« Si un Français est injurié, volé, c'est lui qui a tort... Mon nom seul m'assure-t'on cause des crispations à S. A. S ». Sainte Luce demande à partir, a être rappelé... ». Démence « délire » du prince « abruti par la boisson... ». Sa chasse consiste « à faire à coups de fusil la guerre aux poissons ». Ips. est exécré. Sa destitution enchanterait tout le monde.

Ips. est incapable de mettre de l'ordre même dans sa famille.

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 303 (Mémoire anonyme de « l'an 12 » sur le dévouement à la Russie des Princes Ipsilanti et Moruzi).

...Ce fut lui (Ipsilanti) qui devint l'instigateur et l'auteur de la triple alliance entre la Russie, l'Angleterre et la Porte, et de la déclaration d'une guerre nationale qui eut alors lieu contre la France... etc.

...à son retour à Constantinople il oublia tout ménagement, et il se déclara à la face de la Porte le partisan de la Russie. D'une part ses entrevues secrètes avec le Ministre de Russie Tamara n'eurent aucune interruption. Sa maison devint le rendezvous du (sic) Fonton I Drogman de la Russie. De l'autre côté il entretenait une correspondance suivie et ininterrompue avec un scélérat qualifié du titre de Général Barozzi, né sujet de la Turquie, et au service actuellement de la Russie, intrigant de premier ordre, pour effectuer par son canal la désorganisation totale des deux provinces de Moldavie et de Valachie... etc., en vue de causer la déposition des deux princes et leur remplacement tant par sa personne que par celle du Prince Moruzzi son cousin germain, par l'entremise de la Russie... etc. Le Ministre Tamara et son I interprète Fonton ainsi que le scélérat Barozzi furent pleinement récompensés de leur zèle par les deux Princes reconnaissants.

Cependant celui de Moldavie garde quelque ménagèment envers la Porte, etc.

eux ce sera la France qui marchera la première pour le démembrement de l'Empire ottoman. L'envahissement de la Morée de Candie et de Chipre sera toujours la base de leurs nouvelles ». Si des pièces comme celle-ci, sans nulle précision valable, et d'un style bien étonnant par endroits (se rapprochant quelque peu de celui de nos deux rapports) ont pu se glisser dans les cartons des Affaires Etrangères, c'est que leur présence était désirée, attendue, provoquée. Il ne fallait plus qu'une preuve car la conviction était faite.

L'année 1805 devait fournir l'occasion de nouvelles complications. La faction russe menait une furieuse propagande en faveur du renouvellement du traité d'alliance russo-turque nullement près d'expirer. Deux sortes de nouvelles étaient lancées par ses agents: les unes, présentant la menace russe comme imminente, avaient pour but de semer la panique balayant toute velleité de résistance; les autres, montrant à l'horizon l'ombre de Napoléon, tantôt inventaient des défaites imaginaires, tantôt tiraient de ses victoires mêmes une menace plus terrible pour l'existence de la Porte. Car depuis Campo-Formio la France se trouvait voisine de la Turquie, et ce voisinage avait débuté assez mal. Assisterait-on à une nouvelle entreprise analogue à la campagne d'Egypte mais dirigée contre le Turquie d'Europe? L'inquiétude persistait. Les deux princes phanariotes avaient tout intérêt au renouvellement de l'alliance russe: une guerre russo-turque devant leur être tout aussi funeste que la perspective d'un démembrement de la Turquie. Peut-être aussi pouvaient-ils espérer prolonger ainsi la durée de leur mandat [1]). Tel semble du moins avoir été l'espoir d'Ipsilanti. Des intérêts communs imposaient aux deux princes une certaine unité de conduite qu'Ipsilanti aurait voulu souligner d'avantage au grand déplaisir de son collègue de Moldavie qui ne tenait point à se compromettre. En effet toutes ses démarches témoignent d'une prudence et d'une circonspection extrêmes. Vis-à-vis des consuls de France [2]) comme Reinhard ou Parant il tâchait de séparer nettement son sort de celui de son cousin. Il n'avait qu'un désir: sortir une bonne fois de ce rôle d'ombre jumelle d'Ipsilanti auquel le vouaient les représentants de la France et qui ne lui convenait point. Mais à

---

[1]) *Ibidem*, 309. Dépêche de Sainte Luce du 1 juin 1805.
[2]) Hurmuzaki, XVI, 728. 730.

Constantinople où se jouait leur destin aucune distinction n'était plus possible. Le frère d'Alexandre Moruzi y était trop puissant et trop important [1]) pour son repos. Et les ambassadeurs sont aux aguets. Un jour a lieu un mystérieux conciliabule chez le Kihaya de la Validé (Youssouf). Plusieurs membres du gouvernement s'y rendent ainsi que le vieux prince Ipsilanti et Démètre Moruzi. « Tous ces hommes ont été enfermés pendant plus de trois heures ». Et aussitôt de se demander si ce n'était pas pour examiner « les bruits généralement répandus que les Russes doivent entrer en Valachie et en Moldavie » [2]). Deux mois après nouvelle alerte « Le Reis Effendi avait feint de prendre médecine et s'était dispensé de venir à la Porte » mais il avait tenu conseil jusqu'à minuit, dans sa maison de plaisance du Bosphore, et cette fois-ci aux princes Ipsilanti et Moruzi s'était joint aussi l'inévitable Fonton [3]). Tout s'explique. C'était la veille de l'arrivée de l'ambassadeur d'Angleterre et le lendemain « les deux princes s'empressèrent de lui envoyer des présents, Moruzi lui fit visite et ses offres de service ». *Ceci au plus fort de la troisième coalition.* Mais sur ces entrefaites se nouait une singulière intrigue ayant pour régisseur l'inépuisable M. Franchini. Celui-ci pris d'une sorte de frénésie durant toute cette année se prodiguait s'agitait, courait du Kihaya Bey [4]) au

---

[1]) Hurm., *Suppl.*, I², 311.

[2]) Hurm., *Suppl.*, I², 309.

[3]) *Ibidem*, 314. Dep. de Ruffin du 8 juillet 1805.

[4]) *Ibidem*, 317. *Entretien de Franchini avec le Kiaïa.*

Franchini — Cependant le renouvellement du traité va son train. Que dira-t-on en France?

Le Kiaïa — Pas si vite qu'on le croit mais nous devons pourvoir à notre sûreté présente. Il entre dans notre projet d'endormir les Russes. *Tous les consentements qu'ils nous arrachent seront nuls quand il le faudra.* Je ne puis vous en dire d'avantage.

V. aussi *Acte şi Fragmente*, II, 408.

(dep. de v. Bielfeld au Roi de Prusse). Constantinople, 9 Mai 1806:

Il est facile de remarquer que le Kiaja Bey joue ici le principal rôle, et qu'il est dirigé par le prince Moruzi. Ce Grec versatile, autrefois entièrement dévoué à la Russie, voyant qu'elle commençait à perdre du terrain, a essayé de se mettre au service de la France et lui a trahi tous les détails de l'influence (?) que le sieur Italinsky exerçait par son entremise auprès de l'ancien Reis Effendi: mais la mission française l'a repoussé comme un transfuge odieux. Ne pouvant être l'instrument d'une cour étrangère il médita de fonder la continuation de son crédit sur des principes différents. (La neutralité de la Porte).

(Il faut remarquer le silence absolu des depêches fr. au sujet de cette démarche).

Reis Effendi [1]), du Grand Vizir [2]) chez les drogmans ses amis,

[1]) Hurm., *Suppl.*, I², 323. dep. de Ruffini 29 dec. 1805.
(Autre dépêche du 29 Dec. 1805).

Le Reis Effendi avait annoncé à Franchini que le traité d'alliance renouvelé en 1798 avait été ratifié et que les ratifications devaient être incessament échangées. V. E. peut se figurer la surprise de Franchini aîné. Le ministre a vainement cherché à le calmer en lui renouvelant l'assurance que le G. S. le G. V. et lui étaient nos zélés partisans. L'interprète n'a pas balancé à lui riposter que c'était là trois êtres nuls devant le Kiaïa, le Kiaïa de la feue Sultane Validé et les Greco-russes qui avaient saisi les rênes flottantes de la souveraineté.

En effet tant que les Moruzzi et les Ipsilanti seront en place, et le Reis Effendi n'en disconvient pas, nous ne pouvons guère espérer d'être écoutés.

Ibidem, I², 326. dép. de Ruffin du 10 Mars 1806.

M. Franchini porta à l'Effendi mes justes plaintes de ce qu'une dépêche très importante avait été longtemps retenue. Il me répondit que c'était la faute du Prince Ipsilanti, ce traître qui avait osé... écrire à la Porte une lettre de 40 pages dont on ne pouvait tirer qu'un suc venimeux...». Aussi ai-je... chassé de ma chambre... son Capikiaïa qui m'avait apporté cette lettre et celle pour le Chargé d'Affaires. J'ai envoyé au Grand Vizir la dite lettre après en avoir couvert les marges de mes annotations critiques. Mais à quoi bon tout cela? Le Kiaïa Bey m'a reproché cette incartade. Il prétend que nous devons caresser ces chiens de Grecs. Je me suis donc radouci le lendemain.

Franchini — Jusqu'à quand ces ménagements?

Le Ministre — Je vais vous dire un grand secret. Le Grand Seigneur a juré sur le Coran qu'il n'attendrait que la première réponse de son nouvel Ambassadeur à Paris pour faire justice des deux Hospodars.

[2]) *Ibidem*, 322. Dép. du 21 dec. 1805.

Franchini — V. Exc. savait déjà les victoires des Français?

Le Grand Visir — Non, je les devinais. Ces traîtres de Princes de Valachie et de Moldavie nous cachaient tout, et je n'ai rien su que depuis 4 jours.

Franchini — ... Reposez vous sur S. M. Imp. du soin de votre considération extérieure: mais occupez vous sans relâche de l'intérieur de votre Empire et surtout de votre Ministère. J'ai ouï dire que les Russes moyennant l'or de la Moldavie et de la Valachie sont parvenus à mettre la discorde entre V. A. S. et le Kiaïa Bey dont la fidélité ne bat plus que d'une aile. Changez vos Hospodars épurez le Divan et rétablissez y l'union ou attendez vous à une perte certaine.

Le Vizir — Encore un peu de patience et vous serez content.

(Il est difficile de croire que tous ces entretiens de Franchini se poursuivaient exactement dans les termes qu'il a soin de noter sans nul contrôle. Aussi bas qu'ait été la Turquie à ce moment on ne conçoit pas qu'un Grand vizir ait pu tolérer pareil ton). — Mais le Grand Vizir change d'attitude et retombe sous l'influence de Dim. Moruzi. V. *ibidem*, 335, dep. de Ruffin du 30 Mars 1806.

Il y a des renseignements sûrs que Dimitrako Moruzzi a repris depuis quelques jours sa première influence, et que tout le langage tenu de vive voix et par note

épiait les démarches de Fonton, s'insinuait parmi les Grecs du Phanar, apprenait le compte en banque des Ipsilanti [1]), s'abouchait avec leurs ennemis (comme Tipaldo) complotait dans les coins, parlait haut aux uns, saluait bas les autres, menaçait, s'emportait, prophétisait, endoctrinait le docte M. Ruffin, prônait les mérites des Soutzo [2]), colportait en haut lieu les boutades imprudentes de Dem. Moruzi et cherchait à le brouiller avec les puissants du jour. Sans cesse il va, vient, court et rapporte, intrigue comme un autre Figaro tandis qu'à son bureau du Palais de France le Nestor de l'orientalisme, le digne M. Ruffin, trouve le temps, entre deux définitions de dictionnaire, de rédiger en langage chiffré l'étonnante histoire que lui dicte son limier. En effet le récit a de quoi étonner. Au moment où le parti français était tombé dans une grande infériorité par la passivité si timide de Ch. Callimaky [3]), tandis que

---

au nom de M. Italinsky par M. Joseph Fonton, avait été concerté avec ce drogman, les Moruzzi et les Ipsilanti dans un très long conciliabule tenu entre eux peu de jours auparavant.

Dimitrako est parvenu a prédominer sur l'esprit du Gd. Vizir et l'on croit que c'est en partie par l'entremise d'Ishak bey qui a toujours besoin d'argent et s'est fort rapproché de M. Fonton depuis quelque temps. Il voyait anciennement beaucoup M. Pisani et M. Mathieu Deval, désigné il y a 6 ans successeur de M. Joseph Fonton. Tout cela devait naturellement mener Ishak Bey à Dimitrako qui est le point central.

[1]) *Ibidem*, 323 — cité par nous, p. 190 n[1]

[2]) *Ibidem*, 326. dep. du 10 Mars 1806.

Le Prince Aleco Suzzo, ex Hospodar de Moldavie, supplanté et exilé à Rhodes par les Moruzzi et les Ipsilanti, lequel depuis son retour dans cette capitale sert réellement la mission française par ses communications et ses conseils avait fourni au Kiaïa Bey, son protecteur une réponse... énergique à faire aux Anglais... (Il est d'avis de rendre impraticable l'entrée... des Dardanelles à toute escadre...). « Je ne dois M. vous laisser ignorer ni les services du Prince Aleco, ni les dangers auxquels il est exposé si l'on venait à les connaître ou même si la France ne faisait rien pour la Turquie... ».

[3]) *Ibidem*, 310. (Dépêche de Ruffin du 21 Juin 1805):

... Je n'entreprendrai point le dénombrement des Grecs qui votent et militent dans ce moment-ci pour l'anéantissement de la faction Anglo-Russe. Comment compter les ennemis que lui ont suscité l'injustice et la tyrannie des Moruzzi et des Ipsilanti? De tous leurs antagonistes ceux qui devraient être les plus animés comme étant les plus justement ulcérés, sont les P-ces Callimaki; mais ils peuvent être cités parmi les Grecs comme l'exception unique qui, en stile de Grammaire, ne fait que confirmer la règle générale. M. Charles Callimaki, drogman de la Porte, est d'une droiture et d'une modération exemplaire, et quelque indigné il soit de

l'influence croissante de Dem. Moruzi prêtait un nouveau lustre au camp adverse, voilà que s'annoncent deux recrues sensationnelles: Tipaldo [1]) et Yanco Carageà [2]). Un inconnu remuant et un ennemi

---

tout ce qui s'est passé à notre égard, malgré son opinion et ses efforts pour la soutenir, il ne veut être que le coryphée de la bonne cause, et non le chef d'une intrigue quelconque. — Dans un et même sens, mais avec plus de chaleur son digne secrétaire, M. Negri qui a été l'élève de mon fils, et le porteur de la nouvelle de ma délivrance des 7 Tours excite sans cesse la bienveillance pour nous de Echeleby (sic) Effendi dont il a captivé la confiance).

(Il est assez curieux de mettre en regard une dépêche du Ministre de Suède (Palin qui remplaça à la demande de la Porte l'ancien sujet de celle-ci Mouradgea d'Ohsson). V. *Doc. fam. Calimachi*, II, 657 — dép. du 25 juillet 1806. Au cours d'une visite que lui faisait le Ministre de Suède le Gr. Dragoman parla « de la fermeté avec laquelle V. M. (le roi de Suède) défend les intérêts de l'Angleterre, et du plaisir que cela fait aux autres alliés de V. M. (Le ministre ajoute que « vu la réservation » (sic) du prince Calimachi ces propos lui ont paru bien significatifs).

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 308—310.

[2]) Hurm., *Suppl.*, I², 310. dep. de Ruffin du 21 juin 1805.

. . . Yanco Caradja, cet agent affidé du Prince Ipsilanti, qui à mon enlèvement aux 7 Tours vint par l'ordre exprès de ce Drogman de la Porte au Palais de France pour y violer le Secrétariat et la chancellerie, ce Yanco que son maître voulut ensuite me livrer, lorsque je le fis sommer lui-même par le Kiaia Bey, alors mon co-négociateur, de restituer les dépôts de la Chancellerie et les tableaux de Mr. de Florenville, ce même Yanco, que je refusai hautement d'abandonner à la torture qu'on devait lui faire subir chez le Bostangi Bachi, maltraité ruiné par Ipsilanti, s'est mis à la tête de ses adversaires.

A la suite de Yanco Caradjà se trouvent son frère Costaki, le jeune Stefanaki déjà signalés dans mes dépêches, et une certaine Càtherina, fille du fameux Scanavi, tout puissant sous le règne de Mustapha et mis à mort par son successeur. Cette Grecque est sœur de la femme de Yanco, n'est ni jeune, ni belle, mais la vivacité de son esprit lui donne le plus grand ascendant sur l'épouse favorite du Kiaya Bey. C'est par cette filière qu'on insinue ce qu'on veut à ce ministre.

Ce composé bizarre d'éléments si divers se réunit à Arnaout Keuy sur le Canal, dans la maison d'un artisan Grec, où M. Franchini se rend ainsi que toutes les désignées, de nuit, déguisées, sans suite et sur des barquettes de louage. Quelque puisse être le jeu de cette batterie masquée, il secondera les grandes manœuvres quand on pourra développer des forces officielles.

. . . Je prends la liberté de joindre ici, sous le voile du chiffre la substance d'un mémoire apporté de Valachie par Costaki Caradjea. . .

(C'est le no. CDXXVII du Hurm., *Suppl.*, I² 312, où l'on dénonce la politique russophile des princes Ipsilanti et Moruzi, leurs intrigues et le mécontentement des boyards Valaques).

(L'action de J. Caragea s'expliquerait fort bien par la vengeance de l'abandon de son protecteur. Ruffin revient opiniâtrement sur le fait qu'Ipsilanti lui avait

déclaré valant leur pesant d'or, l'un pour sa haine des Moruzi, l'autre pour son dévouement apparent aux Ipsilanti. La guerre est menée sur deux plans et dans deux styles assez différents. Tipaldo s'agite et se démène au grand jour en poussant des clameurs qui retentissent dans tout Péra. Sa qualité de médecin lui donne l'accès de mainte maison. Partout il fait entendre sa voix, et la mission de France avait l'air de croire que sa voix portait. L'autre mène une guerre sourde où tout est embûche, ténèbre et trahison. On se rencontre la nuit sur le Bosphore en habits dissimulés. Des gens assez disparates vont s'y retrouver. «Ce composé si bizarre d'éléments si divers» se presse prudemment «sans suite et dans des barquettes de louage» à des conciliabules secrets à Arnaout Keui sur le canal, dans une maison d'artisan où mystérieusement Yanko Carageà vient comploter avec Franchini. Tout est assez louche dans cette réunion qui est pourtant une réunion de famille. Les deux frères du futur Hospodar, Costaki et le jeune Stefanaki sont là respectueusement silencieux, mais ils tiennent entre leurs mains une arme redoutable dont Ipsilanti est loin de se douter. C'est un mémoire «apporté de Valachie par Costaki Caradjea [1]) où sont rapportées les menées suspectes du prince de Valachie. Et cette pièce fatidique passe aux mains de Franchini. Mais comme pour mettre une dernière touche à ce tableau d'intrigue où les turqueries du baroque rejoignent le carnaval de Venise, on voit paraître l'ombre impérieuse d'une

---

livré en quelque sorte son ancien agent, déclinant toute responsabilité dans l'affaire des saisies opérées en 1798 à l'Ambassade. — L'élévation d'Ipsilanti ne profita pas à Caragea. C'est cela qu'il appelle «mourir de faim»; v. plus bas son entretien avec Fonton).

Hurmuz., *Suppl.*, I², p. 321 (dépêche de Ruffin du 16 Août 1805).

Mr. Yanco Caradja eut en dernier lieu deux colloques avec M. Fonton. Celui-ci avait dit en confidence à l'autre que l'Empire allait se perdant, qu'on écoutait les Français qui avaient fait destituer Mahmoud Effendi.

Caradja — N'ayez pas peur; la Turquie ne se détachera pas des Russes; vous verrez les choses tourner dans peu. Dieu préserve que la chance reste à MM. Ruffin et à (?) Franchini ! Ils en voulaient à Ipsilanti et m'ont fait souffrir mort et passion.

Fonton — Je sais cela. Quelle injustice ! Les Ipsilanti père et fils sont de si bons généraux, de si fidèles serviteurs de la Porte...

Caradja — Et des cours alliées: ils n'ont fait que remplir leur devoir en reconnaissant vos bons offices; *mais moi ils me font mourir de faim.*

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 312.

« certaine Catherina fille du fameux Scanavi, tout puissant sous le règne de Mustapha et mis à mort par son successeur ». C'est encore le cercle de famille, puisque cette grecque est la propre belle-sœur de Carageà, mais elle est là dans sa qualité d'agent de liaison « car la vivacité de son esprit lui donne le plus grand ascendant sur l'épouse favorite du Kiaya Bey. C'est par cette filière qu'on insinue ce qu'on veut à ce ministre »). La porte dérobée de M. de Knobelsdorf [1]) et les promenades sur l'eau de M. Franchini, quels éléments pour créer de l'histoire! Et pourtant ils auront servi au triomphe et à la chute des Ipsilanti, car le mémoire secret contient en germe tous le chefs d'accusation invoqués contre lui au moment de sa déposition, moins d'un an après. Mais des deux premiers rôles de cette comédie — Caragea et Franchini — quel était le fantoche et quelle la pensée directrice? M. Ruffin toujours naïf croyait qu'ils travaillaient tous les deux pour la France. « Quelque puisse être le jeu de cette batterie masquée, il secondera les grandes manœuvres quand on pourra développer des forces officielles... ». Peut-être le Grand Dragoman Ch. Callimaky en savait-il quelque chose malgré sa réserve si vertueuse et son refus d'être le chef d'une intrigue quelconque. Sa « droiture » est bien relative. Au moment où ses sentiments français le désignaient au choix de l'ambassade qui préparaitle terrain pour le coup de tonnerre du changement des Princes qu'allait remporter d'emblée dès son arrivée le Général Sebastiani, le Grand Dragoman félicitait le ministre de Suède de la fermeté de cette Puissance à défendre les intérêts de l'Angleterre, l'assurant « du plaisir que cela fait aux autres alliés de S. M. » (le roi de Suède). De son côté l'Internonce n'avait qu'à se féliciter de ce même Ch. Callimaky [2]). L'Autriche et l'Angleterre au plus fort des coalitions, c'était peut-être de la « modération » mais sûrement pas de la « droiture ». Or il existait un lien entre le Grand Dragoman et son futur collègue de Valachie J. Carageà. C'était la famille Scanavi. J. Carageà avait épousé une sœur de cette « certaine Catherina », et la femme de Ch. Callimaki était la fille de la sœur aînée mariée dans le temps à ce prince Mavrogheni qui faisait voler les têtes et ne sut pas garder la sienne. Est-ce pur hasard qu'on les retrouve unis

---

[1]) *Acte și Fragmente*, II, v. notre n[1] p. 22.

[2]) *Doc. Cal.*, II, 657, 25 juillet 1806.

en 1812 [1]) pour consommer la perte des Moruzi et obtenir les principautés? Il semble plutôt que Ch. Callimachy dut suivre une politique de famille: avec les Soutzo d'abord, avec Caragea ensuite.

En 1805 les Soutzo reparaissaient à l'horizon. Le prince Alexandre le gendre de Ch. Callimachy, revenu de son exil de Rhodes « servait la mission française par ses communications et ses conseils » au point d'attendrir M. Ruffin qui demanda instamment à Talleyrand de faire écrire au nom de l'Empereur « une lettre de satisfaction au Prince Alexandre Soutzo », car « l'Empereur de Russie a plus d'une fois soutenu par ses lettres le crédit d'Ipsilanti et de Moruzi ». Cette lettre tant attendue tardant à venir, Ruffin revint à la charge, peiné de la peine que cela causait à cet ami déclaré de la France. Il semble que celui-ci était sincèrement et complètement ébloui par Napoléon. A travers l'éloquence [2]) du style empire on peut entrevoir un sentiment réel dans ses lettres à son dieu. En même temps que se dessine cette préférence on voit se refroidir toujours plus les rapports de l'ambassade et des Moruzi. Ceux-ci ne font plus figure de simples satellites d'Ipsilanti. L'influence de Démètre Moruzi, son grand crédit auprès de Youssouf Aga et du Sultan Selim en avaient fait un personnage de tout premier plan. L'acharnement de Franchini en faisait le pivot de toutes les menées antifrançaises quand en réalité son but semble avoir été d'assurer à la Turquie la neutralité et la paix. Mais Moruzi servait la cause de Fonton et c'était un tort capital. Justement il venait d'avoir un nouveau conciliabule [3])

[1]) La nomination de Ch. Callimaky s'étant faite pendant qu'il était prisonnier en Russie, ce ne fut pas lui, mais sa famille demeurée à Constantinople qui s'employa à la lui faire obtenir. Il semble qu'un rôle assez important revint à I. Callimachy, beau frère des Arghiropol aussi bien que des Moruzi, mais en mauvais termes avec ces derniers.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[2], II, 461—549.

[3]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[2], 311 *(dép. de Ruffin du 21 juin 1805).*

D'où part donc le changement remarquable dans la conduite du Ministère et dans la voix du peuple? C'est une des premières questions que M. Fonton, le prince Ipsilanti père et Dimitraki Moruzzi durent se faire mutuellement dans le conseil qu'ils tinrent la semaine passée, et qui dura presque toute la nuit. On en ignore le sujet; mais il est certain qu'à la suite de cette assemblée Moruzzi a fait l'achat et la distribution de 150 mille piastres de bijoux: que les Capi-Kiaïas de Moldavie et de Valachie courent d'hôtel en hotel et répandent des bulletins alarmants pour la Turquie afin d'accéler le renouvellement du traité.

à trois avec Fonton et le père d'Ipsilanti. On avait distribué des bijoux, répandu des bulletins alarmants... Mais ces choses étaient trop coutumières à Constantinople pour émouvoir encore. Aussitôt plein de zèle Franchini prit la défense de Napoléon car «Moruzi avait inventé et accrédité des bruits sinistres contre la personne sacrée de S. M. Imp. et Royale!». Il s'ensuivit toute une série de rapportages assez confus [1]) arrivant jusqu'à Youssouf.

Non content de cette manœuvre il s'empara d'une boutade [2]) de Moruzi dirigée contre le grand vizir qu'il prit bien soin de faire informer de la chose. Il en parla aussi directement au Kihaïa Bey au cours d'un entretien où il attira habilement son attention sur la situation exceptionnelle de ce raya destiné par sa faveur même à une perte prochaine. Le 12 février Franchini avait enfin une preuve et non seulement contre Dimitrako mais aussi contre le prince de Moldavie. C'était la fameuse note conseillant au Sultan de renouveler son alliance avec l'Angleterre tout en ayant «l'air de cultiver l'amitié des Français». On comptait sur le prince de Moldavie, Alex. Moruzzi, pour donner aux consuls des Principautés l'impression qu'il fallait.

---

[1]) *Ibidem*.

Moruzzi avait inventé et accrédité des bruits sinistres contre la personne sacrée de S. M. Impériale et Royale. Mr. Franchini fit avertir ce Grec, par son médecin Raly des dangers de cet acte téméraire. Moruzi se plaignit à Yusuf de l'avis comminatoire du Drogman français et prétendit qu'il ne le lui avait donné que dans l'espérance de l'effrayer et de l'amender à son profit.

[2]) *Ibidem.* — Le même Moruzi piqué de la froideur de l'accueil que lui avait fait le Grand Vizir avait dit en sortant que la vie ministérielle du Pacha ne serait pas longue, qu'elle ne durerait que 71 jours suivant l'horoscope qui en avait été tiré. Le I-er Ministre a été instruit du propos et M. Franchini en parlant de son auteur au Kiaïa Bey lui a fait observer que le Prince Moruzzi avait été presque proclamé roi des Grecs par l'éloge solennel qui en avait été fait dans les églises, équivalent du Khousbé ou prière que l'on ne fait que pour le Sultan. Il existe en effet un édit autographe du Grand Seigneur qui nomme le Prince Dimitrako Moruzzi directeur et inspecteur des hôpitaux avec des privilèges... dont l'histoire ottomane n'offre point d'exemple... Ce diplôme est trop glorieux pour un Raya; il deviendra tôt ou tard son arrêt de mort.

(Malgré ses louables efforts Franchini ne réussit pas à brouiller Moruzzi avec le Grand Vizir. On les verra bientôt après les meilleurs amis du monde, grâce encore à M. Fonton (Hurm., *Suppl.*, I², 335).

Cette note allait faire couler pas mal d'encre diplomatique au cours d'une correspondance un peu vive [1]) entre M. Ruffin et le nouveau commissaire ad interim en Moldavie, choisi et nommé par ce dernier. Or ce Mr. Parant qui gardait une dent aux Callimachy des conditions de son départ sous escorte de Iassy lors des évènements de 1798 [2]), et qui était d'une tournure assez romantique à en juger par son style [3]) s'était pris d'une sorte d'engouement pour cet autre prince de Moldavie qui avait pour lui les attentions les plus

---

[1]) Vers le milieu de l'année 1806 v. Hurmuzaki, XVI, 716, 728. C'est en juin qu'inquiet du silence de son chef il envoie copie de sa correspondance à Talleyrand.

« Ayant eu le malheur de perdre la confiance de M. le Chargé d'Affaires, mais sans que j'en sache aucunement ni qu'il veuille par un seul mot m'en dire le motif... pour me justifier auprès du respectable M. Ruffin dont l'estime ne m'est pas moins essentielle sous le rapport du service que sous ceux qui me sont personnels ...

(Jusque là les termes entre le Chargé d'Affaires et le jeune vice-consul avaient été des meilleurs. Celui-ci nommait à tous avec respect, « le sage, le prudent M. Ruffin » (*ibidem*, 712).

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 234.

[3]) Style Parant, *Suppl.*, I³, 468, 20 juin 1797.

(nommé vice-consul a Iassy).

... Avec peu de talents, j'arriverai à Iassy sans prétention comme sans vanité. Entouré que j'y serai de vieux politiques j'y apporterai toute la modestie de mon âge.

p. 488, 2 fev. 1798. (se plaignant de la modicité de son traitement).

J'ai déguisé ma misère effective sous les dehors séduisant de la modestie républicaine... etc. Jeune encore et neuf dans la carrière consulaire, etc.

p. 490, 12 fev. (à propos de la peste).

La peste, fléau du Levant s'est declarée chez moi... Tous les cœurs sont abattus autour de moi, je ne vois que des larmes... Tout fuit, tout m'abandonne... separé du reste des humains, en horreur à tout le monde je suis... renfermé face à face avec la mort. J'en braverai les menaces terribles, etc... J'ai un pressant besoin de m'épancher auprès des âmes sensibles (ceci à Talleyrand !).

496, 15 mars 1798.

Je suis rendu à la patrie. Je revis pour l'aimer, pour la servir encore. Délivré de l'odieux fléau qui pesait sur mes jours, je surnage enfin sur cet océan d'amertumes qui menaçait de m'engloutir au plus profond de ses abîmes... Tel un nocher qu'une affreuse tempête a jeté dans le port et qui se retourne pour réfléchir aux dangers qu'il a courus et s'étudier à en braver de nouveaux.

571 (15 oct. 1803).

Je viens d'être inopinément frappé du coup suspendu sur ma tête... je me vois... précipité dans l'espèce de néant contre lequel j'ai conçu et exprimé... la plus juste horreur. Ainsi me voilà abandonné, sacrifié à la fatalité des évènements ! etc. (Il venait d'apprendre sa nomination à Varna).

flatteuses: réception solennelle, entrevues amicales, dîners princiers longues confidences [1]). Rien n'y manquait. Enfin le prince faisait leur part aussi aux absents s'enquérant aimablement de M. Ruffin... Mais quand Parant lui en parla cela ne sembla à celui-ci qu'une perfidie de plus. Animé d'un grand désir d'agir et de jouer un rôle, le nouveau consul voulut se donner la gloire de gagner ce prince à la politique française. Celui-ci se plaignait justement d'injustes préventions contre lui à Paris. Sans les nommer il songeait à l'action des Franchini. Parant trouva tout naturel de lui conseiller de faire des ouvertures [2]) à M. de Talleyrand. Lui-même se chargeait de faire parvenir la lettre. Bref il poussa l'obligeance jusqu'à lui fournir le canevas de cette épître et à lui promettre le secret en exceptant toutefois M. Ruffin. Quand il eut la certitude que la lettre était arrivée à destination il lui écrivit pour lui rendre compte de sa démarche. Mais le chargé d'affaires mis en défiance par toutes les intrigues de Constantinople s'entoura d'un silence glacé et lui en tint longtemps rigueur. Poussé à bout, Parant s'avisa d'envoyer leur correspondance à M. de Talleyrand le faisant juge de leur différend. Enfin on s'expliqua. M. Ruffin lui apprit que les Moruzi en bloc sans excepter le prince de Moldavie avaient mal parlé de l'Empereur et semé mille bruits tendancieux à Constantinople. Il voulait bien le croire trompé par le « caractère grec » et déplorait

---

[1]) Hurmuzaki, XVI, 692 (Parant à Ruffin). Yassy.

(I[e] visite sans cérémonie pour porter au prince la lettre de son frère, Dem. Moruzi). Le Prince n'en a pas moins ordonné beaucoup de cérémonial... toute sa Cour sur pied. L'air, les paroles, les manières, tout a été flatteur, et pour comble de satisfaction S. A. m'a hautement entretenu de vous M. le chargé d'affaires, dans les termes honorables que vous méritez. Tous ces jours ci je n'ai reçu qu'égards, soins et attentions.

p. 696, 22 dec. 1805.

(Moruzi proteste de ses sentiments pour la France et l'Empereur). ...« Si vraiment je suis mis au rang des princes raisonnables et éclairés je dois être aussi compté parmi ceux qui ne s'aveuglent pas sur les distinctions et les justes préférences qui sont dues à la première nation du monde civilisé. C'est ici le cas... d'exprimer combien je suis peiné de quelques injustes préventions qui existent contre moi dans le Ministère français et qui doivent lui avoir ete fournies par une espèce de récrimination. J'en ai été expressément informé de Paris même. Je me suis reposé sur mon innocence... etc.

(Au même moment Ipsilanti se plaignait des intrigues de Franchini), Hurm., XVI, 726.

[2]) Il lui écrit pour offrir ses services et demander des instructions.

sa démarche en faveur d'Alex. Moruzi. Piqué au vif, son subalterne prit la défense [1]) du prince qui ne parlait de l'Empereur qu'avec la plus vive admiration. Le caractère grec? Ne fallait-il pas le dénoncer plutôt à Constantinople? « Les Grecs sont connus pour se présenter horriblement entre eux. Voyez si d'avides spéculateurs, des antagonistes, des ennemis jaloux de la famille Morouzi n'auraient pas pris auprès de vous le rôle hypocrite d'officieux, en faisant habilement jouer tous les ressorts et les prestiges de l'intrigue ». Est-ce une flèche à l'adresse des Soutzo ou des Franchini? Enfin quel avait été son tort, à lui, commissaire de l'Empire français auprès de ce prince qu'il tâchait de rattacher à la politique de l'Empire? D'avoir pris soin d'une lettre que le Prince envoyait « à ses frais »? L'avait-on bien compris? Etait-ce assez clair? A ses frais, oui, à ses frais ! Et bien, où était le mal? Parant avait il comploté contre l'Etat, lui avait-il dérobé l'une de ses provinces, enfin l'avait-il trahi? Pourquoi tout ce bruit et cette indignation? Bref Parant annonça M. Ruffin qu'il avait averti le prince des mauvais bruits le touchant, sans indiquer M. Ruffin comme source. Le prince avait été « *consterné* » de déplaisir et d'étonnement. Il allait écrire à son frère d'éviter toute apparence d'opposition à la France et tout ce qui pourrait donner lieu à la moindre suspicion. Les difficultés soulevées par la Porte au titre de Résident, demandé pour M. Reinhard, nommé Consul Général dans les Principautés, et le rôle de Dem. Morouzi dans cette question avaient pu faire croire à son hostilité [2]). Le malentendu entre Ruffin et Parant allait se

[1]) Hurmuzaki, XVI, 716. (Parant conteste les bruits de Constantinople répandus par les Moruzi. S'agirait-il des frères du prince? Même si cela était, jamais celui-ci n'a mal parlé de l'Empereur. Parant lui-même aurait-il été trompé? C'est faux — mais Ruffin qui s'est plaint du « caractère grec », a pu y tomber victime.

De toute sa famille seul Démètre Moruzi connaît les plans du prince et nul autre des frères. En apprenant les préventions qu'on a contre lui à l'Ambassade il proteste. Il faudrait être fou pour entreprendre ce dont on l'accuse. Dem. Moruzi a prêté aux soupçons à cause de la discussion du titre de Reinhard. Son frère lui écrira à ce sujet.

[2]) *Ibidem*, 728. Dép. de Reinhard. « M. Parant a expliqué ce qui peut avoir donné lieu aux défiances de M. Ruffin qui se plaint amèrement de la conduite du frère du prince employé à Constantinople (opposition au titre de Résident). Il avait écrit à M. Ruffin, déclamé hautement contre les démarches fallacieuses du gouvernement français. Il semble en effet que les griefs de M. Ruffin ne suffisent point pour rendre suspecte la bonne foi du prince Moruzi et de ses affidés.

répéter pour les mêmes raisons entre l'ambassadeur de Constantinople — Sebastiani et celui de Vienne — Andreossy, qui avait eu le grand tort de faire parvenir à l'Empereur une nouvelle lettre d'Alexandre Moruzi. Quant à la mauvaise humeur de M. Ruffin elle s'expliquait peut-être par les bruits que lui rapportait son éternel Franchini sur les tentatives de corruption faites auprès d'eux par les Ipsilanti et Moruzi [1]). Il craignait que son subalterne ne se soit laissé gagner, séduire ou corrompre. Mais le pauvre Parant était si loin de telles pensées que lorsque Alex. Moruzzi lui envoya une petite gracieuseté de 4.000 piastres il fut saisi et refusa avec la plus grande confusion [2]), car il voulait bien être dédommagé des pertes subies par le fait de l'ancien prince Callimachy, mais il n'entendait pas accepter de pareils cadeaux. Le prince étonné peut-être de tant de délicatesse lui fit envoyer un bijou de moindre valeur. La leçon ayant servi on remit également des objets de ce genre à M. Reinhard dès son arrivée. C'est un fait que ces deux consuls qui prirent la défense du prince de Moldavie ne le firent pas pour des motifs intéressés.

L'arrivée [3]) du Général Sebastiani muni de pouvoirs extraordinaires et jouissant d'une qualité unique — de représentant direct de l'Empereur, devenu l'arbitre de l'Europe depuis la victoire

---

[1]) Toute cette question semble assez louche. Les Ipsilanti et Moruzi auraient d'abord (en mars) fait courir le bruit qu'ils les avaient achetés. Pourquoi? Si vraiment ils avaient eu l'intention de se les gagner ils auraient soigneusement caché ce marché. Or dès le début Franchini annonce son intention bien arrêtée d'aller au devant de ces offres qui ne s'étaient pas encore produites. Faut-il encore se demander pourquoi? Enfin en juillet Moruzi seul est censé faire de nouvelles propositions, et Ruffin et Franchini s'entendent pour ne pas les rejeter, quitte à les déposer en changellerie ajoute Ruffin, qui dans sa naïveté était convaincu de la nécessité de se procurer des pièces à conviction. Mais à quoi auraient-elles servi? En admettant que ces offres soient parties des Moruzi et n'aient pas été provoquées par Franchini comme on a tout lieu de croire, le fait de distribuer de l'argent au personnel des missions étrangères était si répandu qu'il ne choquait plus personne. Mais l'insistance de Franchini fait supposer deux raisons: 1) convaincre les Moruzi de tentatives de corruption pour se mettre à couvert d'accusations ultérieures touchant ses rapports intéressés avec les Soutzo par exemple. 2) exercer un chantage sur les Moruzi et en tirer des sommes importantes.

[2]) Hurmuzaki, XVI, 723.

[3]) Sur la mission de Sebastiani v. Zinkeisen, *op. cit.*, VII, 400 sqq sur sa Ière mission en 1801 v. p. 123 sqq.

d'Austerlitz, ne changea rien à la stratégie du Phanar, les factions demeurant les mêmes, mais elle précipita le choix du Sultan qui renvoya Youssouf Aga (Validé Kihaya) comme il avait congédié peu auparavant l'ancien Reis Effendi Mahmoud, partisan lui aussi, de la Russie. Le changement des princes fut demandé comme une sorte de condition préalable à toute autre négociation. Les instructions du nouvel ambassadeur portaient simplement qu'il devait soutenir de son mieux les «Grecs fidèles tels que les Calimachy, Soutzo, Ingherly» (Handgerli) et tâcher d'écarter les Grecs «perfides [1]) tels que les Moruzi et les Ipsilanti». Mais outre ces instructions le nouvel ambassadeur apportait une lettre autographe de Napoléon dont Talleyrand lui-même n'avait pas connaissance (aux dires de M. Reinhard qui s'épancha dans le sein de son cher Hammer). On agit dans le plus grand secret [2]), car toute l'habileté consistait non point à remporter l'adhésion du Sultan, comme de tout consommer avant

---

[1]) V. Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 340. Instructions de Sebastiani du mois de mai. «Des Grecs fidèles tels que les Sutzo, les Callimaki les Ingherly et leurs amis doivent être incessamment recommandés à la bienveillance du Grand Seigneur. Des Grecs perfides et secrètement séditieux, tels que les Moruzzis et les Ipsilanti doivent être un objet perpétuel de crainte, de défiance et de sévérité pour la Porte.

(Il suffit de comparer ces instructions aux termes du rapport de Talleyrand à l'Empereur du mois de mars pour voir combien les délations de Constantinople avaient influencé l'attitude de la France à l'égard des Moruzi dans le courant des deux derniers mois).

...«Parmi les deux princes qui règnent en ce moment, l'Hospodar de Valachie — le prince Ipsilanti — est connu pour son dévouement aveugle à la Russie et à l'Angleterre, et par sa haine pour la cause française. Ces sentiments qu'il porte jusqu'à l'excès, ont indisposé les membres du Gouvernement turc qui tiennent encore à l'indépendance de leur pays.

L'Hospodar de Moldavie — le prince Moruzzi — a mis plus de modération dans sa conduite. Il paraît être resté attaché aux intérêts de son Souverain, et montre même l'intention de le servir en contribuant à rétablir entre la France et la Turquie les anciennes relations d'amitié. (Hurmuzaki, *Suppl.*, I³, 591).

[2]) La déposition des deux princes a été traitée avec un tel secret que M. d'Italinsky n'en a été instruit que lorsque les nouveaux ont été installés (24 août 1806), l'Internonce l'appelle «un coup de foudre qui a terrassé M. d'Italinsky; v. *Doc. Cal.*, II, 536. Les «vociférations» de M. Italinsky) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 351.

Quelques mois après M. Italinsky devait avoir une autre surprise tout aussi désagréable lors de l'occupation des Principautés par les troupes russes sans aucune déclaration préalable. La situation du ministre de Russie fut assez critique; v. Juchereau de Saint Denis, *Les Revolutions de Constantinople*, II, 47 et Zinkeisen, VII.

que l'ambassadeur de Russie M. Italinsky ne s'en aperçoive. Et M. Fonton de son côté était trop fin pour ne pas flairer un mystère. L'on agit donc vite. Al Soutzo et Ch. Callimaky furent nommés en Valachie et en Moldavie. Al. Hangerli succéda à la place de Grand Dragoman quittée par le nouveau prince.

Les instructions de l'ambassadeur se trouvaient suivies à la lettre. Les princes déposés étaient accusés (selon Sebastiani) de préparer le soulèvement des Grecs et d'avoir instigué les Serbes [1]. « Les Serviens étaient leur avant garde ». Mais ces motifs ne furent invoqués que pour Ipsilanti [2] qui s'empressa de fuir avant l'arrivée du messager de la Porte, pendant que son collègue de Moldavie se dépêchait au contraire d'avancer son retour à Constantinople pour ne point donner lieu au moindre soupçon. Le gouvernement turc feignait de croire qu'il avait demandé lui-même son retour. C'est le motif invoqué dans son firman de déposition [3]. Il avait désigné pour lui succéder le prince Mavrocordato. « Ce choix avait rencontré l'approbation des ministres de la Porte, mais il a été hautement rejeté par le Grand Seigneur qui a ordonné la nomination du beyzadé Callimaky» [4]. Mais les nouveaux princes n'étaient pas rassurés. Ils avaient beau déclarer au Drogman de l'Internonce — Testa — par la bouche d'Aleco Soutzo. « J'ai succédé à un traître et Callimaky à un prince qui a sollicité lui-même sa déposition », cette fausse tranquillité ne pouvait tromper leur interlocuteur. « C'est ainsi que tous les deux cherchent à se tranquilliser mais ils n'en redoutent pas moins le résultat de la mauvaise humeur de la Cour de Russie: ils regardent déjà la nouvelle visite de M. Fonton comme un acte de protocole préalable contre leur nomination ». A son tour l'Internonce trouvait leur situation très peu enviable: « Au reste la position des deux nouveaux princes est très à plaindre. Ils ont besoin de très fortes sommes pour s'équiper et ils ne trouvent point de crédit. Ceux qui devaient leur fournir de l'argent se retirent l'un après l'autre sur la nouvelle que la Russie n'a pas ratifié la paix dans la

---

[1] Ce sont les accusations mêmes du mémoire secret apporté par Costaki Caradja. Hurm., *Suppl.*, I², 312.

[2] *Ibidem*, 350.

[3] *Doc. famil. Callimachi*, II, 535.

[4] « Je tiens ces détails de la bouche même des deux princes. Ils m'ont été confiés sous le sceau du secret ». *Doc. Cal.*, II, 537. Rapp. de Testa.

crainte que leur principauté ne soit pas de longue durée »[1]). Heureusement que Franchini l'aîné, prête dit-on 50.000 lei a Soutzo « celui précisément qui est personnellement odieux à la Russie » mais bien entendu « sous bonne hypothèque »[2]). C'était un placement ou plutôt une spéculation de bourse. Franchini comptait bien récupérer son argent au centuple en outre des sommes qui devaient reconnaître ses services si précieux.

Enfin nullement rassurés, mais sur l'ordre de hâter leur départ, les deux princes partirent en dépit des « vociférations » de M. Italinsky qui jetait « feu et flammes à la Porte »[3]), et de « la note fulminante » de l'ambassadeur d'Angleterre Arbuthnot, qui selon l'expression de Sebastiani « ne joue plus à Constantinople que le rôle de l'agent de M. Italinsky ». Mais les deux notes de l'Ambassadeur de Russie[4]) constituant une sorte d'ultimatum, valaient moins aux yeux des Turcs que la menace de la flotte anglaise à laquelle le gouvernement turc croyait d'une manière touchante. A Iassy, l'écho des évènements du Bosphore arrivait quelque peu atténué mais on y distinguait quand même la présence de Fonton. « On prétend savoir ici que les Ministres de Russie et d'Angleterre avaient réussi à faire croire à la Porte qu'ils avaient le pouvoir l'un de déclarer la guerre, l'autre d'appeler la flotte pour bloquer Constantinople. On ajoute qu'une misérable ruse de Fonton, qui faisait annoncer dans les carrefours par les crieurs publics le départ de M. Italinsky, parvint à exciter de l'agitation parmi la populace, et faisant craindre une révolte a achevé d'intimider les ministres ottomans »[5]).

La Porte avait tâché de son mieux d'éviter un conflit, c'est pourquoi elle avait voulu faire croire à une abdication spontanée des deux princes phanariotes, mais ses calculs avaient été dérangés par la fuite d'Ipsilanti. Cette solution aurait eu l'avantage de ne

---

[1]) *Ibidem.* Il s'agit de la paix traitée a Paris entre la France et la Russie, pour faire pendant au traité de Presbourg conclu entre la France et l'Autriche après la défaite de la troisième coalition. L'empereur Alexandre refusa de la ratifier.

[2]) *Ibidem*, 532, dép. de l'Internonce — 10 Sept. 1808.

[3]) Hurmuzaki, *Supl.* I², 348.

[4]) *Ibidem*, 350 ... 353.

[5]) Reinhard ajoutait vertueusement: « Ce qui console c'est que des succès obtenus par de pareils moyens ne sauraient durer ! ». *Doc. Cal.*, I, 334.

point contrevenir aux conditions du traité de 1774 ou du Hatisherif de 1802. Les intentions de Sebastiani étaient au contraire de pousser la Turquie à prendre un parti, à frapper un grand coup. La Turquie placée entre les exigences contraires des deux ambassadeurs de France et de Russie retomba dans ses hésitations. Le Sultan s'en expliquait dans sa lettre à Napoléon [1]. « En attendant quelque information ultérieure de V. M. nous avons fait écouler 19 à 20 jours en donnant de fortes réponses à la note de l'Envoyé de Russie ».

Celui-ci enfin menaça de partir. On ne s'en émut pas outre mesure. Il partit. Mais il n'alla pas très loin. Car il s'arrêta à Buyukdéré chez son collègue Arbuthnot pour lui confier les archives de l'Ambassade. Celui-ci comprit, et comme le ministère turc faisait traîner les négociations et « cajolait » le drogman anglais — Pisani — pour en venir à ses fins, il décida sur-le-champ « de terminer la question sans la voie des dragomans » et envoya dans ce but son secrétaire Will. Wellesley Pole « pour exiger de la Porte une réponse catégorique ». Celui-ci s'en acquitta à la manière de Louis XIV entrant au Parlement en costume de chasse, le fouet à la main, et il remporta le même succès. Car « ce jeune homme vif, un peu brusque mais assez intelligent et audacieux se rendit à franc étrier à Constantinople, se présenta le fouet à la main et tout couvert de boue devant les ministres, répéta en peu de mots les demandes de son ambassadeur et annonça hautement qu'une flotte anglaise déjà partie de Gibraltar allait passer les Dardanelles, et qu'elle viendrait dans peu de jours dicter la loi devant Constantinople » [2].

On dut céder [3]. Selon la lettre du Sultan le ministre britannique « avait reçu des instructions vastes et absolues pour coopérer avec ledit Envoyé » (de Russie). On pouvait donc craindre une déclaration

---

[1]) Hurm., *Suppl.*, I², 354-5, 18 oct. 1806.

[2]) Juchereau de Saint Denis, *Revolutions de Constantinople en 1807 et 1808*, II, p. 40.

(Cet ouvrage est utilisé abondamment par Zinkeisen, *op. cit.*, VII, pour tout le récit de la révolution de janissaires). L'auteur présente cette garantie si rare d'avoir vécu les évènements qu'il retrace sans y avoir joué un rôle de premier plan ce qui pourrait fausser son point de vue).

[3]) Il partait de Constantinople après avoir déposé ses Archives au Palais de la Légation anglaise lorsqu'il fut rappelé de Buyukdéré pour apprendre que la Porte cédait à ses demandes. (*Doc. fam. Callimachi*, I, 328, dép. de Reinhard).

de guerre anglaise. Les ministres s'affolèrent. Peu leur servait de « cajoler » le Ier Drogman d'Angleterre « pour adoucir l'ambassadeur britannique ». Celui-ci fut inflexible. En vain le général Sebastiani voulut les convaincre que M. Arbuthnot ne pouvait engager l'action de son gouvernement et que ses menaces n'étaient que des menaces. Ils n'étaient pas rassurés. On appela une conférence. Elle dura trois jours et se poursuivit laborieusement, péniblement, vainement. M. Italinsky menaçait à tout moment de partir. On le suppliait de rester. Sa frégate l'attendait dans le Bosphore. Les ministres du Divan lui offraient à l'envi solution sur solution: successivement, simultanément, alternativement. On lui offrit une sorte de compromis qui fut « proposé en dernière analyse à M. Fonton et « pris ad referendum » par celui-ci. C'était de confirmer le prince de Moldavie, Callimaky « sur la démission spontanée et le refus formel du prince Morouzi de retourner à sa principauté », de rappeler le prince Aleco Suzzo puisque la Russie prétendait avoir des griefs contre lui » et de le remplacer par un tiers agréé par elle « mais à l'exclusion absolue d'Ipsilanti convaincu de trahison ». M. Italinsky pour toute réponse reprit ses préparatifs de départ [1]). La Porte commença à faiblir et lui fit dire par Arbuthnot qu'il serait satisfait. Nouvelle conférence le 15, à Yöksuji, dans un pavillon de plaisance du Grand Seigneur, sur la côte d'Asie en présence du Reis Effendi, de l'ancien Kihaya Bey, d'Ismet Bey... Le Reis Effendi « pérora ». Nouveaux marchandages. Nouvelles adjurations. Le rite se poursuivait comme dans les grands bazars de l'Orient. Mais M. Italinsky demeura « ferme comme un roc... » « demandant pourquoi on l'avait appelé pour écouter tout cela ». Le Reis Effendi tâcha de l'attendrir sur « le deshonneur qui rejaillirait sur la Porte si elle venait à se rétracter de ses dispositions ». Mais l'envoyé eut une réponse cornélienne: « Une puissance se deshonore lorsqu'elle recule devant ses sujets » mais non point en donnant satisfaction « à une grande cour limitrophe amie et alliée, et qui sous tous les rapports est du moins son égale ». Voyant que les malheurs de la Porte ne réussissaient à faire fondre ce cœur de glace on lui parla du Grand Vizir exilé à Rhodes lequel payerait de sa tête cette triste aventure. Mais imperméable à tout M. Italinsky redemanda par deux fois sa

---

[1]) *Doc. Cal.*, I, 542, dép. de l'Internonce du 19 oct. 1806.

barque. « C'est à la seconde fois qu'il lui a été promis que le premier agent d'Ipsilanti et le prince Morouzi, puisqu'il se trouve ici en personne, seraient revêtus le lendemain à la Porte des caftans d'installation d'usage ». Avec une pointe de menace l'Envoyé les félicita du sage parti qu'ils venaient de prendre car il n'aurait qu'un mot à dire pour faire commencer les hostilités... Mais le lendemain nouvelle scène de comédie. Fonton et William Pole attendirent vainement jusqu'à six heures du soir. L'agent d'Ipsilanti avait été revêtu du caftan. Ils attendaient toujours.... « Mais quelle n'a pas été leur surprise de ne pas voir venir le prince Morouzi pour prendre son caftan? Le Reis Effendi en a fait lui-même l'étonné, le fâché: Voyez, a-t-il dit, si le prince Morouzi ne se refuse pas effectivement à sa réintégration? Malgré qu'on lui ait envoyé un officier du Grand Vizir et le bateau blanc du Ceauschbaschi, il ne se rend pas à la Porte: qui plus est, a-t-il ajouté, on vient de me dire qu'il s'est évadé et qu'on ignore où il se trouve ». « Eh bien, s'est écrié M. Poole, donnez-moi quelqu'un pour m'accompagner: je le trouverai immanquablement et je vous promets de vous l'amener mort ou vif ». « Le fils du prince, a répondu le Reis Effendi, se trouve ici; nous allons lui donner le caftan d'investiture au nom de son père ». « Mes ordres, a répliqué M. Fonton, sont d'insister sur l'investiture du père lui-même. Cette cérémonie ne se fait jamais par procuration à moins que le titulaire ne soit absent de la capitale ». Informé de ces faux fuyants par Fonton, M. Italinsky menaça une dernière fois de partir « si Morouzi n'était pas revêtu du caftan dans la journée même ». C'était enfin son petit ultimatum à lui ou à Fonton, à qui la voix publique en attribuait la victoire. Cette réponse traduite et mise sous les yeux du Reis Effendi sut produire « l'effet désiré . Le prince Morouzi s'est retrouvé et à quatre heures du soir il a été revêtu du caftan à la Porte »... Arbuthnot qui s'en attribuait tout le mérite, s'y montra assez arrogant. Le jeune Poole vint en uniforme « dans un bateau de ministre à sept paires de rames » avec deux janissaires, un chasseur et quatre valets de pied à la grande édification de l'Internonce. Tous les honneurs furent pour l'Angleterre. Enfin ce qui sembla le comble de l'hypocrisie ce fut la déclaration tonitruante du géant russe qu'il n'avait insisté que pour le principe, et non point pour les personnes d'Ipsilanti ou de Moruzi « de celui-ci surtout qu'elle (la Russie) sait ou feint

de savoir être dévoué au parti français ». Cependant M. Franchini voyait s'éloigner toujours plus sa bonne hypothèque. Il accompagna vraisemblablement l'ambassadeur venu protester par sa bouche: « Jamais la Porte ne pourra effacer la honte dont elle vient de se couvrir aux yeux de l'Europe entière »[1]). Finalement le Général Sebastiani dut en prendre son parti, se contentant de protester partout « qu'il n'avait eu aucune ingérence quelconque dans la deposition des deux princes... et qu'il s'était borné à les représenter au Ministère comme des sujets infidèles à leur souverain... il ne persuada personne »[2]). A Iassy le savant M. Hammer si au courant de l'histoire ottomane, ne s'était pas laissé tromper par tout ce tintamarre diplomatique. « Rien ne doit égaler l'embarras de la Porte qui n'a cédé qu'à la frayeur des menaces... Cependant si on eût laissé partir M. d'Italinsky, ni Constantinople n'eût été bombardée par les Anglais, ni les troupes russes ne seraient entrées en Moldavie, et la guerre n'eût été point déclarée pour le moment ». Le général Sebastiani avait perdu la première manche. C'est peut être aussi qu'il manquait de souplesse, d'à propos.

Enfin une sorte de myopie l'aveuglait sur les choses les plus évidentes. Les ambassadeurs ennemis avaient déjà remporté leur point, qu'il informait encore son gouvernement de la lettre que le Sultan voulait écrire au Tzar et à la Cour d'Angleterre pour les prier de ne pas pousser leur avantage au-delà de sa dignité, et qu'il entrevoyait un vaste plan d'union des églises (!) reposant sur la qualité d'homme d'esprit » du nouveau patriarche[3]) de Constan-

[1]) *Doc. Cal.*, I, 544.

[2]) *Ibidem*, 545; v. aussi sa relation au Min. des Affaires étrangères, Hurm., *Suppl.*, I², 356-7-8.

[3]) « Le patriarche Grec a été changé. On a remis celui que le prince Ipsilanti avait fait destituer comme ami des Français. C'est un homme d'esprit qui pourrait un jour opérer la réunion des Églises grecque et latine. Cette opération difficile et délicate n'est pas impossible. Elle mérite d'autant plus l'attention de S. M. l'Emp. qu'elle chasserait les Russes de tout l'Orient ».

(Cette suggestion nous semble prouver une aussi grande méconnaissance des réalités que l'idée saugrenue de sauver la Turquie en cédant les Principautés à l'Autriche, idée il est vrai suggérée par Talleyrand qui avait ses raisons pour cela, mais adoptée d'enthousiasme par l'Amb. Sebastiani (*Suppl.*, I², 359. Dép. du 16 Oct.).

« Si la France pouvait donner par un traité de paix on autrement la Valachie et la Moldavie à l'Autriche ou à une autre puissance quelconque, pourvu que ce ne fût pas la Russie, toutes les influences seraient détruites à *Cnople*, et parce que

tinople. Car telle était la pratique du moment. On changeait de patriarche comme on changeait de politique. L'ambassadeur se voyait dépassé par les évènements. Sa dépêche finissait tout autrement qu'elle n'avait débuté par une sorte de prière: « Tout change ici d'un moment à l'autre. Veuille le ciel que ce retard (du départ. d'Italinsky) n'ait pas été acheté par une soumission entière aux volontés qui lui ont été dictées ». Tout changeait en effet et le Sultan au lieu d'écrire à Londres ou à Saint Pétersbourg taillait déjà sa plume pour son épître à Napoléon qui se trouvait déjà maître de la Prusse. La mauvaise humeur de l'ambassadeur était encore accrue du fait que son prestige personnel allait souffrir vis-à-vis de ses subordonnés de Iassy et de Bucarest (Reinhard et Parant) qu'il avait dû rabrouer indirectement pour le fait d'avoir leur propre politique. « Ils se croient indépendants de l'Ambassade et ne correspondent avec elle que pour les affaires qu'ils désirent faire terminer à la Sublime Porte par l'entremise de l'ambassadeur qu'ils regardent comme leur agent. Je crois qu'ils veulent imiter les Pachas » [1]. Or l'un de ces « Pachas » M. Reinhard, fort ennuyé du cours des évènements [2], faisait à son docte collègue de Iassy Hammer d'é-

---

les Princes Grecs n'auraient plus les trésors de ces riches provinces pour intriguer ici et parce que les Princes éloignés des frontières de la Turquie Européenne ne se feraient plus craindre dans cette cour ». C'était à ses yeux le seul moyen de se débarrasser des Ipsilanti et Moruzi « le fléau de cette nation... » dont « l'existence est incompatible avec l'indépendance de ce gouvernement ».

[1]) Hurm., *Suppl.*, I², 358. Dép. de Sebastiani, 10 oct. 1806.

Monseigneur.

... Les Consuls Generaux, les Consuls et Vice consuls montrent généralement un esprit d'insubordination qu'il est important de réprimer...

... J'ai notamment à me plaindre de MM. Reinhard de Jassy et Parant à Bucarest qui par leur conduite ont offensé la S. P... MM. Reinhard et Parant ont prodigué aux Princes déposés (Ipsilanti et Moruzi) au nom de la France toutes les marques d'intérêt et de considération possibles, et M. Parant a même quitté son poste pour aller à deux journées de marche visiter le Prince Moruzzi qui s'en retournait ici: et sous prétexte que le caïmakam du nouveau Prince de Valachie devait lui faire la première visite, il n'a point voulu le voir et il lui a témoigné un mécontentement très préjudiciable. La S. P. voyant que MM. Reinhard et Parant avaient une conduite opposée à la lettre de S. M. au Grand Seigneur m'en a témoigné son étonnement. (Probablement toujours par le moyen de Franchini, le Gen. Seb. ne parlant point turc).

[2]) *Doc. Cal.*, I, 131. Dep. Hammer, 31 Août 1806.

tranges confidences dont celui-ci tirait des conclusions plus étranges encore: « Il est donc possible que Napoléon outre la vue de donner au monde un témoignage éclatant de son ascendant à Constantinople ait eu encore celle de faire une dot [1]) au Général Sebastiani qui doit avoir retiré cinq cent mille piastres des nouveaux princes, outre les présents très considérables que lui ont fait les anciens à son passage dans l'intention de se le ménager » [2]). Trop prudent pour triompher

---

... « der franzosische Herr Resident zu mir kam, und in einem langen Besuche durch unverhohlene Ausserungen sein personliches Missvergnügen uber die Abrufung des Fürsten zu erkennen gab ». Il reconnait qu'il ne peut que se réjouir de l'accroissement du crédit fr. à la Porte... mais que « *dass er aber personlich damit höchst unzufrieden sey, weil er sich laut seiner Instructionen gar nicht auf diesen Schlag vorgesehen habe und nun klar einsehe dass man ihn mit der ganzen Sendung nach Iassy blos zum Besten gehabt habe*... er vertraute mir dass in seinen Instructionen diese Sendung blos aus dem Grunde politisch wichtig dargestellt worden, weil Furst Moróusi persönlich ganz dem französischen Interesse ergeben sey. Die Entdeckung dass man ihn auf diese Weise blos habe zum Besten haben wollen bestimmen ihn nun auf dem schon in seinem ersten Brief eingeschlagenen Tone in Betref seiner baldigen Abrufung fortzufahren... etc. La conclusion de Hammer était que le poste de R. lui avait été donné par complaisance: « dass Reinhards Posten ihm nicht sowohl als ein politisch wichtiger Platz, sondern vielmehr als ein Gnadenbrod gegeben worden sey.

[1]) *Doc. Callimachi II*, pag. 657, Constantinople. *10 Sept 1806*. Dép. de l'envoyé Suédois Palin. Malgré de l'ambassadeur et sa prétendue ignorance de la chose avant l'évènement, il paraît que c'est aussi comme une pareille préliminaire qu'il a exigé la déposition des princes... qui devaient rester encore trois ans dans leurs postes. Il obtenait d'abord ce point, où le Ministère voyait l'avantage ordinaire de vendre les places aux nouveaux princes, en dépouillant le depositaire public (sic), et où il était *aidé par les intrigues de la famille grecque Souzzo*, dont j'ai fait très humble rapport peu après mon arrivée ici, et de l'appui qu'elle cherchait dans la Mission de France, pour déplacer le protégé de la Russie, le prince Ypsilanti: *appui qu'on prétend qu'elle a payé par des grosses sommes*, tout comme la Mission de Russie en avait reçu dit-on des princes actuels dépossédés.

(Il doit s'agir du personnel subalterne des ambassades: des Fonton et Franchini).

[2]) N. Iorga, *Doc. priv. la Familia Callimachi*, I, p. 147. Dép. de Hammer du 30 oct. 1806.

Le premier changement s'est fait en vertu d'une lettre *autographe* de l'Empereur Napoléon dont le General Sebastiani était porteur, et par laquelle la déposition d'Ipsilanti et de Morousi était demandée comme une preuve que la Porte donnerait de son affranchissement de l'influence russe. Ce fait qui devait rester un secret même pour M. Reinhard m'a été confié par lui dans la plus grande intimité. Il le tient des Princes et il doute même si M. de Talleyrand avait connaissance

ouvertement de la déconvenne de son chef qui s'était empressé de le lâcher lors des discussions à la Porte touchant son titre de Résident, Reinhard abondait officiellement dans le sens de son gouvernement, mais dans son for intérieur maintenait son jugement favorable aux Morouzi, tel qu'il ressort de ses premières dépêches, de ses trop nombreuses conversations avec Hammer, enfin de sa résolution d'écrire à Constantinople pour justifier la conduite de Moruzi. Ici se place une scène assez curieuse [1]). Car le prince ignorant le peu

---

de cette lettre. Ce qui le confirme dans cette supposition c'est que d'après les instructions par écrit et verbales du prince de Bénévent, sa mission s'adressait personnellement au prince Mourousi comme attaché au parti français. Il est donc possible que Napoléon outre la vue de donner au monde un témoignage éclatant de son ascendant à Constantinople ait eu encore celle de faire une dot au Général Sebastiani qui doit avoir retiré cinq cent mille piastres des nouveaux princes, outre les présents très considérables que lui ont fait les anciens à son passage dans l'intention de se le ménager. Il est possible que M. de Talleyrand ait réellement ignoré ce changement demandé, qu'il aurait dû désapprouver du moins quant à la personne de Mourousi qu'il avait de l'intérêt à soutenir et auquel M. Reinhard avait été envoyé par distinction... ce n'est pas de la plume de ce Résident que sont sorties les accusations du « Moniteur » placées sous l'article de Jassy...

...Le Prince Mourousi qui est sans contredit le plus politique de tous les Grecs a donc eu fort raison de se défendre avec une extrême répugnance contre son retour à un règne dont il ne saurait se promettre une longue durée...

... Quant au Prince Mourousi il n'était jamais exclusivement ni dans les intérêts de la Russie ni dans ceux de la France, mais il a toujours su ménager tous les partis. Sa déposition demandée par Napoléon comme mesure politique a été pour ainsi dire l'ouvrage de ses propres mains. Car c'est lui qui a fait insérer dans les instructions du dernier ambassadeur turc envoyé à Paris de « témoigner à Bonaparte le désir de la Porte de s'affranchir de l'influence russe ». Ainsi il est devenu la première victime de sa propre suggestion.

[1]) *Doc. Cal.*, 234. Hammer à Stadion Iassy, 4 Sept. 1806 (bruit que deux régiments de Mohilew se seraient mis en branle) « und der Herr Resident der nichts mehr wünschet als dass eine solche Catastrophe ihn seines Postes entlädigen möchte, versicherte mich vom Neuem dass im entgegengesetzten Falle, dass ist wenn Alles im alten Geleise bliebe, sein angelegentlichstes Bestreben dahin gehe, künftigen Sommer nicht mehr in Iassy zuzubringen. Er sagte mir endlich er werde nächstens an General Sebastiani eine Rechtfertigungsdepesche zu Gunsten des Fürsten Mourousi, und auf dessen Wunsch absenden, um ihm von dem (wirklich unverdienten) Verdachte, als ob er ganz russischer Parteigänger sey, rein zu waschen. Der Fürst habe ihm gesagt diesen Brief, der sicheren Beförderung halben, mir zum Einschluss nach Constantinopel zu übergeben.

de réticence du Consul général de France, demeura saisi quand M. Hammer lui en toucha quelques mots. Il feignit ne rien savoir, puis nia tout, puis à son tour tomba dans de longues confidences pour supplier finalement Hammer de dissuader Reinhard d'écrire à Sebastiani « parce que cette démarche ferait plus de mal que de bien... » Etait-il sincère? Connaissant les intrigues de l'ambassade de France il avait peut-être raison de craindre une intervention de ce genre. Il ne fut plus question de cette justification, du moins ne nous est-elle pas parvenue. Quand Talleyrand effleura la question de la déposition il le fit dans des termes très réservés. « La déposition du Prince Morouzi était devenue nécessaire ». Avec toute la soumission requise Reinhard se permit de risquer un mot en faveur du prince: « Tout ce que je me permettrai de dire en ce moment, c'est que ses ennemis mêmes (et il en est plusieurs qui m'en ont parlé sans ménagement) ne l'accusent ni de méchanceté ni de déloyauté » [1]).

Quelques jours après il revient sur ce sujet dans sa dépêche du 9 Novembre [2]). « Quant au Prince Morouzi, que la politique a dû écarter, et qui lui-même paraît vouloir rester à l'écart, ce n'est pas pour lui, mais pour moi, que je vous supplie de me permettre

---

Diese Ausserung gab mir Gelegenheit vorgestern Abends, bei meinem letzten Abschiedsbesuche, mit Erwähnung der vom französischen Residenten gemachten Anempfehlung eines des Fürsten betreffenden Schreibens an General Sebastiani, diese Saite zu berühren. Als ich aber bemerkte dass Fürst Mourousi durch meinen Anwurf in sichtbare Verlegenheit gerieth und von einer solchen Empfehlung, weder an Sebastiani noch an mich etwas zu wissen vorgab, so suchte ich... das Gespräch auf andere Gegenstände abzulenken. Er aber, vermuthlich weil er mich von der Wahrheit seiner Versicherung nicht ganz uberzeuget hielt kam selbst darauf zurück, machte mir eine lange und breite Confidenz über die Art und Weise wie er zum Fürstenthum gelanget sey, und schloss endlich damit dass er sehr übel damit zufrieden seyn würde, wenn Reinhard aus eigenem Antrieb und aus persönlichen guten Willen einen solchen Brief zu schreiben gesonnen Wäre, der statt Gutes zu bewirken, ihm in der gegenvärtigen Lage vielmehr Böses thun könne. Er bat mich endlich sogar im Falle Reinhard wieder davon zu reden anfinge, ihn aus eigenen, von den persönlichen Verhältnissen der Familie Murusi zu Constantinopel hergenommenen Gründen dazu zu bewegen, einen solchen Brief lieber gar nicht schreiben zu wollen. Ich nahm Alles dieses für baare Münze an, un empfahl mich auf die verbindlichste Weise...

[1]) *Doc. Cal.*, I, 333.

[2]) *Ibidem*, 337.

encore un mot à son égard. M. l'Ambassadeur à Constantinople a dans sa dernière lettre peint le prince Morouzi non seulement comme faux et méchant, mais encore comme un ennemi de l'Empire et de la France. Je suis arrivé ici avec des instructions qui ont dû m'inspirer des préventions [1]) contre lui. J'ai trouvé M. Parant [2]) qui m'a assuré de l'admiration profonde du prince Morouzi pour S. M. Je n'ai entendu dans la bouche de ce prince que le langage du respect pour S. M. et l'expression du désir de lui plaire. Je ne l'ai connu que pendant un mois. Si le Prince Morouzi est ennemi de S. M. rien ne m'a trahi son secret». Mais Talleyrand lui répondit coup sur coup le 11 et le 13 Novembre lui imposant silence [3]).

Dès ce moment on verra la question des Morouzi traverser comme un fil rouge toute la trame de la politique de l'ambassade de Constantinople. Les griefs contre les Moruzi demeuraient constants pendant toutes les allées et venues des princes phanariotes dont

---

[1]) Mais alors comment mettre d'accord ces instructions avec celles dont il est question dans ses confidences à Hammer ? v. plus haut « d'après les instructions par écrit et verbales du Prince de Bénévent, sa mission s'adressait personnellement au Prince Morouzi comme attaché au parti français ».

[2]) Hurmuzaki, XVI, 728. Dép. de Reinhard.

M. Parant a expliqué ce qui peut avoir donné lieu aux défiances de M. Ruffin qui se plaint amèrement de la conduite du frère du Prince employé à Constantinople (au sujet du titre de Résident). Il avait écrit à M. Ruffin, déclamé hautement contre les démarches fallacieuses du gouvernement français. Il semble en effet que les griefs de M. Ruffin ne suffisent point pour rendre suspecte la bonne foi du prince Morouzi et de ses affidés.

(V. aussi *ibidem*, p. 732 le morceau assez plaisant où Reinhard tire des arguments favorables au prince Morouzi de sa physionomie ouverte, honnête, etc.

[3]) *Doc. Cal.*, I, 338. XI.

Talleyrand à Reinhard — Berlin 11 Nov. 1806.

P. S. Tous les motifs qui avaient fait déposer le prince Morusi se sont encore aggravés. Vous l'avez d'abord jugé trop favorablement: évitez de revenir à ces premières impressions.

339 (XII). — Talleyrand à Reinhard. Berlin 13 Nov. 1806.

... N'ayez aucune espèce de communication avec le prince Moruzzi: il est l'homme de la Russie, il n'est pas le prince choisi par la Porte Ottomane... Lorsque le prince Callimachi aura recouvré l'autorité... vous rentrerez près de lui dans l'exercice de votre mission.

(Pourtant Reinhard revient à la charge dans sa dépêche du 25 Novembre: « Il est possible que le Prince Moruzi m'offre ses services et qu'il recommence son rôle. Je serai assurément sur mes gardes, mais dois-je le repousser absolument?

le récit donne une sorte de vertige. Le prince Callimaky était à peine arrivé à Iassy qu'il apprenait la déposition de Soutzo et attendait passiblement la sienne. Les hésitations feintes ou réelles de Moruzi permettaient toute sorte de spéculations sur la personne de son remplaçant: le vieux Prince Mavrocordat ou Callimaky lui-même si la Russie pouvait être amenée à l'agréer à force de protestations de dévouement [1]). Il partit de fort bonne humeur, ce qui sembla bizarre. Enfin on apprit le départ de Constantinople d'Alexandre Moruzi. Départ tardif sans ombre d'enthousiasme.

Il n'avait pas rejoint sa capitale de Iassy qu'il apprenait l'entrée des Russes en Moldavie. Ce fut lui qui en fit parvenir la nouvelle à Stamboul. Soucieux d'éviter toute ombre de reproche il s'arrêta à Ramnic, se concerta avec les Pachas du Danube pour assurer la résistance et poussa son zèle jusqu'à réconcilier ceux de Vidin et de Roustchouk qui se haïssaient de malemort, mais haïssaient plus encore la Russie; enfin le 3 déc. 1806 il écrivit à Napoléon pour

---

[1]) *Doc. Cal.*, I, p. 145. 25 oct. 1806. Hammer à Stad on.

(Arrivée de Callimaky la veille. Il attend sa déposition. Moruzi n'avait pas encore accepté jusqu'aux dernières nouvelles). « Sollte er auf seiner Weigerung bestehen und Russland nichts destowenger die Absetzung Callimakis begehren und erhalten, so dürfte wohl der alte Fürst Maurocordato nach der Moldau kommen, während dass Ipsilanti vermuthlich von Rodofinikin im Triumph nach Bukarest zurückgeführt werden wird.

Hammer à Stadion, 9 nov. 1806.

... Mourousi, très riche et très prudent, se soucie fort peu de l'honneur de régner dans les présentes circonstances en Moldavie, et il y a tout lieu à croire que la conférence du prince Callimachy avec Stourza, Rodofinikin et Bolcounof n'a eu d'autre objet que la demande renouvelée de Mourousi d'être dispensé par la Russie de son retour à Iassy, demande que le prince Callimachi aura appuyée par de fortes protestations de son dévouement pour la Russie, et qui aura été acheminée aussitôt par le courrier de M. de Rodofinikin à Petersbourg.

Le résultat de cette entrevue peut avoir donné au prince Callimachi la bonne humeur avec laquelle il est parti.

V. aussi p. 336. Dép. de Reinhard du 6 Nov.

... il est certain que le Prince Morusi n'a point encore écrit qu'il avait fixé le jour de son départ. On assure non seulement qu'il continue à faire des demandes à Constantinople, mais qu'il continue à écrire à Petersbourg pour être dispensé de venir à Iassy.

se justifier [1]). Et l'on retrouve le fil d'Ariane: la fameuse [2]) note envoyée à la Porte par Démètre Moruzi procurée on ne sait comment par Franchini, attribuée maintenant à Alexandre Morouzi, et l'on retrouve également M. Franchini, sous un jour tant soit peu suspect. Il est évident que Morouzi le nommait à dessein [3]) pour mieux percer à jour toute la manœuvre dont il se trouvait être victime. Mais le fait du conseil intéressé cachant mal une menace envoyée par l'interprète de l'Ambassade demeure et ne fait que confirmer

---

[1]) Hurmuzaki, *Documente*, XVI, 799. Slobozia, 3 Dec. 1806.

Lettre d'Al. Moruzi adressée à Napoleon.

Une famille honnête qui a préféré toujours son devoir à ses intérêts.. etc.

... Forcé par la Sublime Porte à reprendre mes fonctions en Moldavie.. etc.

... Si mes sentiments étaient pour les Russes ferais je toutes les confidences que j'ai fait à M. Parant.. ? etc.

... Il est de notoriété publique que je suis taxé auprès des Russes comme enclin pour la nation française et porté à admirer les grandes actions de V. M... etc.

Si la mission de V. M. à Constantinople prouve qu'un de mes rapports soit dressé contre les intérêts de la grande nation, alors je m'avoue coupable et comme tel indigne de sa clémence.

Après mon départ dernier de Constantinople, son ambassadeur, sans doute mystifié par mes ennemis, s'est plaint sur un projet dressé par moi, préjudiciable aux intérêts de la France, et présenté à la Sublime Porte. J'atteste le ciel de mon innocence, et je peux assurer Sire que toute cette histoire a été forgée tout exprès pour me dénigrer auprès de V. M. Si M. l'Ambassadeur le prouve, je me mets dans mes torts et je reste sans réplique.

(Ayant appris l'entrée des Russes il s'est arrêté à Focșani, puis) « Je me suis retiré à Roustchouk pour animer et encourager le chef de cette contrée... à faire son devoir: là j'ai reçu un courrier de Constantinople, par lequel on m'annonce le conseil de M. Franchini, premier interprète de lAmbassade française, de donner ma démission pour éviter l'approche des troupes de V. M. en Moldavie, vu la résolution prise de se venger personnellement contre moi. Cet avis m'a comblé de chagrin: je me figurais comme un grand bonheur de pouvoir servir V. M. étant persuadé de sa généreuse résolution de relever et secourir l'Empire Ottoman, et j'ai pris l'expédient de m'adresser directement à V. M. Imp. et la prier de vouloir bien m'indiquer par quelque personne de confiance sa volonté sur ce qui regarde le sus-dit conseil qui sera suivie exactement.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I^2, v. plus haut notre no... Hurmuzaki, XVI. p. 746.

[3]) (Dépêche du consul français Reinhard. Iassy 34 Août 1805).

Tout le monde dit ici, ce que M. Mano ne m'a point caché, que la deposition des deux princes a eu lieu sur la demande du General Sebastiani ... (mais Georges Moruzzi exilé et assassiné à Rhodes aurait péri victime de son dévouement à la France). « Si la France a eu d'autres informations, ou elle a été trompée par M. Franchini, ou ses agents n'ont pas su distinguer l'apparence de la réalité ».

les doutes sur sa bonne foi. Mais une justification en règle allait parvenir à l'Empereur victorieux en Prusse et campant fièrement à Varsovie. Moruzi lui expédia par le canal de l'ambassadeur de France à Vienne — Andréossy — un émissaire (Jean Ghika) porteur d'un mémoire [1]) sur son activité consacrée à l'organisation d'une « confédération » des pachas du Danube, finissant sur une offre de service et la demande d'instructions plus précises. Le mémoire et l'émissaire durent sembler assez importants à Napoléon pour faire rédiger sous sa propre surveillance une réponse [2]) promettant l'oubli du passé et faisant dépendre l'avenir de sa conduite ultérieure. Il semblait donc qu'Alexandre Moruzi pouvait encore nourrir l'espoir de garder la principauté de Moldavie à la fin de la guerre russo-turque enfin déclarée. Sa fidélité à la Porte servait son propre intérêt, une conquête ou cession des Principautés constituant pour lui comme pour tous ses autres rivaux la pire calamité imaginable. On signifia [3]) au général Sebastiani le changement survenu dans les

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 368. La lettre à Andreossy est du 15 Dec. 1806; v. p. 488, un rapport sans date destiné à paraître dans le Moniteur du 28 fevr. 1807 contenant une justification de la conduite de Moruzi.

V. aussi le rapport d'Andreossy à Napoléon au sujet de cette lettre. Hurm., *Suppl.*, I², 371 — où il est question des démarches répétées du « Comte Palatin, Aga de Frangopoulo, qui réside à Vienne en qualité d'Envoyé du Prince Morouzi... chargé — itérativement de se rendre près de moi et de protester des bonnes intentions et du dévouement de ce Prince; v. aussi la note de la conversation de I. Ghika l'emissaire d'Al. Moruzi, *ibidem*, 374.

[2]) *Ibidem*, 377. Lettre de Talleyrand à Alex. Moruzi... « ... des préventions s'étaient élevées contre vous. Les évènements vous accusaient...

... Ce n'est plus le temps de rappeler de justes griefs. Il dépend de V. Exc. que le passé ne compte plus, que l'avenir fasse tout oublier... ».

[3]) *Ibidem*, DXX. Talleyrand à Sebastiani, 17 janv. 1807.

Je dois faire part à V. E. et pour elle seule d'une démarche qu'a faite le Prince Moruzi pour exprimer à S. M. l'Empereur sa fidélité envers la S. P...

... L'Empereur m'a autorisé à lui répondre de sa part et il a approuvé la lettre que je lui ai écrite... etc. Le prince Moruzi paraît lié avec Passavan Oglou, avec Mustafa Bayractar qui tous deux peuvent servir puissamment l'Empire... Quelles que puissent être les vues personnelles du prince Moruzi, s'il se montre dans les rangs de ceux qui se vouent à la défense de l'Empire Ottoman, il faut accepter ses services, lui savoir gré du zèle et de la fidélité qu'il montrera à son Souverain... Vous jugerez dans quel esprit doivent être dirigées toutes celles de vos démarches dont le Prince Moruzi peut être l'objet. (v. aussi le rapport de Talleyrand à l'Empereur publié dans la Moniteur (*ibidem*, 385), 18 fevrier 1807).

dispositions du gouvernement français vis-à-vis de ce prince déposé sur les instances de la France, imposé à nouveau par celles de la Russie et demeuré dans une situation incertaine par la force des évènements. Son ancien collègue de Valachie passé ouvertement aux Russes [1]) avait été remplacé en décembre (24 déc.) par Alexandre Soutzo. Mais ce n'est qu'au printemps qu'on prit une mesure similaire par la Moldavie. L'espoir était donc permis. Mais l'ambassadeur de Constantinople prit assez mal [2]) toute l'affaire et en fit presque une question personnelle. De quoi se mêlait son collègue de Vienne? Croyait-il par hasard que l'ambassadeur de Constantinople lui était subordonné [3]). La chose devait lui sembler d'autant

... La Porte Ottomane avait depuis longtemps la certitude qu'elle était trahie par le Prince Ipsilanti... Le Prince Moruzi, Hospodar de Moldavie, ne lui inspirait plus une entière confiance...».

[1]) La vengeance tomba sur le vieux prince Ipsilanti qui fut emprisonné, mis à la torture, martyrisé pour livrer le secret de sa fortune et finalement mis à mort. Ses biens furent confisqués. Sa belle demeure du Bosphore fut offerte en don au Général Sebastiani qui ne l'accepta que pour en faire don à la France, en y installant le palais de l'Ambassade. C'était l'ancienne maison où se rendait Ruffin durant les pourparlers qui avaient précédé la rupture de 1798. Elle devint sa demeure quand il assuma les fonctions de Chargé d'Affaires. C'est là peut-être qu'il fit arborer le drapeau tricolore en 1815 préparant sans le savoir sa disgrâce.

[2]) Il recommenca ses plaintes sur les Moruzi, le 18 février, au moment de la menace anglaise. « L'effroi des Grecs nos amis ne peut se peindre. Ils ne s'occupent que de transiger et d'obtenir avec des bassesses des conditions plus douces. Les Grecs, les princes Moruzzi et Ipsilanti sont devenus comme vous le pensez bien fiers et menaçants (*ibidem*, 387) Le 24 février — Sebastiani à Talleyrand. « Le prince Moruzi vous a bien trompé. Il se trouve ici et sa conduite est horrible. Il est l'agent et le correspondant de M. Arbuthnot...» (*ibidem*, 391).

[3]) ...le 3 mars. « Le Prince Suzzo... vient d'occuper la petite Valachie... Nous pouvons compter sur ce Prince et non pas sur Moruzzi. Le Général Andreossy croit mieux connaître la Turquie que ceux qui sont sur les lieux. Il se trompe beaucoup et je désire qu'il soit moins victime des intrigues des Princes Grecs. Au surplus le Général Andreossy m'écrit depuis quelque temps sur le ton d'un supérieur, et sa correspondance avec moi est celle d'un Ministre envers son subordonné... J'excuse son zèle... etc. (v. aussi l'histoire de ce différend dans le rapport de Mériage, *ibidem*, 587): *Princes Grecs.* Parmi les princes Grecs qui figurent en Turquie, les Sutzu et les Hangerli se sont plus constamment montrés attachés à la France...

Ces princes cherchent ordinairement à s'appuyer du crédit d'une des puissances prépondérantes auprès de la Porte soit pour s'élever, soit pour se maintenir en place, soit pour éloigner on renverser leurs rivaux. C'est ainsi que les Princes

plus bizarre que son prestige était à son zénith depuis sa belle défense de Constantinople couronnée par la fuite piteuse de la flotte de l'amiral Duckworth qui, après avoir forcé les Dardanelles et s'être présentée fièrement porteuse d'un ultimatum, dut précipitamment battre en retraite sous la mitraille des batteries de côte rapidement improvisées par les équipes dirigées par l'ambassadeur de France et les officiers français de sa mission [1]). L'ambassadeur de France exerçait maintenant à Constantinople une sorte de vice-royauté [2]) d'autant plus complète que les Envoyés Anglo-russes avaient quitté le territoire ottoman: Italinsky le 29 décembre 1806 à la suite de l'occupation des Principautés, le Ministre d'Angleterre à l'occasion de la démonstration navale dont il a déjà été question. La mission de Sebastiani avait maintenant un double but: faire agir à fond la Turquie dans la nouvelle guerre, et empêcher toute négociation de paix avec ses ennemis du moment l'Angleterre et la Russie. Ce plan allait se heurter à une double série de difficultés: 1) la désorganisation de l'armée affaiblie aussi par le mauvais esprit des janissaires qui n'attendait qu'une occasion d'éclater; 2) la haine de l'étranger quel qu'il fût, ennemi ou allié, détesté en qualité de «chien d'infidèle», d'ennemi des vrais croyants. L'exaspération des musulmans, la panique des Grecs, la création d'un mouvement d'opinion, enfin l'indignation bientôt causée par la paix de Tilsitt sorte de trahison à peine voilée par un semblant de médiation qui n'abusa personne, la diffussion enfin de bruits assez fondés sur un

---

Suzzo et Hangerli se sont étayés de l'influence de la France pour remplacer en Valachie et en Moldavie Ipsilanti et Moruzzi protégés de la Russie...

... Depuis la fuite des Ipsilanti en Russie les Moruzzi sont les plus riches et les plus puissants des princes grecs au service de la Porte... (Lettre du prince de Moldavie — Moruzzi — à l'Ambassadeur de France de Vienne). «Le Général Andréossy avait envoyé la dépêche et l'emissaire de Moruzzi à S. M. en Pologne. Il avait cru que le zèle et le crédit de ce prince pouvaient être utiles, et il y eut à cet égard une différence de sentiments entre cet Ambassadeur et le General Sebastiani. Me trouvant placé entre eux à Widdin je cherchai à faire disparaître ce dissentiment par des explications sur les faits, les circonstances et les temps».

[1]) Pour tout cet épisode voir Juchereau de Saint Denis l'ouvrage cité, II, 61 sqq. où les Franchini ne sont guère oubliés, II, 75, no. 2. «Le General Sebastiani fut secondé habilement dans ces circonstances importantes par les deux premiers dragomans de France, les sieurs Franchini, et surtout par l'aîné des deux frères, homme très intelligent et actif».

[2]) Zinkeisen, VII, p. 455. Dép. d'Adair et de Senfft.

partage éventuel de la Turquie soit au profit de l'Autriche, soit de la Russie, finalement le désir naturel et unanime d'une paix susceptible d'apporter une certaine sécurité à l'état si fortement ébranlé, étaient présentés par le Palais de France comme l'effet de manœuvres dues uniquement au parti hostile du Phanar — et pour tout dire des Moruzi. Le bouleversement causé par la première révolte des janissaires et le massacre des ministres du Divan parmi lesquels se trouvaient tous les amis du parti français, obligea le Général Sebastiani de lier partie avec le fameux Kabakchi Oglou [1]), chef de la soldatesque débandée, allié du muphti et adversaire du parti qu'on pourrait qualifier d'anglophile représenté par le kaïmakam d'alors Tajar Pacha et le Grand Ecuyer ou Buyuk Emirahor [2]). Sous leurs auspices avaient commencé des pourparlers fort secrets entre le gouvernement ottoman et l'émissaire anglais envoyé auprès de la flotte anglaise de Tenedos — Sir Arthur Paget [3]). Une indiscrétion du Grand Dragoman Alexandre Soutzo, cousin du prince de Valachie du même nom, entièrement à la dévotion [4]) de l'Ambassade de France réussit à faire rompre ces négociations. Le Divan mis en demeure de couper court à cette action, ou de rendre ses passeports à l'ambassadeur de France qui pratiquait à son tour la méthode du chantage diplomatique dut s'incliner. Sir Arthur Paget rentra bredouille et le malheureux Alexandre Soutzo, convaincu d'un impardonnable crime fut exécuté sur le champ dans des conditions particulièrement affreuses destinées à frapper l'imagination [5]). Ianco Carageà eut-il un rôle dans ce drame, et prit-il la succession de la victime comme le veut l'auteur de nos rapports anonymes? On ne peut même pas savoir avec certitude s'il fut nommé Grand

---

[1]) A) Juchereau de Saint Denis, *op. cit.*, II, 149.

[2]) Pour tous les détails de la Révolution des janissaires voir Zinkeisen, VII, 455 sqq et Juchereau, sa principale source, qu'il transcrit presque entièrement dans son chapitre consacré à ces évènements.

[3]) Zinkeisen, VII et Juchereau...

[4]) Sebastiani lui aurait promis son appui pour l'une des Principautés en dépit des engagements antérieurs vis à vis des candidats « français » — le prince Alex. Soutzo et Ch. Callimaky.

[5]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[2], 496.

N. Iorga, *Acte şi Fragmente*, II, 431, dép. de Bielfeld.—Ep. Stamatiadi, traduit par C. Erbiceanu: *Biografiile marilor Dragomani*, ch. XXXI.

Juchereau de Saint Denis, *op. cit.*, II, 154-5-6; Zinkeisen, *op. cit.*, VII, 537.

Dragoman en 1807, car il semble bien qu'il occupa une première fois cette place avant sa nomination de 1812 qui précéda de fort peu son élévation à la Principauté. On a cru jusqu'ici en se fondant sur un rapport de l'Envoyé de Prusse que cette place aurait été donnée à Ianco Callimachy frère du prince Ch. Callimaky nouvellement réinstallé dans sa dignité princière le 4 août 1807, après avoir eu le cuisant déplaisir de s'y voir préférer [1]) son parent et quelque peu sa créature Alexandre Hangerli.

Mais les massacres de Constantinople supprimèrent le puissant protecteur de ce dernier — Ibrahim, l'un des chefs du parti du Sérail — et Ch. Callimaky se trouvant avoir des amis dans le camp victorieux fut aussitôt nommé. Il est un point assez obscur touchant la déposition d'Alexandre Hangerli. Fut-elle amenée par cette intrigue du camp dont il est question dans la dépêche de Sebastiani [2])?

---

[1]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 406.

(dépêche de Sebastiani du 22 Mars 1807).

Handcherli drogman de la Porte a été nommé Prince de Moldavie. Quoique je n'ai eu aucune influence sur cette nomination je n'ai pu qu'y applaudir. Cet homme a servi les intérêts de S. M. avec un dévouement tellement absolu qu'il est regardé en Turquie comme Français. C'est un homme plein de capacité et d'énérgie, et comme il a une grande influence, je ne doute pas que parlant avec le Grand Visir il ne pousse vivement à la guerre et ne cherche à écarter toutes les intrigues des Russes qui l'ont persécuté et qui lui ont voué une haine implacable.

J'eusse désiré que le Prince Callimaki eût pu obtenir sa réintégration, mais son rival étant dans les affaires, jouissant d'un grand crédit et étant la créature d'Ibrahim Effendi le ministre qui est le plus en faveur, il m'aurait été difficile de le faire écarter, et d'ailleurs j'eusse blessé les intérêts de S. M., Handcherli restant Drogman serait devenu notre ennemi et nous aurait fait beaucoup de mal.

(dép. du 23 Mai 1807).

Les Pachas du Danube se sont réunis à l'armée dû Grand Visir... Cette union cette bonne intelligence sont en grande partie l'ouvrage des Princes Suzzo et Hantzerli.

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I², 446.

Dépêche de Sebastiani du 9 Août 1807. (Emoi causé par la paix de Tilsitt).

... Le G^d Visir ecrit du Camp: « L'Empereur des Français... nous livre à la merci des Russes... etc ». Cette lettre a répandu la terreur dans le ministère et il paraît que le G^d. Visir, partisan des Russes, a voulu de concert avec Galib Effendi et le Prince Ancheri (= Hangerli) renverser d'abord le ministère actuel de Constantinople qui est dévoué à la France et conclure avec la Russie un traité qui nous fût désavantageux. Galib Effendi a reçu du G^d. Visir l'ordre de se rendre

Et quel y fut au juste le rôle de Halet Effendi, l'ancien maître de turc [1]) des frères Callimaky et le futur protecteur de Charles futur prince de Moldavie aussi bien que de Ianco nommé Grand Dragoman en 1819?

Si l'on songe que Hangerli continuera d'appartenir au parti « français » et que Halet à son tour s'érigera en ennemi [2]) de ces « traîtres », au point d'être déposé de sa charge de Reis Effendi

---

en Valachie pour entamer les négociations et il s'y est déjà rendu. Le Reis Effendi Halet, menacé lui-même par cette lettre, m'en a informé aussitôt, me prévenant que le G[d]. S[r] était incertain et qu'il fallait détruire l'effet de la dépêche visirielle.

Je n'ai pas balancé à assurer la Porte que la France ne l'abandonnait point... etc. Le G[d] S[r] a été satisfait de ma réponse... Le Caïmacam... remplacé par Mussa Pacha... attaché à la France. Le Prince Ancheri (= Hangerli) devenu l'agent du G[d]. Visir et le conseil de toutes les intrigues favorables à la Russie a été déposé et remplacé par le Prince Callimaki. Il faut peu compter sur les Grecs. Ils sont naturellement dévoués à la Russie. Ils servent la France pour être Princes et dès qu'ils le sont devenus, ils la trahissent. Tout ce qu'ils emploient d'intrigues, de mensonges, de calomnies et de corruption est au-delà de toute expression. Je crois pourtant qu'on peut compter sur Suzzo et qu'on a de fortes probabilités en faveur de Callimaki.

[1]) *Doc. Cal.*, II, 553 (239), (241).

[2]) Hurmuzaki, *Suppl.*, I[2], 457. Dès lors; v. la dépêche de Sebastiani du 13 Sept. 1807.

...Le Reis Effendi qui s'était engagé envers son souverain et les Uhlemas en leur affirmant que la I-ère démarche de la France serait de garantir l'indépendance et l'intégrité de la Turquie a été désespéré lorsqu'il a vu qu'il n'était question dans le traité ni de cette indépendance ni de cette intégrité. Il a cru devoir pour se sauver, se déclarer entièrement contre la France, et c'est là la cause des contrariétés et des obstacles que j'ai rencontrés à chaque pas depuis 6 semaines. (Dep. de Sebastiani du 18 Nov. 1807), *ibidem*.

Dans tous les conseils il (Halet Effendi) déclame contre l'ambition de la France. Il désigne l'Empereur comme prêt à envahir cet Empire... Il ne cesse de répéter que les Russes ne restent dans ces provinces que par la volonté de la France et pour l'exécution de projets ultérieurs. Ces discours de la part d'un ministre qui a été en France, qui se vante d'avoir beaucoup vu l'Empereur, et même d'en avoir découvert les projets, ont fait beaucoup d'impression sur l'esprit fanatique des Turcs et surtout des Uhlemas et des Chefs des Janissaires. Il persécute ouvertement les Grecs qu'il soupconne d'être les amis des Français. Il a fait trancher la tête au malheureux drogman Sutzo qui, comme je l'ai mandé à V. E., n'avait d'autre crime à ses yeux que d'être dévoué à Sa Majesté. Il protège ouvertement le Prince Moruzzi dont il a reçu des sommes considérables, et il a passé si rapidement de l'extrême pauvreté à l'extrême opulence, que je le soupçonne d'avoir été corrompu par les Anglais...

en février 1808 [1]) à la demande de l'ambassadeur de France, on peut se demander si son indignation touchant l'initiative d'une paix séparée, négociée en dehors de la médiation française, était bien réelle. Il est vrai qu'il fit preuve d'une sorte de constance, maintenant son point de vue à la conclusion de la paix de Bucarest, négociée par ce même Galib, aidé cette fois par les Moruzi, mais son attitude était surtout déterminée par sa rivalité et sa haine profonde pour celui-ci. Depuis la première nouvelle de la paix de Tilsitt jusqu'en 1812, la Turquie se voyant abandonnée, livrée, trahie par l'Empereur qui l'avait poussée dans cette guerre et qui songeait déjà à la dépecer pour s'attribuer la part du lion, ne pouvait arrêter son choix sur le parti à prendre. Emportée tour à tour par des vagues de méfiance, puis retombant dans une sorte de confiance fataliste en écoutant les assurances de Sebastiani qui n'était nullement au courant de la duplicité impériale, elle subissait des crises dont les répercussions se faisaient sentir dans toute l'opinion publique et jusqu'au sein de la populace de Constantinople.

(A suivre)

M. HOLBAN

... Le Prince Sutzo sera depossédé. Sa famille est déjà persécutée. Le Reis Effendi s'acharne surtout contre Costaki Sutzo, premier agent du Prince de ce nom. Cet homme est un des principaux de la nation grecque et qui s'est devoué aux intérêts de S. M. Le crime du Prince Sutzo aux yeux du Reis Effendi, est d'avoir reçu l'année passée une lettre de l'Empereur dans laquelle S. M. lui accorde sa protection.

[1]) Zinkeisen, *op. cit.*, VII, 543.

CHRONIQUE SOVIÉTIQUE

Les publications soviétiques n'ont guère été mentionnées jusqu'ici dans la bibliographie de notre revue. Cette brève notice n'a en aucune manière la prétention de combler cette lacune, mais il m'a semblé que je devais saisir l'occasion qui m'a été offerte, de consulter un certain nombre de revues et d'ouvrages pendant la campagne d'été de cette année en Ukraine, au moins pour mentionner certaines études récentes concernant l'histoire des régions qui intéressent plus particulièrement la Revue historique du Sud-Est Européen.

L'œuvre des historiens de l'U. R. S. S. a été très abondante dans ce domaine, comme dans bien d'autres, surtout dans les dernières années. Sur ce point il serait vain de sous-estimer leur effort. Assurément, leur méthode n'est pas la nôtre et leur conception de la vérité historique est bien différente de celle dont une tradition humaniste et « bourgeoise » nous a imprégnés. La tendance autoritaire et l'effort de centralisation du régime caractérisent aussi bien le « front historique » que les autres. Les sujets les plus divers sont étudiés uniquement en raison de la lutte des classes et une citation bien placée de Marx, d'Engels, de Lénine ou de Staline constitue de toute évidence un brevet d'orthodoxie.

Mais ceci mis à part, il faut tout de même reconnaître que le nombre des publications historiques est impressionnant et que parmi tant d'articles de propagande, de doctrine communiste ou simplement d'adulation à l'égard des grands chefs de la Révolution prolétarienne, il y a place pour quelques études sérieuses, dont l'intérêt ne saurait être contesté, bien qu'elles doivent souvent, pour pouvoir paraître, sacrifier aux puissances redoutables qui gouvernent l'U. R. S. S. et à leur idéologie.

Le hasard des opérations militaires ne m'a pas laissé beaucoup de loisirs pour réunir les éléments de cette courte esquisse bibliographique. Je n'ai vu qu'une partie des ouvrages que l'on trouvera indiqués

ci-dessous, et j'ai dû puiser la plupart de mes informations dans la bibliographie, d'ailleurs systématique et abondante, de l'« Istorik Marxist », publication historique officielle, dont je n'ai du reste recueilli que la collection des deux dernières années.

J'ai pu trouver d'autres indications dans la « Revue d'histoire ancienne » de 1938—39, et j'y ai ajouté quelques ouvrages que j'ai pu rapporter et qui font partie aujourd'hui de la bibliothèque de l'Institut d'Histoire Universelle « N. Iorga », de Bucarest. Il ne s'agit donc, si l'on peut dire, que des résultats d'une reconnaissance, d'une « patrouille scientifique ».

Il faut d'abord souligner un fait d'une certaine importance: les études byzantines, si longtemps proscrites par le régime soviétique, venaient de renaître en U. R. S. S. à la veille de le guerre actuelle.

Il y a quelques années encore, les spécialistes russes devaient s'adresser à des revues étrangères pour publier des travaux sur l'histoire de Byzance. Le *Vizantiskii Vremennik* n'avait eu, après la Révolution, qu'une apparition éphémère et l'histoire byzantine d'Uspenskii avait été éditée à Leningrad, en 1927, par les soins de l'auteur, dans un tirage réduit d'exemplaires de luxe.

Or en 1940, sous les auspices de l'Académie des Sciences et de l'Institut d'histoire, venait de paraître le premier tome d'un *Vizantiskii Sbornik* sous la direction du Prof. Levtchenko, dont voici le sommaire:

M. V. Levtchenko et E. E. Lipchitz: Propriété foncière et question paysanne à Byzance du IV^e au VIII^e siècle.

A. P. Diakonov: L'importance politique des dèmes.

M. A. Changuine: Histoire politique du X^e siècle.

V. E. Valdenberg: Développement des idées politiques.

A. F. Vichniakov: Relations des cultures byzantine et bulgare.

Le fascicule contient également les œvres inédites de l'écrivain byzantin « Aref », du X^e siècle.

Un deuxième tome devait paraître à la fin de 1940; il devait contenir plusieurs études sur les rapports russo-byzantins, sur la politique et la civilisation de Byzance, ainsi qu'une monographie sur Chersonèse byzantine, et d'autres textes inédits tirés des manuscrits conservés en U. R. S. S. [1]). Nous ne savons pas s'il a été imprimé.

[1]) C. r. de M. Changuine, *Ist. Marxist*, 9/85, 1941, pp. 157—58. Tous les ouvrages et articles mentionnés dans cette chronique sont en langue russe, sauf indication spéciale pour l'ukrainien.

Déjà d'autres publications avaient fait place à quelques articles concernant l'histoire de Byzance. Nous avons relevé dans l'*Istorik Marxist* les articles de M. Changuine sur « les mesures byzantines sur la sécurité des frontières » et N. Pigoulevskaya sur « l'histoire des peuples de l'U. R. S. S. d'après des sources syriennes » [1]).

Dans la « Revue d'histoire ancienne » de 1939, toute une série d'études touchent, de près ou de loin, au domaine byzantin; mentionnons les articles de S. T. Eremian sur les voies commerciales de la Transcaucasie à l'époque des Sassanides, de N. V. Pigoulevskaya sur « un document syrien du VI^e siècle sur les peuples du Caucase », de O. F. Vichniakova sur les « Sceaux de plomb de la Chersonèse byzantienne » [2]), du prof. V. A. Michouline sur « les Slaves anciens et le sort de l'empire Romain d'Orient », de B. T. Grianoff sur « les colonies slaves au VI^e siècle et leur régime social », de B. A. Bibakoff sur « les Antes et la Russie de la période de Kiev » et d'E. E. Lipchitz sur « la révolte de Thomas le Slave et les paysans aux bornes des VIII^e—IX^e siècles en Byzance ». [3])

Dans d'autres fascicules de la même année notons également les études de V. I. Kholmegoreff sur «la stratégie romaine au IV^e siècle de notre ère selon Ammien Marcellin », du prof. M. D. Prisselkoff sur « les relations byzantiennes — russes *(sic)* aux IX^e — XIII^e siècles », du prof. A. P. Diakonov sur « les renseignements du Pseudo-Zacharia sur les Slaves anciens », de F. I. Uspenskii, de l'Académie des Sciences, sur « la portée des campagnes de Sviatoslav en Bulgarie » [4]).

Mais déjà les fascicules de 1938 contenaient une étude du prof. V. S. Sergueeff sur «la décadence du système d'esclavage et l'origine du colonat romain », et une autre de N. V. Pigulevskaya sur « les relations sociales et économiques dans [la] Mésopotamie du VI^e siècle » [5]).

Les régions voisines de l'empire byzantin tiennent une place importante dans ces divers recueils, en premier lieu, comme de juste, « l'empire des Ruriks », auxuel sont consacrés une notice de M. D. Prisselkoff

---

[1]) *Ist. Marxist*, 4/92, 1941, pp. 89—92 et 92—96.

[2]) Nous avons reproduit les titres français de la table des matières, avec toutes leurs particularités.

[3]) *Vestnik Drevneĭ Istorii*, 1939, I, pp. 79—97; 107—115; 121—133; 290—307; 308—318; 319—337; 352—365.

[4]) *Ibid.*, 3, 1939, pp. 87—97; 98—109; 4, 1939, pp. 83—90; 91—96.

[5]) 3 (4), 1938, pp. 117—132; 149—161.

et un article du prof. S. V. Bakhrouchine [1]). Ajoutons celui de B. D. Grekov sur « la Russie de [la] période de Kiev » [2]), l'étude de S. A. Gebeleff, de l'Académie des Sciences, sur les « peuples du pays du Nord de la mer Noire en époque antique » [3]), d'A. P. Smirnoff, intitulée d'une manière un peu surprenante « du surgissement de l'État des Bulgares du Volga » [4]) et d'E. I. Kroupnoff sur « le sépulcre de Haliat, comme une source de l'histoire des Allans-Osses » [5]) dans lesquels il faut voir sans doute les Alains ou Ossètes.

Une étude de N. A. Machkin concerne les « Agonistiques ou circoncellions dans le code de Théodose ».

Mentionnons enfin le sommaire de l'histoire de Byzance de M. Levtchenko, paru en 1940 (262 p. et 2 cartes) [6]) et l'on se rendra compte qu'il n'est pas exagéré de parler d'une « renaissance » des études byzantines en U. R. S. S., évidemment dans le sens des idées du régime, toute autre direction étant d'ailleurs absolument exclue.

Les colonies italiennes de la mer Noire ne semblent pas avoir éveillé l'attention des historiens soviétiques, autant que celle des représentants de l'historiographie russe du dernier siècle. Notons cependant, à part les travaux d'E. Skrzinska sur les colonies génoises de Crimée, parus en Italie [7]), un essai assez ample d'E. S. Zevakine et N. A. Peintchko sur « l'histoire des colonies génoises sur le littoral du Caucase occidental du XIIIe au XVe siècle » [8]). L'auteur de cette chronique a eu la surprise, agréable autant que flatteuse, d'y voir citer longuement ses « Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire » et de se trouver qualifié, bine qu' « historien bourgeois », de « spécialiste très averti des questions de la mer Noire », coup de chapeau d'une politesse très capitaliste, qu'il rend bien volontiers.

---

[1]) 3, 1939, pp. 147—47; 2 (3) 1938, pp. 88—98. Cf. aussi de ce dernier: « A propos de la question du baptême de la Russie de Kiew », *Ist. Marxist*, 2/60, 1937 pp. 40—76. Cf. également M. Changuine, « Commentaire à propos de deux articles du traité conclu par Igor avec les Grecs en 945 », *Ist. Marxist*, 5/93, 1941, pp. 111—12.

[2]) 4, 1939, pp. 118—123.

[3]) 1 (2) 1938, pp. 149—163.

[4]) 2 (3), 1938, pp. 99—112.

[5]) *Ibid.*, pp. 113—121.

[6]) C. r. de Changuine, *Ist. Marxist*, 12/88, 1940, pp. 120—21.

[7]) *Atti Soc. ligure di stor. patria*, LVI (1928).

[8]) *Istoritcheskie Zapiski*, publ. par l'Inst. d'Hist. de l'Acad. des Sciences, 3, 1938, pp. 72—129.

Il est presque inutile de souligner le développement considérable des études orientalistes en Russie Soviétique; la science ici suivait une fois de plus les voies de la politique. Mais l'on ne saurait contester que ces recherches s'adressaient à un cercle de spécialistes déjà considérable avant la révolution, et que les nouvelles tendances n'ont fait qu'augmenter l'intérêt qui existait de tout temps, en Russie, pour les gens et les choses d'Asie. Le 1er tome de l'« Orientalisme Soviétique » de 1940 contient une étude très intéressante de W. W. Barthold, «Renseignements arabes sur les Russes anciens», dont le texte de 1918 a été complété par une bibliographie entièrement mise à jour. Remarquons également l'article d'A. N. Bernstam, «Quelques pages de l'histoire des Huns au Ier siècle d'avant notre ère», et ceux de J. Megrelidzé sur «Chetha Roustavéli et le folklore géorgien», de N. V. Pigoulevskaya sur des « fragments syriaques et syro-turcs de Kara-Khoto et de Tourfan» [1]). Notons aussi, dans l'un des derniers numéros de l'*Ist. Marxist*, la contribution d'A. Belenickii à « l'histoire de la propriété terrienne féodale dans l'Asie Centrale et en Iran à l'époque [de] Timouride » [2]).

L'histoire des Mongols a été cultivée par les républiques soviétiques qui se réclament de cette origine. A part l'ouvrage de B. Grekov et A. Jakoubovsky sur « la Horde d'Or », dont il a paru en 1939 une traduction française [3]), il faut mentionner l'« Histoire des Tatars d'après les documents et les matériaux », important recueil de textes et de documents, dont les plus anciens sont empruntés à Tiesenhausen, mais les plus récents concernent l'histoire des khanats tatares de Russie et la vie des Mongols sous la domination russe [4]). L'Asie Centrale tient d'ailleurs une place considérable dans les manuels de l'enseignement soviétique: «l'histoire de la R. S. S. R. » rédigée par les professeurs J. Lebetzev, V. D. Grekov et S. V. Bakhrouchine, sous les auspices de l'Institut d'Histoire de l'Académie des Sciences, contient de nombreux chapitres sur la Transcaucasie et le Moyen Orient; de même, la «Chrestomatie pour l'histoire de la R. S. S. R.» fait une large part aux textes concernant l'Asie Antérieure et Centrale [5]).

---

[1]) *Sovietskoie Vostokovedenie*, I, 1940, pp. 15—50; 51—77; 122—146; 212—234.

[2]) *Ist. Marxist*, 4/92, 1941, pp. 43—68.

[3]) *La Horde d'Or*, Paris, Payot, 1939.

[4]) Moscou, 1937, 8°, 537 p.

[5]) I, Moscou, 1939, éd. de l'Inst. d'Hist. de l'Acad. des Sciences, 8°, 792 p., avec cartes (jusqu'à la fin du XVIII-e siècle); *Chrestomatie*, édition ukrainienne, Kiew, 1940, t. I-er (jusqu'à 1671).

Pour l'histoire des Balkans nous n'avons guère relevé que deux travaux concernant la Bulgarie: N. Derjavine, Contribution à l'histoire du capitalisme en Bulgarie, et Chr. Kabaktchiev et P. Karakolo, La Bulgarie pendant la première guerre impérialiste [1]).

L'Europe Centrale était représentée dans les derniers fascicules de l'*Ist. Marxist* par les études de D. Gušinčič sur le mouvement national slovène à la veille et au cours de la guerre de 1916—18 et de Bela Santo sur « la lutte de la paysannerie pauvre et des salariés agricoles en Hongrie durant les années 30 du XIX[e] siècle. [2]). Observons en passant que la plupart des articles de cette revue sont consacrés à des épisodes de l'histoire de la Révolution et à l'activité des marxistes et bolchévistes notoires. L'histoire russe proprement dite, ou celle des régions incorporées à l'empire des tzars n'y font pas entièrement defaut; il nous faut relever les articles d'O. Markova sur l'union de la Géorgie avec la Russie en 1801 et de G. Khatchapouridzé sur le mouvement social et politique de la Géorgie dans la seconde moitié du XIX[e] siècle [3]). Certaines chroniques sont d'ailleurs fort utiles: celles d'O. Weinstein sur le développement de l'historiographie du Moyen Age en Russie tzariste, ou de V. Pitcheta sur l'histoire des études slaves en U. R. S. S. [4]), fournissent des bibliographies abondantes. Le dernier numéro qui nous est parvenu (celui de juin 1941) contient une note détaillée sur l'œuvre scientifique des historiens d'Odessa et de Kiew [5]).

L'histoire de l'Ukraine a donné matière à beaucoup de publications. Signalons dans l'*Ist. Marxist* les travaux de V. Polonskaya-Vasilenko sur le peuplement de l'Ukraine méridionale au milieu du XVIII[e] siècle et d'A. Ogloblin sur la question de la trahison de Mazeppa [6]).

Mais c'est l'Académie des Sciences de l'Ukraine qui s'est naturellement occupée davantage des questions d'histoire ukrainienne. Son Institut d'Histoire a édité également un recueil (Histoire de l'Ukraine d'après

---

[1]) *Ist. Marxist*, 1/89, 1941, pp. 43—57 et 58—72.

[2]) *Ibid.*, 5/93, 1941, pp. 82—91; 6/94, pp. 47—59. Cf. aussi le c. r. par un certain A. Zahareanu, du livre de M. Emerit, *Les paysans roumains depuis le traité d'Andrinople jusqu'à la libération des terres (1829—1864)*, *ibid.* 3/79, 1940, pp. 141—144.

[3]) *Ibid.*, 3/79, 1940, pp. 57—91 et 8/84, 1940, pp. 46—66.

[4]) *Ibid.*, 9/85, 1940, pp. 99—114; 3/91, 1941, pp. 36—62.

[5]) 6/94, 1941, pp. 140—147.

[6]) *Ibid.*, 5/93, 1941, pp. 30—46 et 47—60.

les documents et les matériaux) dont le 1er volume réunit des textes concernant la Russie de Kiew et les principautés féodales du XIIe et du XIIIe siècles [1]).

Des recherches sur l'histoire de l'Ukraine, parues dans la même édition (nous en possédons les t. I—IV et VIII) sont d'une qualité nettement inférieure: les premiers chapitres du 1er volume, qui concernent la préhistoire et l'histoire ancienne de la Russie méridionale (sujet de l'ouvrage bien connu de Rostovtzeff) contiennent, comme pour une véritable gageure, uniquement des citations des œuvres de Marx, d'Engels ou de Lénine. Il est difficile d'être à la fois plus conformiste et moins scientifique.

Une monographie récente de M. Martchenko sur la lutte de la Russie et de la Pologne en Ukraine, 1654—1664 [2]), semble être un travail plus sérieux. Signalons également à ce propos, une autre étude de V. D. Grekov, éditée par l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., sur les relations féodales de l'État de Kiew [3]).

Enfin, pour achever cet aperçu forcément très incomplet et sommaire, mentionnons un manuel d'histoire générale, le 1er volume, paru en 1941, d'une « histoire de la diplomatie », travail collectif qui compte parmi ses collaborateurs les principaux historiens soviétiques actuels: Serguéev pour l'Antiquité, Bakhrouchine et Kosminskii pour le Moyen Âge, Efimov et Tarlé pour l'époque moderne et contemporaine [4]). Et pourtant, il est triste de constater que la bibliographie de chaque chapitre commence nécessairement par la série des « classiques du marxisme-léninisme ».

Nous n'avons voulu retenir pour cette chronique que les ouvrages d'histoire rédigés dans un but scientifique, ou prétendant l'être; rappelons cependant qu'il existe aussi une abondante littérature historique du parti communiste qui a été d'ailleurs, traduite dans beaucoup de langues étrangères, dans un but de propagande.

Le trait le plus remarquable de cette activité vraiment multiple, qui emploie aux tâches les plus diverses toutes sortes d'éléments, parmi lesquels on est parfois étonné de rencontrer des historiens d'une valeur réelle, attelés à une besogne qui leur est nettement inférieure, c'est

---

[1]) Kiew, 1939, 8°, 293, p. (en ukr).
[2]) Kiew, 1941, 8°, 116 p. (en ukr).
[3]) Moscou-Leningrad, 1936, in 16, 191 p.
[4]) Moscou, 1941, 8¹, 566 p. Ce tome I-er va jusqu'à 1871.

l'unité de commandement qui va de l'Académie des Sciences à la dernière école de village et impose partout les mêmes directives. Il va sans dire que cette discipline rigide tue tout esprit de critique et de liberté, que nous estimons encore, par le plus bourgeois des préjugés, si indispensable à nos études. Il n'en est pas moins vrai qu'il y avait là un effort immense d'organisation du travail, qui était assurément digne d'une meilleure cause; c'est le moins que l'on en puisse dire.

Décembre 1941.

G. I. BRĂTIANU

COMPTES RENDUS

V. LAURENT: *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine (Archives de l'Orient chrétien, édités par l'Institut français d'études byzantines*, tome II), Athènes-Bucarest 1932—1937.

Ce riche recueil a paru, de fait, dans la revue 'Ελληνικά d'Athènes, dès 1932. Ces inscriptions d'un style soigné donnent des noms qu'il ne serait généralement pas possible d'identifier. Mais leur importance est grande pour la connaissance des dignités byzantines dans leur longue évolution, aussi pour l'histoire de l'Église. Au no. 10 il y a un Andronic et dans l'explication un Constantin. Au no. 41, il y a des Daimonoïani en Morée au XV^e siècle. Un Jean Asannios, du XIII^e ou plutôt XIV^e siècle, au no. 155. Le Merdonarichos d'une bulle non datée, au no. 165, paraît être un Germain d'une époque ancienne. Un Jean Kékauménos au no. 192. Un Héxamilitos (no. 189) pourrait-il être du XII-e siècle, alors que l'Héxamilion dont il tire le nom, est du XV^e? Constantin Cantacuzène du no. 197 ne serait-il pas du XV^e siècle? Voy. aussi no. 219. Un « poiménarque », archevêque « des Bulgares » au no. 264, qui serait du XI^e—XII^e siècles. L'Asaninos du no. 310 paraît bien devoir être rattaché au nom dynastique vlaquo-bulgare. Un protokynèque Jean Batatzès au no. 316: l'identification, du XIV^e siècle, en est donnée. Sceaux d'Anne Comnène elle-même, nos 106, 200, 462. Au no. 681 il doit être question d'un Magno, devenu questeur à Byzance. Un abasge au no. 678. Un νόρων δεδάσκαλος, no. 695. Un chartophylax Jean « le Philosophe » en 1250, no. 737.

Pour les éléments d'explication l'auteur a eu recours jusqu'aux sources les plus apparemment éloignées. Il a ajouté quelques d'addenda et des rectifications [1]. Table des noms.

N. IORGA

G. STADTMÜLLER: *Die albanische Volkstumsgeschichte als Forschungsproblem, Leipziger Vierteljahrschrift für Südosteuropa*, V (1941), pp. 58—80.

Le directeur de l'excellente revue, éditée par l'Institut Sud-Est Européen de l'Université de Leipzig, est assurément un des spécialistes les mieux informés des questions albanaises. Nous n'avons pas reçu jusqu'ici ses « Forschungen zur

[1]) P. 249 lire Kracheninikov.

Frühgeschichte Albaniens » qui devaient paraître cette année à Budapest, mais l'article qui fait l'objet de ce compte-rendu résume les idées développées sans doute, avec tout l'appareil critique qu'elles comportent, dans l'ouvrage mentionné ci-dessus.

Cet article pose d'abord quelques principes, qui concernent en premier lieu le problème de la patrie primitive du peuple albanais.

Selon M. S., les recherches entreprises jusqu'ici auraient eu le tort: 1) d'aborder la question d'un seul côté; 2) de soulever celle d'une « Urheimat », d'un noyau primitif, qui a dû varier au cours des siècles; 3) de confondre cette question avec celle des origines et 4) principalement — et c'est ce qui nous intéresse ici particulièrement — de mêler la question des origines albanaises à celle des origines roumaines.

En reprenant l'étude de l'ensemble du problème, M. S. distingue dans l'évolution historique du peuple albanais six périodes principales.

I. L'époque préalbanaise (jusqu'à 200 av. J. Chr.).

II. L'époque albanaise primitive (la romanisation, d'environ 200 av. J. Chr. à env. 600 après J. Chr.).

III. La première époque albanaise (de l'apparition des Slaves à l'entrée des Albanais dans l'histoire (env. 600 à 1050).

IV. L'époque de la grande expansion territoriale et de la féodalisation (1050—1468).

V. L'époque ottomane. Influence des Turcs et de l'Islam et seconde expansion (1468—1912).

VI. L'époque de l'état indépendant (1912—).

Il n'y a rien à redire à cette division chronologique, dont l'auteur analyse ensuite les périodes successives. Mais au second paragraphe, qui s'occupe spécialement de l'époque albanaise primitive *(uralbanisch)* et de la romanisation de la péninsule des Balkans, il est étonnant de constater que M. S. s'en tient encore, au sens absolu du terme, à la limite du latin et du grec tracée jadis par C. Jireček et que des recherches plus récentes ont modifiée depuis lors. D'autre part, après avoir d'abord repoussé, si nous avons bien saisi sa pensée, l'idée d'une « Urheimat » albanaise, le voici qui recherche au contraire avec soin le canton primitif, qu'il finit par identifier à celui de Mati. Passant ensuite à la première époque albanaise *(frühalbanisch)* il découvre trois éléments bien distincts dans la population mêlée de la péninsule, après l'arrivée et l'installation des Slaves: un élément urbain: les Romains en Dalmatie, les Grecs sur le reste du littoral balkanique; un élément paysan: les Slaves, qui détiennent le monopole de l'agriculture; les bergers, errant au gré des pâturages, qui sont les Valaques et les Albanais.

Il me semble qu'il y a là une double confusion, dont l'auteur s'est d'ailleurs aperçu en partie (p. 62, n. 5): d'abord entre la transhumance, qui suppose des stations alternées, d'été et d'hiver, et la migration — et ensuite entre les résultats, que l'on peut tirer des recherches linguistiques, pour l'étude de l'albanais et du roumain. Il paraît assez évident que l'on ne saurait rapporter les termes qui concernent l'agriculture, tout au moins en roumain, à une source exclusivement slave. La tradition historique qui représente les Slaves, dans lesquels M. S. voit d'ailleurs avec raison les sujets des Avars, s'installant dans la péninsule balkanique

et invitant les indigènes (donc la population romanisée) à semer et à récolter, car ils n'ont pas l'intention de leur demander plus de la moitié des impôts, ne confirme guère la théorie d'une distinction aussi absolue entre les Slaves agriculteurs, et les bergers errants, ancêtres des Vlaques et des Albanais [1]). Il convient donc, sur ce point, de faire toutes les réserves nécessaires, quant à certaines conclusions que l'auteur voudrait étendre de la question albanaise à celle des origines roumaines, afin d'appuyer la théorie bien-connue de l'immigration intégrale des Roumains de la péninsule balkanique en Dacie, soutenue avec tant de ténacité, mais pour bien d'autres motifs, par ses collègues de Budapest.

Les considérations qui concernent l'époque de l'expansion albanaise en Grèce et en Macédoine, et celle de la domination turque, sont d'un grand intérêt et aboutissent à des conclusions que l'on ne saurait qu'approuver, pour tout ce qui regarde l'histoire de l'empire byzantin, le rôle des Albanais dans l'empire ottoman et leurs rapports avec les Bulgares et les Serbes. Mais pour les Roumains, bien que leurs rapports avec les Albanais soient assez étroits, surtout à l'époque ancienne, il serait exagéré de donner à ces relations le caractère d'un problème fondamental de l'étude des origines roumaines. Tout n'est pas dû uniquement au contact direct, et l'existence des similitudes et des parallélismes, qui sont d'ailleurs, comme l'indique très justement M. S., un des faits généraux les plus remarquables de l'histoire des Balkans, est à bien des égards une explication suffisante. Albanais et Roumains ont pu, à certaines périodes de leur histoire, suivre un développement très semblable, parfois même exactement parallèle, sans qu'il y ait lieu de supposer que ces similitudes signifient nécessairement un voisinage territorial, dans les Balkans ou ailleurs.

G. I. B.

G. STADTMÜLLER: *Die Bulgaren und ihre Nachbarvölker in der Geschichte*, *Bulgaria*, Jahrbuch 1940/41 der Deutsch-Bulgarischen Gesellschaft, Berlin, pp. 160—179.

Le directeur du Südosteuropa-Institut de l'Université de Leipzig publie dans le recueil édité par la Société germano-bulgare, la conférence qu'il a donnée le 26 janvier 1940 et qu'il a répétée à Leipzig, Francfort, Vienne, Graz et Munich. Nous nous en occupons ici uniquement en raison de la part importante qu'il a cru devoir faire aux relations entre les Roumains et les Bulgares, sujet que n'a pas épuisé l'ouvrage bien-connu du prof. P. Mutafčiev. Observons par ailleurs que M. S. a fait connaître ses opinions sur cette question, à peu près au même moment où le prof. E. Gamillscheg exposait à l'Académie des Sciences de Berlin le résultat de ses recherches sur l'origine des Roumains, et qu'il est vraiment regrettable qu'il n'ait pas eu l'occasion, ou la possibilité de s'adresser à l'éminent romaniste pour vérifier quelques-unes de ses thèses.

Nous avons déjà examiné dans le compte-rendu précédent sa théorie d'une différence de structure sociale, si nettement tranchée, entre les Bulgares agriculteurs et les Roumains, bergers nomades (Wanderhirten).

---

[1]) I. Marquart, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, p. 482.

Il est un autre point que nous voudrions préciser ici: selon M. S. les Roumains auraient tout appris des Bulgares (p. 173): la vie sédentaire, l'agriculture systématique, le christianisme organisé en église, les institutions politiques et ecclésiastiques. Il s'agit en réalité, du moins pour l'Église et l'État, des modèles byzantins, transmis *en partie* aux Roumains par l'*intermédiaire* bulgare. Et encore faut-il apporter à cette thèse de nombreuses corrections: il est étonnant que M. S., dont les connaissances de balkaniste sont incontestables, ignore à ce point l'étude de M. Lascaris sur les prétendues relations de l'archevêché d'Achris (ou Ochrida) avec les principautés roumaines [1]. Il se serait épargné une erreur presque anachronique (p. 174). D'autre part il n'est fait aucune mention du rôle des Vlaques balkaniques dans le soulèvement contre la domination byzantine et la fondation de l'empire de Tirnowo, pas plus que de l'origine des Assênides. L'existence de ce deuxième empire bulgare aurait même déterminé l'émigration des Valaques au delà du Danube, où ils auraient recherché, au cours du XIII[e] et du XIV[e] siècle, l'asile que leur offrait la politique de colonisation des rois de Hongrie. Comme d'autre part les sources de cette époque mentionnent à chaque instant les Vlaques comme le principal facteur politique et militaire du nouvel état, il serait évidemment du plus grand intérêt de prouver que les sus-dits Vlaques auraient fui avec tant d'ardeur leur propre domination, pour rechercher l'accueil des souverains magyars. Malheureusement cette preuve ne nous est pas administrée par M. S. et il faut se contenter de prendre note de cette opinion hardie (p. 173).

Il a d'ailleurs tenu à affirmer plus nettement encore son point de vue, dans une note consacrée spécialement à la « question roumaine » (p. 172). La thèse de la « continuité », affirme-t-il avec une conviction que rien ne saurait ébranler, n'est par le résultat des recherches scientifiques, mais le produit déterminé d'une publicité politique, une arme politique dûe à l'agitation des Roumains de Transylvanie. Il lui oppose la thèse bien-connue de l'« immigration », adoptée par des savants d'une incontestable autorité et qui explique seule l'influence bulgare sur les Roumains, influence qui aurait persisté d'ailleurs « jusqu'au XIX[e] siècle » (p. 174.)

Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici cette discussion déjà plusieurs fois séculaire et nous nous contentons de renvoyer le nouveau champion de l'immigration au petit livre dans lequel nous avons exposé le problème de ce miracle et de cette énigme historique: le peuple roumain, ouvrage dont une édition allemande doit paraître prochainement [2]. Nous y avons tenu compte des recherches du prof. Gamillscheg et des résultats des fouilles archéologiques, exposées récemment par M. Daicoviciu. M. S. aurait pu cependant se rendre compte que la thèse de la « continuité » n'a pas été inventée, pour les besoins de la cause, par les Roumains de Transylvanie, mais qu'elle se trouve déjà dans les chroniques moldaves du XVII[e] siècle, et bien avant elles, dans les relations des humanistes qui ont eu quelque rapport avec le pays et le peuple roumain. Il serait évidemment absurde de s'en tenir aujourd'hui à la thèse intégrale, qui n'admet aucun apport de la romanité balkanique, mais il me sera parmis d'affirmer qu'il ne l'est pas moins,

---

[1]) *Acad. Roumaine, Bulletin de la sect. hist.* XIII, 1927, p. 129 et suiv.

[2]) *O enigmă și un miracol istoric: poporul român*, Bucarest, 1940.

de nier toute possibilité d'une permanence, même régionale, des populations romanisées, sur le territoire de l'ancienne Dacie.

Pour ce qui est de l'histoire moderne, contentons-nous de citer (p. 178): « Qu'en 1878 la partie septentrionale de la Dobroudja ait été dévolue à l'état roumain et que les Roumains aient obtenu en 1913 aussi la partie méridionale, la conscience politique des Bulgares ne l'a jamais reconnu ». Le nouveau règlement de cette frontière a donc été, à ce point de vue, une surprise pour M. S., ce qui démontre, une fois de plus, combien il est peu indiqué — surtout pour un esprit scientifique, d'une réelle valeur, — de se déclarer « plus royaliste que le roi » ou, en l'espèce, plus bulgare que les Bulgares.

Le fait le plus regrettable d'ailleurs, dans cette circonstance, c'est de voir mêler aux rapports entre Roumains et Bulgares des théories d'une tout autre origine et de voir plaider, par le représentant d'un institut qui devrait montrer moins de parti-pris, une cause qui n'est ni allemande, ni bulgare et dont les intérêts sont du reste entièrement étrangers au Sud-Est de l'Europe.

G. I. B.

E. GAMILLSCHEG, *Über die Herkunft der Rumänen*, *Jahrbuch der Preusz. Akad. der Wissenschaften*, 1940, 20 p. (version roumaine: *Despre originea Românilor*, *Revista Fundațiilor Regale*, VII, 1940, pp. 251—271); *Originea Românilor*, *Cetatea Moldovei*, II, 1941, p. 1—10; *Zur Herkunftsfrage der Rumänen*, *Südost-Forschungen*, V, 1940, 21 p.

Ces trois études de l'éminent romaniste, professeur à l'Université de Berlin et directeur de l'Institut allemand en Roumanie, se tiennent étroitement par la nature même de leur sujet. Elles représentent d'ailleurs, et c'est là leur principal intérêt, l'état actuel de ses recherches sur la question tant de fois débattue des origines du peuple roumain, avant l'apparition de l'ouvrage plus étendu qu'il entend lui consacrer et dans lequel on trouvera une documentation beaucoup plus ample et plus détaillée.

L'auteur aborde l'étude de la question, en linguiste plus encore qu'en philologue: c'est qu'en effet le facteur nouveau, qui renouvelle en grande partie tout ce qui avait été écrit jusqu'ici à ce sujet, est précisément l'*Atlas Linguistique Roumain*, publié tout dernièrement. M. G. a été, avec M. S. Pușcariu et M. A. Rosetti, l'un des premiers à en tirer parti, à en souligner l'intérêt et les conclusions nécessaires.

Déjà, dans son ouvrage récent sur la formation des peuples romans, M. W. von Wartburg tout en faisant état des arguments en faveur de la thèse bien connue de l'immigration totale des Roumains en Dacie, à une époque tardive de eur histoire, reconnaissait que le massif occidental de la Transylvanie représentait une région d'un caractère nettement conservateur en matière linguistique, et qu'une solution de continuité dans l'habitat roman et roumain de cette contrée, entre le III^e et le IX^e siècle, paraissait peu probable [1]). M. Gamillscheg achève de démontrer l'exactitude de cette supposition, en tenant compte des résultats de la toponymie: si les noms des lieux habités, dans les vallées de l'Arieș et de l'Am-

[1]) *Die Entstehung der romanischen Völker*, Halle/S., 1939, p. 160.

poi, représentent encore une poportion de 87 noms d'origine roumaine, 110 d'origine hongroise et 32 de provenance slave, les noms des montagnes, dans la même région, opposent 13 noms d'origine roumaine à 4 d'origine magyare. Les recherches toponymiques éclairent également les données de la célèbre chronique du Notaire anonyme, sur les états slavo-roumains que les Magyars auraient eu à combattre et à conquérir, lors de leur invasion de la Transylvanie. Des particularités linguistiques, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister dans cette brève notice, démontrent avec non moins de précision l'existence de ce noyau roman des « Monts Occidentaux » (Munţii Apuseni), où la continuité du latin au roumain peut être prouvée jusqu'à l'évidence.

Mais M. G. ne s'en tient pas là et tente de reconstituer l'aire d'expansion du roumain primitif, dans toute son étendue. Il découvre ainsi l'existence d'un autre centre de rayonnement dans les montagnes de Făgăraş, d'un autre encore, plus à l'Est, dans la plaine valaque qui s'étend de Giurgiu à Cernavoda. Ce sont là des zones certaines de continuité romane, aussi indiscutables que celles qui subsistaient au XI^{e} siècle en Carinthie, en Bavière ou aux environs du lac Balaton, à l'extrémité occidentale de la Pannonie.

Une autre région qui aurait donné naissance au roumain primitif s'étend au Sud du Danube, à la limite des parlers serbe et bulgare, ce qui confirme l'hypothèse du slaviste hollandais, M. Van Wijk. C'est la région comprise entre les vallées du Timok et de la Morava, qui a été slavisée au Moyen Âge, pour redevenir à l'époque moderne une zône de peuplement roumain, par le contact continuel qu'elle a conservé de tout temps avec l'Olténie et le Banat, sur la rive gauche du Danube. Ainsi, de l'amalgame de ces noyaux primitifs, où la tradition de la latinité s'est conservée à travers toutes les vicissitudes de l'histoire, et du mélange continuel des éléments autochtones de l'ancienne Dacie avec les immigrants de langue romane qui passaient continuellement le Danube, en remontant des Balkans, qu'envahissaient les Slaves, vers les Carpathes qu'ils abandonnaient, est né le peuple roumain, ce miracle historique, qui représente réellement le dernier témoin de la romanité orientale. Son extension de l'Ouest et du Sud vers l'Est et le Nord, à travers les premiers siècles de son histoire, constitue également une conclusion des recherches linguistiques qui trouve une entière confirmation dans les hypothèses des historiens. C'est à l'Est surtout que la nouvelle langue romane, issue à la fois du latin balkanique et de celui des Carpathes, s'est imposée comme langue de circulation aux peuples d'origine diverse, que le brassage continuel des grandes invasions avait déposés sur cette terre de passage et de rencontre. On ne saurait mieux définir le procès de formation et de cristallisation séculaire du peuple roumain que dans les termes si exactement nuancés de la communication de M. G. à l'Académie des Sciences de Berlin: « La continuité des Roumains sur leur territoire actuel est donc moins une continuité de la race que de l'esprit. Les Romans, qui résidaient dans les régions qui constituaient l'habitat primitif, sont devenus les colonnes d'un édifice puissant, dont les murs ont été emplis avec des matériaux d'une autre origine. La force qui tient ensemble tout l'édifice est la langue commune de circulation. La dernière étape de l'évolution fut accomplie, lorsque la langue de circulation devint la langue maternelle, même des parties de la population qui n'étaient pas d'origine romane. La langue, héritant du génie

romain et contribuant à l'étendre toujours davantage, a fait de ces peuples divers de nouveaux fils de Rome »[1]).

La dernière des études mentionnées en tête de ce compte-rendu est une critique du livre de L. Tamás, *Romains, Romans et Roumains dans l'histoire de la Dacie Trajane.* Les thèses bien-connues du philologue de Budapest sont passées au crible d'un examen aussi attentif que dénué de parti-pris; les conclusions qui en découlent n'en sont que plus accablantes. Le sens social de *rumân*, dans lequel M. Tamás voit une innovation de l'époque phanariote, se rencontre dans les documents dès le début du XVII^e siècle et est sans doute beaucoup plus ancien. Le nombre de la population roumaine de Transylvanie au XIII^e siècle, que M. T., ainsi que la plupart de ses confrères, voudrait limiter à l'étendue du seul domaine royal de Szekes (Secăreni), se révèle beaucoup plus considérable, si l'on considère le phénomène d'émigration, qui semble rattacher les Istro-Roumains au rameau occidental des Daco-Roumains de Transylvanie et du Banat. Sur ce point, les opinions de M. Gamillscheg se rencontrent avec celles de Densuşianu et de M. A. Rosetti[2]). M. G. oppose d'ailleurs très justement à la «romano-manie», que M. Tamás reproche à chaque instant aux Roumains, la «roumano-phobie» qui l'inspire visiblement, d'un bout à l'autre de son étude. Avec une logique impecable, il retourne contre l'érudit magyar les arguments que celui-ci s'efforce d'opposer à la romanisation de la Dacie pendant l'occupation romaine: le fait même que les colons y affluaient *ex toto orbe romano* leur imposait le latin comme langue de circulation, comprise et parlée par tous. Il n'est pas moins intéressant de relever, avec M. G., la thèse de la barbarie irrémédiable des peuples germaniques qui envahissaient la Dacie au III^e siècle, « ce qui n'est certainement pas, chez T. le résultat d'une position antigermanique...».

Relevons encore une autre affirmation de M. Tamás: le fait que les Goths importaient du blé prouve l'absence des agriculteurs romanisés en Dacie. « On pourrait soutenir de même, observe à ce propos M. G., qu'en 1939 le laboureur anglais avait disparu parce que les trois quarts des besoins britanniques en céréales étaient couverts par l'importation». L'absurdité de l'affirmation tant de fois répétée, qu'au XIII^e siècle la population roumaine ne comprenait que « des pâtres nomades et transhumants » est démontrée par le fait qu'en 1210 le roi André II aurait dû se donner la peine de courir les montagnes et les pâturages jusqu'à la limite des neiges, pour arriver à rassembler le contingent de troupes valaques, qu'il expédia par la suite à l'Assênide qui régnait sur les Bulgares et les Vlaques balkaniques. Mais il faut lire en entier cette réfutation impitoyable, pour se convaincre de la méthode employée par les historiens et les philologues hongrois, avec de très rares et honorables exceptions. Après le compte-rendu de M. Paul Henry dans la *Revue Historique*[3]), celui de M. Gamillscheg achève de caractériser l'effort scientifique de M. Tamás: son étude, nous dit-il, « est non seulement rédigée avec un enthousiasme patriotique pour la patrie adoptive de l'auteur, mais aussi avec beaucoup de clarté et dans un style très limpide. Elle convaincra quiconque partage déjà les vues de l'auteur ». On ne saurait vraiment mieux dire.

G. I. B.

---

[1]) *Über die Herkunft der Rumänen*, pp. 20—21.

[2]) Cf. aussi *Istoria Limbii Române*, IV, 1941, p. 16 et 22.

[3]) T. CLXXIX pp. 226—27 et CLXXX p. 406 et suiv.

. V. HAMMER-PURGSTALL, Josef Freiherr, *Erinnerungen aus meinem Leben, 1774—1852.* Bearbeitet von Reinhart Bachofen von Echt. Mit drei Tafeln. Wien und Leipzig 1940, Verlag Hölder-Pichler-Tempsky (= Akademie der Wissenschaften in Wien, Philos.-historische Klasse, Historische Kommission. *Fontes rerum Austriacarum*, Österreichische Geschichtsquellen, Zweite Abteilung: *Diplomataria et acta*, 70. Band). XIV, 592 Seiten gr. 8°.

Alle, die um das Vorhandensein der ausführlichen Lebenserinnerungen des grossen Orientalisten Josef Freiherrn v. Hammer-Purgstall (1774—1856), bestehend aus 246 Heften zu je 24 balbbrüchig geschriebenen Seiten in Kanzleiformat, wussten, wird die Nachricht von ihrer Herausgabe gewiss als freudige Überraschung erschienen sein. Leider muss aber gleich vorweg gesagt werden, dass die vorliegende Veröffentlichung berechtigten Erwartungen nicht entspricht. Und es ist wirklich schwer zu begreifen, dass eine so berühmte wissenschaftliche Einrichtung wie die von J. v. Hammer übrigens selbst ins Leben gerufene und Jahre hindurch von ihm mit Hingabe geleitete Akademie der Wissenschaften sich bereit fand, diesem Buch in ihren mit Recht gerühmten *Fontes Rerum Austriacarum*, noch dazu in der Abteilung *Diplomataria et Acta* Aufnahme zu gewähren. Ein selbst oberflächlicher Blick in das Werk lässt erkennen, dass der Herausgeber für seine Arbeit nicht vorbereitet war und fast alle wissenschaftlichen Grundsätze, die an derartige Unternehmungen gestellt werden müssen, ausser Acht gelassen hat. Herr v. Bachofen ist keineswegs der erste, der sich mit dem Plane trug, v. Hammers Lebenserinnerungen allgemein zugänglich zu machen. Es ist eine Art Ehrenpflicht darauf hinzuweisen, dass der unlängst heimgegangene Rudolf Payer v. Thurn viele Jahre die Absicht hegte, sie herauszugeben. Auch ihm war klar, wie aus einem an den Unterzeichneten gerichteten Schreiben aus Wien vom 28. August 1923 hervorgeht, dass von einem Abdruck der gesamten Niederschrift, die « überdies ungeheuer schwer zu entziffern » sei, nicht die Rede sein könne. Der von den Nachfahren J. v. Hammers ängstlich gehütete Nachlass — man wird fast an die bissigen Worte erinnert, die dieser selbst der Bibliothek zu Bologna (vgl. *GOR*, VI, 735 f.) widmete — konnte R. v. Payer, da keine seiner Anfragen und Bitten berücksichtigt worden war, nicht herangezogen werden und so blieb eine längst benötigte wissenschaftliche Darstellung des Lebens und Wirkens dieses als Gelehrter wie als Mensch so vielumstrittenen Mannes mit wenigstens teilweiser Auswertung seines Selbstlebens ungeschrieben und wird, wie die Zeitläufte nun einmal sind, es voraussichtlich noch lange, lange bleiben.

Herr v. Bachofen war offenbar glücklicher in seinen Beziehungen zum Schlossherrn von Hainfeld und das ganze dortige Archiv samt der Urschrift der Denkwürdigkeiten ward ihm bereitwillig erschlossen. Er war sohin der gegebene Mann, endlich eine ausführliche und kritische Lebensbeschreibung J. v. Hammers zu liefern und dessen Erinnerungen in wissenschaftlich erforderlicher Form ans Licht zu ziehen, um so mehr als die Wiener Akademie ihm die Möglichkeit schuf, seine Arbeit in deren Schriftenreihen unterzubringen. Solche Schirmherrschaft hätte Anspannung aller Kräfte selbstverständlich erscheinen lassen müssen. Was indessen in den XII Seiten der Einleitung steht, war allen Lesern des einschlägigen Artikels in C. v. Wurzbach's *Biographischem Lexikon des Kaiserthums Österreich* (VII, Wien 1861, S. 267—289) — ein Hinweis auf diese Quelle fehlt bedauerlicher

Weise — restlos bekannt. Über die Durchführung seiner Aufgabe sagt Herr v. B. auf S. XI lediglich, dass ihm, dem « Kürzer dieser Lebenserinnerungen », daran gelegen war, « das Bild dieses Gelehrten und Forschers ganz grossen Formates unter möglichster Vermeidung aller Schatten und Verzerrungen, welche eine allzu genaue Wiedergabe auf seine Wesenheit zu werfen geeignet gewesen wäre, aus seinen eigenen Erinnerungen herauszuschälen, ohne dabei der geschichtlichen Wahrheit nahezutreten ». So sehr ein solcher Grundsatz der liebevollen Einstellung des Herausgebers zum verewigten Freiherrn Ehre machen mag, so wenig wird man vom wissenschaftlichen Standpunkt sich mit ihm einverstanden erklären können. Die wenig erfreulichen kleinlichen Eigenschaften Josef v. Hammer-Purgstalls, vor allem seine krankhaft gesteigerte Eitelkeit, Ordens- und Titelsucht sowie seine Rechthaberei sind allen bekannt, die sich mit ihm abgeben. Und so wenig man bedauern wird, dass die lächerlichen Verunglimpfungen und Beschimpfungen, mit denen er so viele seiner Zeitgenossen und Mitforscher vor allem seiner österreichischen Heimat freigebig bedachte, im vorliegenden Abdruck nach Möglichkeit beseitigt wurden, so lebhaft muss man dagegen Verwahrung einlegen, dass alle diese Auslassungen in der Wiedergabe des Urtextes nicht gekennzeichnet wurden. Niemand wird erwartet haben, dass Herr v. B. « mehr als 3000 mit Maschine geschriebene Bogen » bedenkenlos zum Druck befördere, aber niemand kann sich damit einverstanden erklären, dass in den berühmten *Fontes Rerum Austriacarum* ein Auszug aus der Urschrift geboten werde, bei dem lediglich pietätvolle Rücksicht des Herausgebers und vielleicht die Wünsche der Nachkommen des Verfassers massgebend blieben. In Zukunft wird also kein Forscher darauf verzichten können, entweder auf die in Hainfeld gehütete Urschrift oder aber wenigstens auf eine der beiden Gesamtabschriften (eine zu Hainfeld, die andere im Besitze der Wiener Akademie der Wissenschaften) zurückzugreifen, und sei es nur um festzustellen, was der Herausgeber etwa keusch unterdrückt oder aber — irrig gelesen hat. Dass J. v. Hammer eine schwer lesbare Handschrift hatte, war seit langem bekannt. Aber das entschuldigt unter keinen Umständen die Art und Weise, wie Herr v. B. den Abdruck besorgte. Er wimmelt geradezu von Fehlern und falschen Lesungen und man muss aufs tiefste beklagen, dass die das Werk beschirmende Wiener Akademie nicht einen noch so unerfahrenen Orientalisten oder Bibliothekar hat zu Rate ziehen lassen. Herr v. Bachofen hat auf die Beigabe von Anmerkungen oder Erläuterungen verzichtet, was man nur bedauern kann, da, was allein die lebensgeschichtliche Seite anbelangt, sehr viele der erwähnten Persönlichkeiten im *Namensverzeichnis* (ab S. 578) gar nicht aufscheinen. Ganz zu schweigen, von den nicht wenigen falsch gelesenen Namen, die unmöglich in v. Hammers Urschrift in solch verrenkten Formen vorliegen können. Die im nachstehendenene gebotne Liste stellt zweifellos nur einen Bruchteil aus der schier endlosen Reihe irriger Lesungen und Versehen dar, deren sich der Herausgeber schuldig gemacht hat.

S. 25 statt Sistowaer Frieden lies Sistover oder Schwistower Frieden, obschon v. Hammer vielleicht selbst irrig Sistowa schrieb. Der weiter unten erwähnte Friede von Susak, wobei man an Sušak oder Sziszek denken müsste, ist bisher unbekannt, nicht aber der am 19. Jan. 1792 zwischen Russland und der Türkei zu Jassy geschlossene Friede, der vermutlich gemeint ist.

S. 26: der türkische Gesandte hiess nicht Ebu Bekr Kahib, sondern Ebu Bekr Ratib, wobei auf J. v. Hammers *GOD*, IV, 418 f. sowie auf des Unterzeichneten *GOW*, 330 verwiesen werden mag.

S. 27 ist natürlich nicht Sultanin Valide, sondern Sultana Valide, d. i. Sultanmutter, Sultanin Mutter zu lesen. Weiter unten lies st. Kommissär der Verleihung wohl K. mit der Verleihung.

S. 40 st. Mueseim lies Muezzin oder Muessin, d. i. Gebetsrufer, weiter unten statt Tutawla lies Tatawla.

S. 42: was mag wohl ein Galiardschi sein? Etwa Kalliondschi, d. i. Gallionenschiffer. Und was ist ein Barataire? Doch wohl nicht engl. *barrator* bzw. *barrater?*

S. 44: statt Herrn v. Vollenburg lies Hrn. v. Wallenburg. Gemeint ist Jakob v. W., Hofdolmetsch († 1806 zu Wien).

S. 46: statt Chodsch lies Chodscha, d. i. Lehrer. Weiter unten statt Vollenburg abermals Wallenburg. Kurz hernach statt Burhani Hatii lies *Burhān-i qāṭi*ʿ bzw. *Burhān-i ḳāṭi*ʿ.

S. 47: st. Cabogha lies Kaboga bzw. (ital.) Caboga. Gemeint ist wohl Bernhard Graf Kaboga aus Dubrovnik, der spätre k. k. Generalfeldzeugmeister aus der alten Familie dieses Namens. Ebendort und dauernd: statt Kaimaben lies Kaimmakam, d. i. Statthalter.

S. 45: st. Penachia lies Panhagia. Ein Kastell Lucian gibt es nicht, vielmehr ist Kartal Liman zu lesen.

S. 49 lies Selymbria st. Elymbrias.

S. 50 lies Heraclaea st. Periclea.

S. 51 lies Kumkalʿe st. Kunkalaa, ebenda Sokalere st. Sakolake.

S. 56: Arabas. d. i. Wagen, st. Arbas.

S. 57: Emir Beschir st. Behir, ebenda Kléber st. Klebér (auch in der Folge), ebenda Mustafa Rasich st. Redich.

S. 61: Beschir st. Behir, Mütesellim st. Mutaselim.

S. 62: hier wird aus Kaimmakam gar ein Keimaben.

S. 63: aus einem Kjaja ein Kipja. Wer der hier gemeinte Grosswesir Chabran-Pascha ist? Die im Verlauf des Zusammenseins mit Sir Sidney Smith angeführten ägyptischen und syrischen Ortsnamen sind ebenso wie die englischen Personennamen grossenteils falsch gelesen, ganz zu schweigen von den arabischen Eigennamen, von denen keiner richtig wiedergegeben wird.

S. 81: Tschaouschbashi lies Tachauschbaschi, Reichsmarschall.

S. 83 ff. wird einmal Mehadia, einmal Mahadia gedruckt.

S. 114 unten: es handelt sich um die im Urtext (Kalkutta 1812, 2 Bde. u. ö.) persisch herausgegebenen, ins Englische (von Ch. Stewart, London 1810, Kalkutta 1814) und Französische (von C. G. Jansen, Paris 1811) übertragnen Reisen durch Asien, Afrika und Europa des Mirza Abu Talib Chan. Weiter unten: Ibn Wah- schijja's Schwindeleien wurden übrigens von J. v. Hammer selbst und nicht etwa von Sir Ch. Wilkins englisch herausgegeben (London 1810: *Ancient alphabets and hieroglyphic characters explained*; vgl. dazu S. 125).

S. 115: st. Madrasse lies Madrase oder Medrese.

S. 120: st. Lordmajor lies Lord-mayor. Warum S. 125 ff. die ausführliche Darstellung des Aufenthaltes J. v. Hammers in England einfach unterdrückt wurde, bleibt das Geheimnis des Herausgebers.

S. 126: Johann Nekrep, S. J., Direktor (ab 1770) der Orientalischen Akademie (1738—1784; vgl. V. v. Weiss-Starkenfels, *Die k. k. orient. Akademie in Wien*, Wien 1839, S. 8) fehlt wie so viele andere im *Namensverzeichnis* am Schluss des Werks.

S. 133: ein Reichgeschichtsschreiber des Namens Nesif (S. 133 und 149) lebte niemals. Vielleicht ist Mustafa Nedschib gemeint.

S. 135: der hier genannte Dschelebi-Efendi, Verfasser einer *Denkschrift über die Moldau*, kann schwerlich so geheissen haben, ist in jedem Falle nirgends zu ermitteln. Dass hier st. Mongel immer Mangal, d. i. Kohlenbecken zu lesen ist, versteht sich von selbst. Was ist weiter unten ein « amtlicher Bericht nach Hot »?

S. 136: st. Tschenschbaschi lies Tschauschbaschi und st. Rumuli lies Rumeli oder Rumili.

S. 138: statt Mirza Abu Thelib Chan lies Mirza Abu Talib Chan, Verf. der oben (S. 114) erwähnten pers. Reisebeschreibung.

S. 140: selbst franz. Namen und Redewendungen sind, leider, fast ohne Ausnahme unrichtig wiedergegeben: st. College lies Collège.

S. 143: st. Turcie lies Turquie.

S. 145: st. Cavalieri lies Cavaliere. Mit dem Neapeler Gesandten Grafen Ludolf ist Wilhelm Graf v. Ludolf, mit Kotschubey der russische Gesandte und spätere Reichsvizekanzler Viktor Pawlowitsch K. (1768—1834) gemeint.

S. 145: Thomas Thornton († 1814), Verfasser von *The present state of Turkey* (1807) verdiente besser gekennzeichnet zu werden.

S. 146: dass statt Schahname beharrlich Schamane gedruckt wird, ist seit A. Graf v. Schack kaum mehr verzeihlich. Ebenda muss Ibn Chalun in Ibn Chaldun berichtigt werden.

S. 147: der Pfeilplatz heisst nicht Otmeidan sondern Okmejdan.

S. 148: die bekannte Insel heisst Prinkipo, nicht Prinzipo, ebenda ist st. Therabinthen doch wohl Terebinthen zu lesen. Weiter unten Alemdagh st. Aalemthag und Maltepe st. Maldeye, desgleichen Pelekanon st. Telekanon.

S. 149: st. Burban Hatis (s. oben S. 46) lies wieder *Burhān-i ḳāṭi'*; über Nesif vgl. oben zu S. 133.

S. 150: st. Molière lies Molière, st. Bernardin de Saint Pierre doch wohl *Le Festin de Pierre*. st. La Bruyere lies La Bruyère, st. Boirdalues lies Bourdaloue, lauter Versehen, die selbst einem Anfänger nicht unterlaufen dürften. St. Ibn Chaloun ist ebenda wieder Ibn Chaldun zu lesen. Ob der nun folgende Abschnitt *Meine Agentie in der Moldau 1806—1807* vollständig oder im Auszug gebracht wird (S. 154—169), steht leider nicht fest, da etwaige Auslassungen oder Kürzungen hier ebensowenig wie sonst gekennzeichnet werden.

S. 155: st. Misivia lies Misiwri (Mesembrya), st. Emene lies Emine. Statt Ajana lies A'jān (das bereits Mehrzahl ist und wtl. Augen bedeutet).

S. 156 lies Jenisale st. Jenissole. Szesz Rasin ist sicher verlesen, aber aus welchem Namen?

S. 158: lies Postelnik st. Postolnik und Berat st. Baret.

S. 163: Herr v. Rosnowan ist Rosnovanu zu lesen, gemeint ist der damalige Grosspostelnik der Moldau und erste Kaimmakam Iordache Rosnovanu. Sein Gut lag nicht in Stinkai, sondern in Stînca bei Jassy; vgl. E. de Hurmuzaki, *Documentele privitoare la Istoria Românilor*, XIX, 2, S. 519: das zwei Stunden von hier (d. i. Jassy) entlegene Sommerhaus des Gross-Vistier Iordaki Rosnovan in Stenika, woraus der Hrsg. I. Nistor im Namensverzeichnis einen nicht bestehenden Ort Stănica macht; vgl. dazu S. 593).

Graf Reinhard war niemals englischer, sondern französischer Resident in Hamburg (S. 163).

S. 164: Halliarchi ist Kaliarhi oder Caliarhi zu lesen. Gemeint ist der postelnic Costache Caliarhi.

S. 163 taucht wieder ein Keinaben (!) auf.

S. 168 und 169 gar ein Kainaben Halliarchi. Dort ist stets Kula statt Kuba zu lesen.

S. 169 f.: das hier von J. v. Hammer erwähnte französische *mémoire* in sieben Abschnitten über die Zustände in der Moldau, von denen der letzte über die Familie Moruzi handelt, verdient gewiss aus dem Staub des Wiener Hofarchivs hervorgezogen und gedruckt zu werden. Noch grössere Beachtung sollten indessen ohne Zweifel die Berichte erregen, die v. Hammers Jassyer Freund Karl Graf (seit 1815) Reinhard von dort aus an das französische Aussenamt sandte und die, wie Wilhelm Lang in seinem liebevollen Werke *Graf Reinhard, ein deutsch-französisches Lebensbild, 1761—1837* (Bamberg 1896) auf S. 302 ausführt, « nach Form und Inhalt für musterhaft » galten und die dazu dienten, « für das französische Kabinet und für alle Zeiten die Wichtigkeit der Fürstentümer in Beziehung auf Europa und sein Gleichgewicht hervorzuheben ». Obwohl der Hrsg. der v. Hammerschen Denkwürdigkeiten grundsätzlich auf Anmerkungen verzichtet hat, so wäre doch ein Hinweis auf die inzwischen erfolgte Veröffentlichung der v. Hammerschen Berichte aus Jassy (zwischen S. 285 und S. 423) in Hurmuzaki's *Documentele privitoare la Istoria Românilor*, XIX. Band, 2. Teil (Cernăuţi 1938) wenigstens im Vorwort angebracht gewesen.

S. 184: wer mag Professor Aidha sein? Dass « der Hofdolmetsch Herr von Demetri » niemand andrer ist als Franz v. Dombay (1758—1810), ergibt sich zwanglos aus v. Hammers Hinweis auf einige seiner Werke, nämlich eine pers. Sprachlehre (Wien 1804), eine marokkanische Sprachlehre (Wien 1800) sowie die Übersetzung einer Geschichte der mauritanischen Könige (2 Bde., Agram 1794 und 1797). Sollte diese Feststellung in Wien nicht unschwer möglich gewesen sein? Dass weiter unten Adscheitul machlukat in *'Adschā'ib ul-machlūkāt* zu lesen ist, würde man dann eher nachgesehen haben. S. 194 stehen wieder zwei ungenau wiedergegebene Eigennamen: der eine ist A.-L. de Chézy (1773—1832), bekannt als Gatte der Hermine, geb. Klencke, Enkelin der Karschin und einstmals vielgelesener deutscher Schriftstellerin, der andere ist L.-M. Langlès (1763—1824).

S. 216: warum der Name des Bischofs von Seeland Friedrich-Christian v. Muenter in Muenther verstümmelt wird, ist umso unklarer als er wenigstens auf S. 222 und S. 561 in seiner richtigen Form erscheint.

S. 217 bricht der Hrsg. seinen Grundsatz, indem er, noch dazu mitten im Texte v. Hammers, auf H. v. Srbik's bekanntes *Metternich*-Werk verweist.

S. 218: hier wird der bekannte Ewlija Tschelebi in einen Ewlil verwandelt.

S. 228: ist wieder ein franz. Sätzchen nicht in Ordnung.

S. 231: wer ist der Hofrat Maszburg? Etwa v. Metzburg?

S. 232: hier erscheint erstmals v. Hammers künftige Gattin Karoline, geb. v. Henikstein, Tochter des geadelten Bankherrn Josef Ritter v. Henikstein (früher Hönig, als Sohn des Aaron Moses H., der unter Josef II. Bankgefälls-und Hauptsiegelamtsdirektor gewesen war), die er durch einen vorzeitigen Tod verlor, nachdem sie ihm zehn Kinder geboren hatte. Es hat den Anschein, dass auch hier mancherlei wegfiel, es sei denn, dass J. v. Hammer bereits selbst die Geschichte seiner Liebe und Ehe unklar darstellte. Das ist u. a. daraus zu schliessen, dass er von seiner Schwiegermutter als « einer gebornen von Sonnenstein aus Oberösterreich » spricht (S. 233). Im Hinblick auf die grosse Rolle, die die v. Henikstein — Frau v. Hammers Bruder war Alfred Frh. von Henikstein, 1810—1882, k. k. Feldmarschallleutnant und (bis Herbst 1866) Chef des Generalstabs — damals und später in der Wiener Gesellschaft spielten, wäre das zu bedauern.

S. 234 ist Qui in Oui zu lesen.

S. 240: Fr. v. Meninski's Name erscheint einmal mit -i, einmal mit -y geschrieben. Ebendort ist Epiphanius, Irenaeus st. Epiphaneus, Joanneus zu lesen.

S. 251: hier wäre beim Abschnitt über die persische Botschaft in Wien Rudolf Payer v. Thurn's Aufsatz *Ein persischer Botschafter vor hundert Jahren* im *Alt-Wiener Kalender für das Jahr 1919*, Wien 1919, S. 109—127, zu erwähnen, da er sich auf v. Hammer bezieht. — Matthew Lumsden's (1777—1835) wohlbekannter Name erscheint als — Linnsdeus, Francis Gladwin's *Persian Moonshee* (d. i. *munschī*, Briefsteller) wird in Moonshe verrenkt, lauter, und zwar garstige Fehler, die allesamt leicht vermeidbar waren.

S. 252 u. ö. ist Sir Thomas Lawrence st. Sir Lawrence st. Sir Lawrence zu lesen, denn es ist kaum anzunehmen, dass J. v. Hammer, der ausgezeichnet englisch verstand und obendrein von Sir Thomas gemalt wurde, sich eines solchen Sprachverstosses schuldig machte.

S. 261 steht in der Vorlage gewiss Madam und nicht Madame.

S. 264 wird *Ferheng-i Schuʿūrī* in Tergheni Schnuri verstümmelt.

S. 270: wieder ein franz. Sätzchen mit lauter Fehlern.

S. 271: aus dem bekannten altarabischen Dichter Mutanabbi wird Mitenebbi.

S. 278 lies Cesana st. Cesena.

S. 282: st. Fornovi lies Fornovo (di Taro).

S. 295 lies article séparé st. separé sowie déclaration st. declaration.

S. 299 wird Mutanabbi gar ein Montenebbi. Und weiter unten der bekannte türkische Orden Nischan-i iftichar ein Nischan el Ifikar; vgl. dazu S. 317.

S. 314 wird Anton Ritter v. Raab ein — Rabb.

S. 326 unten lies *Maʿrifetnāme* st. Maurifatme.

S. 327 oben Mofna Thaliab ist in *Mufaddalijāt* (die HS jetzt in der Wiener Nationalbibliothek, vgl. G. Flügel, *Katalog*, I, 434 f., Nr. 449) zu berichtigen.

S. 338: sind aus den Il-Chanen Ilkkhane geworden.

S. 349 lies Ateneo st. Atheneo.

S. 350 lies Jacob Gråberg de Hemsoe (1776—1847).

S. 354: lies wohl *Fihrist* statt Fihris und Ibn Challikan st. Ibn Chabikan.

S. 377 lies Jetîmet Tha'âlibî st. Jelime Scalabi.

S. 376 lies Amrulkais statt Amrukai.

S. 399: hier wird aus Abu'l-'Âla' ein Ebel Olan.

S. 402 lies Recherches statt recherches.

S. 398 wird aus dem bekannten Methnewi (Mesnewi) ein — Mashwenj.

S. 414 statt Ibnol Faridh lies Ibn Faridh. Ferner *Tā'īyat al-kubrā.*

Wird sind damit am Schluss der Denkwürdigkeiten angelangt, deren etwa hundert letzte Seiten in einer wahrhaft ermüdenden Weitschweifigkeit die « neunjährige Schwangerschaft » der Wiener Akademie der Wissenschaften behandeln. Was in dieser Zeit an Ränken und Quertreibereien nur erdenklich war, ward ins Werk gesetzt und versucht, diese v. Hammer eingeleitete Gründung immer wieder zu verzögern, um persönlichen Ehrgeiz zu befriedigen oder lächerlicher Eitelkeit zu fröhnen. Ein wahrhaft unerfreuliches Bild, auf das man gern verzichtet hätte, wenn anstelle der ermüdenden Darstellung dieser Geburtswehen die Schilderung früherer Erlebnisse J. v. Hammers ungekürzter zur Geltung gekommen wäre Dieser Verzicht wäre umso leichter gefallen, als die *Geschichte der Gründung und Wirksamkeit der K. K. Akademie der Wissenschaften während der ersten 50 Jahre ihres Bestandes* bereits 1877 von Alfons Huber anschaulich geschildert worden ist. Verdienstlich ist der *Anhang* (ab S. 415), der *Dokumente und Briefe, Briefe an Hammer, Verzeichnis von Hammers Briefwechsel, Die Publikationen Hammers* sowie einen (nicht auf die Gegenwart fortgeführten) *Stammbaum der freiherrlichen Familie v. Hammer* umfasst.

Unter den an v. Hammer gerichteten Briefen verdienen die vom Grafen Reinhard stammenden 24 Schreiben (S. 472 ff.—S. 513) besondere Aufmerksamkeit, zumal der 11. (aus Karlsbad vom 1. Juni 1807, auf S. 489) und 12. (aus Karlsbad vom 6. Juni 1807) wegen ihrer Bemerkungen über Goethe, den Reinhard dort kennen lernte und mit dem er sich damals befreundete; vgl. seinen 1850 veröffentlichten « *Briefwechsel mit Gœthe* ».

Im *Verzeichnis von Hammers Briefwechsel* sind mehrere Namen zu berichtigen. So ist statt Thomaso (lies: Tommaso) Saverio Bianchi zu lesen Thomas-Xavier Bianchi (aus Paris, 1783—1864), statt W. Churchill, « Redakteur des *Dieridei Havadis* » lies Alfred B. Churchill (aus Stambul, 1825—1870), bekannt als Besitzer der halbamtlichen Zeitung *Dscherīde-i Hawādis* (vgl. über ihn *Dictionary of National Biography*, X, 306), statt W. Ruwlinson lies (Sir) Henry Creswicke Rawlinson (1810—1895), bekannt als Ausgräber und Keilschriftforscher, statt A. Springer lies Aloys Sprenger (aus Nassereith, 1813—1893). Eine Veröffentlichung der an v. Hammer gerichteten Briefe wenigstens in Auswahl wäre gewiss ein dankbares Unternehmen. Für die Geschichte der morgenländischen Studien in Europa in der ersten Hälfte des vorigen Jahrhunderts ergäben sich daraus viele neue und unbekannte Einzelheiten, wenn man bedenkt, dass das Schlossarchiv von Hainfeld nicht weniger als 17 Briefe von Hch. L. Fleischer (1801—1888) und 134 von Sylvestre de Sacy (1758—1838), ferner 24 von Claudius James Rich verwahrt, ganz zu schweigen von vier bisher unbekannten Briefen J. Ph. Fallmerayers, L. v. Rankes und Wilh. v. Humboldts. Die 124 Briefe de Sacy's sind leider Henri Dehé-

rain nicht zustatten gekommen, als er sein hübsches Buch *Sylvestre de Sacy, ses contemporains et ses disciples* (Paris 1938, XXXV, 122 + 69 Ss. 8°) herausbrachte. Der Brief des Jenaer Chemikers Johann-Friedr.-August Gœttling (Vaters Karl Wilhelm G's) enthält wahrscheinlich Nachrichten über Gœthe. Hinzuweisen wäre noch auf einen Brief des « Grégoire de Kalliarki », wahrscheinlich eines Bruders des oben (S. 164) erwähnten *postelnic* C. in Jassy, mit dem v. H. sich dort anfreundete. Während sich also die an v. Hammer gerichteten Briefe offenbar fast vollzählig erhalten zu haben scheinen, dürften die von ihm selbst geschriebnen nur teilweise auf uns gekommen sein. Als Ergänzung zur Lebengeschichte ihres Schreibers sind sie gewiss von nicht geringrer Bedeutung als die *Briefe J. v. Hammer-Purgstalls aus dem Orient 1799 (1799—1806)*, die K. Hafner im XXXII. Bande (Innsbruck 1911) der *Mitteilungen des Oesterr. Instituts für Geschichtsforschung* auf S. 459—495 bekanntmachte, wohl am besten beweisen. Der Abschnitt S. 571 ff. *Die Publikationen Hammers* umfasst nur eine kleine Auswahl aus der Unzahl von Veröffentlichungen des grossen Gelehrten, dessen Schriften man am besten bei Gœdeke zusammengestellt findet. Der *Stammbaum der Familie Hammer (Hammer-Purgstall)* auf S. 576 f. geht leider nicht allzuweit zurück und schliesst die Glieder der zweiten Geschlechtsfolge nicht in sich. Man muss hiefür das *Gothaische Freiherrliche Taschenbuch* zu Rate ziehen.

Fr. Babinger

DAN SIMONESCU, *Literatura românescă de ceremonial. Condica lui Gheorgachi, 1762. Studiu și text*. București, Fundația Regele Carol I, 1939; 334 pages (résumé français).

Écrit à Jassy en 1762 sur l'ordre du prince Grégoire Calimaki, en vue de fixer le cérémonial de la Cour, le « Code des usages anciens et nouveaux de Leurs Altesses les Princes », qui est à la base de l'étude de M. Simonescu sur la littérature roumaine de cérémonial, fut publié pour la première fois, il y a bientôt cent ans, par Michel Kogălniceanu, dans sa fameuse collection de chroniques. Mais, comme le remarque très bien M. Simonescu, cette édition contient beaucoup d'erreurs, très explicables d'ailleurs vu la méthode imparfaite de l'époque et les conditions matérielles de l'entreprise. Telle qu'elle est, cette édition n'en a pas moins rendu d'appréciables services aux historiens. Or, ces derniers, tout en trouvant l'œuvre de Gheorgaki très intéressante et précieuse, ne lui ont pourtant pas fait jusqu'ici l'honneur d'une étude spéciale et serrée.

Le besoin d'une nouvelle édition se faisait donc sentir, ainsi que celui de l'étude dont nous regrettions l'absence, d'autant plus que, dans la littérature roumaine, le « Code » est unique dans son genre. C'est le mérite de M. Simonescu d'avoir entrepris la tâche de rééditer cette œuvre d'après le manuscrit qui avait servi à Kogălniceanu — le seul d'ailleurs qui nous soit connu — en y ajoutant une introduction qui dépasse de beaucoup l'étendue et le cadre habituel dans ce genre d'ouvrages.

Dès le début M. Simonescu ayant passé en revue les opinions des historiens et des philologues sur le « Code », souligne l'importance de l'œuvre de Gheorgaki et relève la communauté de genre et les rapports qui existent entre elle et les

manuels byzantins de cérémonial: le De Cerimoniis de Constantin le Porphyrogénète et le De Officiis, attribué à Kodinos (p. 5-10).

Passant ensuite à l'étude des manuels byzantins, il y fait figurer aussi les livres perdus de Pierre le Patrice (p. 12-13), de Philothée et d'Épiphane de Chypre (p. 13-14) bien que, à notre avis, ce qu'il nous en reste ne mérite pas les deux bonnes pages d'analyse qui lui sont consacrées. La suite de ce chapitre, réservée au *De Cerimoniis* et au *De Officiis* et à leurs auteurs, est admirable de documentation [1].

Quittant les Byzantins, l'auteur en vient au peuples slaves (p. 21-28). Ici nulle trace de ce genre d'écrits (p. 28) [2]: les récits polonais des diverses fêtes, n'entrent pas en ligne de compte, ces écrits n'ayant pour but que de donner la description de la cérémonie et non pas celui de fixer les usages traditionnels de chaque solennité [3].

Passant à la littérature roumaine, M. Simonescu est d'avis que, lorsqu'on entreprend d'étudier les œuvres appartenant à cette littérature et relatives au cérémonial, on ne doit omettre aucun écrit rédigé en langue étrangère dans les Principautés, surtout si l'auteur en est un Roumain; car, dit-il, ces livres ont été « écrits chez nous, en vue de nos besoins, ils ont circulé chez nous; le large profit que la vie nationale en a tiré, leur a valu le droit de cité. . . etc. » (p. 29). Nous croyons cependant devoir faire des réserves sur cette manière de voir; car, si elle convient aux *Conseils de Neagoë à son fils Théodose* — dont l'ancienne traduction roumaine fut très goûtée par nos ancêtres — on ne saurait en dire autant du *Poème polonais* de Miron Costin ou de la *Descriptio Moldaviae* de Cantemir [4]. En effet, ces œuvres — qui d'ailleurs ne furent pas écrites chez nous — restèrent longtemps étrangères aux lecteurs roumains; et ce n'est que très tard qu'elles furent découvertes et traduites en roumain. A notre avis, elles ne devraient figurer dans l'étude de M. Simonescu que pour vérifier et compléter l'exposé du « Code ».

De toute la littérature parénétique, il n'y a que les *Conseils de Neagoë* qui contiennent quelques indications — du reste, très vagues et générales — sur le cérémonial [5]. Quant à la littérature historique, les récits des cérémonies y abon-

---

[1]) On pourrait cependant se demander à quoi peut servir la description bibliographique détaillée d'une édition si connue que celle de Bonn, s'étalant sur des dizaines de lignes (p. 15-18) et n'oubliant de mentionner ni l'auteur de l'index alphabétique, ni la pagination des dédicaces, dont l'unique mérite est de débiter, dans un latin ronflant, de pures flagorneries.

[2]) Les belles descriptions du faste et des cérémonies des Tsars de Tirnova, que l'auteur présente, en citant Robert de Clary et l'Akropolite (p. 21-22) bien qu'intéressantes en elles-mêmes, n'en sont pas moins inutiles; personne n'oserait mettre en doute l'existence de telles manifestations à n'importe quelle cour. La même remarque pour la cour serbe (p. 23-25).

[3]) Pourtant l'existence en Russie, au XVII-ème siècle, d'un *Rituel du couronnement des Tsars* (p. 28) indique au moins le début de ce genre de littérature.

[4]) Que l'auteur y présente sans omettre aucun détail (p. 46-63).

[5]) Les « Νουθετίαι » de Nicolas Maurocordato, simple collection de préceptes ortement influencées par la littérature religieuse, ne contiennent que des lieux

dent ; ils ne sauraient cependant intéresser, que si l'on se propose d'étudier le cérémonial en lui-même et non pas la littérature qui s'y rapporte. Des trois livres analysés par l'auteur dans le chapitre consacré aux œuvres ayant un caractère général, seule la *Description anonyme* publiée par N. Iorga peut être envisagée comme appartenant à la littérature roumaine. Aussi, les indications que l'on y trouve, bien qu'incomplètes, sont pourtant des plus intéressantes (p. 63-66). Au lieu de l'ample analyse que l'auteur consacre au *Poème polonais* de Miron Costin et à la *Descriptio Moldaviae* [1]), nous pensons qu'un exposé sommaire du cérémonial, d'après toutes les sources que nous possédons, y aurait été mieux à sa place.

Enfin, à notre avis, il aurait mieux valu faire figurer dans le chapitre consacré aux sources et aux modèles de Gheorgaki, toutes les œuvres qui s'occupent spécialement du cérémonial et qui sont écrites en grec [2]).

La lecture du chapitre suivant — Analyse du « Code » — dont l'information est vaste et qui tient la plus grande place dans le livre de M. Simonescu est, sans doute, très profitable [3]). Par malheur, ce qui en réduit singulièrement l'utilité pratique, c'est l'absence des renvois permettant au lecteur du texte de Gheorgaki de trouver, dans les pages d'analyse, les explications qu'il aurait désirées [4]).

Le problème des sources forme l'objet du chapitre suivant. M. Simonescu croit pouvoir démontrer « qu'il est logique de ne plus voir aucun rapport de dépendance entre le « Code » de Gheorgaki et [les] notices du manuscrit 116 » [des manus-

---

communs. Malgré les passages cités par l'auteur on ne saurait conclure avec lui que « Le cérémonial y est donc présenté, mais sous son aspect négatif » (p. 33). La même remarque est à faire sur le « Théâtre politique » traduit en grec par le même prince.

[1]) On pourrait en outre objecter à cette analyse, qu'elle ne se rapporte pas au texte latin, mais à la traduction roumaine de G. Adamescu. Il n'y a d'ailleurs rien de païen dans le cérémonial qui avait lieu lors de la réception du Prince par le Grand Vizir (p. 52). Malgré l'affirmation de Cantemir les portraits des Princes qui figurent dans les églises n'ont rien à voir avec le rituel de l'enterrement (p. 53-54).

[2]) De cette manière on aurait pu éviter de fâcheuses redites. L'auteur revient trois fois sur le *De Cerimoniis* (p. 14-18 ; 66 et 187—192) comme d'ailleurs sur le *De Officiis* (p. 18-21 ; 67-68 et 187—194) etc.

[3]) Pourtant il faut remarquer que: Les Turcs n'étaient pas des *païens* (p. 93). Au commencement de l'hymne 'Ησαΐα χόρευε correspond en roumain *Isaiie* (vocatif) dănţuieşte (p. 113). Le « Registre de la Métropolie de Moldavie » *(Condica de hirotonii a Mitropoliei Moldovei)* n'est plus *un inédit* (p. 147), se trouvant déjà publié par N. Iorga dans *Buletinul Comisiei Istorice a României*, vol. III (1924), p. 1-41. Les Pâques ne peuvent tomber qu'au mois de Mars ou d'Avril (p. 168).

[4]) L'index ne se rapporte qu'au texte du « Code »; pour consulter le commentaire, le lecteur doit recourir à la table des matières, qui, du reste, ne suffit pas à cette tâche.

crits grecs de l'Académie Roumaine] (p. 187), rapport qu'avait suggéré N. Iorga. L'objcction que l'auteur tire du double fait: 1) que le manuscrit 116 ne contient que des renseignements sur trois cérémonies, tandis que, dans le « Code », celles-ci sont bien plus nombreuses; et, 2) qu'il y a des différences entre la rédaction de Gheorgaki et celle du manuscrit 116, ne porte pas. En effet ces notices auraient pu servir au rédacteur du « Code », tout aussi bien que les sources d'inspiration signalées par M. Simonescu [1]). Puisque Gheorgaki fut assez intelligent pour ne devoir aux œuvres byzantines que son inspiration, il ne fallait guère s'attendre qu'il le fût moins, lorsqu'il utilisa les notices déjà mentionnées et qu'il les eût introduites telles quelles dans son ouvrage.

Les pages consacrées à la langue ont les mêmes qualités que le chapitre où l'auteur entreprend l'analyse du « Code » et que nous venons de présenter [2]).

Malgré les arguments que M. Simonescu fait valoir, dans le chapitre réservé aux sources, contre l'affirmation de N. Iorga que Gheorgaki ne serait autre que Gheorgaki Soutzo (p. 235—241), l'hypotèse de notre grand historien n'en reste pas mois plausible, d'autant plus que l'on n'a pas réussi à identifier l'auteur du « Code » avec nul autre Gheorgaki de cette époque [3]).

Le reste du livre — critique des éditions de Kogălniceanu, et transcription du texte — est d'une correction parfaite qui d'ailleurs ne surprend guère chez M. Simonescu.

Malgré les réserves que nous venons de formuler, ce livre aura réussi à combler une lacune de notre littérature historique. En outre, par son ampleur et

---

[1]) D'ailleurs le texte de N. Iorga, cité par l'auteur, ne devait pas être interprété dans le sens que les notices du manuscrit 116 sont la seule source de Gheorgaki.

[2]) Pourtant: « *Către* » est employé aujourd'hui courament dans le langage populaire (surtout en Transylvanie) après des verbes qui n'indiquent pas le mouvement (p. 198). Pour donner au mot « *nebederniță* » (hypogonation) une définition meilleure que « *un* [*morceau de*] *carton* rhomboïdal orné de broderies. . . » etc. (p. 206) il n'était pas nécessaire de recourir au dictionnaire de Clugnet. L'origine comane de « *beciu* » (cave) n'est pas une raison pour qu'il figure parmi les éléments turcs. Le fait que « pour les Turcs c'est le nom de la ville de Vienne » (comme pour les Slaves eux-mêmes d'ailleurs) ne justifie pas cette classification (p. 219). La traduction de « *cacum* » par « hermine » était suffisante. L'explication de Șăineanu (« *era* un animal. . . ») est puérile car. . . l'animal existe encore (p. 220). Pour « *harem* » l'explication « < arm. harem » est probablement une faute d'impression pour « < ar. harem » car le mot est évidemment d'origine arabe (p. 223). Il nous paraît difficile d'admettre que « *bute* », dont l'origine est obscure, soit une portion de la cour du palais arrosée avec du mazout pour empêcher la poussière de se former (p. 232).

[3]) Du fait que Gheorgaki Soutzo avait écrit en grec des œuvres satiriques on ne peut pas déduire qu'il n'avait pas connu le roumain (p. 238). En réalité seul un bon connaisseur du grec aurait été capable d'employer les sources énumerées par M. Simonescu pour écrire le « Code ».

par sa vaste information, cet ouvrage pourra servir de modèle et de point de départ à des études qui sont encore à faire sur les mœurs, le luxe et le cérémonial des cours des Princes roumains. Et ce sera là pour l'auteur la récompense que les mérites de son ouvrage lui auront value.

E. Lăzărescu

V. V. HANEŞ, *Renaşterea României Moderne. Contribuţia emigranţilor dela 1848.* Cartea Românească, 1940.

M. Haneş nous donne la première partie d'une étude plus ample sur la formation de la Roumanie moderne. Dans les pages qu'il vient de publier, il examine, à l'aide des périodiques de l'époque et des manuscrits conservés dans les dépôts de l'Académie Roumaine, l'activité des émigrés de 1848. Bien que les recherches de M. Haneş aient trait plutôt à l'histoire de la littérature, elles s'arrêtent aussi sur les idées politiques des émigrés, qui, bien que tendant en général vers le même but, étaient loin d'être uniformes. Des pages nourries, sur J. Ghica et V. Alexandri, ainsi que sur la lutte pour l'idéal national de l'historien N. Bălcescu et de l'esprit subtil que fut Al. Russo [1]).

N. Corivan

O. BOITOŞ, *Legăturile exilaţilor români cu Ledru-Rollin şi radicalii francezi la 1848 şi 1849.* Aşezământul I. C. Brătianu, 1940.

L'ouvrage de M. Boitoş se réfère à la même époque et en général aux mêmes personnes que celui de M. Haneş, dont s'occupe la note précédente. Mais si M. Haneş s'intéresse plutôt aux œuvres écrites laissées par cette génération si importante pour l'histoire de la Roumanie moderne, M. Boitoş a été attiré par l'étude de son activité purement politique, et surtout de celle des réfugiés à Paris. Dans le groupe des exilés roumains les opinions sont partagées. Si N. Bălcescu, plus fougueux, était gagné pour une action révolutionnaire, à base internationale et caractère démocratique, un esprit plus prudent comme celui de Jean Ghica penchait plutôt vers une action de revendications pour son pays, mais conduite de manière à ne pas arriver à une rupture avec la puissance suzeraine, la Turquie. La partie la plus neuve du livre concerne les rapports des émigrés, et surtout de D. Brătianu, avec les radicaux français et en premier lieu avec Ledru-Rollin.

N. Corivan

GH. DUZINCHEVICI, *Beizadè Grigore Sturdza şi Polonii.* Aşezământul I. C. Brătianu, Bucarest, 1941.

Basé sur des documents inédits provenant des archives roumaines et de celles de Lwow, M. Duzinchevici, qui s'est consacré depuis bon nombre d'années à l'étude des relations roumaino-polonaises, nous retrace un épisode de ces rapports. qui se situe vers la fin de l'existence de la Moldavie comme principauté séparée et le début de son intégration dans le nouvel État unitaire crée en 1859. Il s'agit

---

[1]) A la p. 11, au lieu de A. C. Golesco, lire A. G. Golescu, qui en juin 1849 se trouvait effectivement à Paris, tandis que le premier était à Brousse.

des relations de Grégoire Stourdza, fils de l'ancien prince régnant Michel Stourdza (1834—1848), avec les Polonais, et d'un complot organisé contre le nouveau prince, Alexandre Couza, dans lequel fut impliqué Grégoire Stourdza, qui, pendant l'année précédente 1858, avait mené une âpre guerre de coulisses afin d'obtenir le trône moldave. Quoiqu'il reconnaisse que la justice ne trouva rien à sa charge et dut l'absoudre (p. 68), il nous semble que l'opinion de M. Duzinchevici sur la part de Grégoire Stourdza dans ce complot n'est pas suffisamment marquée.

N. Corivan

E. VÂRTOSU, *Romanatul, moneda lui Cuza Vodă.* Așezământul I. C. Brătianu, 1941.

Le projet de frapper une monnaie nationale, qu'on rencontre dès la première année du règne d'Alexandre Couza, fournit à M. Vârtosu le sujet d'un intéressant mémoire.

Cette monnaie, au nom symbolique de « romanat », n'était pas seulement nécessaire à une vie économique toujours plus intense, mais elle devait aussi servir à l'affirmation de l'indépendance de fait du pays, qui n'avait plus eu de monnaie nationale depuis le XVI[e] siècle. Mais c'est justement ce second caractère qui l'empêcha de voir le jour. Bien qu'approuvé par la Chambre et voté par la Commission Centrale le 10 août 1860 (nous sommes encore à l'époque des gouvernements séparés pour chacune des Principautés) le projet de loi ne put guère être mis en pratique à cause de l'opposition de la Porte. Se basant sur la Convention de 1858, la Turquie intervint avec beaucoup d'énergie auprès de Napoléon III, qui recommanda la prudence aux Roumains. Les démarches de Victor Place, consul de France et ami du prince Couza, à Paris, en vue d'obtenir un emprunt pour financer la frappe de la monnaie, qui devait être d'or, d'argent et de cuivre, restèrent sans objet.

Le mémoire de M. Vârtosu est complété par les documents concernant ce projet, dont la réalisation dut être ajournée à des temps plus propices.

N. Corivan

G. FOTINO, *Boerii Golești.* Așezământul I. C. Brătianu, Bucarest, 1941, 4 vol.

M. Fotino vient de publier quatre gros volumes relatifs à l'une des familles les plus sympathiques de la noblesse roumaine du siècle passé, les Golescu. Nombreux, riches, généreux, il prirent une part active au mouvement de régénération nationale et sociale, qui marqua l'époque dite de 48. Le premier volume d'introduction de M. Fotino est suivi par trois autres contenant la correspondance des Golescu. Si la plupart des lettres traitent surtout des questions de famille, il y en a d'autres qui complètent souvent d'une manière heureuse nos connaissances sur l'époque qui va de 1848 à 1870. Nous trouvons, par exemple, dans le I[er] volume des informations sur la mission de St. Golescu auprès de Suleïman Pacha, sur la formation de la Lieutenance Princière, le problème de l'organisation d'un comité des exilés, le plan de l'action politique des Roumains à Vienne, la légion

Magheru et les idées politiques, en général très peu connues, de celui-ci, les relation des exilés de Brousse, etc.

Particulièrement intéressantes sont dans le second volume les lettres concernant les relations des émigrés moldaves et valaques avec les émigrés hongrois, et de ces derniers avec les Roumains de Transylvanie. On connaît en général les opinions de certains parmi les émigrés roumains, qui auraient désiré une action commune avec les Hongrois, dirigée contre l'absolutisme autrichien. Mais si les nationalistes hongrois voulaient profiter de l'appui des autres nations opprimées, ils pensaient rester les seuls bénéficiaires de ce mouvement contre l'Autriche. L'opinion d'un A. G. Golescu, qui d'ailleurs semble avoir été gagné aux idées d'une révolution démocratique internationale, sont très claires là-dessus: « La question est pourtant bien simple, liberté pour tous, égalité pour tous: voilà la devise; unité fédérative et non magyare, voilà le moyen; confédération de toutes les nationalités de l'Orient, voilà le but... Mai leur sotte vanité les perdra et nous perdra, peut-être, avec eux ». (Lettre à Şt. Golescu, vol. II, pp. 188—190).

A Vienne existait un autre centre où l'on travaillait pour la cause roumaine. En février 1849 G. Magheru, s'y trouvait qui nous donne des informations sur I. Maiorescu, Laurian, Popasu, qui étaient partis à Olmütz pour plaider cette cause auprès de l'empereur. Chose intéressante, la supplique des Roumains de Transylvanie était soutenue par ceux de Bucovine et du Banat. Mais, l'empereur, après avoir tout promis aux Roumains, octroya une charte dans laquelle il ne parlait même pas de ceux-ci. Il refusa le titre de duc de Roumanie, que les Roumains lui offraient, mais il prit celui de prince de Bucovine, titre qu'il avait accepté, d'après Magheru, pour mettre en valeur l'offre qu'il ferait, le cas échéant, au tzar (II, pp. 250, 255, 292).

En même temps A. G. Golescu faisait une propagande active ayant un double but: 1) de convaincre les Cabinets européens d'aider les principautés roumaines dans leur lutte contre l'emprise russe toujours plus malaisée à supporter et pour le retour aux anciennes relations avec la Porte basées sur les capitulations; 2) de répandre en Allemagne l'idée que les Moldo-Valaques désiraient l'intervention allemande pour échapper au protectorat russe (vol. II, p. 265).

D'autre part, on travaillait à l'organisation d'un comité révolutionnaire international, en collaboration avec les Italiens, Hongrois, Polonais. A Brousse, par ex., l'entente entre Roumains et Polonais fut de beaucoup plus difficile à réaliser (vol. II, p. 395).

Nous trouvons encore de très intéressantes données sur l'organisation des émigrés. Après que la révolution de 1848 fut étouffée, une partie des révolutionnaires furent conduits à Brousse, d'autres restèrent à Constantinople, quelques-uns — parmi lesquels N. Golescu — réussirent à partir pour Paris, le reste, enfin, se réfugia en Transylvanie. C'est à Sibiu qu'eût lieu la réunion d'une trentaine de personnes, qui décidèrent d'agir au nom des émigrés, auprès des gouvernements étrangers. Pourtant, tous ne furent pas du même avis. Ghica voulait que N. Golesco offrît à Vienne le commandement des émigrés à l'ex-prince valaque, A. Ghica. Sa proposition ayant été refusée, il insista alors pour l'élection d'un chef moldave, dans la personne de C. Negri, idée qui selon lui devait favoriser l'entente moldo-valaque (II, p. 70). Cette fois-ci il se heurta à l'opposition de C. A. Rosetti, dont les idées

démocratiques s'opposaient à l'élection d'un seul chef. Il était d'avis de constituer un comité dirigeant de trois membres, tandis que Maiorescu pensait que le mieux était de garder l'ancienne lieutenance princière (I. Maiorescu, *Lettres*, dans les *Conv. Literare*, XXXII, pp. 435—436). Les émigrés de Paris étaient aussi divisés sur ce point: d'un côté les adversaires résolus au maintien de l'ancienne lieutenance — parmi lesquels N. Bălcesco — de l'autre ceux qui opinaient qu'on la maintînt provisoirement. Ni à Brousse on ne tomba pas facilement d'accord. En fin de compte ils élurent deux secrétaires, un valaque et un moldave, I. Ghica et Th. Râşcanu. Pleines d'intérêt sont les opinions de Magheru, qui était pour une seule organisation des émigrés des deux pays, ayant à sa tête un seul chef et un comité formé par des représentants tant moldaves que valaques. Ce comité devait proclamer l'union légitime des Roumains des deux principautés. Il proposait comme endroit de réunion Francfort ou Trieste, pour que les émigrés Transylvains puissent aussi y prendre part (vol. II, pp. 217, 229).

C'est toujours par une lettre de Magheru que nous apprenons comment à Constantinople, C. Negri fut élu chef des émigrés, élection due à deux causes: 1) Les Turcs n'auraient pas accepté comme chef un des participants aux troubles de Bucarest; 2) C. Negri, bien que Moldave, jouissait d'une grande considération et avait de nombreuses sympathies en Valachie.

Dans le III-e volume nous voyons A. G. Golescu proposer la création d'une société secrète, avec N. Balcesco, D. Bratianu et St. Golescu (p. 129). Il parle aussi de concessions faites à l'Autriche. De nouveau des données intéressantes sur les rapports des émigrés roumains de Brousse avec les émigrés polonais et hongrois (pp. 128—208).

N. Corivan

I. Δημητρίου Σ. Μπαλάνου, *Λόγος περὶ τοῦ ἔργου τοῦ Μ. 'αρχιεπισκόπου Αθηνῶν Κ. Χρισάνθου κατὰ τὴν δεξίωσιν αὐτοῦ ὡςς τακτικοῦ μέλους τῆς 'Ακαδημίας ἐν τη συνεδρία τῆς 10ης Φεβρουάριου* 1940 (Collection de l'Académie d'Athènes, 1940; 11 p.).

II. Προεδρικὸς λόγος *Δημητρίου Σ. Μπαλάνος'* ἐκφωνηθεὶς κατὰ τὴν πανηγηρικήν συνεδρίαν τῆς 30ῆς Δεκεμβρίου, 1939, *Ακμὴ καὶ παρακμή ἐν τῇ Εκκλησίᾳ* (Collection de l'Académie d'Athènes, 1939, extrait de la page 676 à la page 688).

III. 'Η *'Ελληνική 'Εκκλησία καὶ αἱ σχέσεις τῆς πρός τὰς "αλλας 'εκκλησίας,* ὑπό Δημητρίου Σ. Μπαλάνου, τακτικοῦ καθηγητοῦ τῆς πατρολογίας ἐν τῆ πανεπτστήμιω 'Αθηνῶν Ακαδημαϊκοῦ (Extrait de l'annuaire de la Faculté théologique d'Athènes pour l'année 1939/1940), 15 p.

Parmi les dernières publications de l'Académie et de l'Université d'Athènes nous trouvons ces trois études de M. Ballanos, professeur à la Faculté de Théologie d'Athènes, membre et ancien président de l'Académie athénienne.

I. Dans le premier discours, l'auteur présente l'œuvre de Mgr. Chrisanthe, archevêque d'Athènes et nouvel académicien. En sa qualité de dignitaire de l'Église grecque sous la domination turque et de rédacteur en chef de plusieurs revues officielles théologiques, ce prélat a déployé une activité scientifique et pastorale remarquable. Ses articles sont pleins de suggestions et enrichis de l'expérience

d'une vie entièrement vouée à l'apostolat chrétien. Comme historien il a écrit l'unique histoire de l'Église de Trébizonde *Ἡ Ἐκκλησία Τραπεζοῦντος*[1], ouvrage couronné du grand prix de l'Académie hellénique. L'auteur remarque tout spécialement la souplesse et l'audace des opinions du métropolite Chrisanthos, dans les problèmes qui, de son temps, ont troublé son Église.

II. L'auteur commence par constater qu'on n'est pas si loin du temps où l'on jugeait l'Église orthodoxe morte ou en pleine décadence, « ne pouvant pas inspirer une vie religieuse réelle, ou influencer les croyants. . . ». Il y a, de même, des théologiens, ajoute l'auteur, qui confondent le traditionalisme de l'Église avec une sorte de léthargie. Il pense, au contraire, que l'Église ne peut pas être privée de la liberté du mouvement, du relèvement, de la vie, du progrès. Mais quel est le critérium du véritable progrès et quelles en sont les limites? — « Pour déterminer ce qui est essentiel et ce qui n'est pas essentiel, ce qui est archaïque et ce qui est à rejetter, nous n'avons qu'à remonter à l'époque de la grandeur de l'Église. . . » répond M. Ballanos. Pour ramener l'Église sur la voie de cette ascension, l'auteur postule la formation d'un clergé d'élite, du point de vue moral surtout. Remarquons, en passant, que ce ne sont pas les conclusions qui font l'intérêt de cette étude mais la richesse des exemples tirés de l'histoire, pour appuyer ses affirmations.

III. Cette étude représente le point de vue de l'auteur dans la question de l'union des Églises — question ardente après la guerre mondiale — qui fut exposée à l'Académie luthérienne allemande le 18 août 1938. Les Occidentaux, dit M. Ballanos, ont mal jugé l'Église orthodoxe, parce qu'ils l'ont connue telle qu'elle était présentée par quelques écrits théologiques du XV^e et du XVI^e siècles et par quelques synodes locaux de cette époque-là. On a même estimé comme « livres symboliques » des cathéchèses ou des cathéchismes comme la confession de Pierre Moguilas (que l'auteur croit n'être qu'une cathéchèse russe, étrangère à l'esprit hellénique: 'απλῶς μία ρωσική κατήχησις τοῦ ιζ' αἰῶνος προϊὸν τοῦ μυσταγογικοῦ ρωσικοῦ πνεύμυτος, ξένον τῷ ἑλξηνικῷ πνεύματι — en quoi il ne fait qu'embrasser l'opinion particulière de quelques théologiens grecs).

Quant à l'union des Églises, l'auteur la juge impossible dans les conditions et avec la mentalité d'aujourd'hui. Le dogme catholique-romain de l'infaillibilité papale et le rejet de la Tradition par les protestants a mis des barrières infranchissables entre ces Églises et celle de l'Orient. Plus heureuses ont été les tentatives de rapprochement faites par l'Église anglicane, qui ont abouti à la reconnaissance de la validité de son hiérarchie. Mais, si l'union n'est pas possible, on peut et on doit obtenir la collaboration de toutes les Églises chrétiennes dans le domaine moral ainsi que la communion sur le fondement de la foi en J.-C. comme Sauveur et sur celui du commandement de l'amour. L'auteur a réussi à donner une solution acceptable à ce problème douloureux et toujours actuel, en nous indiquant, aussi, les raisons les plus profondes de cet état des choses.

N. Chițescu

---

[1]) *Μητροπολίτου Τραπεζοῦντος Χρυσάνθου*, *Ἀθῦναι* 1936, en 728 pages, Voy. dans cette revue même, XVI^e année, pp. 164—166, le compte rendu de M. Bănescu sur cet important ouvrage.

NICOLAUS von ARSENIEV, *Das heilige Moskau* (Bilder aus dem religiösen und geistigen Leben des 19. Jahrhunderts). Paderborn (1940), 258 p.

Au XIX-e siècle surtout, Moscou a été le centre de la vie spirituelle russe; pour connaître cette vie dans sa profondeur, on doit connaître Moscou, car pour connaître un peuple, on doit connaître son âme: voilà le point de départ de ce livre. Dans la préface l'auteur promet au lecteur d'y découvrir non seulement des valeurs locales mais aussi des valeurs éternelles.

En effet, au XIX-e siècle, Moscou comprenait l'ensemble de l'énergie spirituelle, religieuse et nationale du peuple russe; elle était le symbole de l'autodafé, du martyre pour le salut de son peuple et de l'Europe même. Cette croyance avait son origine dans l'incendie de Moscou à l'occasion de la campagne de Napoléon I-er et fut célébrée par les plus grands poètes de la Russie, par des empereurs, par l'Église et par le peuple lui-même. Moscou a été rebâtie et, avant le régime bolchévique elle comptait plus de 600 églises, dont plusieurs remontaient au XIV^{e} siècle. Elles faisaient vivre l'ancienne capitale d'une vie lithurgique et sacramentale intense, bien appropriée à la riche tradition religieuse russe. Au dernier siècle, Moscou a mené, à la manière des capitales accidentales, une vie de haute culture, avec des cénacles, des salons littéraires ou philosophiques, des cercles d'amis, où s'est développé l'idée du slavophilisme. Dans cette reconstitution, Ivan Kirejevsky (1806—1856) mérite un chapitre à part; dans ses écrits se rencontre la tradition de la philosophie de l'ouest, avec la tradition mystique-ascétique de l'Église orientale.

Un autre chapitre, un des plus intéressants du livre, est réservé au plus grand penseur religieux russe — Chomiacov, doctrinaire de l'Église et prophète de la Russie orthodoxe. L'auteur passe ensuite en revue l'œuvre religieuse de Dostoyevski et de Vladimir Solovief; celui-ci exprime « une véritable vue religieuse et prophétique du destin futur de la Russie ainsi que de l'humanité » et fut le père spirituel d'une foule de philosophes religieux, symbolistes, « orgiastiques », dont l'existence se continue jusqu'à nos jours. Ses amis et ses héritiers spirituels véritables furent les princes Troubetzkoy: Serge fut le héraut du Logos divin dans la philosophie religieuse russe, tandis que son frère, Eugène s'avéra le philosophe de l'Incarnation, dans « Der Sinn des Lebens ». A côté d'eux, leur frère Grégoire, ainsi que le philosophe Lopantin et le professeur Koyernikof — historien d'un savoir universel — jouèrent un grand rôle dans la vie spirituelle des émigrants russes. C'est le panorama de toute la société russe « de la diaspora », qui a ses racines dans l'ancien Moscou et que nous voyons déployé devant nous. Dans le dernier chapitre on nous présente la biographie des directeurs de conscience les plus renommés et, a côté d'eux, celle du fameux bibliothécaire Nicolas Fédorovitsch-Féodorof, celle du « père des prisonniers », du « docteur saint », l'allemand Féodor Pétrovitsch-Haas, et aussi des notes sur quelques grandes familles et sur des femmes célèbres.

Nicolas Arséniev a réussi à faire revivre dans son livre la vie spirituelle si profonde et, parfois, si curieuse aux yeux de l'étranger, la vie d'une époque et d'un peuple qui s'est offert un idéal messianique dans la collectivité humaine; c'est la vie intense semblable à celle d'une torche, qui se consume humblement, offrant sa lumière et sa chaleur aux autres. L'auteur nous a confirmé dans la conviction qu'il est le meilleur interprète de l'âme russe, avec son mysticisme troublant, avec sa

prédilection pour la spéculation religieuse mise au centre de toute préoccupation. Le lecteur y retrouvera l'atmosphère des autres livres connus d'Arséniev, de l'« Église d'Orient », ou de « Ostkirche und Mystik ».

N. Chițescu

BRUNO DUDAN, *Il dominio veneziano di Levante.* Ist. Naz. di Cultura Fascista. Studi giuridici e storici diretti da P. S. Leicht. Bologna, Zanichelli, 1938, XI, 299 p.

M. Dudan s'est proposé d'étudier dans son ouvrage l'histoire politique et administrative des possessions de Venise dansl e Levant, sujet qui ne manque, certes, ni d'intérêt ni d'ampleur. L'empire colonial vénitien, cette œuvre si solide qu'elle put durer pendant de longs siècles, méritait bien une monographie mise au courant des dernières recherches. Les premières cent pages du volume sont consacrées à l'expansion orientale de la cité des lagunes, depuis ses premiers tâtonnements jusqu'à sa fin, au XVIIIe siècle. La matière était vraiment trop riche et c'est ainsi que s'explique, peut-être, le fait qu'on reste souvent dans le vague et que, malgré beaucoup de faits et de considérations générales, quelques fois un peu campées en l'air, on arrive difficilement à se fixer sur les points dominants de cette évolution presque millénaire. Dès le début nous trouvons la prémise que Venise dut se créer une voie entre deux mondes différents: le monde germanique et le monde byzantin. Or, pour une bonne part de son histoire, Venise vécut géographiquement entre ces deux mondes, mais tout en faisant partie historiquement de l'Empire byzantin. Les origines byzantines de Venise auraient fourni un point de départ plus sûr, croyons-nous, pour l'histoire de l'expansion vénitienne, que ses origines romaines, qui bien qu'indéniables, ne sont pas directement à la base de ce mouvement destiné à un si grand avenir. Mais M. Dudan se range parmi les romanistes, là où au fond se révèlent des facteurs divers qui collaborèrent à une création asusi intéressante que l'État vénitien. C'est pour cela que même dans l'empire byzantin il s'efforce toujours de séparer ce qui était romain de ce qui était grec. Ainsi nous trouvons à la p. 6 ces lignes: « La politica veneziana era diretta logicamente a sostenere l'Impero romano d'Oriente. Ma ciò doveva avvenire finchè questo Impero fosse rimasto legato ancora direttamente ó indirettamente agli interessi della romanità che l'aveva alimentato dal suo nascere. Quando infatti l'impero d'Oriente fu saturo di ellenismo o subì l'influsso dello slavismo, quando esso perdette la sua unità o dimostrò uno spirito nettamente contrario all'Occidente, anche la politica veneziana si mutò, perche Venezia sentì e più tardi alimentò nell'Impero romano d'Oriente soprattutto l'influsso di quel pensiero latino, il quale, garantendo la libertà veneta, doveva essere parte viva e vibrante della natura politica dei veneziani e causa non certo secondaria del progresso politico del nascente organismo politico delle lagune ». Il y a du vrai dans ces lignes, mais cela ne suffit pas pour expliquer l'opposition qu'on constate entre Vénitiens et Byzantins au XIIe siècle. La déromanisation de l'Empire d'Orient était assez avancée au IXe siècle également, pour qu'un tel conflit eût pu surgir trois siècles plus tôt. A la base de l'antagonisme se trouvait une différence de mentalité, due à une double évolution, — car les Vénitiens aussi n'étaient

plus, quoi qu'on dise, les Romains de l'Empire,—mais aussi à des conflits d'ordre économique, suscités justement par l'emprise commerciale que les Vénitiens étaient arrivés à exercer à Byzance.

C'est pour le même motif que nous trouvons un peu curieuse une phrase comme celle-ci: « Quando però Venezia scorge la corruzione ed il pericoloso declino delle forze bizantine, un moto nuovo quasi la anima » (p. 8). En laissant de côté la « corruption », n'est-ce pas déplacer le problème? Est-ce pour remplacer ces forces, en vue d'un objectif transcendant, que les Vénitiens redoublèrent leurs efforts d'expansion, ou bien, en jugeant un peu plus terre à terre, est-ce justement le déclin des forces byzantines qui permit la formation d'un empire colonial vénitien? De même, nous ne pouvons considérer avec M. Dudan comme fin dernière de l'activité des Vénitiens l'idée de liberté, — une liberté d'ailleurs originaire, dérivant de la liberté romaine des mers (p. 17) — qui serait « la pierre angulaire sur laquelle on va construire plus tard l'édifice de l'Empire de Venise » (p. 8). Cette liberté, pour les peuples commerçants comme pour les classes bourgeoises, n'a été, du moins au début, qu'une condition d'existence nécessaire, et non une fin en soi. Remarquons encore que bien que pour Venise la mer Noire n'eût pas représenté dans l'ensemble la même importance que pour Gênes, les deux lignes (p. 41) qui sont consacrées à l'expansion vénitienne sur les côtes de cette mer sont insuffisantes (on trouve encore la mention de Tana, à la fin d'une note, p. 55).

Les deux autres parties du livre sont dédiées à l'organisation politique et administrative des possessions de Venise, ainsi qu'à des considérations générales sur le caractère de l'expansion vénitienne, sur la vie intelectuelle à Venise et dans les colonies, sur les idées politiques, etc. La distinction entre ces deux parties n'est d'ailleurs pas assez tranchée (si, par ex., l'organisation politique et administrative est traitée dans la II[e] p., l'administration des finances se trouve dans la III[e]; les mesures prises en faveur de l'agriculture en Chypre sont exposées dans la II[e] p., tandis que celles relatives à la Dalmatie et à l'Albanie, dans la III[e]).

Il y a, certes, dans ces deux dernières parties, comme aussi dans la première, des remarques intéressantes et des connaissances précieuses. Mais pour que le tableau eût pu être plus poussé, il aurait dû supposer ou l'existence de monographies critiques plus nombreuses, ou de patientes recherches d'archives, car le témoignage des historiens ou des auteurs de mémoires, surtout d'époque tardive, n'est pas suffisant. Ces recherches d'archives (M. Dudan cite quelques relations inédites, mais cela ne suffit pas à combler les lacunes de nos connaissances) auraient facilité la tâche que l'historien s'est imposée de prouver les qualités et les bienfaits du gouvernement de Venise. Il combat, en effet, les assertions malveillantes des historiens étrangers ou vénitiens du XVIII[e] ou de la première moitié du XIX[e] siècle, gagnés par les idées démocratiques, à l'aide des affirmations favorables d'autres historiens ou écrivains et il écrit des chapitres, intéressants, sur les opinions de divers auteurs (même des Grecs, comme Mustoxidi, qui luttait contre la nouvelle domination étrangère, anglaise cette fois-ci, et Lunzi). Mais c'eût été plus profitable pour l'histoire de Venise de pouvoir contrôler toutes ces affirmations par le témoignage le plus objectif, qui est celui des sources documentaires.

Nous ferions encore une remarque, si nous ne craignions d'être rangé par M. Dudan parmi les détracteurs des réalisations coloniales de Venise. Pourquoi cette incompréhension de l'auteur envers les Byzantins, si explicable chez ses concitoyens du XIII^e siècle, mais beaucoup moins de nos jours? Pourquoi dire, par ex., en parlant des populations de la Crète: « Invero, gli animi dei Greci, mobili per natura, tentarono fin dal principio di scuotere il dominio veneziano, etc. » (p. 39), ou: « di natura non molto fedele, avide di novità » (p. 133). De même, à la p. 25 nous lisons: « Ciò può parer strano; ma la marcia ascendente di un elemento greco, disgregatore e in certa misura corotto, continuava (il s'agit du XII^e siècle). Questo nazionalismo greco, oppositore agli ordinamenti romano-bizantini, che seppure corrosi erano pur sempre una piattaforma per la vita dei cittadini de Comuni italiani, significava un grave pericolo per la vita veneziana e la sua libertà ». Il est certain que le nationalisme grec était un péril pour l'expansion italienne dans l'Empire byzantin. Mais, ce nationalisme avait au moins en partie son origine dans l'opposition née de l'infiltration toujours plus grande des éléments occidentaux et dans la main-mise de ceux-ci sur la vie économique du pays. Il est tout aussi vrai que ce nationalisme grec ne correspondait plus à l'ancienne œcuménicité de l'Empire. Mais ce n'est pas au nom des Vénitiens, qui n'hésiteront pas d'entreprendre d'âpres guerres contre leurs compatriotes des autres cités marchandes d'Italie, qu'on peut reprocher aux Byzantins du XII^e siècle le manque d'universalité de leur esprit.

Et, pour finir, deux remarques encore. Il aurait peut-être fallu, en parlant de l'influence exercée par la culture vénitienne, mentionner aussi le rôle important joué par l'université de Padoue dans le développement de la culture grecque du XVII^e siècle, qui eut son centre dans l'Académie de Constantinople et son rayonnement dans tout le Sud-Est de l'Europe (la demi-page (p. 244) consacrée à l'influence artistique de Venise est également insuffisante). La seconde et dernière remarque se réfère à la bibliographie. C'est œuvre pie de rappeler à la mémoire des contemporains de vieux auteurs qu'on ne lit plus. On peut même y trouver des observations intéressantes et des données ignorées par les auteurs plus récents. Mais M. Dudan abonde trop dans ce sens, car il va jusqu'à citer, par ex. Ramusio pour la forme de l'île de Crète (p. 38) ou Morosini pour l'origine... scythique des Turcs (p. 46, n. 3 [1]). *M. B.*

---

[1]) Pourquoi citer le père de Gœthe, Iohann Caspar Gœthe, dont le « Voyage en Italie » fut publié en 1932 par les soins de l'Académie italienne, dans la bibliographie sous le nom de I. Gœthe et dans le texte (p. 209) sous le nom de C. Gœthe. On ne peut pas citer le célèbre journal de voyage de son fils avec la mention « Firenze, s. d. ». Le sens premier du mot *franc* dans le Levant ne fut pas celui d'homme libre, attribué aux Vénitiens et étendu aux autres latins occidentaux (p. 26, n. 1), mais il dérive du nom des Français, qui furent l'élément prépondérant dans la création des États latins d'Orient. De la liste des érudits grecs réfugiés a Venise après la chute de Constantinople (p. 53, n. 1) il faut supprimer ceux de Manuel Chrysoloras, qui était mort depuis presque un demi-siècle, et de Démètre Chalkondilas, qui avait quitté la Grèce pour Rome depuis 1447.

ROBERTO LOPEZ, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*. Ist. Naz. di Cultura Fascista. Studi giurid. e stor. diretti da P. S. Leicht, Bologna, Zanichelli, 1938, XII—480 p.

L'ouvrage de M. Lopez fait pendant dans la même collection à celui de M. Dudan, dont nous venons de rendre compte. Depuis les travaux d'un Canale ou d'un Vigna, aussi bien la masse des documents relatifs à l'expansion de la ville ligure, que le nombre des recherches embrassant une seule région de cette expansion ou une époque limitée se sont vus chaque jour accroître. Or, nous n'avions pas jusqu'à présent un livre qui suive de façon complète, dans le temps et dans l'espace, les lignes de ce mouvement économique par excellence, qui fut l'une des plus grandes réalisations du génie italien. Il faut savoir gré à M. Lopez de nous avoir donné ce beau travail, qui prétend n'être qu'un livre « piano e divulgativo », mais qui rendra certainement de grands services aussi aux historiens. D'ailleurs, les interprétations nouvelles n'y manquent pas (l'auteur signale lui-même quelques-unes dans son introduction) et on sent à chaque page le contact avec les sources. Mais il faut le louer surtout pour sa haute tenue scientifique, pour les scrupules de l'historien qui n'affirme que ce qui est rigoureusement prouvé, et pour la maîtrise qu'il démontre à l'égard d'une matière si vaste et souvent si difficile à dominer. Le chemin parcouru en profondeur depuis son livre sur Benedetto Zaccaria — qui avait d'ailleurs de réelles qualités — est tout à l'honneur de M. Lopez.

M. Lopez est loin d'être impassible devant son sujet. Il suffit de voir comme il note soigneusement les noms, transmis par Caffaro, des Génois qui prirent part à la première croisade, ou comme il n'oublie jamais de relever un fait important accompli par un Génois même au service d'une nation étrangère, pour s'en convaincre. Mais cet amour pour sa ville et pour sa patrie ne le fait pas adoucir les tons souvent crûs de l'histoire de cette expansion génoise, comme il ne croit pas de son devoir de jeter une lumière complaisante sur les taches d'ombre qu'on y rencontre. Et, en fin de compte, en laissant même de côté le profit purement intellectuel qui dérive toujours de la connaissance de la vérité, le tableau gagne en relief et l'œuvre magnifique réalisée par les hardis marins de Gênes n'en demeure pas amoindrie.

Voudrait-on faire des reproches à M. Lopez? On pourrait lui reprocher par ex. qu'il néglige parfois la vie interne des colonies en faveur de l'histoire des guerres suscitées par l'expansion commerciale ou de l'histoire interne de la métropole, ou bien qu'il dépasse le cadre de son sujet en parlant de l'expansion génoise dans l'Europe nordique ou du rôle rempli par les Génois dans la marine d'autres pays. Mais comme ces pages sont toujours intéressantes, on peut vraiment dire que ces fautes sont amplement rachetées.

Résumer un tel livre n'étant pas chose possible, nous nous contenterons de reproduire la table des matières, si suggestive d'ailleurs:

I. Pro aris et focis (époque de la formation, jusqu'à la première Croisade), pp. 5-37; II. Le navi e la navigazione (chapitre très riche), pp. 39-74; III. La grande espansione (époque qui va de la première Croisade jusque vers la moitié du XII^e^ siècle), pp. 75—118; IV. Genova tra le grandi potenze (seconde moitié du XII^e^ siècle), pp. 119—156; V. Per aspera (I-ere moitié du XIII^e^ siècle, chapitre qui se

clôt par la défaîte d'Accon), pp. 157—199; VI. Ad astra (époque du traité de Nymfée et de la Meloria), pp. 201—253; VII. Trionfo dell'individualismo (le demi-siècle qui va environ de 1290 à 1340; agréable et instructif voyage sous la conduite M. Lopez, à travers les comptoirs et les colonies génoises de l'époque), pp. 255—319; VIII. Maonesi, principi, isolati (seconde moitié du XIVe siècle), pp. 320—380; IX. Caduta delle colonie di Levante (XVe siècle, jusqu'à la chute de Caffa, en 1475), pp. 381—448; Epilogo, pp. 449—471. Un index un peu sommaire et une belle carte de l'expansion coloniale de Gênes complètent le volume.

Nous souhaitons à M. Lopez de donner au plus tôt l'édition à l'usage des historiens, malgré ses menaces que les notes et les références, qui cette fois manquent complètement, y occuperont plus de place que le texte même.

M. B.

P. V. CHIARONI O. P., *Lo scisma greco e il Concilio di Firenze* (Pro Oriente Cristiano). Libreria editrice fiorentina, Firenze (Fiesole), 1938, 127 p.

Le volume du P. Chiaroni fait partie des publications suscitées par la commémoration du cinquième centenaire du Concile de Florence. Le premier but poursuivi par le père Chiaroni fut celui de combler une lacune: il avait, en effet, observé que nous ne disposions pas avant son travail d'un petit livre pouvant donnner en peu de pages « a coloro che non hanno il tempo necessario per le lunghe letture », une idée suffisante de ce qu'on appelle le schisme grec et des débats du Concile de Florence. La lacune se trouve maintenant comblée, puisqu'en 60 pages — parmi lesquelles 17 pages de titres — le P. Ch. a trouvé moyen de traiter aussi de l'état des lettres et des arts au XVe siècle. Le second but poursuivi ressort du sous-titre du livre — Pro Oriente Cristiano — et d'un petit chapitre consacré à ce mouvement qui tend à l'union des Eglises, chapitre qui contient même une exhortation en bonne et due forme, adressée aux «frères dissidents» en vue de l'Union. Personne ne niera, je l'espère, la beauté d'un tel dessein et il faut toujours applaudir à tout ce qui pourrait aider à la concentration des forces chrétiennes et renforcer la base chrétienne de notre civilisation. Mais je doute fort que les moyens employés par le P. Ch. soient les plus indiqués. Or, comme l'auteur pense servir son noble but par un livre d'histoire — il a fait même des recherches d'archives — je me permetrai d'en parler dans une revue historique.

Dans ce drame historique de la séparation des Églises occidentale et orientale, le P. Ch. ne voit que rébellion de la part des patriarches et ambition de la part de ceux-ci et de celle des empereurs, puisque les Byzantins ne furent que des insensés qui s'entêtèrent à ne pas reconnaître le primat du Pape et s'acharnèrent sans aucun motif contre les Latins; cependant que l'église catholique ne faisait que se dépenser en preuves de générosité, d'autant plus émouvantes qu'elles étaient moins comprises. C'est vraiment trop simple! Pour le P. Ch., qui veut faire œuvre d'historien, l'histoire ne compte pas. Je ne vais pas la refaire ici, mais je pense au bel effort de tant d'historiens catholiques pour faire mieux comprendre cette Byzance qui ne fut pas tellement absurde et ces Byzantins qui ne furent pas à ce point fous. Et ce n'est que par une compréhension préalable des différents points de vue que seule l'histoire peut donner — et non par des réquisitoires

comme celui du P. Ch. — qu'on pourra créer l'atmosphère favorable à une union moins éphémère que celles de Lyon ou de Florence. Si l'étude du passé peut offrir des enseignements au présent, il y en a sûrement un que le P. Ch. n'a pas su tirer de l'histoire du Concile de Florence. C'est que l'œuvre de ce concile dut rester sans résultats justement à cause de cette incompréhension réciproque de deux mentalités dissemblables et de deux passés historiques ayant évolué sur des voies différentes. Je pense qu'il n'y a personne qui puisse désirer la réédition de ce que le P. Ch. appelle « il più grande avvenimento religioso del secolo XV ».

Le volume contient encore les textes grec et latin du décret d'union, accompagnés d'une traduction en italien, ainsi qu'une série de documents tirés des archives de Florence, de Venise et de Modène « in gran parte inediti » (c'eût été, peut-être, mieux d'indiquer pour chaque document, comme c'est l'habitude, s'il a été ou non encore publié). Parmi ceux-ci, une mention amusante tirée de la *Cronaca di Rimini dal 1358 al 1452:* « adì 24 del ditto mese se partì da Bologna papa Eugenio et andò a Ferrara al concilio perchè li si aspettava lo imperadore de Constantinopoli cum multi greci et fesse a Ferrara la unione de li greci et el Patriarcha de li greci fo facto Cardinale ».

Le volume est joliment illustré par des planches, dont une bonne reproduction photographique de l'un des exemplaires du décret d'Union. Mais pourquoi le P. Chiaroni a-t-il ajouté aux magnifiques peintures de Benozzo Gozzoli et de Pinturicchio, la triste image de Pio Jorio « la fuga da Roma di Eugenio IV, travestito da benedettino »?.

B. M.

GINO LUPI, *Sviluppo del popolo greco durante l'Impero bizantino.* L'Europa Orientale, N. S., Anno XX (1940), pp. 73-89).

C'est avec un grand intérêt que j'ai commencé la lecture de l'article de synthèse de M. Gino Lupi sur un sujet si attrayant. Mais quelle ne fut ma surprise de voir qu'on peut encore retourner aux théories de Falmerayer sur les origines du peuple grec contemporain, qu'on croyait depuis longtemps oubliées. Voilà, donc, les Grecs qui ne sont de nouveau qu'un mélange de Slaves et d'Albanais, avec une forte dose de sang italien. Mais en revenant à Fallmerayer, M. Lupi revient aussi à Lebeau, car nous retrouvons cette image d'un empire en continuelle décadence — sauf de rares sursauts d'énergie — où les désastres s'accumulent et dont le trône est occupé par des tyrans sanguinaires alternant avec des fantoches somnolents. C'est par ce changement de substance éthnique des populations de la Grèce que M. Lupi s'explique pourquoi la civilisation grecque après Justinien « n'a plus rien produit, en aucun domaine et à aucune époque ». Voilà, d'un coup, réduit à néant tout le beau travail de plusieurs générations de byzantinologues!

M. B.

SILVIO FERRI, *Sull'origine della Colonna Traiana.* Rendiconti dell'Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di sc. mor., stor. e fil., S. VI, vol. XV, fasc. 5-6, Roma, 1940, pp. 343—356.

M. Ferri, dont les connaissances ne sont égalées que par l'ingéniosité de son esprit, reprend l'étude des deux dernières lignes, si discutées, de l'inscription de la colonne trajane. Premièrement, après un examen attentif, il propose de changer dans la lecture de l'anonyme d'Einsiedeln *operibus* par *molibus*, mot qui conviendrait par le nombre des lettres et par son sens. Les deux dernières lignes de l'inscription seraient donc: « ad declarandum quantae altitudinis mons et locus tandis molibus sit egestus », et, dans la traduction à laquelle arrive M. Ferri après une savante analyse grammaticale: « per dimostrare tangibilmente l'altezza del monte asportato e l'ampiezza del luogo costruito ».

L'importance de cette interprétation réside dans les conclusions qu'elle permet d'en tirer. En effet, observe M. Ferri, si la hauteur du « mons » est indiquée par celle de la colonne, les dimensions de l'endroit où s'élevèrent les constructions déterminèrent à leur tour la longueur du rouleau à bas-reliefs qui entoure la colonne (environ 200 m. tant la longueur du rouleau que celle de l'axe longitudinal et la distance entre les deux hémicycles). De cette première conclusion découlent d'autres, que M. Ferri formule avec toute la prudence nécessaire et dont quelques-unes, vérifiées, pourraient révolutionner les connaissances sur l'art romain du II-e siècle. Il resterait, premièrement, acquis, que les sculptures sont de même date que la col nne; les dimensions imposées aux artistes seraient cause du mauvais effet plastique de certaines d'entre elles; le relief très bas des sculptures est lui aussi déterminé par la grosseur de la corde qui entoure la colonne, et qui, tout en délimitant le cadre réservé aux sculptures, doit fournir la mesure exacte du terrain bâti; enfin, et ici je reproduirai les paroles mêmes de M. Ferri, « tutti i fenomeni stilistici quindi che la colonna Traiana presenta (la stratificazione; lo spazio neutro di tipo classico; il rilievo basso; l'elemento arcaico-polignoteo — disegnativo o calligrafico che dir si voglia; il « presentimento » adrianeo; la prospettiva convenzionale); ma, più che altro, il problema della base antonina e la rapida evoluzione aureliana rispetto allo stile della colonna traiana debbono, d'ora in poi, esser valutati, non più in sè, come termini sicuri, tangibili e datati di un cammino ininterrotto, ma solo in relazione allo specialissimo e coercitissimo atto di nascita che è scolpito alla base della colonna traiana.

D lla quale, naturalmente, dopo quanto è stato detto, e se è vero quanto è stato detto, è inutile ricercare i precedenti artistici ». *K. B.*

GIUSEPPE CAMMELLI, *I dotti bizantini e le origini dell'Umanesimo*. I. *Manuele Crisolora*. Centro Nazionale di Studi sul Rinascimento. Firenze, Valecchi, 1941, 228 p.

On a renoncé depuis longtemps à voir dans l'exode des savants grecs vers l'Italie après la chute de Constantinople les origines de la Renaissance. On est allé parfois plus loin que le *trecento* pour chercher ces origines et l'on a soutenu même que la vraie renaissance eut lieu ailleurs qu'en Italie, tandis que la Renaissance n'aurait été, en un certain sens, qu'une espèce d'hypertrophie et de déviation d'un phénomène qui, éclos en France, aurait dû suivre ses voies naturelles de développement dans le cadre de la civilisation catholique du Moyen-Age. Nous voilà maintenant de nouveau, avec les recherches du Centre National d'Études

sur la Renaissance de Florence, sur les traces des origines byzantines de ce grand mouvement. Il ne s'agit plus, naturellement, d'attribuer aux Grecs réfugiés le mérite du rétablissement des lettres antiques dans l'Europe occidentales, mais de voir d'une manière plus exacte l'apport des Byzantins, — avant même l'exode — au développement de l'Humanisme italien.

Or, si les avis diffèrent de beaucoup en ce qui concerne cet apport [1]), le problème reste essentiel pour les origines de la Renaissance. Car, comme le dit très bien M. Cammelli dans son Introduction (pp. 11-12): «personne ne peut méconnaître la grande importance qu'eut la résurrection de l'antiquité classique grecque sur le sort de l'Humanisme. Et si l'Humanisme est et doit être considéré comme le précurseur et l'un des principaux facteurs de la Renaissance, cette résurrection doit être également considérée comme l'un des éléments nombreux et variés dont le phénomène complexe de la Renaissance tira sa force et son origine, non seulement par la contribution directe et entièrement neuve qu'elle apporte par la révélation de la pensée et de l'art des Grecs, mais aussi d'une manière indirecte, mais non moins précieuse, en permettant aux gens d'études une meilleure et plus exacte compréhension de l'art et de la pensée des Latins ». Établir d'une manière précise l'apport des Byzantins — qui furent les premiers professeurs de grec en Italie — dans cette résurrection de l'Antiquité grecque, c'est donner aux études sur l'Humanisme un de ses points de départ nécessaires. Mais pour que cette base soit vraiment solide, il fallait bien, avant d'arriver aux larges synthèses, commencer par des travaux de patiente analyse. C'est ce que se propose de faire M. Cammelli dans une double série d'ouvrages, dont la première sera dédiée aux érudits byzantins qui vécurent en Italie, à leur personnalité, à leurs œuvres et surtout à leur enseignement; dans la seconde seront étudiés les écrivains et les œuvres qui font voir les résultats de cet enseignement du grec, en commençant par les premières traductions, pour arriver, à travers les imitations et les adaptations, jusqu'aux œuvres originales, qui démontrent une assimilation complète des données de la civilisation grecque. Il est souhaitable que M. Cammelli puisse mener à terme d'une manière heureuse ce plan ambitieux. Sa réussite intéressera également les deux aspects — occidental et oriental — de la civilisation européenne. Si de telles recherches peuvent aider à mieux comprendre la genèse d'une des plus grandes réalisations de l'esprit de l'Occident, elles nous font aussi voir la puissance créatrice de Byzance, son apport à la civilisation européenne jusqu'au moment de sa disparition politique, et même après. Car il ne s'agit pas seulement de la transmission passive d'un nombre de manuscrits grecs ou de l'enseignement des rudiments de la langue et de la grammaire, mais d'une vraie œuvre d'enseignement, en tant que formation intellectuelle, transmission de l'esprit plus que de la lettre.

Il va sans dire qu'entre l'influence exercée par Byzance sur la formation de l'Humanisme italien et l'expansion de sa civilisation à d'autres époques de son histoire il y a de fortes différences. Nous ne sommes plus aux temps où Byzance était le centre incontesté de la civilisation européenne, lorsque ses missionnaires

---

[1]) Un illustre byzantinologue comme N. Iorga, dans cette revue même, p. 21, a de fortes réserves là-dessus.

répandaient le christianisme chez les barbares, et avec lui la civilisation byzantine, quand une bonne part de l'Europe, éblouie par la Capitale du Bosphore, n'attendait que de recevoir les modes et les formes de vie byzantines. Cette fois-ci, l'influence n'est pas due à la force d'expansion naturelle d'une grande civilisation soutenue par un État puissant; elle a été recherchée, appelée par les Italiens, et non pour le prestige de Byzance, mais parce que ce n'est qu' à travers les Byzantins qu'on pouvait atteindre les trésors de la pensée grecque.

La série des recherches de M. Cammelli s'ouvre par ce volume sur Manuel Chrysoloras, le premier des Byzantins qui enseigna le grec en Italie. Sur ce personnage intéressant à bien des égards, nous n'avions jusqu'à présent, à part les seize pages que lui dédia, il y a une cinquantaiene d'années, Remigio Sabbadini, que des notices éparses dans des travaux concernant les humanistes italiens de la fin du XIV^e^ siècle et de la première moitié du XV^e^ et dans ceux dédiés aux efforts faits par Manuel Paléologue pour sauver du péril turc ce qui restait encore de l'Empire byzantin. Ambassadeur du Paléologue en Occident, partisan fervent de l'union des Églises, premier et insigne professeur de grec en Italie, Manuel Chrysoloras méritait bien une ample monographie. Il est tout naturel qu'entre les divers aspects de l'activité de Chrysoloras, celui de pedagogue intéresse surtout l'historien italien, d'autant plus que les démarches de l'érudit byzantin en vue d'obtenir des aides pour la défense de l'Empire chancelant se démontrèrent tout aussi vaines que celles qu'il fit en faveur de l'union des Églises, tandis que son œuvre de professeur fut extrêmement riche en résultats.

L'ouvrage de M. Cammelli est une étude sagace des textes, qu'il confronte, qu'il discute longuement et qu'il utilise au maximum, sans jamais se départir d'une saine critique. C'est par ces longues discussions — qui peuvent paraître quelque fois trop longues, si on oublie l'importance des personnes dont il est question et qui méritent qu'on tire au clair tout ce qui les regarde — qu'il arrive à redresser bien des erreurs et à fixer nos connaissances sur beaucoup de points restés obscurs auparavant. On peut suivre maintenant, grâce aux résultats atteints par M. Cammelli, les diverses étapes de l'activité didactique de Chrysoloras à Florence, à Milan ou Pavie, à Rome. Nous connaissons aussi la liste précise de ses élèves, parmi lesquels un Leonardo Bruni et un Guarino, comme nous pouvons pénétrer dans son laboratoire et voir de plus près ses méthodes d'enseignement. Si les fruits de cette activité didactique se trouveront étudiés ailleurs, l'ouvrage présent nous fait admirablement voir l'état d'esprit de cette enthousiaste génération d'humanistes et la profonde impression produite sur ses élèves et amis italiens par le professeur venu de Byzance. Ce que je n'arrive pas à comprendre c'est pourquoi M. Cammelli a si peu utilisé la Σύνκρισις τῆς παλαιᾶς καὶ νέας Ῥώμης, écrit qui aurait pu lui fournir des données précieuses sur la valeur intellectuelle de l'érudit byzantin.

En appendice, une lettre de Chrysoloras à Maxime Chrysobergès, restée jusqu'à présent inédite. Une riche bibliographie, un index et de belles planches complètent cette étude, qui joint à ses autres qualités celle d'une remarquable présentation typographique.

M. B.

MARIO RUFFINI, *La scuola latinista romena (1780—1871). Studio storico-filologico.* Piccola biblioteca romena a cura di Claudio Isopescu, 8. Roma, A. Signorelli, 1941, 192 p.

L'étude de l'activité historique et philologique de l'école latiniste roumaine avait de quoi tenter un italien et un catholique, adonné aux recherches sur le passé culturel de la Roumanie, tel que M. Ruffini. Ce grand mouvement intellectuel, qui dépassa le cadre strict des recherches historiques et philologiques pour donner un coloris spécial à une époque entière de la culture roumaine, a été dominé par l'idée de Rome et s'est développé surtout au sein de l'Église unie de Transylvanie. Cette idée de la descendance romaine du peuple roumain et de l'origine latine de sa langue, qui forme le point central de la doctrine de l'école latiniste, n'était pas nouvelle pour celui-ci vers la fin du XVIII^e siècle, lorsque parurent les premiers écrits des historiens transylvains. Mais ce fut surtout grâce à ces derniers que, développée et soutenue par une riche documentation, elle arriva à une diffusion générale dans tous les pays roumains, devenant une des idées forces du renouveau national du siècle passé. Il n'y a que quelques dizaines d'années depuis que l'idée de romanité se voit contre-balancer dans la culture roumaine par celles de thraco-gétisme et d'orthodoxie.

Après une très bonne introduction sur la culture roumaine au XVIII^e siècle, M. Ruffini étudie successivement les deux aspects de l'activité de l'école latiniste, historique et philologique. Étude sérieuse, basée sur la lecture attentive des textes et aussi, comme il était naturel, sur les résultats obtenus par la science roumaine. Les trois chapitres de la première partie sont consacrés aux trois grands représentants des études historiques, Micu-Clain, Şincai et Maior. M. Ruffini étant plus philologue qu'historien, la seconde partie est aussi la plus riche. A part un chapitre sur les travaux philologiques des mêmes trois chefs de l'école, nous y trouvons d'autres sur l'influence exercée par ceux-ci sur les écrivains orthodoxes contemporains, sur le développement ultérieur de l'école jusqu'à l'époque des épigones, et, enfin, un chapitre sur les conséquences philologiques indirectes de ce mouvement, comme les tendances italianisantes d'un Heliade Rădulescu et le purisme d'un Aron Pumnul. Tout en sachant gré à M. Ruffini des qualités d'érudition de son livre, on ne peut point s'empêcher de regretter qu'il n'ait point sacrifié quelques pages sur le lexique ou l'ortographe de certains grammairiens de moindre importance, au profit de l'étude du sort des idées de l'école latiniste dans la culture roumaine après les écrits historiques de Clain, Şincai et Maior.

M. B.

M. EMINESCU, *Bucovina şi Basarabia.* Studiu istorico-politic, prezentat de Prof. I. Creţu. Bucureşti, 1941, 171 p.

Un des phénomènes les plus intéressants de la culture roumaine contemporaine est, certes, la place toujours plus grande qu'y occupe M. Eminescu. Je ne pense pas seulement aux éditions, critiques et courantes, toujours plus nombreuses de son œuvre littéraire — parmi lesquelles la magnifique édition de M. Perpessicius — mais surtout à celles de ses écrits politiques et de doctrinairisme nationaliste. L'étude présentée par M. Creţu fait partie de cette dernière catégorie. Il s'agit d'une suite

d'articles publiés par Eminescu dans le journal « Timpul », pendant les mois d'avril, mai et juin 1878, c'est-à-dire dans l'intervalle entre la paix de San Stefano et le Congrès de Berlin. La Russie, après avoir garanti par le traité de Livadia (4 avril 1876) l'intégrité territoriale de l'État roumain, après avoir recouru à l'aide de l'armée roumaine dans la guerre contre la Turquie, se préparait à reprendre les trois districts de la Bessarabie méridionale qui avaient été rendus à la Moldavie par le traité de Paris (1856). Pour combattre les prétentions russes, Eminescu publia deux séries d'articles dans le quotidien conservateur « Timpul », dont il était le principal rédacteur. Dans la première série il avait analysé les droits imprescriptibles des Roumains sur le territoire entre le Pruth et le Dniester. Mais si ces articles s'adressaient surtout à ses lecteurs roumains, la seconde série, réunie par M. Creţu en volume, était écrite à l'intention des Puissances étrangères qui devaient décider à Berlin du sort de cette province. C'est à cause de cela, comme observe justement M. Creţu dans son introduction, qu'Eminescu jugea nécessaire de traiter la question de la Bessarabie du point de vue de la politique européenne, en pensant que les grands pays seraient plus sensibles aux arguments de portée internationale, qu'à ceux concernant les droits d'un petit peuple.

Ouvrage de propagande, dira-t-on. Évidemment. Mais en vue de son but, Eminescu ne fait rien moins que retracer l'histoire de la question orientale, depuis la paix de Carlowitz (1699) et, ce qui plus est, non à l'aide des manuels qu'il aurait pu avoir à sa disposition, mais en construisant son récit d'après les sources contemporaines.

Dans l'histoire politique de l'Europe orientale au XVIII^{e} siècle et pendant la première moitié de XIX^{e}, il y a surtout deux faits dominants: d'un côté la continuelle avance russe vers l'Ouest (en 1792 la Russie arrive au Dniestre; en 1812, au Pruth); de l'autre, la politique orientale des Habsbourgs, qui tend de toutes ses forces à endiguer l'expansion russe. Si à Berlin, conclut Eminescu, l'Autriche acceptait que la Russie reprenne possession des bouches du Danube, cela voulait dire qu'elle renonçait à la mission qu'elle avait rempli pendant deux siècles en Orient. Dans ce cas, elle serait obligée moralement de renoncer aussi à la Bucovine et à ses positions dans les Carpathes, qu'elle s'était assurées justement pour prévenir l'avance russe.

Je ne vais pas confronter toutes les affirmations d'Eminescu avec les résultats auxquels est arivée l'historiographie moderne. Sa thèse, en tout cas, est dans ses lignes générales juste. Si dans la politique orientale des Habsbourgs les tendances d'expansion impérialiste ne manquèrent pas, il est tout aussi vrai que l'opposition à l'expansion de l'autre impérialisme, qui venait de l'Orient, fut une des constantes de cette politique. Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est la pénétrante vision historique, l'entente politique du passé, l'aisance et la sûreté dans le maniement des sources de la part de l'un des plus grands lyriques du XIX^{e} siècle. Ce n'est que dans la dernière partie de son étude, là où il touche à des faits contemporains, qu'il se laisse influencer par ses sentiments anti-libéraux. C'est curieux de voir comme Eminescu a peu compris aussi bien les circonstances qui décidèrent la collaboration russo-roumaine en 1877-78, que le sens de la participation roumaine à la guerre contre la Turquie. Mais, ici aussi, il faut reconnaître que ses adversaires politiques lui donnèrent en un certain sens raison. Car ce fut le même

cabinet libéral de Jean Bratiano qui, justement pour mettre la Roumanie à l'abri du côté de la Russie, la fit adhérer à la Triple Alliance.

J'ajouterai encore que ce chantre de l'amour, des lacs et de la lune sut écrire des pages d'histoire en historien et même en politique, sans aucune sentimentalité ni rhétorique. Ce qui n'empêche pas le grand écrivain de se révéler dans des raccourcis ou des formules saisissantes, comme celles-ci: « même entre les frontières de leur Empire, les Habsbourgs devaient toujours faire de la politique extérieure »; « pravoslave au XVIIIe siècle, la Russie devint slave au XIX »; « dans la lutte pour l'existence spirituelle, les têtes ne se dénombrent point, elles s'équivalent ».

M. B.

IOAN ST. PETRE, *Nicolae Costin. Vieaţa şi opera.* Bucureşti, « Universul », 1939, 286 p.

M. Petre a choisi comme sujet de thèse la vie et l'œuvre du chroniqueur moldave Nicolas Costin, de beaucoup moins étudiées que celles de ses grands prédécesseurs, Grégoire Ureche et Miron Costin. A cet effet, il a dépensé des trésors de patience et les soixante-cinq manuscrits dans lesquels nous à été transmise l'œuvre de Costin n'ont plus gardé pour lui de secret. De même, il ne s'est épargé aucune peine pour découvrir la source de chaque passage de la grande chronique de Costin, comme aussi pour dépister chaque document où l'on fait mention du noble moldave. Ce sont justement ces qualités qui me décident à insister sur quelques défauts de méthode et d'interprétation chez le jeune historien.

Dès la première page on nous promet que, grâce à divers documents et aux informations recueillies dans les chroniques « nous pourrons voir comme dans un journal la vie de ce chroniqueur ». Dans les pages qui suivent nous trouvons cités, avec d'amples références, tous les documents où figure N. Costin en qualité de témoin, ou par le fait de ses fonctions politiques et administratives. Je me demande ce que deviendrait une vie de Stendhal si l'on y mentionnait tous les papiers qu'il a signés en qualité de consul à Civitavecchia. Le second chapitre de la première partie est une introduction à l'étude de l'œuvre de N. Costin. Mais n'est-il pas excessif de partir de si loin et de nous rappeler jusqu'aux diverses théories sur la genèse des annales du XVe siècle, pour situer dans son cadre l'œuvre d'un chroniqueur du XVIIIe?

La seconde partie, la plus importante de l'ouvrage aussi bien par les résultats atteints que par ses dimensions, est consacrée à l'étude de la grande chronique de N. Costin, qui va depuis la Création jusqu'à la fin du règne de Jérémie Movilă en 1601. Description attentive des manuscrits, classification méthodique de ceux-ci, étude exhaustive des sources dont N. Costin à puisé son information, ce sont autant de qualités de cette section du livre de M. Petre. Dans la troisième partie l'auteur étudie les deux autres œuvres de N. Costin: l'histoire du premier règne de Nicolas Mavrocordato et son adaptation de l'ouvrage de Guevara, l'Horloge des Princes. La dernière, enfin, contient une vue d'ensemble sur l'œuvre du chroniqueur moldave et sur sa place dans l'historiographie roumaine.

Cette partie est malheureusement viciée par une évidente intention polémique. N. Iorga, dans une brillante page de son « Histoire de la littérature roumaine »,

avait esquissé en quelques traits sûrs le médaillon de N. Costin. M. Petre veut à tout prix prendre le contre-pied des opinions de son illustre prédécesseur. Iorga avait affirmé que N. Costin fut un esprit banal, un érudit dénué d'originalité, un écrivain dont le style, calqué sur celui de ses modèles, manque de couleur et de nerf, et que sa compilation ne présente pour l'historien que peu d'intérêt. M. Petre traite la page de N. Iorga sur N. Costin de « sonore » et accuse son auteur d'être cause qu'on n'ait point attribué à ce dernier la place qu'il mérite dans l'histoire de la culture roumaine. Voyons maintenant les conclusions qui dérivent de l'étude de M. Petre et celles qu'il veut nous imposer. Dans 140 pages sur un total de 286, M. Petre n'a fait que trouver les sources de chaque passage de Costin. Si on avait encore des doutes là-dessus, cet examen attentif aurait suffi à nous convaincre que N. Costin ne fut qu'un compilateur, car dans cette juxtaposition de passages tirés de divers auteurs, pour la plupart copiés ou traduits fidèlement en roumain, ne perce aucune interprétation originale, aucune vue personelle. Si celles-ci avaient existé, M. Petre les aurait sans doute découvertes. Or, il est extrêmement curieux de voir que M. Petre, dans son chapitre final, va justement à l'encontre des conclusions qui dérivent logiquement de son analyse même.

Nicolas Costin, affirme M. Petre, quoiqu'il copie des textes trouvés chez d'autres auteurs, n'est pas un compilateur, mais un historien, car parfois, lorsqu'il se trouve devant plusieurs sources qui se contredisent, il les discute et nous donne même son opinion là-dessus (p. 268). Mais ceci suffit-il pour en faire un historien? Qu'est-ce alors qu'une compilation? Deux pages plus loin (p. 270) M. Petre confirme d'ailleurs N. Iorga, bien que sans vouloir le reconnaître: « M. Iorga l'accuse de certaines contradictions; si elles existent, elles proviennent du fait qu'il transcrit différentes sources, qui contiennent des données sur le même problème ». Pour prouver que N. Iorga n'avait pas raison en disant que l'historien a très peu à glaner dans cette chronique, M. Petre nous énumère des faits qui se trouvent pour la première fois cités dans une œuvre roumaine. Cela veut dire qu'il s'est mépris sur le sens des paroles de Iorga, comme il se méprend aussi sur le sens du nouveau en histoire. Si ces faits étaient nouveaux pour le lecteur moldave du XVIII^{e} siècle, ils ne le sont plus pour l'historien. N. Iorga affirmait que N. Costin ne fut pas un esprit original. Voilà la preuve du contraire: « Selon quelques historiens cités par le logothète Nicolas, la Dacie renferme: la Podolie, les plaines du Dniestre, les Mœsies, la Dobroudgea et une partie de l'Illyricum, fait affirmé et documenté aujourd'hui par les érudits en tête avec M. Iorga, qui dit que de l'œuvre de N. Costin ne ressortent pas des idées ». Décidément, M. Petre n'a pas de talent pour la polémique! S'il avait voulu chercher chez Nicolas Costin des qualités moindres (voy. l'étude de M. Cartojan sur l'« Horloge des Princes »), il aurait peut-être mieux réussi à obtenir pour le chroniqueur moldave, dans l'histoire de la culture roumaine, une autre place que celle qui lui a été assignée par N. Iorga. *M. B.*

HORIA I. URSU, *Domnia lui Ştefăniţă Voievod. Zece ani din istoria politică a Moldovei (1517—1527).* Cluj, Cartea Românească, 1940, 151 p.

Le règne d'Étienne le Jeune (Ştefăniţă Vodă), neveu et second successeur d'Étienne le Grand, est doublement intéressant: par les circonstances de politique

internationale au milieu desquelles il se déroula et par des phénomènes internes qui se manifestèrent à l'époque où ce jeune prince gouverna la Moldavie. C'est pendant ce règne que nous assistons à la reprise de l'offensive ottomane en Europe, sous l'un des plus grands sultans, Soliman le Magnifique, qui fut cause en premier lieu de la chute de Belgrade, forteresse d'importance capitale pour la défense de l'Europe centrale, et, cinq ans plus tard, de la disparition de la Hongrie comme État indépendant, à la suite de la bataille de Mohacs. En ce qui concerne la vie interne du pays, l'événement central de ce règne est la révolte des boyards en 1523, qui finit par l'éxécution de quelques-uns des plus importants parmi eux.

Ştefăniţă, qui monta très jeune sur le trône — il avait au plus treize ans — ne jouit pas d'une très bonne réputation dans l'historiographie et dans la littérature roumaines. On l'a traité plutôt comme un jeune étourdi violent, qui sacrifie ceux mêmes envers lesquels il aurait dû garder des sentiments de tendre et respectueuse reconnaissance. M. Ursu, qui est un jeune, a voulu nous le montrer sous d'autres couleurs et a, en bonne partie, réussi. Pour lui, Ştefăniţă a été le vrai successeur d'Étienne le Grand. Courageux, plein d'une impétueuse énergie, il voyait grand et avait comme seul but le prestige de la Moldavie, qu'il voulait garder intact. Il va pourtant trop loin en affirmant que s'il avait vécu plus longtemps il aurait pu être un second Étienne le Grand. Si même, avec toutes ses qualités, le jeune voévode aurait pu égaler son grand-père par les ressources de son esprit et de son cœur, ce qui reste encore douteux, les circonstances étaient autres à l'époque de son règne que pendant la seconde moitié du XV^{e} siècle. Plus hardie encore me semble sa manière de voir en Ştefăniţă le type du prince de la Renaissance. A part son peu d'hésitation à faire périr ses adversaires, je ne vois rien qui puisse soutenir une telle affirmation. Et même ce point de ressemblance n'en est pas un, car, moins raffiné que ses contemporains occidentaux, il faisait tout bonnement trancher la tête à la moldave à ceux de ses sujets qui lui portaient ombrage.

M. Ursu conduit son exposé d'après les sources et arrive non seulement à nous faire mieux comprendre le caractère de Ştefăniţă et le sens de son règne, mais aussi à préciser de nombreux points de détail. Il est toufois regrettable de le voir parfois passer un peu vite à côté de certains problèmes qui auraient pu lui fournir la matière à des recherches du plus grand intérêt. Il y avait, en premier lieu, une question constitutionnelle: celle de la minorité de Ştefăniţă et de la régence qui fut instituée pendant cette minorité, point sur lequel nous restons encore dans le vague, même après l'étude M. Ursu. Le problème de la vie économique à cette époque méritait bien lui aussi qu'on s'y attardât un peu plus. Je n'oublie pas que le livre de M. Ursu a comme sous-titre: dix années d'histoire politique de la Moldavie. Mais dans les appendices il y a un chapitre sur la monnaie de Ştefăniţă, où l'auteur affirme que le commerce pendant ce règne était le même que vers la fin de celui d'Étienne le Grand. Or, il me semble qu'une étude attentive de la vie économique moldave à quelques dizaines d'années d'intervalle après la chute de Chilia et de Cetatea Albă aurait pu être très profitable pour l'explication des événements de l'année 1523. M. Ursu est certainement dans le vrai en voyant dans ces événements les tentatives de la noblesse d'accaparer le pouvoir dans l'État et la réaction victorieuse de l'autorité voévodale. Il est tout aussi cer-

tain qu'au XVe siècle aussi il y avait eu en Moldavie une noblesse riche et puissante. Mais le mouvement auquel dut faire face Ştefăniţă était-il seulement le produit de l'évolution normale de cette noblesse, ou bien faut-il y voir aussi les effets de la nouvelle situation économique et sociale, due à la fermeture de la Mer Noire par les Turcs et à la fin du grand commerce international qui passait par la Moldavie avant la chute de Chilia et de Cetatea Albă?

M. B.

G. POPA-LISSEANU, *Continuitatea Românilor în Dacia. Dovezi nouă.* An. Acad. Rom. *Mem. Secţ. Ist.*, S. III, T. XXIII, Mem. 9. Bucarest, 1941, 113 p.

La question de la permanence d'une population romane dans les régions du Nord du Danube après l'évacuation de la Dacie par l'armée et les autorités romaines continue à préoccuper aussi bien les savants objectifs que les historiographes qui ne cherchent qu'à fournir une base plus ou moins historique à des revendications politiques. Si les résultats les plus importants des dernières années ont été atteints par les recherches des archéologues et des linguistes, cela ne veut pas dire qu'on doive perdre de vue les données des textes. C'est dans ce sens que se dirige depuis de longues années l'activité de M. Popa-Lisseanu, qui est en train de réunir dans sa collection de *Fontes historiae Daco-Romanorum*, dont quinze volumes ont déjà paru, tous les textes qui pourraient aider à la reconstruction du passé des Roumains au Moyen Âge. Or, même si les textes réunis par M. Popa-Lisseanu ne sont pas tous de valeur égale, il n'en est pas moins impressionnant de voir que là ou l'on prétend se trouver devant une absence totale d'informations pour une époque de dix siècles, on a en réalité devant soi un nombre assez appréciable de témoignages de différentes sources, qui, complétés par les résultats de l'archéologie et de la linguistique, suffisent à prouver une continuité, si âprement niée, de la même population sur le même sol, renforcée naturellement par des éléments venus à diverses époques de la péninsule balkanique.

Ces témoignages nous les retrouvons dans le dernier ouvrage de M. Popa-Lisseanu, qui a le curieux sous-titre: nouvelles preuves. Car ces preuves de la continuité roumaine ne sont nouvelles pour personne, d'autant moins pour M. Popa-Lisseanu, qui a encore bien des fois insisté là-dessus. Et alors, sans vouloir diminuer la valeur de l'attachement de l'auteur à une noble cause, on peut se demander quelle fut la raison de cette nouvelle publication. S'adresse-t-elle aux spécialistes? Ils iront toujours à l'original des textes. Au grand public? Il a déjà à sa disposition, par la même plume, « les Roumains dans les sources historiques du Moyen Âge », et M. Popa-Lisseanu n'aurait pas recouru, en ce cas, aux auspices d'une institution telle que l'Académie Roumaine. Dans le doute sur les intentions de l'auteur, on doit en conclure que dans certaines questions il est d'avis que *melius abundere* [1]).

M. B.

---

[1]) Relevons quelques indavertances de détail. Les Gètes n'étaient pas une tribu dace, établie surtout aux bouches du Danube (p. 29). La prudence s'impose dans des affirmations comme celle-ci: « les Carpodaces représentent le type indo-germanique: grands, blonds, aux yeux bleus, sveltes » (p. 33). Il ne suffit pas de

ARIADNA CAMARIANO, *Spiritul filosofic şi revoluţionar francez combătut de Patriarhia ecumenică şi Sublima Poartă.* Tirage à part des *Cercetări Literare,* IV, Bucureşti, 1941, 26 p.

On connaît en lignes générales l'influence exercée dans le Sud-Est de l'Europe par les idées révolutionnaires françaises, qui donnèrent un cadre idéologique aux aspirations des peuples soumis à l'autorité du Sultan. Ces idées arrivèrent dans nos contrées à un moment où les circonstances politiques et économiques leur permettaient d'y trouver un terrain favorable à leur expansion. M-elle Camariano aborde dans son mémoire le côté, dirais-je, négatif du problème, à savoir la réaction suscitée par la pénétration des idées révolutionnaires dans l'Europe sud-orientale. Aspect qui ne manque point d'intérêt, car si l'on est toujours plus enclin à saisir les forces neuves qui entrent en jeu et leur pouvoir combattif, l'étude des forces réactionnaires peut nous donner la mesure du combat qui s'est livré, tout en nous aidant à mieux comprendre les caractères de l'époque révolue.

La brève étude de M-elle Camariano est plutôt un coup de sonde dans un domaine qui pourrait offrir matière à de plus amples études. Elle s'occupe surtout de deux publications parues à Constantinople en 1798 — Διδασκιλία παθρική, etc., publiées sous le nom d'Antime, patriarche de Jérusalem, et Χριστιανική ἀπολογία, due au moine théologien Athanase de Paros — ouvrages qui combattent l'esprit voltairien et les idées révolutionnaires. Nous voyons dans une curieuse alliance le Patriarche orthodoxe et le Sultan ottoman marchant de pair dans leur lutte contre l'invasion du nouvel esprit dans les pays chrétiens de l'Empire turc. Dans Διδασκαλίτ παδρική, publiée, paraît-il, sur l'ordre du Sultan par la Patriarchie orthodoxe, on y trouve même un passage où l'on apprend que la tâche assignée par Dieu à l'Empire ottoman fut celle de sauvegarder l'orthodoxie et ses croyants! (N'y faut-il pas voir une allusion au fait que la conquête turque suivit de si près le Concile de Florence? Cf., dans cette revue même, l'article de M. Eck, p. 46). Mais cette alliance, aussi immorale qu'elle puisse nous sembler, s'explique par les intérêts convergeants de l'État turc et de l'Église orthodoxe.

Les deux ouvrages furent aussi traduits en roumain et imprimés, le premier en Moldavie en 1822, le second dans les deux pays — en 1816 en Moldavie et en 1819 en Valachie. Le but des deux traductions était le même que celui de leur publication en grec: fournir des arguments capables de combattre la diffusion des idées révolutionnaires. *M. B.*

---

montrer des doutes en note en ce qui concerne l'évêché de Celzinia (p. 42); il ne fallait même pas le mentionner dans le texte — et encore dans le titre du chapitre XIV; on aurait cru qu'avec D. Stănescu étaient mortes aussi les prétention de voir dans cet évêché un évêché roumain. Les Slaves du Nord du Danube pouvaient bien s'adonner, au début du VII siècle, à l'agriculture (p. 48), quoique dans le texte de Théophylacte on peut voir aussi une population roumaine. Le texte de Thomas Tuscus (p. 62) n'est pas utilisable. En tout cas il ne se rapporte pas à la croisade de Conrad III (qui d'ailleurs n'eut pas lieu en 1140), mais à la première croisade, du moment qu'on y parle d'Urbain II et de Pierre l'Ermite Les Gépid s n'ont pas détenu les régions roumaines en qualité de fédérés (p. 63)

N. CARTOJAN, *Ceasornicul Domnilor de N. Costin și originalul spaniol al lui Guevara*, tirage à part de *Revista Istorică Română*, III et des *Cercetări Literare*, IV. București, 1941, 47 p., 3 pl.

Le fameux livre de Guevara, *Libro aureo del gran emperador Marco Aurelio con el Relox de Principes*, qui connut rien que dans la traduction française plus de 150 éditions, fut traduit aussi en roumain vers le début du XVIIIe siècle, par le chroniqueur moldave Nicolas Costin. Cette traduction méritait pour plusieurs motifs la pénétrante étude que lui dédie M. Cartojan. Loin d'être la seule à représenter ce genre dans les pays roumains, elle faisait partie d'une assez riche littérature parénétique, faite de traductions, d'adaptations et même d'œuvres jusqu'à un certain point originales. D'autre part, si N. Costin n'introduit pas des éléments personnels dans l'œuvre de Guevara, il n'apporte pas moins de sérieuses modifications au texte de l'historien officiel de Charles Quint. Ces modifications correspondaient à l'intention de donner une plus grande unité au livre de Guevara, où l'élément narratif et celui didactique ne sont pas assez soudés, et au désir d'alléger le récit. N. Costin, en effet, renonça à bon nombre de pages contenant des discussions théologiques ou des incursions dans l'histoire et la littérature romaines, censées être sans intérêt pour ses lecteurs moldaves. « Dans ce travail de remaniement et d'adaptation, conclut M. Cartojan, réside son originalité » (p. 39).

La traduction de N. Costin a été faite d'après celle latine de Wanckelius, qu circulait dans tous les pays catholiques, y compris la Pologne, où N. Costin avait complété ses études. Cette traduction du latin présente elle aussi son importance dans l'histoire de la langue roumaine. Car, en ce qui concerne le vocabulaire, N. Costin se vit obligé d'introduire dans la langue roumaine des néologismes provenant du latin, tandis que la syntaxe de l'écrivain moldave, en suivant bien des fois celle de son modèle latin, introduit « des formes nouvelles dans la structure de la syntaxe roumaine ». « Par cet aspect spécial de son œuvre, N. Costin nous apparaît comme un « latinisant » antérieur au Prince Dimitrie Cantemir et antérieur encore à l'école latiniste (p. 47).

Ce que M. Cartojan n'a peut-être pas assez souligné, c'est que dans la littérature parénétique roumaine pour la première fois on s'adresse à un modèle non seulement occidental mais aussi imbu de théologie catholique et que c'est probablement la première traduction du texte de Guevara dans la langue d'un pays orthodoxe. Il est vrai que N. Costin a laissé de côté ce qui était trop spécialement catholique, mais le fait ne demeure pas moins significatif.

M. B.

M. CIUNTU, *Pretendenți domnești în secolul XVII*. București, « Universul », 1940, 109 p.

Il y a plus de quarante ans depuis que N. Iorga a publié son étude sur les prétendants aux trônes princiers de Moldavie et de Valachie au XVIe siècle. Un de ses éleves, M. Ciuntu, reprend maintenant le sujet pour le siècle suivant. Je ne pense pas établir un parallèle entre l'ouvrage de M. Ciuntu et celui du Maître disparu. Je veux seulement signaler une différence dans la manière de traiter une matière semblable. Tandis que N. Iorga avait retracé successivement les bio-

graphies des divers prétendants, M. Ciuntu à choisi l'ordre chronologique, ce qui l'a amené à écrire, comme il l'affirme lui-même dès ses premières pages, plutôt l'histoire des prétentions aux trônes roumains, que celle des prétendants. Cette manière d'envisager le sujet a ses avantages, comme aussi ses désavantages. Car, si elle permet à l'auteur de suivre dans le temps les manifestations de l'intérêt des diverses puissances qui soutenaient ces prétentions et de surprendre les différents changements de la situation politique dans ce coin de l'Europe, elle ne réussit pas à faire éviter chez le lecteur une certaine impression de fragmentation, de monotonie même, laissée par la succession de ces démarches toujours vouées à l'échec.

Le matériel documentaire pour une telle étude était riche et M. Ciuntu à su l'utiliser d'une manière judicieuse. Ce qui me semble la principale qualité de son ouvrage c'est l'intérêt qu'on y voit pour les variations, même légères, de l'atmosphère politique générale et locale et le sens de l'intégration de l'histoire roumaine dans l'histoire de l'Europe centrale et orientale, en quoi M. Ciuntu se montre un vrai élève de N. Iorga. Les justes vues d'ensemble qu'on rencontre de temps en temps dans son ouvrage justifient l'étude sous forme de monographie des nombreuses prétentions qui affluèrent autour des trônes roumains au XVII siècle.

M. B.

H. DJ. SIRUNI, *Domnii români la Poarta otomană*. Academia Română. Studii şi Cercetări, LV, Bucureşti, 1941, 124 p., XX pl.

C'est un réel service que M. Siruni rend à l'historiographie roumaine en mettant à sa disposition ses connaissances des langues orientales. Il y a, en effet, encore beaucoup à glaner touchant l'histoire de ce pays dans les sources arabes, arméniennes et surtout turques. Cette fois-ci, M. Siruni publie un fragment d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Institut d'Histoire Universelle « N. Iorga », ayant trait aux réceptions du palais impérial d'Istamboul, entre les années 1698—1782. Écrit par des mains différentes et à des dates diverses, le manuscrit contient à part la description du cérémonial déployé à l'occasion des principales fêtes religieuses et des audiences accordées aux ambassadeurs de divers souverains, des informations sur les cadeaux remis aux dignitaires de la Cour, sur les visites du sultan et leur cérémonial, sur les mouvements de la flotte ottomane ou sur des événements concernant la famille impériale — naissances, mariages, décès.

De ce manuscrit de 224 pages, M. Siruni publie la partie qui regarde les princes roumains. Nous assistons ainsi à la réception des voévodes valaques et moldaves à la Cour, à la cérémonie de la remise de l'étendard ou à celle du revêtement du caftan, au départ des princes pour leurs pays respectifs. Nous y trouvons surtout les listes infinies des cadeaux dont les princes roumains devaient gratifier les grands et petits personnages de la Sublime Porte.

A part le texte en langue turque, M. Siruni donne aussi la traduction roumaine et un riche commentaire.

M. B.

CHRONIQUE

Dans une splendide édition, faisant partie d'une série qu'il ouvre, M. F. Perilla, dont nous avons une magnifique description, illustrée par son talent, du Mont Athos, donne maintenant un 12, *Au pays des centaures*, *Le Pélion* (Athènes 1940). Intéressantes maisons rurales, couvent de Flambouri, pittoresques localités de montagne, costumes.

*

Dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, classe de philosophie et d'histoire, 1940, no. 8, et, en résumé, dans les *Forschungen und Fortschritte*, XVI, 29—30, M. Albert Brackmann tente, sous l'influence des intérêts politiques actuels, une nouvelle, mais pas entièrement nouvelle (car il cite des prédécesseurs), explication des rapports de l'Empire romain germanique du moyen-âge avec la création du royaume de Pologne et surtout de celui de la Hongrie.

Selon lui, qui a raison d'écarter la théorie d'un développement national indépendant, qui suffirait, il ne pourrait pas être question d'un double acte du Saint Siège (ce qui est cependant une irréfragable vérité), mais d'une intervention dominante et décisive de l'empereur Othon III.

Pour le démontrer, l'auteur, qui ne tient compte nullement de ce que cet empereur a emprunté à Byzance, recourt à la *Renovatio imperii romani* et à l'introduction de ce titre dans les documents solennels de l'Empire. Or, la dérivation de la Βασιλεια των ʽΡωμαιων de la mère d'Othon est évidente. Si l'empereur se fait appeler *servus Jesu Christi*, se serait une indication qu'il veut prendre sur lui le rôle du Pape, distributeur de couronnes. Et, si il passe au titre de « servus apostolorum » c'est qu'il veut absolument prendre sur lui les droits exercés jusque là par le Pape. Se rendant compte que le système d'annexions suivi par son père et son grand-père n'a pas réussi, il veut lui restituer un autre qui, se valant de cette nouvelle qualité, placerait l'annexion au bout de tout un développement déjà commencé de cette façon. Si Grégoire VII parle de la couronne donnée par Saint Pierre auquel le roi Etienne I-er s'était « offert et donné avec tout son droit et sa puissance », ce serait une simple tradition.

En suivant cette argumentation on se demande s'il n'est pas superflu de recourir dans un certain but à l'histoire. à une histoire ainsi interprétée.

*

Dans la *Revue historique* la chronique byzantine est donnée par M. L. Bréhier, dans la *Revue des question historiques* (avril 1939) par M. Albert Vogt.

Une importante étude du Père V. Laurent sur le titre de Βασιλεὺς Ῥωμαίων d'après les monnaies, dans la *Cronica numismatică și arheologică* de Bucarest, XV, n-ros 117—118. Aussi des observations pénétrantes sur la façon de représenter le Christ, les chefs impériaux de Byzance et le roi de Hongrie dans la courone envoyée à Geysa I-er. Celles sur l'*unicité* de l'Empire, inspirées aussi par le livre de O. Treitinger, *Die Oströmische Kaiser und Reichsidee nach ihrer Gestaltung im höfischen Zeremoniell*, Jena 1938, ont été souvent faites dans nos études, restées inconnues à l'auteur. Toute généralisation ne peut être que provisoire autant qu'on n'a en fait de documents, de sceaux et de monnaies que le peu dont on dispose. En tout cas même le titre de frère accordé une fois (M. Ostrogorsky l'a remarqué) par Byzance à l'empereur d'Occident ne peut pas changer le caractère d'irréductible dénégation que l'Orient impérial opposa à cette usurpation. Telle titulature magnifique pour ces rivaux (p. 211, d'après Ostrogorsky), si elle est bien interprétée, n'a pu correspondre qu'à une nécessité du moment. Le César germanique n'était qu'un *vocatus eorum (Francorum et Longobardorum) imperator*.

Dans la même revue M. Emile Condurachi donne des pages sur le système économique et monétaire byzantin ainsi que sur des « monnaies byzantines coupées » trouvées en Valachie.

*

Une brève synthèse de la vie byzantine est donnée par M. Gino Lupi dans l'*Europa Orientale*, XX, III-IV.

*

Dans le *Buletinul Institutului de filologie română « Alexandru Philippide »*, VI (1939), M. G. Caragață présente les formules de salutation en roumain. M. H. Mihăescu sur « les grammairiens latins et le barbarisme » (large et importante étude). Des contributions en allemand de M. Eugen Seidl. M. G. Istrate constate le maintien de l'*u* final dans certaines régions (j'ajoute la vallée du Teleajen).

*

A signaler l'important ouvrage anonyme de statistique, *Contribuțiuni la problema materiilor prime în România*, I, Bucarest 1939.

*

Dans la *Rivista Storica Italiana*, V, II, une large étude de M. Paolo Lamma sur la politique de l'empereur Anastase (aussi avec l'emploi d'Evagrius et de quelques sources de l'Église; le rôle « latin » et provincial de Vitalien n'est pas remarqué, mais l'auteur relève le passage de Théophane qui montre Théodoric favorisant (χαριζόμενος) le grand rebelle; depuis longtemps n'avait été éclairé à nouveau avec tant de soin un point d'histoire byzantine).

Dans le même no. M. Giuseppe Praga présente l'État des sources pour l'histoire de l'Albanie.

*

Dans les *Annales de l'Institut Kondakov*, X (1940), M. L. Bréhier explique les peintures du rouleau liturgique no. 2 du monastère de Lavra. M. Rasovskiĭ continue ses études sur les Coumans. Trois diplômes serbes pour l'Athos sont

données par MM. Lemerle et Soloviev (l'un est de Douchane, les deux autres du despote Ougliécha. M. Anastasiévitch revient à son thème favori des expéditions de Jean Tzimiskès. Dans les comptes-rendus des discussions sur les traités byzantino-russes du X-ème siècle.)

M. Harold R. Willoughby reproduit des reliures grecques du XVIII-e siècle (pour des types parallèles nous renvoyons à nos études dans le *Bulletin de la Commission des Monuments historiques de Roumanie* et à la publication illustrée de l'Imprimerie de l'État, à Bucarest). Traitant de « l'expansion de la peinture russe », aussi en pays roumain, M. A. Grabar, employant la collection de photographies prises en Roumanie sous le patronage de la Commission des Monuments Historiques, présente des observations de détail généralement justes, surtout d'après une étude de M. Silviu Dragomir; il ne connaît pas encore, pour les icônes, qui n'attendirent pas l'époque des princes Basile Lupu et Mathieu Băsărabă et l'appel au Tzar, pour orner les couvents de Moldavie et de Valachie, notre publication: *Les arts mineurs en Roumanie*, ni l'ancien ouvrage russe de A. Pétrov, dans les Comptes-rendus du XIV-e congrès d'archéologie, à Tchernigov, II, pp. 189—196; le fond des fresques de Suceviţa n'est pas le « bleu azur » coutumier jusque là, mais le vert (voy. p. 35). De nombreuses icônes russes dont quelques-unes assez anciennes, se conservent dans notre Musée d'art religieux à Vălenii-de-Munte. Un emprunt fait à l'art russe dans l'église de Popăuţi (XV-e siècle) (cf. p. 87) ne trouve pas d'appui dans les conditions historiques données.

*

Dans un compte-rendu de l'excellente étude de M. Berza sur Amalfi, M. Praga souligne lui aussi la profonde différence entre les villes d'autonomie populaire italo-dalmates et les communes françaises (*Rivista storica italiana*, 30 septembre 1938). Nous l'avons affirmé plusieurs fois, aussi dans des communications récentes, traitant de ces « cités autonomes de souveraineté byzantine ».

*

Dans l'*Oriente moderne*, XIX, pp. 237—238, une bibliographie sommaire des travaux italiens sur la régence de Tunis. Un compte-rendu du travail publié en 1937 par Salvatore Aurigemma sur les Hospitaliers à Tripoli en 1530—1558 (texte de Bosio avec des notes et des illustrations).

*

Une bibliographie de la diplomatique byzantine par M-lle Germaine Rouillard, dans le *Byzantion*, 1938.

*

Dans la *Revue des questions historiques*, l'abbé Albert Vogt présente un certain nombre d'ouvrages sur Byzance.

*

Le grand historien allemand Schlosser donna le premier une histoire des empereurs iconoclastes (cf. Wilhelm Hoffner, *Schlosser*, dans les *Illustrierte deutsche Monatshefte*, XI, p. 487): *Geschichte der bilderstürmenden Kaiser*, en

1812. Il attaque l'esprit qu'il juge superficiel, de Gibbon. Deux ans auparavent Wilken avait donné son Histoire des croisades.

*

Dans la *Revue de Transylvanie*, VI, 2, M. J. Crăciun présente les collections de manuscrits et de livres imprimés dans les pays roumains libres (admirables reproductions). De M. Aurèle Decei des observations sur la condition des Roumains de Transylvanie à la fin du moyen-âge. M. Valère L. Bologa sur les études de sciences naturelles et de médecine chez les Roumains. M. D. Braharu sur les procès politiques intentés aux Roumains de Transylvanie sous le régime hongrois et leurs conséquences.

*

Mgr. Raymond Netzhammer publie sa communication au Congrès de Zürich sur les emblèmes des cités helléniques du Pont Euxin *(Stadtwappen auf Münzen der pontischen Städte*, Zug (1940). Il s'agit surtout des dauphins avec l'aigle et sur le revers, des deux têtes, l'une à l'envers, qui distinguent les monnaies d'Istros, sans que l'auteur puisse donner une explication plausible. Ces monnaies aussi furent contrefaites par les barbares. Mais aussi des monnaies de Tomis, avec les étoiles et autres caractéristiques des dioscures, et de Kallatis, avec les souvenirs d'Hercule et l'épi des champs de blé de la région.

Le même donne à Einsiedeln une plaquette sur les rapports du roi Charles I-er de Roumanie avec cette fondation (l'enfant, vivant à Sigmaringen est représenté dans l'église). Mention du bon souvenir laissé au roi par l'archevêque Zardetti et par le chanoine Baud, devenu ensuite protonotaire apostolique, qu'il aurait préféré à l'auteur de cette notice comme archevêque en Roumanie. En mars 1906 l'état de santé du roi aurait fait redouter une issue fatale. Très importants les faits rapportés pour une dernière audience, le 23 septembre 1914, quelques jours avant la mort du roi. Il regrettait que le Conseil de Couronne du 3 août n'eût pas admis le rattachement aux Centraux et ne voulait pas croire au miracle de la Marne (p. 14). Il parlait aussi d'une abdication possible, et la reine Elisabeth déclarait avoir pensé, de son côté, à une retraite en Suisse, du côté d'Einsiedeln. L'auteur appuie sur le vœu du roi de n'être pas enseveli dans l'église épiscopale orthodoxe d'Argeş, mais à côté, pour que ses restes soient ensuite transportés à Bucarest, à la place qu'il avait indiquée dans son testament.

*

Dans la *Deutsche Kultur im Leben der Völker*, 1940, M. F. Dölger donne un coup-d'œil sur la participation de la science allemande à la connaissance du Sud-Est de l'Europe au XIX-e siècle *(Die Leistung der deutschen Wissenschaft für die Erforschung des Balkans im letzten Jahrhundert)*. Krumbacher est apprécié avec justice et piété. Une seule observation: C. J. Jireček était Tchèque et pas Slovène (voy. p. 7).

*

M. A. O. Sarkissian donne pour le Bulletin de l'Université d'Illinois une *History of the armenian question to 1885* (1938). Des pages concernant le passé ouvrent cette importante étude. Un chapitre met en rapport le problème armé-

nien avec la crise balcanique de 1876—1878. On voit le poète Terzian saluer dans la personne de Midhat-Paşa « le libérateur » (p. 55). Large bibliographie.

*

Dans les « Mélanges Andréadès » (Athènes 1940), M. Steven Runciman reprend l'incident de la dame Daniélis, la riche propriétaire du Péloponnèse médiéval pour donner un aspect vivant de la vie économique de cette région.

*

Dans *Les Balkans*, XII, I, M. P. A. Argyropoulo revient sur l'œuvre de création en Grèce ressuscitée de Jean Capodistria (important travail contenant des points de vue nouveaux. Ce no. n'en donne que le commencement). Sur « la marine marchande grecque au XVIII-e siècle » M. S. Vorios (aussi d'après des rapports consulaires d'Arta, qui y sont reproduits). Des observations d'histoire contemporaine dans les pages de M. Harry N. Howard, intitulées *Slaves du Sud et Germains* (il s'agit de la pénétration allemande, récente, dans ce secteur de la péninsule des Balkans; une note bibliographique sur Vouk Karadchitch et ses rapports avec Kopitar, p. 46, note 2).

*

M. Théodore D. Onciulescu donne une étude sur Giovenale Vegezzi Ruscalla, † 1855, un des amis des Roumains à l'époque du *Risorgimento* italien *(Un assiduo socio della Società Nazionale Italiana e di quella Neo-Latina : il Torinese Giovenale Vegezzi Ruscalla*, dans la *Rassegna storica del Risorgimento*, XVIII, III). Un compte-rendu dans le *Bulletino storico-bibliografico subalpino*, XLII, 1—2.

*

Dans les Comptes-rendus du XVII-e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique à Bucarest, 1937 (Bucarest 1939), un aperçu, par MM. Victor Papilian et Constantin Velluda, des études d'anthropologie en Roumanie (p. 103 et suiv.; bibliographie), M. N. Županić s'occupe de la « métamorphose du crâne chez les Slaves-du-Sud » (p. 146 et suiv.: décadence de la dolichocéphalie; influence des Illyres sur les Slaves adventices). M. Constancio Mascarénhas discute s'il y a un « problème scythique dans l'Inde méridionale », chez les Dravidiens (p. 255 et suiv.). MM. Papilian et Velluda présentent leurs études sur les Moţi ou Ţopi roumains de l'Ouest transylvain (leur nom, simple sobriquet, ne vient pas, sans doute, du caractère de leur coiffure). Sur d'autres groupes roumains de Transylvanie, M. J. Făcăoaru (p. 278 et suiv.: mélange de méditérannéens, d'alpins, de dinariques, d'« ost europides », de nordiques et même de mongoloïdes; nombreuses illustrations). D'autres constatations par MM. E. Alexandri et M. Avram (p. 297 et suiv.). Des résultats de l'analyse du sang dans différentes régions roumaines, par M. Georges Popovici (p. 309 et suiv.: faillite complète de l'idée de race chez les Hongrois de Transylvanie et même de la plaine de Hongrie; ressemblances avec les Slaves; par endroits, identité avec les Roumains). Des recherches pareilles (avec la pigmentation de l'iris) pour la Bessarabie du Nord, par M-lle Olga Nékrasov (p. 317 et suiv.). Dans le même sens, pour la Transylvanie, une communication de MM. Pierre Rîmneanţu et Făcăoaru (p. 325 et suiv.: mention, à la page 335, de l'hypothèse Kallós, que les Szeklers seraient venus de l'Ouest; mais ils sont très probablement les anciens Petchénègues magyarisés). M. Jean Gabriel Russu sur des ossements de l'époque

du bronze, trouvés à Cluj (Transylvanie), p. 358 et suiv. M. Ios. Skulil présente l'état des recherches dans la Slovaquie et le Maramourèche-Marmaros. M. G. Poisson reprend (p. 420 et suiv.) la question des « origines des Roumains » par la préhistoire qu'il avait déjà entreprise dans la *Revue archéologique* de 1917 (hypothèses sur les rapports entre les premières civilisations du Sud-Est européen et celle du Turkestan; aussi d'autres tentatives de fixer des rapports avec l'Asie, par le nom des Daii-Daces). M. Vladimir Dumitrescu s'occupe d'une forme de vase découverte à Monteoru (district roumain de Buzău) (p. 430 et suiv.). Sur le Hallstatt en Ukraine, M. V. Scerbakinskyi (p. 437 et suiv.: diminution du rôle attribué aux Scythes pour relever celui des Thraces). M. Alexandre Baschmakoff croit (p. 441 et suiv.) que des survivances des anciens Taures étaient restées à l'époque médiévale des Goths en Crimée. M-lle Afit présente un rapport sur les plus récentes recherches en Asie Mineure (p. 446 et suiv.). Nombreuses contributions concernant les différents aspects du problème de la population en Roumanie.

La dernière section est la plus intéressante. On y trouvera un excellent article de M. Ivo Franč sur le village yougoslave (p. 906 et suiv.; il croit y reconnaître aussi le « sanctuaire ancien slave », alors qu'il n'est question que de la continuation du village thrace, çà et là illyre. On peut se demander aussi s'il est possible de présenter d'une façon unitaire des fondations qui se sont formées dans des conditions de *substratum* racial et d'influences historiques aussi différentes). M. Al. Bărcăcilă intercale une description des thermes de Drubeta (p. 920 et suiv.; illustrations). M. P. N. Panaitescu traite des Tziganes de Roumanie (p. 933 et suiv.; la curiosité de l'auteur, qui n'est pas historien, ni ethnographe, s'étend à loisir sur différents domaines). Une contribution de Vaux Phalipau sur « la légende des chevaliers endormis, futurs libérateurs des peuples » (p. 1012 et suiv. Chez les Moldaves il y a celle du grand prince Étienne qui ressuscitera pour venger sa nation). Mgr. Irénée Mihălcescu croit découvrir chez les Roumains la continuation de coutumes religieuses aryennes (p. 1109 et suiv.). M. Romulus Vuia présente largement le développement des études ethnographiques en Roumanie (p. 1123 et suiv.: travail parfaitement informé et très utile; riche bibliographie). Sur l'ethnographie médicale MM. Valère J. Bologa et Constantin Gheorghiu (p. 1268 et suiv.).

*

Très intéressant l'article, dans les *Tornvänner* 1940, de M. Nils Aberg, sur les bractéates de l'époque des invasions. Il cite son observation dans un ouvrage antérieur, *The Anglo-Saxons in England* (Upsal 1926) et le livre de Brooks, *English coins* (Londres 1932) où est remarquée l'importance de la découverte de monnaies d'or mérovingiennes dans le Sud de l'Angleterre et l'emploi, bientôt, d'un système dans lequel on sent l'influence aussi des monnaies romaines et byzantines. Le point de départ doit être cherché dans la Gaule mérovingienne, avec laquelle les rapports, comme entre pays chrétiens, sont déterminés aussi par les alliances de famille. Gentilhomme avait remarqué dans la *Revue Numismatique* de 1938 (p. 23) que les « sous d'or » anglo-saxons copient les monnaies romaines du IV-e et V-e siècles. Pour les monnaies d'argent, les *sceattas*,

les types restent les mêmes. Suivit une dégradation, signalée par Deloche; même revue 1857, p. 423. A la page 107 sont données quelques monnaies où l'imitation byzantine est frappante, de même pour l'exemplaire no. 4 à la page 108 (mais le no. 5 reproduit sur le revers des animaux phantastiques). Dans une forme dégénérée, la forme constantinopolitaine apparaît à la page 109. Sur une « sceatta » imitant la monnaie de l'empereur Phocas, p. 109 (d'après Gentilhomme, p. 35). A la page 110, no. 8, on voit la façon dont l'empereur trônant est rendu par des lignes et des points, de la façon dont on l'a fait chez les Daces et les Gaulois pour la bonne monnaie macédonienne. Une dernière caricature du « besant » à la page 111, no. 10.

*

Dans les Vaux-de-vie d'Olivier Basselin et de Jean le Houx (éd. P. L. Jacob, p. 59) le Grand-Khan et le Prêtre Jean du moyen-âge réapparaissent (l'éditeur mentionne aussi « une foule de pièces volantes qui circulaient dans le peuple et qui ont disparu la plupart; ainsi l'opuscule intitulé *Le Prebstre Jehan* et celui qui a pour titre: *Nouvelles de la terre du Prestre Jehan ;* note 2)

Mon voisin, je tiendrois un an
Sur le vin, lorsque du Grand Chan
Ou du Soudan
Je lui conte quelque fable
Qu'il croit véritable
Ou que je parle à sa table
Du Preste-Jean.

Le bibliophile Jacob ajoute une chanson normande, imprimée en 1616, où on trouve ces vers:

Je n'ai que faire des Anglois,
Des Flamans, ni de la Hongrie,
Ny du temps que le roi François
Mit le siège devant Pavie.
Du Sophy point ne me soucie,
Du Turc, ni du Soldan aussi (p. 262, no. XII).

Puis à la page 269:

J'ay veu, au pays de Hongrie,
Les plaideurs sans chicamène.

*

Dans la *Revue des deux Mondes*, I-er septembre 1929, un anonyme affirme (p. 59) que en 1916 le Ministère bulgare, ayant retiré le projet de faire du prince Cyrille un roi d'Albanie, croyait pouvoir en faire un candidat au trône de Roumanie ! Plus loin la déclaration du comte Czernin (mars 1917) « que l'Autriche-Hongrie prendrait volontiers la Valachie, plus la région entre les Carpathes et le Séreth, le reste de la Moldavie pouvant aller à la Russie » (p. 63). En mai il s'entend avec Bethmann Holweg « que la Roumanie occupée reviendrais

à l'Autriche, sauf la Dobroudja et le territoire au Sud de Constanza, qui seraient attribués à la Bulgarie » (pp. 70—71).

*

Dans la *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Altertumskunde*, 1940, M. Alexandre Cartellieri présente dans ses détails la participation du landgrave de Thuringe, Louis III, à la troisième croisade. L'étude est d'autant plus importante que l'historien de Philippe Auguste donne des renseignements nombreux sur la croisade elle-même, employant les ouvrages les plus récents, comme celui de M. W. Baldwin, *Raymond III of Tripolis and the fall of Jerusalem* (Princeton, 1936) et la thèse de Jena de Joh. Hartmann, *Die Persönlichkeit des Sultans Salladin im Urteil der Abendländischen Quellen* (Berlin, 1933), celle de Friedrich Groh, *Der Zusammenbruch des Reiches Jerusalem* (1909) ou même H. Bettin, *Heinrich II von Champagne, seine Kreuzfahrt und Wirksamkeit im Heiligen Lande* (Berlin, 1910; encore une thèse de Jena), qui sont restées inconnues à M. Grousset ainsi que l'édition de la continuation latine de Guillaume de Tyr par Marianne Salloch (Leipzig, 1934), les études italiennes sur Conrad de Montferrat et sa famille, et d'autres éléments de menue bibliographie allemande contemporaine sur les incidents de l'expédition.

* *

Dans le *Bulletino senese di storia patria*, N. S. VII, IV, dans la série de documents concernant les esclaves siennois du XV-e siècle, un Mathieu de Zagreb (1438), une Madeleine de Caffa (1441, 1447) et un Georges de Caffa (1460), une Russe (« de genere Rosorum ») Ulinda (1445), une Lucie de Tartharia, *coloris olivegni*, (1456), une Piera, une Marguerite, une Lena d'Esclavonie (1464, 1469, 1474), une Catherine des Iles Canaries (1487, 1489) fille d'Hysa di Sala. Elle se marie à l'Indien *(ex partibus indianis)* Gobite Cola et est libérée (1495), une esclave Alta (XV-e siècle). En 1527, le Maure Ali.

L'histoire de Georges de Caffa, âgé de seize ans, pris dix ans auparavant, est racontée de cette façon, hautement intéressante: « Essendo io alla città di Chafa ed essendo io chon altri fanciulli in sulla marina, ed essendo una nave di Gienovesi in porto, misse in terra la ghondola chon alquanti huomini et segretamente presero me et un altro fanciullo, ch'era chon mecho, d'età d'anni dieci o circha et dinde ci levaro et chondusserci a Scio di Levante, et ine m'achonciai, overo et *(sic)* miei padroni m'assegnaro a uno Lorenzo da Richasole da Fiorenza, chol quale io stetti circha a quatro anni; dapoi el detto Lorenzo si parti chome fallito di Scio et andò un pezo per mare et immediate, chome fu partito el detto Lorenzo, tutta la sua roba fu presa per li suoi creditori, et io rimasi chon cierti Gienovesi, chon' quali io stetti circha a tre anni; dapoi venendo in Nachona (Ancône) chor una nave de Gienovesi, ine m'achonciai chor uno altro Gienovese ». Il y rencontre Lorenzo, qui le refuse et maintenant, à Sienne, étant à l'*arte dei calzolai*, il le réclame. L'esclave demande « ch'é' cristiani non sienno presi et venduti in questa vostra magnificha città » (on avait cherché à l'embarquer à Talanone).

*

Dans le *Glasnik* de Novo Sad une étude de M. G. Mano-Zissi sur des antiquités du Syrmium. Une note sur des statuettes préhistoriques. Des notes d'histoire serbe par M. G. Radoïtschitch. Un compte-rendu sur le travail de Hermann Rüdiger, *Die Donauschwaben in der südslavischen Batschka*, Stuttgat 1931.

*

Dans l'étude de M. O. Halecki sur « la croisade de Varna » dont il reconnaît le caractère intégral qui visait la fortification de Constantinople *(Bulletin of the international committee of historical sciences*, no. 45), on trouve un résumé, assez large, d'un travail approfondi qui devait paraître en Pologne, dont le sort afflige aujourd'hui tout cœur sensible à la justice nationale. La reprise des lettres de Cyriaque d'Ancône par M. Pal, un Roumain, a renouvelé la question. Il prouve que les négociations avec le Sultan, menant à la paix du 12 juin, qui, il ne faut pas l'oublier, n'était, selon la conception turque, qu'un acte de trêve, strictement personnel, s'attachant à *un seul* souverain (les considérations sur l'intention des chrétiens de séduire le Sultan en le faisant aller en Asie, pendant que la croisade recommençait, ne nous ont pas convaincu, p. 489) n'étaient pas l'œuvre du roi Ladislas lui-même, mais du despote serbe et, quant à « Stojka Gisdanich », employé aussi en Valachie par Hunyadi, il paraît être le Roumain Ghizdavăţ, nom qui ne nous est pas inconnu. Nier la confirmation du traité par le roi nous semble, malgré l'habileté de la plaidoirie, peu possible; les *nonnullae practicae* sont là. Dans le passage: « juramento firmatis vel firmandis » on ne peut pas attribuer la première partie au Sultan et la seconde au roi lui-même.

Du reste, le « volte-face » n'est pas nécessaire. Le roi et les siens, surtout cependant Hunyadi, car *tout dépendait de lui* et pas du fantôme d'un roi encore mineur, voulaient la croisade; le reste n'était pas une tromperie, mais un pis aller.

Quant à l'importance de la défection de l'allié serbe, Georges Brankovitch, elle est trop exagérée: la valeur de son contingent était très faible (voy. p. 493: « l'armée de terre dont disposait la ligue chrétienne se trouve diminuée d'un tiers »). Je ne vois pas aussi ce que pouvait être ce rôle important des Grecs de Morée sur lequel s'arrête M. Zakythinos.

*

Parmi les pièces rares concernant l'histoire de l'Empire ottoman au XVI-e siècle, les « Relations des ambassadeurs envoyés par le Grand Seigneur vers Henri III pour convier Sa Majesté d'assister à la circoncision de son fils aisné » *(Archives curieuses de l'histoire de France*, I-ère série, X, p. 179, où il y a aussi l'exposition par de Germigny de sa mission en Turquie; cité par H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, II, p. 190, note 3). Il ajoute, d'après les « Mémoires » de Duplessis Mornai (1624, I, p. 357) et de Thou (IV, I, LXXVI) que Henri III, écoutant leur auteur, voulait s'unir au Sultan pour attirer le commerce de l'Orient vers la Mer Rouge, alors que le Souverain turc désirait faire passer les articles de commerce turcs par Marseille et Bordeaux, à Anvers

où il demandait un entrepôt (pp. 190—191). En 1601, mission en France du médecin de Mahomet III, qui demandait une alliance, aussi avec les Hollandais, contre l'Espagne (p. 321).

*

Dans le *Glasnik* de Skoplié, XIX, M. M. Voulitch présente « la géographie de la Serbie-du-Sud à l'époque antique ». De M. Miodrag Grabitch une note sur deux portraits roumains. M. Grégoire Čremošnik s'occupe des notaires de l'île de Lagouste, M. Mesesnel d'une église de Markova Varoch près de Prilep, XIII-e siècle (délicat agencement des briques; fresques, sculptures en bois, icônes), M. Čorović, d'une donation au couvent de Chilandri (présentation de l'église de St. Nicétas) et M. Vladimir Mošin d'une autre au skite de Karéa (reproduction de sceaux), M. Vlad. R. Petkovitch d'un ménologe de Gratchanitza, M. Svelozar Radojčić de la représentation de la bataille de Constantin-le-Grand dans l'église de Dabar, XIII-e siècle (autres présentations pareilles jusqu'à celle du combat de Velboujd; p. 99). Très important l'article de M. Georges Sp. Radojčić sur les imprimeurs du Monténégro vers 1500 (admirable Octoïque aux pages 139, 141; les rapports avec l'imprimerie de Valachie sont de toute évidence). M. Urošević traite du passé de la ville de Voutchitrn, en Bosnie. On y trouvera aussi une notice sur le couvent de Sleptcha (fresques) et une autre sur l'itinérairé d'Etienne Douchane. Pour le folklore les monuments funéraires paysans en pays serbe.

*

Parmi les pièces, publiées en 1778, à Carlsruhe, de C. F. Weisse, une tragédie « Mustapha und Zeangir », qui présente un épisode sanglant du règne du Grand Soliman. Elle repose sur une bonne information et tient compte de la couleur locale. Il y a aussi de beaux vers.

*

Pour « les boutiques de Constantinople » en 1862, le *Journal pour tous*, XI, pp. 189—192. L'article, traduit de l'anglais et commenté par quelqu'un qui connaît la ville, est signé William Belleplanche. Du même auteur des pages sur « les chiens errants à Constantinople », *ibid.*, pp. 205. Plus loin, pp. 334—335, « curiosités des rues de Constantinople ».

*

Dans la planche reproduite par le *Grand Mémento Encyclopédique Larousse, publié sous la direction de Paul Augé*, I, à la page 233, le portrait du Sultan Djem dans le ms. latin 605 de la Bibliothèque nationale de Paris a une ressemblance frappante avec celui de l'empereur Jean Paléologue à l'époque du concile de Florence.

*

Dans le livre du capitaine belge Fisch, *Guerre d'Orient, Cooperation de l'armée roumaine en Bulgarie*, Bruxelles 1879, voici ce qu'il prédit sur l'union roumaine, inéluctable: « Ce peuple a une force d'assimilation extraordinaire, et il n'est pas douteux que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la population appartenant à la race roumaine finira par se réunir et constituera un État indé-

pendant et puissant qui, possédant les Bouches du Danube, fera de ce pays l'entrepôt de transit de toutes les contrées de l'Est, baignées par la grande artère fluviale, le Danube, ainsi que de tous ses afluents » [1]).

« La population de la Roumanie est de 4 millions et demi d'âmes à peu près, mais la nation roumaine, dont l'ensemble remonte à près de 8 millions et demi d'âmes, est répartie sur 5 contrées, savoir: la Moldo-Valachie ou Roumanie proprement dite, la Transylvanie et le Banat pour 3.200.000 Roumains, la Bukovine pour 200.000 Roumains et la Bessarabie pour 600.000 Roumains environ » [2]).

N. IORGA

---

[1]) Pp. 176—177.

[2]) P. 185, note 1.

NOTICES

par *N. Iorga*

Le voyage oriental de Carlier de Pinon (Carlier de Pinon, *Voyage en Orient*, publié, avec des notes historiques et géographiques, par E. Blochet, Paris 1920) avec Hans Jakob Breuning, en 1579, concerne surtout la Terre Sainte et l'Égypte, mais celui qui prenait par Venise la voie de Constantinople, doit bien décrire en chemin Vallona, Corfou, — et très largement, avec des inscriptions, Zante, avec une description des cérémonies du rite grec, — et même, voguant vers l'Asie, les Iles de l'Archipel. Il expliquera la faveur dont jouissait le duc juif de Naxos, don José Miquez, par son ancienne amitié pour Sélim, héritier du trône et les provisions de vin qu'il lui avait fait passer (P. 60.). A Lemnos il s'intéressera vivement aux qualités de la *terra sigillata* (P. 64), quelques lignes seules étant consacrées aux souvenirs de Troie.

Á Constantinople il s'occupe de la situation géographique et du... caviar, des vendeurs d'eau pour passer ensuite au bazar et aux monnaies, d'où il descend à l'énumération des colonnes (P. 66), aux mosquées, aux palais. Au Patriarcat il relève les mosaïques et entre autres, deux portraits d'empereur. (P. 73 et suiv). Il s'arrête sur la description de Péra. Le voyageur a de la compréhension pour les conditions économiques de la capitale ottomane. (P. 88). Suit le récit de ce séjour: logement chez un « facteur » vénitien, costume turc, danger pour les chrétiens dans la rue. L'internonce Singendorf les protège et, à côté, est cité le nom de son maître d'hôtel dont le nom doit être lu Budowitz (Pp. 93—94), le médecin chrétien du Sultan. Carlier est bien reçu par le baïle et le chargé d'affaires français (en attendant de Germigny), Juiny. (P. 95).

Les observations du voyageur sur les coutumes turcs et les normes d'État montrent beaucoup d'intelligence et de bon sens. Il donne une assez bonne description des janissaires. (P. 100 et suiv). Il a trouvé le souvenir vivant de Méhémed Sokoli, le Grand Vizir assassiné (Pp. 101—102). et il énumère ses successeurs, parmi lesquels il a pu voir Achmed. Il sortait du Conseil avec le kadilisker, le moufti et le tefterdar. Il y a aussi, sinon des choses nouvelles, au moins des confirmations à recueillir sur la justice et les finances de l'Empire. (P. 106). Et il faut retenir cette observation sur les motifs de la diminution des revenus: « la cause principalle est que les marchandises de Levant, comme espiceries et autres, ont prises leur chemin par Portugal». (P. 109). Carlier abonde sur le vêtement, les repas et les bains, le caractère de la famille. Les cérémonies de la Cour ne manquent pas, et la source en est bonne. Le voyageur admire la simplicité dont

est empreinte la vie des Turcs. Il a bien vu les caravansérails et doit avoir assisté à des enterrements turcs.

On a toute une histoire inédite sur l'ordre donné par le Sultan de trancher la tête à Sinan-Pacha pour l'insuccès de la guerre de Perse; le « Grand Juif », son ami, l'avertit par un courrier plus rapide que le tchaouch impérial et, s'étant caché, ce Vizir apparaît ensuite devant le Sultan et se fait pardonner (P. 120).

Des notes sont ajoutées sur les Santons pour en arriver à la situation des chrétiens (P. 123.). L'auteur a même l'idée d'ajouter un bref vocabulaire.

Suit le voyage d'Egypte avec des notes, en chemin, sur Gallipolis, les îles de Chios et Samos, et surtout sur Rhodes.

Observons aussi que ce Français de l'époque de Catherine de Médicis est capable d'expliquer pourquoi les Arabes « parlent fort du gosier » par « la façon que prononcens les Florentins leur aspiration ». (P. 161).

*

LE SUD-EST DE L'EUROPE DANS UN MANUEL DE GÉOGRAPHIE PUBLIÉ À PARIS, EN 1784)*

DE LA TURQUIE D'EUROPE

La Turquie d'Europe, dont l'air en général est tempéré, est traversée de l'Ouest à l'Est, par une chaîne de montagnes appellées *Monts Castagnats*. Le terroir de cette contrée est excellent, mais mal cultivé. La Turquie fournit des tapis, de la laine, du coton, du lin, de la cire, des huiles, etc. Les Anglois, les François et les Vénitiens sont ceux des Européens qui y font le plus de commerce. Les Turcs sont en général de belle taille, robustes, graves, sobres et charitables envers les étrangers. Ils aiment l'oisiveté, et ils ont peu de goût pour les sciences et les arts; ils laissent croître leur barbe, portent le turban, la robe longue avec une ceinture et un cimeterre. Ils entrent aisément en fureur, et alors ils sont indomptables et cruels.

La langue Turque differe peu de la Tartare.

La Turquie porte le titre d'Empire Ottoman [1]). L'Empereur des Turcs, qu'on nomme le *Grand Turc*, le *Grand Seigneur*, le *Grand Sultan*, ou simplement le *Sultan*, et à qui l'on donne aussi le titre de *Hautesse*, se qualifie d'*Ombre de Dieu*, de *Frere du Soleil et de la Lune*, de *Distributeur des Couronnes* etc. Son gouvernement est despotique, sa volonté tient lieu de loi [2]), et les sujets sont autant d'esclaves [3]),

*) « Principes de géographie, etc., à l'usage des jeunes gens, dédiés à S. A. S. Monseigneur le Duc d'Enghien, Prince du Sang, par M. Lemoine, avocat et instituteur de la jeune Noblesse ».

C'est un travail révolutionnaire par la largeur du cadre et le mélange des connaissances historiques.

[1]) On lui donne aussi le nom d'Empire d'Orient.

[2]) Il y a cependant de bonnes loix en Turquie, mais elles sont mal observées. Les Grands de l'Empire, exposés aux caprices du Sultan, qui dispose à son gré de leur fortune et de leur vie, foulent et écrasent les peuples.

[3]) Parmi les Turcs on ne connoît point la Noblesse, et les services seuls sont censés tout faire; il n'est pas rare de voir un homme de la plus basse extraction élevé aux premieres charges de l'Empire, après avoir exercé les emplois les plus bas.

mais l'autorité absolue que le Grand Seigneur exerce sur leur vie et sur leurs biens, met souvent ses jours en danger, et il arrive assez fréquemment que le Despote est détrôné par ses sujets révoltés, ou par ceux de ses soldats qu'on appelle *Janissaires*, et qui forment la meilleure troupe des Turcs pour l'infanterie, comme les *Spahis* pour la Cavalerie.

La Cour du Grand Seigneur se nomme la *Porte Ottomane, la sublime Porte*, ou simplement la *Porte;* et son Conseil se nomme le *Divan.*

La premiere personne de l'Empire, après le Sultan, est le *Grand Vizir;* il est chargé du sceau de l'Empire, du commandement des armées, de la justice civile et criminelle, etc.

Le *Caïmacan* est le Vice-Visir; il est Gouverneur de la Capitale de l'Empire Ottoman, et il a l'administration de la police. L'Aga des Janissaires est le Colonel de cette infanterie.

On donne le nom de *Bacha* ou *Pacha* à tous les grands de la Porte, ainsi qu'aux Gouverneurs des Provinces qui s'appellent aussi *Béglerbeys.*

L'amiral des flottes Turques a le nom de *Capitan-Bacha.*

Le principal étendard chez les Turcs, est une ou plusieurs queues de cheval teintes en rouge, attachées à une pique surmontée d'une boule de cuivre doré et d'un croissant. Le Grand Seigneur fait porter sept queues, le Grand Visir cinq, les Bachas trois, deux, etc., suivant leur dignité; c'est de-là qu'on dit Bacha à trois queues, Bacha à deux queues, etc.

Les Turcs suivent le Mahométisme [1]). Le chef de la religion se nomme Grand Mufti [2]); il est l'interprète de la loi. Les prêtres Turcs s'appellent *Imans*, et les religieux *Dervis.*

Les *Mosquées* ou Temples des Musulmans, sont accompagnés de minarets ou tourelles du haut desquelles les Imans appellent le peuple à la priere, et annoncent les heures.

La fête du Bairam se célèbre pendant trois jours, à l'expiration du Ramadan ou carême.

La religion des Turcs permet la pluralité des femmes.

On divise la Turquie en septentrionale et méridionale.

La Turquie septentrionale contient la Moldavie et la Valaquie au-delà du Danube, la Bulgarie, la Servie et la Bosnie le long du même fleuve, la Croatie et la Dalmatie sur le golfe de Venise; enfin la Romanie qui est située au midi de la Bulgarie, est qui est bornée à l'orient par la Mer Noire.

La Moldavie et la Valaquie sont deux provinces fertiles et qui fournissent d'excellens chevaux: elles sont tributaires du Grand-Turc, et elles ont chacune un Prince particulier, nommé Hospodar ou Vaivode.

La capitale de la Moldavie est Jassi sur le Pruth. C'est dans cette ville que réside le Hospodar.

---

[1]) Tous les sujets du Grand Seigneur ne sont cependant pas Mahométans; on trouve parmi eux un grand nombre de Chrétiens Schismatiques, de Juifs, etc.

[2]) Le *Fetfa* du Mufti est une espece de Mandement qui accompagne presque toujours les ordres importants du Grand Seigneur.

Choczin est une autre ville de la Moldavie, remarquable par la victoire que Jean Sobieski, depuis Roi de Pologne, y remporta sur les Turcs en 1673.

Buchorest, forte ville où réside le Vaivode de Valaquie, passe pour la capitale de cette principauté, cependant Targowitz lui dispute ce titre.

La Bulgarie a pour capitale Sophie. On y trouve aussi Nicopoli, ville considérable sur le Danube; Varna, jolie ville sur la Mer Noire, et Tomi au nord-est de Varna, près des bouches du Danube. Tomi est une ville ancienne où le Poëte Ovide fut exilé [1]).

La Servie, dont les campagnes sont presque désertes, a pour capitale Belgrade, ville importante et commerçante, située à l'endroit où la Save se jette dans le Danube. Le Prince Eugène la prit au mois d'Août 1717, après avoir gagné une sanglante bataille contre les Turcs [2]).

Passarowitz, célèbre par le traité de paix qui y fut conclu en 1718 entre les Impériaux et les Turcs, Sémendrie et Nissa sont d'autres villes de la Servie.

La Bosnie, pays dont le sol est ingrat et mal cultivé, a pour capitale Saraio, grande et forte ville.

La capitale de la Croatie Turque, est Wihitz ou Bihacs, place forte. Les Vénitiens y ont la ville de Jablonitz. La Croatie Turque confine à la Croatie Autrichienne.

La Dalmatie qui renferme une contrée appellée Herzégovine, n'appartient pas toute entière aux Turcs; les Vénitiens en possedent une partie où l'on trouve Spolatro, capitale, Zara, Sebenico, etc., villes considérables.

---

[1]) Ovide (Publius Ovidius Naso), Chevalier Romain, naquit à Sulmone dans l'Abruzze, l'an 43 avant J. C. Il étoit né Poëte, comme il le dit lui-même. Il fut envoyé de bonne heure à Rome, et le séjour qu'il y fit perfectionna ses talens naturels. L'empereur Auguste le reçut à sa Cour, l'applaudit et le récompensa. Quelque tems après, le même empereur exila le Poëte à Tomi. On ignore le véritable crime d'Ovide, mais on sait qu'un livre assez licencieux, qu'il avoit publié, servit de prétexte à Auguste. L'Auteur infortuné finit sa carriere dans le lieu où il avait été relégué, à l'âge de 57 ans. Les principaux Ouvrages qui nous restent d'Ovide sont les *Métamorphoses*, qui passent pour son chef-d'œuvre; les *Tristes* et les *Elégies*, pleines de graces touchantes, les *Fastes*, etc.

[2]) Le prince Eugène avoit déjà remporté une victoire signalée sur les Turcs, le 5 Août 1716, à Péterwaradin, et le même Héros avoit gagné sur eux, le 11 Septembre 1697, la bataille de Zenta, fameuse par la fuite du Grand-Seigneur qui commandoit l'Armée Turque, par la mort du Grand-Visir, de l'Aga des Janissaires, de dix-sept Bachas et de 30.000 Turcs. Les Impériaux firent un butin immense. Ils prirent sept queues de cheval, quatre cents vingt-trois autres étendards, quarante-huit paires de timbales d'argent, la caisse militaire, un cimeterre d'un prix inestimable, trouvé dans la tente du Sultan; le sceau de l'Empire, le carosse de Sa Hautesse, avec quelques-unes de ses femmes, etc. L'Empereur Charles VI perdit en 1739 tout le fruit des victoires du Prince Eugène. Les pays conquis par ce grand homme, rentrerent sous la domination du Sultan. Belgrade même lui fut rendue, sous condition cependant qu'il en feroit démolir les fortifications, ce qui fut exécuté. Au reste, la Servie, la Bosnie, etc., sont, comme toutes les provinces limitrophes, fort sujettes à changer de maîtres.

Spolatro a un bon port; c'est une ville forte, riche et peuplée. Zara sert de boulevard aux Vénitiens, du côté de la Dalmatie; c'est dans cette ville que se fait la fameuse liqueur appellée Marasquin.

Sebenico a un port défendu par deux bons châteaux.

Mostar, Antivari, Trébigna et Narenta sont aux Turcs.

On trouve encore dans la Dalmatie, la ville de Raguse, capitale de la République de ce nom; elle est grande, forte, bien bâtie, riche et marchande. Elle paie tribut aux Vénitiens qu'elle hait, au Grand-Seigneur qu'elle craint, au Pape et à l'Empereur pour se les concilier.

Le gouvernement de Raguse est aristocratique. Cette République a un Sénat composé de 60 Sénateurs, et un Doge que l'on change tous les mois. Elle est très-jalouse de sa liberté.

Les portes de la ville s'ouvrent fort tard, et se ferment qu'il est encore grand jour. Les étrangers, et sur-tout le Turcs, sont enfermés chez eux à clef durant la nuit.

La République possede aussi la ville de Stagno et les îles de Méléda et d'Agosta. Les autres îles de la côte de Dalmatie sont aux Vénitiens.

La Romanie, que les Turcs appellent Roumélie, a pour capitale Constantinople [1]), située sur le détroit de son nom. Cette ville, qui est aussi la capitale de l'Empire Ottoman, et que les Turcs nomment *Stamboul*, est l'une des plus grandes et des plus fameuses villes de la terre; elle est en général mal bâtie, la plûpart de ses rues sont étroites et obscures, les maisons basses et construites en bois, ce qui occasionne de fréquens incendies; mais elle est très-grande, très-peuplée, et la police y est bien observée.

Elle renferme quelques édifices remarquables; tels sont, le serrail, ou palais du Sultan, la magnifique mosquée de Sainte-Sophie, etc.

Le serrail est fort étendu; c'est un assemblage de plusieurs corps-de-logis, bâtis en divers tems, et où il ne regne ni symétrie, ni ordre. On ne peut douter cependant que les appartemens n'en soient vastes, commodes, et richement meublés.

La partie du serrail, destinée aux femmes de sa Hautesse, se nomme le *Harem :* elles y sont gardées si séverement, qu'aucune femme du dehors ne peut même pénétrer jusqu'à elles. Les immenses jardins du serrail sont plantés de hauts cyprès, pour dérober, aux habitans des lieux voisins, la vue des Sultanes qui s'y promenent.

La Mosquée de Sainte-Sophie est située dans le plus bel endroit de Constantinople; elle est bâtie en croix greque, c'est-à-dire, raccourcie, et elle a 42 toises de long sur 38 de large. C'est un édifice qui passe pour un des plus beaux du monde, après Saint-Pierre de Rome. Sainte-Sophie paroît cependant lourde en dehors, à cause de quatre énormes arcs-boutans bâtis après coup, pour garantir le dôme dans les tremblemens de terre qui sont très-fréquens à Constantinople [2]).

---

[1]) Cette ville nommée anciennement Byzance prit le nom de Constantinople lorsqu'elle eut été agrandie, et pour ainsi dire rebâtie par Constantin le Grand, qui y établit le siège de l'Empire.

[2]) La peste est un autre fléau, dont Constantinople est souvent affligée.

20*

On voit encore dans cette ville quelques Mosquées remarquables, et une belle place nommée l'Hippodrôme.

Le port de Constantinople est un des plus beaux de l'univers.

Pera et Galata sont deux fauxbourgs de Constantinople, très connus; les Ambassadeurs Européens demeurent dans le premier, et les Marchands dans l'autre.

Le Château des sept tours, ainsi nommé d'un pareil nombre de tours que l'on y voit couvertes de plomb, est le lieu où l'on met en prison les personnes de distinction.

Andrinople, sur la rivière de Marisa, est une ville fort agréable, où les Sultans font souvent leur séjour, à cause de la bonté de l'air qu'on y respire.

Gallipoli est située sur le détroit de ce nom, large de mille pas et appellé aussi détroit des Dardanelles, à cause qu'il est défendu des deux côtés par deux châteaux nommés les Dardanelles. Le premier est situé en Europe, et se nomme Château de Romélie; l'autre est en Asie, et se nomme Château de Natolie.

LIX. LEÇON

Suite de la Turquie

La Turquie méridionale a porté anciennement le nom de Grèce. Ce pays, autrefois fertile en grands hommes de tous les genres, et l'un des plus fameux de l'univers, est actuellement inculte, dépeuplé et couvert des ténébres de l'ignorance.

Le despotisme des Turcs a dégradé et flétri le caractère des habitans de cette contrée; avilis par l'indigence où ils sont réduits, les Grecs modernes ont tous les vices de leurs ancêtres, sans en avoir les vertus.

La Grece contient six parties qui sont, la Macédoine et l'Albanie au nord, l'Epire et la Thessalie au milieu, la Livadie et la Morée au sud. A ces six parties il faut en joindre une septieme; savoir, les îles de l'Archipel qui dépendent, pour la plûpart, des Turcs.

La Macédoine, province dont le terroir est fertile, a pour capitale Salonique, située sur le golfe de même nom. Cette ville est fort peuplée, et son port la rend très commerçante; on y trouve aussi Philippi, assez jolie ville, et Jénizza, qui, sous le nom de Pella, fut anciennement la capitale de la Macédoine. Le monte Sancto ou mont Athos qu'on trouve dans la même contrée, est célebre par le grand nombre de moines Grecs qui y vivent du travail de leurs mains, et qui payent tribut au Grand-Seigneur.

L'Albanie où il croît de bons vins, a pour capitale Scutari, ville grande et bien peuplée. Durazzo, autre ville de la même province, a un bon port sur le golfe de Venise.

L'Epire est peu fertile; les principaux lieux qu'on y trouve, sont Delvino et Chimera, aux Turcs. L'Arta, ville ancienne, dont le commerce est considérable, et qui est située au fond d'un golfe auquel elle donne son nom, la Prévesa sur le golfe de l'Arta, et Butrinto, appartiennent aux Vénitiens.

La Thessalie, qu'on appelle actuellement Janna, du nom d'une de ses villes, a été fameuse dans l'antiquité.

L'Olympe, l'Ossa, le Pelion et le Pinde, montagnes si célebres chez les Poëtes, se trouvent dans cette province, ainsi que la délicieuse vallée de Tempé arrosée par le Penée. Ce fleuve passe à Larissa, capitale de la Thessalie.

Au sud de Larissa est Farsa, autrefois Pharsale, célebre par la victoire que Jules César y remporta sur Pompée [1]), 48 ans avant J. C.

La Livadie, qui tire son nom de Livadia, l'une de ses principales villes, est fertile en bons vins. Elle communique à la Thessalie par un défilé nommé aujourd'hui Bocca-di-lupo, et autrefois Termopiles. On trouve aussi dans cette province, le Parnasse, l'Hélicon et l'Oeta, montagnes célebres chez les Poëtes, de même que la fontaine Hippocrène et le Permesse, ruisseau qui sort de l'Hélicon [2]).

La capitale de la Livadie est Setines, anciennement Athènes, sur le golfe d'Engia. Cette ville, où l'on compte aujourd'hui quinze ou seize mille habitans, a été autrefois la capitale d'une République florissante, et elle a produit une multitude de grands Capitaines, de Savans et d'Artistes. On voit encore dans Setines quelques vestiges de son ancienne splendeur.

Thiva, par corruption Stives, est l'ancienne Thèbes, capitale de la République des Thébains.

Lépante est une ville ancienne à l'entrée du golfe de même nom.

La Morée, qui tire son nom moderne de l'abondance de ses mûriers, se nommoit autrefois le Péloponèse. On y trouve Corinthe, autrement Coranto ou Geramé, ville qui fut jadis l'une des plus importantes de l'ancienne Grece, par sa situation, ses ports et ses richesses, et l'une des plus célebres du monde par ses édifices, ses architectes, ses sculpteurs et ses peintres. Aujourd'hui il ne lui reste rien de beau que son nom.

---

[1]) Jules César, issu d'une illustre famille Romaine, vint au monde 98 ans avant J. C. et huit ans après la naissance du grand Pompée; la rivalité de ces deux hommes célebres, fut cause de la destruction de la République. Pompée, dont la vie n'avoit été qu'une suite de victoires, et qui attiroit, pour ainsi dire, sur lui les yeux de toute la terre, ne vouloit point d'égal. César, doué d'un génie vaste, de l'esprit le plus vif, d'une activité incroyable; César, qui joignoit à une valeur intrépide, à une éloquence invincible, la prudence, la clémence et l'humanité; en un mot, César que la nature sembloit avoir fait pour commander au reste des hommes, ne vouloit pas de maître. La fortune abandonna Pompée dans les plaines de Pharsale; vaincu, fugitif, il fut mis à mort par l'ordre d'un Roi d'Egypte, qui lui devoit sa couronne, et chez lequel il alloit chercher un asyle. César, à qui ce Prince ingrat eut l'indigne bassesse d'envoyer la tête de Pompée, pleura sur le sort de ce grand homme, et lui fit élever un tombeau digne de lui. Devenu maître de la République, César essaya de gagner, par la clémence, le cœur de ses ennemis, mais il ne put désarmer la haine des zélés Républicains qui détestoient son ambition. Plus de soixante Sénateurs, à la tête desquels étoient Brutus et Cassius, qu'il avoit comblés de bienfaits, conspirerent contre lui, l'attaquerent le jour même qu'il devoit prendre le titre de Roi, et le percerent de vingt-trois coups de poignard. César, affoibli par le sang qui couloit de ses blessures, alla tomber au pied d'une statue de Pompée, où il expira à l'âge de 56 ans. Jules César eut été le plus grand des humains, si, content d'être le premier citoyen de Rome, il n'eut pas attenté à la liberté de sa patrie.

[2]) L'Hélicon s'appelle aujourd'hui *Zagara*, et le Parnasse, *Licaoura*.

La capitale de la Morée est Misitra, ville considérable dont le château passe pour imprenable, et où l'on voit des mosquées superbes, une des plus belles églises du monde, et un magnifique hôpital pour les malades de toutes sortes de religions. Misitra est l'ancienne Sparte ou Lacédémone, capitale d'une République fameuse pour ses loix, son gouvernemènt et les grands hommes qu'elle a produits [1]).

Patras, place forte; Modon où réside le Bacha, ville riche et marchande, dont le port est défendu par un château; Napoli de Malvoisie qui est bâtie dans une petite île de même nom, sur la côte orientale de la Morée, et dont le territoire produit d'excellens vins; Napoli de Romanie, port de mer, et Coron sur le golfe de même nom, sont des villes fortes et des lieux remarquables de la Morée.

Les îles de l'Archipel sont en grand nombre; elles appartiennent pour la plûpart à l'Europe, et les autres à l'Asie.

Les deux plus grandes îles de l'Archipel qui appartiennent à l'Europe, sont Candie et Négrepont.

L'île de Candie, anciennement Crete, fournit des vins excellens, des fruits, du sel, des huiles, de la soie, de la laine, du miel, etc. Candie fut prise en 1669 sur les Vénitiens par les Turcs qui y perdirent 200.000 hommes.

Les principales villes qu'on y trouve, sont Candie, capitale, place forte et port; la Canée dont les environs sont admirables, et Rétimo, dans une belle campagne.

L'île de Négrepont, nommée autrefois Eubée, que le détroit de Négrepont sépare de la Livadie, communique à la terre ferme par un pont de pierre continué par un pont-levis qui se hausse pour livrer passage aux galères et aux vaisseaux. Cette île est une conquête des Turcs sur les Vénitiens. Elle a pour capitale une ville de même nom, grande et forte.

Les autres îles de l'Archipel se divisent en deux classes; savoir, les Cyclades, ainsi nommées à cause qu'elles sont presque rangées en forme de cercle, et les Sporades qui sont éparses, et attribuées pour la plupart à l'Asie.

Parmi les Cyclades, il faut remarquer Andro, dont les campagnes sont très-belles et très-fertiles; Tine, qui est aux Vénitiens et qui fournit des vins et de la soie; Naxie, la plus grande et la plus agréable des Cyclades; Paros, renommée pour ses beaux marbres; Milo, dont le port est un des meilleurs de la Méditerrannée, etc. Ces îles ont pour capitale des lieux qui portent le même nom qu'elles.

Entre celles des Sporades qui appartiennent à la Grece, les plus remarquables sont Stalimène, dont la capitale est une ville de même nom, et d'où l'on tire une espece de terre [2]) fort en usage en médecine; Sciro, Colouri, autrefois Salamine,

---

[1]) Dans les environs de Misitra, entre deux montagnes qui s'avancent dans la mer, est une contrée nommée *Maina*, où l'on trouve environ 40.000 habitans, nommés *Magnotes* ou *Mainotes*, qui descendent des anciens Lacédémoniens; ils forment une espece de République indépendante. Défendus par leurs montagnes, courageux et jaloux de leur liberté, les Magnotes n'ont jamais pu être soumis par les Turcs, dont ils sont fort ennemis. Ils ont un bourg et un port nommé Maina. Ils font le métier de corsaires, et parlent un mauvais Grec.

[2]) Cette terre se nomme *Terre sigillée*, parce que les petits sacs dans lesquels on l'envoie, sont scellés du sceau du Grand-Seigneur.

Santorini, etc. Cette dernière île est toute couverte de pierres-ponces et environnée de petites îles qui se sont élevées du sein de la mer.

De la petite Tartarie

Ce pays, que l'on compte ordinairement parmi les provinces de la Turquie septentrionale, est, depuis 1774, indépendant du Grand-Seigneur. Ils est habité par les petits Tartares qui n'ont point de demeure fixe et qui vivent de brigandages. On donne le nom de Kan au Prince des Tartares de Crimée, lequel fait sa résidence ordinaire à Bacha-Seraï qui en est la capitale. Les autres villes principales de cette presqu'île, sont Crim, Or ou Précop, Caffa sur la Mer Noire, etc.

La partie septentrionale de la petite Tartarie, est habitée par des hordes de Tartars Nogais.

Asoph, près de l'embouchure du Don, est la seule ville de cette contrée.

La Bessarabie, renfermée entre les bouches du Dnieper et du Danube, est aussi habitée par des Tartares qu'on divise en Tartares d'Oczacow et Tartares de Budziac, relativement au nom de leur ville capitale. On trouve aussi dans la Bessarabie, Bender sur le Niester, remarquable par le séjour qu'y fit Charles XII, Roi de Suede.

TABLEAU DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE

L'Europe contient:

L'État d'un Prince ecclésiastique qui est le Pape.

Trois Empires; savoir: l'Empire de Russie qui s'étend aussi dans le nord de l'Asie; l'Empire d'Allemagne qui renferme un grand nombre de souverainetés; enfin, l'Empire de Turquie qui comprend encore de vastes régions en Asie et en Afrique.

Douze Royaumes, qui sont: la Grande-Bretagne, le Dannemarck, la Suede, la France, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, le Portugal, l'Espagne, la Sardaigne, et les deux Siciles.

Quatre grandes Républiques; savoir: la Hollande, les Suisses, Gènes et Venise.

Quatre petites Républiques: Genève, Lucques, S. Marin et Raguse.

Un Archiduché, c'est celui d'Autriche.

Un grand Duché, c'est celui de Toscane.

L'Europe renferme aussi le Duché de Savoie, la Principauté de Piémont, le Duché de Parme et de Plaisance, le Duché de Modène, le Duché de Milan, le Duché de Mantoue, etc.

Longueur des cours des Fleuves les plus considérables de l'Europe.

Le Volga a environ 650 lieues de cours.
Le Danube, 450.
Le Don, 400.
Le Dnieper, 350.
La Duina, 300.

TOMASO CAPRIOLO (*Elogi historici di Bresciani illustri, Teatro di Ottavio Rossi*, pp. 441—459).

Io hò giudicato bene il registrar la memoria del Conte Tomaso Capriolo nell'anno mille seicento sei, perche allhora più che mai fù celebre il suo nome, per lo dignissimo testimonio, che con publiche patenti ne fù reso da Giorgio Basta à tutti i Prencipi, et a tutte le Republiche del Mondo. Testifica il Basta in que' Chirografi illustrissimi, che quando egli era Governator per il Ré di Spagna in Gheldria conobbe il Conte Tomaso, che partitosi dalla Ungheria bassa, doue s'era ritrouato alla presa di Strigonia, e di Visigrado, se n'era passato in Fiandra, disideroso d'impiegarsi come fece nelle rilevanti fattioni di quella Provincia, seguēdo Nicolò Basta fratello di esso Giorgio, in tutti gli assedij, soccorsi, e rincōtri con isquisito valore. Et che perció dopò all'esser passato al servitio dell'Imperator Ridolfo, che per il soccorso datto à Varadino, si ritrovò elletto da sua Maestà al Governo dell'alta Ungheria, si mosse à crear, di bocca anche dell'istesso Imperatore, per suo sergente maggiore il Conte Tomaso, ricevendone sei anni di continuo, e ottimo servitio, con sì fatti progressi, che gli tramutò il carico di sergente maggiore, in quello di Mastro di Campo, e suo Luogotenente Generale. E che con si fatti gradi hor con troppe di cavalleria, e hor con falangi d'Infanteria haveva operato diverse notabili imprese, rintuzzando, e vincendo, frà gli altri inimici il Vaivoda Michele, e il Prencipe di Transilvania. I quali con grossi esserciti non poterono resister al conte Tomaso, ma da lui con tutto che fusse loro inferiore d'essercito, rimasero vinti, e fu gati con molta strage. E trant'altra vittoria ottene combattendo contra di Geremia Moldavo, e di Simone suo fratello, con tutto che fussero stati soccorsi da ottantamilla Tartari guidati da Ham loro capitano contra di Radulo Vaivoda di Valachia, non ritrovandosi il cōte più di quindici milla Fanti, e due mille Cavalli, fugando con si puoca gente i Moldavi, ei Tartari, ammazzandone intorno ad ottomilla, cōservādo la Valachia à Radulo, e acqvistandosi le più celebrate palme di quella Provincia. Sin qui ragiona il Basta, sinceramente cōfessando il pieno valore di questo Cavaliero.

Andò per queste felici imprese due volte il Conte Tomaso dall'imp. per presentargli in persona le spoglie de gli inimici. Ma la seconda volta fù più celebre della prima perche havendo portato seco cento e dieci stendardi, si compiacqve sua Maestà, ch'egli qvasi ne trionfasse compartendo con essi per la Città di Praga montato sopra un bellissimo cavallo con una collana di 300 zecchini, che gli era stata donata dall'Imp. la primavolta che gli portò la buona nova delle sue vittorie; e accōpagnato da tutti i Baroni e Sig. della Corte; precedendogli dodici trombe, e dodici paggi di sua Maestà, e segvendo dietro alla gran cavalcata la Guardia de gli Suizzeri. Con questa pompa andò il Cōte ad alloggiar con l'Imp. che lo trattenne sei giorni continui, straordinariamenti accarezzandolo, e famigliarmente e confidentemente trattando con lui degli interessi di quelle guerre. Indi essendo stato creato il Basta Generale dell'Ungheria bassa, rimase il Conte suo Luogotenente Generale nella Transilvania, doue da i Commissarij di Cesare fù poscia honorato dello Stēdardo Generale allhora che gli convenne cōdurre l'essercito Trāsilvano al soccorso dell'Ungheria superiore. Qui si ritrovò alla prima rotta, che diedero gli imperiali à Nemesi Balasi Luogotenēte Gener. del Boscai, e alla secōda battaglia nella quale fu vinto l'istesso Boscai. Compagno in quasi

tutte l'imprese del Conte Tomaso fù il Conte Camillo suo minor fratello, e principalmente in Transilvania doue (non havendo con seco se non undici cornette di cavalleria) essendo stato assalito da i ribelli mandati da Zecchel Moise e da i Tartari al numero di 3000, allo stretto di Varalia, sostenne l'impeto improviso di quei Barbari, e gli mise in fuga togliẽdo loro alqvanti stẽdardi.

Riuscì molto chiaro e fù caro all'Arci Duca Alb. che considerò sempre in lui, e nel Conte Tomaso una vera dispositione d'honorata militia. Fù prima capitano di cento archibugieri à cavallo Valloni, e Fiamenghi, e poi Luogotenẽte, et poi Colonello di mille Valloni. Crebbe indi ad altri carichi ne gli esserciti imperiali. dilatando col suo valore i meriti valorosi del Fratello, che s'haveva aperta la strada alla gloria, e già ne toccava i raggi con l'essere stato creato ancora Consigliero di Stato, e consigliero di guerra. Furono chiamati l'uno, e l'altro liberatori e cõservatori della Vallachia, e Cesare, autenticando questi titoli con parole efficicacissime, donò loro l'arma di quella Provincia, decretando che esi, e per loro rispetto il Conte Costanzo loro Padre, e tutti i loro discendenti la in quartassero con l'antica insegna di casa Capriola, ch'è un Capriolo d'oro in piedi in campo azurro, descrivendo nel Privilegio che l'arma Valacca è un corvo formato sopra ad un ramo verde di Ginebro, che col capo chino verso al collo tiene nel becco una Croce rossa di due traversi, posta sotto ad una stella accesa di sei raggi, il tutto in campo d'argento. Donò à gli stessi l'elmo à tutta faccia aperto, e incoronato confirmando il Cimiero del Capriolo con l'aggionta di quattro stẽdardi, l'uno d'oro con l'asta azurra, l'altro azurro con l'asta d'oro, il terzo rosso con l'asta d'argento, e l'altro biãco cõ l'asta rossa, in testimonio di quattro principalissime battaglie, da loro vinte, e rassignate tra i Fasti dell Imperio. Hebbero di più ampie investiture di Signorie nella Transilvania, cõ ricche giurisdittioni, mà nè l'uno, ne l'altro ne fece conto, per esser nel centro de' popoli Barbari, non meno che volubili, e crudeli, e cõtra à Dio, e contra à i Prencipi. Con questi nobilissimi avãzi del loro valore, lontani da i rãcori civili, e da gli humori plebei, vennero à Brescia, adornãdo tutto il loro Palazzo d'armi, e d'insegne acquistate da Turchi, da Tartari da Ungheri, da Transilvani, e da Moldavi, dimostrando à nostri Cittadini, quãto sij il poter Bresciano sempre, che si esserciti in imprese degne d'animo, e di forze honorate, immitãdo quegli antichi Bresciani che cõ segnalatissimi fatti illustrarono le più celebri imprese de gli Italiani. Diedero occasione à i Padri di andar cõsiderando, che con l'andar disprezzãdo i pericoli della morte de' figlivoli in que, luoghi doue la morte è anima di vita immortale, si acquistano que' titoli della Reputatione, che è la cõtentezza, il decoro, e lo splẽdore, e l'utilità delle famiglie. Già si aspettava che la Republica Serenissima, trattenesse con liberal provedimẽto, e l'uno, e l'altro di questi signori, quando il Cõte Tomaso, vedendo già assicurato con aspetto di Pace l'Imperio, la doue egli l'haveva lasciato trà le pretẽsioni della Tregua, si risolse di transferirsi in Germania per riscuotere da cesare gli avãzi delle sue paghe, che arrivavano à cinquanta milla scudi. Mà gionto in Praga se ne morì di là à puocho tempo nel mese di Agosto nell'età di 32 anni, con setimento doloroso non tãto de' Prẽcipi d'Italia, quãto de' Tedeschi, che con sontuosi apparati funebri gli prepararono la barra, e trà i cipressi, e l'Olivo lo chiusero nel sepolcro. Tolto in tanto Camillo al servitio della Republica hebbe prima il governo di Rovigo ne' pericolosissimi tempi dell'interdetto, poi la sopraintendenza Gene-

rale dell'armi in Crema, quando bolliuano le passioni mortali trà Savoia, e Mantoua d' indi un Colonello di tre milla Fanti, e l'Assistenza alla persona del General Barbarigo nella guerra del Friuli, e iui sopraintendente di mille archibugieri à cavallo, e ultimamente per gli movimenti de gli Spagnoli ritornato in Lombardia fù, e è tuttavia diputato al Governo della nobilissima, e importãtissima Città di Bergamo, havendo rifiutato le provisioni, e i carichi de' Prencipi stranieri, e volontariamente sacrificate, e perdute con animo pronto, e fedelissimo le pretẽsioni ch'egli haveva con la casa d'Austria. Tal se ne vive, e stabilisce con la presenza, e con l'animo, e con la operationi l'immutabile divotione, con la quale si è e naturalmente, e uolontariamente obligato al nostro Prencipe Serenissimo.

*

La Turquie, ses ressources, etc., *suivis de considérations sur l'état du commerce anglais dans le Levant par D. Urquhart*, I, Bruxelles, 1837, pp. 332-5:

Bucharest, 14 mars 1836.

...Ainsi que je vous l'ai promis dans ma dernière lettre, je vais vous tracer à présent une esquisse rapide de l'état des choses dans cette principauté (Valachie).

Le trait qui frappe le plus un étranger, après avoir passé quelque temps ici, c'est l'extrême pauvreté du Gouvernement, au milieu de la grande richesse du pays, et même des classes inférieures, comparativement à ce qui existait il y a quelques années; on n'a pas cependant beaucoup de peine à en expliquer les causes. Depuis que le général russe Kisseleff a pris les rênes du Gouvernement de ce pays, il s'est occupé à mettre ses finances dans un état qui devait infailliblement causer à ses successeurs des embarras continuels, puisque, d'un côté, des établissemens coûteux de quarantaine s'établirent, et des corps de troupes furent organisés, pour prouver la sollicitude russe en faveur de la santé et du maintien *de la nationalité* des Valaques, et que, de l'autre, on réduisit le revenu public, sous prétexte d'économie, et moyennant des règlemens volumineux dont le consul russe doit surveiller l'exécution. C'est ainsi qu'on veille à la fois à ce que les dépenses se fassent, et à ce que les recettes suffisantes ne rentrent point au Trésor.

D'ailleurs, comme beaucoup d'entre les principaux boyards conduisaient toujours imprudemment leurs propres affaires, et ne vivaient que des emplois conférés par le prince, la rareté de l'argent pour toutes les dépenses publiques devint si grande, que cela donna lieu, comme de raison, à des cris et des plaintes contre le Gouvernement. C'est là tout juste ce qu'il faut au consul russe, il ne travaille qu'à entretenir un pareil état de choses. Cet agent de la généreuse « puissance protectrice » (le baron Rückman, un Allemand) ne se borne pas à intervenir dans certains cas; il serait plutôt difficile de déterminer où il n'intervient pas; car tel est, en général, le degré d'alarmes et d'insécurité, que dans toutes affaires privées ou publiques, l'influence de la Russie, l'or de la Russie, l'intrigue de la Russie est le pivot principal. Les agens russes, tout actifs qu'ils sont, auraient besoin du privilége de l'ubiquité pour se trouver toujours et partout où on les craint et les invoque. Bref, l'état de l'opinion publique est vraiment déplorable; les indigènes perdent chaque jour un reste de confiance en eux-mêmes, et dans ce moment ils ne font que tourner les yeux vers l'Angleterre.

Depuis l'arrivée de Muravieff à Silistrie, les Russes viennent de prendre un ton plus insolent; quoique chaque courrier de Constantinople contredise les nouvelles alarmantes répandues par celui qui l'avait précédé on n'en sème pas moins de jour en jour, avec opiniâtreté, les rumeurs d'une prochaine occupation de Constantinople. Je trouve que ce sont les Allemands qui font partout la sale besogne de la Russie; ils sont une honte pour l'Europe moderne, de véritables traîtres à la civilisation, et des mercenaires plus odieux que les Écossais ou les Suisses qui aient jamais vendu leurs services. Les honnêtes gens, en Allemagne et en Grèce, ne peuvent-ils pas s'apercevoir que ceux d'entre leurs compatriotes qui sont les principaux employés du czar ne le servent que comme ces oiseaux d'appât dont on a besoin pour attirer toute la troupe volatile dans un piége?

Je suis heureux cependant de pouvoir vous affirmer que non seulement les boyards les plus éclairés, mais le prince lui-même avant les autres, n'espèrent que dans une intervention pour échapper à cette terrible influence russe qui fait dépérir leur pays, leur fortune et leur liberté; n'était cet espoir, les Valaques seraient déjà, je pense, devenus fous de désespoir et se seraient précipités d'eux-mêmes dans le piége, où leur «protectrice» vient de faire tomber si complètement les Moldaves leurs voisins, qui, selon toute probabilité, vont bientôt rappeler chez eux le Russes *pour le rétablissement de l'ordre!* La proximité d'une garnison étrangère à Silistrie est ici la plus grande source d'inquiétude, de même que les stations militaires séparées que les Russes, avec au moins quatre mille hommes, entretiennent sur les grandes routes de Valachie et de Moldavie, sous prétexte de points d'étapes entre Silistrie et leurs frontières; c'est là un point sur lequel on espère que l'Angleterre, après avoir secouru Constantinople, ne manquera pas de tourner de suite son attention. Les bruits d'une augmentation de notre flotte inquiètent les Russes visiblement, quoiqu'ils se donnent l'air de ne faire qu'en rire. Je ne dois pas oublier de vous dire que tout le monde reconnaît ici un changement extraordinaire, depuis qu'un commerce direct a commencé entre ce pays et l'Angleterre: les esprits plus habiles y voient déjà la garantie d'un appui définitif de la part de cette dernière puissance. C'est un objet vers lequel le prince dirige particulièrement son attention. Ibraïl vient d'être déclaré port libre pour éveiller l'intérêt des Anglais. En réalité, tout ce pays est un port libre. L'insolence des Russes, à l'embouchure du Danube, a excité ici une vive attente sur ce que l'Angleterre va dire à ce sujet.

J'espère sérieusement que notre Gouvernement adoptera une politique prononcée et décisive; sinon, outre le risque de perdre toute son influence sur les pays plus au sud, il la perdra *positivement* en Valachie et en Moldavie, contrées qui pourraient devenir pour nous d'une importance supérieure à celle de nos relations *actuelles* avec toute le France. Ces pays possèdent les produits les plus essentiels pour notre commerce, et leurs populations désirent acheter de nous tout ce qu'elles peuvent. C'est vers la fin de 1834 que le premier navire anglais remonta le Danube; treize le suivirent en 1835. La difficulté consistait à préparer d'avance les produits pour nos cargaisons de retour; mais, cette année il y aura, avant l'automne, de quoi charger vingt ou trente vaisseaux. Ce commerce mérite certainement toute l'attention et toute la protection de notre gouvernement. (*Portfolio*, n. 17).

*

Dans L'AUTRICHE EN 1888 *par le lieutenant-colonel Hennebert, se trouvent ces pages qui, dans les circonstances actuelles méritent d'être relevées:*

Descendants des colons jadis amenés par Trajan en Pannonie et en Dacie, les Roumains forment une population compacte de trois millions et demi d'habitants établis sur les frontières orientales de la Hongrie, ainsi que dans ces *comitats* (départements) taillés dans les anciens Confins militaires et l'ancienne principauté de Transylvanie.

Rude et tenace, plein de vitalité, sincèrement attaché à ses traditions, ce peuple ne voit que l'empereur d'Autriche dans la personne de celui qu'il entend appeler « Roi de Hongrie »: Sa Majesté François-Joseph n'est à ses yeux que le successeur légal de l'antique *impèrator* auquel les Daco-romains, leurs ancêtres, avaient prêté serment de fidélité.

Il y a dix ans, quand il fut question de convertir en comitats magyars la région des Confins militaires contiguë à la Transylvanie, on craignait qu'une résistance sérieuse n'entravât l'installation des fonctionnaires expédiés de Pesth. C'est alors qu'un notable du pays eut l'occasion de faire ce mot resté fameux: « Tous les Roumains écouteront la voix de l'empereur d'Autriche; aucun d'eux ne reconnaîtra l'autorité du roi de Hongrie ».

En cela les Roumains sont parfaitement conséquents avec eux-mêmes, car ils ont toujours été hostiles à l'esprit de domination manifesté pas ces Hongrois que les badauds de France prennent pour des libéraux. C'est ainsi, par exemple, qu'ils n'ont pris aucune part à la Révolution de 1848, organisée par de faux républicains contre l'*imperator*. Bien plus, ils ont alors fait une contre-révolution; leurs guerillas ont vigoureusement combattu les bandes magyares dont les cruautés désolaient un pays mis à feu et à sang. Le souvenirs de ces horreurs est toujours présent à la mémoire des fidèles Roumains. Telles sont les braves gens que l'institution du Dualisme a livrées, en 1867, à ceux qu'elles considéraient, non sans raison, comme leurs ennemis mortels et les ennemis de leur *imperator*.

Dans ce pays abandonné à leur appétit, les aimables Hongrois n'ont pas cru avoir besoin d'user d'adresse; impatients de dévorer leur proie, ils l'ont brutalement enserrée à la manière des arachnides qui s'apprètent à sucer leurs victimes. Aujourd'hui dans ce malheureux pays tout semble, à première vue, magyarisé.

Les employés de toutes les administrations sont uniformément hongrois; hongroise, la bureaucratie; hongroise, l'instruction publique. Nulle part il n'est permis de penser et d'écrire autrement qu'en hongrois. Il est même interdit aux Roumains d'ouvrir de leurs deniers des écoles Roumaines.

Tout le monde doit être élevé à la hongroise.

Chose à peine croyable! Ces trois millions et demi de Roumains ne sont, pour ainsi dire, pas représentés au parlement de Pesth. Ils y ont bien envoyé deux ou trois députés pleins de mérite et de patriotisme, mais ces dignes représentants ne peuvent rien en faveur d'un peuple opprimé. Une majorité sans vergogne les exclut systématiquement de toutes les commissions; il leur est d'ailleurs, impossible de prendre la parole à la tribune, attendu qu'aucun d'eux ne parle le hongrois et que la loi leur interdit en public l'usage de leur idiôme national.

Les pauvres Roumains n'ont donc aucun moyen de faire entendre à qui de droit leurs plaintes. Dès lors, les agents de bas étage de M. Tisza peuvent, en toute

tranquillité, jouer les Gessler, exploiter à leur gré des gens sans défense, et même les brutaliser afin de se distinguer en qualité d'habiles magyarisateurs.

Tout récemment, Sa Majesté François-Joseph, venue pour assister aux grandes manœuvres de Deva, avait installé son quartier général au pied d'un *castellum* jadis bâti par Hadrien. A la nouvelle de l'arrivée de leur *imperator*, les Roumains de Transylvanie tressaillirent... ils allaient donc enfin pouvoir Lui faire entendre leurs doléances, Lui exposer des griefs amassés de longue date contre leurs tyranneaux!... Mais comment adresser à l'empereur la supplique d'une nation sacrifiée à l'avidité des revolutionnaires de 48? Qui présentera au souverain la requête voulue?

Naturellement aucun fonctionnaire hongrois ne pouvait se charger d'une mission de ce genre. C'est alors que les députés roumains songèrent à recourir à l'oncle de l'empereur, au glorieux vainqueur de Custozza. Connu pour son esprit d'impartialité, son aversion prononcée pour l'institution du dualisme, ce prince aime les soldats roumains qui comptent, depuis des siècles, parmi les plus braves de l'Autriche. C'est un régiment roumain — le 31me — qui, au prix de son sang, a valu au maréchal-archiduc la croix de Marie-Thérèse, la plus haute distinction militaire qu'un colonel puisse obtenir en récompense d'une action d'éclat du regiment qu'il commande.

Les députés se berçaient hélas! d'un fol espoir. Si bon et généreux qu'il soit, l'archiduc Albert est militaire dans l'âme; esclave volontaire de la discipline, il s'est interdit à jamais la faculté de faire de la politique. Les représentants des populations exploitées n'ont donc pu recourir à sa noble entremise.

De là, grand découragement au cœur des Roumains.

De toutes les nations livrées, pieds et poings liés, à la voracité de la pseudolibérale minorité hongroise aucune n'est, plus que la population roumaine, réfractaire à la magyarisation; nulle ne résiste avec plus de vigueur aux effets de la pression administrative; nulle ne supporte avec plus de constance les souffrances qu'un vainqueur n'oserait pas imposer à des vaincus. Or ce n'est pas au prix du sang versé que les Hongrois sont devenus les maîtres des Roumains. Cette acquisition, qu'ils doivent à l'appui intéressé de M. de Bismarck, ne leur a même pas coûté aussi cher que celle de la Vénétie aux vaincus de Custozza.

Aujourd'hui, plus que jamais fidèles à leur *imperator* bien-aimé, les Roumains ont senti s'accentuer leur exaspération contre des exploiteurs sans droits. Le royaume de Roumanie, récemment constitué, exerce sur ce malheureux peuple une sorte d'attraction conforme aux lois de la gravitation universelle. Les journaux de Bucharest font déjà mention d'une *Romania irredenta.* Gare aux Hongrois, si quelque commotion pareille à celle de 1848 vient à les mettre un jour en présence de leurs îlotes d'aujourd'hui!

TABLE DES MATIÈRES

Les circonstances ayant imposé à ce numéro un caractère exceptionnel, il nous a été impossible de rendre compte des revues parues depuis 1939. Nous nous efforcerons d'y remédier par la suite dans la mesure du possible.

Pages

EUROPE BALKANIQUE ET DANUBIENNE

Les manuscrits et les livres pour comptes rendus seront envoyés à l'adresse de l'Institut d'Histoire Universelle «N. Iorga», B-d Mareşal Ion Antonescu, 3, Bucarest, avec la mention «pour la Revue Historique du Sud-Est Européen».

Prix : 300 lei.

MONITORUL OFICIAL ȘI
IMPRIMERIILE STATULUI
IMPRIMERIA NAȚIONALĂ

BUCUREȘTI — 1942

C. 75.128.